8
15-b
53

8-15-b-93

8. 6. b. 17

DISSERTATIONS

SUR

DIFERENS SUJETS

COMPOSÉES PAR MR. HUET

Ancien Evêque d'Avranches & par quelques autres Savans

RECUEILLIES

PAR MR. L'ABBÉ DE TILLADET

Augmentées des Remarques de MR. BENOIST *touchant la verſion du 8. vers du 8. Chap. du Livre de* NEHEMIE, *& touchant la Naiſſance d'* HERODE,

Et dans cette Edition des Remarques du Rev. Pere

THOMAS MARIE GRISELLI

PROFESSEUR DE THEOLOGIE DANS LE COLLEGE DE SAINT MARC DES DOMINICAINS A FLORENCE.

TOME PREMIER.

BIBLIOTECA NAZ. VITTORIO EMANUELE ROMA

A FLORENCE. MDCCXXXVIII.
Chez Pierre Cajetan Viviani.

Avec Permiſſion des Superieurs.

Dom. Probat. Rom. Schol. Piar.
ex P. Ildefonso.

Biasini

F15

A MONSIEUR
L'ABBÉ
ANTOINE NICCOLINI,
MARQUIS DE PONSAQUE ET DE CAMULIAN.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

Monsieur,

JE me flate hardiment, qu'on aprouvera la liberté, que je prens de VOUS dedier les savantes & curieuses Disertations de *Mr. Huet* Evêque

d'Avranches & de pluſieurs autres Autheurs recommandables par leur merite. Cet Ouvrage, que je donne au public dans ſa langue naturelle, & qu'on peut appeller avec juſtice un pretieux treſor d'erudition & de critique, merite de reparoître ſous VOS auſpices, & d'avoir en vôtre Perſonne un Protecteur diſtingué par ſa haute naiſſance & par la vive penetration de ſon eſprit. La Nobleſſe de vôtre ſang, l'ancienneté de vôtre Maiſon eſt connüe de tout le monde, mais les belles qualités, qui brillent en VOUS, ont un éclat particulier, qui peut le diſputer à celui de vôtre illuſtre Origine. Oui, MONSIEUR, ce genie heureux, cette vivacité d'eſprit ſurprenante, ce rare aſſemblage de belles connoiſsances, cette vaſte erudition, qui paroit même in-

croyable aux autres, VOUS concilient l'admiration de tous ceux, qui ont l'honneur de VOUS connoître. On ne ſçauroit ſur tout aſſez loüer ce zele infatigable avec lequel VOUS protegez les beaux arts, VOUS favoriſez leur progrés, & VOUS confondez ceux, qui ont la hardieſse de s'y oppoſer. Ces ennemis declarés des ſciences trouvent en VOUS un adverſaire redoutable, qui les foudroye par des raiſons egalement fortes & lumineuſes, dont ils ne ſçauroient ſoutenir l'evidence & la clarté, ils y ſuccombent ſemblables en cela à ces oiſeaux nocturnes, qui fuyent la lumiere du Soleil, & par l'aveu de leur ignorance & de leur temerité ils dreſſent une trophée a Vôtre gloire; ce ſont ces raiſons, MONSIEUR, qui m'ont engagé à mettre ſous Vô-

tre puiſſante protection ces Diſſertations ſi eſtimées par les Savans; c'eſt par ce ſeul moyen, qu'elles peuvent voir le jour ſans craindre d'être attaqués par ces eſprits dangereux, que la ſeule envie ſemble ſuſciter contre elles. VOUS pouvez, MONSIEUR, les mettre à l'abry de leur haine & de leur fureur, & par un mot d'approbation les accrediter pour toujours, & leur donner cours dans le public. Elles ont d'autant plus de ſujet d'eſperer, que VOUS leurs ferez cette faveur, qu'elles portent avec ſoy, par la multiplicité des langues qu'elles contiennent, des caractéres diſtinctifs de cette profonde capacité, qui VOUS fait poſſeder pluſieurs langues, & qui VOUS rend, pour ainſi dire, une polyglotte vivante! J'oſe donc me promettre, MON-

SIEUR, que VOUS voudrez bien jetter un regard favorable ſur ce nouveau receuil de Diſſertations, que j'ai l'honneur de VOUS offrir. Je ne crois pas pouvoir VOUS faire un preſent plus gracieux & plus digne de VOUS. Je VOUS prie de le regarder comme un gage aſſuré de l'inviolable attechement, & du profond reſpect, avec lequel je me ferai gloire d'être toute ma vie

MONSIEUR,

Vôtre très-humble & très-obéiſſant Serviteur
FR. THOMAS MARIE GRISELLI.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR.

JE *ſuis perſuadé, mon cher Lecteur, que* VOUS *ſerez bien aiſe de voir reimprimer les Diſſertations de Mr. Huet Evêque d'Avranches & celles de pluſieurs autres Autheurs, qui y ont été ajoutées; tout* VOUS *charmera dans cet Ouvrage, la beauté & la delicateſſe du ſtile, l'importance de la matiére & le choix de l'erudition. Perſonne n'ignore que ce Sçavant Evêque n'a pas moins excellé dans ces petits Ouvrages, que dans les autres plus conſiderables, qui lui ont attiré l'eſtime & l'admiration de tous*

ceux,

ceux, qui ont du goût pour les ſciences, & qui aiment une erudition aſſaiſonnée d'une Critique fine & judiceuſe; cette edition, qui peut être regardée comme la premiere, qui ſe ſoit faite à Florence, d'un Ouvrage écrit en langue Françoiſe, ſera en même tems une preuve evidente de l'habileté de nos Imprimeurs pour ce qui concerne les langues étrangeres. Il y a lieu d'eſperer, qu'ils ſurpaſſeront ceux de Hollande par la netteté des caracteres, qu'ils employeront, & par leur exactitude dans l'orthographe. Je dois VOUS *avertir, mon cher Lecteur, que j'ai été obligé de faire dans quelques endroits ſur cet Ouvrage [illegible]. J'ai tâché d'eclaircir des paſſages, qui me paroiſſoient avoir quelque obſcurité; j'ai corrigé ceux, qui bleſſoient l'Ortbodoxie de la Foy, & lorſque j'ai trouvé des remarques inſerées par les Autheurs Proteſtants, & entierement infectées d'hereſie, j'en ai oppoſé d'autres conformes aux ſentimens de la Religion Catholique, que j'ai tiré des plus ſçavans Theologiens, & des Autheurs Eccleſiaſtiques le plus eſtimés. Comme j'ai conſervé les obſervations ou remarques, qui ſe trouvent dans l'edition*

de

de Hollande, j'ai pris ſoin de les marquer par une petite étoile, que je place au commencement de chaque remarque; pour les miennes je les diſtingue par cette marque (1) *Voila, mon cher Lecteur, tout ce que j'ai crû devoir faire pour perfectionner cette nouvelle edition; je ſouhaite qu'elle ſoit de vôtre goût; Si elle* VOUS *plait, je ſerai ſuffiſamment recompenſé de mon travail.*

AMOR

DISSERTATIONS
SUR DIVERSES MATIERES
DE RELIGION
ET DE PHILOLOGIE.

BIBLIOTECA NAZ.
ROMA
VITTORIO EMANUELE

I. DISSERTATION

Examen du Sentiment d'Origéne ſur l'Invocation des Anges, & ſur l'Euchariſtie.

*Lettre de Mr. Bochart, * Miniſtre de la Religion P. Reformée à Caën,*

A MONSIEUR HUET.

MONSIEUR,

J'avois réſolu de me taire à l'avenir, & de vous laiſſer diſputer tout ſeul, pour ne perdre plus le tems à écrire ſur des vetilles. Ce qui ne peut être

* *On à changé l'ordre des deux Lettres de Meſſieurs Bochart & Huet, parce que l'une avoit été écrite*

que très ennuyeux à un homme occupè comme moi. Vû sur tout que je ne trouve rien qui m'oblige à me donner toutes ces peines. Le Poëte a raiſon de dire que, *Omne tulit punctum, qui miſcuit utile dulci.* Car ce ſont deux motifs que nous nous propoſons en toutes nos veilles, ou d'en remporter quelque fruit, ou d'y trouver de la douceur, & du divertiſſement. Mais en cette ſorte de Conférence, je ne trouve ni l'un ni l'autre. Car où ſeroit l'utilitè, puis que je n'y aprens rien de vous;

&

écrite avant l'autre, & qu'il eſt plus naturel de lire les Objections avant les Réponſes, que de faire précéder les Réponſes aux Obiections. L'Editeur de Paris a eu ſes raiſons pour renverſer un ordre ſi naturel, mais on a cru qu'il étoit permis de le rétablir, & que l'Edition de Hollande deviendroit par là plus éxacte; cependant on n'a pas voulu le faire ſans en inſtruire le Lecteur. La Lettre de Mr. Bochart, précéde, & celle de Mr. Huet ſuit ſans aucune altération.

On ne peut nier qu'il n'y ait de l'aigreur dans ces deux Ecrits, car ces deux grands Hommes s'y percent de traits aſſez vifs. Ils avoient été long tems intimes amis, & Mr. Huet regardoit le premier comme ſon Maitre.

Dum primo pubeſcens flore juventus.

Il ſuivit Mr. Bochart en Suéde où la Reine l'avoit apellé en l'An 1652. & ce fut par ſes conſeils qu'il s'attacha à déchiffrer pluſieurs Manuſcrits d'une Bibliothéque qui en étoit remplie. Il en raporta pluſieurs Ouvrages d'Origéne qui lui firent beaucoup d'honneur en les publiant. Cependant ce Manuſcrit devint un ſujet de diviſion & meme de Controverſe entre ces deux Amis qui étoient d'une Religion différente. Mr. *Huet en copiant le Manuſcrit d'Origéne avoit oublié ces paroles,* καὶ τὸ ἀγιαζόμενον βρῶμα διὰ λόγου Θεοῦ καὶ ἐντεύξεως καθ' αὐτὸ τὸ ὑλικὸν εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ, καὶ εἰς ἀφεδρῶνα

que tout ce que vous y faites, c' eſt de contredire à tout; & de révoquer tout en doute, ſans jamais rien établir. Et de douceur, il n' y en peut avoir, ſi ce n' eſt pour ceux qui aiment la conteſtation, laquelle j' ai toûjours haïe, *Cane pejus & Angue*. Mais vous, Monſieur, à qui le jeu plaît, pour des raiſons que je ne ſai point, vous avez trouvé un moyen de me forcer à parler contre mon deſſein, en m' attaquant ſur deux Points, ſur leſquels je ne puis être inſenſible, dont l' un eſt celui de mon Honneur, l' autre celui de ma Religion.

ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται, & cibus ipſe per verbum Dei & Orationem conſecratus ſecundum illud ipſum quod materiâ conſtat in ventrem abit, & in ſeceſſum ejicitur. *Mr. Bochart qui fut averti de cette mépriſe, ſoupçonna qu' elle étoit volontaire, & que Mr. Huet, par intérêt de Parti, vouloit dérober aux Proteſtans une clauſe très-favorable à leur Sentiment ſur l' Euchariſtie. Il s' en plaignit, les plaintes devenues peut-être trop publiques, irritérent Mr. Huet; il trouva le ſoupçon injurieux, il remédia au mal en inſérant la clauſe entiére dans ſon Edition d' Origéne Tome* I. *page* 254. *Il auroit pû prendre le Parti de* rendre douteux qu' Origéne fût l' Auteur de ce Commentaire, *& de dire*, Origenem horum Commentariorum Auctorem eſſe aſſeris quidem ſed non probas; *mais cela auroit avili ſon Travail, & fait moins eſtimer l' Ouvrage qu' il publioit. Ainſi il aima mieux entrer dans l' explication des difficultez, aprés avoir fait des reproches à ſon Ami de la maniére dont il en avoit uſé avec lui. Voila l' occaſion & la matiére principale de ces deux Lettres. On y a pourtant fait entrer d' autres incidens; c' eſt là le malheur que cauſe la colére; on ceſſe de ſe pardonner, on diſpute, on habille en diſputes importantes ce qui faiſoit auparavant le ſujet d' une Converſation ſavante & tranquille.*

Et pour faire bréche au premier, dès le commencement de vos derniéres, vous me voulez faire paſſer pour un homme injurieux, qui vous accuſe de déguiſemens, d'erreur, & de bévûës, d'ignorance, d'uſer de défaites, d'avoir l'eſprit égaré, & d'avoir renoncé au bon ſens; & qui vous taxe d'être opiniâtre & de mauvaiſe humeur, & qui vous menace de rompre avec vous, & d'en venir *ad arma decretoria*. Vous me repréſentez de plus comme un' homme αὐθάδης, & amoureux de ſes conceptions, qui ne peut ſouffrir qu'on lui contrediſe en rien, & qui dans la conteſtation veut toûjours paſſer pour Juge, & encore ſans apel, & que ſes Opinions ſoient tenuës pour κενὰ δόξα, & qui ne reçoit point de de lovanges ſi elles ne ſont pures, & ſi elles ſont mêlées de la moindre contradiction. Et pour achever mon tableau, vous ajoûtez qu'ayant été griévement offenſé, vous m'en avez fait une douce plaint, ſans avoir pû tirer de moi la moindre ſatisfaction. Enfin, les Portraits que Bupalus fit du Poëte Hipponax, ne furent jamais ſi horribles, que ceux que vous faites de moi. Et par là vous me touchez par un endroit beaucoup plus ſenſible. Car Bupalus ne blâmoit en Hipponax que la difformité de ſon corps; mais ce que vous m'imputez, ce ſont des defauts de l'eſprit, deſquels ſi j'étois coupable, je pourrois paſſer à bon droit pour un Barbare & pour un Cyclope. Et Hipponax étoit en effet tel que Bupalus l'avoit peint, c'eſt à dire extrêmement laid: mais je ne ſuis tel que vous me faites, que dans votre imagination. Et ſans doute que de tous ceux dont j'ai l'honneur d'être connu, qui ſont en bon nombre, graces à Dieu, il ne s'en trouverà pas un ſeul qui me trouve dans votre Portrait.

Il eſt vrai qu'il paroît par mes Lettres que vous ne ſavez pas tout, & que vous vous méprenez ſouvent; & que pour vous démêler de mes Objections,

jections, vous ne les repréſentez pas toûjours en toute leur force, & que vous vous engagez quelquefois à défendre des choſes, qui bien expliquées me ſemblent peu ſoûtenables, & que le bon ſens oblige à s'en départir. Mais encore que nos débats m'ayent pû forcer contre mes inclinations à vous remarquer tout ce que je viens de dire, vous ne trouverez pas que je vous aye apliqué en termes formels les injures dont vous vous plaignez, ni que je vous aye accuſé d'être ignorant, & d'avoir l'eſprit égaré, & d'avoir renoncé au bon ſens, ni menacé de rompre avec vous, & d'en venir *ad arma decretoria*. J'ai bien fait profeſſion de craindre que cette façon de diſputer ne nous oblige enfin au dernier. Mais puis que voulez que je m'explique, c'eſt de vous que j'ai eu cette allarme & non pas de moi, qui ſai bien que mes intentions ſont fort éloignées de tendre à cette extrémité; & je vous le témoigne aſſez, quand je dis au même lieu, où je vous ai exprimé mès craintes, que chériſſant votre amitié comme un précieux tréſor, je ne veux m'obliger à rien qui ſoit capable de l'altérer.

Que ſi mes Objections tendent à prouver une partie des choſes que vous me faites dire en termes exprès; & ſi vous trouvez que mes concluſions ſe recueillent de mes prémiſſes, j'en ſuis bien marri, & je voudrois avoir eu moins d'avantage ſur vous, pour n'avoir point été obligé à pouſſer mes conſéquences ſi loin. C'eſt pourquoi il y a long-tems que je deſire que nous finiſſions ce fâcheux entretien; & c'eſt à mon grand regret que juſqu'à préſent je ne l'ai pû obtenir de vous. Et ſur ce que pour faire de moi les mêmes plaintes, que le Sannio des Adelphes de Terence faiſoit d'Æſchinus, qui l'avoit battu, vous vous appliquez & à moi les termes dont il ſe ſert: *Numquam vidi iniquius certationem comparatam, quàm quae hodie inter nos fuit:*

Ego vapulando, ille verberando uſque ambo defeſſi ſumus. J' avouë qu' il en eſt quelque choſe, *& habes confitentem reum*. Mais ſi je vous ai battu, ç' a été par bonnes & vives raiſons, & non par injures, comme vous voulez faire croire.

Il eſt vrai auſſi que je vous trouve un peu trop enclin à contredire à tout. J' ai eu depuis quatre ou cinq ans des Conférences amiables avec quantité de Savans qui m' ont conſulté ſur divers Points; & nous ne nous ſommes pas toûjours trouvez en même ſentiment, mais nous n' avons pas laiſsé d' agir avec un reſpect reciproque. Et j' ai toûjours eu ce bonheur qu' ils m' ont fort remercié des peines que je me donnois, & ont crû m' avoir obligation du tems que j' employois à répondre à leurs queſtions: ce que j' eſpére un jour faire voir, ſi Dieu me conſerve encore quelques années. Il n' y a jamais eu que vous, qui ait eu peur que je ne parûſſe lui avoir enſeigné quelque choſe. Et Mr. de Saumaiſe qui avoit un fond de Science inépuiſable, aprés avoir lû mon *Phaleg*, m' ayant tant obligé que de faire quatre ou cinq remarques ſur certaines choſes qu' il n' aprouvoit pas, j' aquieſçai à une partie, & me défendis ſur l' autre, de telle façon qu' il y donna les mains, comme je pourrois faire voir par ſes Lettres, que je garde encore. Mais vous, Monſieur, comme plus clairvoyant, trouvez par tout à reprendre, & vous voulez que tous mes pas ne ſoient qu' autant de bronchades. Cela ſeul que je ſuis d' un avis, vous oblige à prendre le Parti contraire. Vous m' aviez remarqué qu' en quelques Bibles on lit Μωδαΐχ pour Μαρωδαΐχ, de quoi recherchant la raiſon, j' en alléguois une probable. Sur cela vous dites, *Je répons*, comme ſi je vous avois attaqué en diſant ſimplement ma penſée ſur une choſe, qui ne vous regarde point; car il ſuffit qu' une vérité, ou vraiſemblance, vienne de moi; pour vous donner ſujet

jet de la combattre. Même, ce qui eſt quaſi ineroyable, ſi en me rangeant à vos ſentimens, je penſe fortifier vos avis par quelque raiſon nouvelle, il ſemble que je vous faſſe tort; & delà vous prenez ſujet de me faire un gros Procés, ſoûtenant que je raiſonne mal. Témoin la Cruche de Malenovë, que vous aviez pour ſuſpecte auſſi bien que moi; mais vous n' avez pû ſouffrir ce que j' alléguois pour vous affermir dans votre croyance. Et ce qui eſt encore moins ſuportable, eſt que les choſes que vous ſavez le moins, ſont celles que vous cenſurez avec plus de hardieſſe. Je ne m' expliquerois pas davantage, n' étoit que je ne crois pas que vous puiſſiez trouver mauvaiſe la liberté que je prens de faire votre Portrait, comme vous vous étes propoſé de faire le mien, quoi qu' avec aſſez peu de ſuccès. C' eſt donc ici que *veniam petimuſque damuſque viciſſim;* & que me ſervant du privilége que votre liberté m' a donné, je vous prie de me permettre de vous dire que ſachant que vous avez fait un long ſéjour & de notables progrés à Rome, & en Gréce, je vous écoute volontiers, quand vous ne parlez pas de plus loin. Mais je ne vous puis ſouffrir avec la même patience, quand vous conteſtez avec âpreté les choſes que j' ai apriſes en la Paleſtine, ou en Syrie, ou en Arabie, ou en Babylone, parce que ce ſont des Païs que vous avez ſans doute moins fréquentez que moi. De quoi j' ai quantité de preuves démonſtratives que je pourrois alléguer, *ſi haec res ageretur, ſed abſit:* car tant s' en faut, j' aurois même tû ceci, n' étoit que les Lettres que nous nous entr' écrivons, ſont particuliéres entre nous deux, & pour parler plus ouvertement, je ne vous en eſtime pas moins, pour n' avoir point apris les Langues de ces Provinces ſi eloignées: car je ſai bien que *non omnia poſſumus omnes*, & qu' il y en a mille autres, qui ſans en avoir nulle connoiſſan-

ce, ne laiſſent pas de tenir un grand rang entre les Savans. Mais ce que j'attendois de vous, c'eſt que vous vous abſtiendriez d'en parler; & ſur tout comme vous faites, avec moquerie & inſultation. Ainſi parce que j'avois dit qu'au lieu de conteſter ma conjecture ſur le mot de *Merodach*, vous me deviez plûtôt gratifier pour avoir trouvé dans l'Arabe la ſignification de ce mot, qu'on cherchoit depuis ſi long-tems, vous vous écriez par dériſion: *Quand vous en auriez eu une Revelation de Dieu, en parleriez-vous autrement? & ne voila-t-il pas le Procès fait au pauvre Saint Jérôme, & aux autres, qui l'avoient expliqué Myrrha pura*, ou *Myrrha contrita*, ou *Amara contritio*, ou *Impudentia*. Mais en me penſant rendre ridicule ſur une choſe que vous n'entendez pas, votre moquerie retombe ſur vous, car en ce peu de paroles vous vous méprenez deux fois. Si j'avois ſû *par Révélation de Dieu*, l'origine de ce mot, comment dirois-je que je l'ai trouvée? avez-vous vecû juſqu'ici ſans ſavoir en quoi différe la Science infuſe, d'avec la Science aquiſe? & que nous ne trouvons pas par étude les choſes que Dieu nous révéle? Au reſte, je ne fais pas le Procés au pauvre Saint Jérôme, qui n'a jamais expliqué ce mot *Myrrha pura*, ni *Myrrha contrita*, mais au pauvre Monſieur H. qui s'eſt mépris deux fois en deux lignes. Ceux qui ont traduit *Merodach*, *Myrrha pura*, ou *contrita*, ſont d'autres Auteurs beaucoup plus nouveaux que Saint Jérôme, & qui ont donné ces expoſitions faute de meilleures, & ſe ſont fort abuſez, comme je le ferai voir à quiconque voudra ſoûtenir leur Verſion. Ainſi encore, pour ravaler les remarques que je tire des Rabbins ſur ce même mot de *Merodach*, vous dites qu'il n'y a qu'à ouvrir certaines Bibles, & chercher le Paſſage de Jérémie, pour ſavoir ce qu'ils en on dit. Je l'avouë quand on en a un grand uſage; mais ne les

entendant

entendant par assez à fond, de quoi vous serviroient-ils ? Permettez-moi donc, Monsieur, de vous dire que vous ne devez pas parler avec tant de mépris de ceux qui ont des connoissances que vous n'avez pas. Avec aussi peu de raison vous plaidez encore pour votre Scholiaste, qui s'est montré ridicule en expliquant le mot de *Merodach* par ceux de τύχη τῆ πόλεως. Ce que vous n'auriez pas entrepris, si vous étiez assez savant dans cette Langue, en la quelle si nous n'avons que peu de Livres auprès de cette multitude comme incroyable de ceux qui se trouvent en la Langue Arabe, si est ce que nous en avons plus qu'assez pour pouvoir assurer que le mot de *Merodach* n'a point & ne peut avoir cette signification. Mais quoi ? si on vous en croit, je suis encore ἀναλφάβητος en Hebreu, & ne connois pas même les Lettres : car au lieu de ce que j'ai dit que c'est le מ qui aproche le plus du D, vous voulez que ce soit le ם, qui est un abus manifeste ; car le ם est quasi rond, au lieu que tant au מ qu'au D, paroît un arc avec sa corde, & en même situation ; mais vous auriez été pour le *mem*, si j'avois été pour le *samech*. Vous avez encore ceci, que quand vous avez entrepris une chose, quelque raison qu'on vous allégue, vous n'en démordez point, & criez ben souvent victoire, aprés avoir été bien battu. De quoi je n'allégue point d'exemple particulier, parce qu'il faudroit remettre sur le tapis quasi tout ce dont nous avons débattu. Devant que quitter ce discours, je dirai seulement, sur ce qu'il semble que vous vous plaignez de ce que mes Lettres son plus longues que les vôtres, que si elles sont plus longues, c'est peut-être parce que j'ai eu plus de choses à dire, & qu'il y en a qui sont Laconiques, encore qu'ils en disent beaucoup, & d'autres qui en une petite Lettre se montrent trop longs. Ecoutez ce que dit là-dessus Saint Grégoire de Nazianze, Epist. 3. Τὸ λακωνίζειν ἐ

τοῦτό ἐστιν ὅπερ οἶμαι, ὀλίγας συλλαβὰς γράφειν, ἀλλὰ περὶ πλείσον ὀλίγας. Οὕτως ἐγὼ καὶ βραχυλογώτατον Ὅμηρον λέγω, καὶ πολὺ τὸν Ἀντίμαχον. πῶς; τοῖς πράγμασι κρίνων τὸ μῆκος, ἀλλ' ὃ τοῖς γράμμασι. *Parler laconiquement n'eſt pas comme vous penſez, n'écrire que peu de ſyllabes, mais d'en écrire peu ſur beaucoup de choſes. En ce ſens je dis qu'Homére eſt fort bref, & Antimachus fort prolixe. Comment? C'eſt que je meſure la longueur par les choſes, & non par les lettres.* Au reſte, il faut bien moins de tems à faire les fautes, qu'à les corriger; il ne faut que lever ou baiſſer le bras pour jetter une bourſe dans un Abîme; mais il y a beaucoup plus de peine à l'en retirer; & l'on employe des mois tous entiers à guérir une playe qui s'eſt faite dans un moment.

Reſte votre principale plainte, qui eſt que ſur ce qu'on vous a impoſé d'avoir voulu tronquer le Paſſage d'Origéne, qui regarde l'Euchariſtie; après une offenſe ſi ſenſible, dont vous m'avez fait de douces plaintes, je ne vous en ai fait aucune ſatisfaction. Ce que vous éxagérez ſi fort, que ce ſeul article fait le quart d'une Lettre de huit grandes pages en menuë lettre. De quoi vous vous ſeriez pû paſſer, ſi vous aviez bien lû mes précédentes, où je vous repréſente au naïf toute la verité de l'hiſtoire, qui me juſtifie de telle ſorte que je crois que tout autre que vous s'en feroit tenu ſatisfait. Et je ne puis du tout comprendre pourquoi vous renouvellez ce Procès, & encore avec tant de chaleur, après les éclairciſſemens que je vous en ai donnez, & continuez toûjours à me demander ſatisfaction. En quoi, ſi vous entendez ſatisfaction pour offenſe, je ne crois pas vous la devoir, puis que je ne me ſens point coupable de vous avoir jamais offenſé, ni de fait ni de parole. Ou ſi c'eſt une conſolation que vous deſiriez de moi, vous en puis-je donner une plus grande, que

quand

quand je témoigne connoître votre ſincérité, & vous croire en ce que vous dites, que l'omiſſion que vous avez faite en ce Paſſage d'Origéne de ce qu'il y a de principal, n'eſt venuë que d'inadvertance. Et je vous proteſte que je l'ai dit à tous ceux qui m'en ont parlè, & que je ſuis prêt de vous en donner toutes les preuves que voudrez requérir de moi; & que s'il y a quelqu'un qui me faſſe parler autrement, je lui maintiendrai le contraire toutes fois & quantes. Si cela ne vous conſole pas, vous me direz, s'il vous plaît, Monſieur, ce que vous éxigez de plus; car pour moi, je vous avoûe que je ne le puis deviner. Si vous avez encore quelque reſte de ſoupçon que j'en aye parlé ou écrit à Monſieur Morus, prenez la peine de vous en éclaircir avec lui, tandis que vous êtes ſur les lieux. Et je m'aſſure qu'il ne vous dira pas qu'il en ait rien apris de moi, ni de bouche ni par Lettres. Et quand il le maintiendroit, je n'en demeurerois pas d'accord, car c'eſt à quoi je ne penſai jamais. S'il y en a quelqu'autre, ſoit à Roüen, ou à Paris, ou par tout ailleurs, qui tienne quelque diſcours ſemblable, vous n'avez qu'à me le nommer, & vous verrez comme j'agirai. C'eſt ici qu'on le dit le moins, car j'en ai détrompé pluſieurs, & même celui que vous me déſignez ſans le nommer. Après cela, m'accuſer de vous avoir traité avec une indignité ſi grande, que vous ſeriez fachè d'en avoir fait une pareille à un homme pour qui vous auriez la moindre conſidération; *Sunt verba & voces, præterea que nihil.* Ce qui vous paroîtra clairement par l'éxamen de tout le Procés, puis que vos plaintes m'obligent à y repaſſer encore une fois, à la charge que ce ſera la derniére.

Je me ſuis plaint de ce qu'ayant eu ce ſopçon de moi, vous me l'ayez tû ſi long-tems; qui eſt une marque de l'eſtime que je fais de vous, & du

cas que j' ai fait de votre amitié, & de l'intérêt que je prens à être bien dans votre eſprit; & ſi vous m' en aviez deja fait des plaintes, à la bonne heure, encore que je n' en aye qu' une memoire bien obſcure. Mais comme vous vous ſouvenez des plaintes que vous m' en devez avoir faites, j' eſpére auſſi que vous vous ſouviendrez des éclairciſſemens que je vous donnai, leſquels ſe trouvant tout à fait pareils à ceux que je vous donne aujourd' hui, ſeront une marque certaine de la verité; car le menſonge varie, & eſt ſujet à ſe couper; mais Ἁπλῆς ὁ μῦθος τῆς ἀληθείας ἔφυ.

Je vous ai auſſi accuſé de deux fautes, non pour vous blâmer en un tems auquel vous dites avoir eu beſoin de conſolation, mais pour vous decouvrir la vraye ſource du mal, afin que vous ne me l' imputiez plus. La premiére, c' eſt d' avoir copié avec tant de négligence un Paſſage ſi important, & que toute l' Europe regarde, ou pour s' en ſervir, ou pour s' en défendre, que d' en avoir omis le principal, c' eſt à dire ces mots: *Et la viande ſanctifiée par la Parole de Dieu & par la Priere va au ventre, & delà ſe jette au retrait, ſelon ce qu' elle a de matériel.* Qui ſont, quoi que vous puiſſiez dire, des paroles tout à fait formelles contre la Tranſſubſtantiation, & leſquelles éclipſées rompent toute la ſuite du diſcours, & le rendent quaſi inutile. Sur quoi il ne faut pas dire que les plus grands Hommes en ont fait mille & mille ſemblables. Car peut-être qu' en toute l' Hiſtoire on ne trouvera perſonne qui en ait fait par mégarde une pareille en une Clauſe de telle importance, & ſur un ſujet ſi débattu. Et ſi vous ne l' aviez corrigé à tems, tout les eaux de la Mer ne vous en auroient ſû laver, & quoi que vous euſſiez pû proteſter de votre ſincérité, perſonne ne vous auroit crû, qu' un fort petit nombre de gens, qui vous connoiſſent comme moi. Et fuſſiez vous le plus grand Roi du

monde,

monde, vous n'euſſiez pû ôter à ceux qui en euſſent ouï parler, la liberté de leur jugement, qui eſt une faculté qui ne ſe croit pas moins libre que la volonté.

J'ai dit que votre ſeconde faute fut de n'avoir pas aſſez déféré à ce que je vous ſoûtenois que vôtre Copie étoit défectueuſe en la Clauſe que j'ai remarquée, vû même que je vous donnois de mon dire deux preuves très-pertinentes. La premiére, que votre Copie ne ſe raportoit pas à la Verſion qu'avoit faite Eraſme ſur l'Original Grec. La ſeconde, que cette Clauſe ôtée, le diſcours d'Origéne n'avoit plus ni ſuite ni liaiſon aucune. A quoi ce que vous repartiez, qu'Eraſme y pouvoit avoir ajoûté du ſien; & qu'il y avoit encore quelque ſens, même ſans cette Clauſe; c'étoient deux choſes ſans nulle apparence. Car étant certain qu'Eraſme a toûjours vécu, & enfin eſt mort dans votre Communion, & a même écrit contre les nôtres & contre les Luthériens, voire contre Luther lui-même, pourquoi auroit-il fourré dans Origéne une Clauſe contre la Tranſſubſtantiation ? & que le Paſſage d'Origéne ait du ſens, cette Clauſe ôtée, il eſt vrai que vous le ſoûteniez; mais vous ne l'avez jamais sû montrer. Je vous ajoûtai encore, qu'étant avec vous en Suéde, où nous avions fait un Voyage enſemble, & où je fis encore un long ſéjour depuis vôtre départ; j'avois lû fort ſouvent ce Paſſage, & même une fois ou deux en la préſence de la Reine Chriſtine, & de tous ceux de ſa Cour, & que je me ſouvenois trés bien d'y avoir lû la Clauſe débatuë; & que vous me connoiſſiez aſſez, pour ſavoir que je n'étois pas homme à ſoûtenir une choſe avec tant de fermeté, ſi je ne m'en tenois aſſuré. A quoi vous me repartiez ſimplement, qu'il étoit plus croyable que j'euſſe été trompé par ma mémoire, que vous par vos yeux. Et juſques-là nous ſommes d'accord de l'hiſtoire du paſsé.

Mais je ne le ſuis nullement de ce que vous ajoûtez, comme choſe dont vous vous ſouvenez tout à fait, *Que vous avouâtes qu' après tout il n' étoit pas impoſſible qu' en une Copie ſi longue vous euſſiez oublié quelque ligne par mégarde, & que ſupoſé que cela vous fût arrivé en cet endroit, le mal n' étoit pas ſans reméde; & que ſi je prenois le ſoin de me faire envoyer le Manuſcrit, vous iriez rectifier chez moi & devant moi le Paſſage; ou que ſi on refuſoit de l' envoyer, il le faudroit faire copier ſur les lieux par un Catholique, & que vous ſuivriez la Copie; & qu' enfin nous convinmes enſemble que ſi on ne trouvoit point d' autre expédient, vous feriez une Note par laquelle vous avertiriez le Lecteur, que moi qui avois vû l'Original d' où vous aviez tiré ce Paſſage, aſſurois qu' il manquoit quelques paroles en cet endroit, de quoi vous vous raportiez au Manuſcrit même.* C' eſt là ce que vous raporte votre mémoire de ce démêlé, que vous dites en avoir ſi nette, que vous ne croyez pas qu' il y ait rien que vous ayez mieux retenu. Mais la mienne me raporte la choſe tout autrement, après l' avoir très-bien conſultée. Car elle me dit que vous perſiſtâtes toûjours à ſoûtenir que votre Copie étoit conforme à l' Original, & que vous n' y aviez rien omis: & que vous ne voulûtes jamais convenir avec moi d' aucun moyen d' éclaircir la vérité. Sur quoi je vous répétai pluſieurs fois que j' avois en Suéde de puiſſans Amis, & d' une probité ſans reproche, même parmi les Sénateurs, qui ſont le Conſeillers d' Etat, & que je les ſuplierois de m' envoyer ce Paſſage bien collationné, & qu' encore que je fuſſe votre Ami & Serviteur, je l' étois encore plus de la vérité, & que je ne me tairois point en cette occaſion, & que j' eſpérois que ma Plume voleroit auſſi loin que la vôtre. Je crois donc qu' ayant depuis repenſé à cette affaire, vous vous étes perſuadé m' avoir dit tout ce que vous m' écrivez, parce que vous croyez

le

le devoir dire, & que la raiſon vous y obligeoit Mais parce que nous étions ſeuls, & que je ne puis alléguer aucun témoin de ce qui ſe paſſa entre nous, & que chacun eſt en liberté d'en croire ce qu'il voudra, voici deux remarques capables de vous faire juger à vous-même, & à ceux qui en entendront parler, lequel a meilleure mémoire de vous ou de moi du détail de notre Conference. La premiére, que je paſſerois pour homme tout à fait ſans eſprit, ſi j'étois demeuré d'accord de vos trois expédiens, ou ſeulement de quelqu'un des trois; parce qu'il n'y en a pas un qui vaille une épingle. Vous me chargiez par le premier de faire venir de Suéde le Manuſcrit, qui eût été me demander la Lune. Car vous ſavez que le Reine Chriſtine à qui il apartenoit, en étoit tellement jalouſe, que lors que vous étiez en Suéde, elle ne voulut pas vous permettre de l'emporter juſques chez vous, & que vous fûtes obligé de le copier dedans ſa Bibliothéque, d'où il ne partoit jamais. Comment donc euſſé-je pû croire qu'une Reine qui tenoit ce Manuſcrit ſi précieux, l'eût voulu expoſer aux hazards d'un Voyage de mille lieuës, tandis que la Guerre étoit ſur le chemin par où il falloit paſſer, entre les François & les Eſpagnols? Votre ſecond expédient, ſi on eut refuſé d'envoyer l'Original, c'étoit, dites-vous, de faire copier ce Paſſage par un Catholique. Ce que vous dites avoir requis, *parce qu'encore que vous ayez une foi entiére en ma ſincérité néanmoins tous les Catholiques zélez, qui me connoîtroient moins que vous, vous condamneroient, ſi vous inſériez un Paſſage, que je jugeois ſi important pour l'Euchariſtie, ſur la foi d'un Miniſtre Huguenot qui l'auroit reçû des Luthériens*. En quoi je louë vôtre prudence. Mais parce que nous avons auſſi des zélez, qui pouroient avoir les mêmes ſcrupules pour vos Catholiques, que vos Catholiques pour les nôtres, ou pour les

Lu-

Luthériens; s'il étoit vrai que vous m'euſſiez fait cette propoſition, j'euſſe ſtipulé que le Paſſage eut été copié, ou du moins ſigné & collationné par des perſonnes des deux Religions. Et me chargeant du ſoin de faire venir la Copie de mes amis Luthériens, je vous euſſe laiſsé celui de faire venir la vôtre des Catholiques, ſur leſquels je n'avois nul pouvoir, & qui peut-être n'euſſent pas voulu m'envoyer une Copie, ou faite, ou ſignée, ou collationnée par eux, d'un Paſſage qui condamne ſi formellement leur Créance. Il faut donc de deux choſes l'une, ou que je me ſois fait fort de faire venir cette Copie par des Catholiques; ce qui eut été me faire fort d'une choſe qui m'eut été auſſi impoſſible que la premiére: ou que vous vous en ſoyez chargé; & ſi ainſi eſt, à qui en avez-vous écrit? même je ne ſai s'il y avoit là des Catholiques, qui ſûſſent le Grec, car qui eſt-ce qui l'auroit ſû de tous ceux que j'y ai connus, hors Monſieur notre Ambaſſadeur, & le Pere l'Anglois Jéſuite, qui prêchoit chez lui? Mais ie n'ai point de connoiſſance que leur ſavoir eut été iuſqu'au Grec. Toutes ces raiſons ſervent à montrer que ce n'étoit point là un expédient qui pût réüſſir, & auquel je pûſſe ou dûſſe aquieſcer, quand bien vous l'auriez propoſé. Le troiſiéme n'eſt pas moins éloigné, qui eſt que faute d'autre expédient, nous convinmes que vous avertiriez le Lecteur, que moi ayant vû l'Original, ſoûtenois qu'il y avoit quelque choſe d'omis, & qu'à cela vous repartiriez que vous vous en raportiez au Manuſcrit même. Mais j'euſſe au moins ſtipulé que vous euſſiez inſéré les mots que je vous accuſois d'avoir omis, & les raiſons que j'alléguois pour prouver mon dire, à ſavorir la Verſion d'Eraſme en laquelle ces mots ſe trouvoient, & que l'omiſſion de ces mots rompoit toute la ſuite & la liaiſon du diſcours. A quoi peut-être vous

n'euſſiez

n' euſſiez pas voulu conſentir ſans y ajoûter vos Reponſes, vos Proteſtations de ſincérité. Et ainſi les Lecteurs les plus favorables pour moi euſſent eu l'eſprit en ſuſpens, & j' euſſe ſouffert que cette Note eut rendu ſuſpect un Paſſage que je ſavois véritable & très-avantageux pour notre Doctrine, & je me fûſſe liè les mains, & cet accord m'eut empêché de me ſervir d' autres moyens que j'avois très-facilés & trés-aſſurez de juſtifier la verité du Paſſage. Sans doute, Monſieur, qu'ayant fait reflexion ſur ces raiſons, vous ſerez le premier à faire plainte du peu de fidelité de votre mémoire, & que vous la taxerez de vous avoir mal ſervi en cette occaſion. Car vous ne me connoiſſez pas ſi peu que de croire que j'aye pû conſentir à des conventions ſi peu juſtes; ou que ſi vous plaidez encore pour la fidelité de votre mémoire, vous ſerez ſeul de votre avis, & ne ſerez crû d' aucun de ceux dont j' ai l'honneur d'être connu.

De plus ſi nous étions demeurez d' accord de ſuivre l'un de ces trois expédiens, d' où vient que vous ne me reprochâtes point que j' avois enfraint nos pactions, lorſque je vous fis ſavoir que j'en avois écrit à Monſieur Voſſius, & qu'il m'avoit envoyé le Paſſage copié de ſa propre main? Car ſi j'avois violé notre accord, c'étoit lors qu'il s'en falloit plaindre, tandis que la choſe étoit encore récente, & que nous nous pouvions mieux ſouvenir des circoſtances du fait, au lieu de remettre cette plainte à douze ans après. Or ne pouvez vous pas dire que vouz m'ayez jamais témoigné trouver mauvais que je me ſois adreſsé pour cela audit Sieur Voſſius, ni que vous m' en ayez fait nulle plainte, ni de bouche, ni par écrit. Et en effet vous n' euſſiez pas eu raiſon, n' y ayant point d'accord entre nous qui nous liât les mains, puiſqu' il étoit notre Ami commun, & homme d' une probité très-connuë, & très-ſavant en la Langue

Grec-

Grecque; Et ſi dès lors votre plainte eût été fort peu raiſonnable, elle l' eſt beaucoup moins aujourd' hui, & ne ſerviroit qu' à faire croire qu' il ſeroit mal-aiſé de lier la partie avec vous, ſi vous étiez toûjours ſi μνησίκακος, même quand les offenſes dont vous plaignez ſont imaginaires. De quoi il me ſera fort aiſé de vous convaincre par mes réponſes aux queſtions que vous me faites pour donner couleur à vos plaintes. *Je vous demande quel acquieſcement vous attendiez de moi? vouliez-vous que je fiſſe un Paſſage ſur la Verſion d' Eraſme? ou vouliez-vous en faire un, & que je l' inſeraſſe là? Pouvois-je vous offrir d' avantage que d' avertir le Lecteur de votre pretention?* Je ne vous ay jamais requis de me croire abſolument; mais mes raiſons & mon aſſurance vous devoient mettre l' eſprit en ſuſpens, tant que nous euſſions trouvé un moyen d' aprendre la verité de la choſe, que nous euſſions apriſe aiſément, ſi nous euſſions travaillé de concert. A quoi vous ne conſentîtes jamais; & quand vous m' auriez propoſé les trois expédiens que vous venez d' alléguer, dont je n' ay jamais eu nulle connoiſſance avant vos derniéres, je n' y euſſe jamais conſenti, parce qu' ils ſont ou impoſſibles, ou peu raiſonnables. Il falloit écrire d' accord de parties, vous à vos amis, & moi aux miens, pour les prier de voir ce Paſſage, & nous l' envoyer bien copié & collationné. Mais vous qui vous teniez aſſuré de la vérité de votre Copie, perſiſtâtes toûjours à la maintenir, ſans en vouloir faire autre enquête, ce qui me mit dans la néceſſité de faire ce que j' ai fait. Vous ajoûtez, *quand j' aurois défendu opiniâtrément l' integrité du Paſſage, quel intérêt particulier aviez-vous en cela, pour écrire contre ceux d' un ami, à qui votre réputation & votre gloire ont toûjours été chéres?* Etrange queſtion à laquelle il faut pourtant que je réponde, puis que vous la faites. L'interêt que j' ai pour ce Paſſage eſt public & particulier, puiſ-

puiſqu'il ſert à la gloire de Dieu, à l'édification & au repos de ma coſcience. Il eſt vrai que notre Religion fait profeſſion de n'être fondée que ſur la Parole de Dieu: mais parce que ceux qui ne la connoiſſent pas, l'accuſent de nouveauté, nous ſommes ravis de voir que les anciens Docteurs de l'Egliſe l'ont cruë & ſuivie en tous les principaux Points. Un de ces principaux Points, c'eſt celui de l'Euchariſtie, où vous tenez que le pain eſt détruit quant à ſa matiére & ſubſtance par la Tranſubſtantiation, & que le vrai Corps de Chriſt vient en la place: & nous, que le matiére & ſubſtance du pain y demeure, & que le Corps de Jeſus Chriſt ne ſe rend préſent que par foi a ceux qui croyent, & que le pain n'en eſt que le Sacrement, tout ainſi que l'eau du Batême eſt le Sacrement de ſon Sang. Or entre les Paſſages des Péres qui ſont formels pour notre Doctrine, celui-ci eſt des plus clairs, & des plus anciens. D'où vient que pluſieurs des plus éclairez de nos Adverſaires ſont contraints de reconnoître qu'il parle pour nous; & la choſe eſt ſi évidente, que perſonne ne la peut nier ſans ſe faire tort à ſoi-même. Vous ne devez donc pas trouver étrange que nous prenions grand interêt a le conſerver en ſa pureté. Car parmi les mépris qu'on fait de notre Profeſſion & de nos Perſonnes, nous n'avons autre joye ni conſolation que celle que nous ſentons en nous mêmes, de ce que nous plaidons pour la cauſe de Dieu, & ſommes défenſeurs de la verité, & d'une verité conforme à ſa ſainte Parole, & connuë & reconnuë en tous ſes principaux Points par les Docteurs des prémiers ſiécles. Nous ſommes donc fort interéſſez à la garder & défendre contre ceux qui la penſeroient étouffer; ſoit à deſſein, comme font pluſieurs par les interêts du monde; ſoit par inadvertance, comme vous proteſtez avoir fait en la copie de ce célébre Paſſage d'Origéne, où vous aviez omis

une

une clauſe qui en eſt l'ame & la moüelle. Sur quoi ſi je vous ai relevé, & ſur ce que vous n'acquieſcez pas à l'avis que je vous en donnois, ſi j'en ai écrit à ceux qui étoient ſaiſis de l'Original pour les prier de m'en envoyer une fidelle copie, vous me permettrez de vous dire, que vous n'avez pas raiſon de me demander, ſi l'intérêt que j'y prens étoit ſi particulier qu'il me dût porter à écrire contre ceux d'un Ami. Car tous les intérêts du monde ne ſont point à balancer avec ceux que nous devons prendre pour le maintien de la vérité de Dieu; puiſque nous la devons maintenir au préjudice de nos propres vies. Pourquoi les intérêts d'un ami nous fermeroient-ils la bouche, quand nous ſommes obligez à parler? à qui devons nous plus d'amour qu'à nos Péres et à nos Enfans? ſi eſt-ce que Jeſus-Chriſt dit que qui aime Pére, ou Mére, ou Fils, ou Fille plus que lui, n'eſt pas digne de lui, Math. 10. 37. Or ſi pour épargner un ami nous ſuprimons une vérité qui importe pour ſa gloire, quand il la faut dire, ce ſeroit aimer cet ami plus que Jeſus-Chriſt. Et il importe pour ſa gloire que le Paſſage d'Origéne demeure en ſa force, puiſqu'il l'a conſervé par ſa Providence, comme un de ceux qui ſervent le plus à montrer la nouveauté de votre Religion, et l'antiquité de la nôtre. Il n'eſt pas queſtion à préſent qui c'eſt qui ſoûtient la vérité de vous ou de nous, qui eſt une queſtion dont Dieu ſera le juge au dernier jour: mais ſi ma conſcience me dictant que ma Religion eſt véritable; comme il n'y a rien au monde dont je ſois plus perſuadé, j'ai dû ſouffrir ſans mot dire, que mon Ami énervât un Paſſage des plus remarquables, dont je me ſers pour la défendre, & par-là préferer les intérêts de mon Ami à ceux de ma Religion. Et vous ſoûtenez l'affirmative, mais Jeſus-Chriſt la négative, comme je viens de le prouver. Et même les Payens s'éleveront en jugement con-

contre vous, ſi vous perſiſtez en votre aſſertion. C'eſt l'illuſtre Periclés qui dit en divers lieux de Plutarque, μέχρι τῆς βωμοῦ, ou τῶν βωμῶν, φίλος εἰμί. *Je ſuis ami juſqu'aux Autels:* ou comme le rapporte Aulugelle *, Δεῖ με συμπράττειν τοῖς φίλοις, ἀλλὰ μέχρι θεῶν. *Il me faut aſſiſter mes amis, mais juſqu'aux Dieux*, c'eſt à dire, tant qu'ils ne m'obligeront point à rien faire qui choque le ſervice que je dois à Dieu. Le principal eſt que ce que j'ai fait pour la défenſe du Paſſage d'Origéne, ne choque pas vos intérêts, juſqu'où vous criez, ou croyez, ou voulez croire, pour avoir ſujet de vous plaindre; car voici comme vous vous en exprimez: *Si en cela je bleſſois vôtre parti, & qu'il ſe fût tout entier ſoûlevé contre moi pour m'accuſer d'Impoſture, vous deviez être le dernier à ſouſcrire à cette accuſation. Si vous me dites qu'étant ſeul informé de l'etat de la choſe, vous étiez le ſeul qui y pouviez donner remède; je vous demanderai s'il n'y avoit point d'autre remède que de me faire paſſer pour un fourbe. Ne pouviez-vous pas prier Monſieur Voſſius de vous envoyer le Paſſage, ſans écrire contre mes intérets? Et ſi vous vous crûtes obligé de lui racconter cette hiſtoire, ne pûtes-vous pas, & ne dûtes-vous pas me juſtifier, en la lui racontant, ſans faire un diſcours qui m'étoit injurieux? N'eſt-ce pas un précepte commun à tous les Chretiens, de ne juger mal les uns des autres, que quand on ne peut juger autre choſe que le mal?* Rep. Ouï, Monſieur, c'eſt un précepte commun à tous les Chrétiens, qu'on ne doit point juger mal les uns des autres, & ſur tout de ſes amis, que lorſqu'on ne peut juger autre choſe que le mal; qui eſt fondé ſur ce que dit St. Paul de la charité, 1. Cor. 13. 5. οὐ λογίζεται τὸ κακόν. *Elle ne penſe point de mal:* que S. Chryſoſtôme interpréte ainſi, οὐδὲν

* *In Tract.* Περὶ δυσωπ, *& in Polit. & in Apoph.*

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

οὐδὲν πονηρὸν οὐ μόνον οὐ καταγελάζει, ἀλλ' οὐδὲ ὑποπτεύει τῷ φιλουμένῳ. *Non ſeulement elle ne fait point de mal à ſon ami, mais elle n' en ſoupçonne point.* Mais c' eſt contre vous même que vous alléguez cette régle, car vous le tranſgreſſez tout viſiblement dans tout le diſcours que vous venez de faire, qui ne tend qu' à faire croire qu' écrivant à Monſieur Voſſius, je lui ai fait des diſcours qui vous ſont injurieux; & que j' ai ſouſcrit à ceux qui vous ont accuſé d' Impoſture, & vous ai fait paſſer pour un fourbe; qui ſont toutes choſes, que vous vous forgez ſans nul fondement, Il eſt vrai que pour obliger Mr. Voſſius à me faire venir de Suéde le Paſſage d' Origéne en forme authentique, je lui mandai toute notre conteſtation, & que n' ayant pas trouvé votre copie conforme à l' Original en une clauſe bien importante, je vous en avois fait plainte; & que vous ne croyiez pas y avoir rien changé ni omis, & me l' aviez fort proteſté: mais qu' étant fort aſſuré que vous vous trompiez pour avoir lû ſouvent ce Paſſage, je le priois de me l'envoyer, pour avoir dequoi vous convaincre. C' eſt en ces termes que j' en écrivois, de quoi j' ai très bonne mémoire. Et ſans doute que Monſieur Voſſius vous l' atteſtera, ſi vous vous donnez la peine de lui écrire. Mais vous voulez vous perſuader, ſans en avoir aucune preuve, que je vous ai apellé fourbe et impoſteur, et que j' ai écrit contre vous d' un ſtile invectif et injurieux, pour avoir prétexte d' éxercer le vôtre, et de vous épandre en éxagérations d' Orateur, qui eſt ce que St. Jerôme apelle *rhetboricari*, et Plaute *paratragœdiare*; c'eſt à dire, faire des diſcours en l' air ſuivant les régles de Rhéthorique, qui ont plus d' art que de verité, et s' écrier comme font ceux qui joüent ſur le Théatre pour faire pleurer les femmelettes et les enfans, mais ſans émouvoir les Perſonnes graves, qui favent que ce n' eſt qu' un jeu. *Mais ce qui comble la me-*

meſure de l' outrage que j' ai reçü, c' eſt que ce même diſcours qui a été ſçü en Hollande par vos Lettres, ſe trouve répandu dans Caen, dans Rouen, dans Paris. Je veux que ce qui s' en eſt dit en Hollande, ſoit venu de Monſieur Voſſius; eſt-ce Monſieur Voſſius qui l' a auſſi fait dire à Caen? eſt-ce lui qui l' a prôné à Rouen & à Paris; eſt ce moi qui me ſuis vanté de cette omiſſion, & qui me ſuis accuſé de fauſſeté? Mes Lettres à Monſieur Voſſius n' ont rien dit qui vous ſoit injurieux, auſſi ne les avois je pas écrites pour vous décriér, mais pour empêcher qu' Origéne ne demeurât corrompu en un lieu qui nous eſt ſi important. Si on a gloſé ſur mes Lettres, pour en tirer des conſéquences qui vous ſoient déſavantageuſes, j' en ſuis très marri, mais je n' en puis être accuſé, puiſque je n' y ai rien contribué. Et ce que vous poſez comme impoſſible, eſt le plus faiſable du monde; que ce qui a été crû en Hollande ſe ſoit enfin épandu à Caen, à Rouen, et à Paris, puiſque ce ſont Villes qui ont grande commerce avec la Hollande, comme la Hollande avec elles; & que de Hollande viennent ici ſans ceſſe des Ecoliers pour y aprendre la Langue, ou pour les Etudes, ou pour y prendre leurs Degrez, ou ſimplement pour ſe promener. Et comme Rouen et Paris ſont des Villes bien plus grandes; et bien plus fréquentées, il y en a auſſi beaucoup d' avantage. Mais ce n' eſt point à moi à vous dire comment ce bruit s' eſt répandu, puiſque je ne le ſçai point. C' étoit plûtôt à vous, devant que de vous plaindre, à me nommer quelqu' un qui ſe vantât de l' avoir apris de moi, ce que vous ne ſauriez faire, et que jamais perſonne ne vous dira ſans calomniè, ce que je maintiendrai toûjours. De quoi vous devez vous tenir pour ſatisfait. Si vous dites que, quoi qu' il en ſoit, c' eſt par mes Lettres à Monſieur Voſſius, qu' on a ſçû l' omiſſion de votre copie; je répondrai que vous ne m' en devez point ſavoir mauvais

gré,

gré, puiſque je les ai écrites pour une raiſon néceſſaire & ſans nul deſſein de vous nuire. Mais je paſſe bien plus avant, & maintiens que ſans moi vous ſeriez perdu de réputation parmi tous les honnêtes gens qui ne vous connoiſſent pas particuliérement comme moi. Car ſans moi vous euſſiez fait imprimer le Paſſage d' Origéne, mutilé comme il étoit, & jugez ce qui en ſeroit arrivé, & ſi les nôtres ſe ſeroient tûs, & ſi même tant de gens d' honneur qui ſont parmi vous, ſe fuſſent payez d' un *non putabam*. Au lieu donc de vous plaindre du ſoupçon que vous dites qu' on a de vous, qui peut-être ſeroit déja évanouï ſans le bruit que vous en faites vous même, penſez à la fauſſeté qu' on vous auroit imputée juſqu' à la fin du monde; ſi ne ſachant point avoir rien omis, vous n' euſſiez point rempli l' omiſſion dont je vous ai averti, & que par là je vous ai garanti d' un tout autre mal que celui dont vous vous plaignez. Ainſi après avoir ſubi la queſtion ordinaire & extraordinaire, & répondu amplement à toutes vos demandes, vous n' aurez plus rien, que je ſache, à me reprocher à l' avenir.

Parce que j' ai dit que ce n' eſt pas de moi, mais de vous même, que vous avez à vous plaindre, qui n' euſſiez pas été expoſé à tous ces ſoupçons, ſi vous euſſiez copié ce Paſſage avec le ſoin que méritoit l' importance du ſujet; vous m' accomparez à Euripide & à Ennius, qui ſe prennent de tous les déſordrés que Jaſon avoit aportez dans la famille de Æetes, à la Hache qui fit le Navire Argo, & aux Arbres du mont Pelion, dont il fut fabriqué. Qui eſt une comparaiſon auſſi juſte que celle des mouches & du ſabot, dont vous vous étiez ſervi dans vos écrits précédens. Ni la Hache, ni les Matériaux dont on avoit fait ce Navire, ni même l' Ouvrier qui l' ha fabriqué, n' a rien contribué au raviſſement de Medée fait par Jaſon, qui

cauſa

cauſa beaucoup d'autres maux. Mais c' eſt votre inadvertance qui vous a fait tomber dans les maux dont vous vous plaignez. Et c' eſt à quoi vous vous devez prendre de toutes ces facheuſes ſuites, & non pas à moi qui ai fait mon poſſible pour y remédier.

Pour montrer que vous n' aviez garde d' avoir eu deſſein de tronquer le Paſſage d' Origéne, vous remarquez que c' eut été entreprendre l' impoſſible, parce qu' il y a nombre d' Exemplaires Grecs du traité dont il eſt tiré, & vous en remarquez juſqu' à ſept. 1. Celui dont Eraſme s' eſt ſervi. 2. Celui de Suéde que vous avez copié. 3. Celui de la Bibliothéque Royale, dont Meſſieurs du Puy avoient la garde, & en ont extrait le Paſſage dont il s' agit, & l' ont baillé à feu Monſieur Aubertin qui l' a inſeré dans ſon Livre Latin de l' Euchariſtie, imprimé à Deventer l' an 1655. 4. Celui de la Bibliothéque du Duc de Baviére. 5. Celui du Vatican. 6. Un autre dont font mention Simler & Friſius dans l' Abrégé de la Bibliothéque de Geſner, qu' ils diſent être en Italie. 7. Celui de Veniſe qui avoit apartenu à Hurtado de Mendoza: ſans celui de feu Monſieur Tarin, qui en a laiſsé une copie, que le Cardinal Barberin avoit fait tirer ſur l' Exemplaire du Vatican, & avoit envoyé à Paris, il y a long-tems. Et parce qu' on vous peut objecter que cette excuſe eſt inutile, ſi de tous ces Manuſcrits vous ne connoiſſiez que celui de Suéde, quand je découvris votre omiſſion; vous ajoûtez que vous connoiſſiez déja une partie des autres, ſans dire quelle. Et ſi ainſi eſt, je vous demande pourquoi vous ne m' en découvriez rien, pour me tirer de la peine où cette omiſſion me mettoit, qui auroit été beaucoup moindre, ſi j' euſſe ſû qu' il y eut eu ailleurs d' autres copies du même traité, & peut-être en des lieux moins éloignez & plus acceſſibles, d' où on

auroit pû tirer un extrait du Paſſage dont il s'agiſſoit, moins ſuſpect que celui de Suéde. En tout cas, il eſt très vrai que quand nous fûmes en Suéde, nous ne ſavions pas que ce traité fût ſi commun; & ce fut la créance que nous avions, qu'il ne ſe trouvoit point ailleurs qu'en Suéde, qui vous obligea de prendre la peine de le copier; laquelle créance je fondois ſur ce que le Cardinal du Perron remarque qu'on n'en trouvoit nulle trace, ni dans les vieilles Editions d'Origéne, ni dans les anciens Manuſcrits du même Auteur, dont St. Thomas s'étoit ſervi, & doute ſi ce n'eſt point une Piéce qu'Eraſme eut forgée. Ce que je ne puis comprendre, vû qu'il s'en trouvoit des Manuſcrits en divers lieux d'Allemagne, & d'Italie, & dans Paris même dans la Bibliothéque Royale; ce qu'il ne ſemble pas que ce ſavant Cardinal ait pû ignorer, vû ſur tout qu'il connoiſſoit ſi bien la Bibliothéque du Roi, qu'on pouvoit dire que *nulli nota magis domus eſt ſua*. Mais vous avez aſſez d'affaires à répondre pour vous même, ſans vous obliger à répondre pour ce Cardinal; duquel même il ſemble que vous ne faites pas le cas que vous devez, ou que vous en faites beaucoup trop de vous même, quand vous vous promettez de venir à bout aiſément de ce qu'il n'a oſé entreprendre, non plus que Genebrard, ni Sixte de Sienne, que vous m'indiquez: car ils ont reconnu tous trois que le Paſſage d'Origéne eſt contraire à leur créance, & vous dites qu'il vous eſt aiſé d'y trouver un ſens Catholique, c'eſt-à-dire Romain; & prétendez l'avoir fait ſi ſolidement, que vous n'y craignez perſonne, & que vous entendez Origéne auſſi bien que Martyr & Aubertin, & qu'il n'eſt point néceſſaire d'avoir controverſé pour cela, & qu'il ne faut qu'avoir du bon ſens & de la raiſon: comme il n'eſt pas beſoin d'avoir avocaſſé pour ſavoir ſi vous devez de l'argent à votre voiſin, ou ſi vous

ne

ne lui en devez pas. Qui eſt encore une de ces ſimilitudes, que vous employez ſans qu' il y ait rien de ſemblable; car il ne vous eſt pas beſoin d'Etude pour ſavoir ce que vous devez; & quand vous l' auriez oublié, vos Créanciers vous l' aprendroient en vous produiſant vos obligations. Mais pour bien traiter les Controverſes de la façon qu' on fait aujourd' hui, & par la Parole de Dieu, & par les Péres, & par la Raiſon, il faut avoir beaucoup lû; & beaucoup retenu, & avoir médité à fond les matiéres. Et il ne ſuffit pas d' avoir de l' eſprit, ſi le jugement n' y préſide; & il eſt ſur tout néceſſaire d' avoir pour but de connoître la vérité: car celui qui ſe propoſe d' accommoder ſa créance à ſes affaires & à ſes intérêts humains, n' y réüſſira jamais. Enfin, il ne faut pas croire ſavoir, avant que d' avoir apris; car quiconque préſume ainſi de ſoi-même, n' aprend jamais rien. Vous n' avez nullement compris ce que je vous ai dit ſur ce ſujet en mes précédentes, que s' il vous étoit ſi aiſé de nous arracher le Paſſage d' Origéne, vous le deviez faire paroître dans vos *Origeniana*; car je n' ai pas voulu dire que vous y deviez inſérer le Paſſage tout au long, il ſuffira qu' on le voye dans le Texte même d' Origéne, où chacun le pourra conſulter: mais je voulois dire que ſi vous euſſiez eu quelque choſe de ſolide à répondre à ce Paſſage, vous l' euſſiez fait dans vos Notes; où vous ſouffrirez, s' il vous plaît, que je vous diſe que vous ne répartez rien qui ait la moindre vrai-ſemblance. C' eſt ce que je me contenterai de montrer ici en peu de mots, parce que j' en ai traité plus au long dans mes Obſervations ſur vos *Origeniana*, qu' il vous a plû me faire voir devant que de les publier.

Vous accordez dès l' entrée à Origéne, que le Pain de l' Euchariſtie ne ſanctifie pas de ſa nature; & par là vous accordez ſans le ſavoir, que ce n' eſt pas Jeſus Chriſt: car il eſt très certain que Jeſus

Christ, vrai Dieu & vrai Homme, sanctifie de sa Nature, *& s'est sanctifié soi même, afin que nous aussi soyons sanctifiez en vérité*. Jean 17. 9. *Et qu'il nous a été fait justice, & sanctification*. 1.Cor.1. 30. C'est pourquoi, dit l'Apôtre, Heb. 2. 11. *que celui qui sanctifie*, qui est Jesus Christ, *& ceux qui sont sanctifiez*, qui sont les Fidéles, *sont tous d'un*, c'est-à dire, d'une même nature. Et sur les mots d'Origéne touchant le Sacrement de l'Eucharistie: *Quod sanctificatur per verbum, & obsecrationem, non suapte natura sanctificat utentem;* votre Genebrard dit à la marge: *caute lege, nam panis Domini suapte natura sanctificat*. Et votre Cardinal du Perron, pag. 220. dit que *la question qu'Origéne entreprend de remuer en ce lieu, est à savoir si le Pain du Seigneur nous sanctifie de sa propre nature*, suapte natura, *c'est-à-dire, pour parler sans énigme, si c'est le Corps de Jesus Christ, ou non*. Vous donc qui êtes d'accord qu'il ne sanctifie point de sa nature, vous accordez par conséquent que ce n'est pas Jesus Christ; & si après cette confession vous refusez de venir au Prêche, vous ne devez plus trouver étrange que nous refusions d'aller à la Messe, puisqu'on y adore un Jesus Christ qui ne sanctifie point de sa nature, & ainsi n'est pas le nôtre; car nous tenons que le nôtre sanctifie de sa nature, & tous le Chrétiens le croyent avec nous, hors ceux de l'Ecole de Socin, & autrefois les Arriens & les Photiniens, qui ne croyoient pas qu'il fût Dieu. C'est ainsi que vous vous êtes embarrassé dès le premier mot, & que j'ai eu raison de vous dire que vous feriez bien de parler de toute autre chose, plûtôt que de Controverses, auxquelles vous n'êtes nullement versé, si ce n'est que le mot de *verser* se prenne *inter cisiarios*.

Afin que vous ne fassiez plus de ces fautes, qui sont si grosses, que si vous y persistiez, vous renverseriez toute la Religion Chrêtienne, je vous

eu

en découvrirai la ſource. A quiconque lira le lieu d'Origéne avec tant ſoit peu d'attention, il paroîtra clairement qu'il y eſt parlé de deux choſes, qui ſont ſelon lui tout à fait diſtinctes, & qu'il opoſe même l'une à l'autre, dont l'une eſt le ſigne, l'autre la choſe ſignifiée; l'une le Sacrement, & l'autre le vrai Corps de Jeſus Chriſt. *Et la premiere il l'apelle la viande ſanctifiée par la Parole de Dieu & par la Priére, le Pain du Seigneur, ce qui entre par la bouche le corps typique & ſymbolique.* Et c'eſt de cette premiere qu'il dit qu'elle ne ſanctifie pas de ſa nature celui qui en uſe; car ſi elle ſanctifioit de ſa nature, elle ſanctifieroit même celui qui la prend indignement: & perſonne ne ſeroit malade, ni ne mourroit pour en avoir mal uſé, ſelon ce que dit St. Paul, 1. Cor. 11. 30. Il ajoûte que ce Pain du Seigneur n'eſt utile qu'à celui qui y participe avec un eſprit non ſoüillé, & une pure conſcience, & que la manducation de ſoi-même ne nous fait ni bien ni mal, mais que ce qui fait du mal, c'eſt la malice & le péché; & que ce qui fait du bien, c'eſt la juſtice & droiture qui eſt jointe à la manducation; & qu'à ceci ſe peut apliquer ce que dit St. Paul ſur un autre ſujet, Cor. 8. 8. *Soit que nous mangions, nous n'en avons pas davantage; & ſoit que nous ne mangions point, nous n'en avons pas moins: & que ſi tout ce qui entre par la bouche s'en va au ventre & eſt jetté au retrait.* Matth. 15. 17. donc auſſi cette viande, qui eſt ſanctifiée par la Parole de Dieu & par la Priére, va au ventre, & puis au retrait, ſelon ce qu'elle a de matériel: mais la Priére s'étant faite deſſus, elle devient utile à proportion de la Foi (de celui qui la reçoit) & rend l'eſprit clairvoyant pour regarder à ce qui eſt utile; & ce n'eſt point la matiére du Pain, mais la parole prononcée deſſus, qui la rend utile à celui qui la mange d'une façon convenable au Seigneur. C'eſt là ce qu'il dit du

ſigne. Et après avoir fini ce diſcours par ces mots, *et qui ſoit dit touchant le Corps typique & ſimbolique*, voici comment il paſſe à Jeſus Chriſt même ſignifié par les types & ſymboles qui ſe prennent au Sacrement. *On pouroit auſſi dire beaucoup de choſes du Verbe lui meme, qui a été fait chair & vraye viande, laquelle celui qui mange vivra totalement aux ſiécles des ſiécles, vû que nul méchant ne le peut manger; car s'il étoit poſſible que celui qui demeure méchant mangeât le Verbe qui a été fait chair & le Pain vivant, l'Ecriture ne diroit pas que quiconque mange ce Pain, vivra éternellement.* Il fait donc conſiſter en ceci la difference entre le Sacrement & Jeſus Chriſt, que l'un eſt le Corps typique & ſymbolique de Jeſus Chriſt, & l'autre le Verbe lui-même: l'un, le Pain du Seigneur; & l'autre, le Verbe qui a été fait chair & le Pain vivant: & que le Sacrement ne ſanctifie pas de ſa nature, & ſe mange par les plus indignes, qui n'en ſont pas plus heureux, & ne laiſſent pas de périr. Au lieu que Jeſus Chriſt eſt une Viande qui donne la Vie éternelle à tous ceux qui y participent, & que les méchans ne mangent point.

Origéne donc ayant ſi clairement diſtingué ces deux choſes, l'une de l'autre, à ſavoir le Sacrement de notre Seigneur Jeſus Chriſt, & attribué à chacun ſes vertus & ſes propriétez; vous expliquez ces paroles comme s'il les confondoit, & les prenoit pour tout un: comme ſi quelqu'un ayant diſtingué le corps et l'ame, et marqué les propriétez de l'un et de l'autre, vous lui faiſiez dire du corps ce qu'il dit de l'ame, ou de l'ame ce qu'il dit du corps. Et c'eſt par cette bévûë que vous faites dire à Origéne, que Jeſus Chriſt ne ſanctifie pas de ſa nature; et qu'afin que la manducation de ſa chair nous ſoit utile, il ne ſuffit pas de la manger: qui eſt ce qu'il dit du Sacrement du Seigneur, mais il le nie de Jeſus Chriſt

en

en paroles très formelles, mettant en cela la différence du Sacrement d' avec Jeſus Chriſt, que pluſieurs participent au Sacrement ſans aucun fruit, mais jamais à Jeſus Chriſt, duquel les méchans ne mangent point, mais qui donne la vie à tous ceux qui y participent.

Et ſuivant cette licence de prendre les paroles d'Origéne en un ſens contraire; s' il apelle *matériel* le Pain du Seigneur, & parle de la matiére du Pain, vous qui n'y croyez point de matiére, dites que par *matériel* il faut entendre, non ce qui a une matiére, mais les accidens attachez à la matiére. En quoi vous opoſant à l'Auteur que vous faites mine d'expliquer, vous contredites auſſi à vous-même: car là où il n' y a point de matiére, il n' y peut avoir d' accidens attachez à la matiére. Des accidens ne peuvent être attachez à ce qui n' eſt plus, & qui a été détruit par la Transſubſtantiation. Tout ainſi donc que par la matiére vous entendez ce qui n' a point de matiére: ainſi *attaché*, en notre langage, ſignifie ce qui n' eſt attaché à rien, des accidens ſans ſujet, des longueurs, largeurs, couleurs, odeurs et ſaveurs; et rien de long, rien de large, rien de coloré, rien d' odorant, rien de ſavoureux. Et au lieu que devant vos erreurs, ſubſiſter *de par ſoi-même*, étoit une propriété particuliére à la ſubſtance, aujourd' hui on veut que cette même propriété convienne auſſi aux accidens. Supoſons néanmoins que par la matiére Origéne ait entendu les accidens du Pain et du Vin qui demeurent après la Transſubſtantiation; peut-on dire avec vérité que ces accidens là vont au ventre, et puis au retrait? N' eſt-il pas vrai que les accidens du Pain et du Vin s' altérent premiérement en la bouche, et puis en l' eſtomach, et puis au ventre? Et que l' Hoſtie n' a plus la même figure, longueur et largeur qu' elle avoit; et que le vin qui étoit au Calice change

de couleur, d' odeur, de saveur, &c. quand il est au ventre? & que la digestion les rend différens de ce qu' ils étoient? qu' il n' y a plus rien de semblable, & qu' on ne peut dire avec vérité que ce soient les mêmes accidens? Il faut donc par la matiére qui descend au ventre, & puis est jettée au retrait, entendre, non les accidens, mais ce que les paroles sonnent, c' est à dire la matiére, qui ne laisse pas d' y être elle-même, quoi que les accidens soient changez. Pour prévenir cette Objection, vous dites que ces accidens se changent dans l' estomach en une nouvelle substance, dont une partie nourrit nos corps, et l' autre va au retrait. Si bien que ce mot de *matiére* a bien des significations dedans votre Calepin, qui n' ont jamais été marquées par aucun Lexicographe; car au langage ordinaire par la matiére du Pain, on entend la substance, & Origéne même l' explique ainsi, lib. 4. περὶ ἀρχῶν où il dit que par le mot de *matiére*, il entend *eam substantiam quae subesse corporalibus dicitur*. Et vous-même le prenez ainsi, quand vous nommez l' Hostie Pain matériel avant la consécration; et puis selon vous-même le mot de *matiére* signifie les accidens du Pain attachez à la matiére: & vous voulez de plus qu' on apelle de ce même nom les mêmes accidens, quand ils ne sont plus attachez à la matiére, parce qu' elle est détruite et abolie; & qu' encore par là s' entendent d' autres accidens, auxquels sont changez ceux-ci par la chaleur de l' estomac. Enfin par ce même mot de *matiére* est signifiée, selon vous, une nouvelle substance qui se forme de ses accidens, & se change en nourriture ou en excremens. Au lieu donc qu' en ces mots d' Origéne, *selon ce qu' il a de matériel, il va au ventre, & est jetté au retrait*, nous entendons par tout une même matiére, vous entendez, 1. ce qui étoit proprement matiére avant la Transsubstantiation.

ſubſtantiation. 2. des accidens qui tenoient à la matiére. 3. ces mêmes accidens qui ne tiennent plus à rien, quand les mots ſont prononcez, mais ſont encore pourtant les vrais accidens du Pain & du Vin. 4. d'autres accidens qui viennent en leur place, ou dans la bouche, ou dans l'eſtomac, 5. une ſubſtance qui naît de ces mêmes accidens, par une vertu qu'on ne dit point, & nous nourrit ou va au retrait. Mais tout cela ſe réfute par les mots d'Origéne: *Si tout ce qui entre dans la bouche va au ventre, & puis eſt jetté au retrait, auſſi cette Viande qui eſt ſanctifiée par la Parole de Dieu, & par la Priére, ſelon ce qu'elle a de matériel, va au ventre & eſt jettée au retrait.* Laquelle comparaiſon préſupoſe que, ſelon Origéne, cette Viande ſacrées s'apelle matérielle en même ſens que la Viande commune, & va de même au ventre, & puis au retrait, ſans préſupoſer tous ces changemens, imaginaires. Auſſi ſur cela vous ne découvrez point ſur quoi eſt fondée cette nouvelle Théologie, dont nous n'aprenons rien, ni de l'Ecriture, ni des Peres, ni de la raiſon, ni de nos ſens extérieurs, qui ſont tous les moyens que nous avons de nous inſtruire en la connoiſſance des choſes, ſoit du Ciel ou de la Terre; & vous ne nous aprenez point par quelle vertu ſe fait ce nouveau changement des accidens du Pain & du Vin, en une ſubſtance qui nous nourriſſe, & d'où viennent des excremens: & ſi cela ſe fait par les forces de la Nature, ou par la Toute puiſſance de Dieu. Sur quoi vous faites bien de vous taire, parce que vous n'y pourrez répondre ſans tomber en une abſurdité manifeſte: car dire que c'eſt la Nature qui change les accidens en une ſubſtance, c'eſt là faire Dieu, & lui donner pouvoir de créer: ou ſi on répond que c'eſt Dieu qui opére en ce changement, puis que Dieu ſe propoſe quelque but en tout ce qu'il fait, & travaille ou pour ſa gloire,

ou pour le bien de ſes créatures, ſur tout quand il employe ſa Toute-puiſſance à produire quelque effet miraculeux; je demande ſi cela ſert à ſa gloire ou à notre bien, *Quod accidentia Panis mutantur in ſtercora*, qui eſt une Théologie ſi honteuſe, que je ne l'oſe mettre en François: & notre Siécle qui a tant fait de mots pour exprimer les nouvelles créances, n'en a point encore fait pour exprimer celle-ci; car on ne peut ſe ſervir de celui de Transſubſtantiation, puis qu'il ne s'agit pas d'un changement de ſubſtance, mais d'accidens. Il faudroit donc au lieu de *Transſubſtantiatio*, l'apeller *Transaccidentatio;* encore ce mot ne ſuffiroit pas, puis qu'il ne s'agit pas de changer des accidens en d'autres accidens, mais des accidens en une ſubſtance. Pour donc exprimer tous les deux, il faudroit dire *Transaccidentisſubſtantiatio*.

Après avoir ainſi pris les mots d'Origéne à contre ſens, en ce qu'il y a de principal en ce Paſſage, vous vous méprenez de même en la ſuite: & quand il répéte par trois ou quatre fois que le Sacrement ou Pain d Seigneur eſt conſacré ou ſanctifié par la Priére ou Invocation; vous voulez que par la Priére il entende les mots, *Ceci eſt mon Corps*, qui eſt encore une explication auſſi éloignée que les précédentes; car la Priére ou l'Invocation eſt une demande qui ſe doit adreſſer à Dieu: ce qu'on ne peut dire des mots, *Ceci eſt mon Corps*, qui ne ſont point une demande, mais une déclaration de ce qui eſt: & Jeſus Chriſt en prononçant ces mots, parloit aux Apôtres, & non à ſon Pere.

Enfin, quand Origéne apelle le Sacrement *Corps typique* ou *ſymbolique*, vous entendez le vrai Corps de Jeſus Chriſt, envelopé ſous les types & les ſymboles du Sacrement: mais Origéne l'entend autrement, car il nomme *Corps typique* & *ſymbolique*, ce qu'il venoit d'apeller *Pain matériel* & *la matiére*

tiére du Pain ; & j'ai montré qu'à ce Corps typique il opoſe *le Verbe lui-meme*, c'eſt à dire Jeſus Chriſt, aux mots qui ſuivent immédiatement.

Il paroît par cet éxamen, que votre explication d'Origéne ſe devoit plûtôt nommer refutation d'Origéne; car au lieu de l'expliquer, vous opoſez vôtre Créance à tout ce qu'il dit de plus formel contre vous; & quand il dit blanc, vous entendez noir. Ce qu'il dit du Sacrement, en l'opoſant à Jeſus Chriſt, vous le raportez à Jeſus Chriſt, & lui faites affirmer de Jeſus Chriſt ce qu'il en nie formellement. Quand il dit juſqu'à trois fois que ce Sacrement ſe conſacre par la Priére ou l'Invocation, par là vous entendez des mots qui ne ſont ni Priére ni Invocation. Quand il dit *matériel* & *la matiére du Pain*, vous entendez du Pain ſans matiére, & qui ne conſiſte qu'en accidens. Quand il l'apelle *Corps typique*, *& ſymbolique*, vous entendez le Corps réel de notre Seigneur Jeſus Chriſt. Quand il l'opoſe au Verbe de Dieu, qui eſt Jeſus Chriſt, vous voulez pourtant que ce ſoit Jeſus Chriſt lui même. Enfin, par tout vous trouvez des défaites, en donnant, ſans preuve, à ſes paroles un tout autre ſens: & demeurant cependant accroché ſur ce qu'il dit de Jeſus Chriſt, que nul méchant ne le peut manger, ce qui eſt faux ſelon votre Créance, qui eſt que même les méchans participent réellement à Jeſus Chriſt caché ſous les eſpéces du Pain & du Vin. Or ſi telles expoſitions ſont reçûës, vous avez eu grande raiſon de dire qu'il vous étoit fort aiſé de faire parler Origéne ſelon la Créance de votre Egliſe; car en effet il eſt fort facile de tourner les paroles en un ſens contraire, & de changer les négatives en affirmatives, pour faire dire à un Docteur ce qu'il nie formellement: mais par cette façon d'agir vous ne gagnerez perſonne, que ceux qui lirout vos Ecrits avec une pleine reſolu-

tion de tout croire, & combien euſſiez-vous mieux fait de prendre le Parti de ces grands Hommes de votre Creance, qui avouent ingénûement que ce Paſſage d'Origéne leur eſt fort contraire. Auſſi bien, quoi que vous faſſiez, les mieux ſenſez d'entre les vôtres ne vous croiront pas, voyant la foibleſſe de vos raiſons, & que les Principaux de votre Parti ſont bien d'un autre avis; & entr'eux le Cardinal du Perron, qui a ſoûtenu vôtre Cauſe avec plus d'adreſſe & de ſubtilité, que jamais perſonne. Bellarmin, que vous dites ne lui être en rien inférieur, a un avantage par deſſus lui, qu'il a traité de toutes les Controverſes, ce que n'a pas fait Mr. du Perron: mais en ce que traite Mr. du Perron, il ſurpaſſe de beaucoup Bellarmin.

Mais je combats contre un homme déja plus que demi rendu. Sur ce que je vous avois reproché en mes précedentes, que vous étant fait fort de prouver, & encore bien aiſément qu'Origéne, en ce célébre Paſſage de l'Euchariſtie, n'enſeigne que votre pure Créance, vous vous étes montré ſi foible en l'expoſition que vous lui donnez, qu'il ſemble que vous ayez peur d'être crû, & que vous n'ayez plus ce même eſprit qui paroît ſi bon ſur d'autres matiéres. Vous dites que tout le monde n'en a pas jugé comme moi, & que c'eſt par préoccupation, que j'en parle ainſi. Mais ce que j'ai dit, je l'ai prouvé dans les Obſervations que j'ai faites ſur vos *Origeniana*, * & notamment ſur ce Paſſage: et c'eſt ce que vous aviez à réfuter, pour dire quelque choſe à propos; mais au lieu

* *Voici le Paſſage des* Origeniana *de Mr. Huet que nous inférons ici, afin qu'on n'aye pas la peine de le chercher p.* 179. Materia autem illa conſtans panis, quam in ſeceſſum ejici ait, ea ſunt accidentia materiae panis

lieu de cela, vous me renvoyez à vos Apoſtilles que je n' ai pas vûës, ni ne puis voir, ſi vous ne me les communiquez : & pour égarer la queſtion, comme trop deſavantageuſe pour vous, vous en mettez une autre ſur le tapis, qui n' a rien de commun avec celle-ci ; *& de cepis interrogatus, reſpondes de alliis.*

Cette queſtion eſt celle du Culte & de l' Invocation des Anges, ſur quoi nous n' avons pas grand ſujet de nous mettre en peine de ce que nous en ont dit les anciens Docteurs, voyant que votre pratique eſt contraire à la déciſion des Apôtres ; car Saint Paul qui écrit aux Hebreux touchant les Anges, Chap. 1. Verſ. 14. *que ce ſont des Eſprits adminiſtrateurs, envoyez pour ſervir pour l' amour, de*

panis inhaerentia & ejus propria quae corrupta a ſtomacho & in novam converſa ſubſtantiam vel in feceſſum abeunt vel humani corporis formam induunt. Precationem vero illam quae panem comedentibus utilem efficit, & ſermonem ſuper panem prolatum quid aliud eſſe dicam quam myſtica illa verba quibus Panis conſecratur & quae εὐχην ac myſticam precem nonnulli Patres appellant, quia precationem licet non expreſſam involvunt, qua Deum rogat Sacerdos ut prolatis a ſe myſticis verbis idem efficiat quod olim effecit, cum eadem ipſe proferret, atque per haec cum Panis in Chriſti Corpus efficiatur converſio, comedentem accidentia illa minime juvant, ſed per myſtica illa verba fit ut eſu Corporis Chriſti adjuventur. Typicum denique & Symbolicum Corpus appellat, vel quod ſub ſpecie & ſimilitudine Panis deliteſcat, & cum Corpus Chriſti re ipſa ſit typo & ſymbolo, Panis eſſe videatur ; quod idem eſt ac ſi ſacramentale dixiſſet, quia non nudum Chriſti contingimus Corpus, ſed ſub ſymbolis involutum. *Mr. Huet dit pluſieurs choſes pour l' expli-*

de ceux qui doivent recevoir l' héritage du Salut, par là nous aprend que les Anges ſervent comme nous ; mais il ne nous preſcrit nulle part aucun Service qu' on leur doive rendre. Tant s'en faut, vous ſavez ce qu' il dit, Col. 2. 18. *Que nul ne vous maitriſe à ſon plaiſir par humilité d' eſprit, & par ſervice des Anges, s' ingérant en choſes qu' il n' a point vûës ;* car lors le Service des Anges étoit une choſe inouïe, & dont on n' avoit vû nul éxemple en l' Egliſe de Dieu. C' eſt pourquoi lors que Saint Jean, ébloui de la majeſté d' un Ange qui lui aparut, *ſe jetta à ſes pieds pour l' adorer, l' Ange lui dit : Garde que tu ne le faſſe, je ſuis ton Compagnon de ſervice, & de tes Freres qui ont le témoignage de Jeſus : adore Dieu.* Apoc. 19. 10. & 22. 9. Et après des déciſions ſi claires & ſi expreſſes, qui eſt-ce des vrais

l' explication des paroles d' Origéne, 1. que cette matiére du Sacrement qui va au retrait, & qui pourroit faire placer Origéne au rang des Stercoraniſtes, n' eſt point la matiére, mais de ſimples accidens qui ſe digérent & ſe corrompent dans l' eſtomac, & qui enſuite ſe changent dans la ſubſtance du corps, ou paſſent au retrait. En un mot, (1) *il attribue aux accidens, à la blancheur & à la rondeur les effets que les Philoſophes attribuent à la ſubſtance & à la matiére du Pain. Il eſt pourtant difficile de comprendre comment la blancheur ſe digére & paſſe dans la ſubſtance de l' homme, ou va ailleurs. 2. Il ſoûtient que ces paroles* Ceci eſt mon Corps *ſont une Priére implicite, & que pluſieurs Peres lui ont donné ce nom, parce que le Prêtre qui les prononce prie tacitement Jeſus de faire ce qu' il a fait lui-même lors qu' il prononçe ces paroles, ainſi ces termes ont néceſſairement la vertu de changer le Pain en la ſubſtance du Corps de Jeſus Chriſt, puis que leur effet eſt infallible & ne laiſſent pas d' etre à même tems une* Priére *dont l' effet eſt incertain, puis*

que

vrais Chrêtiens, qui ne ſe tiendra plus obligé d'obéïr à Dieu parlant par la bouche des Apôtres & des Anges mêmes, qu' aux Docteurs venus depuis. Cependant nous avons cette conſolation de trouver la

que Dieu n' éxauce pas toûjours ni néceſſairement les Priéres qu'on lui fait. La troiſiéme choſe que dit Mr. Huet ne s' entend qu' avec peine, & j' avoue que je ne pourrois y faire un bon Commentaire, c' eſt que le Pain étant changé par ces paroles Ceci eſt mon Corps, *dans le Corps de Jeſus Chriſt, les accidens* ne ſervent point à celui qui les mange *& qui les digére & qui les jette au retrait; mais par ces* paroles myſtiques nous ſommes nourris ou aidez par la manducation du Corps de Jeſus Chriſt. *Enfin, il aſſure qu' Origéne apelle le Corps de Jeſus Chriſt typique & ſymbolique, parce qu' il eſt caché ſous l' eſpéce & la reſſemblance du Pain; car quoi que ce ſoit* véritablement le Corps de Jeſus Chriſt, cependant il paroît être du Pain en type & en ſymbole, c' eſt comme s' il avoit dit que c' eſt un Corps Sacramental, parce que nous ne le touchons pas nud, mais envelopé ſous des Symboles.

(1) *Il ne doit pas paroître impoſſible à l' Auteur des annotations contraires, ce que nos Peres anciquement ont unanimement confirmé & quoique la raiſon naturellement ne puiſſe point comprendre comme les accidens paſſent au retrait, touttefois il ne s' en ſuit point que cela arrive. Il ne peut non plus comprendre quantité d' autres dogmes de la Religion Chretienne, & qui pourra pourtant nier qu' ils ne ſoient tres infaillibles.* 2. *Il ne faut pas non plus être ſurpris, que ces paroles prononcées par le Prêtre, peuvent s' apeller prierres, quoiqu' elles ayent abſolument la force de tranſubſtantier infailliblement le*

pain

la pureté de notre Créance dans les Ecrits des premiers Docteurs. Irenée au Liv. 2. Chap. 37. *condamne les Invocations des Anges*. Tertullien, au Livre de Preſcriptions, Chap. 33. accuſe les Hérétiques Simoniens de ſervir aux Anges; & Saint Auguſtin de même met au Catalogue des Héretiques ceux qu' il apelle *Angeliques*, leſquels, dit-il, *in Angelorum Cultu fuerunt inclinati*, s' enclinoient au Service des Anges. Et le Concile de Laodicée * dit au Canon 35. *qu' il ne faut point que les Chrétiens laiſſent l' Egliſe de Dieu, & s' en aillent, & reclament les Anges, & faſſent des Aſſemblées, qui ſont des choſes défendues. Si donc quelqu' un ſe trouve ſervir à cette Idolâtrie, qu' il ſoit anatheme, parce qu' il a delaiſſé notre Seigneur Jeſus Chriſt.* Et Théodoret † ſur l' Epître aux Col. Chap. 2. & 3. nous aprend que cette Superſtition s' eſt long tems pratiquée

* *Concil. tom.* 1. *p.* 245.

† *Pag.* 355. *C. &* 359. *D.*

pain en corps de Jeſus Chriſt. St. Juſtin, St. Baſile, & tous les autres Peres de l' Egliſe nomment ces paroles prieres. Mais cette priere par une loix etablie de Jeſus Chriſt a infailliblement la vertû de tranſubſtantier le pain etant la forme d' un tel Sacrement. A l' egard du troiſiéme article que nôtre auteur des annotations heretiques ne peut point entendre la rêponce de Mr. Huet, ce n' eſt pas une conſequence qu' elle ne ſoit veritable & la vraie. Sur ce pied là ont ſouvent de fois parlé tous les Saints Peres comme Origéne, & de plus ſe ſont encore dans des autres paſſages aſſez declares, com' on doit entendre leurs temoignages, on pourroit citer infinités d' exemples, les quels on paſſe ſous ſilence pour etre bref, j' exhorte pourtant le cher Lecteur de lire les contreverſiſtes qui profeſſent la Foy Catholique.

tiquée en Phrygie & Piſidie; & que c' eſt pourquoi le Synode de Laodicée en Phrygie défendit *τὸ τοῖς ἀγγέλοις προσεύχεσθαι de prier les Anges*.

Fût il donc vrai qu' Origéne ait invoqué les Anges, cela ne vous obligeroit pas à l' imiter dans une ſorte de Service ſi expreſſément condamné, tant par l' Ecriture, que par pluſieurs Peres devant & depuis, & par un Concile qui a été inſeré dans le Code de l' Egliſe univerſelle, confirmé par l' Empereur Juſtinien, & publié par feu Monſieur Juſtel; auquel Code ce Canon qui défend de prier les Anges, eſt le 138. J' ai cependant à vous dire qu' Origéne ayant été en ce Point de même ſentiment que nous, vous l' avez mal choiſi pour être Avocat de cette Superſtition. C' eſt ce que vous ne pouvez ignorer, vû que depuis treize ou quatorze ans vous avez fait votre principale étude de la lecture d' Origéne. Et afin que vous ne puiſſiez en prétendre cauſe d' ignorance, je vous avois cité grand nombre de Paſſages tirez de ſes Livres les plus authentiques & les mieux connus, où il répéte ſans ceſſe qu' il ne faut ſervir ni adorer qu' un ſeul Dieu, & qu' à lui ſeul ſe doivent adreſſer toutes les Priéres, & non à aucune créature: d' où il s' enſuit de néceſſité qu' on ne les doit point adreſſer aux Anges des Dieux. Mais afin qu' on ne ſe perſuade pas que je ne combats cette Erreur que par de ſimples conſéquences, voici des Paſſages qui parlent des Anges mêmes en termes formels. Au Livre 5. contre Celſus, p. 323. après qu' il a remarqué que les Anges en l' Ecriture ſont quelquefois nommez Dieux, il nie pourtant *qu' il les faille ſervir & adorer, parce que tous le vœux, toutes les requêtes, priéres & actions de graces ſe doivent adreſſer à Dieu, Seigneur de toutes choſes, par le ſouverain Sacrificateur, qui eſt Dieu & la Parole vive, & plus grand que tous les Anges*, c' eſt à dire, par Jeſus Chriſt. Et page 234. répondant à

Celſus.

Celſus, qui lui objecte que les Juifs adoroient les Anges: *Ils ne ſervent*, dit-il, *qu'à Dieu ſeul, qui eſt Seigneur de toutes choſes*. Item, *Nul de ceux qui s'aſſujettiſſent à la Loi de Moïſe, n'adore les Anges*. Et page 235. *Montrons que Celſus s'abuſe, en ce qu'il croit que les Juifs adorent le Ciel, & les Anges qui ſont au Ciel, ce qui eſt très-éloigné de leur Religion*. Et page 236. après avoir répété cela même des Juifs: *Que s'il eſt beſoin d'Apologie pour nous qui n'adorons non plus les Anges*. Et au Livre 8. page 420. *Il nous faut apaiſer Dieu, qui eſt le Seigneur de toutes choſes, & le prier qu'il nous ſoit favorable*, &c. *Et ſi Celſus veut que Dieu étant réconcilié, il en faille encore apaiſer (ou ſe reconcilier) d'autres; qu'il ſache qu'au mouvement du corps ſon ombre ſe meut auſſi. Ainſi quand quelqu'un s'eſt réconcilié avec Dieu, il s'enſuit qu'il a auſſi pour Amis tous les Anges, Ames, & Eſprits*. Et en l'Homélie ſixiéme ſur Joſué, où il eſt parlé de celui qu'adora Joſué, ſur ce qu'il ſe dit être le Prince de l'Armée de l'Eternel, Joſ. 5. 14. *Joſué* dit-il, *connût non ſeulement qu'il étoit de Dieu, mais qu'il étoit Dieu; car il ne l'eut pas adoré, s'il ne l'eut connu pour Dieu:* c'eſt à dire, qu'il ne ſe fût pas proſterné devant lui, s'il avoit crû que c'étoit un Ange ſimplement. Or ſur ces Paſſages d'Origéne il y a trois choſes à remarquer. La premiére, qu'ils ſont tous tirez, hormis le dernier, non de ces Livres d'Origéne dont il ne nous reſte que les Verſions, qui ont été corrumpuës en pluſieurs façons, & ſouvent même par les Interprétes; mais de ſes Livres contre Celſus, qui ſont ceux de tous ſes Livres qu'il a faits avec plus de ſoin, parce qu'il les écrivit contre un Philoſophe Payen de grande Réputation. La ſeconde, que ce ſont des Paſſages qui diſent en termes clairs, exprès, & formels, qu'il ne faut adorer, ni ſervir, ni prier, ni invoquer, ni adreſſer vœux, Priéres,

ou

ou requêtes à aucun autre qu'à Dieu ; qu'il n'en faut point adreſſer aux Anges, ni à aucune créature, & que cela n'a point été permis, ni autrefois ſous la Loi, ni aujourd'hui ſous l'Evangile : & que pour avoir les Anges favorables, il ſuffit d'invoquer Dieu ſeul. La troiſiéme choſe à remarquer, eſt qu'Origéne ne s'eſt pas contenté de dire cette Doctrine en paſſant, ni pour une, ou deux, ou trois fois, mais qu'il la répéte trés-ſouvent. Témoins les lieux alléguez, & encore autant d'autres que j'ai citez en mes Obſervations ſur vos *Origeniana* *, & beaucoup d'autres ſemblables qu'on trou-

* *Le Paſſage qui a donné lieu à cette diſpute ſe trouve au Livre ſecond des* Origeniana, *Ch. 5. p. 89. là Mr. Huet éxamine les ſentimens bizarres d'Origéne qui donnoit aux Anges des corps ſubtils & legers ; qui les chargeoit du ſoin d'introduire les ames dans les corps des enfans, &c. & il le juſtifie par l'autorité de divers Peres qui ont penſé comme lui. Enfin, il en vient au Culte qu'on rend aux Anges ; il raporte le Paſſage contre Celſus L. 5.* unde omnis Angelorum praecidi videtur invocatio, ſed non ita eſt, nam honores quidem ac preces adhiberi vetat eas quae uni Deo conveniunt, nec adorari vel coli concedit ἀντὶ τοῦ Θεοῦ, at certas quaſdam res cultus exhiberi, certaſque fundi precationes permittit naturae eorum convenientes. Non precationem ergo, ſed precationis modum damnat : *ſans entrer dans la diſpute on pouroit demander* (1) *quel eſpéce de* Culte convient à une créature, *qui peut mériter ou démériter, comme on parle, peut pécher, & faire du bien, fait des progrès dans la foi à proportion que l'ame ou l'Egliſe qui eſt commiſe à ſes ſoins fait dans la Religion & dans la Pieté. Origéne a-t-il pû adreſſer les Priéres à une créature qui marche avec le fidéle dans le chemin du Salut, qui doit être jugée un jour comme nous, qui peut être cenſurée, condamnée,*

en

trouve épars par toutes ſes œuvres. Permettez-moi donc, Monſieur, de vous dire, que je ne puis que je ne m' étonne, & même que je ne me ſcandaliſe, de ce que ſachant toutes ces choſes beaucoup mieux que moi, vous ne laiſſez pas de vouloir qu' il ait invoqué un Ange en pleine Chaire, en préſence de tout un grand Peuple qui écoutoit ſa Prédication; et qu' il ait ainſi détruit dans un lieu ſi public, par une pratique contraire, tout ce qu' il avoit enſeigné tant de fois & par tant d' Ecrits. C' eſt une Objection inſoluble que j' avois faite contre ce qu' on cite d' Origéne, pour établir le Service & l' Invocation des Anges. Et tandis que vous n' y touchez point, ne vous vantez point comme vous faites

en un mot, dont le ſort eſt incertain; cependant c' toit là le Sentiment d' Origéne: il importe peu qu' il ne l'ait avancé qu' en tremblant, ou que Saint Jerôme ſe ſoit écrié, que les Côteaux éntendent la voix, que les Montagnes & les fondemens de la Terre écoutent le Jugement du Seigneur, & que par ces expreſſions metaphoriques on entende les Anges, qui doivent etre jugez, l'erreur n'en eſt pas moins évidente pour être apuyée ſur deux Docteurs, ni la contradiction d' Origéne moins ſenſible, s' il a crû qu' il faloit invoquer des creatures ſuſceptibles de bien & de mal, & qui doivent comparoitre en jugement, pour y recevoir la récompenſe ou la peine de ce qu'elles aut fait.

(1) *L'Auteur de ces annotations ſe fait tout ouvertement connoitre pour un vrai ignorant, puis qu' il ſuppoſe fauſſement que les Anges ſoyent preſentement en état de pouvoir mériter ou déméríter, pécher & faire du bien, s' il avoit lu quelque bon livre Theologien, il auroit clairement vû, qu' encore aux creatures diſtinguées par d'excellentes prerogatives parvient une eſpece de culte, inferieur pourtant à celui, que la Religion attribüe à Dieu comme le premier être.*

faites, d'avoir satisfait à toutes mes Objections; car c'est là bien la principale, c'est celle qui rend & suspect & inutile tout ce qu'on peut alléguer d'ailleurs d'Origéne pour le Service des Anges. Je dis suspect, parce qu'il n'est pas croyable qu'un Docteur qui avoit l'esprit si grand, se soit si visiblement contredit, & ait détruit ce qu'il avoit posé tant de fois comme pour premier principe de sa Créance, qu'il ne faut adorer, ni servir, ni invoquer nul autre que Dieu. Je dis aussi inutile, parce qu'opposant ainsi Origéne à Origéne, & voulant ainsi détruire par un Passage ce qu'il a posé tant de fois ailleurs, delà se recueilliroit qu'il ne le faut plus citer, non plus que tous les autres Docteurs, qui disent & dédisent une même chose; & ne se faut tenir qu'aux Ecrits des Prophetes & Apôtres, qui n'enseignent par tout qu'une même Doctrine. Comment donc n'avez-vous pas même pensé à cette difficulté, *quae una est instar omnium*, sinon parce que vous n'avez pas crû être obligé à l'impossible, ou que vous avez voulu cacher à ceux qui liront votre Ecrit, qu'Origéne étoit aussi exprès sur ce Point, que le peuvent être Luther & Calvin? ce qui auroit pû donner du scandale. Voyons cependant comment vous satisfaites à mes autres Objections, & si vous y répondez de telle sorte que vous ayez juste sujet de vous écrier, comme vous faites, que vous faites voir clair comme les rayons du Soleil, que pas une de mes raisons n'est raisonnable, ni soûtenable, & d'employer cinq ou six lignes après avoir donné vos réponses, à vous aplaudir à vous-même, & à chanter τὰ ἐπινίκια *tanquam re bene gesta*.

Vous faites passer pour ma premiére raison ce que je dois avoir écrit, que vous dites sans aucune preuve que c'est Saint Jérôme qui a interprété les Homélies d'Origéne sur Ezéchiel: ce qui m'étonne, vû que je ne trouve point cette clause dans la Copie qui m'est demeurée; & au fond, ce n'est

pas

pas d' aujourd' hui que je ſai que Saint Jérôme les a traduites, & parce qu' il le dit lui-même. & parce que Rufin le dit après lui dans les lieux que vous cottez. Mais ſi j' ai écrit ce que vous dites, c' eſt une faute de plume qui vient de précipitation; car j' ai voulu dire autre choſe, à ſavoir, qu' encore que Saint Jerôme ait traduit les quatorze Homélies d'Origéne ſur Ezéchiel, on ne ſait pas ſi c' eſt en effet la Traduction de Saint Jérôme qu' on nous produit aujourd' hui, & il y a raiſon d' en douter: & quand cela ſeroit en effet ſa Traduction, il faut au moins avouër que quelqu' autre y a mis la main. C' eſt ce qui paroît ſur tout en ce premier Sermon, où vous prétendez qu' Origéne invoque les Anges. Le Diable y eſt nommé par trois fois *Zabulus*, pour *Diabolus*, qui eſt un mot barbare dont ſe ſervent pluſieurs Anciens, mais Saint Jerôme n' eſt pas du nombre. J' y trouve auſſi les mots de *ſacratim & ſacrate* que je n' entend pas, & qui ne ſont point mots de Saint Jérôme; et *Ezéchiel* y eſt traduit, *imperium Dei*; & *Chobar*, *gravitudo*, pour *gravitas*, qui ſont des fauſſes interprétations, qui ne ſemblent pas pouvoir venir, ni d' Origéne, ni de Saint Jérôme, non plus que ce qu' il dit vers la fin: *Aquilo violentiſſimus ventus, quem alio nomine Dextrum vocamus.* Car en la Langue Hebraïque, qui donne aux Vents des noms pris de leur ſituation, c' eſt le Vent du Midi qu' on apelle *Droit*, mais l' Aquilon ſe nomme *Gauche*. Et quand il dit de Jeſus Chriſt, *Cùm nativitas illius non ex ſemine viri & mulieris ſomno convenientis eſſe credatur*; je vous demande ce qu' il veut dire par *ſomno convenientis*. Et des Juifs un peu plus bas: *Novus annus imminet jam Judaeis, & primus menſis apud eos a novi anni numeratur exordio. Agitur autem Paſcha de numero novi anni. Principium menſium iſte vobis erit in menſibus anni. Ab hoc anno numera mihi quartum menſem, & intellige baptizatum Jeſum in quarto menſe novi anni. Eo enim menſe, qui apud Romanos Januarius nun-*

nuncupatur, baptiſmum Domini factum eſſe cognoſcimus, qui eſt menſis quartus ab anno novo, juxta ſupputationem Hebraeorum. Je vous copie tout ce Paſſage, afin que vous voyiez la capacité de l' Auteur de tout ce diſcours. Il commence par nous dire une grande nouvelle, que *le premier mois des Juifs commence leur nouvel an:* & ainſi diſent nos bonnes gens, que *quand les Vaches vont aux champs, la premiére va devant.* Suit que la Pâque ſe célébre *du nombre du nouvel an*, qui eſt une façon de parler peu intelligible: et qu' on compte le quatriéme mois de cette année, et qu' en ce quatriéme mois, qui eſt celui de Janvier, Jeſus Chriſt a été batiſé; où il fait une étrange bévûë, car il confond l' an ſacré des Juifs, qui commençoit au mois de Mars, avec leur année civile qui commençoit au mois de Septembre. C' eſt de l' an ſacré, qui commençoit en Mars, qu' il eſt dit, Exode 12. 2. *Il vous ſera le premier des mois:* & le quatorziéme de ce même mois, les Juifs célébroient la Pâque; mais l' année civile commençoit ſix mois plus tard, à ſavoir au mois de Septembre; & le mois de Janvier, auquel on croit que Jeſus Chriſt fut batiſé, eſt le quatriéme mois après le mois de Septembre. Ainſi le commencement de ces deux années étant éloigné de ſix mois, cependant l'Auteur de ce Sermon les prend pour tout un, qui eſt une faute trop lourde pour pouvoir être imputée à Origéne, ou à Saint Jérôme. Ce ſont donc pures aditions, leſquelles ſi j' ai imputées à quelque Moine ignorant, de quoi la Copie que j' ai ici ne dit rien, j' ai fondée cette conjecture ſur ce que l' occupation la plus ordinaire des anciens Moines, c' étoit de tranſcrire les Livres, & ſur tout des Peres. Et comme nous leur avons l' obligation d' en avoir conſervé beaucoup, qui ſeroient péris ſans eux, auſſi eſt-ce choſe avérée que l' intérêt de la Religion les a quelquefois

portez

portez à y ôter, ou à y ajoûter. Quoi que c'en soit, le même Auteur qui a fourré dans ce Sermon les barbarismes & les inepties que je viens de remarquer, peut encore avoir ajoûté le Passage que vous citez pour l'Invocation des Anges, que j'ai raison d'avoir pour suspect, parce qu'il est tout à fait contraire à la Doctrine d'Origéne; laquelle raison étant seule plus que suffisante pour me donner sujet de le rejetter, & si fort qu'elle vous a fait peur, & que vous n'avez osé y toucher; les autres que j'y ajoûte, quoi que moins considerables, ne laissent pas d'avoir leur poids. La premiére est qu'en ces paroles, *Suscipe Sermone conversum ab errore pristino, &c.* le Prédicateur parle de lui-même, ou d'un autre: si c'est de lui-même, comme je prétens, ce n'est point Origéne qui parle, qui étoit né en l'Eglise d'un Evêque nommé Leonidas, par lequel il avoit été instruit en la pieté dés sa tendre enfance. Vous repliquerez qu'il parle d'un autre, & que ne prouve point, & je ne prouverai jamais, qu'il ait parlé de soi-même. Je le prouve pourtant par ses propres mots; car s'il avoit parlè d'un autre, & comme vous dites διεκτικῶς, il auroit dit, **Hunc suscipe*. Si vous repliquez que par même raison parlant de soi-même, il devoit dire. *Me suscipe*, & qu'on peut supléer le *Hunc*, aussi bien que le *Me*; je repliquerai que la raison n'est pas pareille, & que de *Me* le suplée souvent, mais non pas le *Hunc*, que je sache, sur tout quand on parle *ex abrupto* de quelqu'un dont on n'avoit rien dit auparavant.

* *Je ne sai si Mr. Bochart a raison, car outre que la Langue Latine souffre cette supression, il n'étoit pas nécessaire qu'Origéne ajoûtât le mot de* Hunc *si le Catéchumène étoit présent, & que le Prédicateur l'indiquât par son* Me.

paravant. Voici des éxemples du *Me*, ou *Mihi*, ou *Nos* ſupléez. Ainſi quand Virgile dit Eclog. 1.

Et ipſum ludere quae vellem calamo permiſit agreſti;

par *ipſum*, il entend *Me ipſum*. Et Æneid. 3. Polydore dit à Enée: *Quid miſerum, Æneа, laceras? jam parce ſepulto, &c. Nam Polydorus ego, hic confixum ferrea texit Telorum ſeges, & jaculis increvit acutis. Miſerum & confixum*, ſupple *Me*, & *ſepulto*, ſupple *Mihi*. Et au même Livre, Anchiſe pour prévenir les maux dont Celaeno les menaçoit, fait cette Priére aux Dieux: *Dii talem avertite caſum; Et placidi prohibete pios*, ſupple *Nos*. Tous cés éxemples s'étant rencontrez dans un ſeul Livre de l'Eneide, combien en trouveroit-on ailleurs? Mais quand il s'agit d'un autre, le *Hunc* n'y ſemble pas néceſſaire. Ainſi Virgile dit, priant pour Auguſte, Georg. lib. 1.

Hunc ſaltem everſo juvenem ſuccurrere ſaeclo,
Ne prohibete, &c.

Et Entellus à Erix, quand il aſſomma le Taureau d'un coup de poing, Æneid. 3.

Hanc tibi, Erix, meliorem animam pro morte Daretis,
Perſolvo.

Et Venus priant Jupiter pour Aſcanius, Æneid. 11.

Hunc tegere, & dirae valeam ſubducere pugnae.

Et Metabus conſacrant à Diane ſa Fille Camille. *ibid.*

Alma tibi hanc, nemorum cultrix Latonia virgo,
Ipſe Pater famulam voveo.

Ou vous devez, ce me ſemble, aquieſcer à tous ces éxemples, ou me prouver par d'autres, qu'on ſuplée le *Hunc* auſſi bien que le *Me*.

Un autre argument que j'employe, c'eſt qu' il n'eſt pas croyable qu'Origéne ait prié un Ange de venir batiſer un Catéchumene, ſoit lui, ou un autre, ce que fait ce Prédicateur en ces mots: *Suſcipe tribuens ei baptiſmum ſecundae regenerationis*. Et là même, je trouve étrange qu' il parle d'une ſeconde régénération, vû que nous ne renaiſſons qu'une fois, & ne ſommes batiſez qu' une fois. Vous dites que par le Batême de la ſeconde régénération, ſe doit entendre de la Pénitence, & que cette façon de parler eſt commune à tous les Péres. Mais puiſqu'elle eſt ſi commune, pourquoi n' en donnez-vous au moins un exemple? Je le veux croire néanmoins pour vous obliger. Apliquez donc cette interprétation aux mots de celui qui parle: *Tribuens ei baptiſmum ſecundae regenerationis*, c' eſt à dire, ſelon vous, *tribuens ei poenitentiam*. Direz-vous encore que cette façon de parler eſt commune à tous les Pêres? Expliquez la donc, & me dites ce que c'eſt que *tribuere poenitentiam*. Ou cela ne ſignifie rien, ce que vous devez répondre pour le plus court; ou il ſignifie, faire la grace à quelqu'un de ſe repentir; & ainſi de peur qu'Origéne ne demande le Batême à un Ange, vous voulez qu' il lui ait demandé la grace de ſe repentir, ſoit pour lui, ou pour d'autres, il n' importe. Et ainſi on peut dire de vous: *Incidit in Scyllam qui vult vitare Charybdim*; ou plûtôt Καπνὸν γε φεύγων, εἰς τὸ πῦρ περιέπεσε. Car vous tombez en une erreur beaucoup pire que celle que vous vouliez éviter; car quand un Ange donneroit le Batéme, il ne feroit que ce que fait le moindre Prêtre, & ce que votre Egliſe permet à une Sage-Femme, à un Juif, à un Payen, en cas de néceſſité. Mais dire que les Anges nous font la grace de nous repentir, c'eſt leur attribuer une vertu qui n'apartient qu'à Dieu ſeul, de quoi ſont d'accord tous les Théologiens. Ici donc ces rayons du Soleil, que vous nous faiſiez

ſiez eſpérer, ont ſouffert une grand éclipſe. Et vous ôterez, ſi vous m'en croyez, de votre dernier Ecrit tout l'Article qui commence par *Hé bien, Monſieur;* car après de telles mépriſes, il ne peut plus être de ſaiſon. Au reſte, afin que vous ſachiez, que c'eſt le Batéme de Cathécuménes, & non la Pénitence, que cet Auteur apelle *baptiſmum* ou *lavacrum ſecundae regenerationis*, liſez l'Homélie 6. ſur le même Ezéchiel, vous y trouverez ces mots: *Si poſt regenerationem lavacri, ſi poſt ſermonem Dei, rurſum peccaverimus, in die qua naſcimur projicimur. Tales ſaepiſſime reperiuntur lavati lavacro ſecundae regenerationis, & non facientes dignos fructus poenitentiae, neque exhilarantes myſterium baptiſmi timore majore ab eo, quem dum Catechumeni eſſent, habuerunt.* En ces paroles, *regeneratio lavacri*, & *lavacrum ſecundae regenerationis*, & *myſterium baptiſmi*, ſont mots ſynonimes; & il paroît qu'il entend le Batême ordinaire, parce qu'il opoſe l'état de ceux qui l'ont reçu, à l'état des Catéchuménes; & que ce n'eſt pas la Pénitence, puis qu'il parle de gens lavez du lavement de la ſeconde régénération, qui ne font pas les fruits digne de pénitence: ce n'eſt donc pas la Pénitence, puis qu'on peut avoir l'un ſans l'autre, & qu'ils ſont opoſez l'un à l'autre. Mais j'ai grand ſujet de douter, ſi vous vous rendez à cette raiſon, vû que dans le Paſſage d'Origéne de l'Euchariſtie, encore qu'Origéne opoſe le Corps typique de Jeſus Chriſt à Jeſus Chriſt lui-même, en ces mots formels: *Et haec quidem de typico ſymbolicoque corpore. Multa porro & de ipſo Verbo dici poſſent;* vous voulez pourtant que cé Corps typique ſoit Jeſus Chriſt lui-même. En l'Homélie 7. ſur Ezéchiel, parlant de celui qui a été batiſé *au nom du Pere, du Fils, & du Saint Eſprit*, il lui dit, *Jam non es Catechumenus, conſecutus es lavacrum ſecundae regenerationis.* Mais il y a *generationis*, & non *rege-*

nerationis, comme aux deux lieux precédens où le *re* a été ajoûté καὶ πλεοναζμὸν, *sed haud dubie vitiosum*.

Pour répondre à ma derniére raiſon, qui eſt que ces mots ne ſont pas liez: *Multitudo militiae coelestis erat laudantium Deum, quando natus est Christus. Omnia Angelis plena sunt. Veni, Angele, &c.* vous y ajoûtez ce qu' il vous plaît, pour y trouver de la liaiſon. Et par ce même art on en trouve entre les bouts rimez. Mais je vous demande là deſſus, ſi vous aprouvez cette conſéquence: lors que Jeſus Chriſt prit chair, tous les Anges dirent l'un à l'autre, puis que Jeſus Chriſt eſt deſcendu en la terre pour l' amour des hommes, pourquoi nous épargnerons-nous? deſcendons auſſi du Ciel. D' où vient qu' il y eût une Armée d' Anges, qui louoient Dieu, quant il nâquit; donc à préſent tout eſt plein d' Anges? S' enſuit-il que parce qu' il en deſcendit une multitude en la naiſſance du Sauveur, il y en ait aujourd' hui par tout? Et parmi cette multitude qu' il preſupoſe être par tout, qui eſt celui qu' il apelle par ces mots, *Veni Angele*, & veut qu' il vienne avec ſes Compagnons pour batiſer, ſoit lui-même, ou un autre Vieillard, qui demandoit le Batême? O combien ſont aiſez à tromper ceux qui ſe payent d' une Monnoye de ſi bas alloi! Et combien faut-il être aveugle, pour préférer un Paſſage ſi defectueux & tiré d' un Sermon plein d' inepties, dont on n' a point l' Original, à tant d' autres excellens Paſſages, où Origéne parle en perſonne, & non par de mauvais truchemens, & nous dit ſa vraye Créance en mots ſi clairs & ſi formels! Et ce qui eſt de plus étrange, eſt que vous faſſiez votre Chef d' œuvre d' une ſi pauvre Objection, & me l' étaliez avec pompe, pour me faire voir que vous étes bien entendu en la Controverſe, & avez eu raiſon de croire facile ce que

le

le Cardinal du Perron n'a oſé entreprendre.

Ayant ainſi ſatisfait à tout ce qu'il y a d'important en vos derniéres, je n'inſiſterai point ſur le reſte, parce que je n'en ai aucun loiſir, & que les Fêtes qui aprochent m'apellent à d'autres penſées. Joint que ce ſont matieres tant rebattües, que je n'y puis plus penſer ſans chagrin, & à peine en pouvons nous rien dire, *quod non dictum ſit priùs.*

Pour me prouver que les Anciens ne joignoient pas le *Rho* & l'*Omicron*, vous m'alléguez *Arundeliana Marmora*, & *Gruteri Inſcriptiones*, qui me ſemble être alléguez peu à propos, parce que dans les Inſcriptions, qui ſe font en Lettres capitales, tels abreges aujourd'hui même ſont inuſitez. Quant aux anciens Livres écrits à la main, je ne ſai ſi vous & moi en avons aſſez vû, & avec aſſez de loiſir pour en bien répondre; c'eſt tout ce qu'auroient pû faire les Scaligers & les Caſaubons.

Vous faites un long article bâti ſur des choſes incertaines, *Chus*, dites-vous *avoit engéndre Nemrod, & donné commencement à la Race Arabique, avant la confuſion des Langues.* Qui eſt-ce qui vous l'a dit? ſont-ce ces anciens Manuſcrits, que vous venez de citer? Suit: *Montrez moi que cette confuſion qui ſurvint ne changea rien à leur Langue, ou n'y changea que peu de choſes.* Montrez moi premiérement que cette confuſion ait ſuivi la Conquête de Nemrod. Je crois au contraire, qu'au premier ſiecle auquel régna Saturne, autrement Noè, les champs n'étoient point diviſez;

* *Non fixus in agris,*
Qui regeret certis finibus arva lapis.

Et ſelon le Prince des Poëtes, Livre premier, 1 Georg.

Nec ſignare quidem, aut partiri limite campum,
Fas erat.

* Tib. *l.* 1. *Eleg.* 3.

C'eſt le ſiécle d'Or que tous les Poëtes nous décrivent. Suivit le ſiécle d'Argent, auquel la Terre fut diviſée, & les hommes commencérent à labourer & à bâtir: *Tum primum ſubiere domos, &c.* Et alors fut bâtie cette prodigieuſe Tour, mais Dieu confondit les Langues des Bâtiſſeurs, & les diſperſa. Après quoi vint le ſiécle d'Airain, auquel Nemrod, grand Chaſſeur devant l'Eternel, ayant commencé par la Chaſſe, devint Guerrier. Virgil.

Tum laqueis captare feras & fallere viſco,
Inventum, & magnos canibus circumdare ſaltus.

Ovid.

Tertia poſt illam ſucceſſit aenea proles,
Saevior ingeniis, & ad horrida promptior arma.

C'eſt qu'Héſiode décrit plus au long. Et ce fut ce Nemrod, qui venant d'Arabie, planta une Colonie de Chuſéens, ou d'Arabes, au delà du Tigre, & nommérent les lieux de leurs noms, qui demeurent encore aujourd'hui, & retinrent leur premiére Langue, que la longue ſuite des ſiécles n'a pas tellement altérée, qu'il n'y ait toûjours eu une très-grande reſſemblance entre la Langue Arabique & la Babylonienne. A cela ſert ce que Diodore, comme les autres Auteurs Payens, attribuant à Ninus les geſtes de Nemrod ſon Pere, dont ils avoient fait un Dieu, dit qu'il fit toutes ſes Conquêtes par le moyen des Arabes. Il n'appartient qu'à M. H. de faire paille de tant de choſes qui ſe rencontrent à prouver une même vérité; les Hiſtoires ſacrées & prophanes, la Langue, les noms des Païs, & de les éxaminer chacune à part par les régles de la démonſtration en Logique; au lieu, que leur force conſiſte en la rencontre & en l'union: *Et quae nil faciunt ſingula, multa juvant.* Liſez dans les Iambes de Gregoire de Nazianze, Carm. 22. comment la Chouette s'étant long-tems défendüe contre celui qui lui reprochoit ſa laideur,

en

en juſtifiant chaque choſe à part, diſant, qu'en ſa groſſe tête elle tenoit de Jupiter ; en ſes yeux bleux, de Minerve, & ainſi du reſte : après qu'elle eut tâché à défendre chaque choſe à part : mais, lui dit-on, ta laideur conſiſte en ce qu'il n'y a que toi en qui ſe trouvent enſemble tous ces défauts. C'eſt le Sophiſme ordinaire, *a conjunctis ad diviſa*.

Vous concluez que *Merodach* Chaldéen, & *Muraudach* Arabe, ne ſont pas de même ſignification, parce qu'il n'en eſt pas de même de *Henri*, & du Grec εἰρωνικὸς qui eſt une comparaiſon qui n'a nul raport, non plus que tant d'autres dont j'ai parlé ci-devant. Car premiérement *Heuri* n'eſt pas un nom François, comme vous croyez ; il eſt Allemand, & s'écrivoit anciennement *Herrich*, c'eſt à dire *puiſſant Seigneur ;* en Suéde on écrit *Erich :* & l'Allemand, & le Grec n'ont comme rien de commun. Puis il y a grande différence entre *Henri* & εἰρωνικὸς. Pour les rendre ſemblables, il faudroit écrire à rebours *Irneh* pour *Henri*, comme un faiſeur d'Almanachs, nommé *Morgart*, qui fut envoyé aux Galéres, pour avoir prédit environ l'an 1620. que *Irneh ed Nobruob*, c'eſt à dire, *Henri de Bourbon*, lors Prince de Condé, ſeroit Roi. J'ai déja remarqué ci devant deux fautes que vous faites en ce même Article ſur le nom de *Merodach*, en voici une troiſiéme : c'eſt pour prouver que *Merodach* eſt un nom compoſé de deux mots, vous alléguez ceux d'*Abraham*, d'*Iſmael*, de *Benjamin*, de *Melchiſedech*, mais cela ne prouve rien. Car de tous ceux que vous alléguez, il n'y en a pas qu'on puiſſe expliquer par une ſimple racine, comme celui de *Merodach*. *Fruſtra fit per plura, quod poteſt fieri per pauciora*.

Si le Scholiaſte de Jérémie, dites-vous, *par les mots τύχη τῆς πόλεως, a voulu dire que Merodach étoit l'Idole de la fortune de la Ville, adieu toutes vos*

conjectures. Mais s' il ne l'a pas voulu dire, adieu la vôtre. Et quand il l'auroit voulu dire, je me ſoucierois bien peu de l'avis de ces perits Grecs, qui eſt fondé ſur rien. Au reſte, pour ſignifier ce que vous dites, les mots de ὁ πόλεως ſeroient ſuperflus. On ſait bien qu'un Idole eſt Idole du lieu où il eſt, ſans qu'il ſoit beſoin de le dire.

Sur ce que la Catene ſur Jérémie, & votre Scholiaſte, s' étant rencontrez en même faute, qui eſt d' avoir raporté à *Merodach*, ce que Théodoret dit de Bel, j' ai dit que le Scholiaſte a ſuivi en cela la Catene; & vous me demandez comment je ſais que la Catene eſt plus ancienne que le Scholiaſte: je répons que je le ſais, parce que le Scholiaſte ne tire rien de Théodoret qui ne ſoit dans la Catene; mais la Catene cite des choſes de Théodoret ſur ce même lieu, qui lui ſont particuliéres: *Victus eſt*, ſe dit très-proprement d' un faux Dieu, ſelon le ſens de ceux qui le ſervent, qui mettent en lui leur confiance; & je l' ai dit de même de vous, qui vous fiant peut étre un peu trop à votre eſprit, croyez le devoir emporter par tout.

Quand je vous ai répété tant de fois que vous ne ſaviez pas telle ou telle choſe avant que je vous l' euſſe apriſe, ce n' étoit pas pour faire trophée de vous avoir enſeigné, comme vous me le reprochez; car je ſuis bien éloigné de faire trophée de peu de choſe: mais pour vous montrer que vous vous ſerviez d' une mauvaiſe défaite, quand vous diſiez, je n' ai pas failli en ce que j' ai ſoûtenu que *Merodach* étoit un Roi, & non un Idole, car je ne ſavois pas les raiſons par leſquelles il paroît que c' eſt plûtôt un Idole. C' eſt ſur quoi j' ai repliqué qu' on ne doit jamais excuſer une erreur par une autre erreur; & que ſi vous ne ſaviez pas toutes ces choſes avant notre Conférence, qui m' a donné ſujet de vous les découvrir, au moins à préſent au lieu de défendre vos prémieres erreurs, vous

devez

devez aquieſcer de bonne grace à la vérité. Mais au lieu de cela, vous conteſtez encore; & ſur ce que j' ai dit que vous ne ſaviez pas que c'étoit choſe ordinaire aux Prophétes, de joindre les faux Dieux par couples, comme ſi tout devoit être perdu, ſi vous aviez avoué tenir quelque choſe de moi: *n' ai je pas lû*, dites-vous, *les Prophétes? & ſi je les ai lûs, n'y ai-je pas lû ce qui y eſt?* Oui, mais il ne paroît pas que vous l' euſſiez remarqué. Quant à ce que vous répétez ſans ceſſe, que vous étes ſans Livres, cela vous pourroit ſervir d' excuſe, ſi vous etiez confiné aux Deſerts de la Thébaïde: mais c' eſt à Paris, où il y a peut-être plus de Livres qu' en lieu du monde, & où connû comme vous étez, & des grands & des petits; vous avez plus d' amis que de cheveux. Au reſte, puis que vous me forcez à venir à ce petil détail, quand vous auriez été parmi tous les Livres, auriez-vous expliqué *Merodach*, ou découvert, comme vous vous en faites fort, que παραδόθη ſe doit changer en παρελύθη. Il eſt vrai que c' eſt peu de choſe, & jamais n'avienne que j' en faſſe gloire; mais tant y a que ce n' eſt pas votre jeu. Sans plus parler du τριγλυφα, qui ſelon vous étoit fort aprochant de τρίχα, vous voulez que je vous remarque une autre de vos corrections que je ne dirai jamais qu' à vous-même, & pour votre bien, de peur qu' après l' avoir miſe dans la marge d' un de mes Livres, vous ne la mettiez dans le corps de quelqu' un des votres. Rufin en ſa premiére Invective, dit de votre Origéne, *Sive ſtat apud Deum, ſive lapſus eſt, ipſe viderit: ſuo domino ſtat aut cadit.* Et pour *domino*, vous avez écrit en marge *damno*, faute d' avoir ſû que c' eſt un Paſſage de Saint Paul, Rom. 14. 4. & que *damno* n' auroit point de ſens? car on peut dire que *cadit aliquis*, mais non pas que *ſtat aliquis damno ſuo*, puis qu' être debout, & ne point tomber, n' eſt pas un dommage.

Quant aux ſix raiſons dont je me ſuis ſervi pour montrer que Merodach étoit un Idole, & non un Roi, comme vous vouliez, *je me ſuis vanté*, dites-vous. *de me démeler de vos ſix raiſons, & je m'en vante encore nonobſtant vos repliquez.* C'eſt bien fait: un homme ne vaut rien s'il n'a du courage. Mais voyons ſi vous tiendrez parole. La premiére raiſon étoit que *Bel*, & *Merodach*, ſont joints enſemble, comme *Bel* & *Nebo*, Eſ. 46. 1 *Gad*, & *Meni*, Eſ. 65. 11. *Moloch*, & *Chün*, Amos 5. 26. ou *Moloch*, & *Remphan*, comme traduit Saint Etienne, Act. 7. 42. D' où je concluois qu' étant choſe ordinaire aux Prophétes de joindre par couples les noms des faux Dieux, comme *Bel*, & *Nebo; Gad*, & *Meni; Moloch*, & *Chüun*, autrement *Remphan;* il eſt fort probable qu' il en eſt de même en Jérémie de *Bel*, & de *Merodach*, qui ſont joints en même conſtruction; & menacez d' un pareil accident: *Bel a été confus, Merodach a été froiſſé.* Et j' ai montré que ce que vous repliquez, que par cette raiſon Babylon ſeroit auſſi un Idole, puis qu' elle eſt auſſi jointe à Bel; car ces mots du Prophéte ſont, *Babylon a été priſe, Bel a été confus*, n' eſt pas ſi abſurde que vous le croyez, puis que Rome une autre Babylon, ſelon Saint Jean, & pluſieurs Anciens, a auſſi paſſé pour Déeſſe elle même. Il eſt vrai, dites-vous là-deſſus, que Babylon a pû être Déeſſe auſſi bien que Rome, mais elle ne l' a pas été. Je l' avouë, & dis plus, que ſi elle avoit été Déeſſe comme Bel, & Merodach; au lieu de deux Divinitez, nous en aurions trois; ce qui feroit contre mon deſſein, qui eſt de montrer que dans les Prophétes les fauſſes Divinitez vont ſouvent par couples. Et ainſi vous parlez pour moi, en montrant que Babylon n' a point paſſé pour Idole. Au reſte, encore que Babylon ſoit jointe à Bel, comme Merodach, il ne s' enſuit pas qu' elle ſoit auſſi Idole comme

Merodach;

Merodach ; car vous verrez par la ſuite qu'en ce même Vers, & Bel, & Merodach ſont nommez Idoles & Dieux de fiente, au lieu que Babylon y eſt diſtinguée expreſſement d'avec les Idoles. Ayez donc un peu de patience avant que de vous vanter de rien.

Ma ſeconde raiſon eſt priſe de ce qui eſt dit dans l'Hebreu de Merodach, חת, *il a été briſé ;* & dans le Grec, παρελύθη, *il a été diſſous* (car j'ai montré qu'il faut ainſi lire pour παρεδόθη, & vous avez aprouvé ma conjecture,) & l'un & l'autre convient mieux à un Idole qu'à un Roi. Et vous aquieſcez pleinement à cette raiſon, & dites que vous ne combattiez mes autres raiſons, que ſur la ſupoſition que je n'euſſe pas celle-là. Et ſur ce que j'ai répondu que votre ſupoſition n'empêche pas que ma raiſon ne ſoit bonne, vous avouez que non ſeulement elle ne l'empêche pas, mais que même elle la confirme; & promettez de n'y pas inſiſter davantage, encore que vous pûſſiez la chicaner au beſoin : ſi bien que de mes ſix raiſons en voici une à laquelle vous vous rendez tout à fait, & reconnoiſſez qu'on ne la peut conteſter ſans chicane. Quand donc vous avez commencé par vous vanter d'avoir de quoi vous démêler de mes ſix raiſons, nonobſtant toutes mes repliques, vous vous vantiez d'une choſe qui n'étoit pas en votre pouvoir, & de laquelle vous êtes déchu, puis que vous aquieſcez à ma ſeconde raiſon; & ſe rendre à l'une, c'eſt ſe rendre à toutes: car une vérité qui ſe prouve par une raiſon ſans replique, eſt auſſi bien vérité, que ſi on la prouvoit par cinquante. Ce n'eſt pas le nombre, mais le poids des raiſons, qui nous doit convaincre, & nous obliger à nous rendre à la verité.

Ma troiſiéme raiſon ne vous paroîtra pas moins forte, quand vous la verrez dans l'Original qui porte ces mots, הכישו עצביה חתו נלוליה. *Les*

Idoles d' elle ont été confus, les Dieux de fiente d' elle ont été briſez. Je traduis ainſi mot à mot, pour vous faire ſavoir que les deux affixes attachées à la fin des mots d' *Idole*, & de *Dieux de fiente*, ſont ſinguliers & féminins, & par conſéquent ſe raportent à *Babylon*, qui eſt un nom féminin, & non à *Bel*, ni à *Merodach*, qui ſont maſculins; laquelle remarque vous tirera de tous les doutes où vous mettent les diverſes Verſions. Il paroît auſſi que cet hemiſtiche explique le précédent. Et par ces Idoles & Dieux de fiente de Babylon, Jérémie entend Bel, & Merodach, dont il venoit de parler. De fait, ayant dit que *Bel a été confus*, & *Merodach briſé*, répétant ces deux mêmes verbes, *Ses Idoles*, dit-il, *ont été confus, ſes Dieux de fiente ont ésé briſez*, ſuivant la coûtume des Prophétes, de répéter une même choſe eu deux façons, & comme diſent les Hebreux, כמלות שנות. Si vous ne ſentez point la force de cette raiſon, je ne puis que je ne conclüe que vous n' étes point verſé en la lecture des Prophétes. Et cela même ſert à rendre inutile votre Objection. *Si Merodach doit être un Idole, parce qu' il eſt joint à Bel, il faudra conclure le même de Babylon, puis qu' elle eſt auſſi jointe à Bel.* Je nie la conſéquence, parce qu' en ce même Verſet Babylon eſt diſtinguée par deux fois d' avec ſes Idoles, quand le Prophéte dit en parlant de Babylon, *ſes Idoles, ſes Dieux de fiente*, ou pour mieux exprimer, *les Idoles d' elle*, &c.

Ma quatriéme raiſon étoit, non que les Babyloniens portoient les noms de leurs Dieux ſans nul changement, (comme vous l' aviez compriſe & la comprenez encore, puis que vous m' alléguez l' éxemple des Egyptiens, deſquels il ne s' agit pas) mais qu' ils formoient ou compoſoient leurs noms de ceux de leurs Dieux. Vous avez un éxemple du premier au nom de Mardochée, en Chaldéen מרדכי *Mordechai*, qui n' eſt

pas

pas le nom de *Merodach*, comme vous ſoupçonnez, & même vous imaginez que je l'ai reconnu, mais c'eſt un nom qui en eſt formé. Et pour éxemple du ſecond, vous avez les noms de *Mardokempad*, *Evilmerdach*, *Merodachbaladan*, qui ſont compoſez de celui de *Merodach*, mais ne ſont pas les mêmes. Ainſi de *Nebo* ou *Nabo*, autre Dieu de Babylone, ſe compoſent *Nabonaſſar*, *Nabopolaſſar*, *Nabuchodonozor*, &c. de *Nergal*, *Nergalſaretſar*; de *Nego*, *Abednego*, &c. De celui de *Bel*, *Belſatſar*, *Belteſatſar*, *Belochus*, *Beluris*, &c. Et je vous ai toûjours écrit, que jamais les Babyloniens n'ont pris les mêmes noms que leurs Dieux, & qu'on n'en peut montrer un ſeul éxemple, comme il eſt très-vrai. Aquieſcez donc à ce que je dis, ou me montrez, ſi vous pouvez, un éxemple du contraire, ou ne me répétez plus, comme vous faites par toutes vos Lettres, que puis que les Gentils portoient quelquefois les noms de leurs Dieux, Merodach a pû être le nom d'un Roi, auſſi bien que le nom d'un Dieu. Non, il n'a pû être l'un & l'autre enſemble. Car ſi cela s'eſt pratiqué parmi quelques-uns des Payens, ſi eſt-ce que les Babyloniens ne l'ont jamais fait.

Vous faites encore la même faute ſur ma cinquiéme raiſon, fondée ſur ce qu'en Babylone, & aux lieux voiſins, on ne trouve point que les lieux ayent été nommez du nom de leurs Rois, ſi ce n'eſt que ces Rois ſoient devenus Dieux. Ainſi la Ville de Ninive a été nommée du nom de *Ninus*, même Dieu que Merodach; & du nom de *Merodach*, ou *Mardoc*, la Province *Mardocaea*; & de Bel, les Portes *Belides*, & le Fleuve *Belias*; & de *Semiramis*, *Semiramidis mons*, *Semiramidis murus*, &c. Mais *Bel*, *Ninus*, *Merodach* ou *Mardoch*, & *Semiramis*, ſont Perſonnes deïfiées. Et hors ceux-là, je ne trouve en Babylone aucun Prince dont

les

les lieux de Babylone, ou autres Voiſins, ayent pris leur dénomination. Vous me repliquez encore, que l'éxemple de *Merodach* n'eſt pas à propos; puis qu'il eſt conteſté entre vous & moi, ſi Merodach eſt un Dieu, ou un Roi. Cela n'eſt-il pas pitoyable? Vous vous étez rendu tout préſentement à une des raiſons, par leſquelles je prouve que Merodach eſt un nom de Dieu, & vous l'avez reconnüe bonne & valable, & vous avouez qu'on ne la peut conteſter ſans chicane. La choſe donc n'eſt plus conteſtée, & vous devez donner le mains, ſans plus vous ſervir de cette réponſe, autrement nous n'aurions jamais fait. Quant aux autres que vous alléguez, qui ont pris les noms de leurs Rois, ſans que j'aye beſoin de les conteſter chacun à part, comme je le pourrois de pluſieurs; il me ſuffit de vous répondre que tous vos éxemples ſont hors de propos, puis qu'il ne s'agit que de Babylone, où vous n'avez point encore trouvé un ſeul lieu qui démente ma maxime.

Ma ſixiéme & derniére raiſon étoit priſe du conſentement des vieux Interprétes Hebreux, Chaldéens, Arabes, & Grecs, qui prennent Merodach pour un Dieu; & après vous être rendu à ma ſeconde raiſon, vous continuez encore à dire que celle-ci eſt la meilleure des ſix raiſons. Et cependant vous ne vous y rendez pas, & vous perſiſtez à être d'un avis contraire, ſans en rendre aucune raiſon; & dites que j'en ai fait de même mille fois dans mon Phaleg, & dans mon Hierozoicon. C'eſt de quoi je vous défie de produire un ſeul éxemple. Au reſte ne me dites plus que c'eſt votre avis; car un avis n'eſt pas avis, quand on ne peut dire pourquoi: & ſur tout quand on y perſiſte, après avoir avoué quelqu'une des raiſons de ceux qui ſont d'un avis contraire; ce que vous faites ici.

Vous

Vous m'aviez écrit ci-devant; que de vouloir corriger le Septante ſur l' Hebreu, ce ſeroit les falſifier, comme un falſifieroit la Verſion que Rufin a faite d' Euſebe en la corrigeant ſur Euſebe. Sur quoi vous ayant averti que par là vous compariez la Verſion des Septante à celle de Rufin qui eſt fort infidéle, vous me compariez à celui qui concluroit que ceux qui bâtiſſoient Carthage, avoient des aîles ſelon Virgile, parce qu' il les compare aux mouches; ou qu' on chaſſoit Amata à coups de fouets, parce qu' il l' accompare à un toupin, & ſoûteniez que bien loin de prétendre que les Septante fuſſent infidéles en leur Verſion, vous les croyiez très-conformes à l' Hebreu. Mais parce que j' ai prouvé, que par votre comparaiſon il eſt évident que vous ſoûteniez le contraire, à préſent vous diſtinguez les degrez d' infidelité, & dites qu' on peut avoüer qu' ils ne ſont pas tout à fait conformes à l' Hebreu, ſans avouer qu' ils ſoient auſſi infidéles que Rufin. Qui eſt tout ce que j' ai prétendu, ayant dit en propres termes que vous ne pouviez apliquer votre comparaiſon priſe de Rufin, ſans avouer que les Septante ſont infidéles comme Rufin, ſi-non à *toto*, comme on dit en l' Ecole, *ſaltem a tanto*. Ne vous ſervez donc plus de vos comparaiſons de mouches & de ſabot, comme vous faiſiez dans vos précédentes. Quant à ce que pour excuſer le Septante, vous préſupoſez que l' Hebreu pour avoir été corrompu en pluſieurs endroits, prenez garde que par là vous ne mettiez tout en incertitude, & ne vous jouez pas d' un Livre ſi Saint, comme vous faites des matiéres dont nous ſommes en conteſtation.

En l' Article qui ſuit, il paroît bien que vous n' avez plus mes Lettres. J' ai dit que je ne fais pas grand état du ſentiment d' un homme inconnu, qui dit que le Manuſcrit dont on s' eſt ſervi pour l' Edition de Sixte, lui ſembloit être ancien de

douze

douze cens ans, & parce qu'il n'en parle que par conjecture, & parce qu'il ne dit point ſur quoi ſa conjecture eſt fondée, parce que nous n'avons de lui qu'un petit diſcours de deux pages en groſſe lettre, qu'il commence par un menſonge, nous donnant pour choſe conſtante que les Septante ont traduit la Bible 301. ans avant Jeſus Chriſt. Sur cela vous me répondiez qu'il s'eſt pû tromper en cette matiére, parce qu'elle eſt fort obſcure; & j'ai repliqué que puis qu'elle eſt fort obſcure, il ne la devoit pas donner pour conſtante, comme il fait en diſant *Conſtat*, &c. Au lieu de cela vous me faites dire que ce qu'il a dit eſt un erreur conſtante, & rebattez encore que la matiére eſt pleine de ténébres, & d'incertitudes, en quoi je vous avois dit, & dis encore, que vous plaidez pour moi.

Revenant encore à la Cruche de Malenoüe, vous dites que je n'ai pas fait voir que les mariez de Cana fuſſent pauvres, pour conclure de là, qu'ils n'avoient pas ſix grands Vaſes de marbre chacun de deux pieds de haut; & que je n'ai non plus fait voir qu'ils ne les avoient point louëz ou empruntez; mais je l'ai aſſez fait voir én remarquant que le Vin leur manqua en un Feſtin, où on ne pouvoit avoir fait d'excès, vû la qualité des aſſiſtans. Et peut-être encore leur manqua l'argent pour pourvoir à ce défaut; car s'ils en avoient eu à ſuffiſance, pourquoi n'y euſſent-ils pas pourvû? Et ne faut point dire que Cana n'étoit qu'une Villette ou Bourg, κώμη, ou peut-être n'y avoit-il pas de Vin à vendre; car Cana étoit une Ville ou Bourg, κώμη, de Galilée. Or aprenons-nous de Joſeph, *De bello Jud.* Lib. 3. Cap. 2. qu'il y avoit en Galilée quantité de Villes & Bourgades, πόλεις πολλαὶ, καὶ τὸ τῆς κώμης πλῆθος, dont la moindre avoit plus de quinze mille Habitans. Et en tels Bourgs il n'eſt pas croyable qu'il n'y ait ni Cabaret ni Hotellerie

tellerie où le Vin ſe vende; ſur tout en un Païs de Vignobles, comme étoit Chanaan. Mais vous, avez-vous montré ce que vous prétendez, qu'il y ait eu en Cana des Sales de Nôces comme à Paris, meublées de Vaſes de marbre? ou que poſé que ces gens fuſſent pauvres, ils les pouvoient avoir empruntées? comme ſi les Pauvres avoient de coûtume d'emprunter des Meubles riches, & non néceſſaires, & dont le tranſport eſt difficile. Et pour vos conjectures ſur le mots qui y ſont gravez, le mieux que vous puiſſiez faire pour votre avantage, c'eſt de n'en parler jamais. Et reſte le mot de λίθιναι, par lequel j'ai prouvé que ces Cruches n'étoient pas de marbre: car ſi elles euſſent été de marbre, Saint Jean n'auroit pas dit ſimplement qu'elles étoient λίθιναι, *de pierre*. Car quand on parle d'un Vaſe, ou d'une Statüe, ou d'une Colonne de marbre, on ne ſe contente pas de dire qu'elle eſt de pierre, qui ſeroit préſuppoſer qu'elle eſt de pierre commune, mais on ſpécifie qu'elle eſt de marbre. Sur cela vous faites un ſyllogiſme en forme: *Si* λίθιναι *convient à toutes ſortes de pierres, il ſignifie auſſi du marbre. Or* λίθιναι *convient à toutes ſortes de pierres. Donc il ſignifie du marbre. Quod erat probandum*, dites-vous, *& ſi cet Argument ne touche point la Queſtion, comme vous m'avez repliqué, il faut brûler la Logique d'Ariſtote*. Un bon Paſſage tiré de quelque Auteur aprouvé, où un Meuble particulier, ou une Statüe, ou un Pilier de marbre, s'apellât ſimplement λίθινον, vaudroit bien mieux que votre Argument, qui ne conclut point du tout, *quod erat probandum*. Car je n'ai pas nié que λίθινον ne ſoit général à tout ce qui eſt de pierre, & par conſequent ne comprenne auſſi le marbre. Mais j'ai niè, & je nierai toûjours, tant que vous m'ayez prouvé le contraire, qu'en parlant d'un Meuble

particulier

particulier fait de marbre, on ſe contente de dire qu' il eſt λίθινος. Il falloit donc que votre Argument fut tel pour conclure ce qui eſt en queſtion, *Tels & tels parlant d' un Vaſe, ou Statüe, ou Pilier de marbre, l'apellent ſimplement* λίθινον. *Or tels & tels ſont bons Auteurs. Donc les bons Auteurs parlant d' un Vaſe*, &c. *de marbre, l' apellent ſimplement* λίθινον. Pour montrer la foibleſſe de votre Argument, ſi vous aviez rencontré le Roi, ou Monſeigneur le Dauphin dans la rüe, vous contenteriez-vous de dire, j' ai rencontré un homme, ou j' ai rencontré un petit garçon? Sans doute que cette façon de parler ſeroit offenſive, encore que le Roi ſoit un homme, & Monſeigneur le Dauphin un petit garçon. Et vous ne ſouffririez pas celui qui diroit que Monſieur H. eſt un vrai Animal, encore que tous les hommes ſoient une eſpéce d' Animaux. Et ceux qui naiſſent dans le mariage mettroient en action quiconque les apelleroit fils naturels de leur Pere, encore qu' ils le ſoient en effet. Et s' ils penſoient échaper par un ſyllogiſme tel que le votre: *Tout enfant qui nait de quel, qu' un par des moyens naturels, eſt ſon enfant naturel. Or vous etes né d' un tel par les moyens naturels. Donc vous êtes ſon fils naturel.* Son ſyllogiſme ne le garentiroit pas d' une bonne Amende. Au lieu donc de vos ſyllogiſmes, cherchez des éxemples, ſi vous voulez parler à propos. Vous me renvoyez au Thréſor d' Etienne, où vous aſſurez que je trouverai ma conviction. Je l' ai conſulté, & n' y ai rien trouvé à propos. Il eſt vrai que αἱ λίθιναι y eſt expoſé, *Statuae lapideae ſeu marmoreae*. Et j' avoüe qu' on pourroit nommer de ce nom général une quantité de Statües, dont les unes ſeroient de pierre, les autres de marbre; mais non une Statüe particuliére, ou quelque nombre de Statües qui ſeroient toutes de marbre; & les éxemples qui ſuivent ne prouvent rien de ſemblable; car il n' y

en

en a que deux, l'un pris du Livre *de Republicâ & legibus Lacedoemoniorum*, qu'on attribüe faussement à Xenophon, comme j'aprens de Demetrius Magnés, cité par Laërce en la Vie de Xenophon, qui parlant de la modestie des Enfans de Lacédémone, dit qu'on n'entend non plus leur parole ἢ τῶν λιθίνων, *que des Statues de pierre*. L'autre est tiré de l'Anthologie, Lib. 2. Cap. 1. où Lucillius se moquant d'un qui couroit mal en la lice des Coureurs, dit qu'on le prenoit pour un homme qui étoit gisant, τιμῆ ἕνεκα τῶν λιθίνων, *pour honorer les Statues de pierre*, Esquels deux exemples je ne vois point que τὰ λίθινα signifie autre chose que les Statues de pierre. Il n'y paroît rien de particulier pour le marbre. Vous vous assuriez donc sans raison & sans fondement, que j'y trouverois ma conviction. Et quand vous auriez prouvé, qu'il y auroit eu du marbre au Temple d'Herode, cela ne feroit rien à propos : car je crois que vous êtes d'accord qu'il n'étoit pas tout de marbre, comme vous prétendez que les Cruches de Cana, que Saint Jean nomme λιθίνας, étoient toutes de marbre. Au contraire, s'il est vrai qu'en ce Temple il y ait eu quelque pierre de marbre, c'est sans doute la moindre partie.

Pour le τρίχα je suis bien aise qu'enfin vous reconnoissiez que τριγχία en aproche plus près que votre τρίγλυφα, de la particuliére signification duquel mot je n'ai pas sujet de me mettre beaucoup en peine, puis que je n'aspire pas à la qualité d'Architecte, & suis bien assuré que ceux qui écrivent contre la liberté trop grandeque se donnent quelques-uns de corrompre les bons Auteurs, n'en auront jamais à moi. Car outre que je tâcherai à ne mettre au jour aucune de mes conjectures, qui ne soit du moins vrai-semblable, je me garderai bien de rien ôter du Texte d'un ancien Auteur, pour mettre ma conjecture à la place,

ce, ſachant qu' il faut ſe garder de remuer les bornes anciennes; & qu' il eſt à craindre que ceux qui fourragent ainſi les bons Livres, au lieu de corriger les fautes, n' en faſſent d' autres plus grandes. Mais cela ne m' empêchera pas, lors qu' il ſe trouve quelque lieu obſcur, & qui arrête le Lecteur, d' en dire mon opinion avec modeſtie, pour tâcher à y donner quelque lumiére, ſoit en l' expliquant; ou même avertiſſant le Lecteur, quand un leger changement le peut rendre plus intelligible, comme en changeant τρίχα en τριγκία. Vous dites que τρίχα peut ſignifier le même que τριγκία, ou quelqu' autre choſe, qu' on ne ſait pas. Je l' avoüe: mais ſi on s' arrête à des poſſibilitez, au lieu de chercher les choſes réelles, on ne remédiera jamais à rien.

Je vous remercie de l' Avis que vous me donnez d' un Alain Bochart, qui a écrit les Annales de Bretagne, encore que je ne le connoiſſe pas pour être de notre Famille. Ma Fille eſt tant ſoit peu mieux, mais n' eſt pas guérie, ni tout à fait hors de péril, *& adhuc ſub judice lis eſt*. Si Dieu lui fait la grace de ſe relever, je ne crois pas que ce ſoit avant le Printems. Quand je la verrai en meilleur état, je ne manquerai pas à vous en donner avis, puis que vous me faites la grace d' y prendre un intérêt ſi particulier. Auſſi ferai-je toute ma vie en tout ce qui vous concerne. Et je ſerois très-marri que des Ecrits que je ne tiens pas importans, aportaſſent la moindre altération à notre ancienne amitié. Je vous conjure donc de finir, puis que deſormais les choſes ſont aſſez éclaircies; & que quand nous nous écrirons, ce ſoit plûtôt de quelqu' autre ſujet: auſſi bien ſeroit-il mal aiſé, à vous, & à moi, de rien dire qui n' ait déja été dit ſur des Matiéres tant débattües. J' ajoûterai donc ſeulement que de ma part j' ai le cœur auſſi

plein

plein que jamais d'affection de vous ſervir en tout ce peu que je pourrai, comme étant en toute ſincérité,

MONSIEUR,

Votre très-humble & très-obéïſſant Serviteur,

BOCHART.

De Caen, ce Jeudi 23. Décemb. 1666.

LETTRE DE MR. HUET,

A Monſieur Bochart, Miniſtre de la Religion P. Réformée à Caën.

MONSIEUR,

Après m'avoir vû garder le ſilence pendant plus de quatre mois, vous avez eu ſujet de croire que je le garderois toûjours, & que la derniére Lettre que vous me fites l'honneur de m'écrire, lors que j'étois encore à Paris, demeureroit ſans Réponſe. Je le croyois comme vous, Monſieur; & quoi que je me trouvaſſe très indignement traité par cet Ecrit, & que les vingt-ſept grandes Pages qu'il contient ne ſoient qu'une ſuite d'Injures & d'Invectives contre moi, j'eſpérois néanmoins qu'en ſouffrant vos Inſultes avec patience & ſans replique, vous me loüeriez au moins de ma moderation; & qu'après m'avoir reproché tant d'autres

défauts

defauts, vous avoüeriez au moins que je n' ai pas celui d' être trop prompt ni trop emporté avec mes Amis. Mais tant s'en faut que vous me fachiez gré de ma retenüe, je vois que vous en tirez avantage. Nos différens, que vous ne mandiez par cette Lettre, que vous aviez tenus cachez, ſont devenus publics parmi ceux de vôtre Parti, qui par des diſcours ambigus donnent à entendre que je me ſuis engagé mal à propos à l' Edition d' Origéne, & que j' y ai avancé de certaines choſes que je ne puis défendre avec raiſon, ni rétracter avec honneur; & ſans s' expliquer davantage. ils font comprendre que cela a été la ſource de nos démêlez, dans leſquels vous avez remporté ſur moi une victoire complette, en m' arrachant par la force de vos raiſons le ſuffrage d' Origéne ſur le ſujet de l' Euchariſtie. Que ce ſuffrage ayant été jusqu' à préſent diſputé aux vôtres par les Catholiques avec un ſuccès douteux, il ne le pourra plus être à l' avenir, puis que je n' ai pû le défendre contre vous, moi qui par l' entrepriſe que j' ai faite, ai dû pénétrer juſqu' au fond de la Doctrine d'Origéne.

Véritablement, Monſieur, après les civilitez réciproques que nous nous ſommes rendües, & une maniére de réconciliation qui s' eſt faite entre nous depuis cette eſpéce de quérelle, j' aurois été bien aiſe qu' elle fut demeurée entiérement aſſoupie. Ces diſcours même de vos gens ne m' obligeroient pas à la renouveller, s' ils ne bleſſoient que moi. Mais voyant que d' un different particulier, vous en avez fait une affaire publique & de Religion, & que mon ſilence donne lieu à des conſéquences ſiniſtres & préjudiciables à la vérité, je ſuis contraint de pratiquer ici voire maxime, & qui doit être la maxime de tous le gens de bien; c'eſt à dire, que comme vous ne voulez être mon Ami que juſqu' aux Autels; & que comme vôtre zéle vous a obligé de

bleſſer

bleſſer ma Réputation, & d'attaquer ma Religion; le mien m'oblige de les défendre, & de vous répondre.

Vous attaquez ma Religion ſur deux Chefs, dont l'un régarde l'Invocation des Anges, & l'autre le Saint Sacrement de l'Euchariſtie. Car dans l'entrepriſe que j'ai faite d'expliquer tous les Dogmes d'Origéne, qui ont été ou condamnez ou notez, ou qui peuvent l'être, ayant rencontré dans l'ordre de mon Traité ceux qui touchent ces deux Points debatus entre vous & nous, je n'ai pû ſans une diſſimulation qui m'eut été reprochable, me diſpenſer d'en parler, & de rechercher les véritables ſentimens de cet Auteur. Je l'ai fait avec toute la modeſtie poſſible, & j'ai eſſayé par là de faire connoître à ceux de l'un & de l'autre Parti, que j'aurois volontiers évité d'entrer dans cette Diſpute, ſi la ſuite de mon Ouvrage ne m'y avoit engagé. Je vous en avois averti, Monſieur, lors que vous prîtes la peine de lire mes Ecrits, quoi que perſonne n'en dût être moins averti que vous; puis que depuis un ſi longtems que j'ai l'honneur d'être de vos Amis, vous ſavez que les Controverſes n'ont jamais été le ſujet de nos Entretiens, & que je vous ai dit cent fois, que j'étois perſuadé, que les conteſtations de Religion aigriſſent d'ordinaire les eſprits; & que c'eſt plûtôt par nos Priéres, & par nos bons Exemples, que par nos Argumens, qu'il faut travailler à la converſion de ceux que nous croyons Hérétiques. En quoi je vous ai trouvé pluſieurs fois de mon avis, & particuliérement lors que le Pere de la Barre, & avant lui un autre Jéſuite vous offrirent d'entrer en controverſe avec vous.

Vous vous ſouvintes de l'avertiſſement que je vous avois donné, & vous conſervâtes vôtre humeur pacifique, lors que vous lûtes mes Obſervations ſur Origéne. Car quoi que j'y euſſe expliqué éxactement, ſelon la Doctrine de l'Egliſe, le Paſſage tant debattu, dont vous vous ſervez pour combattre la

réalité

réalité du Corps & du Sang de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, & que j'y euſſe touché pluſieurs autres Points controverſez; néanmoins vous ne vous y arrêtâtes point, évitant auſſi ſoigneuſement d'entrer en ces Diſputes, que j'aurois fait, ſi la diſpoſition de l'Ouvrage, que j'avois entrepris, ne m'en avoit ôté la liberté. Mais il ne vous plût pas de faire réfléxion là-deſſus lors que vous écrivîtes vos Remarques ſur mes *Origeniana*. Car ayant paſſé legérement preſque ſur toutes les autres matiéres, & n'y ayant mis que de très-courtes Apoſtilles, vous vous donnâtes carriére ſur les Points de Controverſe que j'y ai traitez, & vous n'en avez laiſſé paſſer aucun ſans eſſayer de donner quelque atteinte à ce que j'ai avancé.

Vous commencez par l'Idolâtrie du Pape Marcellin, laquelle j'avois reconnu avoir été atteſtée par les Actes qui portent ſon Nom, quoi que Saint Auguſtin diſputant contre Petilien Donatiſte, n'en demeure pas d'accord. Cela vous a déplû. & vous avez fait une Note pour la conteſter: vous avez fait la même choſe, pour réfuter ce que j'ai dit, que lors qu'on blâme Origéne pour l'Idolâtrie qu'il a commiſe, on eſt forcé de le loüer pour ſa chaſteté qui la lui a fait commettre. Vous n'avez pû ſouffrir non plus ce que j'ai écrit touchant la deſcente de Jeſus Chriſt aux Enfers, ſur laquelle j'avois allégué ce Paſſage de l'Eccléſiaſtique, ch. 24. v. 45. *Penetrabo omnes inferiores partes terrae, & iuſpiciam omnes dormientes, & illuminabo omnes ſperantes in Domino*. Il vous a auſſi déplû que j'ai ſoûtenu que Jeſus Chriſt eſt ſorti du ventre de la Vierge ſa Mere par pénétration, & non de la maniére ordinaire, & que j'aye dit avec l'Egliſe que la Vierge a été éxempte de péché. Vous vous étes enſuite emporté contre le Culte des Anges, que j'ai montré avoir été approuvé par Origéne: & puis contre le Purgatoire, & enfin contre la réalité du Corps & du Sang de Jeſus Chriſt dans le Saint Sacrement.

Il

Il étoit visible par cette affectation, de quel esprit vous étiez pouſſé, & que vous cherchiez noise. Pour moi je continuai de l'éviter, je lûs vos Objections ſans y répondre; & ſachant combien toute ſorte de contradiction vous déplaît, & que s'oppoſer au moindre de vos ſentimens, c'eſt ſe mettre au haſard de perdre votre amitié, je la preferai à mon devoir, qui ſembloit m'engager à quelque Replique. Vous, au contraire, comme ſi vous n'euſſiez pas été ſatisfait de toutes les attaques, que vous m'aviez faites dans votre Ecrit, & que vous ne cherchaſſiez qu'une occaſion de les renouveller, vous prîtes la premiére qui ſe préſenta. Lors que je me juſtifiois à vous de la calomnie que vous m'aviez attirée ſur la prétendüe falſification de ce Paſſage conteſté qui regarde l'Euchariſtie, en perſuadant à pluſieurs que je l'avois tronqué faute d'y pouvoir répondre, & que j'avois coupé le nœud que je ne pouvois délier, il m'arriva de vous écrire entre autres choſes, qu'au fond Origéne ne dit rien en cet endroit que nous ne diſions, & que je n'explique aiſément en un ſens orthodoxe. Vous prîtes feu là-deſſus, vous me répétâtes ce que vous m'aviez déja dit après avoir lû mes *Origeniana*, que je ne devois pas me mêler de Controverſes, que je les traitois ſi foiblement. qu'il ſembloit que j'euſſe peur d'être crû, & que j'euſſe l'eſprit égaré. *Quid dignum tanto*, ajoûtiez-vous, *feret hic promiſſor hiatu?*

S'il paroît dans tout ce procédé, que vous vous êtes laiſsé un peu trop emporter au zéle du Parti, cela paroîtroit bien davantage à qui liroit vos Remarques, où la paſſion & la préoccupation ſont viſibles. Je crus donc aprés tant d'Inſultes, pouvoir me donner la liberté de vous faire connoître que je m'en laſſois, & vous prier de prendre garde que vous ne traitaſſiez plûtôt les Controverſes avec préoccupation, que moi avec égarement d'eſprit. Et pour vous en faire mieux juger, je vous raportai ce que vous m'aviez écrit pour affoiblir les preuves par leſquelles

j' ai montré qu' Origéne n' avoit pas condamné l'Invocation des Anges ; & je vous fis voir les défauts de vos Objections. En quoi il me ſemble que je n' ai pas cherché à *égarer la queſtion* de l'Euchariſtie, comme vous m'en accuſez, & que vous n' avez pas grande raiſon de me dire, que *interrogatus de cepis, reſpondi de alliis :* puis que quand vous m'avez reproché que j' avois l'eſprit égaré en traitant la queſtion de l' Euchariſtie, je n' ai pas dû prendre ce diſcours pour une interrogation, & que j' ai pû vous répondre que vous même aviez l'eſprit préoccupé en traitant la queſtion de l'Invocation des Anges, ſans mériter que vous vous plaigniſſiez que j' ai voulu prendre le change.

Il ne vous en a pas fallu davantage pour vous mettre aux champs ; à peine vingt ſept grandes Pages ſuffiſent-elles pour recevoir l'impreſſion de votre bile. Où les raiſons vous manquent, vous employez les injures & les reproches ; & comme ſi la vérité étoit affoiblie par ma défaite, vous mettez tout en œuvre pour l'avancer. *Pour bien traiter les Controverſes*, dites-vous, *de la façon qu' on fait aujourd' hui, & par la Parole de Dieu, & par les Peres, & par la Raiſon, il faut avoir beaucoup lû & beaucoup retenu, & avoir médité à fond les matiéres ; & il ne ſuffit pas d' avoir de l' eſprit, ſi le jugement n' y préſide ; & il eſt ſur tout néceſſaire d' avoir pour but de connoitre la vérité : car celui qui ſe propoſe d' accomoder ſa creance à ſes affaires & à ſes intérêts humains, n' y réüſſira jamais. Bref il ne faut pas croire ſavoir avant que d' avoir apris ; car quiconque préſume ainſi de ſoi-même, n' apprend rien.* Il ne faut pas être trop fin pour s' appercevoir que vous avez prétendu me dépeindre par ces paroles obliques, qui autrement ſeroient inutiles ; c' eſt à dire, que ſelon vous j' ai peu ou point lû, point retenu, point médité lés matiéres ; que ſi Dieu m' a donné quelche lumiere d' eſprit, il m' a refuſé celle du jugement : mais que mon principal défaut eſt de demeurer volontairement dans l' Erreur, & de n' être Catho-

tholique que par intérêt; & enfin d'être un ignorant préſomptueux. Mais, Monſieur, je vous demanderois volontiers quelle marque de préſomption je vous ai donnée: eſt-ce de n'avoir pas été crédule à vos conjectures, & d'avoir douté que vous doutes fuſſent des véritez? Si cela eſt, vous trouverez bien des gens plus préſomptueux que moi. M'avez-vous ouï quelquefois me vanter avec faſte d'avoir voyagé dans la Paleſtine, l'Arabie, la Chaldée, & l'Ethiopie? M'avez-vous ouï me plaindre de ceux qui ne m'ont loué que ſobrement, & qui dans leurs louanges ne m'ont pas donné des épithetes ſuperlatives? Je vous demanderois de plus quel intérêt vous trouvez que j'aye à demeurer Catholique. Me payet-on des gages par quartier pour cela? me donnet-on ma ſubſiſtance? Du reſte, s'il faut des qualitez ſi eminentes pour bien traiter les Controverſes, d'où vient que non ſeulement tout ce que vous avez de Miniſtres, mais même les moindres de vos Propoſans & de vos Surveillans, à les ouïr ſeroient prêts d'attaquer, & capables de confondre le Cardinal du Perron, s'il revenoit au monde? D'où vient que vous inſtruiſez toutes vos femmes à jargonner des Controverſes, à citer à tort & à travers l'Apocalypſe, & à éblouïr, & étourdir leurs voiſines Catholiques de diſcours & de termes, dont vous leur avez rempli la mémoire, & qu'elles n'entendent pas.

Dans l'eſpérance où je ſuis que vous ne me refuſerez pas une permiſſion que vous accordez à vos Fileuſes, & que vous ne me croires pas moins capable d'entrer en cette lice, que le dernier de vos Crocheteurs: voyons ſi je me pourrai déméler de vos Objections, non ſeulement ſur la queſtion de l'Invocation des Anges, mais encore ſur celle de l'Euchariſtie, ſur la quelle vous vous tenez ſi fort, que vous croyez que ç'a été par crainte, & par diſſimulation que je ne vous ai pas répondu, & que n'ayant rien à repartir, je me ſuis jetté ſur l'autre. Commençons

par la premiére. La queſtion eſt de ſavoir quel a été le ſentiment d'Origéne touchant l'Invocation des Anges, & s' il a crû qu'il fût permis de les invoquer.

M' étant propoſé de traiter, comme j' ai dit, dans mes *Origeniana* les queſtions principales dans leſquelles Origéne a ſemblé s' éloigner du ſentiment de l' Egliſe; & voyant que quelques Auteurs de votre Parti, comme feu Voſſius, & tout récemment Mr. Daillé, ſe ſont ſervis de ſon nom pour attaquer la Doctrine Catholique qui permet l' Invocation des Anges; j' ai rapporté les principaux Paſſages d' Origéne, qui peuvent ſervir à l' éclairciſſement de cette queſtion. Le premier eſt pris du cinquiéme Livre contre Celſe, qui dit ſur le ſujet des Anges, qu' il ne nous eſt pas enjoint τὰς διακονουμένας καὶ φέροντας ἡμῖν τὰ παρὰ θεοῦ σέβειν, καὶ προσκυνεῖν ἀντὶ τοῦ θεοῦ. *de les ſervir & adorer au lieu de Dieu: mais qu' il faut adreſſer à Dieu Seigneur de toutes choſes nos Requêtes, Oraiſons, Supplications & Actions de graces, par le Souverain Pontife qui eſt au deſſus de tous les Anges, qui eſt Verbe vivant & Dieu.* J' avois répondu qu' Origéne enſeigne par ces paroles, non pas que toute ſorte de Service & de Culte rendu aux Anges eſt interdit, mais ſeulement le Service & le Culte rendu à Dieu; non pas qu' il n' eſt aucunement permis de les ſervir, mais de les ſervir *au lieu de Dieu;* ἀντὶ τοῦ θεοῦ. Qu' il ne défend pas de leur faire aucune autre ſorte de Priéres, mais qu' il défend ſeulement de leur faire ces ſortes de Priéres qui ne conviennent qu' à Dieu ſeul. Je l' avois prouvé par ces paroles du Liv. 8. Ἀφιμεθα αὐτὰς καὶ μακαρίζομεν, ἐγχειριθέντας ὑπὸ τοῦ θεοῦ τὰ λειτουργικὰ γένη ἡμῶν, ἃ μὴ τιμῶν ὀφείλομεν πρὸς θεὸν τιμὴν τούτοις ἀπονέμομεν. *Nous les louons, & les tenons heureux, de ce que les biens qui nous viennent de Dieu leur ſont commis: mais nous ne leur rendons pas l' honneur qui appartient à Dieu.* Ce qui fait voir clairement, qu' il ne condamne pas les Priéres qu' on fait aux Anges, mais le genre de Priéres. J' avois

cité

cité de plus un autre Paſſage du même Livre, par lequel il permet ouvertement qu'on rende aux Anges du Culte, & du Service, uſant du mot, Θεραπεία. Pourvû, dit-il, qu'on purge ce mot du ſens abuſif qui y peut être chaché, c'eſt à dire, pourvû que par ce Culte on n'entende pas celui qu'on doit à Dieu. J'avois ajoûté que cette Réponſe dont je me ſers, doit être employée pour expliquer quelques autres Paſſages d'Origéne & des Peres de l'Egliſe, que vos Docteurs ont accoûtumé de nous objecter ſur ce ſujet. Car lors que ces Peres diſent, ou qu'il n'eſt permis d'invoquer que Dieu ſeul, ou qu'il ne faut point invoquer les Anges ni le Saints, il faut entendre qu'on ne doit invoquer que Dieu ſeul du genre d'invocation qui lui convient, & que ce ſeroit un crime d'appliquer aux Anges ce même genre d'invocation: mais qu'il eſt permis cependant d'invoquer les Anges d'un autre genre d'invocation infiniment différente de la prémiere, & convenable à leur nature crée; ce que l'Egliſe & l'Ecole diſtinguent, quand elles diſent que le Culte de Latrie apartient à Dieu ſeul, & le Culte de Dulie aux Anges, & aux Saints. Pour derniére preuve & tout à fait convaincante, je m'étois ſervi de ces paroles tirées de ſa premiére Homelie ſur Ezechiel: *Multitudo militiae coeleſtis erat laudantium & glorificantium Deum, quando natus eſt Chriſtus. Omnia Angelis plena ſunt: veni, Angele, ſuſcipe ſermone converſum ab errore priſtino, a doctrina daemoniorum, ab iniquitate in altum loquente; ſuſcipiens eum quaſi medicus bonus confove atque inſtitue: parvulus eſt, hodie naſcitur ſenex repueraſcens; & ſuſcipe tribuens ei baptiſmum ſecundae regenerationis, & advoca tibi alios ſocios miniſterii tui, ut cuncti pariter eos qui decepti ſunt, erudiatis ad fidem.* Ce qui eſt très-net, & ne ſouffre point d'exception. Je concluois enfin cette queſtion, en diſant que notre droit eſt ſi apparent en cette cauſe, que quelques uns des vôtres convaincus de la vérité, avoient avoué qu'on pouvoit invoquer les Anges.

Puis que l'envie de controverſer vous poſſédoit au point que vous me l'avez fait paroître par vos Remarques, il vous tomboit en charge de prouver que la diſtinction que j'apportois aux Paſſages d'Origéne & des autres Peres, étoit frivole & ſans fondement. Vous deviez me faire voir que lui ou les autres ont dit, que non ſeulement il ne faut pas rendre aux Anges le Culte qui eſt dû à Dieu ſeul, mais même celui qui eſt proportionné à leur nature crée. Au lieu de cela, qu'avez-vous fait? vous m'avez cité ſeize Paſſages d'Origéne, que vous avez pris l'un après l'autre du Livre de Mr. Daillé, *De Cultu religioſo*, que j'avois vûs & revûs avant que vous me les euſſiez produits, & deſquels j'avois déja prévenu l'Objection en gros par ces paroles: *Quam priore loco adhibuimus reſponſionem, eam ipſam uſurpare fere licet adverſus loca aliqua Origenis, aliorumque Patrum, quibus Deo ſoli, nec cuiquam praeterea, cultus tribuendus pronunciatur, & quibus receptam a Catholicis Angelorum invocationem, & ad preces noſtras Deo offerendas allegationem impugnare ſolent Adverſarii.* Mais ce qui me ſurprend davantage, c'eſt que parmi ces ſeize Paſſages, je trouve ceux-là mêmes que vous avez vûs dans mon Ouvrage, & que j'avois expliquez avant même que ce Livre de Mr. Daillé fut imprimé, & vous me les objectez ſans les appuyer d'aucunes repliques, comme s'ils m'étoient nouveaux, & que je n'y euſſe pas déja répondu amplement. Il n'y en a qu'un ſeul qui mérite un plus particulier éclairciſſement; c'eſt celui qui eſt tiré du huitiéme Livre contre Celſe, & dont voici les termes: ἕνα ἓν τὸν ἐπὶ πᾶσι θεὸν ἡμῖν ἐξάμενιστέον, καὶ τοῦτον ἵλεω ἐκτέον, ἐξαμενιζόμενον δ' σεβαστὰ καὶ πάσῃ ἀρετῇ. εἰ δὲ καὶ ἄλλας τινὰς βυλέται μὴ τὸν ἐπὶ πάσιν ἐξαμενίζεσθαι θεὸν καταγνοήσατω ὅτι ὥσπερ τῷ κινυμένῳ σώματι ἀκολυθεῖ ἡ τῆς σκιᾶς αὐτὸ κίνησις; τὸν αὐτὸν τρόπον τῷ ἐξαμενίζεσθαι τὸν ἐπὶ πᾶσι θεὸν, ἕπεται δ' μενιᾶς ἔχειν πάντας τοὺς ἐκείνου φίλους ἀγγέλας, καὶ ψυχὰς,

καὶ

κ᾽ πνᾶ. ματα. *Il nous faut donc appaiſer Dieu ſeul, Seigneur de toutes choſes, & nous le rendre propice, nous conciliant ſa faveur par la pieté & toute ſorte de vertu. Que ſi Celſe veut qu' après avoir appaiſé Dieu on en appaiſe encore d' autres; qu' il ſache, que comme le mouvement de l' ombre ſuit celui du corps, de même lors qu' on s' eſt rendu Dieu favorable, on s' eſt aquis par conſequent la faveur de tous les Anges qui ſont ſes amis, des ames, & des eſprits.* Celſe vouloit qu' on ſacrifiât aux Démons, & qu' on les invoquât comme des Dieux, pour obtenir d'eux la ſanté & les biens temporels. Origéne répond, qu' il ne ſe faut rendre favorable que Dieu, voulant dire qu' il eſt le ſeul diſpenſateur de ces biens, pour leſquels Celſe vouloit qu' on ſe rendit les Démons favorables, & qu' il ne les faut attendre que de Dieu; mais il n' exclut pas l' Invocation des Anges, auſquels nous demandons, non pas les biens qui ne dépendent que de Dieu, mais leur interceſſion pour les obtenir. Il ajoûte que ſi quelqu' un veut, qu' aprés avoir appaiſé Dieu, on en appaiſe d' autres, il doit ſavoir qu' ayant Dieu favorable, on a auſſi les Anges favorables; ce qui eſt conforme à notre Doctrine, & au bon ſens. Car nous croyons que quand on a obtenu une grace de Dieu, l' interceſſion des Anges n' eſt point néceſſaire pour obtenir cette même grace: que ſi Dieu, par éxemple, m' a accordé le pardon d' une offenſe, c' eſt en vain que j' employe le crédit des Anges pour obtenir ce même pardon. Enfin, Origéne conclut que les Anges travaillent auprès de Dieu pour ceux, qui ſe ſont rendus dignes des faveurs céleſtes, prient pour eux, & prient avec eux.

M' ayant étalé tous ces Paſſages, vous tâchez, après Mr. Daillé, d' éluder la force d' un des miens, tiré du huitiéme Livre contre Celſe. Ce Payen diſputant contre les Chrêtiens, qu' il ſavoit adorer le Fils de Dieu conjointement avec ſon Pere, leur objectoit qu' ils devoient donc auſſi adorer ſes Miniſtres,

ſignifiant les Démons par le mot de *Miniſtres*. Origéne lui répond, que s' il entendoit par ce mot ceux qui ſont véritablement ſes Miniſtres, à ſavoir les Anges, & qu' il conclût que les Chrêtiens leur doivent rendre quelque Culte, peut-être qu' en purgeant ce terme de Culte, τῆ θεραπείαν, du maivais ſens qu' on lui peut donner, & le Culte même de ceux qui le rendent, il auroit dit ſa penſée ſur ce ſujet. Mais que puis que par le mot de *Miniſtres*, ſon Adverſaire entend les Démons; on ne ſauroit convaincre les Chrêtiens de leur rendre aucun Culte, puis qu' ils n' adreſſent leur Priéres & leurs Demandes qu' à Dieu par ſon Fils. Il eſt évident qu' Origéne en diſant, que ſi le terme de *Culte* étoit purgé du mauvais ſens qu' il peut recevoir, & le Culte même qui eſt rendu, il en diroit ſa penſée; il n' entend autre choſe, ſinon qu' il ne deſaprouve pas qu' on rende quelque ſorte de Culte aux Anges, pourvû qu' il leur ſoit convenable, & non pas égal à celui de Dieu, comme Celſe le prétendoit. De même qu' au cinquiéme Livre, en parlant du Fils de Dieu, qu' il tenoit inférieur au Pere, par une Erreur que j' ai examinée ailleurs, après avoir dit qu' il ne faut adreſſer nos Priéres & Actions de graces qu' au Pere par ſon Fils, il ajoûte: *Nous ſuplierons auſſi le Verbe, nous l' invoquerons, nous le remercierons, & nous le prierons.* ἐαν δυνώμεθα καταχούειν τ προσευχῆς αυθολεξίας, καὶ καταλήψεως. *Pourvû que nous puiſſions entendre la proprieté & l' abus du mot de Priére:* c' eſt à dire, pourvû qu' on lui faſſe des Priéres différentes & inférieures à celles qu' on fait à Dieu ſon Pere. Quoi que cela ſoit très-clair, vous dites néanmoins que pour vouloir prouver par ce Paſſage du 8. Livre, qu' Origéne a favoriſé l' invocation des Anges, il faut être dans un aveuglement volontaire, comme y étoit d' ordinaire le Cardinal du Perron, qui s' en eſt ſervi, & dont je n' ai jamais vû l'Ecrit ſur cette matiére. Cependant la force de la verité

vous

vous arrache ces paroles: *In eo loco fateor aliquod θεραπείας genus concedi veris Dei miniſtris, quales ſunt Gabriel & Michael.* Mais la préoccupation vous fait ajoûter enſuite, que ce n'eſt pas à moi à deviner quel étoit ce Culte, *qualis eſſet illa θεραπεία*, & moins encore de faire aprouver par Origéne ce qu'il dit tant de fois, que les Juifs, & les Chrêtiens deſaprouvent, à ſavoir que ſous le nom de Culte, *θεραπείας nomine*, on fit quelque ſorte de Priéres aux Anges; particuliérement ayant enſeigné dans ce même endroit, qu'il ne faut prier que Dieu ſeul. Vous n'auriez pas dit que je devine le ſens d'Origéne, ſi vous aviez voulu vous ſouvenir que pour l'expliquer ainſi, je me ſuis fondé ſur d'autres Paſſages, où il dit qu'il ne faut pas adorer les Anges *au lieu de Dieu*, ἀντὶ τοῦ θεοῦ; qu'il ne leur faut pas rendre l'honneur, qui eſt dû à Dieu, τῷ ὀφειλομένῳ πρὸς θεὸν τιμῇ. Vous n'auriez pas dit non plus, que je fais aprouver à Origéne ce qu'il dit tant de fois, que les Juifs & les Chrêtiens deſaprouvent, s'il ne vous avoit plû d'oublier que j'ai fait voir ſi nettement qu'Origéne n'a pas aprouvé ce que les Chrêtiens deſaprouvoient; mais qu'il a aprouvé que l'on rende aux Anges le Culte, qui leur eſt dû, & que les Chrêtiens ont deſaprouvé que l'on rende aux Anges le Culte, qui eſt dû à Dieu. Vous ajoûtez: *Quin cùm dicit Origenes, ſi de veris Dei miniſtris ageretur, ſe fuiſſe repurgaturum, τὸ περὶ τοῦ θεραπεύειν αὐτοὺς σημαινόμενον: quod voce θεραπεύειν a Celſo ſignificatum eſt, non potuit id intelligere quod vis, nempe honores ac preces Angelis non exhibendas quae Deo ſummo propriae ſunt, ſed alias diverſi generis, & naturae creatae convenientes. Neque enim putavit Celſus, aut quiſquam Ethnicorum, qui nos fuerit plane vecors, eosdem honores Dei miniſtris, quos Deo ſummo eſſe exhibendos. Itaque ab hac opinione illorum animos expurgari non fuit opus.* C'eſt à dire, que puis que Celſe, ni aucun Payen n'a jamais été aſſez inſenſé pour croire qu'il falut rendre les mêmes

honneurs aux Miniſtres de Dieu qu'à Dieu même, il n'étoit point beſoin de purger leur eſprit de cette opinion; & que par conſequent Origéne n'a pas voulu dire ce que je prétends, ſavoir qu'on pouvoit faire aux Anges des honneurs, & des Priéres convenables à leur nature crée; mais non pas des honneurs, & des Priéres, qui ne conviennent qu'à Dieu ſeul. Vous vous étes là embaraſſé dans un raiſonnement, d'ou vous aurez de la peine à ſortir. Il ne s'agit pas en cet endroit de l'opinion, qu'avoit Celſe touchant le Culte dû aux Miniſtres de Dieu, mais de l'opinion qu'il avoit de la Doctrine des Chrêtiens touchant le Culte dû aux Miniſtres de Dieu: car Origéne dit expreſſément, que parce que les Chrêtiens rendoient du Culte au Fils de Dieu conjointement avec ſon Pere, ce Payen leur objectoit, qu'ils devoient donc auſſi rendre du Culte à ſes Miniſtres. Il n'eſt donc queſtion que de l'opinion qu'avoit Celſe de la Doctrine des Chrêtiens: de ſorte que quand Origene lui a répondu, que ſi par ce mot de Miniſtres on entendoit les Anges, & qu'on dit qu'il leur faut rendre quelque Culte, peut-être qu'après avoir purgé le mot de Culte de ſes ſignifications impropres, il en diroit ſa penſée, il a voulu purger l'eſprit de ce Philoſophe de l'opinion qu'il avoit, que les Chrêtiens rendoient un même culte aux Anges & à Dieu, & non pas de l'opinion qu'il avoit lui-même, qu'il falloit rendre un même Culte aux Anges & à Dieu. De ces raiſonnement vous paſſez à l'explication du mot θεραπεία, & après en avoir aporté pluſieurs ſignifications, vous concluez qu'il faut que les autres Paſſages d'Origéne nous aprennent dans laquelle de ces ſignifications il s'eſt ſervi de ce mot. C'eſt à quoi je conſens volontiers, croyant avoir aſſez juſtifié par tous les lieux alléguez, & ci-deſſus, & dans mes *Origeniana*, que par le mot de θεραπεία, apliqué à Dieu, il à entendu

tendu un Culte de Latrie; & par le même mot apliqué aux Anges, il à entendu un Culte inférieur au premier, mais pourtant religieux, que nous apellons de Dulie.

Vous venez enſuite à l'important Paſſage de la premiére Homélie d'Ezéchiel, & pour en affoiblir le poids, vous ne voulez pas avoüer que Saint Jérôme ſoit Auteur de la Traduction Latine, qui nous reſte de cette Homélie: *Homiliarum in Ezechielem*, dites-vous, *Hieronymum fuiſſe interpretem, aſſeris quidem, ſed non probas*, Vous ſupoſez de plus que ce Paſſage eſt une Piéce fabriquée par un Moine ignorant: *Illiterati Monachi haec oratio eſt aſſumentum:* en quoi, ſi ma memoire ne me trompe, vous ſuivez encore Mr. Daillé. Davantage vous voulez que celui qui parle en cet endroit, parle de lui même, quand il dit: *Suſcipe ſermone converſum ab errore priſtino*, & que c'étoit quelque Vieillard nouvellement converti, parce qu'il ajoûte: *Parvulus eſt; hodie naſcitur ſenex repueraſcens*. D'où vous concluez qu'Origéne ne peut être Auteur de ce diſcours, étant ſorti de Parens Chrêtiens, & ayant été nourri dans le ſein de l'Egliſe. Vous dites outre cela que celui qui parle, a crû que les Anges peuvent être Miniſtres du Batême, puis qu'il a dit: *Et ſuſcipe tribuens ei Baptiſmum ſecundae regenerationis;* ce que vous ne croyez pas avoir pû tomber dans l'eſprit d'Origéne, cela étant une Doctrine inouïe, & le Batême n'étant pas une ſeconde régénération. Et enfin vous ne trouvez pas que ce diſcours ſoit bien lié: *Multitudo militiae coeleſtis erat laudantium & glorificantium Deum, quando natus eſt Chriſtus. Omnia Angelis plena ſunt. Veni Angele, &c.* C'eſt ainſi que vous prétendez vous débaraſſer de ce Paſſage.

Sur ce que j'avois dit un peu plus bas, que l'ancienne Egliſe a permis l'invocation des Anges, vous me voulez prouver le contraire par quelques Paſſages de l'Ecriture & des Peres, qui ont déja été

objectez & expliquez un million de fois par tous ceux de votre Religion, & de la nôtre, qui ont écrit des Controverſes. Et enfin vous dites que vous ne connoiſſez point ces gens de votre Parti, qui ont aprouvé, comme je prétens, l'invocation des Anges.

Voila ce que contiennent vos remarques ſur cette matiére, où la chaleur vous a emporté ſi loin, qu'au lieu de vous contenter de quelques apoſtilles, votre réfutation a de beaucoup ſurpaſſé en longueur tout ce que j'en avois écrit. Je ne crûs pas pouvoir mieux choiſir que cet endroit, pour vous faire remarquer votre préoccupation: car je vous fis voir premiérement, que Saint Jérôme eſt le veritable Interpréte des Homélies d'Origéne ſur Ezéchiel; ce que je prouvai par le conſentement des Manuſcrits, des Editions, & de tous le Critiques qui ont éxaminé ces Homélies; dont aucun n'a douté juſqu'à vous, & à Mr. Daillé, que la Traduction qui nous reſte fût de Saint Jérôme, Je le prouvai de plus par Saint Jérôme même, qui dans ſon Livre, *de Scriptoribus Eccleſiaſticis*, reconnoît avoir traduit vingt-huit Homélies d'Origéne ſur Jérémie & ſur Ezechiel. Ce qui fait juſtement le nombre des Homélie de cette Traduction, y en ayant quatorze ſur Jérémie, & quatorze ſur Ezéchiel. Rufin dans le ſeconde Livre de ſon Invective en parle encore plus éxpreſſément, diſant que Saint Jerôme a traduit quatorze Homélies d'Origéne ſur Ezechiel, & citant un grand Paſſage tiré de la Préface que l'on voit en tête de ces Homelies, adreſſée à Vincentius, ami de Saint Jérôme, & que l'on trouve ſouvent nommé dans ſes Ecrits. Je vous demandois enſuite, ſur quelle raiſon vous vous fondiez pour dire que ſupoſé que cette Piéce ne fut pas légitime, c'étoit l'Ouvrage d'un Moine, & d'un Moine ignorant, plûtôt que de quelque ancien Auteur, & à peu près Contemporain de ceux parmi les Ouvrages deſquels

elle

elle se trouve; & si la seule raison que vous en aviez, n'étoit pas qu'elle établit une Doctrine contraire à la vôtre, en quoi votre préoccupation est évidente. Après cela je vous faisois voir que vous vous étiez mépris, quand vous aviez crû que l'Auteur de cette Homélie parloit de soi-même, lors qu'il disoit : *Suscipe sermone conversum ab errore pristino ; parvulus est, hodie nascitur senex repuerascens* : qu'il parloit à des Pénitens, à des Catéchuménes, & à des Néophites; & partant que vous n'aviez pas raison de conclure qu'Origéne n'est pas l'Auteur de cette Homélie, parce qu'il étoit sorti de Parens Chrétiens. Je vous montrois aussi que quand l'Auteur de la Piéce auroit crû que les Anges peuvent être Ministres du Batême, & que le Batême se peut réïtérer, vous n'auriez pas lieu d'inférer que ce ne peut être Origéne, puis qu'il a eu beaucoup d'autres Opinions, & plus extravagantes, & aussi fausses que celle-là; mais que *Baptismus secundae regenerationis* signifie la Penitence, & non le Batême; & je vous fis voir enfin que ce discours n'étoit pas détaché, & sans liaison, comme vous vous le persuadiez, mais fort bien suivi : *Tout est plein d'Anges*, dit-il, *nous en sommes environnez, ils sont présens à tous nos Mystéres ; combien s'en trouva-t-il à la naissance de Jesus Christ. Puis que vous etes donc présens, o Saints Anges, écoutez ma Priére : voici de nouveaux Convertis, &c.*

Vos Objections étant détruites par ces Repliques, ce que vous aviez à faire, c'étoit d'y répondre précisément par votre Lettre, & de justifier ce que vous aviez avancé, ou de vous rendre; mais au lieu de cela, vous vous jettez d'abord sur la question générale, & vous voulez prouver par l'Ecriture, & par les Peres, que l'invocation des Anges que nous pratiquons est criminelle: m'alléguant des Passages que vous m'aviez déja citez dans vos Remarques, & que vous aviez pris la

plûpart

plûpart du Bouclier de la Foi de votre Oncle Mr. du Molin, & dont les nôtres ont donné cent & cent fois la ſolution devant, & après lui. Le premier Paſſage pris de l'Epître aux Hebreux, Chapitre 1. Verſ. 14. eſt conçû en ces termes : *Les Anges ne ſont-ils pas Eſprits adminiſtrateurs, envoyez pour ſervir en faveur de ceux, qui doivent recevoir l'Heritage du ſalut ?* Cela ne conclut rien contre nous : nous reconnoiſſons que les Anges ſont envoyez pour nous aider & pour nous ſervir à aquérir le Ciel; mais ce ſervice eſt un ſervice d'aide & de ſecours, qui n'exclut pas celui que nous leur devons, qui eſt un ſervice de Culte & d'invocation. Le ſeconde eſt tiré de l'Epître aux Coloſſiens Chap. 2. Verſ. 18. *Que nul ne vous trompe par humilité & Religion des Anges, ſe mêlant des choſes qu'il n'a point vûes.* Le Texte Grec porte, θρησκία, que la Vulgate traduit, *Religion*; Eraſme, *Superſtition* : ſuivant quoi, il ſeroit aiſé de vous répondre, auſſi bien que ſuivant l'expoſition de quelques Interprétes, qui expliquent ainſi ce Paſſage : *Que nul ne vous trompe par une fauſſe humilité, & en ſe vantant fauſſement d'avoir vû les Anges, qu'il n'a pas vûs.* D'autres y donnent ce ſens : *Que nul ne vous trompe par une fauſſe humilité, & en feignant de rendre aux Anges un Culte qu'il ne leur rend pas* : ce qui apuye notre Doctrine. Quelques-uns croyent que par les Anges, il faut entendre les Prédicateurs; mais ſans m'arrêter à tout cela, je m'en tiens à ma réponſe ordinaire : l'Apôtre défend en cet endroit de rendre aux Anges le Culte & la Religion qui n'apartient qu'à Dieu, c'eſt à dire, le Culte de Latrie, mais non pas celui de Dulie. Cela eſt confirmé par Saint Jean Chryſoſtome, qui dans l'Homélie 7. ſur cette Epître, dit que quelques uns croyoient alors qu'il ne faloit pas ſe réconcilier avec Dieu par Jeſus Chriſt, mais par les Anges, c'eſt à dire, qu'ils rendoient aux Anges

ges l'honneur, qui eſt dû à Jeſus Chriſt. La plûpart des Interprétes donnent la même explication à ce Paſſage, que lui donne Saint Chryſoſtome. Cette Héréſie dont Simon le Magicien étoit l'Auteur, régnoit particuliérement dans la Phrygie & dans la Piſidie, & ce fut pourquoi le Concile de Laodicée que vous citez, défendit la Priére des Anges : ſoit qu'il entendit ſeulement cette ſorte de Priére qui apartient à Jeſus Chriſt ; ſoit qu'à cauſe de l'abus auquel ce Peuple étoit ſujet, il la défendit abſolument, juſqu'à ce que les éſprits fuſſent revenus de cette mauvaiſe diſpoſition dans la quelle ils étoient alors. Vous en conviendrez, ſi vous voulez éxaminer les termes du Concile : *Il ne faut point que les Chretiens laiſſent l'Egliſe de Dieu, & s'en aillent, & reclament les Anges, & faſſent des Aſſemblées, qui ſont choſes defendues. Si donc quelqu'un ſe trouve ſervir à cette ſecrete Idolâtrie, qu'il ſoit anathéme, parce qu'il a laiſſé notre Seigneur Jeſus Chriſt & s'eſt donné a l'Idolâtrie.* Ne voyez-vous pas qu'il condamne ceux qui laiſſent l'Egliſe de Dieu pour reclamer les Anges ; qui abandonnent Jeſus Chriſt pour le ſuivre ; & qui leur rendent une ſecrete Idolâtrie? C'eſt de quoi les Catholiques ſont bien éloignez ; il ne laiſſent ni Jeſus Chriſt, ni l'Egliſe de Dieu, pour reclamer les Anges ; mais ils reclament les Anges pour obtenir, par leur interceſſion, la grace de Dieu, que le Sang de Jeſus Chriſt nous a méritée. Ils ne leur rendent point de ſecrete Idolâtrie, mais ils leur rendent ouvertement un Culte, qui eſt propre & convenable à leur nature. Donc quand Théodoret, que vous alléguez, a dit que le Concile de Laodicée a défendu les Priéres des Anges, il faut expliquer Théodoret par le Concile, & non pas le Concile par Théodoret, & dire qu'il a entendu des Priéres qui n'apartiennent qu'à Dieu, des Priéres qui ſont abuſives, & qui dégénérent en

Ido-

Idolâtrie, quand' elles ſont rendües aux Anges. La même réponſe ſert à expliquer les deux Paſſages tiréz de l' Apocalypſe, Ch. 19. Verſ. 10. & Ch. 22. Verſ. 9. où l' Ange refuſe le Culte que Saint Jean lui vouloit rendre. Cet Apôtre le prenoit pour Dieu, & l' adoroit comme Dieu; l' Ange l' avertit qu' il eſt une créature comme lui, créé pour ſervir Dieu comme lui; que ce Culte de Latrie qu' il lui veut rendre n' apartient qu' à Dieu ſeul: mais il ne refuſe pas le Culte de Dulie. Ainſi quand Irenée que vous me produiſez, condamne au Livre 2. Ch. 57. les invocations des Anges; il entend les invocations abuſives, & le Culte de Latrie, & touche l' Héréſie des Simoniens, dont j' ai parlé, qu' il note plus expreſſement au Livre 1. Chap. 20. Que vous peuvent donc ſervir Tertullien & Saint Auguſtin, que vous m' objectez, dont le premier au Livre des Preſcriptions Chap. 33. & l' autre dans ſon Livre des Héréſies, mettent au nombre des Hérétiques les Simoniens & les Angéliques, parce qu' il étoient enclins au Culte des Anges; puis que par ce Culte ces Auteurs entendent un Culte d' Idolâtrie, que ces Heretiques rendoient aux Anges, laiſſant Dieu pour les ſervir. Vous voyez, Monſieur, que toutes ces Allégations, que vous m'avez faites ſur la queſtion générale, de l' Invocation des Anges, ne vous ſont pas moins inutiles, qu' elles ſont hors de propos.

Delà vous venéz à Origéne, & vous me répétez la plûpart de ces mêmes Paſſages, dont vous vous étiez ſervi dans vos Remarques, & Mr. Daillé avant vous, dans ſon Livre que j' ai cité. Pour moi, je ne vous répéterai par ces ſolutions & ces explications que j' y ai données; je vous alléguerai ſeulement deux Paſſages, qui font voir bien clairement en quel ſens il faut prendre tous ceux, que vous citez. Origéne dans le 3. Livre contre Celſe enſeigne que προσκυνεῖν καὶ θαυμάζειν, καὶ σέβειν λόγῳ μόνον τὸν ταῦτα πεποιηκότα. *Il faut adorer & admirer*,

rer, & ſervir celui-là ſeul qui a fait toutes ces choſes. Il parle de la beauté du monde. Comment entendez-vous ce qu'il dit, qu'il ne faut admirer que Dieu ? Veut-il dire que ce ſoit un crime d'admirer quelque créature ? Vous ſerez forcé de répondre qu'il faut admirer Dieu d'une autre ſorte d'admiration que les créatures. Dans le cinquiéme Livre du même Ouvrage, Origéne dit qu'il faut adreſſer à Dieu toutes nos Requêtes, Oraiſons, Suplications, & Actions de graces. Croyez-vous qu'Origéne ait interdit par ces paroles toutes ſortes de Priéres, de Requêtes, & d'Actions de graces ? Penſez-vous qu'il veuille accuſer de péché ceux qui préſentent des Requêtes aux Rois, qui demandent des graces par des Priéres, & qui remercient ceux qui les leur ont accordées ? Vous devez répondre ce que nous répondons, qu'il a defendu ſeulement d'adreſſer aux Créatures, les Requêtes, Priéres, & Actions de graces, qui conviennent à Dieu ſeul ; mais non pas celles qui ſont d'un genre inférieur & propre aux Créatures.

Il me ſemble que vous n'avez pas eu ſujet de vous étonner, moins encore de vous ſcandaliſer, comme vous faites, que moi ayant vû les Paſſages que vous m'objectez, comme vous les avez vûs ; mais les entendant autrement que vous, j'aye prétendu qu'Origéne a invoqué un Ange en pleine Chaire. Si vous aviez la docilité qu'avoient vos Peres, pour écouter la voix de l'Egliſe ; les dogmes qu'elle enſeigne, & les preuves dont je me ſers pour les apuyer, ne vous ſcandaliſeroient pas : *Pax multa diligentibus legem ejus, & non eſt illis ſcandalum*. Je me ſcandaliſe moi-même, qu'après avoir lû dans mes *Origeniana*, ces paroles que je vous ai déja citées : *Quam priore loco adhibuimus reſponſionem, eam ipſam uſurpare licet adverſus loca aliqua Origenis, aliorumque Patrum, quibus Deo Patri, nec cuiquam praeterea cultus tribuendus renuntiatur ;* vous me diſiez, comme ſi vous ne les aviez pas lûës, que vos Objections, qui

ne

ne consistent que dans les Passages alléguez, ne se peuvent résoudre; que je n'ai osé entreprendre d'y répondre que cette difficulté *una est instar omnium*, & que je n'y ai point touché, *ou parce que je ne me suis pas crû obligé à l'impossible, ou parce que j'ai voulu cacher à ceux qui liront mon Ecrit, qu'Origéne est aussi exprés là-dessus que le peuvent être Luther ou Calvin, ce qui auroit pû donner du scandale*. Si Luther & Calvin n'étoient pas plus exprès là dessus qu'Origéne, croyez-moi, Monsieur, vous vous trouveriez bien embaraſſé, étant destitué de ces Chefs pour vous conduire, & des armes que vous empruntez d'eux pour vous défendre.

Mais sans plus différer, éxaminons ce Passage de l'Homélie sur Ezéchiel, dans lequel Origéné a si formellement & si expressément invoqué lui-même un Ange; & voyons de quelle sorte vous soûtenez les raisons que vous aviez avancées pour l'éluder. Vous avez nié que Saint Jérôme fut l'Interprète de ces Homelies. Je vous l'avois prouvé par Saint Jérôme même, & par Rufin. Que repliquez-vous à cela? *Je ne trouve point*, dites vous, *cette Clause dans la Copie qui m'est demeurée*. Et moi je la trouve dans celle que vous m'avez laissée, écrite de votre propre main. Inscrivez vous donc en faux, ou retractez cette Réponse. Vous ajoûtez: *Au fond, ce n'est pas d'aujourd'hui que je sai que Saint Jérôme les a traduites, & parce qu'il le dit lui-même, & parce que Rufin le dit dans les lieux que vous cottez*. Pourquoi donc vouliez vous que je le prouvasse, si vous le saviez bien? Etoit-ce pour eprouver ma capacité, ou pour nier tout franc, que Saint Jérôme fût le Traducteur de ces Homélies, si j'avois ignoré ces preuves? Ce qui suit mérite encore d'être raporté: *Mais si j'ai écrit ce que vous dites, c'est une faute de plume qui vient de précipitation*. Quoi, Monsieur, quand il me sera arrivé dans une Copie de quatre cens pages Grecques, d'oublier une ligne par mégarde, comme vous-même l'avez reconnu, vous éle-

verez

verez contre moi toute l' Europe, & vous employerez contre moi votre plume & votre bouche pour me décrier comme un Fauſſaire. Et quand vous aurez nié en termes exprès une vérité conſtante, pour trouver dans cette négative quelque apui à votre Parti, vous en ſerez quitte pour dire que c' eſt une faute de plume qui vient de précipitation. Si cette excuſe eſt reçûë, à quelles bévûës ne ſera-t-il point aiſé de trouver des excuſes à l'avenir? Paſſons au reſte: *J' ai voulu dire autre choſe, à ſavoir qu' encore que Saint Jérôme ait traduit les quatorze Homélies d'Origéne ſur Ezéchiel, on ne ſait pas ſi c' eſt en effet la Traduction de Saint Jérôme qu' on nous produit aujourd' hui; & il y a raiſon d' en douter.* Vous m' avez fait plaiſir de vous expliquer, car je n' euſſe jamais donné un tel ſens à ces paroles: *Homiliarum in Ezechielem Hieronymum fuiſſe interpretem, aſſeris quidem, ſed non probas.* Vous confeſſez donc que Saint Jérôme a véritablement traduit quatorze Homélies ſur Ezéchiel, mais vous niez, ou du moins vous doutez qu' il ait traduit les quatorze Homélies que nous avons. De ſorte que s' il me prend fantaiſie de vous nier, que les Epîtres à Atticus que nous avons, ſont de Ciceron, & que pour m' en faire tomber d' accord, vous me montriez, qu' Aulugelle cite les Epîtres de Ciceron à Atticus, je vous pourrai répondre, que les Epîtres à Atticus, que cite Aulugelle, ne ſont pas celles que nous avons. Et ſi vous me montrez que les paroles citées de ces Epîtres de Ciceron ſont dans celles que nous avons, je pourrai encore repliquer que ces paroles citées ſont véritablement de Ciceron, mais que le reſte n'en eſt pas. C' eſt ainſi que quand on veut nier à tort & à travers, on arrête tout court les meilleurs Dialecticiens. Peut être ne vous ſeriez vous jamais aviſé de douter que Saint Jérôme ait traduit ces Homélies, s' il ne s' y étoit point trouvé d' Ange invoqué; & cette invocation ſans doute leur porte malheur. Mais avez vous bien ſongé, Monſieur, que ſi vous faites tant de façons pour vous ven-

vendre à une preuve ſi convaincante, & que ſi après m' avoir nié que Saint Jérôme ait traduit les Homélies d' Origéne ſur Ezéchiel; lors que je vous fais avoüer qu' il les a traduites, vous cherchez une porte de derriére pour échaper, & vous dites qu' il en a bien traduit quatorze, mais qu' il n' eſt pas certain que ces quatorze qui nous reſtent, ſoient celles qu' il a traduites; avez vous bien penſé, dis-je, qu' en vous rendant ſi difficile à mes raiſons. vous me ferez devenir incrédule à vos conjectures, & que je ne ſerai plus obligé de croire ſur votre ſimple parole que l' *Italie*, par éxemple, ait tiré ſon nom *du Goudran*; ni que le mot μέραξ ſoit venu de *Merodach*; ni que *Merodach* Roi Babylonien ait emprunté ſon nom des Arabes. Et ſi je me mets une fois à conteſter tout ce que vous propoſez ſans le prouver, que deviendront tant de Colonies de Phéniciens que vous avez embarquez ſur des ſimples conjectures, & ſans Biſcuit, c' eſt à dire, ſans preuves; & à qui j' avois ſouhaité bon voyage, non pas pour l' amour qué je leur portois, mais pour vous faire plaiſir? Le Prologue qui eſt en tête de ces Homélies eſt ſans conteſtation de Saint Jérôme, cemme il paroît par le témoignage de Rufin, qui en cite un grand Paſſage. Or ce Prologue eſt le Prologue des Homélies ſuivantes, & jamais l' un n' a été ſans l' autre, ni dans les Manuſcrits, ni dans les Editions. Il faut donc avoüer que la Traduction des Homélies & le Prologue ſont du même Auteur, c' eſt à dire, de Saint Jérôme. D' ailleurs ce Prologue fait mention des Homélies ſur Jérémie qui le précédent, & des Homélies ſur Ezéchiel qui le ſuivent; Or les Homelies ſur Jérémie ſont traduites par Saint Jérôme: peut-on donc dire avec quelque couleur de vrai-ſemblance, que la traduction de ces Homélies ſur Ezéchiel ſoit d' un autre? Auſſi Merlin, Eraſme, & Genebrard, Auteurs des trois Editions Latines d' Origéne, ont con-

conſtamment attribué la Verſion de ces Homélies à Saint Jérôme. Le premier ne l'a pas nommé, mais il a mis en tête ces paroles : *Prologus tranſlatoris ejuſdem*, c'eſt à dire du même Interpréte qui a traduit les Homélies précédentes ſur Jérémie, que tout le monde reconnoît être Saint Jérôme. Et Eraſme, le plus déterminé Critique qui ait jamais mis la main aux Ouvrages des Peres, dans la Cenſure qu'il a faite des Ecrits d'Origéne, n'a pas douté ni deſavoué que la Traduction de ces Homélies ne fut de Saint Jérôme, non plus que Sixte de Sienne : & de tous ceux qui ont fait des Catalogues des Auteurs Eccléſiaſtiques, vous n'en trouverez pas un ſeul qui ſoit de votre avis. Voyez Tritteme, Bellarmin, Poſſevin, & le Pere Labbe ; conſultez Cocus, Perkins, Rivet, & Hottinger, & vous verrez ſi aucun d'eux vous ſera favorable. Ainſi, Monſieur, vous trouverez que vous & Mr. Daillé ; que vous avez ſuivi en cela, ſerez les premiers qui aurez ouvert cet avis, qui ne vous ſeroit aſſurément jamais entré dans l'eſprit, ſi Origéne n'avoit jamais invoqué d'Ange.

C'eſt là le principal, & peut-être l'unique ſujet qui vous a fait tomber dans le doute que Saint Jérôme ſoit Auteur de cette Traduction, ou du moins que quelqu'un y ait mis la main, car c'eſt à quoi enfin vous vous retranchez. Vous ne laiſſez pas néanmoins d'en donner d'autres raiſons, mais que vous n'avez produites que pour faire nombre ; car c'eſt une de vos maximes, que pluſieurs mauvaiſes raiſons en valent une bonne. Telles qu'elles ſont, il les faut éxaminer. La premiére eſt que le Diable y eſt nommé par trois fois *Zabulus*, pour *Diabolus* : qui eſt, dites vous, *un mot barbare, dont ſe ſervent pluſieurs Anciens, mais Saint Jérôme n'eſt pas du nombre. Zabulus* n'eſt pas ſi barbare que vous le croyez ; il vient de ζάβολος, qui en langage Eolique, eſt le même que διάβολος.

Les

Les Eoliens changeoient la prépoſition διὰ en ζά, & diſoient ζανυκτὸς, pour διὰ νυκτὸς ; ἀζηχές, pour ἀδιεχές ; *Zeta* pour *diaeta* ; *Azabenicus* pour *Adiabenicus* ; *Zaconus* pour *Diaconus*, *& Zarrhytus* pour *Diarrhytus*. Voici ce qu'en dit l'Etimologique au mot ζάθεος. Οἱ γὰρ αἰολεῖς τὸ διὰ, ζᾶ φασί. Καὶ τὸν διάπλεστον, ζάπλεστον. Et au mot, ζάκοτος, ἡ διὰ πρόθεσις ἐστιν, ὅτε ἐπίτασιν σημαίνει, καὶ τρεπομένη ὑπὸ αἰολέων γίνεται ζᾶ, ὡς τὸ διαφλεγὴς, ζαφεγὴς. Καὶ ἁπλῶς τὸ διὰ εἴτε πρόθεσιν σημαίνει, εἴτε μόνας συλλαβὰς, τρέπεται εἰς ζᾶ. Καὶ γὰρ τὴν καρδίαν καρζὰν φασι, καὶ τὸ διαμενὴς ζαμενὴς. Voyez-le encore au mot ζάθορος, où il répéte la même choſe. Les Eoliens diſoient donc ζάβολος, pour διάβολος, & ζαβάλλειν pour διαβάλλειν. Heſychius, ζαβάλλειν, ἐξαπατᾶν. Et l'Etymologique, ζαβάλλω, ἐξαπατῶ. Or la Langue Latine étant formée de l'Eolique, il eſt certain que *Zabulus* eſt formé ſelon le génie & l'analogie de la Langue Latine. La Langue Toſcane change encore aujourd'hui le *d* en *z*, faiſant *orzo* d'*hordeum*, & *mezo* de *medius*. Quant au changement de l'O Grec en *U* Latin, vous ſavez que les anciens Grecs exprimoient l'Omicron par *ου*, comme Caninius l'a fort bien remarqué, & Athenée avant lui, πάντες οἱ ἀρχαῖοι τῷ ου ἀντὶ τοῦ ο στοιχείου προσεχρῶντο. *Tous les Anciens ſe ſervoient de ou au lieu de la lettre o.* D'où vient que l'argument de l'Iliade *o* ſe trouve ainſi écrit dans Euſtathius : Ου Κρονίδης κεχόλωτο Ποσειδάονι καὶ Ἥρῃ. Et celui de l'Odiſſée *o* l'eſt ainſi pour tout : Ου ἐπέβη δ' ἰθαχης ὀδυσεύδης ἐκ λακεδαίμονος. Les Eoliens particuliérement, ſelon la Remarque de Quintilien, affectoient ce changement de l'*o* en *ou* *. Pour ζάβολος, ils écrivoient donc ζάβυλος, &

* *Quintil. liv. 1. chap. 4.*

& delà l' on à fait *Zabulus*. Par la même formation, de *βόλβος*, on a fait *bulbus*, d' *ἀτάβολος* on a fait *atabulus*; d' *ἀμοργή*, *amurca*, & plusieurs ſemblables. De ſorte que *Zabulus* conſidéré comme Latin, eſt plus Latin que *Diabolus*; & conſidéré comme Grec, il l' eſt autant; puis que c' eſt un mot du Dialecte Eolique, comme *διάβολος* eſt du langage commun. Scaliger s' y étoit mépris avant vous, car dans ſes Animadverſions ſur la Chronique d' Euſébe, il dit que *Zabolos eſt vitium καὶ παραδιαστροφὴ vulgi ita loquentis*. Ce n' eſt point une corruption, ni un vice; ſi l' on ne dit que toutes les differences des Dialectes de la Langue Grecque ſont autant de vices & de corruptions. Je ne m' arrêterois pas à ces minuties, ſi je ne voyois que vous les aimez, & que vous faites un capital des origines des mots, & des changemens des Langues; & ſi vous ne m' aviez reproché ſouvent dans vos Lettres, que vous n' aprenez rien de moi. Revenons à la queſtion principale: ſavoir ſi Saint Jérôme s' eſt ſervi de *Zabulus*. Vous dites affirmativement que non. Cependant ſur le 6. Chapitre de l' Epître aux Ephéſiens, il dit que le mot Grec *diabolus* a de la convenance avec le mot *zabulon*, ayant égard ſans doute au mot *zabulus*. Et dans la Verſion de la premiére Homélie d' Origéne ſur Jérémie, il s' en ſert ſix fois: dans la 3. il s' en ſert treize fois: dans la 6. il s' en ſert deux fois, autant dans la 9. & une fois dans la 11. Vous trouverez encore ce mot très-ſouvent répété dans la Verſion des Homélies d' Origéne ſur Eſaïe, dont j' ai montré dans mes *Origeniana*, que Saint Jerôme eſt l' Auteur. Et il n'y a pas lieu de s' étonner qu' il ſe ſoit ſervi d' un mot que l' on trouve dans Saint Cyprien & dans Saint Hilaire, & dans Sainte Ambroiſe, & dans Saint Auguſtin, & dans Saint Paulin, qui l' ont précédé, ou qui ont vécu de ſon tems.

La

La ſeconde preuve que vous employez pour ôter à Saint Jérôme la Traduction de la premiére Homélie d'Origéne ſur Ezéchiel, c'eſt que l'on y trouve les mots de *ſacrate* & *ſacratim*, que vous dites n'entendre pas, & n'être point mots de Saint Jérôme. Quand on avance de telles propoſitions, il faut poſséder parfaitement tous les mots d'un Auteur, ou du moins en avoir une concordance bien éxacte, autrement on s'expoſe à être relevé deſagréablement. Liſez donc l'Homélie 23. d'Origéne ſur Saint Luc, traduite ſans conteſtation par Saint Jérôme, vous y trouverez le mot *ſacrate*, qui eſt le même que *ſacratim*. De même que l'on trouve dans Ammien Marcellin *ſecretim* & *diſcretim* pour *ſecretè* & *diſcretè*. Ammian. l. 29. ch. 1. P. 548. Et quoi que je ne ſois pas obligé de l'expliquer, je le ferai pourtant pour l'amour de vous, puis que vous confeſſez que vous ne l'entendez pas; & afin que vous ceſſiez de vous plaindre que mes Lettres ne vous aprennent rien, & de me dire *que je ne ſuis bon qu'à détruire, & non à inſtruire*. Sachez donc que *ſacratè* & *ſacratim* ſignifient μυστικῶς, comme chez les Peres, *ſacramentum* ſignifie μυστήριον. Au fond, je vous demande s'il ne ſe trouve point de mots barbares dans Saint Jérôme, & ſi vous voudriez rejetter tous les Ouvrages qui portent ſon Nom, où l'on trouve des barbariſmes? Ne ſavez vous pas que depuis qu'il fut fouetté devant le Tribunal de Jeſus Chriſt, pour avoir trop aimé la Lecture de Ciceron, il négligea ſon ſtile, & que les Ouvrages qu'il a fait ſur ſes vieux jours ſont fort barbares? Avez vous oublié qu'à la fin de ſes Commentaires ſur Aggée, & dans le Prologue du troiſiéme Livre ſur l'Epître aux Galates, il confeſſe que l'étude de la Langue Hebraïque lui a corrumpu ſon Latin.

Vôtre troiſiéme preuve eſt que le mot *Ezéchiel* eſt traduit dans cette Homélie, *Imperium Dei*; & *Chobar*,

Chobar, *gravitudo*, pour *gravitas* : *Qui ſont*, ſelon vous, *de fauſſes interprétations*, *& qui ne vous ſemblent pas pouvoir venir d'Origéne, ni de Saint Jérôme*. Cependant Saint Jérôme dans ſon Livre *De Nominibus Hebraicis in Ezechiele*, explique *Jezechiel fortitudo Dei* : *fortitudo & imperium* étant preſque ſynonymes, & la racine étant חזק *fortis fuit, praevaluit*, *Chobar* dans ce même lieu de Saint Jérôme eſt traduit *gravitudo*, qui eſt le même terme dont il s'étoit ſervi pour expliquer ce mot Hebreu dans l'Homélie qui vous eſt ſuſpecte. Et dans ſon Commentaire ſur Aggée, *Graviſſimum*, dit-il, *flumen Chobar*; faiſant alluſion à la même ſignification. De ſorte que bien loin que cette preuve ſoit utile à votre intention, vous ne pouviez rien alléguer qui lui fut plus contraire, ni qui fit mieux voir que cette Traduction eſt véritablement de Saint Jérôme, puis que l'on y trouve un mot expliqué de la même ſorte que dans un autre Livre qui eſt conſtamment de lui, & rendu par le même terme, qui n'eſt pas un terme commun, mais particulier & rare. Après tout, quand je n'aurois pas cette réponſe pour faire voir la foibleſſe de votre preuve, ne ſuffiroit-il pas de vous repliquer qu'Origéne & Saint Jérôme ſe ſont mille & mille fois trompez dans l'explication des mots Hebraïques? Pour ce qui regarde Origéne, je l'ai prouvé expreſſément dans mes *Origeniana*; & pour Saint Jérôme, ſans entrer plus avant dans cette diſcuſſion, n'avez-vous pas rejetté vous-même l'explication qu'il donne du mot *Merodach*; & dans votre *Hierozoicon* ne rejettez vous pas à tous coups ſes explications des mots Hebraïques?

Vous ne rencontrez pas mieux dans votre 4. preuve. Saint Jérôme a dit dans la Traduction de l'Homélie débattüe; *Aquilo violentiſſimus ventus, quem alio nomine Dextrum vocamus*: Vous prétendez que cela ſoit faux, *parce qu'en la Langue Hebraique*

braïque qui donne aux Vents des noms pris de leur ſituation, c' eſt le Vent de Midi qu'on apelle Droit, mais l' Aquilon ſe nomme Gauche. Je ſupoſe que cela ſoit faux, comme vous le voulez, & que le Traducteur ſe ſoit trompé, s' enſuit-il que ce ne puiſſe être Saint Jérôme? Il ne ſeroit donc pas non plus Traducteur de la Chronique d' Euſébe, puis qu' il s' y eſt trompé tant de fois, comme Scaliger le témoigne. Mais il faut voir ſi en effet il s' eſt trompé, comme vous nous le voulez faire accroire. Il dit qu' on a accoûtumé d' apeller Aquilon, *le Vent Droit*, ou *le Vent de la droite*; & vous ſoûtenez qu' il s' eſt trompé, parce que les Hebreux l' apellent *le Vent Gauche*. Vous ſupoſez, en diſant cela, que c' eſt un Hebreu qui écrit, car autrement votre raiſonnement ſera gauche: parce qu' encore que les Hebreux apellent ainſi l' Aquilon, il ne s' enſuit pas que toutes les Nations l'ayent apellé de même, ni que ceux qui l' apelleront autrement ſe trompent. Mais vous deviez ſavoir, Monſieur, que les Aſtronomes, les Aruſpices de Toſcane, & les Poëtes, pour conſidérer le monde, ſe plaçoient comme le Soleil, lors qu' il fait ſa courſe journaliére: je veux dire vers l'Occident, & partant qu'ils avoient le Septentrion à la droite, & le Midi à la gauche, ſelon ce témoignage de Theon dans ſes Scholies ſur les Phénoménes d'Aratus. Τὸ δεξίτερον σημαίνει τὸ βορειότερον. ἡμῶν γὰρ ἱσταμένων πρὸς τὴν τῶν παντὸς κίνησιν, τὰ δεξιὰ μὲν εἰσι τὰ βόρεια, τὰ δὲ ἀριστερὰ τὰ νότια. Et cet autre de Cleomede, δεξιὰ τὰ κόσμῳ τὰ πρὸς ἄρκτον, εὐώνυμα δὲ τὰ πρὸς μεσημβρίαν. Pour les Aruſpices, l' autorité d' Hygenus y eſt formelle, dans ſon Livre de la Diviſion des Terres. Manile Poëte & Aſtronome, eſt plein de ſemblables Paſſages, & particuliérement dans ſon cinquiéme Livre. Contentez vous, s' il vous plaît, de ceux ci: *Quæ dexter Boreas ſpirat*: & peu après: *E gelido ſtellatæ polo*,

polo, qua dextera pars eſt. Et quand Lucain dit;

Ignotum vobis, Arabes, veniſtis in orbem,
Umbras mirati nemorum non ire ſiniſtras:

Comment l'entendez-vous? Ne place-t-il pas le Septentrion à la droite, & le Midi à la gauche? Et enfin cela n'eſt il pas commun à tous les Poëtes? Or je vous demande ſi la Pharſale n'eſt point de Lucain, ni la *Circularis meteororum inſpectio* de Cleomede, parce qu'ils n'ont pas placé le Septentrion à la gauche, & le Midi à la droite, comme les Hebreux? Si vous pouvez tenir contre ces Autoritez, vous vous rendrez ſans doute, quand vous ſaurez que Saint Jérôme apelle Aquilon le Vent de la droite dans les Commentaires ſur le Pſeaume 106. *Aquilo*, dit-il, *duriſſimus ventus eſt, nomine autem Dexter vocatur.* N'y a-t-il pas bien de la vrai ſemblance que ces paroles viennent de la même ſource que celles ci: *Aquilo violentiſſimus ventus, quem alio nomine Dextrum vocamus:* & que ce que vous avez chioſi pour Argument de la ſupoſition de cette Verſion conteſtée, eſt un Argument très-convaincant qu'elle eſt légitime? Je ſai que quelques uns ont douté que ces Commentaires ſur les Pſeaumes fuſſent véritablement de Saint Jérôme. Mais Victorius croit qu'encore que les termes ne ſoient peut-être pas de lui, le ſens en eſt, & que ces explications ont été recueillies par ſes Auditeurs. Bellarmin eſt auſſi perſuadé qu'elles ſont de Saint Jérôme, quoi que altérées en quelques endroits. Or il n'y a pas d'aparence que ces paroles y ayent été ajoûtées, puis qu'elles ſe trouvent dans un autre Ouvrage qui eſt reconnu de tout le monde, hormis de vous & de Mr. Daillé, pour être de Saint Jérôme: de ſorte que l'un tire ſa preuve de l'autre. Au reſte, il ne faut pas croire que Saint Jérôme

qui étoit un Traducteur fidéle, ait ajoûté ces mots de ſon chef dans la Verſion de l'Homélie ſur Ezéchiel. C'eſt Origéne qui eſt le véritable Auteur de ces paroles: & c'eſt de lui que les a priſes le Commentateur des Pſeaumes, qui qu'il ſoit, dont les explications ſont toutes farcies de lambeaux d'Origéne. Sachez outre cela que les Egyptiens, grands Aſtronomes, ſuivoient la méthode que je vous ai marquée; & qu'en conſidérant le monde, ils ſe plaçoient vers l'Occident, & avoient le Septentrion à la droite. Plutarque nous l'enſeigne dans ſon Livre d'Iſis & d'Oſiris; & vous deviez faire réfléxion qu'Origéne étant né dans l'Egypte, il a ſuivi la Doctrine de ſon Païs, & non celle des Hebreux. De ſorte que quand ce Paſſage ne prouveroit pas que la Verſion de l'Homélie eſt de Saint Jérôme, il nous confirmeroit du moins que l'Homélie eſt d'Origéne, ce que vous conteſtez. Mais que direz-vous, Monſieur, du vénérable Bede, qui dans le Commentaire ſur Job, fauſſement attribué à Saint Jérôme, au Chapitre 26. parle en ces termes : *A Salomone Aquilo durus ventus dicitur; nomine autem Dexter vocatur?* Et que direz-vous encore, lors que vous ſaurez que Bede, & Saint Jérôme, & Origéne ont tiré ces paroles des Proverbes de Salomon, Chapitre 27. Verſ. 16. ſelon la Verſion des Septante, *βορέας, σκληρὸς ἄνεμος, ὀνόματι δὲ ἐπιδέξιος καλεῖται.* Ce qui a été ſuivi par l'Interpréte Arabe, & par le Syriaque.

Vous tirez cette cinquiéme preuve de ce Paſſage : *Cùm nativitas illius*, (JESU CHRISTI) *non ex ſemine viri, & mulieris ſomno conveniente eſſe credatur*. Parce que vous n'entendez pas ces paroles, *ſomno conveniente*, vous concluez que l'Homélie eſt ſupoſée. Suivant quoi vous devez auſſi dire que le Livre d'Heraclite étoit ſupoſé, parce qu'il étoit fort obſcur & peu intelligible. J'admire au reſte

reſte que vous trouviez tant d'obſcurité dans ces termes, & que vous ne vous ſouveniez pas qu'ils ſont pris du Livre de la Sapience, Ch. 7. Verſ. 2. *Decem menſium tempore coagulatus ſum in ſanguine, ex ſemine hominis & delectamento ſomni conveniente.* Le Grec porte: ἡδονῆς ὕπνῳ συμπλοκῆς, *de la volupté que donne le Sommeil:* où le Sommeil ſe prend, *pro concubitu*, comme l'a fort bien rendu le Traducteur Syriaque; de même que *dormire* ſe prend ſouvent dans la Vulgate pour *coire*, de l'Hebreu שכב qui ſignifie *coire*, & improprement *dormire*, & même *mori*, le Sommeil étant le frere de la Mort. Je ne vous aporterai ſur cela que deux Paſſages, mais fort exprès. L'un eſt du Livre de la Sapience, Chap. 4. ἐξ ἀνόμων ὕπνων τέκνα γενόμενα. *Des enfans nez de conjonctions illicites.* L'autre eſt de Claudien dans ſes Feſcennius: *Alternum rapiat ſomnus anhelitum.*

La ſixiéme & derniére de vos preuves eſt fondée ſur les bêvûës que vous trouvez dans ces paroles: *Novus annus imminet jam Judæis, & primus menſis apud eos à novi anni numeratur exordio. Agitur autem Paſcha de numero novi anni. Principium menſium iſte vobis erit in menſibus anni. Ab hoc anno numera mihi quartum menſem, & intellige baptizatum Jeſum in quarto menſe novi anni. Eo enim menſe, qui apud Romanos Januarius nuncupatur, baptiſmum Domini factum eſſe cognoſcimus, qui eſt menſis quartus anno novo, juxta ſupputationem Hebræorum.* Vous trouvez mauvais premiérement qu'il diſe, *que le premier mois des Juifs commence avec le nouvel an*; & vous vous réjouïſſez là-deſſus aux dépens de ce pauvre Auteur: *Ainſi*, dites-vous, *diſent nos bonnes gens, que quand les vaches vont aux champs, la premiere va devant.* En quoi vous ſupoſez qu'on ne peut concevoir le nouvel an, ſans concevoir en même tems le premier mois; & partant que ce qu'il dit, eſt inutile & ſuperflu.

Par même raiſon vous ne devez pas aprouver ce que dit Moïſe en parlant de ce même mois: *Menſis iſte vobis principium menſium, primus erit in menſibus anni.* Car de dire que ce mois, qui eſt le mois de Niſan, *ſera le premier des mois de l'année;* c'eſt dire la même choſe qu'il venoit de dire, à ſavoir *que ce mois ſera le commencement des mois.* Vous ne devez non plus aprouver que Virgile apelle le lait *blanc*, & le miel *doux*, puis qu'on ſait bien que le lait eſt blanc, & que le miel eſt doux. Mais ſans me ſervir de cette reponſe, je vous dirai que ce diſcours contient un plus grand ſens qu'il ne paroît, & que vous n'avez crû. L'année Eccléſiaſtique & l'année Civile, comme vous ſavez, avoient différens commencemens. L'une commençoit au mois Niſan, l'autre au mois Tiſri. Mais l'année Eccléſiaſtique étoit plus nouvelle que la Civile; car les anciens Hebreux commençoient leur année au mois Tiſri. D'où vient qu'ils apelloient le premier jour de ce mois ראש תשנה, *Caput anni.* Ils commençoient auſſi à ce même mois le compte de leurs mois, qui étoient lunaires, & de leurs Neomenies. Quand Dieu ordonna que Niſan ſeroit le premier mois, on auroit pû croire qu'il auroit laiſſé le commencement de l'année au mois Tiſri, & que Tiſri n'auroit tenu cependant que le ſeptiéme lieu dans l'ordre des mois. De même que l'année préſente a commencé par un Samedi, qui pour cela n'eſt pas devenu le premier jour de la Semaine, mais eſt demeuré le ſeptiéme. Et de même que l'année Eccléſiaſtique, pour être différente aujourd'hui parmi nous de l'année Civile (l'une commençant au premier Dimanche de l'Avent, & l'autre au premier de Janvier) encore que l'année Eccléſiaſtique commence au premier Dimanche de l'Avent, le mois de Novembre où ce Dimanche eſt tombé l'année derniére, n'eſt pas pour cela compté pour le premier

mier mois de l'année, ni le 28. Novembre pour le premier des jours de l'année. Il y avoit donc ſujet de douter que Dieu en faiſant Niſan le premier des mois, le fit auſſi le premier de l'année. Et l'Auteur a voulu marquer que l'année, à ſavoir l'Eccléſiaſtique, commençoit avec le premier mois; & le premier mois avec la nouvelle année.

Vous trouvez enſuite à redire à ces mots: *Agitur autem Paſcha de numero novi anni*, parce que cette façon de parler vous ſemble peu intelligible. Le ſtile de Saint Jérôme étoit aſſez barbare, comme je vous l'ai déja dit, & quelquefois obſcur & embaraſſé. On ne laiſſe pas de voir ſon ſens, quand on ſe donne la peine de le chercher. Il veut dire dans cet endroit que Pâques ſe célébre dans les jours du nouvel an, c'eſt à dire qu'en trouvant par le calcul les jours du nouvel an, on trouve la Fête de Pâques.

Reſte le principal défaut de ces paroles, qui conſiſte en ce qu'il a confondu l'année Eccléſiaſtique des Juifs avec leur année Civile. Car après avoir parlé du nouvel an, dans les premiers jours duquel tombe la ſolemnité de Pâques, entendant l'an ſacré; & du mois où elle ſe rencontre, qui ſelon l'ordre de Dieu étoit le premier des mois de l'année, il ajoûte immédiatement après: *Ab hoc anno numera mihi quartum menſem, & intellige baptizatum Jeſum in quarto menſe novi anni*. Pour faire que le mois auquel notre Seigneur fut batiſé, qui eſt le mois de Janvier, comme il le dit lui-même, ſoit le quatriéme, il faut commencer le compte au mois de Septembre, qui eſt Tiſri: ce qui ſe fait dans l'année Civile, & non dans l'Eccléſiaſtique; & partant il les confond, & pour parler comme vous, *il les prend pour tout un*. Quoi que Saint Jérôme ait fait mille fautes dans la Chronologie, comme l'a montré Scaliger dans ſes Animadverſions ſur Euſebe, & quoi que Origéne y

en ait fait auſſi beaucoup, comme je l'ai ſouvent remarqué, néanmoins je vous avoüe que cette faute eſt ſi lourde, que non ſeulement je ne crois pas qu'ils ayent été capables de la faire, mais même je ne crois pas que le Moine ignorant, à qui, ſuivant vos conjectures, vous attribuez cette Verſion, ait été ignorant juſqu'à s'abuſer de la ſorte. Car je ne crois pas poſſible qu'une même perſonne ait été aſſez ſavante pour faire un Ouvrage tel qu'eſt cette Homélie, & aſſez ignorante pour n'avoir pas ſû la différence de l'Année Civile & de l'Eccléſiaſtique. Mais il paroît beaucoup plus vraiſemblable que cet endroit eſt corrompu, & qu'il y a quelque choſe d'oublié par les Copiſtes, devant ces paroles, *Ab hoc anno numera mihi quartum menſem*: & que dans ces mots perdus, il faiſoit l'aplication à ſon ſujet, de ce qu'il avoit dit de l'année Eccléſiaſtique, & puis parloit de l'année Civile. Je crois, Monſieur, que vous me pardonnerez bien ſi je vous rends conjecture pour conjecture. La mienne eſt fondée ſur ce qu'Origéne ne fait tout ce diſcours que pour éclaircir ces paroles d'Ezéchiel, 1. 1. *Et factum eſt in trigeſimo anno, in quarto menſe, in quinta menſis*. Comme c'eſt ſa coûtume dans ſes explications de ramaſſer ce qu'il trouve dans l'Ecriture conforme à ſon ſujet, & puis d'en faire l'aplication, il en a ramaſſé ce qu'il a trouvé touchant l'année. Il commence par l'année Eccleſiaſtique, dans les premiers jours de laquelle ſe rencontroit la Fête de Pâques: mais on n'en voit point l'aplication, comme on voit celle de ce qu'il a dit touchant l'année Civile. Joignez à cela, que comme j'ai trouvé pluſieurs lacunes dans les Homélies d'Origéne ſur Jérémie, traduites par Saint Jérôme, en les conférant avec un Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi, il eſt très vrai-ſemblable qu'il ne s'en trouve pas moins dans celles-ci, qui ſont jointes avec les autres dans

toutes

toutes les Editions, & qui le ſont auſſi dans ce Manuſcrit.

Deſavoüerez vous donc, Monſieur, que vous avez un peu trop déféré au ſentiment de Mr. Daillé, qui le premîer s'eſt aviſé de conteſter cette Homélie à Saint Jérôme, & qu'il ne vous reſte plus dequoi ſoûtenir que cette Piéce eſt l'Ouvrage d'un Moine ignorant, comme vous l'avez conjecturé. S'il faut des preuves ſi démonſtratives pour ſoûmettre votre créance aux Dogmes de l'Egliſe Catholique, ſi ni le conſentement des Peres, ni la rradition ancienne, & l'uſage établi depuis tant de Siécles, ne ſont pas des raiſons ſuffiſantes pour faire connoître la vérité; ſi la voix même de Jeſus Chriſt n'a pas aſſez de force pour vous empêcher de dire, *Ceci n'eſt pas mon Corps*, lors qu'il dit, *Ceci eſt mon Corps*; comment oſez-vous défendre vôtre Doctrine par de ſimples ſoupçons, & de foibles conjectures? Parce que cette Homélie eſt contraire à vos ſentimens, vous dites qu'elle eſt ſupoſée. Parce que les Moines copioient les Livres, vous ſoûtenez qu'elle eſt l'Ouvrage d'un Moine, ou du moins qu'elle a été altérée par un Moine. Comme ſi les Moines ſeuls s'étoient employez à ce travail, & qu'une infinité de gens du monde, & ſavans & ignorans, & pauvres & riches, les uns pour leur profit, les autres pour leur plaiſir, ne s'y fuſſent pas adonnez.

Après avoir ſatisfait aux nouvelles Objections que vous m'aviez faites pour prouver la fauſſeté de cette Homélie, revenons aux anciennes. Vous prétendez que l'Auteur parle de lui-même, quand il dit: *Suſcipe ſermone converſum ab errore priſtino; parvulus eſt, hodie naſcitur ſenex repueraſcens:* & partant que c'étoit quelque Vieillard nouvellement converti qui parloit, & non Origéne, né & nourri dans le Sein de l'Egliſe. Je vous avois répondu qu'Origéne ne parloit point de lui même en cet

endroit, mais des Pénitens, Catéchuménes & Néophytes, qui étoient préſens à ſon diſcours; & quand il diſoit, *Suſcipe ſermone converſum*, il le diſoit δειχτικῶς, en les montrant du doigt. Ce que vous repliquez à cela, eſt bon: *S' il avoit parlé d' un autre*, dites-vous, *il auroit dit*, *Hunc ſuſcipe*. Et parce que vous avez prévû que je vous dirois que par la même raiſon parlant de ſoi-même, il devoit dire, *Me ſuſcipe*, & qu' on peut ſupléer le *Hunc*, auſſi bien que le *Me*, vous répondez, *que la raiſon n' eſt pas pareille, & que le* Me *ſe ſuplée ſouvent, mais non pas le* Hunc. Et là-deſſus vous m' aportez pluſieurs éxemples de Virgile, où le *Me*, le *Mihi*, & le *Nos*, ſont ſupléez, & d' autres où le *Hunc* ne l' eſt pas; comme ſi j' avois nié que le *Me* ſe ſuplée quelquefois, & que le *Hunc* s' exprime ſouvent. Et vous concluez enfin, *que je dois aquieſcer à tous ces éxemples*, ce que je fais; *ou vous prouver par d' autres qu' on ſuplée le* Hunc *auſſi bien que le* Me, ce que je vais faire: après quoi vous n' aurez plus de défenſes pour vous empêcher d' avoüer qu' Origéne ne parle pas de lui même en cet endroit. Perſonne avant vous n' avoit mis en queſtion ce point de Grammaire: mais que ne fait-on point pour défendre une mauvaiſe Cauſe? Virgile au 4. Liv. de l' Eneide, en diſant de Didon: *Heu vatum inſanae mentes? Quid vota furentem, Quid delubra juvant?* ſous-entend *Hanc*. Et au même Livre, diſant de Venus, *Non averſata petenti Annuit*, il ſous-entend *Huic*. Et enſuite diſant d'Iarbas, *Talibus orantem dictis, araſque tenentem Audiit Omnipotens*, il ſous-entend *Hunc*, de même qu' en diſant de Didon: *Talia dicentem jamdudum averſa tuetur*. Il le ſous-entend encore, quand il fait dire à Didon, *Ejectum littore, egentem Excepi:* & cet éxemple eſt le plus fort de tous ceux que je vous pourrois donner: car Enée étoit préſent devant Didon, lors qu' elle parloit

loit ainſi ; de même que le Pénitent étoit préſent devant Origéne, lors qu'il diſoit : *Suſcipe ſermone converſum*. Et dans le même Livre, lors que Virgile dit en parlant d'Enée qui quittoit Didon, *Linquens multa metu cunctantem, ac multa parantem Dicere*, il ſous-entend *Hanc*. Et plus bas, lors qu'il fait dire d'Enée à Didon, *En dextra fideſque, Quem ſecum patrios aiunt portare Penates*, il ſous-entend *Hujus quem*, &c. Et quand il dit d'Anne Sœur de Didon, *Per medios ruit, ac morientem nomine clamat*, il ſous-entend *Hanc*. Un ou deux de ces Paſſages ſuffiroient à un autre. Mais avec vous, Monſieur, qui aimez la multitude des citations, on n'en eſt pas quitte à ſi bon marché. Vous aurez donc encoré deux exemples bien exprès de cette façon de parler, que je trouve dans Ovide au Livre 13. des Métamorphoſes, où Ajax dit en parlant de Diomede, & d'Uliſſe qui étoit préſent : *Non haec mihi crimina fingi Scit bene Tydides, qui nomine ſaepè vocatum Corripuit*. Sous ce *vocatum*, eſt ſous-entendu *Hunc Ulyſſem*. Et un peu plus bas en parlant du même : *Adſum, videoque trementem, Pallentemque metu ;* ſupléez encore *Hunc*. Ces ſupreſſions du Pronom ſont fondées ſur ce que dit Quintilien Livre 11. Chap. 11. que les mains dont on ſe ſert pour déſigner les perſonnes, tiennent ſouvent lieu de Pronoms & d'Adverbes. A ces deux Paſſages d'Ovide, joignez ces deux-ci de Tacite, qui ſont ſans replique. Le premier eſt au premier Livre des Annales, où parlant des jugemens que le Peuple faiſoit d'Auguſte après ſa mort, il dit : *Hi pietate erga parentem, & neceſſitudine Reipublicae, in qua nullus tunc legibus locus, ad arma civilia actum*, ſupléez *Hunc fuiſſe dicebant*. L'autre eſt au 12. où parlant du Conſeil qui fut tenu entre l'Empereur Claude & ſes Affranchis, touchant celle qu'il devoit épouſer, de Petina, de Lollia, ou d'Aggrippine ; après avoir

fait opiner Narciſſe en faveur de Petina, il dit: *Calliſtus improbam longo diſſidio, ac ſi rurſus aſſumeretur, eo ipſo ſuperbam:* ſupléez *Hanc fore reſpondit*. Vous voyez, Monſieur, que de la Controverſe paſſant à la Grammaire, vous n'avez pas mieux rencontré en l'une qu'en l'autre, parce que vous avez aporté trop de préoccupation dans toutes les deux. Car ſi vous aviez voulu chercher auſſi ſoigneuſement des exemples du *Hunc* ſupprimé, que du *Hunc* exprimé, vous en auriez trouvé de reſte. Mais quand cela ne ſeroit pas ainſi, pouvez-vous fonder un bon raiſonnement ſur la juſteſſe de la conſtruction grammaticale de cet Auteur, après m'avoir objecté qu'il eſt barbare & ignorant? S'il eſt auſſi barbare que vous le prétendez, ne peut-il pas avoir ſupprimé le *Hunc* comme le *Me*? Comment vous accorderez-vous avec vous-même là deſſus? En attendant que vous ayez trouvé les moyens de le faire, je paſſe au reſte.

Vous bâtiſſez un Argument de la prétendüe fauſſeté de cette Homélie ſur ces paroles; que l'Auteur adreſſe à l'Ange: *Et ſuſcipe tribuens ei baptiſmum ſecundae regenerationis*. C'eſt une choſe inoüie, diſiez vous, & contraire à la parole de Dieu, que les Anges puiſſent être Miniſtres du Batême. Il ne l'eſt pas moins que le Batême s'apelle une ſeconde régénération, comme ſi nous étions deux fois régénérez. Origéne ne peut avoir dit ni penſé de telles extravagances. D'où il s'enſuit que cette Homélie n'eſt pas de lui. Je vous répondis que quand ces paroles ſignifieroient, comme vous le voulez, que les Anges peuvent être Miniſtres du Batême, & en établiroient la réïtération, il ne s'enſuivroit pas qu'Origéne n'en pût être l'Auteur, puis qu'il a avancé des erreurs bien plus ſurprenantes. Si ce n'eſt que vous vouliez auſſi ſoûtenir que le reſte de ſes œuvres qui en ſont pleines,

nes, ne ſont pas de lui. Je vous répondis de plus, que *Baptiſmus ſecundae regenerationis* en cet endroit ne ſemble pas ſignifier le Batême, mais la Pénitence, qui eſt un ſecond Batême, & eſt ainſi apellée figurément par les Peres; que le Batême eſt *Baptiſmus primae regenerationis:* que la Pénitence eſt *Baptiſmus ſecundae regenerationis*. Dans votre replique vous paſſez adroitement par deſſus ou par deſſous le principal Point de ma réponſe, qui eſt que quand les erreurs que vous trouvez dans ces paroles y ſeroient effectivement contenües, il ne s'enſuivroit pas qu'Origéne n'en ſeroit pas l'Auteur, comme vous le concluez, puis qu'il en a ſoûtenu de bien plus groſſiéres. Cependant c'étoit là le nœud que vous deviez ſoudre. Et vous étiez en obligation de me faire voir, qu'il n'eſt pas poſſible, ou du moins qu'il n'eſt pas croyable, qu'Origéne ſoit tombé dans de ſi grandes abſurditez. Sans vous engager dans une entrepriſe dont vous auriez eu de la peine à ſortir à votre honneur, vous vous contentez de repliquer que vous voulez croire pour m'obliger, que les Peres ont dit figurément que la Pénitence eſt un ſecond Batême, par lequel nous ſommes de nouveau régénérez. C'eſt agir en galant homme, que de m'accorder de bonne grace, ce que vous ne ſauriez me refuſer, puis que Clément Alexandrin apelle la Pénitence *le Batême des larmes;* puis que Saint Grégoire de Nazianze, & Saint Jean Damaſcene la nomment, *le Batême du travail & des larmes*; puis que Philaſtrius dit que Saint Paul dans l'Epître aux Hebreux exclud la réïtération du Batême, mais non pas *le Batême de la Pénitence*. puis que Saint Jérôme dit que la Pénitence *imite la grace du Batême*. De l'explication que je donne à ce *Baptiſmus ſecundae regenerationis*, voici ce que vous inférez. Quand l'Auteur a dit, *Tribuens vi Baptiſmum ſecundae regenerationis,*

il

il a donc voulu dire ; *Tribuens ei Poenitentiam*. Sur quoi vous m'attaquez de toutes les forces de votre Logique, débutant par un Diléme que voici, ou *tribuere poenitentiam* ne ſignifie rien, ou il ſignifie quelque choſe. S'il ſignifie quelque choſe, *c'eſt faire la grace à quelqu'un de ſe repentir*. Que ſi cela eſt, en voulant juſtifier Origéne d'avoir demandé le Batême à un Ange, je l'accuſe de lui avoir demandé la grace de ſe repentir. Ce qui eſt pire, ſans comparaiſon, puis que les hommes peuvent donner le Batême, mais que Dieu ſeul donne la grace de ſe repentir. Et là deſſus après deux Proverbes fort bien mis en œuvre, l'un Grec, l'autre Latin, vous vous remerciez de ma défaite. Je ne répondrai point à vos Proverbes. Mais je vous dirai ſur votre Diléme, que *tribuens Baptiſmum ſecundae regenerationis*, ſignifie comme vous dites fort bien, *tribuens Poenitentiam* ; mais que *tribuens Poenitentiam* ne ſignifie pas en ce lieu, comme vous dites fort mal, *faiſant la grace de ſe repentir*, mais *obtenant la grace de ſe repentir*. Ainſi l'Apôtre écrivant aux Romains, Ch. 11. Verſ. 14. dit, *Salvos faciam aliquos ex illis* ; & écrivant aux Corinthiens, Epitre 1. Ch. 9. Verſ. 22. il dit, *Omnibus omnia factus ſum, ut omnes facerem ſalvos*. Non pas qu'il ſe prétende être le diſpenſateur du Salut & de la Vie éternelle ; mais il veut dire ſeulement que par ſon Miniſtére ils obtiendront leur Salut de Dieu. Ainſi ſi j'avois obtenu du Roi la grace d'un Criminel, je pourrois dire que je lui ai donné la vie. Non pas que je me prétendiſſe maître de la vie & de la mort de ce Criminel, mais voulant dire ſeulement que par mes priéres, mes ſollicitations & mon crédit, j'ai fait que la vie qu'il alloit perdre, lui a été redonnée. De même quand Origéne dit à l'Ange, *Suſcipe tribuens ei Poenitentiam*, il n'a pas prétendu que l'Ange fût diſpenſateur de la grace qui nous excite à la pénitence ;

mais

mais il a voulu ſeulement demander à l'Ange, que par ſon interceſſion il obtint de Dieu la grace de la pénitence. Et cette expreſſion figurée ne vous ſurprendra pas, vous, Monſieur, qui étes Miniſtre de la Parole de Dieu, ſi vous vous ſouvenez qu'elle eſt convenable à un Sermon, qui peut recevoir tous les ornemens de l'Eloquence,

Vous paſſez outre, & pour me faire voir que *Baptiſmus ſecundae regenerationis* ne ſignifie pas la Pénitence dans le Paſſage dont il s'agit, vous me produiſez celui ci de la 6. Homélie d'Origéne ſur Ezéchiel: *Si poſt regenerationem lavacri, ſi poſt ſermonem Dei rurſum peccaverimus, in die qua naſcimur, projicimur. Tales ſaepiſſime reperiuntur lavati lavacro ſecundae regenerationis, & non faeientes dignos fructus poenitentiae, neque exhilarantes myſterium Baptiſmi timore majore ab eo quem dum Catechuminici eſſent habuerunt.* Et cet autre de l'Homélie 7. où il dit en parlant de celui qui a été batiſé au nom du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit: *Jam non es Catechumenus; conſecutus es lavacrum ſecundae generationis.* D'où vous concluez que dans les deux lieux précédens, où on lit *regenerationis*, & non pas *generationis*, comme en celui-ci, le *re* a été ajoûté κατ' πλεονασμὸν, mais qu'il eſt pourtant vicieux; ſans dire ſi ce vice eſt un vice de l'Auteur, du Traducteur, ou du Copiſte. Je me pourrois diſpenſer de répondre là deſſus, comme je l'euſſe pû faire auſſi de répondre à l'article précédent, puis que le nœud de la queſtion eſt de ſavoir ſi quand ces paroles établiroient la réïtération du Batême, & en attribueroient l'adminiſtration aux Anges, vous auriez ſujet de conclure qu'elles ne peuvent être d'Origéne. Ainſi il eſt ſuperflu de rechercher s'il s'agit ici de la Pénitence, comme je le ſoûtiens; ou du Batême, comme vous le voulez, puis que vous accordant qu'il s'agit du Batême, vous n'en pourriez tirer aucune conſéquence favorable

à vo-

à votre deſſein; qui eſt de montrer qu'Origéne n'eſt pas Auteur de cette Homélie. Néanmoins pour ne laiſſer ſans replique aucune de vos Objections, ſoit qu'elles viennent à propos, ou non, je vous dirai qu'en l'un de ces Paſſages, il parle du Batême *de la ſeconde génération*; & en l'autre, du Batême *de la ſeconde régénération*, les diſtinguant ſoigneuſement par des noms différens en ſignification, quoi qu'aſſez ſemblables en ſon. Le Batême de la ſeconde génération eſt le même que le Batême de la premiére régénération, λυτρὸν ἐ παλιγγενεσίας, & c'eſt ce que nous apellons proprement le Batême. Mais le Batême de la ſeconde régénération, λυτρόν ἐ δὰ τέρας παλιγγενεσίας, ne peut être expliqué que par la Pénitence, qui ſe pourroit apeller, le Batême de la troiſiéme génération. Dans le dernier Paſſage nous convenons qu'il parle du Batême. Dans le précédent, lors qu'il dit que ceux qui ſont lavez par le Batême de la ſeconde régénération, doivent faire des fruits de pénitence, c'eſt comme s'il diſoit que ceux qui ont obtenu le pardon de leurs fautes paſſées par une véritable pénitence, doivent faire des fruits de pénitence, c'eſt à dire, mener une vie conforme à la réſolution qu'ils ont priſe, quand ils ſe ſont convertis par une véritable repentance; la Pénitence, & les œuvres dignes de pénitence étant choſes différentes. Je crois donc qu'il faut entendre ainſi ce Paſſage; ſi après la Pénitence nous péchons de nouveau, Dieu nous rejette dès le jour même que nous avions reçû une nouvelle vie. On en voit ſouvent à qui cela arrive, & qui après s'être lavez dans les eaux de la Pénitence, ne font pourtant pas des fruits dignes de pénitence, n'honorant pas, comme ils devroient, le Myſtére de leur Batême.

Pour derniére raiſon, vous dites que ces paroles ne ſont pas bien liées; *Multitudo militiae coeleſtis*

ſtis erat laudantium Deum, quando natus eſt Chriſtus. Omnia Angelis plena ſunt. Veni Angele, &c. Je vous en avois fait la liaiſon, qui n'eſt pas difficile à trouver. Pluſieurs Anges, dit il étoient préſens & chantoient dans les Airs les louanges de Dieu, lors que Jeſus Chriſt naquit. Tout eſt plein d'Anges, nous en ſommes environnez. Venez donc, ô Saints Anges. Les Lecteurs jugeront ſi cette explication eſt forcée, & ſi je fais violence au ſens ou aux paroles d'Origéne, & ſi c'eſt avec juſtice que vous m'accuſez d'y ajoûter ce qui me plaît, pour y trouver du ſens. Vous me demandez enſuite ſi j'aprouve cette conſéquence que tire Origéne, dont il eſt néceſſaire de raporter les propres termes: *Obſequuntur ſaluti tuae Angeli, conceſſi ſunt ad miniſterium Filii Dei, & dicunt inter ſe; Si ille deſcendit in corpus, ſi mortali indutus eſt carne, & ſuſtinuit crucem, & pro hominibus mortuus eſt, quid nos quieſcimus? quid parcimus nobis? Eia; omnes Angeli, deſcendamus de coelo. Ideo multitudo militiae coeleſtis erat laudantium & glorificantium Deum, quando natus eſt Chriſtus. Omnia Angelis plena ſunt. Veni, Angele, &c.* Vous demandez, dis-je, ſi parce qu'il deſcendit une multitude d'Anges à la naiſſance du Sauveur, il s'enſuit qu'il y en ait aujourd'hui par tout; & qui eſt cet Ange qu'il apelle par ces mots, *Veni. Angele.* Si vous aviez bien pénétré dans la Doctrine d'Origéne, vous ne me feriez pas ces queſtions, car vous ſauriez qu'il a crû que quelques Anges voyant l'amour que le Fils de Dieu avoit pour les hommes, l'avoient voulu imiter, & étoient deſcendus en terre pour nous ſecourir; que quelques-uns même s'etoient incarnez comme lui; que Saint Jean, Malachie, Aggée, Melchiſedech, étoient des Anges devenus hommes. Vous ſauriez de plus qu'il a crû que chaque Nation, chaque Egliſe, chaque homme, même toutes les choſes inanimées, ſont gardées

par

par des Anges députez à cet emploi; que chaque Egliſe a un Evêque viſible, & un Evêque inviſible, qui eſt un Ange: que même des troupes entiéres d'Anges ont ſoin de nous. J'ai traité amplement tout cela dans mes *Origeniana*. Origéne repréſente donc ces Anges dans cette Homélie, s'exhortant l'un l'autre à ſuivre l'éxemple de Jeſus Chriſt, & à deſcendre comme lui pour le ſalut des hommes. Si Jeſus Chriſt deſcend pour les hommes, diſent-ils, pourquoi ne le ferons nous pas? Deſcendons tous du Ciel. Et puis il ajoûte, ce deſir qu'ont les Anges d'imiter Jeſus Chriſt, fit que l'on en vit tant, lors qu'il naquit. Ils voulurent venir en terre, comme ils y voyoient venir le Fil de Dieu. Depuis ce tems ils ſont toûjours avec nous. Tout eſt plein de ces fidéles Compagnons des hommes. Venez donc, ô Saints Anges. Les exclamations que vous employez à la fin de cette diſpute, pour éxalter le mérite de votre Cauſe, & déprimer le faculté que j'ai pour les Controverſes, ſont belles & pathétiques, mais elles deviennent bien plaiſantes après les réponſes que je viens de vous faire.

Pour ne laiſſer rien d'indécis & ſans replique ſur cette conteſtation, je veux vous aprendre qui ſont ces gens de votre Religion que je prétens avoir aprouvé l'invocation des Anges, & que vous dites ne pas connoître. C'eſt Grotius Hollandois, & Spencerus Anglois, tous deux ſavans Hommes & de réputation. Le premier dans l'explication du Décalogue, dit que ces Anges peuvent entendre nos Priéres, & nous accorder des bienfaits; que celui qui leur rend de l'honneur & qui eſpére obtenir quelque grace par leur moyen, ne péche point contre ce Précepte, mais bien celui qui leur rend ce qui eſt dû proprement à Dieu: que l'Ange dans l'Apocalypſe ne rejette point les ſoûmiſſions de Saint Jean comme illicites, mais

parce

parce que la Légation Apoſtolique ordonnée pour le Salut des hommes, n'eſt en rien inférieure à celle des Anges; & que les Coliégues en un même Miniſtére ne ſe rendent point de ces honneurs; qu'Origéne contre Celſe permet que l'on honore les Anges par des vénérations (θρησκεύεσθαι) pourvû que ce terme ſoit purgé; qu'il ne croit pas que ce fût un crime d'implorer le crédit d'un Ange auprès de Dieu, s'il nous aparoiſſoit: que le Rabbin Maimonidés eſt de ce ſentiment, & Philon Juif auſſi, apellant ſouvent les Anges Médiateurs. Pour Spencerus, il ne fait que citer ce Paſſage de Grotius ſur le 8. Livre d'Origéne contre Celſe, ſans le réfuter, ce qui eſt y conſentir. Dites donc ce que dit Grotius, ou confeſſez que tous vos Docteurs ne ſont pas d'un même avis, & que d'habiles gens de votre Religion ne diſent pas ce que vous dites. Sur quoi j'aurois droit de vous faire les mêmes reproches que vous me faites, parce que je n'explique pas le Paſſage d'Origéne touchant l'Euchariſtie, comme Genebrard & le Cardinal du Perron. Mon droit ſeroit d'autant meilleur que le vôtre, qu'en convenant avec Genebrard & du Perron, ſur le fond de la Doctrine, je ne différe qu'en la maniére d'expliquer le Paſſage d'un Docteur de l'Egliſe. Et pour vous, Monſieur, vous diſconvenez avec Grotius & Spencerus quant au Dogme, & quant au ſens de pluſieurs Paſſages & de l'Ecriture & des Peres.

Cette queſtion vuidée, il vous faut tenir parole ſur celle de l'Euchariſtie, & vous faire connoître par ma réponſe que ſi je ne vous l'ai pas faite plûtôt, vous avez dû m'en ſavoir gré, plûtôt que de vous en plaindre. Avant toutes choſes il faut raporter le Paſſage dont il s'agit, qui ſe trouve dans l'onziéme tome d'Origéne ſur Saint Matthieu. Jeſus Chriſt dans cet Evangéliſte, Chap. 15. Verſ. 11. parle ainſi; *Ce n'eſt pas ce qui entre dans la bouche*

che qui ſouille l'homme, mais ce qui ſort de la bouche, c'eſt cela qui ſouille l'homme. Et un peu plus bas, Verſ. 17. *Ne ſavez vous pas encore que tout ce qui entre dans la bouche va au ventre, & eſt jetté au retrait : mais ce qui ſort de la bouche part du coeur, & que c'eſt cela qui ſouille l'homme?* Origéne expliquant ces paroles, ſe fait cette Objection : quelqu'un me dira que ſi ce qui entre dans la bouche ne ſouille point l'homme, encore que les Juifs le tiennent impur, il s'enſuit que ce qui entre dans la bouche ne ſanctifie point l'homme, encore que les ſimples croyent que le Pain du Seigneur ſanctifie. Il répond à cette Objection, que comme ce n'eſt pas la Viande qui ſouille celui qui mange, mais la conſcience de celui qui mange avec ſcrupule, μὴ διακρίσεως, ſuivant ces paroles de l'Apôtre, Rom. 14. 23. *Qui autem diſcernit, ſi manducaverit, condemnatus eſt, quia non ex fide.* Et comme à celui qui eſt ſouillé & incrédule, rien n'eſt pur, non par ſoi même, mais par la ſouillure & l'incrédulité de cet homme ſouillé ; de même ce qui eſt ſanctifié par la Parole de Dieu & la Priére, ne ſanctifie point τῷ ἰδίῳ λόγῳ, *par ſoi-même*, celui qui s'en ſert : car s'il ſanctifioit par ſoi-même, il ſanctifieroit auſſi celui qui le reçoit indignement; & ce que dit Saint Paul, 1. Cor. 11. 30. ne ſeroit pas véritable, à ſavoir que l'uſage indigne qu'on fait de ce Sacrement, eſt cauſe que pluſieurs ſont foibles & malades, & pluſieurs ſont morts : mais il eſt profitable quand il eſt reçû avec un eſprit ſans ſouillure, & une conſcience pure. De ſorte que ni ne recevant point le Pain ſanctifié, ni en le recevant, cette abſtinence, ou cette réception par elles-mêmes ne nous privent pas, ou ne nous attirent pas un bien, parce que ce ſont nos péchez qui nous privent de ce bien, & c'eſt notre juſtice qui nous l'attire; à quoi convient ce que dit l'Apôtre, 1. Cor. 8. 8.

Car

Car ſi nous mangeons, nous n'en avons rien de plus: & ſi nous ne mangeons point, nous n'en avons rien de moins. Puis il ajoûte, que ſi tout ce qui entre dans la bouche va au ventre, & eſt jetté au retrait, il s'enſuit que le Pain ſanctifié par la Parole de Dieu & la Priére, ſelon ce qu'il a de matériel, κατ' αὐτὸ τὸ ὑλικὸν va au ventre, & eſt jetté au retrait; mais que par la Priére que l'on a faite deſſus, il devient utile à celui qui le reçoit, à proportion de ſa foi; & que ce n'eſt pas la matiére du Pain, mais les paroles que l'on a proférées deſſus, qui profitent à celui qui ne le reçoit pas indignement. Et enfin il conclut ainſi, καὶ ταῦτα μετὰ περὶ τῶν τυπικῆ καὶ συμβολικῆ σώματος. *Voila ce que j'avois à dire du corps typique & ſymbolique.* Il parle enſuite du Verbe même, qui s'eſt fait chair & viande véritable, laquelle quiconque mangera, vivra éternellement, & qui ne peut être priſe par aucun méchant: parce que s'il étoit poſſible qu'un homme méchant demeurant méchant, mangeât le Verbe qui s'eſt fait chair, & qui eſt le Pain vivant; on n'auroit pas écrit que *quiconque mangera ce Pain, vivra éternellement.*

Voila ce que contient ce Paſſage, dont vous & vos Docteurs tirez des conſéquences ſi avantageuſes pour votre Doctrine. Sixte de Sienne a crû qu'il a été corrompu par les Hérétiques. Genebrard & le Cardinal du Perron ont ſoupçonné qu'il l'avoit été par Eraſme; ce qu'ils n'auroient pas penſé, s'ils avoient vû les Manuſcrits Grecs de ce Commentaire, qui ſont dans les Bibliothéques. Mais le Cardinal Bellarmin, ſans ſe ſervir de telles réponſes, fait voir que ce Paſſage ne contient rien qui ne puiſſe être expliqué en un ſens orthodoxe. Pour moi, Monſieur, ſi j'avois été de votre humeur, il m'auroit été aiſé de me tirer d'affaires en diſant, *Origenem horum Commentariorum auctorem eſſe, aſſeris quidem, ſed non probas;* & rendre douteux

douteux qu'Origéne ſoit Auteur de cet Ouvrage; comme vous, après Mr. Daillé, avez voulu rendre douteux que Saint Jérôme ſoit le Traducteur de l'Homélie ſur Ezéchiel. Je n'aurois pas été le premier qui l'aurois dit, & peut-être que les Argumens, bons ou mauvais, pour le prouver, ne m'auroient pas manqué, non plus qu'à vous. J'ai mieux aimé rechercher le véritable ſens du Paſſage; & l'éxemple de Bellarmin qui a fait le même, m'a fortifié dans le deſſein que j'en eus ſitôt que je l'examinai. De ſorte que je me ſuis ſervi de quelques unes de ſes réponſes, & le plus ſouvent des miennes propres. Je ne répéterai point tout ce que j'ai écrit ſur ce ſujet dans mes *Origeniana*, à quoi vous avez répondu dans vos Remarques; ni ce que j'en avois dit plus au long dans mes Obſervations, à quoi vous n'avez point touché. Je reprendrai ſeulement en peu de mots le ſommaire de ma ſolution. Pour faire que le Sacrement de l'Euchariſtie ſoit profitable, deux choſes nous ſont néceſſaires, la réception du Sacrement, & la pureté de l'ame de celui qui le reçoit; car autrement celui qui le reçoit en péché, *mange & boit ſon jugement*. Si l'une de ces choſes manque, nous ne ſommes point ſanctifiez par ce Sacrement. Il ne ſanctifie pas donc ſimplement & abſolument *par lui-même & par ſa nature*, τῷ ἰδίῳ λόγῳ, puis que ſi cela étoit, il ſanctifieroit auſſi celui qui le reoçoit indignement; ce qu'il ne fait pas. De même qu'afin que le Pain commun nourriſſe nos corps, deux choſes ſont néceſſaires, de le manger, & d'être en bonne diſpoſition. Si l'une de ces deux choſes manque, la nourriture ne ſe fait pas; car ſi un homme, par éxemple, dont l'eſtomac ſera ruiné, ou qui ſera dans l'ardeur de la fiévre, ſe remplit de Pain, il ſe donne la mort. Donc le Pain ne nourrit pas ſimplement *par lui même & de ſa nature*, mais il faut que celui

lui qui le prend, ſoit dans la diſpoſition requiſe. De là il s' enſuit que celui qui s' abſtient de la Communion, ou qui la reçoit; par cette abſtinence, ou par cette réception ſeule, ne ſe fait pas un mal, & ne ſe prive pas d' un bien; parce que cette abſtinence & cette réception, conſidérées ſeules, & en faiſant abſtraction des diſpoſitions de celui qui s' abſtient de la Communion, ou qui la reçoit, ſont indifférentes. Car ſi un homme a un juſte ſujet de s' abſtenir de la Communion, ou parce qu' il ne s' eſt pas aſſez éprouvé, ou parce qu' il n' a pas atteint l' âge requis, ou pour quelque autre cauſe légitime, cette abſtinence ne lui fait pas de mal. On peut dire pareillement qu' elle ne le prive pas d' un bien: car puis qu' un homme, par éxemple, qui ne s' étant pas aſſez éprouvé, ou ſe ſentant coupable d' un péché, reçoit la Communion, tuë ſon ame, tant s' en faut qu' il lui procure un bien; il s' enſuit que s' abſtenant de la Communion dans la crainte du mal qu' il en recevroit, il ne ſe prive pas d' un bien en ne recevant point le Sacrement; puis qu' il ne ſe fût fait que du mal s' il l' eût reçû. De même qu' un homme dont l' eſtomac eſt dépravé, & qui a beſoin d' une nourriture legére pour le rétablir, en s' abſtenant du Pain, ne ſe fait pas un mal; ni ne ſe prive pas d' un bien, en ne recevant point ce Pain, puis qu' il ne ſe fût fait que du mal s' il l' eût reçû.

Quant à ce qu' il dit, que le Pain ſanctifié, ſelon ce qu' il a de matériel, κατ' αὐτὸ τὸ ὑλικὸν, va au ventre, & eſt jetté au retrait; par ce matériel, il faut entendre; non pas la matiére du Pain, qui a été abolie par la conſécration, mais ce qui tient lieu de matiére, a ſavoir les accidens ou eſpéces ſacramentelles, qui peuvent être apellées matérielles; parce que la principale de ces eſpéces ou accidens, qui eſt la quantité dimenſive, ſuplée au défaut de la matiére, à laquelle elles

elles étoient attachées avant la conſécration. Ces eſpéces, ces accidens, tenant lieu de matiére, paſſent au ventre, & là tant qu'ils ſubſiſtent, le Corps de Jeſus Chriſt eſt réellement préſent: mais lors que ces eſpéces commencent à ſe corrompre, il en arrive ce qui fût arrivé, ſi la matiére du Pain & du Vin, dont elles tiennent la place, y eut encore été: or la matiére du Pain & du Vin fût devenüe en partie la matiére du chile & du ſang. & en partie eût été jettée au retrait; cela ſe fait donc des eſpéces ſacramentelles. Et c'eſt en ce ſens qu'Origéne a dit que le Pain ſanctifié, ſelon ce qu'il a de matériel, va au ventre & eſt jetté au retrait.

Cette Priére que l'on fait ſur le Pain, par laquelle il devient utile à celui qui le reçoit à proportion de ſa foi, n'eſt autre choſe que les paroles myſtiques de la conſécration, que Juſtin Martyr, Théopyile d'Alexandrie, & Saint Auguſtin apellent du nom de Priéres & d'Invocation, parce qu'elles envelopent une Priére, quoi que non expreſſe, par laquelle le Prêtre prie Dieu qu'il donne la même efficace à ces paroles qu'il profére, qu'elles avoient lors que Jeſus Chriſt les proféra. Ainſi par ces mots ſacrez, le Pain qui eut été inutile à l'ame, lui devient profitable, ſelon la diſpoſition de celui qui les reçoit. Mais quant aux eſpéces ſacramentelles, qui tiennent lieu de la matiére du Pain, elles ne contribuent rien à la ſanctification de celui qui les reçoit.

J'ai montré enſuite qu'Origéne apellant le Pain ſanctifié, corps typique & ſymbolique, n'a voulu dire autre choſe que Pain ſacramentel; car le Sacrement eſt le ſymbole & la marque d'une choſe ſacrée. Or nous ne touchons pas le Corps tout nud de Jeſus Chriſt, mais caché ſous les eſpéces ſacramentelles; où par le Corps ſimbolique Origéne a ſignifié le Corps de Jeſus Chriſt caché ſous

les

les eſpéces, c'eſt à dire, ſous le ſymbole & la figure du Pain. J'aporte outre cela quelques autres expoſitions orthodoxes de ces paroles que j'ai priſes du Concile de Nicée, de celui de Trente, & de Clément Alexandrin, & que je ne raporterai pas, pour éviter une longueur trop ennuyeuſe.

De cette manducation ſacramentelle, Origéne paſſe à une autre non ſacramentelle, & qui ſe fait ſeulement par foi & ſpirituellement. Ces deux manducations ſont exprimées dans Saint Jean au Chap. 6. ſelon tous les Interprétes Catholiques, qui reconnoiſſent que tout ce qui eſt contenu depuis le Verſet 31. juſqu'à ces mots du Verſet 51. *Et le pain que je donnerai*, ſe doit raporter à la manducation par foi. Et que depuis ces mêmes paroles juſqu'au Verſet 59. il faut entendre la manducation ſacramentelle. Origéne ayant traité de cette derniére, & montré qu'elle n'eſt pas profitable aux méchans, paſſe à la premiére, & dit que quiconque mangera de cette ſorte le Verbe fait chair, vivra éternellement, & que cette chair ne peut être priſe par aucun méchant; voulant dire qu'il ceſſeroit d'être méchant en la prenant, d'autant que la foi eſt le commencement de la juſtification.

Voila en peu de mots ce que j'ai écrit ſur ce Paſſage dans mes *Origeniana*, & dans mes Obſervations. Et quoi que je me ſois aſſez étendu dans ce dernier Ouvrage, auſſi bien que dans le premier, néanmoins dans les Remarques que vous avez pris la peine d'y faire, vous ne vous y êtes pas arrêté. Mais dans celles que vous avez faites ſur les *Origeniana*, vous vous êtes fait une affaire de réfuter ma ſolution. Je reprendrai en gros votre réponſe. Premiérement, vous vous plaignez que je ne répéte pas dans ce lieu le Paſſage tout entier, mais ſeulement un abregé. Secondement, vous trouvez étrange que j'aye entrepris de montrer que

ce lieu n'a rien de contraire aux ſentimens de l'Egliſe, quoi que Genebrard & le Cardinal du Perron ayent crû le contraire. Troiſiémement, vous vous échauffez contre l'explication que j'ai donnée à ces paroles d'Origéne: *Le Pain ſanctifié ne ſanctifie point τῷ ἰδίῳ λόγῳ, par lui-même.* Et tout ce que vous dites aſſez au long là-deſſus, ſe réduit à ces trois raiſons. La premiére, que ſi le Corps de Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa propre nature, il faut dire que Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa propre nature. Que ſi cela eſt vrai du Fils, il eſt vrai du Pere & du Saint Eſprit, & que ni l'un ni l'autre ne ſanctifie pas de ſa propre nature; d'où il s'enſuit *que notre juſtification vient de nous-mêmes*, puis que Dieu *de ſa nature n'a pas la vertu de ſanctifier.* Votre ſeconde raiſon eſt que ſi Jeſus Chriſt *réellement préſent au Sacrament ne ſanctifie point de ſa nature*, il faut que la vertu de ſanctifier lui vienne d'ailleurs; que nul ne la lui peut donner; donc il l'a de lui-même. La troiſiéme raiſon eſt que je ne puis deſavoüer que Jeſus Chriſt a de ſa nature la vertu de ſanctifier, du moins les fidéles: que ce n'eſt donc que pour les infideles que cette vertu lui manque; que ſi de ſa nature il ſanctifie les fidéles, & ne ſanctifie pas les infidéles, il s'enſuit que ſa nature eſt changeante. Vous prétendez enſuite concilier toutes ces contradictions, dans leſquelles vous voulez que je me ſois embaraſſé, en diſant qu'Origéne a opoſé en ce lieu le Corps typique, qui ne ſanctifie point de ſa nature, au Verbe même qui ſanctifie de ſa nature. Et enfin vous reconnoiſſez que vous vous êtes un peu trop emporté là-deſſus: mais vous vous excuſez en diſant que vous n'avez pû vous en empêcher, parce que l'affaire eſt de conſéquence. Quatriémement, il vous fâche que j'aye dit qu'il ne ſuffit pas de manger le Corps de Jeſus Chriſt pour en recevoir de l'utilité, mais qu'outre cela

la

la pureté de l'ame y eſt requiſe: & vous repliquez que ſi l'on mangeoit Jeſus Chriſt lui même, cette manducation ſuffiroit; ou qu'autrement ces paroles de Saint Jean Chap. 6. Verſ. 52. ſeroient fauſſes: *Si quelqu'un mange de ce Pain, il vivra éternellement*; & celles ci encore qui ſont d'Origéne: *Nul méchant ne le peut manger*: auxquelles vous dites que répondent ces autres de Saint Auguſtin, au Traité 26. ſur Saint Jean: *Qui non manet in Chriſto, & in eo non manet Chriſtus, procul dubio nec manducat carnem ejus, nec bibit ejus ſanguinem, licet carnaliter & viſibiliter premat dentibus ſacramentum corporis & ſanguinis Chriſti*. Et vous ajoûtez que ces paroles ont été corrompües dans toutes les nouvelles Editions, où on lit aujourd'hui: *Procul dubio nec manducat ſpiritualiter*: quoi que les anciennes ne contiennent point ce mot de *ſpiritualiter*, & qu'il ne ſe trouve point dans pluſieurs anciens Auteurs que vous nommez, & qui ont raporté ce Paſſage: & vous ſupoſez que les Catholiques ne pouvant y répondre, l'ont altéré, comme vous avez ſupoſé que j'ai altéré celui d'Origéne, qui eſt en queſtion, n'ayant pas de quoi y répondre. En cinquiéme lieu, vous n'aprouvez pas que je diſe que *ce matériel, cette matiére* du Pain ſanctifié, qu'Origéne dit qui paſſe au ventre & eſt jettée au retrait, ſont les accidens qui étoient attachez à la matiére du Pain, & qui étant corrompus par l'eſtomac, ſont en partie jettez au retrait, ou prennent en partie la forme du corps humain. Vous opoſez à cela pluſieurs repliques. La premiére eſt, que le nom de *matériel* convient à la ſeule ſubſtance, & non aux accidens. La ſeconde, que quand les accidens ſe pourroient apeller matériels, néanmoins ce nom ne conviendroit pas aux accidens dont nous parlons, parce qu'ils ne ſont ſoûtenus d'aucune matiére, celle du Pain étant abolie ſelon nous. La

troiſiéme, qu'il eſt tout à fait hors de raiſon de dire que des accidens, comme qui diroit de la blancheur, de la longueur, qui ne ſont attachez à aucune matiére, ſont convertis en une ſubſtance. La quatriéme, que je ne puis dire par quelle vertu & à quelle fin ſe fait ce changement : que nous diſons bien que c'eſt par la vertu de Jeſus Chriſt, & par la force des paroles ſacramentelles, que la ſubſtance du Pain ſe change au Corps de Jeſus Chriſt ; & que la fin pour laquelle il opére cette Tranſſubſtantiation, c'eſt pour nous repaître de ſa chair ; mais que perſonne n'a dit par quelle vertu les accidens du Pain ſe changent en la ſubſtance de l'homme ou en quelqu'autre, avant que d'être jettez au retrait ; ni à quel uſage ſe fait ce changement : comme s'il étoit fort important, ajoûtez vous, que ces accidens ſoient changez en une autre ſubſtance, de peur qu'ils n'aillent au retrait. Et vous concluez ces quatre repliques, en diſant que la vérité eſt une choſe nüe, & que la fauſſeté a beſoin de fard, & du menſonge pour ſe déguiſer : ce que vous me prouvez par une Anagramme, & des Vers faits à la louange de votre Oncle Mr. Rivet. Sixiémement, vous dites qu'il n'eſt pas vrai que les paroles myſtiques de la conſécration ayent été apellées *Priéres* par les Peres ; ſinon en tant qu'elles ſont conjointes avec la Priére par laquelle vous prétendez que ſe fait la conſécration, ſuivant le vingt-ſixiéme Verſet du 26. Chapitre de Saint Matthieu, qui dit que Jeſus Chriſt ayant béni le Pain, le rompit. Septiémement, ſur ce que j'ai écrit, que lors qu'Origéne a apellé le Pain ſanctifié, *Corps typique & ſymbolique*, c'eſt la même choſe que s'il l'eut apellé *Sacramentel*, parce que nous ne touchons pas à nud le Corps de Jeſus Chriſt, mais envelopé ſous les ſymboles : vous repliquez que je veux dire que Jeſus Chriſt dans le Sacrement eſt apellé le ſym-

bole

bole & la figure de soi-même, lors qu'il étoit sur la Croix; que cependant Origéne n'eut pas aprouvé cette solution, puis que dans le Livre quatriéme sur l'Epître aux Romains, il dit que l'on apelle *Signe, ce qui par les choses qu'on voit, en montre quelqu'autre*: & que dans le lieu dont nous traitons, il opose le Verbe même au Corps symbolique; & partant qu'Origéne a crû que le Corps typique & symbolique, que l'on présente dans le Sacrement, est autre chose que le Verbe qui s'est fait chair: que j'ai fait donc prudemment de dissimuler cette Objection, puis que je n'avois rien à y repliquer.

Lors que vous prites la peine de me lire toutes ses repliques, il peut vous souvenir que je les écoutai paisiblement, sans vous répondre un seul mot, que pour vous remercier de la fatigue que vous vous étiez donnée pour moi; & je me contentai lors que je fus en mon particulier, de mettre quelques Apostilles à la marge de votre Ecrit pour la défense du mien, aimant mieux vous laisser dans votre erreur, que d'entreprendre une Controverse. Cependant comme si le silence que j'avois gardé vous eut déplû, vous me harcelez de nouveau par votre derniére Lettre, me répétant à-peu près les mêmes choses que vous m'aviez déja écrites dans vos Remarques. Pour éviter donc la confusion dans ma Réponse, je suivrai l'ordre des Objections que je viens de raporter, & je remarquerai sur chacune ce que vous ajoûtez ou retranchez dans votre Lettre.

La premiére est que j'ai dû représenter tout au long dans mes *Origeniana* le Passage contesté d'Origéne touchant l'Eucharistie, & ne me pas contenter d'un abregé. Voici vos termes: *Cur Origeniani loci, quem agnoscis tanti esse momenti, non nisi summam exhibuisti, cum tua & nostra interfit, ut proferatur?* Comment est-il possible que lors que

vous avez fait cette plainte, vous n'ayez pas fait réfléxion que mes *Origéniana*, où ce Paſſage eſt cité & expliqué, ſont faits pour être mis en tête du Livre même d'Origéne, & dans le même Volume où il ſe trouve?

Votre ſeconde Objection que vous réïtérez dans vôtre derniére Lettre, eſt que Genebrard & le Cardinal du Perron ayant confeſſé que le Pain de l'Euchariſtie ſanctifie de ſa nature, j'ai eu tort de m'écarter de leur ſentiment, & dire qu'il ne ſanctifie pas. Je ne puis aſſez m'étonner que vous inſiſtiez encore là-deſſus, après que je vous ai dit dans mes Lettres précédentes qu'on peut bien s'éloigner quelquefois du ſentiment de ces deux grands Hommes ſans ſe tromper; que le Cardinal Bellarmin qui ne leur eſt en rien inférieur, a pris un autre biais pour répondre à ce Paſſage, & que j'ai pû ſuivre ſon éxemple.

Vous fondez votre troiſiéme Objection dans vos Remarques ſur trois raiſons que j'ai raportées ci deſſus. Et de ces trois vous ne prenez que la premiére dans votre Lettre; peut-être parce que vous avez eu honte des deux autres. Je ne laiſſerai pas de répondre à toutes les trois, de peur que vous ne me diſiez à votre ordinaire, que les plus fortes ſont celles à quoi je n'ai pas repliqué, quoi que ſouvent je ne l'aye pas fait, parce que je ne croyois pas, & ne penſois pas même que vous cruſſiez qu'elles en valuſſent la peine. Cette premiére raiſon eſt que ſi le Pain ſanctifié, qui ſelon nous eſt le Corps de Jeſus Chriſt, ne ſanctifie pas de ſa propre nature, il s'enſuit que Jeſus Chriſt ne ſanctifie pas de ſa propre nature, que ſi le Fils ne le fait pas, le Pere ni le Saint Eſprit ne le peuvent faire, & partant que notre ſanctification vient de nous-mêmes. C'eſt ainſi que cette raiſon eſt conçüe dans vos Remarques, mais vous lui donnez un autre tour dans votre Lettre. Si le

Pain

Pain de l'Euchariſtie, dites-vous, ne ſanctifie pas de ſa nature, il s'enſuit que le Pain de l'Euchariſtie n'eſt pas Jeſus Chriſt, puis que Jeſus Chriſt ſanctifie de ſa nature, ſelon pluſieurs témoignages de la Sainte Ecriture que vous citez. Pour mettre ces deux raiſons dans leur force, il les faloit réduire en une, & me la propoſer ainſi: Si le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature, il s'enſuit ou que Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa nature, ou que le Pain ſanctifié n'eſt pas Jeſus Chriſt: l'un eſt faux ſelon tout le monde, & l'autre l'eſt ſelon moi: donc je ne puis pas dire que le Pain ſanctifié ne ſanctifie pas de ſa nature.

Avant que de vous répondre en forme, trouvez bon que je vous demande ſi lors que vous dites que Dieu ſanctifie de ſa nature, vous n'entendez pas qu'il ſanctifie de ſa nature les ſujets capables de ſanctification, & qu'il ne ſanctifie pas de ſa nature les ſujets qui ne ſont pas capables de ſanctification. Un homme méchant & rebelle à la grace, comme tel n'eſt pas capable de ſanctification, non plus qu'une pierre, une bête, une plante. Et cet homme méchant pour pouvoir être ſanctifié, doit ceſſer d'être méchant: la méchanceté & la ſainteté étant incompatibles en un même ſujet. Si cela eſt vrai, comme il l'eſt ſans doute, il faut que vous avoüiez que lors qu'on dit que Dieu ſanctifie de ſa nature, on ſous-entend quelque choſe abſolument néceſſaire pour rendre cette propoſition véritable, qui autrement demeurera fauſſe. Et ce que l'on ſous-entend, c'eſt, *pourvû que les conditions requiſes s'y rencontrent*. Quand on dit que le Pain nourrit de ſa nature, on entend qu'il nourrit les corps capables d'en être nourris. Mais on convient bien qu'il ne nourrit pas les corps qui ne ſont pas capables d'en être nourris; un corps mort, par éxemple, une plante, ni une pierre. Donc quand on dit que le Pain nourrit les corps, on

ſous-entend quelque choſe néceſſaire pour rendre cette propoſition véritable, ſans quoi elle ne le ſera pas. De là il faut conclure que cette propoſition, *Dieu ſanctifie de ſa nature*, eſt une propoſition équivoque & ambigüe & qui eſt vraye ou fauſſe, ſelon ce que l'on ſous-entend. Si en diſant que Dieu ſanctifie de ſa nature, on entend qu'il ſanctifie des ſujets capables de ſanctification, la propoſition ſera vraye: ſi l'on entend qu'il ſanctifie des ſujets incapables de ſanctification, elle ſera fauſſe. Apliquez maintenant tout ceci à la queſtion préſente. Quand on dit que *le pain ſanctifié ſanctifie de ſa nature*, on entend qu'il ſanctifie de ſa nature ce qui eſt capable d'être ſanctifié, & qu'il ne ſanctifie pas de ſa nature ce qui n'eſt pas capable d'être ſanctifié; donc cette propoſition eſt équivoque, & peut recevoir un double ſens; car ſi l'on entend que *le Pain ſanctifié ſanctifie de ſa nature* ce qui n'eſt pas capable de ſanctification; un homme, par éxemple, à qui ſa conſcience reproche ſes crimes, & qui ne les a pas effacez par la pénitence, cette propoſition ſera fauſſe, & la contradictoire ſera vraye, à ſavoir, *le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, pourvû que l'on ſous-entende la même choſe. Au contraire, ſi en diſant, *le Pain ſanctifié ſanctifie de ſa nature*, on ſous-entend qu'il ſanctifie de ſa nature ce qui eſt capable de ſanctification, cette propoſition ſera vraye, & la contradictoire ſera fauſſe: à ſavoir, *le Pain ſanctifié ne ſanctifie pas de ſa nature*. Je ne vous dis rien en tout cela, que je n'euſſe dit, ou en gros, ou en détail, dans mes Obſervations, & dans mes *Origeniana* que vous avez lûs: mais je ſuis forcé de vous le répéter, & de vous l'éclaircir, puis qu'il ne vous a pas plû de l'entendre. Voyons maintenant ce que va devenir votre ſyllogiſme. J'aurois bien des choſes à vous dire ſur la premiére propoſition: *Si le Pain ſanctifié ne*

ſancti-

ſanctifie point de ſa nature, il s'enſuit ou que Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa nature, ou que le Pain ſanctifié n'eſt point Jeſus Chriſt: mais pour ne vous pas traiter à la rigueur, je la paſſe. Quant à la ſeconde: *L'un eſt faux, ſelon toute le monde; & l'autre l'eſt, ſelon moi;* je nie qu'il ſoit faux ſelon tout le monde que *Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa nature*; car cette propoſition eſt ambigüe: & ſi l'on ſous-entend les choſes qui ne ſont point capables de ſanctification, elle eſt vraye ſelon tout le monde: ſi l'on ſous-entend *les choſes qui ſont capables d'être ſanctifiées*, elle eſt fauſſe ſelon tout le monde. La conſequence que vous tirez reçoit la même diſtinction: *Je ne dois pas dire que le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, ſi l'on ſous-entend *les choſes capables de ſanctification*: mais je puis dire que *le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, ſi l'on ſous-entend *les choſes incapables de ſanctification*. C'eſt donc à vous à montrer que quand j'ai dit après Origéne, *que le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, j'ai ſous-entendu les choſes capables de ſanctification. Et je crois que c'eſt ce que vous n'entreprendrez pas, puis que je vous ai déja dit pluſieurs fois, après le même Origéne, que ſous cette propoſition, *le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, on ſous-entend les hommes criminels attachez opiniâtrement à leur péché, endurcis dans l'impénitence, & inſenſibles à la grace; car ces hommes, comme tels & demeurans en cet état, ne ſont pas capables d'être ſanctifiez par le Pain ſanctifié. A quoi bon donc d'homilier, comme vous faites dans votre Lettre, & me renvoyer avec les Arriens, les Photiniens; & les Sociniens, & me réïterer ce que vous m'avez déja dit, que ce n'eſt pas à moi à parler de Controverſes, auxquelles je ne ſuis nullement verſé, ſi ce n'eſt, dites-vous, en contrefaiſant les froides plaiſanteries de Mr. du Moulin

votre Oncle, que le mot de *verſer* ſe prenne au ſens qu'il ſe prend entre les Cochers. Il me ſemble, Monſieur, que juſqu'ici vous n'avez pas eu tant d'avantage ſur moi en matiére de Controverſes, & que vous n'y avez pas été ſi heureux par le paſſé avec les autres, que vous ayez grand droit de me donner cet avis, & qu'il ne fût plus ſéant à tout autre qu'à vous de me le donner.

Cependant, comme ſi j'étois convaincu, vous m'offrez gracieuſement de me découvrir la ſource de mon erreur, & pour cela vous me répétez ce que vous m'aviez déja dit dans vos Remarques à la fin de la ſeptiéme Objection, que dans ce lieu d'Origéne il eſt parlé de deux choſes fort diſtinctes, à ſavoir du ſigne, & de la choſe ſignifiée, c'eſt à dire du Sacrement, & du vrai Jeſus Chriſt: que c'eſt ce premier qu'il apelle *la Viande ſanctifiée par la Parole de Dieu & par la Priére; le Pain du Seigneur: ce qui entre par la bouche; le Corps typique & ſymbolique*; que c'eſt ce Pain qui ne ſanctifie pas de ſa nature: mais que lors qu'il dit: *On pourroit auſſi dire beaucoup de choſes du Verbe lui-même*, &c. il ne parle plus du Sacrement, mais de Jeſus Chriſt même: d'où vous concluez qu'Origéne a fait conſiſter la différence entre le Sacrement & Jeſus Chriſt, en ce que l'un eſt le Corps typique & ſymbolique de Jeſus Chriſt, l'autre eſt le Verbe lui-même; que le Sacrement ne ſanctifie pas de ſa nature, mais que Jeſus Chriſt eſt une Viande qui donne la Vie éternelle à tous ceux qui y participent; que je n'ai pas dû expliquer des choſes ſi clairement diſtinguées par Origéne, *comme s'il les confondoit & prenoit pour tout un*; & que c'eſt *par cette bévûe* que je lui fais dire que Jeſus Chriſt ne ſanctifie pas de ſa nature, *& qu'afin que la manducation de ſa Chair nous ſoit utile, il ne nous ſuffit pas de la manger*. C'eſt ainſi, Monſieur, que vous prenez pour raiſon ce qui eſt en queſtion,

ἀμφισβητ-

ἀμφισβητούμενον ἀντὶ ὁμολογουμένου, à ſavoir ſi dans ce lieu Origéne parle du ſigne ſans la choſe ſignifiée, comme vous le prétendez; ou du ſigne avec la choſe ſignifiée, comme je le prétends. J'ai dit dans mes Obſervations, que quand Origéne ayant ceſſé de parler de la manducation ſacramentelle de Jeſus Chriſt commence à parler de la manducation qui ſe fait ſeulement par foi, lors qu'il dit, πολλὰ δ' ἂν τις περὶ αὐτοῦ λέγοιτο τοῦ λόγου, ὃς γέγονε σάρξ, & il a ſuivi Jeſus Chriſt, qui dans Saint Jean en a uſé de la ſorte, ayant parlé de cette derniére, depuis le Verſet 31. juſqu'à ces mots du Verſet 51. *Et le Pain que je donnerai* & de la premiére, depuis ces mêmes mots juſqu'au Verſet 59. Vous deviez donc me faire voir par quelque Argument ſolide la fauſſeté de cette diſtinction, que j'ai fondée ſur les paroles mêmes de Jeſus Chriſt. Au lieu de cela vous ne faites que m'expoſer votre Doctrine, & y accommoder les paroles d'Origéne. Mais bien loin de chercher des raiſons pour me combattre, vous diſſimulez les miennes, & pour mieux colorer votre diſſimulation, vous m'en accuſez moi-même: *Prudenter in eo feciſti*, me dites-vous dans vos Remarques, *quòd objectionem tam obviam diſſimulaſti, quia non erat quod regereres.* Vous m'accuſez par là d'avoir diſſimulé dans mes Obſervations une Objection que perſonne ne m'avoit faite, quoi que je l'euſſe prévenüe par la diſtinction dont je viens de parler. Perſonne ne m'a fait cette Objection, & j'y réponds ſans la diſſimuler; vous ne repliquez rien à ma réponſe, & vous vous contentez de la diſſimuler; & cependant vous oſez bien m'accuſer de diſſimulation: je vous fais Juge de l'équité de ce procédé.

Paſſons à la ſeconde raiſon, dont vous apuyez dans vos Remarques cette troiſiéme Objection. *Si Jeſus Chriſt*, dites-vous, *réellement préſent au*

Saint Sacrement ne ſanctifie point de ſa nature, il faut q. e la vertu de ſanctifier lui vienne d' ailleurs. Donc je ne puis pas dire que Jeſus Chriſt ne ſanctifie point de ſa nature. Votre premiére propoſition eſt encore équivoque: Jeſus Chriſt préſent au Saint Sacrement ne ſanctifie point de ſa nature les choſes qui ſont incapables de ſanctification, & la vertu de les ſanctifier ne lui vient point d' ailleurs, mais il ſanctifie de ſa nature les choſes qui ſont capables de ſanctification.

Votre troiſiéme raiſon ne vaut pas mieux. Vous dites que ſi Jeſus Chriſt ſanctifie de ſa nature, les Fidéles, comme je le dois avoüer, & ne ſanctifie pas les infidéles, il s' enſuit que ſa nature eſt changeante. Cet Argument eſt à peu près de même force que celui-ci: ſi le Soleil de ſa nature fond la cire, & endurcit la boüe, il s' enſuit que ſa nature eſt changeante. Le Soleil fond de ſa nature ce qui eſt capable d' être fondu par ſa chaleur, & endurcit de ſa nature ce qui eſt capable d' être endurci par ſa chaleur. Il en eſt de même du Pain ſanctifié, qui ſanctifie de ſa nature ceux qui ſont diſpoſez à la ſanctification, & ne ſanctifie point ceux qui n' y ſont point diſpoſez; ſa nature eſt toûjours la même, mais la diſpoſition de ceux qui le reçoivent eſt diverſe.

Ayant fait voir clairement, ſi je ne me trompe, qu' il eſt très-vrai qu' on peut dire que *le Pain ſanctifié ne ſanctifie point de ſa nature*, pourvû qu'on ſupoſe ce qu' il faut ſupoſer, & ſous-entendre *les choſes incapables de ſanctification*, on peut dire auſſi par une conſéquence néceſſaire, *qu' on n' eſt point ſanctifié par ce Pain, ſi l' on n' eſt capable de ſanctification*. Car cette propoſition, *le Pain ſanctifié ne ſanctifie que ceux qui ſont capables d' être ſanctifiez*, eſt la converſe de celle ci: *Perſonne n' eſt ſanctifié par ce Pain, hormis ceux qui ſont capables de ſanctification*. Cependant c' eſt cette derniére propoſition que vous attaquez

attaquez par la quatriéme Objection de vos Remarques, comme ſi elle étoit différente de la précédente. Vous avez ſuprimé cette Objection dans votre Lettre, ſans doute parce que vos ſecondes penſées ſont meilleures que les premiéres. J'avois dit dans mes *Origeniana*, que pour recevoir de l'utilité de la manducation du Pain ſanctifié, la manducation ne ſuffit pas, mais que la netteté de l'ame & les bonnes diſpoſitions intérieures ſont requiſes. C'eſt à dire, que l'on n'eſt point ſanctifié par le Pain du Seigneur, ſi l'on n'eſt pas capable de ſanctification. Vous m'objectez que ſi le Pain du Seigneur étoit Jeſus Chriſt lui-même, il ſuffiroit de le manger pour être ſanctifié, ſans que cette diſpoſition fût néceſſaire; ou autrement que ces paroles de Jeſus Chriſt dans Saint Jean 6. 54. *Quiconque mange ma Chair & boit mon Sang, a la Vie éternelle*, ne ſeroient pas vrayes. Vous ne vous étes pas ſouvenu que lors que j'ai dit que pour être ſanctifié par le Pain du Seigneur, la netteté de l'ame eſt néceſſaire, outre la manducation, j'avois Saint Paul pour mon garant, qui écrivant aux Corinthiens 1. Cor. 11. 27. 29. dit, que quiconque mangera & boira indignement ce Pain & ce Calice, ſera coupable du Corps & du Sang du Seigneur; & mangera & boira ſon jugement & ſa condamnation. C'eſt à dire, que quiconque mange la Chair du Seigneur, a la Vie éternelle, pourvû qu'il la mange avec les diſpoſitions néceſſaires: qu'il ſera ſanctifié par le Pain ſanctifié, qui eſt la Chair du Seigneur, pourvû qu'il ſoit capable de ſanctification: mais que quiconque mangera indignement ce Pain, ſera condamné, c'eſt à dire, que nul ne ſera ſanctifié par le Pain du Seigneur, s'il n'eſt capable de ſanctification.

Quant à ces mots d'Origéne que vous citez, *Quem nullus malus poteſt edere*, ils ſe raportent à

la

la manducation ſpirituelle & par foi que ſe fait hors du Sacrement, comme je l'ai dit. Le Paſſage de Saint Auguſtin, tel que vous le raportez, confirme cette expoſition: *Encore*, dit-il, *qu'un homme qui ne demeure pas en Jeſus Chriſt, & en qui Jeſus Chriſt ne demeure pas*, c'eſt à dire, qui n'eſt pas dans les diſpoſitions néceſſaires pour la ſanctification, *preſſe viſiblement & charnellement de ſes dents le Sacrement du Corps & du Sang de Jeſus Chriſt, il eſt toutefois hors de doute qu'il ne mange pas ſa Chair, & ne boit pas ſon Sang*, ſous-entendant, *de la manducation ſpirituelle*. Car Saint Auguſtin, dont le diſcours eſt d'ordinaire figuré & allégorique n'entend autre choſe par celui ci, ſinon que pour manger le Corps de Jeſus Chriſt d'une manducation orale, il ne s'enſuit pas qu'on le mange d'une manducation ſpirituelle. La premiére eſt commune aux bons & au méchans: la derniére n'eſt que pour les bons. Vous pouviez encore citer pour vous ce Paſſage de Saint Ambroiſe, au Livre des Sacremens, Chap. 4. *Ce n'eſt pas le Pain qui va dans nos corps, mais c'eſt le Pain de la Vie éternelle, qui nourrit la ſubſtance de nos ames*; & je vous euſſe repliqué qu'il n'entend autre choſe, ſinon que la manducation orale ne ſuffit pas pour notre ſanctification, ſi la ſpirituelle ne l'accompagne. La femme qui étoit malade d'une Perte de ſang, reçût un grand bien par l'attouchement de la Robe de Jeſus Chriſt: les Soldats qui ſéparérent la robe par Sort, n'en reçûrent aucun par ce même attouchement; parce que la premiére, outre l'attouchement corporel, touchoit encore Jeſus Chriſt ſpirituellement & par foi: mais les derniers touchoient ſa robe que d'un attouchement corporel. Je n'éxamine point maintenant ſi le mot de *ſpiritualiter* a été ajoûté dans les Editions modernes de Saint Auguſtin, comme vous le voulez, parce que cela ne regarde point notre queſtion;

je

je vous dirai ſeulement que je ne vois pas qu'on ait eu beſoin de prendre ce biais pour faire parler en ce lieu à Saint Auguſtin le langage de l'Egliſe, puis qu'il n'y a point de Catholique qui ne parle de la ſorte. De même que je n'ai pas eu beſoin de falſifier le Paſſage d'Origéne que nous éxaminons, puis que comme vous l'avez vû juſqu'ici, il eſt entierement conforme à la créance de l'Egliſe.

Vous le verrez auſſi clairement dans la diſcuſſion que je vais faire de votre cinquiéme Objection, qui regarde l'explication que j'ai donnée à ces paroles d'Origéne: *Le Pain ſanctifié, ſelon ce qu'il a de matériel, paſſe au ventre & va au retrait.* J'avois dit que par ce *matériel* il faut éntendre les eſpéces ſacramentelles, ou accidens, qui avant la conſécration étoient attachez à la matiére, & après la Tranſſubſtantiation ſubſiſtent ſans matiére par la vertu divine; la quantité dimenſive, qui eſt un de ces accidens, tenant lieu de matiére, & étant le ſiége & le ſoûtien des accidens; que ces accidens paſſent au ventre, & que tant qu'ils ſubſiſtent, le Corps de Jeſus Chriſt eſt réellement préſent; mais que venant à ſe corrompre, il s'en produit ce qui ſe fût produit de la matiére du Pain, dont ils tiennent la place, ſi elle y eut été: c'eſt à dire, qu'il s'en produit en partie du chile & du ſang, & en partie ils vont au retrait; & que c'eſt ce *matériel*, cette *matiére*, ſelon laquelle Origéne dit que le Pain ſanctifié paſſe au ventre, & eſt jetté au retrait.

Si vous étiez auſſi grand Clerc en Controverſes que vous croyez l'être, & ſi vous aviez autant lû Saint Thomas, que vous avez lû Beze & du Moulin, vous ne ſeriez pas ſi ſurpris de cette Doctrine, que vous paroiſſez l'être; car vous la traitez dans vos Remarques comme une invention de ma tête: & dans vos Lettres, vous me dites qu'il ſemble en parlant ainſi, que j'aye peur d'être crû,

& que

& que j'aye perdu l'esprit, tant je fais paroître de foible. Il faut donc voir si vous renverserez cette Créance avec autant de force, que l'on en doit attendre d'un homme qui parle ainsi. J'ai raporté ci-dessus les quatre Argumens que vous y avez employez. Le premier est, que le mot de *matériel* convient à la substance, & non aux accidens; ce que vous me prouvez par Origéne même, qui dit au Livre 4. des Principes, *Materiam esse eam substantiam quae subesse corporalibus dicitur*. Quand il seroit vrai que le mot de *matériel* s'employe d'ordinaire pour signifier la substance, cela n'auroit lieu que lors qu'on traite des choses purement naturelles: mais en la question présente, où il s'agit d'une chose tout à fait au dessus de la nature, on l'employe en une signification différente, & l'on est forcé de se servir de ce terme, faute d'autre. Mais après tout, je ne vois pas que ce soit parler fort improprement, que d'apeller *matériel* ce qui de sa nature est attaché & soûtenu par la matiére, & qui ne cesse de l'être que par une vertu surnaturelle & un miracle. Car quand avant la consécration on apelle les accidens *matériels*, on entend qu'ils sont attachez à la matiére. Quand après la consécration on les apelle *matériels*, on entend que de leur nature ils étoient attachez à la matiére, & n'ont cessé de l'être que par une puissance au dessus de la nature. Quand Sophronisque Pere de Socrate fut mort, & que son Fils demeura vivant, on ne laissa pas d'apeller Socrate Fils de Sophronisque, dénotant par là, non pas une rélation qui subsistât, puis qu'un des termes de la rélation étoit détruit, mais une rélation qui avoit subsisté. Il en est de même de toutes les choses rélatives, que l'on apelle dans l'Ecole πρός τι, lesquelles selon la maxime des Philosophes, συνυπάρχειν ἀλλήλοις δεῖ, doivent éxister l'une avec l'autre, pour conserver leur rélation,

mais

mais non pour conſerver le nom de leur rélation. Quand donc on apelle les accidens *matériels*, on dénote la rélation qu'ils avoient avec la matiére avant la conſécration; encore qu'un des termes de cette rélation ſoit détruit, à ſavoir la matiére qui a été abolie par la conſécration. Ainſi quelques Peres, & l'Ecriture même, apellent quelquefois Pain l'Euchariſtie; non pas parce qu'elle l'eſt, mais parce qu'elle l'a été. Ainſi Saint Jean 2. 9. apelle eau, le Vin en quoi Jeſus Chriſt avoit converti l'eau aux Noces de Cana. On peut apeller encore ces accidens *matériels* en un autre ſens, pour marquer qu'ils tiennent lieu de la matiére qui a été abolie: car la quantité dimenſive qui eſt le principal de ces accidens, commence à tenir lieu de matiére, & d'être le receptacle de tous les autres accidens. Par là votre ſecond Argument que vous faites tant valoir dans votre ſeconde Lettre, devient ſans effet. Car encore que les accidens ſoient ſans matiére après la conſécration, ils ne laiſſent pas de garder ce nom, non pas parce qu'ils y ſont attachez, mais parce qu'ils l'ont été, ou parce qu'ils tiennent lieu de matiére, & pour parler poliment comme vous, *ſubſiſtent de par ſoi-même*: quoi que cette expreſſion ait encore beſoin de quelque correctif, que les Scholaſtiques vous enſeigneront.

Vous étendez fort dans votre Lettre le troiſiéme Argument de vos Remarques, mais il eut eu plus de force, ſi vous vous fuſſiez exprimé ainſi. Si le *matériel* ſont les accidens, comme je le prétends, & non la ſubſtance; quand Origéne a dit que le matériel va au retrait, il s'enſuit que les accidens vont au retrait: or cela ne ſe peut ſoûtenir, puis que ce n'eſt plus ni la même quantité, ni la même couleur, &c. Donc le *matériel* ne ſont pas les accidens, mais la ſubſtance même du Pain. Et parce que j'avois dit que lors que les accidens du

Pain

Pain & du Vin ſont corrompus, ils ſe changent en une nouvelle ſubſtance, qui en partie nous nourrit; & en partie eſt jettée au retrait; vous repliquez que je donne au mot de *matériel* cinq ſignifications différentes: 1. je lui fais ſignifier ce qui étoit proprement *matiére* avant la conſécration: 2. des accidens qui étoient lors attachez à la matiére: 3. les mêmes accidens ſubſiſtans ſans la matiére après la conſécration: 4. d'autres accidens qui leur ſuccédent dans la bouche & dans l'eſtomac: 5. la ſubſtance qui vient à la place des accidens, lors qu'ils ſont corrompus, & va au retrait. Et vous voulez que tout cela ſe réfute par ces paroles d'Origéne: *Si tout ce qui entre dans la bouche va au ventre, & puis eſt jetté au retrait, auſſi cette Viande qui eſt ſanctifiée par la Parole de Dieu, & par la Priére, ſelon ce qu'elle a de matériel, va au ventre, & eſt jettée au retrait.* D'où vous vous inférez qu'Origéne a crû que la Viande ſanctifiée va au ventre & au retrait, de la même ſorte que la Viande commune. Si vous entendiez bien notre Créance, vous verriez ſans peine le défaut de ces raiſons. Lors que la Tranſſubſtantiation ſe fait, nous tenons que Dieu ſubſtitüe, pour ainſi dire, la quantité dimenſive en la place de la matiére, & lui en donne toutes les propriétez, & celle-là entre autres, que tout ce qui ſe pouvoit engendrer de la matiére, s'engendre de la quantité. Il faut donc conſidérer cette quantité avec les autres accidens qu'elle ſoûtient, comme la matiére même du Pain, & dire que les accidens du Pain attachez à la quantité ne ſe corrompent dans notre corps, que comme ils ſe fuſſent corrompus s'ils euſſent été attachez à la matiére; & que comme après la deſtruction de ces accidens, la forme du chile & des excremens ſe fût introduite ſur la matiére du Pain; ainſi après la deſtruction de ces mêmes accidens, la forme du

chile

chile & des excremens s'introduit ſur la quantité qui tenoit lieu de matiére, & qui après cette introduction eſt veritable matiére, ne devenant pas telle par un nouveau miracle, mais par la force du premier qui eſt fait en la conſécration, par lequel Dieu a donné à la quantité la proprieté & la vertu de tenir lieu de matiére, tant que les accidens ſubſiſteroient; de tenir lieu de matiére, quand ils ſe corromproient; & d'être vêritable matiére quand ils ſeroient corrompus. Quand Origéne a donc dit que le Pain, ſelon ce qu'il a de matériel, va au retrait, il faut entendre cette quantité qui eſt le principal des accidens, laquelle va au ventre tenant lieu de matiére, & devant être cenſée matiére, & va au retrait après la corruption des accidens, étant devenüe véritable matiére, par la vertu qu'elle avoit reçûë de Dieu au moment de la conſécration. Vous ne donnez aucune atteinte à cette Doctrine, en diſantque nous donnons cinq ſignifications au mot de *matériel*; car ce n'eſt plus qu'une queſtion de nom, qui eſt de peu d'importance, quand la choſe eſt conſtante & bien établie. Avant la conſécration la matiére s'apelle matiére, & les accidens matériels: vous en convenez avec nous. Sa quantité prend encore le nom de *matiére* ou de *matériel* après la conſécration, parce qu'elle a été attachée à la matiére avant la conſécration, & que depuis elle a pris la place de matiére. Si vous voulez me faire avoüer que le mot de *matériel* ne convient pas à la quantité après la conſécration, vous devez me montrer qu'elle n'a pas été attachée à la matiére avant la conſécration, & que depuis elle n'en a pas pris la place. Je ne conviens pas de votre quatriéme ſignification. Quand le Pain du Seigneur entre dans notre corps, les accidens commencent à s'altérer, à meſure que la chaleur & l'humidité de nos corps agiſſent deſſus; mais quoi qu'ils ſoient altérez, ils

ne ſont pas encore corrompus, & c'eſt en vain que vous diſtinguez les accidens du Pain ſanctifié dans la bouche, d'avec les accidens du Pain ſanctifié hors de la bouche, comme s'ils étoient entiérement différens; la Viande que je mets dans ma bouche ne change pas tous ſes accidens lors qu'elle y entre. Ils commencent véritablement alors à s'altérer, mais ils ne ſont pas tout à fait détruits; s'ils l'étoient, la viande ceſſeroit d'être viande, & elle ne ceſſe point d'être viande, que lors qu'une parfaite coction l'a réduite en chile & en excremens. Pour la cinquiéme ſignification, elle n'eſt pas en conteſtation entre vous & nous, car vous apellez *matériel* comme nous, la ſubſtance qui va au retrait. Donc de ces cinq ſignifications vous en recevez trois; la troiſiéme & la quatriéme n'en font qu'une, & c'eſt la ſeule que vous rejettez, ſans avoir de bonnes raiſons pour la rejetter: car le Paſſage d'Origéne que vous citez, n'en eſt pas une ſuffiſante; il dit bien que ſi tout ce qui entre dans la bouche, va au ventre, & eſt jetté au retrait, il s'enſuit que la Viande ſanctifiée par la parole, ſelon ce qu'elle a de matériel, va au ventre & jettée au retrait, mais il ne fait aucune comparaiſon de la Viande ſanctifiée avec la Viande non ſanctifiée; & s'il en fait, ce n'eſt qu'en cela ſeulement que l'une & l'autre va au ventre & eſt jettée au retrait, mais non pas quant au reſte. Or il n'eſt pas néceſſaire que deux choſes ſoient ſemblables en tout, pour pouvoir être comparées l'une à l'autre. Encore donc qu'il ait comparé le Paſſage que fait le Pain ſanctifié de la bouche au ventre, & du ventre au retrait, avec le Paſſage que fait le Pain commun de la bouche au ventre, & du ventre au retrait, il n'a pas prétendu qu'il n'y eut aucune différence de l'un à l'autre quant au reſte, & qu'avant qu'ils fuſſent jettez au retrait, l'un n'ait reçû aucun changement, qui ne ſoit arrivé à l'autre.

Votre

Votre Lettre pouſſe encore aſſez chaudement le quatriéme Argument de vos Remarques. Vous me demandez par quelle vertu & à quelle fin ſe fait ce changement des accidens du Pain ſanctifié, en la ſubſtance dont ſe forment le chile & les excremens. Je réponds que la vertu qui opére ce changement, c'eſt la Vertu divine, Dieu ſe ſervant de paroles ſacramentelles, comme d'un Inſtrument pour faire la Tranſſubſtantiation, dont ce dernier changement eſt une ſuite; & que la fin eſt ſa gloire. Car ayant créé le monde & la nature pour ſa gloire, il les conſerve auſſi pour ſa gloire. De ſorte qu'après avoir opéré le miracle de la Tranſſubſtantiation pour ſa gloire, & pour notre bien, il veut pour ſa gloire que la nature reprenne le cours qu'il lui a donné dès le commencement. Quand Jeſus Chriſt donna aux eaux de la Mer de Galilée la vertu de porter ſon Corps & celui de Saint Pierre, ou à ſon Corps & à celui de Saint Pierre la vertu de ne point enfoncer dans cette Mer, vous conſeſſerez que cette vertu ne leur fut donnée que pour un tems, & qu'après le Miracle, la Mer & les Corps reprirent leurs premiéres qualitez. Je vous demande à quelle fin Dieu redonna à ces Corps & à cette Mer une qualité dont il les avoit privez pour un tems: il faut que vous répondiez qu'il le fit pour laiſſer reprendre à la nature ſon cours ordinaire, qu'il avoit arrêté & ſuſpendu pour un tems, & qu'il ne conſerve ce cours à la nature que pour ſa gloire. Vous n'avez donc pas raiſon de dire dans vos Remarques, qu'il n'importe pas beaucoup que les accidens aillent au retrait, & qu'il n'eſt pas néceſſaire que pour éviter cet inconvénient, ils ſe changent en une nouvelle ſubſtance; tant s'en faut; l'ordre de la nature établi de Dieu dès la Création du Monde, ſeroit troublé ſans néceſſité, s'il continuoit d'employer extraordinairement ſa Toute-

puiſ-

puiſſance pour faire ſubſiſter des accidens ſans matiére. De ſorte que pour lui faire reprendre ſon cours, il ceſſe de l'arrêter & de le ſuſpendre, comme il avoit fait dans la conſécration. Ce n'eſt donc pas un nouveau Miracle, ni une nouvelle production ſurnaturelle qui arrive quand le Pain ſanctifié ſe corrompt dans nos corps; mais c'eſt une ſuite de la premiére production, ou la ceſſation du premier Miracle. Quant à ce que vous avancez dans vos Remarques, que perſonne n'a dit par quelle vertu les accidens ſe changent en la ſubſtance de l'homme, vous vous dédirez, s'il vous plaît, quand vous aurez pris la peine de lire Saint Thomas, dans la Partie 3. Queſt. 77. Article 5. dont le tître eſt, *Utrum ex ſpeciebus ſacramentalibus aliquid poſſit generari;* & dans l'Article 6. qui eſt ainſi intitulé, *Utrum ſpecies ſacramentales poſſint nutrire*. En attendant que vous y alliez aprendre notre Doctrine, il ſera bon de vous en raporter ce Paſſage: *Dicendum quod in ipſa conſecratione miraculoſe datur quantitati dimenſivae panis & vini, quòd ſit primum ſubjectum ſequentium formarum. Hoc autem eſt proprium materiae, & ideo ex conſequenti datur praedictae quantitati dimenſivae omne illud quod ad materiam pertinet. Et ideò quidquid poſſet generari ex materia panis vel vini, ſi adeſſet, totum poteſt generari ex praedicta quantitate dimenſiva panis vel vini; non quidem novo miraculo, ſed ex vi miraculi prius facti*. Vous demandez de plus que je vous cite quelqu'un qui ait dit pour quelle fin ces accidens ſont changez en ſubſtance. Je vous promets de le faire, quand vous m'aurez cité quelqu'un qui ait dit pour quelle fin Dieu laiſſa reprendre à la Mer de Galilée ſa molleſte ordinaire, ou à ſon Corps & à celui de Saint Pierre leur peſanteur accoûtumée, après l'opération du Miracle. Vous demandez outre cela dans votre Lettre que je vous diſe, ſur quoi eſt fondée cette nouvelle Théologie, dont on n'aprend

prend rien dans l'Ecriture, dans les Peres, dans la raiſon, ni dans les ſens. Je répons que cette Théologie, qui vous apellez nouvelle, & qui eſt pourtant auſſi ancienne que le Chriſtianiſme, eſt fondée dans la Sainte Ecriture, dans ces paroles de Jeſus Chriſt, *Ceci eſt mon Corps*. Car en parlant ainſi, il établit la préſence réelle de ſon Corps que vous rejettez, & il exclud la préſence du Pain que vous admettez: ſur les Peres, qui enſeignent la même choſe, & dont je n'entreprendrai pas de raporter les Paſſages, de peur de faire un Livre auſſi gros que celui de l'Euchariſtie du Cardinal du Perron: ſur la raiſon, qui bien qu'elle doive avoir peu de part aux Myſtéres qui demandent un eſprit ſoûmis, & un entendement captivé à l'obéïſſance de la Foi, ne laiſſe pas de nous aider à comprendre celui-ci, & à nous faire voir que Jeſus Criſt ayant aſſuré que ſon Corps eſt réellement préſent, il faut qu'il ſe ſoit fait un changement du Pain à ce Corps ſacré; que ce changement ne s'eſt pas fait par une voye de génération, d'où il s'enſuit qu'il ſe ſoit fait par voye de Tranſſubſtantiation: & enfin ſur nos ſens, puis qu'ils nous aprennent que les accidens du Pain ſont préſens avec le Corps de Jeſus Chriſt réellement préſent, le Pain n'étant plus préſent; & qu'après la deſtruction de ces accidens, il s'en engendre des vers, du chile, des excremens, de la cendre, ce qui ne peut être pris pour un Sacrement.

Il ne reſte plus qu'à remédier à l'inquiétude où vous étes dans votre Lettre, touchant le nom qu'on donnera à ce changement de quantité en matiére; ſi on l'apellera *Tranſaccidentatio* ou *Tranſaccidentiſubſtantiatio*. Quoi que les Docteurs de l'Egliſe n'ayent pas été fort adonnez à la ſcience des mots, ils n'ont pas laiſſé de prévenir votre demande, en donnant le nom de *Tranſſubſtantiation*, non pas en particulier à cette converſion de

quantité

quantité en matiére, mais à la converſion miraculeuſe du Pain au Corps de notre Seigneur, par laquelle la quantité dans l'inſtant de la conſécration, a reçû la vertu de ſupléer au défaut de la matiére, lors que les accidens ſont corrompus, & de faire & ſouffrir, ce que la matiére eut ſouffert, ſi elle eut été préſente. Ce que vous voulez donc qu'on apelle *Tranſaccidentiſubſtantiatio*, eſt une ſuite & une dépendance de ce que les Docteurs Catholiques apellent *Tranſſubſtantiatio*. Et il n'a point été beſoin d'inventer d'autre nom, puis que celui-là comprend & la converſion du Pain au Corps de Jeſus Chriſt, & la converſion de la quantité en la matiére.

Votre ſixiéme Objection n'eſt pas nouvelle, non plus que la plûpart de celles que vous m'avez faites, & ſur l'invocation des Anges & ſur l'Euchariſtie. Origéne ayant dit, *que la Viande ſanctifiée devient utile par la Priére que l'on a faite deſſus, à proportion de la Foi*, j'ai ajoûté que par cette Priére il faut entendre les paroles de la conſécration, à ſavoir, *Ceci eſt mon Corps*, & que quelques Peres les apellent, *Priére*, comme Origéne. J'ai cité ces Peres dans mes Obſervations, qui ſont Juſtin Martyr, Théophile Evêque d'Alexandrie, & Saint Auguſtin. Vous répondez que ces mots, *Ceci eſt mon Corps*, ne ſont pas une Priére, & que les Peres n'apellent ainſi ces paroles, qu'entant qu'elles ſont jointes avec la Priére, par laquelle ſe fait la conſécration, pour preuve de quoi vous m'alléguez les paroles de Saint Matthieu, Chap. 26. Verſ. 26. *Jeſus prit le Pain, le bénit & le rompit, & λογήσας ἔκλασε, & le donna à ſes Diſciples, & dit, Prenez & mangez, ceci eſt mon Corps.* Vous voulez donc que ce fût par cette bénédiction que ſe fit la conſécration, & non pas par ces paroles, *Ceci eſt mon Corps.*

C'eſt une queſtion depuis long-tems débattuë entre

entre l'Egliſe Catholique & ceux qui s'en ſont ſeparez, ſavoir quelle eſt la forme du Sacrement de l'Euchariſtie. Parmi les derniers, *Quot homines, tot ſententiae*. Votre Liturgie, ſuivant l'Ordre établi par Calvin, ne preſcrit autre choſe que la lecture de ce que dit Saint Paul dans l'onziéme Chapitre de la premiére Epître aux Corinthiens, touchant l'Inſtitution de la Céne, & quelque Exhortation & Inſtruction au Peuple. Comme ſi notre Seigneur qui a ordonné que nous fiſſions en la conſécration du Pain ce qu'il a fait, avoit lû l'Epître aux Corinthiens à ſes Apôtres, & fait une Exhortation. Les Luthériens que vous avez reçûs à votre Communion, ne reçoivent pas la maniére dont vous la faites, & ne conviennent pas entre eux par quelles paroles ſe doit faire ce Sacrement, ni même s'il eſt néceſſaire d'en prononcer aucunes pour le faire. Les Grecs ſoûtiennent qu'outre les paroles ſacramentelles, il eſt néceſſaire de reciter quelques autres Priéres pour conſacrer. Notre opinion eſt uniforme, & tous les Catholiques diſent d'un commun conſentement que la conſécration ſe fait par ces mots, *Ceci eſt mon Corps*. Pour bien décider cette queſtion, il faudroit établir la Doctrine de l'Egliſe, & réfuter les autres. Je n'entreprendrai pas de le faire, parce que l'étendüe d'une Lettre ne le ſouffre pas, & que d'autres l'ont déja fait. Me raportant donc à leurs preuves, je répéterai ce que j'ai dit dans mes *Origeniana*, que ces paroles contiennent implicitement une Priére par laquelle le Prêtre demande à Dieu qu'il leur donne la même efficace, qu'il leur donna lors qu'il les prononça lui-même, comme les paroles proférées par le Prêtre, ou par l'Evêque dans les autres Sacremens avec l'intention requiſe, envelopent une invocation de Dieu; que les paroles de la conſécration contiennent donc une Priére, & ſont une Priére, quoi que non exprimée;

mée; & que c'eſt en ce ſens que les Peres que j'ai citez, ont dit que la conſécration ſe fait par la Priére. Vous, Monſieur, qui avez entrepris de me combattre, vous deviez trouver quelque Argument pour m'opoſer, & ne vous contenter pas d'une ſimple négative, que je puis réfuter par une ſimple affirmative. Car je ne croi pas que vous m'ayez cité ce que dit Saint Matthieu, Chap. 26. Verſ. 26. que notre Seigneur, *Εὐλογήσας ἔκλασε ayant beni le Pain, le rompit*, comme un Argument qui prouve que la conſécration ſe fit par cette bénédiction. Si vous l'entendiez, je vous dirois que vous alléguez encore ici pour raiſon ce qui eſt en queſtion, comme vous le faites quelquefois. Vous allez plus loin dans votre Lettre, & vous dites que Jeſus Chriſt en prononçant ces paroles, parloit à ſes Apôtres, & non à ſon Pere, & partant qu'elles ne peuvent être une Priére. Cet Argument a déja été objecté par Calvin, au Livre 4. de ſon Inſtitution, Chap. 17. §. 19. & a depuis été uſé à force d'être debattu. Je répons que ces paroles, lors qu'elles furent prononcées par Jeſus Chriſt, étoient invocatoires, opératives, & déclaratives: elles étoient invocatoires, parce qu'elles contiennent implicitement une Priére que Jeſus Chriſt adreſſoit à Dieu, lors qu'il opéra le Miracle de la Tranſſubſtantiation. Ainſi il pria ſon Pere quand il fit le Miracle de la multiplication des Pains; il le pria, quand il fit le Miracle de la Réſurrection du Lazare. Elles étoient opératives, parce qu'en les prononçant, il leur donna l'efficace d'opérer le Miracle; & elles étoient déclaratives, parce qu'elles ſignifioient & declaroient aux Apôtres que le Pain étoit changé au Corps de Jeſus Chriſt. Il parloit donc à ſon Pere, au Pain, & aux Apôtres en leur aprenant le Myſtére.

Vous n'apuyez encore votre derniére Objection que

que de négatives, ou de raiſons déja réfutées. J'ai dit dans mes *Origeniana* qu'Origéne apellant le Pain du Seigneur, *Corps typique & ſymbolique*, a voulu dire *ſacramentel*, parce que nous ne touchons pas à nud le Corps de Jeſus Chriſt, mais enveloppé ſous des ſignes & des ſymboles, c'eſt à dire ſous les eſpéces du Pain. En quoi j'ai ſuivi Saint Maxime Martyr, qui dit : ὑ γυμνῶς αὐτοῖς τοῖς θείοις ἐντυγχάνομεν πράγμασιν, ἀλλὰ διὰ συμβόλων τελουμεθα, ὁυτω τοῦ ποτηρίυ τῆς ἐυλογίας. *Nous ne rencontrons pas nuement les choſes memes divines, mais nous ſommes perfectionnez par les ſymboles, comme par le Calice de la bénédiction.* J'ai donné dans mes Obſervations pluſieurs autres explications de ces mêmes paroles; car j'ai dit que le Corps de Jeſus Chriſt dans l'Euchariſtie, eſt le ſigne & le ſymbole de ſoi-même, tel qu'il étoit ſur la Croix, & tel qu'il eſt maintenant dans le Ciel; que le Corps & le Sang de Jeſus Chriſt ſont apellez par le Concile de Nicée, *les ſymboles de notre Reſurrection*; & par le Concile de Trente, *les ſymboles du Corps myſtique, dont Jeſus Chriſt eſt le Chef, & nous les Membres*; & par Clément Alexandrin, *le ſymbole de la foi, & des promeſſes*. De toutes ces explications, vous ne vous attachez qu'à la ſeconde, qui eſt de Bellarmin, auſſi bien que la premiére, ſans toucher aux autres qui ſont de moi: & parce qu'Origéne a dit dans le 4. Livre de ſes Commentaires ſur l'Epître aux Romains, que l'on apelle *ſigne*, quand *ce que l'on voit indique quelque choſe*, vous concluez que le Corps de Jeſus Chriſt dans le Sacrement, étant le ſigne de ſon Corps tel qu'il étoit ſur le Calvaire, & tel qu'il eſt dans le Ciel; ſon Corps tel qu'il étoit ſur le Calvaire, & tel qu'il eſt dans le Ciel, eſt autre choſe que ſon Corps dans le Sacrement.

Je vous accorderai tout cela, pourvû que par *autre choſe* vous n'entendiez pas diverſité de ſub-

ſtance & de nature, mais ſeulement diverſité d'état. Le Corps de Jeſus Chriſt au Saint Sacrement eſt le même en ſubſtance & en nature, que le Corps de Jeſus Chriſt qui ſouffrit ſur le Calvaire, & eſt maintenant à la droite de ſon Pere; mais les états ſont différens. Sur le Calvaire il étoit paſſible, foible, mortel; dans le Ciel il eſt impaſſible, glorieux & immortel. Dans le Sacrement il eſt envelopé ſous les foibles eſpéces, qui dérobent à nos ſens ſa majeſté & ſa gloire, & ne la laiſſent voir qu'à notre entendement par la foi: le Corps de Jeſus Chriſt en cet état eſt le ſigne de ſoi-même, tel qu'il ſe trouva ſur le Calvaire; car en ces deux états il eſt dépouillé de ſa gloire aux yeux des hommes. Dans ce même état il eſt le ſigne de ſoi-même, tel qu'il eſt dans le Ciel; car en ces deux états il eſt impaſſible, immortel, caché à nos ſens, & viſible ſeulement par les yeux de la foi. Que vous ſert donc contre cela ce Paſſage d'Origéne, qui dit que le ſigne indique ce qu'on ne voit pas par ce que l'on voit? Cependant comme ſi vous m'aviez bien fait voir par là que je donne une fauſſe interprétation à ces paroles, vous me voulez montrer enſuite en quel ſens il les faut prendre, diſant dans vos Remarques, & répétant dans votre Lettre, qu'en tout ce Paſſage Origéne a opoſé la figure à la réalité, lors qu'il dit: πολλὰ δ' ἂν τις περὶ αὐτὸ λέγοιτο τὸ λόγου. *On pourroit auſſi dire pluſieurs choſes du Verbe lui-même.* J'ai ſatisfait amplement à cela en répondant à votre Objection.

Mais afin de vous ôter toute ſorte de priſe ſur ce Paſſage, & vous faire connoître combien & vous & les vôtres, étes loin de votre compte, quand vous le faites ſervir de rampart à votre erreur, je veux vous en montrer le véritable ſens, à vous, dis-je, qui préſumez ſi ſouvent dans votre Lettre de me l'avoir découvert. Vous voulez qu'Origéne

apellant

apellant le Pain Euchariſtique, *Corps typique & ſymbolique*, ait ſignifié le Corps de Jeſus Chriſt préſent ſeulement par figure & par ſymbole, mais non pas réellement. Moi, je prétens qu'Origéne a ſignifié le Corps de Jeſus Chriſt préſent réellement, mais étant figure & ſymbole d'autres choſes, à ſavoir de ſoi-même, tel qu'il étoit ſur la Croix, & tel qu'il eſt maintenant à la droite de ſon Pere, ſymbole de notre réſurrection, de l'Egliſe, de la Foi, & des Promeſſes. Pour vuider notre différent, prenons Origéne même pour notre Juge, puis qu'il eſt conſtant que l'on ne peut mieux expliquer un Auteur que par lui-même. Si je vous montre donc que lors qu'Origéne apelle une choſe ſymbolique, il entend qu'elle eſt réelle en elle-même, mais pourtant ſymbole d'autre choſe, & non pas qu'elle n'eſt que par figure & par ſymbole, ne ſerez vous pas forcé d'avoüer que quand il apelle le Sacrement *Corps ſymbolique*, il entend le Corps réellement préſent, mais ſymbole d'autre choſe, comme je le prétens; & non pas le Corps préſent ſeulement par ſymbole, comme vous l'entendez? Origéne donc dans le 14. Tome ſur Saint Matthieu, dit que Saint Paul a ordonné que les Eccléſiaſtiques fuſſent ſymboliquement monogames, parce que la Monogamie eſt le ſymbole de la pureté de l'ame. Or cette Monogamie étoit réelle, réellement ordonnée & pratiquée, comme Origéne l'enſeigne dans tout ce Paſſage. Donc il ne l'apelle pas ſymbolique, parce qu'elle étoit ſeulement exprimée par des ſymboles, mais parce qu'elle étoit réelle, & ſymbole d'autre choſe, Dans le Tome 16. ſur le même Evangile, il apelle le Grand Prêtre des Juifs, Prêtre ſymbolique, parce qu'il étoit le ſymbole du vrai Prêtre Jeſus Chriſt. Or vous ne nierez pas que le Grand Prêtre des Juifs ne fût réellement Prêtre. Donc il ne

l'apelle pas ſymbole, parce qu'il n'étoit Prêtre que par ſymbole, mais parce qu'étant réellement Prêtre, il étoit ſymbole d'autre choſe. En ce même lieu il apelle les Sacrifices de la Loi de Moïſe, des Sacrifices ſymboliques, parce qu'ils étoient les ſymboles des vrais Sacrifices qui ſe font pour les péchez. Or ces Sacrifices étoient des Sacrifices réels. Donc il ne les apelle pas ſimboliques, parce qu'ils n'étoient Sacrifices que par ſymbole, mais parce qu'étant des ſacrifices réels, ils étoient des ſymboles d'autre choſe. Il ajoûte enfin, que lors que la veritable Jeruſalem, c'eſt à dire la céleſte, reçût Jeſus Chriſt porté ſur ſa monture, c'eſt à dire ſur ſon Corps, la Jéruſalem qui eſt ombre, c'eſt à dire la terreſtre, fut détruite. Il apelle *ombre* ce qu'il avoit apellé *ſymbole*; & non pas que la Jéruſalem terreſtre ne fût réellement Jéruſalem, mais parce qu'elle étoit l'ombre & le ſymbole de la Jéruſalem céleſte. Dans le 32. Tome ſur Saint Jean, Origéne dit que cet Evangéliſte ſe repoſa ſymboliquement dans le ſein du Seigneur; ne voulant pas dire qu'il ne s'y repoſa pas réellement, mais voulant dire que ce repos réel & effectif étoit ſymbole d'autre choſe, à ſavoir de la ſoûmiſſion & de la foi, que Saint Jean avoit pour Jeſus Chriſt & pour ſes enſeignemens. Dans le même Tome il dit que lors que Judas ſortit pour trahir notre Seigneur, il étoit nuit ſymboliquement; non pas qu'il ne fût réellement nuit, car Saint Jean le dit au Chap. 10. Verſ. 30. mais parce que cette nuit étoit le ſymbole de la nuit, dont l'ame de Judas étoit obſédée. Ces expreſſions ne ſont pas particuliéres à Origéne: elles ſont communes à pluſieurs autres Peres de l'Egliſe. Quand nous liſons dans Saint Denis, que notre Seigneur nous a donné le Sacrement de l'Euchariſtie, διὰ τυπικῆς τραπεζώσεως, a-t-il voulu dire que cette Table n'étoit qu'en figure? Elle

étoit

étoit assurément réelle, mais figure d'autre chose. Pourquoi Eusebe dans le quatriéme Livre de sa Démonstration Evangélique apelle-t-il Aaron, un Prêtre, σκιὼδη καὶ εἰκονικὸν, *en ombre & en image*? N'étoit-il pas Prêtre en effet? Il l'étoit sans doute; mais c'est qu'il étoit outre cela l'ombre & l'image du grand & veritable Prêtre Jesus Christ. C'est par la même raison que dans le premier Livre de son Histoire, il dit que Jesus Christ étoit Prêtre selon l'Ordre de Melchisedech, & non selon l'Ordre des autres Prêtres, συμβόλα καὶ τύπους εἰληφότων, *qui avoient reçû des symboles & des figures*. Et un peu aprés il dit la même chose des Sacrifices de Moïse. Mais ces figures n'excluoient pas la vérité. Saint Augustin explique fort bien cette convenance de la vérité avec la figure, dans son Livre *De Genesi ad litteram*. Voici ses paroles: *Cùm sit Jerusalem aeterna in coelis, etiam in terra civitas, qua illa significatur, condita est. Et Sara, & Agar, quamvis duo testamenta significarent, erant tamen etiam mulieres duae: & cum Christus per ligni passionem fluento spirituali nos irriget, erat tamen & petra, quae aquam sitienti populo percussa manavit, de qua diceretur, Petra autem erat Christus: aliud quam erant illa omnia significaverunt, sed tamen etiam ipsa corporaliter fuerunt. Et quando à narrante commemorata sunt, non erat illa figurata locutio, sed earum rerum expressa narratio, quarum erat figurata praecessio*. De tous ces éxemples il s'ensuit manifestement que quand Origéne a apellé le Corps de Jesus Christ présent au Sacrement, *Corps typique & symbolique*, il n'a pas voulu dire que le Corps de Jesus Christ ne fût pas réellement, & qu'il y fût seulement par figure & par symbole. Mais il a voulu dire que le Corps de Jesus Christ réellement & effectivement présent au Sacrement, est la figure & le symbole d'autre chose, & principalement de soi-même, tel qu'il

eſt hors du Sacrement. Et Origéne le montre aſſez, lors qu'il parle incontinent après du Corps non ſacramentel, que nul méchant ne peut manger. En un mot par le mot de *typique* & *ſymbolique*, il n'a pas voulu dire *figure*, mais *figuratif*. Telles étoient ces choſes qui arrivoient aux Iſraëlites dans le Deſert, dont Saint Paul a dit, *Contingebant illis in figuris*, c'eſt à dire *figurativement*, & non pas *figurément*. Si après une preuve ſi évidente, vous croyez encore trouver dans ce Paſſage quelque ſecours pour votre Parti, il faut avoüer que ce n'eſt point par la force des raiſons humaines que l'on vous peut tirer des ténébres où vous croupiſſez, & qu'il n'en faut attendre la grace que du Pere des lumiéres.

Reſte la récapitulation que vous faites dans votre Lettre de toutes vos Objections, à laquelle ſuffiroit pour replique une récapitulation de toutes mes Réponſes. Mais comme les redites ne ſont pas de mon goût, j'aime mieux vous demander ſur quoi vous vous fondez pour avancer que quand Origéne dit *matériel*, & *la matiére du Pain*, j'entens du Pain ſans matiére. Si j'avouois qu'après la conſécration il y a du Pain dans l'Euchariſtie, il ſeroit aiſé de nous accorder: car je crois que vous ne me traiteriez pas avec plus de rigueur, que vous traitez les Luthériens qui ſont admis à votre Communion, & diſent ce que vous me faites dire. Mais ſachez, Monſieur, que l'Egliſe Catholique ne dit point qu'après la conſécration, il ſe trouve dans l'Euchariſtie du Pain ſans matiére, mais ſeulement des accidens de Pain, ſans Pain & ſans matiére. Sachez de plus que vous prenez mal, ou vous voulez faire prendre mal ma penſée, quand vous dites ſimplement que par *Corps typique & ſymbolique*, j'entens le Corps réel de notre Seigneur. Je dis véritablement que le Corps réel de notre Seigneur tel qu'il eſt au Sacrement, ſe peut

apeller

apeller *Corps typique & ſymbolique*. Mais je ne dis pas que ces mots, *Corps typique, & ſymbolique*, donnent ſeulement la notion du Corps réel de notre Seigneur, abſtraite de toute autre notion, comme votre diſcours le donne à entendre. Car outre cette notion, il faut encore y joindre celle des eſpéces ſacramentelles, ſous leſquelles le Corps réel de notre Seigneur eſt caché; & celle des choſes dont ce Corps caché ſous les eſpéces, eſt le ſymbole. Sachez encore qu'il n'eſt point faux, ſelon notre Créance, que nul méchant ne peut manger Jeſus Chriſt. J'ai dit ci-deſſus, après l'avoir écrit dans mes Obſervations, qu'Origéne en s'exprimant ainſi, a parlé de la manducation ſpirituelle & par foi, qui ſe fait du Corps de Jeſus Chriſt hors du Sacrement, & que les méchans ſont incapables de cette manducation. C'eſt donc injuſtement que vous dites que je demeure accroché là deſſus; & encore plus injuſtement que vous vous plaignez que *par tout je trouve des defaites, en donnant ſans preuve aux paroles d'Origéne un tout autre ſens*. Pour vous mettre en droit de parler ainſi, & de m'objecter que je donne aux paroles d'Origéne de fauſſes expoſitions ſans preuve, vous deviez me faire voir la fauſſeté de ces expoſitions, que vous apellez defaites, par des preuves ſolides, ou du moins ſpécieuſes, & ne vous pas contenter de ſimples négatives, ou d'Argumens ſurannez, empruntez de vos Docteurs, & cent fois réfutez par les nôtres. Vous ajoûtez que je ferois mieux de prendre le Parti de ces grands Hommes, le Cardinal du Perron, & Genebrard, & avoüer avec eux que ce Paſſage d'Origéne nous eſt contraire. Vous me direz bien tôt auſſi, que je ferois mieux de prendre le Parti de ces grands Hommes, Luther, & Calvin, & avoüer que l'Ecriture m'eſt auſſi contraire. Cette complaiſance que vous ſouhaitez de nous, vous ſeroit commode, & vous délivreroit

de la peine de vous défendre, & de nous attaquer, qui ſont de grands embarras pour vous, & dont on ne vient pas à bout par des conjectures. Je ne prétens pas par ce diſcours faire comparaiſon de Luther, & Calvin, avec Genebrard & le Cardinal du Perron. Ces deux grands Perſonnages, qui ont ſi utilement ſervi l'Egliſe, n'ont rien avancé que les plus zélez Catholiques ne puiſſent dire & ſoûtenir. Et quand je vous abandonnerois ce Paſſage d'Origéne, comme vous dites qu'ils ont fait, je n'en croirois pas plus foible le Parti de l'Egliſe Catholique. Mais ſi l'on peut les ſuivre par tout avec ſûreté, on peut auſſi les quitter quelquefois ſans péril, & chercher ce qu'ils n'ont pas trouvé.

Aprés avoir ſatisfait à la cauſe de Dieu & de l'Egliſe, & vous avoir fait voir que c'eſt en vain que vous & vos Docteurs prétendez vous prévaloir de ce Paſſage d'Origéne, & y trouver l'apui de votre erreur, je me crois obligé de me rendre à moi même ce que je me dois, & repouſſer la calomnie dont je vois mon honneur attaqué par les vôtres, & dont je ne puis adreſſer mes plaintes qu'à vous, Monſieur; qui étes le ſeul & unique Auteur de l'injuſtice que je ſouffre. Voici le fait en peu de paroles. Je me rèſolus étant en Suéde, de copier le Manuſcrit Grec des Commentaires d'Origéne ſur Saint Matthieu, que je trouvai dans la Bibliothéque de la Reine. Comme les aproches de l'Hiver me faiſoient penſer à mon retour, je fus contraint d'uſer d'une extrême diligence à copier ce grand Ouvrage. Ma précipitation me cauſa un inconvénient, que je n'aurois peut-être pas évité, quand elle auroit été moindre. Tout le monde ſait que ceux qui copient, ſont ſujets à des omiſſions, mais particuliérement quand un même mot eſt répété pluſieurs fois. Car il arrive que le Copiſte ayant levé les yeux de deſſus ce mot, pour le décrire dans ſa Copie, lors qu'il

reporte

reporte les yeux ſur l'Original, au lieu de retourner à ce même mot, il en trouve un tout pareil au deſſous, & copie ce qui le ſuit, laiſſant ce qui eſt entre ces deux mots. Si pour perſuader de cette vérité, il ne falloit vous en donner que cinq cens éxemples, pris non ſeulement des nouvelles Copies, mais même des vieux Manuſcrits, & des anciennes Verſions, comme de Saint Jérôme & de Rufin, je me ferois fort de les fournir. Ce Paſſage de Saint Jérôme dans ſa Lettre à Algaſie, vous doit ſuffire: *Quod autem de aſſumto teſtimonio in Evangelio minus eſt, Splendebit, & non quaſſabitur donec ponat ſuper terram judicium; videtur mihi accidiſſe primi ſcriptoris errore, qui legens ſuperiorem ſententiam in verbo judicii eſſe finitam, putavit inferioris ſententiae ultimum verbum eſſe judicium, & pauca verba quae in medio, hoc eſt inter judicium & judicium fuerant, praetermiſit.* Le même accident m'arriva en quelques endroits de cette Copie, & malheureuſement en ce Paſſage de l'Euchariſtie. Car étant venu à cet endroit, ὁ δὲ πᾶν τὸ εἰσπορεύόμενον εἰς τὸ σῶμα εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ, καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται, καὶ τὸ ἁγιαζόμενον βρῶμα διὰ λόγε θεῦ καὶ ἐντεύξεως, κατ' αὐτὸ μὲν τὸ ὑλικὸν εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ, καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται. La répétition de ces paroles, εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ, καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται, fit qu'ayant copié le premier des deux endroits où elles ſe rencontrent, lors que je vins à le rechercher des yeux, pour copier ce qui ſuit, à ſavoir, καὶ τὸ ἁγιαζόμενον βρῶμα, au lieu de ce premier, εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ καὶ εἰς ἀφεδρῶνα ἐκβάλλεται, je retombai ſur le ſecond, & copiai ce qui ſuit, à ſavoir, κεῖ δὲ τὴν ἐπιγενομένην αὐτῷ θλῖψιν, paſſant ainſi & omettant ce qui eſt entredeux, à ſavoir, καὶ τὸ ἁγιαζόμενον βρῶμα διὰ λόγε θεῦ καὶ ἐντεύξεως, κατ' αὐτὸ μὲν τὸ ὑλικὸν εἰς τὴν κοιλίαν χωρεῖ, καὶ εἰς

ἀφεδρῶκα ἐκβέβλεται. J'ai fait voir ceci à plusieurs perſonnes de votre Religion, & entr'autres à quelques Miniſtres, Meſſieurs le Moyne, du Boſc, Morus, & Morin Pere & Fils, & depuis à Monſieur Spanheim Ambaſſadeur de Brandebourg, & à Mr. Juſtel, qui tous ſont demeurez d'accord qu'on ne pouvoit imputer cette omiſſion à ma mauvaiſe foi, ſans une extréme injuſtice. Quelque tems après votre retour de Suéde, vous me fîtes l'honneur de venir chez moi, & vous voulûtes lire ce Paſſage dans mon Manuſcrit; vous l'examinâtes ſur la Verſion d'Eraſme, qui vous fit remarquer cette omiſſion. Vous vous en plaignîtes à moi. Je me Juſtifiai. Après quelque conteſtation, je vous offris d'aller rectifier le Paſſage chez vous & devant vous ſur l'Original même, ſi vous vouliez employer vos Amis pour vous le faire envoyer, ou me contenter de le rectifier ſur une ſimple Copie du Paſſage que vous feriez faire ſur l'Original par des gens de l'une & de l'autre Religion: ou ſi cela même nous manquoit, d'avertir le Lecteur par une note, que vous, qui aviez vû le Manuſcrit comme moi, prétendiez qu'il y avoit là quelque omiſſion, que je m'en raportois à ceux qui avoient le Manuſcrit. Vous n'acceptâtes aucune de ces offres, & vous vous retirâtes aſſez mécontent. Je crois que vous ſouhaitiez de moi, que je fiſſe un nouveau Paſſage, pour mettre à la place de celui qui manquoit, ou plûtôt que vous le vouliez faire vous même. Cela ſe paſſa entre vous & moi ſans témoin. J'allai à Paris peu de tems après cette conteſtation. Je fus incontinent à la Bibliothéque du Roi, où je ſavois qu'il y avoit un autre Manuſcrit des mêmes Commentaires d'Origéne ſur Saint Matthieu. Je conférai ma Copie ſur ce Manuſcrit, j'en corrigeai les défauts, & ſupléai entr'autres ce Paſſage que j'avois oublié, & qui avoit fait le ſujet de

notre

notre différent. Auſſi tôt je vous en donnai avis par mes Lettres. En tout cela, Monſieur, la candeur & la netteté de mon procédé ſont ſi évidentes, qu'on ne peut pas la conteſter. Cependant vous aviez écrit à Monſieur Voſſius, pour lui demander le ſuplément de ce même Paſſage. Il vous l'envoya, & il ſe trouva conforme au ſuplément que j'avois tiré du Manuſcrit de la Bibliothéque du Roi. Je croyois par là notre démêlé bien aſſoupi; mais étant de retour à Caën, j'apris qu'il couroit un bruit ſourd parmi ceux de votre Parti, que j'avois voulu tronquer un Paſſage d'Origéne, qui étoit déciſif pour la Controverſe de l'Euchariſtie; mais que vous m'aviez ſuivi de ſi près, & ſi bien éclairé toutes mes démarches, que mon deſſein n'avoit pû réüſſir. Je ſavois que ce différent avoit été particulier entre vous & moi, & que je ne m'étois pas vanté de cette omiſſion. Je ne pûs donc accuſer que vous même de ce bruit, qui m'étoit ſi injurieux. Je vous en fis mes plaintes. Vous vous excuſâtes comme l'on fait quand on eſt coupable, c'eſt à dire mal. Au bout de quelque tems je reçûs une Lettre de Mr. Morus, qui avoit été Profeſſeur à Amſterdam, & qui fut depuis Miniſtre à Paris, par laquelle il me mandoit que vous l'aviez prié de m'avertir de ne rien changer à ce Paſſage d'Origéne, mais qu'il ne croyoit pas que j'euſſe beſoin d'un tel avertiſſement. En quoi il m'étoit plus équitable que vous. J'allai vous faire de novelles plaintes, & vous me fîtes de nouvelles excuſes, auſſi mauvaiſes que les premiéres. Car comment en faire de bonnes, après une ſi ſenſible offenſe? Néanmoins vôtre amitié m'étoit chére. Je me la voulus conſerver, quoi que vous euſſiez ſi fort outragé la mienne. Je me payai, ou je feignis de me payer de vos raiſons, quoi que ce ne fût que fauſſe Monnoye: & depuis ce tems là j'ai vécu avec vous en bonne intelligence,

juſqu'à

jusqu'à l'Année derniére, qu'étant à Rouen, j'apris que plusieurs de vos gens disoient que l'on m'attendoit sur ce Passage de l'Eucharistie, que l'on savoit de quelle sorte je l'avois habillé, mais que l'on avoit de quoi me relever. J'apris que le même se disoit à Paris, & que cela étoit répandu à Charenton. Plusieurs des vôtres que j'éclaircis de la chose, s'étonnérent de la noirceur de cette médisance, & m'assurérent qu'on leur avoit fait comprendre, que non pas en cet endroit seulement, mais en mille autres, j'avois tranché & taillé à ma fantaisie sur tout l'Origéne: & que celui que je donnois au Public, n'étoit rien moins que le véritable. Me sentant si cruellement blessé par une calomnie qui n'avoit point eu d'autre source que vos discours, je ne pûs m'empêcher de vous en demander raison par mes Lettres. Je le fis avec autant de modération & de respect, que si le sujet que j'en avois n'eut été que médiocre, ou que j'eusse parlé à mon propre Pere. J'espérois de votre justice, que vous me témoigneriez au moins quelque déplaisir du tort que vous m'aviez fait, & que vous me diriez quelque honnêteté qui adouciroit le ressentiment que j'avois de votre injure. Mais bien loin d'en user ainsi, vous le prîtes sur un ton haut & fier. Vous me demandâtes des réparations de mes soupçons, au lieu de m'en faire de vos discours. Vous desavouâtes d'avoir jamais rien écrit à Monsieur Morus sur ce sujet, & vous essayâtes de me prouver par vives raisons, que cela ne pouvoit être: & néanmoins vous me dites dans cette même Lettre, *que si j'eusse molli, la chose se fût faite sans bruit: & personne n'en auroit rien sû; que vous eussiez fait venir le Passage, sans dire pour quel intérêt. Mais que voyant que je persistois à maintenir que tout y étoit, après avoir temporisé pour quelque tems, ayant de la peine à vous résoudre à écrire contre mes intérêts, vous écrivites à*

Mr.

Mr. Voſſius qui étoit alors à Bruxelles, *toute l'hiſtoire de ce Paſſage*. Et un peu plus bas vous dites, *que ce fut de moi que vint la faute, qui fut de n'avoir pas crû ce dont vous m'aſſuriez avec tant de certitude, & d'avoir ſoûtenu le contraire: qui fut ce qui vous obligea d'en écrire aux termes que vous en ecrivîtes, ne croyant pas pouvoir obliger Meſſieurs les Senateurs de Suéde à vous l'envoyer ſigné d'eux, ſi vous ne découvriez l'occaſion qui vous le faiſoit demander avec telle inſtance*. Vous confeſſez donc que vous n'avez pas fait la choſe ſans bruit, que vous avez dit pourquoi vous demandiez ce Paſſage, que vous avez écrit contre mes intérêts, que vous avez mandé à Mr. Voſſius toute l'hiſtoire du Paſſage, c'eſt à dire, que je l'avois tronqué dans ma Copie, & que vous écrivîtes à deſſein de faire connoître la même choſe aux Sénateurs de Suéde. Vous vous plaignez des ſoupçons que j'ai, d'avoir été accuſé par vous, & vous avouëz en même tems que vous m'avez accuſé. Conciliez vos plaintes avec cet aveu. Vous ajoûtez enſuite, que Mr. Voſſius a pû dire beaucoup de perſonnes ce que vous lui avez écrit de moi, *& particuliérement à Mr. Morus, qui m'aura pû mander, non pas que vous l'ayez prié de rien (car vous ne lui avez pas du tout écrit)* mais que ce qui m'obligeoit à lui donner cet avertiſſement, étoit ce que vous aviez mandé à Mr. Voſſius; que depuis que je vous eus fait remarquer que l'omiſſion avoit été cauſée par la repétition des mêmes paroles, vous m'aviez juſtifié à tous ceux qui vous en ont parlé, & que ce n'a jamais été vous qui en avez entamé le diſcours: mais que bien des gens, à qui ma ſincérité n'eſt pas connuë comme à vous, ont bien de la peine à croire que cela ſe ſoit fait par mégarde. Qu'aprés tout, vous étes prêt de donner á ma ſincérité tous les témoignages & les reconnoiſſances que je voudrai vous demander; comme ſi débander l'arc, guériſſoit la playe. Quand

Quand vous me fites cette réponſe, vous voyant ſoûtenir ſi affirmativement que vous n'aviez rien écrit à Mr. Morus, & n'ayant pas ſa Lettre entre mes mains pour m'éclarcir du doute où vous me jettiez, je ne ſavois que penſer, & je n'oſai fortement apuyer là-deſſus dans ma replique. Je ne ſongeai qu'à me juſtifier moi-même, tout offenſé que j'étois, des injuſtes accuſations que vous me faiſiez, au lieu de la ſatisfaction que vous me deviez: je le fis avec une douceur & une civilité, dont un autre que vous m'auroit été obligé. Cependant au lieu de vous repentir, & de l'outrage que vous m'aviez fait en me deshonorant, & de la rudeſſe avec laquelle vous avez reçû mes plaintes, vous avez enchéri par deſſus l'un & l'autre dans votre derniére Lettre, croyant vous mettre à couvert de mes reproches en me diſant des injures, & m'écrivant avec une ruſticité indigne de vous & de moi. Ce ſeroit m'en rendre digne, que d'y répondre: je repaſſerai ſeulement ſur quelques endroits qui méritent réfléxion. Sur ce que je vous avois demandé ſatisfaction de l'offenſe que vous m'aviez faite; vous me répondez que ne m'ayant point offenſé, vous ne me devez point de ſatisfaction: que ſi par ſatisfaction, j'entens quelque conſolation, vous étes prêt de déclarer que cette omiſſion s'eſt faite par mégarde: que ſi j'en attens une autre, vous ne ſauriez deviner quelle elle eſt. Vous n'apellez donc point offenſe, d'avoir écrit contre les intérêts de votre Ami, & d'avoir tant fait par vos diſcours & par vos Lettres, qu'il eſt ſoupçonné & accuſé de fourberie; & vous croyez avoir bien réparé ce mal, quand vous lui offrez de le conſoler, & de déclarer que vous le reconnoiſſez innocent. Non, Monſieur, je n'ai point beſoin de votre conſolation, ma probité & mon innocence me conſolent aſſez. La reconnoiſſance que vous en ferez en réparera pas le tort que

vous

vous m'avez fait. Je demandois que vous me témoignassiez de la douleur d'avoir été cause par votre procedé, que je fusse accusé d'nne mauvaise action; puis que vous confessez que la source de tout ce bruit, sont les Lettres que vous en avez écrites à Mr. Vossius.

Car vous persistez encore à desavoüer que vous en ayez écrit à Mr. Morus. *Je m'assure*, dites-vous en parlant de lui, *qu'il ne vous dira pas qu'il en ait rien apris de moi, ni de bouche, ni par Lettres; & quand il le maintiendroit, je n'en demeurerois pas d'accord, car c'est à quoi je ne pensai jamais.* Qui pourroit douter de la vérité de ces assurances si expresses, & tant de fois réïtérées? cependant voici les termes de la Lettre de Mr. Morus, que j'ai heureusement trouvée, que j'ai fait voir à plusieurs de nos Amis communs, & que vous verrez quand il vous plaira: *D. Bochartus ad me scripserat ut te commonefacerem ne quid mutares in illo de Eucharistia Origenis loco. Sed si bene te novi, per te sapis, nec eges amiculo monitore; patere tamen hoc verbum, Sirmondi tui candorem imitator.* Cette Lettre est dattée de Paris, du commencement de l'année 1656. Quand vous oseriez démentir ce témoignage, comme vous le promettez dans votre Lettre, espéreriez-vous persuader quelqu'un? Trouveriez-vous quelque homme de bon sens, qui crût que Mr. Morus eut deviné ce qui s'étoit passé entre vous & moi? ou si vous lui faisiez accroire qu'il l'avoit apris de Mr. Vossius, lui persuaderiez-vous que de gayeté de cœur, sans intérêt & sans aucun sujet, il me mandât que vous lui auriez écrit une chose que vous ne lui auriez pas écrité? & qu'il me l'écrivît, moi étant en même lieu que vous, & pouvant m'en éclarcir d'une heure à l'autre? Il ne dit pas que Mr. Vossius lui a dit, mais que vous lui avez écrit de m'avertir de ne rien changer dans ce Passage d'Origéne

tou-

touchant l'Euchariſtie. Vous lui avez donc écrit que j'y voulois changer quelque choſe, c'eſt à dire, en bon François, le corrompre & le falſifier. Aprés cela, Monſieur, ne croyez vous point me devoir de ſatisfaction? Après cela me direz-vous encore, comme vous faites dans votre Lettre, *que vous n'étes pas un homme à ſoûtenir une choſe avec tant de fermeté, ſi vous ne vous en teniez aſſuré*. Aprés cela ſoûtiendrez-vous, *que vous n'avez pas du tout écrit à Mr. Morus?* Je ne le crois pas, mais je ne ſuis pas bien aſſuré que vous ne me direz point que lors que vous l'avez nié, *ç'a été une faute de plume qui eſt venue de précipitation*, comme vous me le diſiez ſur cette Traduction des Homélies d'Origéne.

Cet éxemple ſeul doit ſuffire pour vous répondre, quand vous deſavouëz que je vous aye jamais propoſé les trois expédiens dont j'ai parlé, á ſavoir de faire venir le Manuſcrit de Suéde, ou un Extrait bien collationne du Paſſage, ou d'y mettre une note. Vous répondez que votre mémoire ne vous raporte rien de tel. C'eſt véritablement avoir la memoire heureuſe, & plus heureuſe que Themiſtocle, qui l'avoit ſi bonne; car il n'oublioit pas à point nommé, ce qu'il eut voulu oublier: & à ce que je vois, Dieu vous a doué de ce talent-là, qui eſt d'un grand uſage, & que vous faites bien valoir. Je ne répondrai point aux raiſons dont vous voulez vous ſervir, pour me prouver que de ces trois expédiens, *il n'y en a pas un qui vaille une épingle*, ce ſont vos termes: puis que vous n'en aviez pas de moins bonnes pour me prouver que vous n'aviez point écrit à Mr. Morus, & que néanmoins ces raiſons ſe ſont trouvées de contrebande.

Vous étes bon, quand vous dites que ſi apres les Lettres que vous avez écrites a Mr. Voſſius touchant notre différent, il eſt devenu public, je ne

m'en

m'en dois pas prendre à vous. Un homme qui en auroit tué un autre d'un coup de Piſtolet, auroit auſſi bonne raiſon de dire qu'il eſt bien vrai qu'il chargea & tira ſon Piſtolet, mais que ſi la balle partit & tua quelqu'un, on ne s'en doit pas prendre à lui. Ce que vous ajoûtez eſt encore meilleur, que ſi ce bruit ſe trouve répandu dans Caën, dans Rouen, & dans Paris, cela s'eſt fait par les Hollandois qui viennent voyager ou étudier en France: *Scilicet hic Batavis labor eſt*. S'il vous plaiſoit ne vous point ſervir ici de votre faculté d'oublier, vous vous ſouviendriez peut être de l'avoir dit à quelqu'un de vos Collégues, ou de vos Confreres de Conſiſtoire. Celui là en aura fait une confidence à quelque Propoſant; cet autre à quelque Ecolier; cet Ecolier à ſon Hôteſſe Huguenote: & de cette ſorte je ſuis devenu la Fable du petit Troupeau. Mais ce qui ſuit ne ſe peut payer, que tant s'en faut que vous ayez fait tort à ma réputation, ſans vous elle ſeroit ruinée parmi tous les honnêtes Gens, qui ne me connoiſſent pas comme vous, puis que ſans l'avis que vous me donnâtes, j'aurois fait imprimer le Paſſage d'Origéne mutilé, comme il étoit dans ma Copie. Croyez donc auſſi, Monſieur, que ſans notre conteſtation, je n'aurois pas conféré ce Manuſcrit, comme la plûpart des autres dont je me ſuis ſervi, avec ceux de la Bibliothéque du Roi; & que par cette collation, je n'aurois pas corrigé comme j'ai fait, beaucoup de lieux corrompus, & rempli quelques vuides de ma Copie, & entr'autres celui dont il s'agit. S'il revient même quelque utilité au public de l'éxactitude que j'ai aportée à ces collations pour rendre l'Edition plus correcte, je conſens qu'il vous en ſoit obligé, puis que vous y aurez à peu près autant contribué, que le Soufleur d'Orgues, aux Airs que joüe l'Organiſte.

Pour

Pour vous faire voir l'injuſtice de la calomnie de ceux qui m'ont accuſé d'avoir voulu corrompre ce Paſſage d'Origéne, je vous avois dit, que c'eut été entreprendre l'impoſſible, puis qu'il s'en trouve ſept Manuſcrits dans l'Europe, que je vous ai marquez. A cela vous repliquez deux choſes; l'une que je ne ſavois pas que ce Manuſcrit fût ſi commun, lors que je fus en Suéde; l'autre que le Cardinal du Perron aſſure qu'on ne trouvoit aucune trace de ce Paſſage, ni dans les vieilles Editions, ni dans les anciens Manuſcrits dont Saint Thomas s'étoit ſervi: ce que vous dites que vous ne pouvez comprendre, puis qu'ils étoient ſi fréquens, & lui ſi éclairé. Encore que ces Manuſcrits me fuſſent inconnus lors que je fus en Suéde, néanmoins depuis le tems que je me propoſai de travailler ſur Origéne, juſqu'au tems que nous conteſtâmes ſur l'intégrité de ce Paſſage, il s'écoula environ deux années, parce que mon Equipage fut arrêté en Hollande pendant dix huit mois, par la Guerre qu'avoit cette Nation contre l'Angleterre. Deux années étoient un tems ſuffiſant pour m'inſtruire des Manuſcrits d'Origéne qui ſe trouvent dans les Bibliothéques: & ſi en copiant le Manuſcrit de Suéde, j'avois fait deſſein de tronquer ce Paſſage, la découverte que je fis de tant d'autres Manuſcrits ſemblables, me l'auroit bien fait changer, & je n'aurois pas eu le front aſſez épais pour ſoûtenir contre vous l'intégrité du Paſſage, ſi ma conſcience m'avoit reproché le contraire, ſachant qu'il étoit ſi aiſé de trouver de quoi me démentir. Quant au Cardinal du Perron, quoi que vous ayez raiſon de dire que je ne ſuis pas obligé de répondre pour lui, ſachez pourtant que c'eſt à tort que vous l'accuſez indirectement de mauvaiſe foi & de diſſimulation. Je n'ai point ſon Livre de l'Euchariſtie, pour éxaminer ſes propres paroles; mais en prenant droit ſur

celles

celles que vous raportez de lui, je vous dirai qu'il parle en cet endroit des anciens Manuſcrits Latins, parce que c'étoit de ceux là, & non des Grecs, que Saint Thomas s'étoit ſervi. J'ai éxaminé autrefois les Paſſages tirez de ce Commentaire ſur Saint Matthieu, qu'il a inſérez dans ſa Chaîne d'Or; & je les ai trouvez tout à fait conformes à la vieille Verſion Latine. D'où il faut conclure que c'eſt des Manuſcrits de la Verſion Latine qu'il s'eſt ſervi, & non des Exemplaires Grecs. Or il eſt certain que dans cette ancienne Verſion Latine, le Paſſage débattu ne ſe rencontre point; car dans l'Edition de Merlin, où elle eſt plus entiére que dans celles d'Eraſme & de Genebrard, elle commence au Chapitre 16. Verſ. 13. de Saint Matthieu, & ce Paſſage ſe trouve dans le Commentaire ſur le Chap. 15. Verſ. 11. & partant le Cardinal du Perron a eu raiſon de dire qu'on ne trouve aucune trace de ce Paſſage, ni dans les vieilles Editions d'Origéne, ni dans les anciens Manuſcrits de cet Auteur, dont Saint Thomas s'eſt ſervi. Que cet éxemple, & celui de la médiſance, que vous m'avez attirée injuſtement, vous rendent, s'il vous plaît, plus retenu à accuſer les gens d'infidélité, & de mauvaiſe foi. Examinez bien les choſes avant que d'en venir là; & quand vous croirez en être bien convaincu, défiez-vous encore de vous-même, marchez bride en main, & n'en venez à une ſi outrageuſe accuſation qu'à toute extrémité.

Je finirois volontiers cette Lettre, & peut-être en verriez-vous la fin encore plus volontiers que moi; je ne puis pourtant m'empêcher de m'arrêter à quelques endroits du reſte de votre Lettre, qui ſont dignes de conſidération. Je vous avois mandé que le nom de μαιρωδαχ eſt écrit μαωδαχ dans quelques anciens Exemplaires des Septante. Vous avez conjecturé, comme vous faites ſouvent,

que

que le mot de μαωδάχ a été formé par corruption de μαιροδάχ, qui s'écrit ainſi dans l'Edition d'Alcala, le ρ & l'omicron s'étant joints ainſi ρο, & cela ayant été pris pour un omega. Comme nos Lettres n'étoient que des Conférences amiables, je crûs pouvoir vous dire mes ſentimens de vos conjectures ſans vous bleſſer. Je vous avertis donc que je ne pouvois goûter celle ci, parce que ni dans les anciennes Inſcriptions de Gruterus, ni dans les Marbres d'Arondel, ni dans les Manuſcrits anciens, il ne ſe trouve point que le ρ ſoit lié avec l'omicron, & que ces ſortes de ligatures ſont une invention des nouveaux Grecs. Vous répondez que j'allégue mal à propos ces Inſcriptions & ces Marbres, parce que ces Inſcriptions ſe font en lettres capitales, parmi leſquelles ces ligatures ſont inuſitées. Il eſt vrai que ces Inſcriptions s'écrivoient en lettres capitales; mais il eſt vrai auſſi que ces lettres capitales ou quarées étoient les lettres communes & ordinaires des Anciens; témoins les vieux Manuſcrits qui nous ſont demeurez, où l'on ne voit que des lettres capitales où peu différentes des capitales, & où l'on ne remarque aucune ligature. Les ligatures ont été trouvées depuis cinq ou ſix cens ans; les Manuſcrits plus anciens n'en ont point. Or l'Exemplaire de Marchal, où ſe lit μαωδάχ, & le Manuſcrit Alexandrin, qui a μαιδάχ, ont neuf cens ou mille ans d'antiquité, & peut-être davantage: & partant ce changement n'a pû y être cauſé par les ligatures qui ſont beaucoup plus récentes.

Vous m'aviez propoſé une nouvelle conjecture ſur l'origine du mot *Merodach*, que vous faiſiez venir de l'Arabe *Muraudach*, c'eſt à dire, *un beau jeune homme:* & pour donner quelque couleur à cette conjecture, vous en faiſiez une autre, que le Grec μαραξ, vient du Chaldéen *Merodach*; à laquelle vous en ajoûtiez une troiſiéme, que Merodach

rodach étoit Ninus, & Fils de Nimrod, qui eſt le même que Bel ; & vous ſoûteniez cette troiſiéme d'une quatriéme, que les Babyloniens repréſentoient toûjours Bel comme un Vieillard, & Ninus comme un jeune homme; de même que les Grecs repréſentent toûjours Saturne vieux, & Bacchus jeune. Je vous avoüe que je fus ſurpris de toutes ces nouveautez, & que tout cela me parut ſi beau, que je ſouhaitai qu'il fût vrai. J'avois ſujet d'en douter, parce que je ſavois que de fort habiles gens, & Scaliger entr'autres, étoient perſuadez que la derniére ſyllabe דך *dach* du mot *Merodach*, eſt la même que dans le mot de *Nabonidochus*. Pour m'en éclaircir, je vous demandai ſur votre premiére conjecture, ſi faiſant venir le nom Chaldéen *Merodach*, de l'Arabe *Muraudach*, vous vouliez que les Babyloniens l'euſſent emprunté des Arabes; ou ſi parce que *Merodach* ſe trouve, ſelon vous, dans l'Arabe; vous concluez qu'il ſe trouve auſſi dans le Chaldéen. Si vous diſiez le premier, je vous repliquerois qu'il ne me paroiſſoit pas vrai-ſemblable que la Nation la plus floriſſante de l'Univers, allât emprunter de quoi faire un nom à ſon Roi, chez une Nation étrangére & obſcure en comparaiſon d'elle, & même très-mépriſée, comme vous l'avoüez dans votre Phaleg. pag. 243. Si vous diſiez le ſecond, je répondrois que vous étiez donc auſſi obligé de dire que la Langue Chaldéenne, & la Langue Arabe étoient la même Langue; & qu'il ne ſuffiroit pas de répondre qu'elles avoient quelque affinité, parce qu'encore que la Langue Italienne & la Françoiſe ayent beaucoup d'affinité, néanmoins on chercheroit en vain dans cette premiére l'Origine des Noms de nos Rois, Charles, Philippes, & Henri.

Vous repliquâtes ſelon votre courtoiſie ordinaire, que ſi j'avois lû l'Hiſtoire Prophane & Sacrée, je

ne

ne vous ferois pas de telles Objections, puis que j'y aurois apris que Nemrod étoit Fils de Chus Pere des Arabes; & partant que Nemrod Fondateur de Babylone, étant de Race Arabique, il ne faloit pas s'étonner que Merodach, que vous prétendez être ſon Fils, eut un Nom Arabe; que Ninus s'étoit allié, & avoit fait conjointement la Guerre avec les Arabes; qu'il eſt même croyable qu'après qu'il ſe fut ſervi d'eux dans ſes Conquêtes, il s'en étoit planté une Colonie dans la Suſiane; que de là la Langue Chaldéenne a eu une grande affinité avec l'Arabique.

Comme cette réponſe ne me ſatisfaiſoit pas, j'inſiſtai encore ſur ma premiére Objection, & repliquai qu'encore que Chus Pere des Arabes eut engendré Nemrod Fondateur de Babylone, & donné commencement à la Race Arabique, cela ne prouvoit pas que la Langue Babylonienne & l'Arabique fuſſent ſemblables; ce qui devroit être pour donner lieu à votre conjecture, & rendre mon Objection vaine; que Chus avoit engendré Nemrod, & donné commencement à la Race Arabique avant la Confuſion des Langues; que c'étoit donc à vous à montrer que cette Confuſion qui ſurvint, ne changea rien à leurs Langues, ou peu du choſe, qu'autrement je prouverois par votre même Argument, que les Arabes & les Egyptiens avoient un même langage, ou fort aprochant, parce que Chus & Meſraïm leurs Patriarches étoient ſortis d'un même Pere, à ſavoir de Cham.

Pour replique vous me demandez qui m'a dit que Chus avoit engendré Nemrod, & donné commencement à la Race Arabique avant la Confuſion des Langues. Si je vous répondois que c'eſt une conjecture, le trouveriez vous mauvais, vous, Monſieur, que êtes le Pere des conjectures? La Confuſion des Langues arriva du tems de Phaleg: vous la mettez dans votre Livre qui porte ſon nom,

au

au commencement de sa vie, plusieurs autres la mettent au milieu, & les Juifs au tems de sa mort. Prenons le milieu, comme a fait votre Parent Mr. Cappel. Phaleg étoit Fils de Heber, Heber de Salé, Salé d' Arphaxad, Arphaxad de Sem, Sem de Noé: voila cinq Générations depuis Noé jusqu'à Phaleg, c'est à dire, jusqu'à la Confusion. Nemrod étoit Fils de Chus, Chus de Cham, Cham de Noé: voila trois Générations depuis Noé jusqu'à Nemrod. Ne conjectureriez-vous pas, étant aussi expert à conjecturer que vous l'êtes, que Nemrod étant plus proche de deux Générations de Noé que Phaleg, il étoit plus âgé que Phaleg, & partant que ce qui étoit arrivé au milieu de la vie de Phaleg, étoit arrivé lors que Nemrod étoit plus avancé en âge? Aussi voyons nous que les meilleurs Chronologues mettent environ au même tems la fondation de Babylone, & la Confusion des Langues. S'il m'étoit permis de pousser plus loin mes conjectures, je dirois que Nemrod se trouva avec son Pere & ses Freres à l'entreprise de la Tour; que leurs Langues y furent divisées, que Nemrod demeura au lieu même où la Tour avoit été commencée, & y fonda l'Empire de Babylone, & parla la Langue Chaldaïque; que Chus son Pere parla Arabe, que lui & ses cinq Enfans, entre lesquels se pûrent trouver les Fondateurs de la Race Arabique, prirent Parti ailleurs. Je prouverois ma conjecture (car je n'y suis pas assez grand Maître, pour en proposer sans preuve) par l'autorité de Joseph, qui dit au Chapitre 5. du premier Livre de ses Antiquitez, que Nemrod fut l'Auteur de l'entreprise de la Tour; & au Chapitre 7. ajoûte qu'étant demeuré à Babylone, il y établit son Empire: Νεβρώδης δὲ χώπ υἱος ὑπομείνας παρὰ βαβυλωνίοις ἐτυράννησεν. *Nemrod Fils de Chus étant demeuré chez les Babyloniens, y regna.* A l'autorité de Joseph j'ajoûterois

terois celle d'Artapanus, cité par Euſebe, au Livre neuviéme, Chapitre dix-huitiéme de la Préparation Evangélique, qui dit, Βῆλον ἐκφυγόντα τὸν θάνατον ἐν βαβυλῶνι κατοικῆσαι, πύργον τε κατασκευάσαντα ἐν αὐτῷ διαιτᾶσθαι. *Que Belus ayant évité la mort demeura à Babylone, & qui ayant bâti une Tour, il l'habita.* Vous-même ne deſavoüez pas qu'il fût déja né dans votre Phaleg, Livre 1. Chap. 10. quoi que vous ne demeuriez pas d'accord qu'il eut part à cette entrepriſe; mais ſeulement qu'après la Confuſion il revint avec les Chuſéens, & acheva la Tour: ce que vous avez encore tiré du magaſin de vos conjectures, ſans vous mettre beaucoup en peine de Joſeph qui dit le contraire; Joſeph, dis-je, cet excellent Hiſtorien, tant & tant vanté par Scaliger, pour ſa fidélité & ſon éxactitude. Je n'ai donc pas dit ſans fondement, que Chus avoit engendré Nemrod avant la Confuſion, & partant que c'étoit à vous à montrer que lors qu'elle arriva, elle ne changea rien à la Langue que lui & ſon Pere & ſes Freres parloient.

Mais vous ne prétendez pas faire paſſer la Langue Chaldéenne & l'Arabique pour la même Langue: vous voulez ſeulement qu'on vous accorde qu'elles ont eu quelque affinité. Je vous l'accorde. S'enſuit-il que l'on puiſſe trouver toutes les Origines de l'une dans l'autre? Pourra-t-on trouver à point nommé toutes les Origines des noms propres de notre Langue dans l'Italienne, parce qu'elle a quelque affinité avec la nôtre? Les Babyloniens, dites-vous, ont été Alliez des Arabes, & ont fait la Guerre conjointement avec eux: donc leurs Langues avoient beaucoup de raport. J'ai repondu que les François & les Suiſſes ſont Alliez, & ont fait la Guerre conjointement, & que leurs Langues cependant n'ont aucun raport. Il eſt croyable, dites-vous, qu'après les Conquêtes de

Ninus,

Ninus, il ſe planta une Colonie d'Arabes dans la Suſiane, d'où vient qu'elle s'apelloit Chus, comme l'Arabie. J'ai répondu que vous prouvez une conjecture par une conjecture, fondée ſeulement ſur une conformité de nom, qui de toutes les preuves eſt la plus legére, & vous eſt pourtant la plus ordinaire; de ſorte que ſans nier qu'il y ait eu quelque conformité entre ces deux Langues, je rejette ces deux preuves que vous en donnez. Il y a, dites-vous, des centaines de mots communs à la Langue Chaldaïque & à l'Arabique. Je l'ai avoué. Donc Merodach eſt du nombre. Je l'ai nié. Il y a des centaines de mots communs à la Langue Françoiſe & à la Grecque; cependant je n'aurois pas raiſon de conclure que Henri vient d'*ἡρωικός*. Le Chaldéen *Merodach*, dites-vous, & l'Arabe *Muraudach* ſe reſſemblent: donc l'un vient de l'autre. J'ai répondu que le François *Henri*, & le Grec *ἡρωικός*, ſe reſſemblent, & que cependant l'un ne vient pas de l'autre. Vous dites de plus, que la ſignification que vous donnez à *Merodach*, l'expliquant *un beau jeune homme*, eſt plus belle que celles qu'on lui a données juſqu'à préſent, d'*Amaritudinem immittens*, ou de *Myrrha pura*, ou d'autres aprochantes. J'ai répondu que ſi cette raiſon avoit lieu, je ſerois mieux fondé que vous à dire que *Merodach* ſignifie *toûjours victorieux*, parce que cette ſignification eſt encore plus belle que celle de *beau jeune homme*: de même que le grand Roi Jacob Almanſor mérita d'être ainſi nommé: car le ſurnom d'*Almanſor*, qu'on lui donna ne ſignifie autre choſe. Enfin, dites-vous, dans les explications qu'on a données juſqu'à préſent de ce mot, *on préſupoſoit une compoſition de deux autres mots, qui étoit tout à fait forcée, & dont on ne trouve que fort peu d'exemples aux mots des Langues Orientales*. J'ai répondu que ſi dans les Langues Orientales il ne vous

falloit donner que des centaines d'exemples de mots composez de deux autres, je les fournirois; & je vous nommois entr'autres *Abraham*, *Benjamin*, *Melchisedech*, *Baltazar*, & *Heliogabale*.

Au lieu de tenir pied ferme, & défendre vos raisons, vous vous mettez sur votre Rhétorique, disant qu'il n'apartient qu'à moi de faire paille de tant de choses qui se rencontrent à prouver une même vérité, & que vos raisons ne doivent pas s'éxaminer à part, mais en gros; & vous le prouvez par l'Apologue de la Chouette, qui étoit toute belle en détail, & laide en gros; & qu'enfin je me sers du Sophisme ordinaire *à conjunctis ad divisa*. S'il en étoit des mauvaises raisons, comme des Soldats, ou comme de la Monnoye, votre raison auroit lieu. Ce Soldat ne prendra pas Troye: cet autre Soldat ne la prendra pas encore, ni même ce troisiéme, ni en particulier aucun de ceux qui l'assiégent: mais tous ensemble la prendront, parce que chacun a sa force; & toutes ces forces particuliéres jointes ensemble, en font une qui surpasse celle de la Ville. Ce denier ne payera pas la Terre que j'achette: cet autre denier ne la payera pas encore, ni même ce troisiéme, ni aucun de tous ces deniers que je destine à ce payement, mais tous ensemble la payeront, parce que chacun en particulier a son prix, qui tous ensemble égalent celui de la Terre. Il n'en va pas ainsi des mauvaises raisons, car comme chacune en particulier n'a ni force ni prix, toutes ensemble n'en auront pas, & ne prouveront jamais rien. Pour juger donc si un gros de raisons est bon, il faut voir si chacune en particulier a quelque valeur, & quand aucune ne se trouve soûtenable, il faut conclure que le gros n'en vaut rien: & vous-même en convenez dans un autre endroit de votre Lettre, en disant: *Ce n'est pas le nombre, mais le poids des raisons qui nous doit convaincre, & nous obliger*

obliger à nous rendre à la vérité. Je ſai qu'il y a grande différence entre les probabilitez, & les démonſtrations; les vrai-ſemblances, & les véritez. Les démonſtrations ſont des conſéquences néceſſaires de leurs principes; les probabilitez ſont des conſéquences non néceſſaires de leurs principes. Or de ces probabilitez, il y en a de divers genres, les unes étant plus probables, & moins douteuſes que les autres. Les ſoupçons, les conjectures, les opinions, les perſuaſions, ſont divers degrez de probabilitez; mais ces probabilitez qui peuvent avoir lieu dans l'uſage de la vie, ſont les peſtes de la véritable Science. Auſſi dans la Table de Cebés les trouverez-vous jointes à la fauſſe érudition. Ce qui eſt de meilleur en tout ceci, c'eſt la Fable de la Chouette que vous raportez bonnement & ſans ſonger que *mutato nomine de te Fabula narratur*. La Chouette pour prouver ſa beauté ſe vantoit qu'en la groſſeur de ſa tête, elle tenoit de Jupiter: en ſes yeux bleux, de Minerve, & ainſi du reſte. Mais quand elle vint à conclure que tout cela enſemble la faiſoit belle, on ſe moqua d'elle. Pour prouver que le Chaldéen *Merodach*, vient de l'Arabe *Muraudach*, vous m'alléguez l'Alliance des Chaldéens & des Arabes; que ces deux Nations ont eu quelques mots communs & quelque convenance de Langage; que *Merodach* & *Muraudach* ſont mots aſſez ſemblables quant au ſon; que l'explication que vous donnez à *Merodach*, fait un beau ſens. J'accorde tout cela: vous concluez que *Merodach* eſt donc venu de *Muraudach*. Je le nie. Ne me reprochez donc plus que je raiſonne *à conjunctis ad diviſa*, puis que je ne raiſonne point ici, & que je répons ſeulement à vos raiſonnemens; mais reprochez-vous à vous même que vous raiſonnez *à diviſis ad conjuncta*, & que je n'ai fait autre choſe que de rejetter ce raiſonnement captieux.

Je vous avois dit qu'encore que *Merodach* & *Muraudach* ſe reſſemblent, il ne s'enſuit pas que l'un vienne de l'autre, puis que Henri reſſemble au Grec εἰρωικὸς, & que cependant l'un ne vient pas de l'autre, & qu'il y a bien de la différence entre la Langue Françoiſe & la Grecque. Vous repliquez que cette comparaiſon n'eſt pas juſte, parce que premiérement Henri n'eſt pas un nom François, mais Allemand, & que l'Allemand & le Grec n'ont rien de commun, & qu'il y a grande différence entre Henri & εἰρωικὸς, & que pour les rendre ſemblables, il faudroit écrire *Irneh* & non *Henri*. Sur quoi vous me faites un Conte pour rire d'une Anagramme qui fut faite par un faiſeur d'Almanachs. Si je ſavois de ces jolies Hiſtoriettes dont vous avez accoûtumé de vous divertir entre vous autres Miniſtres, & dont vous faites rire vos Propoſans, je vous en rendrois quelques-unes pour la vôtre, afin de vous récréer. Faute de cela, je me contenterai de vous dire que je ne ſuis pas ſi fort de mon Païs, que je ne ſache que le mot *Henri* eſt d'origine Allemande. Mais néanmoins étant auſſi ancien qu'il eſt dans notre Nation, qui eſt auſſi originaire d'Allemagne, il me ſemble que je l'ai pû apeller François. De même qu'on conte entre les dictions Françoiſes une infinité de mots, qui encore qu'originaires des Païs voiſins, ne laiſſent pas d'être naturaliſez. Mais vous trouverez bon que me ſervant de votre liberté de parler, qui eſt plûtôt Allemande, & même Gothique, que Françoiſe, je vous diſe que vous vous trompez quand vous dites que l'Allemand & le Grec n'ont rien de commun, puis qu'il ſe trouve un fort grand nombre de mots communs à ces deux Langues, & que quelques-uns les ont ramaſſez.

Uſant encore de votre franchiſe, je vous dirai que vous vous ſervez d'une plaiſante défaite pour

rhabiller

rhabiller ce que vous m'aviez dit en termes exprès raportez ci-deſſus, que dans les Langues Orientales il ſe trouve fort peu d'éxemples de mots compoſez de deux autres noms. Vous répondez aux éxemples que je vous ai alléguez, qu'ils ne peuvent rien, parce qu'il n'y en a pas un qu'on puiſſe expliquer par une ſimple racine, comme celui de *Merodach*, & que *fruſtra fit per plura quod fieri poteſt per pauciora*. Quand vous m'avez donc dit que dans les Langues Orientales, il ſe trouve fort peu d'éxemples de mots compoſez de deux autres, vous vouliez dire que dans les Langues Orientales les étymologies des noms que l'on tire d'une ſimple racine, ſont meilleures & plus vraiſemblables que celles qui ſont tirées de deux. Véritablement, Monſieur, ce ſens étoit un peu caché & difficile à découvrir; néanmoins ſi vous en euſſiez pris mon avis, vous vous fuſſiez tiré de ce mauvais pas par une plus honnête voye, & qui vous eſt familiére, en diſant encore ici que *c'eſt une faute de plume, venüe de précipitation*.

Comme le ſujet de nos Lettres précédentes, étoit l'explication de quelques Paſſages de la Sainte Ecriture, qui ne pouvoient s'éclaircir qu'en conſultant les Verſions & les Commentateurs, & comme vous me diſiez aſſez ſouvent que je ne vous aprenois rien, & que vous faiſiez grande parade de quelques Citations de Rabbins, & de Verſions anciennes, je vous répondis que j'étois à Paris ſans Livres, & que vous n'en diriez pas plus que moi, ſi vous étiez au même état que je me trouvois alors. Vous me répondez que Paris eſt le lieu du monde où il y a le plus de Livres, *& qu'y étant connu comme je ſuis, des grands & des petits, & y ayant plus d'amis que de cheveux, je ne manque pas de Livres*: qu'au reſte, quand j'aurois eu tous les Livres du monde, ie n'aurois pas expliqué *Merodach;* voulant par là me faire en-

tendre l'avantage que vous croyez avoir par deſſus moi dans la connoiſſance des Langues Orientales : en quoi vous vous complaiſez ſi fort, que vous me le redites par quatre fois dans votre Lettre avec beaucoup de pompe & de faſte : *Je ne puis ſouffrir avec patience*, dites-vous, *quand vous conteſtez avoir âpreté les choſes que j'ai apriſes en la Paleſtine, ou en Syrie, ou en Arabie, ou en Babylone*. Vous dites ailleurs que vous avez des connoiſſances que je n'ai pas, que je devrois plûtôt m'en taire, que d'en parler avec moquerie & *inſultation*; terme que vous avez peut-être apris en quelqu'un de ces Païs que vous nommez; car je ſais que du moins vous ne l'avez pas apris en France. Puis vous ajoutez que vous ne m'auriez pas donné cet avertiſſement, *n'étoit que les Lettres que nous nous entr'écrivons, ſont particuliéres entre nous deux*.

J'avoüe ce que vous dites, Monſieur, que quand j'aurois eu tous les Livres du monde je ne me ſerois jamais aviſé de trouver l'origine de *Merodach* dans le mot Arabe *Muraudach* : & préſentement même que je ſuis parmi mes Livres, & que vous me l'avez indiquée, je ne l'y trouve pas bien encore. J'ai véritablement trouvé dans la même Source où vous avez puiſé, je veux dire dans le Dictionnaire Arabe de Giggeius *, le mot *Muraudach* traduit *par un beau jeune homme* : (car quoi que vous en diſiez, je ſais aſſez d'Arabe pour cela) mais je n'ai pas vû que Golius †, qui eſt venu aprés Giggeius, ait reçû ce mot dans ſon Dictionnaire, mais bien le mot *Raudac*, dans la même ſignification. Je trouve de plus que le nom de *Merodach* mentionné plus d'une fois dans l'Ecriture, s'écrit différemment de votre *Muraudac* dans la Verſion Arabe. Celle du Livre de Jérémie, Chap.

* Gig. *Tom.* 2. *p.* 376.
† Gol. *p.* 972.

Chap. 27. Verſ. 1. qui répond au Ch. 50. Verſ. 2. du Texte Hebreu, l'écrit ainſi, *Maraudac*: & celle d'Eſaïe, Chap. 39. Verſ. 1. l'écrit de cette ſorte, *Maraudach*: & dans le quatriéme Livre des Rois, Chap. 20. Verſ. 12. il eſt ainſi écrit, *Mardouch*, ou l'Hebreu le nomme בראך *Berodac*. D'un autre côté Scaliger * prétend que le nom de *Merodach* eſt compoſé de deux racines Chaldéennes, מרו *Mero*, & דך *Dach*. De cette diverſité de lettres & de racines on peut inférer quelque diverſité de noms. Mais quelque raport que ces noms ayent enſemble, peut-on en conclure que le Chaldéen מרודך *Merodach*, vienne de l'Arabe *Muraudac*? & eſt-il néceſſaire d'avoir une ſi profonde connoiſſance de ces Langues, pour pouvoir rejetter cette conjecture? eſt-il néceſſaire de ſavoir à fond le Chinois, & l'Iroquois, pour pouvoir rejetter l'origine du nom d'un Roi de la Chine, qu'on voudroit faire venir de l'Iroquois, ſur le fondement de quelque conſonance? Après tout quand cette conſidération ne me feroit pas rejetter votre conjecture, je ne deſaprouverois pas l'explication que Saint Jérôme †, & les autres Interprétes donnent au nom de *Merodach*, en l'expoſant *Amara contritio*, & *Myrrha pura*, & *Myrrha contrita*, & *Procacitas*, le dérivant du Chaldéen מר *Mar*, *amer*, ou de l'Hebreu מור *Mor*, *de la Myrrhe*: & du Chaldéen דכי *Dachi*, *pur*, venant du verbe זכה *Zacha*: ou de l'Hebreu דכי *Dachi*, *broyement*, *contrition*, venant du verbe דכה *Dacha*. Soit donc que vous expliquiez *Merodach*, *Myrrhe pure*, ou *Myrrhe broyée*, ou *Broyement amer*: cela convient à un Roi, dont on eſpére que la gloire ſe répandra comme l'odeur de la Myrrhe, ou dont la terreur & les victoires abat-

* Scal. *De emend. temp. l. 5. p. 577.*
† Hier. *De nominib. Hebr. p. 527. 528.*

tront ſes Ennemis. C'étoit l'uſage des Orientaux de donner à leurs Princes de ces noms allégoriques: témoin Eſther qui ſe nommoit premiérement הדסה *Hadaſſa*, nom tiré premiérement de הדס *Hadas*, *myrthe*, comme qui diroit Μυρτώ, que porta une Amazone, mere de Myrtilus: témoin Cyrus, dont le nom ſe tiroit, ſelon Cteſias & Plutarque, de חרס *Cheres*, qui ſignifie le Soleil; de même que celui de Samſon, de celui de שמש *Schemeſch*, qui ſignifie la même choſe; ou ce nom de *Cyrus*, ſelon Scaliger*, ſe tiroit du Perſan כרש *Chores*, *viande*, *nourriture*.

Au reſte, je ne deſavoüe pas ce que vous dites, qu'il y a force Livres à Paris, & que j'y ai quelques Amis, mais ſi on peut emprunter un ou deux Livres, on n'emprunte pas des Bibliothéques entiéres; & pour bien répondre a tous les points de vos Lettres, il auroit fallu en avoir une ſous la main. Mais quand il m'auroit été aiſé d'en emprunter une dans Paris, cela ne l'auroit pas été à la Campagne où j'écrivis ma derniére Lettre, qui m'attira celle à quoi je répons. Quant aux Langues Orientales, de la connoiſſance deſquelles vous vous faites tant d'honneur; quand vous y auriez tout l'avantage par deſſus moi que vous prétendez avoir, je devrois m'en conſoler, puis que je vous ai ſouvent oüi dire que Saumaiſe, Caſaubon, & les plus grands Hommes de ces derniers tems, y étoient fort ignorans. Du reſte le Public jugera de ce que je ſai en ce genre de Littérature, ſur l'Ouvrage que je vais mettre au jour, & ſur les autres qui le pourront ſuivre. Mais puis que vous m'avez jetté ſur ce propos, je vous dirai avec franchiſe, qu'il s'en faut bien que je mette à ſi haut prix que vous, la Science des Langues & des mots. J'avoüe que j'en ai été ébloüi autrefois,

* Scal. *De emend. Temp. p.* 586.

fois, & que je ſuis tombé dans cette erreur de notre Siécle, de croire que le ſouverain dégré de l'érudition conſiſtoit à avoir la mémoire remplie de beaucoup de termes & de Dialectes: ſuivant quoi il faudroit reconnoître les Truchemans pour les Princes des Lettres. Cette opinion s'eſt établie parmi une infinité de gens, qui voyant des Caractéres inconnus, croyent que les choſes ſignifiées par ces Caractéres ſont auſſi rares & curieuſes, que les Caractéres leur ſont étranges & nouveaux. Vous autres, Meſſieurs les Hétérodoxes, avez donné cours à cette Créance; car ayant été obligez de chercher dans les Originaux, & les diverſes Verſions du Texte ſacré, la défenſe de vos Opinions, celui-là a paſſé pour le plus Savant parmi vous, qui en entendoit le plus: & cette méthode de ſe rendre Savant a été ſi bien reçûë, que depuis environ un Siécle on l'a préférée à toutes les autres. On ne s'eſt pas aperçû qu'en cela on accuſoit tacitement d'ignorance ces grands Perſonnages de l'Antiquité, qui n'ont ſû que leur Langue maternelle: de ſorte qu'on pourroit dire à ces Pervertiſſeurs du véritable ordre des Sciences ces paroles de Petrone: *Qui inter haec nutriuntur, non magis ſapere poſſunt, quàm bene olere qui in culina habitant. Pace veſtra liceat dixiſſe: primi omnium ſcientiam perdidiſtis.* Et ces autres de Domitius célébre Grammairien, dans Aulugelle, Livre 18. Chap. 7. *Vos meræ eſtis mortuariæ gloſſariæ: namque colligitis lexidia, res tetras, & inanes, & frivolas, tamquam mulierum voces praeficarum. Atque utinam muti omnes homines eſſemus! minus improbitas inſtrumenti haberet:* & celles-ci encore d'Agathon, τὸ μεπὶ πάρεργον, ἔργον ὡς ποιὸμεθα, τὸ δ' ἔργον ὡς πάρεργον ἐκποιὸμεθα. Les Langues ſont les Clefs des Sciences, & je compare ceux dont la principale étude eſt celle des Langues, & qui font une fin de ce qui n'eſt qu'un moyen,

à un homme qui auroit les clefs de diverſes maiſons pendües à ſon côté, & coucheroit dehors. Le véritable uſage de la connoiſſance des Langues étant perdu, l'abus y a ſuccédé. On s'en eſt ſervi pour étymologiſer; & comme ſi la Langue Hebraïque étoit la ſeule & unique racine de toutes les Langues, & que dans la Confuſion de Babel, Dieu n'en eut pas produit un très-grand nombre que la plûpart font monter juſqu'à LXX. toutes différentes de celle-là, on veut pourtant trouver dans l'Hebreu & ſes Dialectes la ſource de tous les mots, & de toutes les langues, pour barbares & étranges qu'elles puiſſent être: & en conſéquence de l'origine de ces Langues, on y cherche auſſi celles des Nations qui les parlent. Se préſente-t-il un nom de quelque Roi d'Ecoſſe ou de Norvégue, on ſe met aux champs avec ſes conjectures; on en va chercher l'origine dans la Paleſtine. A-t-on de la peine à l'y rencontrer, on paſſe en Babylone. Ne s'y trouve-t-il point, l'Arabie n'eſt pas loin: & en un beſoin même on pouſſeroit juſqu'en Ethiopie, plûtôt que de ſe trouver court d'étymologies: & l'on bat tant de Païs, qu'il eſt impoſſible enfin qu'on ne trove un mot qui ait quelque convenance de lettres & de ſon avec celui dont on cherche l'origine; comme ſi le ſon des mots n'étoit pas comme le ſon des Cloches, à qui on fait dire tout ce qu'on veut. Si dans le mot que l'on pretend original, on ne trouve que la moitié des lettres du derivé, on y trouve l'autre par des éxemples de changemens de lettres; & comme ces permutations ſont très fréquentes, & qu'il n'y a guére de lettre qui ne ſoit changée en quelqu'autre, on y trouve à la fin ſon compte. Par cet art on trouvera dans l'Hebreu ou ſes dialectes, l'origine des noms du Roi Artus, &, de tous Chevaliers de la Table ronde; de Charles-Magne, & des douze Pairs de France; & même en un beſoin, de tous

les

les Yncas du Perou. Par cet art un Allemand que j' ai counu, prouvoit que Priam avoit été le même qu'Abraham, & Æneas le même que Jonas; & promettoit de mettre au jour un beau Livre, pour montrer que toutes les Langues qu' on parle depuis l' Eſpagne juſqu' à la Chine, ſont ſorties d' une ſeule & même origine. Il y a quelque tems qu' une Inſcription trouvée en Bourgogne, où l'on liſoit le nom d' un Roi du Païs; vous ayant été propoſée, vous ne balançâtes point à chercher ce nom dans la Langue Arabe, & ne manquâtes point de l' y trouver. N' avez-vous pas le même droit de ſoûtenir que le nom de *Rabelais* vient de l' Hebreu רב לצ qui ſignie *maître moqueur?* Voici comme un ſavant Homme de votre Religion a parlé de ce nouvel art, que vous tenez préférable à tous les autres: *Eſt invenire in omnibus linguis ſimiles voces, quarum alteram ab altera originem habuiſſe facile ſibi perſuadeant, qui levioribus conjecturis duci amant: at qui maturius judicium adhibent, & harum rerum majorem uſum, aliter judicant.* A quoi j' ajoûterai encore ce que dit un autre Perſonnage de votre Profeſſion: *Innumerabiles occurrunt in linguis omnibus vocum ſimilitudines, per fortuitam συνμπτωσιν, ex quibus tamen ſi quis efficiat unam igitur ex altera derivari, nae facit intelligendo ut nihil intelligat.* Et c' eſt cela que l' on nous veut faire paſſer aujourd' hui pour la ſolide & ſincére érudition; & l' on tient mépriſables ceux qui mépriſent une étude ſi frivole. J' avoüe que la connoiſſance de quelques Langues eſt néceſſaire pour la Critique, & que les Inventeurs des Sciences ayant écrit en des Langues différentes de la nôtre, nous ne ſaurions nous ſervir parfaitement de ce qu' ils ont trouvé, ſans ſavoir les Langues qu' ils ont parlées: mais la connoiſſance de la Langue Grecque & de la Latine y peut ſuffire. Joignez-y encore l' Hebraïque, ſi vous voulez, pour la parfaite intelligence de l' Ecriture:

criture: le reſte peut être de quelque ornement, mais il eſt de peu de néceſſité. On a beau vanter les richeſſes de la Langue Arabe, & le grand nombre de Livres compoſez par ceux de cette Nation: il eſt certain que ce qu'ils ont de meilleur, ils l'ont pris des Grecs, après l'avoir ſouvent gâté, & que hormis dix ou douze de leurs Livres, qui peuvent être de quelque utilité, le reſte n'eſt que fatras, comme on le peut voir par ce que nous avons de leurs Ouvrages. Toute leur Géométrie, eſt la Géométrie Grecque, fort corrompüe & fort mal entendüe. Scaliger nous avertit en pluſieurs endroits de ſes Commentaires ſur Manile, que tout ce que les Arabes ont de bon, ils l'ont pris des Grecs, après l'avoir ſouvent gâté. Ceſſez donc, Monſieur, de tirer tant de gloire de cette Science de lettres & de ſyllabes, & n'inſultez point à ceux qui dans leur étude ſe propoſent une fin plus noble & plus ſolide, que de vaines étymologies, & d'inutiles conjectures, qui ne repaiſſent point les eſprits accoûtumez à un meilleur ſuc. Si au lieu de lire Giggeius & Schindlerus, vous aviez bien lû les Morales d'Ariſtote, vous auriez apris que toute vanterie & toute louange de ſoi-même eſt malhonnête. Vous ne deviez pas ignorer ce beau Précepte des Poëtes Comiques Grecs, qui ſont des Philoſophes d'une autre eſpéce, *ὑπὲρ σεαυτῦ μὴ φράσῃς ἐγκώμιον*. Si vous ne l'avez pas apris de là, vous l'avez dû aprendre de Salomon, qui dit: *Laudet te alienus, & non os tuum; extraneus, & non labia tua*. Il me ſeroit facile de vous rendre franchiſe pour franchiſe, & de vous faire ſouvenir familiérement des connoiſſances que vous n'avez pas, comme vous m'avertiſſez ſi librement de celles que vous prétendez qui me manquent. Je ne le ferai pas. Le ſeul avis que je vous donnerai ſur ce ſujet, ſera que votre tems eut été mieux employé, ſi au lieu d'aprendre les

Langues

Langues d'Orient, vous eussiez apris le langage des honnêtes gens; & si au lieu d'étudier les mœurs des Arabes, vous eussiez étudié la Civilité Françoise. Au reste, vous êtes agréable, quand pour vous excuser de m'avoir tenu un discours si grossier, vous dites que nos Lettres sont particuliéres entre nous; & cependant la Lettre où vous me le dites est écrite d'une autre main que de la vôtre: & à mon retour je trouvai des gens à Rouen, & en cette Ville fort bien instruits de nos différens, Mais cela ne me surprend pas, après le conte qui s'est fait de la prétendüe falsification du Passage d'Origéne, dont vous niez d'être l'Auteur, & qui pourtant n'étoit sû que de vous & de moi.

Après m'avoir reproché mes défauts, vous me reprochez une faute que je dois avoir faite à la marge d'un de vos Livres, en changeant *domino* en *damno*. Je ne vois point à quel propos vous me faites ce reproche si ce n'est que tout ce que vous croyez me déprimer, vous vient toûjours à propos. Je n'ai nulle mémoire d'avoir fait ce changement. Je crois pourtant la chose comme vous me la dites; & je confesse que si je l'ai fait, je me suis trompé, & je vous remercie très-humblement de la grace que vous me faites de m'en avertir. Mais comme un bienfait ne demeure jamais sans récompense, je ne saurois mieux vous rendre celle que vous méritez, qu'en vous donnant quelques avis pareils à ceux que j'ai reçûs de vous. Dans mon Philoponus, περὶ κοσμοποιΐας, Livre 7. Chap. 11. p. 277. on lit ces paroles, εἰ δὲ καὶ τὰ εἰρημένα κακά, ἀκὸν καὶ τὸ ἐσθίειν κακὸν, καὶ τὸ ἐνδεδύσθαι, καὶ τὸ ὑποδεδέσθαι. Vous avez mis à la marge de mon Exemplaire *lege* ὑποδέεσθαι. Vous vous trompez, Monsieur, il faut lire ὑποδεδέσθαι, de même qu'ἐνδεδύσθαι & non pas ἐνδύεσθαι. Il y a de la différence entre *se vétir* & *être vétu*: *se chausser* & *être chaussé*. De plus s'il

y avoit

y avoit quelque correction à faire, il faudroit mettre ὑποδεῖσθαι, & non ὑποδέεσθαι. Dans mon Apostolius, Cent. 3. Prov. 3. on trouve ces paroles, ἀπὸ μείζονος ἀνδρὸς ἄλαι. Vous avez corrigé en marge de mon Exemplaire ἄλδε. Vous vous trompez, Monsieur, d'ἀλάω on fait ἀλῶ, & d'ἀλῶ se fait ἀλέω *per Ionicam dialysin*, d'où vient l'impératif, ἄλεῖ, *vitato*. Quand on voyage tant dans la Chaldée, l'Arabie, la Syrie, & la Palestine, on oublie les grands chemins de la Gréce. Je vous montrerai que vous vous égarez aussi très souvent dans les chemins les plus battus du Païs Latin, si vous ne croyez pas l'avertissement que vous m'aviez fait la grace de me donner, bien payé par ces deux-ci, & par ce troisiéme encore, dont il me souvient. Dans votre Hierozoïcon, vous citez souvent Philés, Auteur du Poëme de la propriété des Animaux, comme si c'étoit une femme. *Phile notata*, dites-vous dans vos Indices, *Phile emendata*: & dans le corps de l'Ouvrage, *Haec sunt verba Philes: Audiamus Philen*. Cette femme prétendüe est qualifiée dans les Manuscrits, *Très-sage & très-célébre Seigneur Manuel Philes*: τῷ σοφωτάτῳ, καὶ λογιωτάτῳ κυρίῳ μανουήλῳ τῷ φιλῇ στίχοι ἰαμβικοί: φιλῆς est le nominatif, φιλῇ est le génitif. Tandis que je suis en train de vous témoigner ma reconnoissance par ces charitables avis, recevez encore celui-ci avec votre bénignité ordinaire. Dans votre Hierozoïcon *, en parlant de l'Agneau Paschal, vous citez un Passage de Macrobe † en ces termes: *Sacrificium apud veteres fuit, quod vocabatur Protervia*. Et un peu plus bas, *Proterviam feciſſe dicebat*. Ce que vous répétez dans l'Indice au mot *Protervia*. Votre Critique avanturiére vous abandonna bien au besoin,

* Boch. *Hieroz. liv. 2. chap. 50. p. 609.*
† Macrob. *Saturn. liv. 2. chap. 2.*

beſoin, puis que vous ne vîtes pas qu'il faut lire *Propter viam*, & que c'eſt ainſi qu'on nommoit ce Sacrifice. Si votre Critique ne vous l'aprit pas, * Plaute & Feſte devoient vous l'aprendre. Je croirois avoir ſatisfait par ces avertiſſemens à ce que la gratitude demande de moi; mais pour l'intérêt du Public, que votre réputation pourroit induire en erreur par la licence de vos conjectures, & par ce que vous vous vantez même dans votre Lettre de la grande modeſtie, & de la circonſpection que vous obſervez dans votre Critique, & du reſpect que vous gardez pour les Ouvrages des Anciens, je crois devoir réfrener votre confiance, en vous remettant devant les yeux les chûtes qu'elle vous a autrefois cauſées. Vous fûtes un jour conſulté par notre ami Mr. le Moine, touchant ce Paſſage du petit Poëme de Paulus Silentiarius, ſur les Bains Pythiens de Bithynie, où il les compare à ceux de Medie & de Perſe:

οἷδεν φέρειν ποιῦτ' ἀ-
τιμωνία, μηδία,
καὶ περσικὴ πιττάκη.

On vous demanda ce que c'étoit que cette πιττακή. Ne ſachant que répondre, vous tâchâtes de vous tirer d'affaires par une conjecture, & vous prononçâtes qu'il falloit changer πιττακὴ en πακτυικὴ. Vous me communiquâtes votre penſée: J'oſai la contredire, & vous remontrer très-humblement, mais très-véritablement, qu'il n'y avoit rien à changer dans ce Paſſage, & que *Pittace* eſt la même Province de Perſe que Stephanus apelle *Pſittace*; que réſolvant la premiére lettre de *Pſittace*, qui eſt une lettre double, on en a fait *Pittace* & *Sittace*; de même qu'en réſolvant la prémiére lettre de צור *Tſor*, qui eſt le nom Hebreu de la Ville de Tyr, on en a fait *Tyrus & Sarra*. Cela étoit ſans

* Plaut. *Rud. ſc.* 2. Feſt. *in propter viam*.

ſans réplique: il fallut donc rétracter votre παχτυχή, quoi que vous l'euſſiez apuyé de beaucoup d'érudition, & des plus belles raiſons du monde. Vous mandâtes donc à Mr. le Moyne, que vous aviez changé d'avis pour quelques conſidérations, que vous vous gardâtes pourtant bien de lui expliquer. Une autrefois Mr. de Brieux vous demanda le ſens de ce Paſſage de Servius, ſur la cinquiéme Eglogue de Virgile, où il eſt dit, qu'entre les caractéres de la figure d'Apollon, on y voit *Gryphenaeum, quod & terrenum numen oſtendit.* C'étoit un beau champ pour déployer quelqu'une de ces fines conjectures que vous fournit à point nommé votre vaſte érudition. Vous répondîtes déciſivement qu'il falloit lire *Grypaeetum*, au lieu de *Gryphenaeum*; & vous en donnâtes des preuves démonſtratives qui furent exceſſivement aplaudies par tous vos admirateurs. Mais malheureuſement votre ami Mr. Sarrau ne vous rendit pas un office d'ami; car il manda que ce Paſſage ſe trouvoit ainſi écrit dans les Manuſcrits, *Grypen quae eum etiam terrenum numen oſtendit*, & par là anéantit une des plus curieuſes Diatribes, dont vous euſſiez encore régalé le Public. Me permettrez vous, Monſieur, d'ajoûter à ce diſcours ennuyeux une autre ſavante production de votre Critique ſur ce Paſſage des Bacchides de Plaute, *Fieret corium tam maculoſum, quàm eſt nutricis pallium*, qui fut un jour diſcuté dans l'Académie de Caën. Nous croyions bonnement que le Poëte comparoit les marques que le fouet fait ſur la peau d'un Ecolier, aux taches que les ordures d'un enfant font ſur la robe de ſa nourrice; & nous penſions avoir d'autant plus de raiſon de le croire, qu'Eraſme en a fait un Adage: & que nous nous ſouvenions que Phenix nourricier d'Achille, lui reproche dans Homere, qu'étant enfant, il lui gâtoit ſouvent ſa robe. Cette explication vous parut trop ſimple,

vous

vous soûtintes qu'au lieu de *nutricis pallium*, il falloit lire *natricis pellium*, que notre grossiéreté ne nous a jamais permis de bien entendre, nonobstant les louanges que cette restitution vous attira de tout votre Parti. Mais il est tems de revenir à votre Lettre.

Je ne finirois pas, si je repassois encore les six raisons dont vous vous servez pour prouver que Merodach étoit un Dieu: elles ont déja été tant debattües entre nous, que désormais tout ce que nous pourrions ajoûter, seroit superflu. Demeurez donc dans votre sentiment, puis que rien n'est capable de vous le faire changer. Je passe à la Cruche de Malenoüe, & vous faisant quartier sur ces autres raisonnettes qui vous la rendent suspecte, & dont je vous ai déja montré tant & tant de fois les défauts, je ne m'attacherai qu'à celle dont vous avez fait votre rempart, & que vous m'avez dit dans vos Lettres précédentes être la principale. Cette Cruche qui passe pour être une de celles de Cana, & qui m'est suspecte comme à vous, mais pour d'autres considérations, est d'une espéce de marbre blanc. Cela vous a servi d'Argument, pour conclure qu'elle est supposée, parce que Saint Jean, Chap. 2. Vers. 6. dit que celles de Cana étoient λίθιναι, *de pierre*. Je vous avois répondu que je ne pouvois goûter cette raison, puis que λίθος est un mot général, qui signifie toute sorte de pierres, & précieuses, & communes. Témoins Théophraste, Juba, & le faux Orphée, qui écrivant des pierres précieuses, ont intitulé leurs Livres, περὶ λίθων, & partant que des Cruches de marbre avoient pû être apellées, λίθιναι. Vous repliquez qu'encore que λίθος convienne à toute sorte de pierres en général; & partant à du marbre; néanmoins il ne s'ensuit pas que λίθινος puisse convenir à un Vase, Colonne, ou Statüe de marbre. Moi ne connoissant point

la

la fineſſe de cette diſtinction, pour vous réduire à parler net, je fus contraint de vous propoſer l'Argument en forme probante: ſi le mot λίθινας convient à toute ſorte de pierres, il convient auſſi à du marbre: or λίθινα convient à toute ſorte de pierres comme je l'ai prouvé; donc il convient auſſi à du marbre. La ſolution que vous donnez à cet Argument eſt ſubtile & tirée du fond de votre Dialectique: λίθινος, dites-vous, convient en général à tout ce qui eſt de pierre, ſoit commune, ſoit précieuſe; mais il ne convient pas en particulier à ce qui eſt de marbre: c'eſt à dire, qu'en parlant de pluſieurs Colonnes, Bâtimens, ou Statües, en partie de pierre commune, & en partie de marbre, on pourra les apeller λίθινα; mais qu'en parlant d'une Statüe de marbre en particulier, ou d'un Vaſe, ou d'une Colonne, on ne trouvera point qu'elle ſoit apellée ainſi. D'où il s'enſuit que Théophraſte a pû intituler ſon Livre des Pierres précieuſes, περὶ λίθων, parce que ce tître comprend toutes les pierres en général; mais il n'auroit pû apeller du marbre en particulier, λίθος. De ſorte que vous proteſtez de ne vous point rendre à la raiſon, mais ſeulement aux autoritez: & que ſi je ne cite quelque bon Auteur, qui parlant d'une Statüe d'un Vaſe, ou d'un Pilier de marbre, l'ait apellé λίθινον, vous perſiſterez dans votre ſolution. Ce que j'ai dit, eut été ſuffiſant pour un autre: *Satis hoc eſſe potuit* (pour parler comme Aulugelle l. 12. c. 10.) *admonendi gratiâ dixiſſe;* mais il faut autre choſe contre vous, & contre ces diſputateurs agreſtes qui ne ſe rendent qu'aux Autoritez, *agreſtes quosdam, & indomitos certatores*, dit ce même Auteur, *qui niſi autoritatibus adhibitis, non comprimuntur*. Comme vous ſentez la foibleſſe de votre ſolution, vous la ſoûtenez de quelques ſimilitudes, qui méritent d'être-

d' être raportées. Si vous aviez rencontré le Roi dans la rüe, dites-vous, vous ne diriez pas, j' ai rencontré un homme, encore qu' il en ſoit un. Un homme né en légitime mariage ne trouveroit pas bon qu' on l' apellât fils naturel de ſon pere, encore qu' il le ſoit. Et enfin, ajoûtez vous, encore que tous les hommes ſoient des Animaux, vous ne ſouffririez pas celui qui diroit que *M. H. eſt un vrai Animal*. C' eſt une des vos gracieuſetez coûtumiérez; & c' eſt ſans doute de quelque Arabe, que vous avez apris cette urbanité Arabeſque. Puis que vous ne contez donc la raiſon pour rien, & que les citations vous tiennent lieu de toutes choſes, il faut vous ſatisfaire. Je vous cite donc Théophraſte, qui dans ſon Livre des Pierres, donne le nom de λίθος, non pas à une Statüe, ou à une Colonne de marbre, mais au marbre même. Voici les termes: οἱ δὲ καὶ ὅλως λέγουσι πάντας (λίθους) πήχεσθαι, πλὴν τῶ μαρμάρω. Au même lieu, il apelle λιθοτομίας, & non pas μαρμαροτομίας, les Carriéres de Paros, de Pentele, & d' autres lieux, d' où l' on tiroit le marbre: de même que Pline les appelle, *Lapidicinas*. Pauſanias qui a parlé d' une infinité de Statües de la Gréce, apelle d' ordinaire celles qui ſont de marbre λίθον πεντελήσιον, λίθου πάριον, λίθον μέλαιναν, après toute l' Antiquité. Calliſtrate en uſe de la même ſorte dans ſes Statües, & Lucien en mille endroits, mais particuliérement dans ſes Amours, où il décrit ſi agréablement cette célébre Statüe de Venus, que l' on alloit voir de tous côtez en la Ville de Guide. C' étoit un Ouvrage de Praxitele, Statuaire en marbre, *qui marmoris gratia ſuperavit etiam ſemet*, comme dit Pline, Livre 36. au Chap. 5. où il parle des plus célébres Ouvrages de marbre. Lucien l' apelle ſouvent λίθον ὅσι, dit-il, τὴν ἀντίτυπον ὅτω καὶ καρτερὰν τοῦ λίθου

λίθῳ φύσιν ἑκάστοις μέλεσιν ἐπιφέρειν. *En ſorte que la ſolidité & la dureté de la pierre convenoit à chaque membre.* Et plus bas, ἤλεγχε δ' αὐτῶν τὴν ἀμορφίαν, ἡ περὶ τ' ἄλλα ἡ λίθου λαμπρότης. *La blancheur & la netteté de la pierre, qui éclatoit en tout le reſte, faiſoit remarquer cette difformité.* Et incontinent après: φύσιν ὤμην τοῦ λίθου τὸ βλεπόμενον εἶναι. *Je croyois que ce que je voyois étoit la nature de la pierre:* & enſuite, τοῦ λίθου τὸ δύσμορφον, *la difformité de la pierre.* Voila une Statüe de marbre nommée λίθος, par un Auteur dont l'élégance & la politeſſe ſont ſans conteſtation. Un ancien Poëte a apellé cette-même Statüe, *ſaxum* & *marmor* dans une Epigramme que voici:

Praxitelis Venerem lapidoſa per oſcula multi
Stuprarunt: quin ſub marmore viva fuit.
An mirum hos gelido è ſaxo prodiſſe calores?
Mirare exuſtos lampade Solis agros.

Et Clement Alexandrin, Protrept. ἀφροδίτην ἐν Κνίδῳ λίθος ἦν, καὶ ἕτερος ἠράσθη τοῦτος, καὶ μίγνυται τῇ λίθῳ. *Venus dans Cnide étoit de pierre, un autre endevint amoureux, & ſe joignit à la pierre.* Virgile en parlant des marbres de Paros, les apelle *pierres.*

Stabant & Parij lapides, ſpirantia ſigna.

& ailleurs,

Pariuſve lapis circumdatur auro.

Il me ſeroit aiſé de vous accabler de Paſſages d'Auteurs, qui joignent le mot de pierre à celui de marbre, Callimaque eſt de ce nombre, en parlant de la Statüe de Niobe; & Euripide dans les Phœniſſes: λαβὼν δ' ἄφηκε μάρμαρον πέτρον. Dans le quatriéme Livre de l'Anthologie, dans une même Epigramme, la Statüe de Medée eſt apellée *marbre* & *pierre.* Pline en parlant du marbre de Paros: *Omnes candido marmore uſi ſunt è Paro inſula, quem lapidem coepere Lychnitem appellare.* Euſébe dans le dixiéme Livre de ſon Hiſtoire:

ἢ τόδε γὲν λίθῳ μαρμάρῳ & μάλα κόσμῳ πάντι λαμπρωσας. Joignez à cela cent autres Auteurs, qui apellent pierre le marbre de Paros. Cela ne vous ſuffit-il point, & ne peut-on pas au moins conjecturer que puis que le marbre s'apelle λίθος, un Ouvrage de marbre peut s'appeller λίθινος? Mais vous n'aimez pas les conjectures ſi vous ne les faites: & ſi l'on ne vous donne un Paſſage formel, où un Ouvrage de marbre en particulier s'apelle λίθινος, vous ne vous rendrez pas. Rendez-vous donc, Monſieur, puis que Lucien continuant de parler de la même Statüe de Cnide, μεταξὺ τῶ λόγω, dit-il, διαβοήσας ἄπεν ὁ χαριχλῆς, ἔχων τὸ θηλυχ' ἄν λίθινον ἢ φιλῆται. *Au milieu du diſcours Charicles s'écria, diſant: Donc on aime le ſexe féminin, encore qu'il ſoit de pierre.* Vous reſte-t-il encore quelque refuite? avez-vous encore quelque ſubtilité à m'opoſer? vous y penſerez. Mais cependant permettez-moi de vous demander, ſi vous croyez de bonne foi parvenir à la connoiſſance de la vérité par ces arguties, & perſuader à quelqu'un par ces défaites que vous l'avez trouvée? Lors que vous niez qu'un Ouvrage eſt de Saint Jérôme, & qu'on vous prouve par le témoignage de Saint Jérôme même, qu'il eſt de lui, vous répondez qu'il en a véritablement compoſé un de ce tître, mais qu'il n'eſt pas certain que ce ſoit celui que nous avons: & lors que l'on vous prouve qu'il a compoſé celui-là même que nous avons, vous repliquez que s'il l'a compoſé, il n'eſt pas certain qu'il ait compoſé telle & telle partie. Et de même vous prétendez que la Cruche de Malenoüe n'eſt point une de celles de Cana, parce que celles de Cana ſont apellées par Saint Jean λίθιναι, & que celle de Malenoüe eſt de marbre: & lors que l'on vous montre que λίθος ſignifie du marbre, auſſi bien que de la pierre commu-

commune, vous repliquez que λίθος ſignifie en général du marbre & de la pierre, mais non pas en particulier du marbre: & lors qu'on vous montre qu'il s'aplique en particulier à une Statüe de marbre, vous dites que ſi λίθος s'aplique en particulier à une Statüe de marbre, λίθινος ne s'y aplique pas. Et l'on eſt enfin réduit à vous montrer que λίθινος s'y aplique comme λίθος. Cet étrange procédé ſeroit ſuportable en un autre, mais en un homme qui nous accable tous les jours de conjectures, fondées ſur des convenances de mots, & ſur des changemens de lettres, & ſur des Anagrammes; qui fait venir le Chaldéen *Merodach* de l'Arabe *Muraudach*, & le Grec μείραξ du Chaldéen *Merodach*, ſans autre preuve que la ſimilitude du ſon, & la permutation des conſones; j'avoüe qu'il eſt difficile de le ſouffrir patiemment, & qu'on a ſujet de croire qu'il cherche moins à inſtruire ſes Lecteurs, qu'à les éblouïr.

Je ne dirai plus rien ſur vos τριγχία, ni ſur mes τρίγλυφα, puis que vous ne propoſez votre penſée, que comme une conjecture aſſez legére, & que vous avouez que les triglyphes ne ſont point des ornemens de Colonne, comme vous l'aviez crû, mais de la friſe; & que ces ornemens ne ſe mettent pas ſeulement au dedans des Palais & des Temples, comme vous vous l'étiez imaginé, mais auſſi au dehors.

Il ne me reſte qu'à vous ſuplier de faire une réflexion ſérieuſe & deſintéreſſée ſur votre conduite à mon égard. Lors que je vous ai propoſé mes penſées, vous les avez conteſtées, & je l'ai trouvé bon. Lors que vous m'avez propoſé les vôtres, je les ai quelquefois conteſtées, & vous l'avez trouvé mauvais. Encore ſi pour me le faire entendre, vous aviez gardé quelque meſure de civilité, le reſpect que j'ai toûjours eu pour vous,

me

me l'auroit fait ſuporter. Mais la rudeſſe de vos paroles a encore ſurpaſſé celle de votre procédé. Vous ne m'avez point épargné les termes de déguiſemens, d'erreurs, de bevûës, d'ignorance, d'égarement d'eſprit, d'opiniâtreté, de méchante humeur, & d'avoir renoncé au bon ſens. Lors que je vous ai fait connoître, ſans pourtant me plaindre ouvertement, que ce traitement ne m'étoit pas autrement agréable, vous avez envié par deſſus, avec une hauteur nompareille. Je me ſuis plaint enſuite d'une calomnie atroce que l'on m'a ſuſcitée, dont je ne puis me prendre qu'à vous-même: vous vous êtes emporté contre moi en injures & en invectives. Vous avez ramaſſé tout ce que vous avez crû m'être plus injurieux, pour me le reprocher. Vous avez été chercher juſques dans les marges de vos Livres; de quoi me convaincre d'ignorance, & vous me l'avez reproché ſans ſujet & hors de propos. Cela ſe ſouffre-t-il? *In qua civitate tandem te arbitrare vivere?* Croyez-vous que je ne puiſſe pas repouſſer ἦλῳ τὸν ἦλον, πάτταλῳ τὸν πάτταλον· Je l'aurois ſouffert pourtant, ſi vos outrages s'étoient terminez à ma perſonne: car j'aurois été bien aiſe que ma modération & ma patience vous euſſent fait remarquer, & encore pluis aiſe qu'elles vous euſſent fait repentir de votre emportement. Vous avez paſſé outre, vous avez porté la main à l'Encenſoir, & vous avez profané nos Autels pas votre Ecrit outrageux. Peut-être aurois-je encore diſſimulé le juſte reſſentiment que me donnoit votre entrepriſe, ſi elle étoit demeurée ſecrette, & que vous n'euſſiez pas publié nos Lettres & notre démêlé. Mais ayant apris que vous vous prévaliez de mon ſilence à l'avantage de votre Religion, & au mépris de la véritable; & que ceux de votre Parti expliquoient ma retenüe au préjudice de la Doctrine de l'Egliſe, le zélé m'a fait reprendre la Fronde que la patience m'avoit

fait tomber des mains; & j'ai eſſayé d'ôter l'opprobre d'Iſraël, & de vanger l'injuire faite à Dieu. Je ne demande donc point que notre différent demeure chaché. Je ſouhaite au contraire que tout le monde en prenne connoiſſance, & que perſonne n'ignore avec combien d'injuſtice l'on a attribué la cauſe de mon ſilence à la foibleſſe du Parti que je ſoûtiens. Je ne vous prie pas non plus que nous le finiſſions, & je ne vous accorderai même l'inſtante Priére que vous m'en faites à la fin de votre Lettre, qu'à condition que comme vous avez commencé le premier l'attaque, vous la finirez auſſi le premïer. Le même intérêt qui m'a engagé dans cette quérelle, me la fera ſoûtenir tant que vous la continuerez; & vous me trouverez toûjours plus prêt à défendre la Religion, que vous ne ſauriez l'être à l'attaquer. Sans pourtant que cela m'empêche d'avoir la même eſtime pour votre rare mérite, & pour vous le même reſpect & la même amitié que je conſerve depuis ſi longtems, & ſans ceſſer d'être avec une ſincérité parfaite,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Caen, ce
10. *Mai* 1667.

II.

II. DISSERTATION

De l'Origine de la Langue Hebraïque.

Lettre de Mr. Morin, Miniſtre de la Religion P. Réformée à Caen, & depuis Profeſſeur en Théologie & dans les Langues Orientales, à Amſterdam,*

A MONSIEUR HUET.

MONSIEUR,

Vous m'avez fait plaiſir de me témoigner quelque ſurpriſe de ce qu'entre pluſieurs Remarques

* *Mr. Morin étoit l'Eléve de Mr. Bochart. Il avoit fort étudié les Langues Orientales dans les Académies de Hollande où il y avoit de très-grands Hommes, mais il ne laiſſa pas de faire de grands Progrés ſous la conduite de ce Maître ſi profond; d'ailleurs, il étoit animé par ſon éxemple, & par la gloire qu'il pouvoit en recueillir. Perſonne n'avilit ce qu'il fait; au contraire, on tâche de démontrer l'excellence des Sciences qu'on poſſéde, & de les élever au deſſus de toutes les autres. On ne doit donc pas être ſurpris de ce que Mr. Morin prenoit Parti pour la Langue Hebraïque contre Mr. Huet. La Réponſe de ce Savant Prélat ne lui fit point changer de ſentiment; car en devenant*

que je vous ai écrites sur votre savant Ouvrage*, vous n' en avez trouvé aucune touchant l' opinion que vous avez de la Langue Hebraïque, parce que j'en

venant Professeur à Amsterdam où il trouva un Asyle honorable en fuyant la Persécution, il fit l'éloge des Langues Orientales dans son Oraison inaugurale, *& quoi qu'il s'étendit alors sur l'utilité de toutes ces Langues pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte, il ne laissa pas de donner toûjours le Prix & l'Antiquité à l'Hebraïque qu'il regardoit comme Sacrée. Il publia depuis une Dissertation pour expliquer & concilier les Evangélistes sur les Heures de la Passion que ces Historiens Sacrez ont marquées différemment*, de Horis Salvificæ Passionis. *Il a examiné aussi dans une Lettre si on devoit apeller le Législateur des Hebreux* Moses *ou* Moïse; *la difficulté nait de ce que les Egyptiens apellent l'eau tantôt* Mos *& tantôt* Mous; *la derniére syllabe marque qu'il a été* sauvé *de l'eau: la chose est assez indifferente. Il a aussi tâché d'expliquer en Critique versé dans ces matiéres ce que c'étoit que les Ornemens ou Pendans d' oreilles que le Maître d' Hôtel d' Abraham donna à Rebecca; mais sa principale Dissertation se trouve à la tête des Ouvrages de Mr. Bochart imprimez à Leyden. Comme il avoit été son ami jusqu'à la mort, il eut la liberté de feuilleter ses Papiers & d'y chercher éxactement tout ce qui pouvoit regarder le Paradis Terrestre, dont Mr. Bochart avoit promis souvent de marquer la situation. Il ne trouva que les Fragmens d'un Ouvrage qui n'étoit pas achevé, il ne laissa pas de les mettre en ordre, mais on les lui enleva. Il a depuis recueilli les idées qu'il pouvoit en avoir quoi qu'à demi effacées, & en a fait une Dissertation. Au reste la dispute qu'il eut ici avec Mr. Huet ne donna aucune atteinte à leur amitié.*

* *Cet Ouvrage est la Démonstration Evangélique pleine d' une vaste érudition. Là Mr. Huet p.* 135. *soûtient*

j'en recueille que vous ne l'eſtimez pas ſi bïen établie qu'on ne la puiſſe ébranler; & que vous n'étes pas auſſi ſi engagé à la ſoûtenir, que vous ne trouviez bon qu'on la combatte. C'eſt pourquoi je vous avoüerai ingénûment, que je ne ſaurois m'y ranger, & qu'elle ne me ſemble pas aſſez honorable à l'Ecriture Sainte, dont la plus grande partie qui a été écrite en cette Langue premiérement, l'engage en quelque maniére dans ſes intérêts; ni ſuffiſamment apuyée ſur les raiſons que vous alléguez. Cependant je ne vous en remarquois rien, parce que je ne me ſuis pas propoſé

tient que la Langue Hebraïque étoit celle que les Chananéens parloient, & que bien loin d'avoir éte dittée ou inſpirée de Dieu dés le commencement du monde, elle étoit née de la Confuſion des Langues arrivée par un châtiment de Dieu lors qu'on bâtiſſoit la Tour de Babel. La premiére Langue que les hommes parloient ſe perdit dans cette Confuſion. Abraham qui ne ſavoit que le Chaldéen lors qu'il paſſa l'Euphrate, fut obligé comme le ſont ordinairement les Etrangers d'aprendre la Langue des Chananéens avec leſquels il étoit contraint de vivre, puis qu'il s'établiſſoit dans leur Païs. Sa Poſtérité oublia la Langue des Chaldéens, & parla uniquement celle de leurs Compatriotes; & comme on leur donna le tître d'Hebreux à cauſe d'Abraham qui avoit paſſé l'Euphrate; on donna auſſi le même nom à la Langue qu'ils parlérent juſques à ce qu'ils furent tranſportez en Babylone; car alors ils firent un mélange du Chaldéen & de l'Hebreu duquel ſe forma une troiſiéme Langue Syriaque que Jeſus Chriſt & les Apôtres & les Juifs de ce tems-là parloient ordinairement. Voila le ſentiment de Mr. Huet qu'il faut connoître avant de lire les Objections de Mr. Morin. Nous pourrons faire dans la ſuite quelques Remarques ſur cette Diſpute.

dans les Remarques que je vous ai faites, de combattre vos sentimens, qui se trouvoient contraires aux miens, mais seulement de vous représenter ce qui me faisoit quelque peine, & ne me sembloit pas nécessaire à votre but. Ainsi il faut nous entrefaire justice, & reconnoître que nos vûës étant différentes, il n'est pas possible que nos sentimens s'accordent toûjours, & particuliérement en des sujets que de grands Hommes ont jugez problématiques, & qui ne fourniſſent pas des Argumens capables de forcer à se rendre ceux qui s'engagent à soûtenir le Parti contraire. Mais puis que vous n'avez pas aperçû où aprouvé cette raison de mon silence, & m'obligez de m'expliquer; je le ferai librement pour vous complaire, afin de continuer aussi notre Commerce, & de vous montrer que si je demeure dans un sentiment contraire au vôtre, ce n'est point du tout par entêtement, mais pour des raisons qui me semblent très-vraisemblables, si elles ne sont pas convaincantes.

J'estime donc premiérement, Monsieur, que nos premiers Parens ayent été créez de Dieu en un état parfait, avoient un Langage pour converser ensemble, qu'ils aprirent à leurs Enfans, & leurs Enfans après eux à leurs Familles; la conversation leur étant à tous aussi convenable que la raison, qui sans la conversation seroit un talent caché: c'est pourquoi on a défini l'homme un Animal sociable & politique, parce qu'il se plaît en compagnie, & est né pour entretenir du Commerce avec ses semblables. Les Hebreux dans la même vûë le définiſſent aussi חי המדבר, *un Animal parlant*, comme nous, *un Animal raisonnable*. En effet, Adam nous est représenté parlant avec Dieu, & avec sa Femme; & sa Femme parlant avec lui, & le Serpent, & Adam, & Eve avec Dieu; tous leurs Enfans aussi s'entretiennent souvent ensemble dans l'Histoire de la Genese. Enfin,

fin, Adam donna des noms à tous les Animaux, qui leur demeurérent: ce qu'il dût faire par conſéquent en un Langage entendu.

Secondement, j'eſtime que cette Langue dont Dieu fut l'Auteur, & qu'il donna dès le commencement aux hommes avec tous leurs autres biens, ſe conſerva dans ſa pureté juſqu'à la Confuſion de Babel, parce qu'il n'y avoit point d'autres Langues qui puſſent la corrompre par leur mêlange; & qu'alors même elle ne fut pas éteinte, mais ſe conſerva en quelque Famille particuliére; puis que Dieu ayant trouvé bon de multiplier les Langues des hommes, pour confondre leur deſſein téméraire, & diſſiper l'Ouvrage qu'ils ſembloient entreprendre de concert, afin d'y tenir fort contre ſes Ordres; ſa Sageſſe ne permettoit pas qu'il détruiſit celle qui ſubſiſtoit déja, lors qu'il vouloit en créer pluſieurs nouvelles. Et quand même il ne ſe ſeroit pas trouvé de Famille innocente de la conſpiration des rebelles, il ſuffiſoit qu'elle demeurât en uſage entre peu de perſonnes, & qu'elle fût oubliée des autres, auxquelles Dieu en envoya de nouvelles, pour empêcher qu'elle ne ſervît à entretenir leur intelligence & leur concert.

Troiſiémement, je ſuis perſuadé que cette premiére Langue, qui par le paſſé étoit commune à tous les hommes, demeura en partage à la Famille d'Eber; étant très convenable que le ſacré Dépôt donné de Dieu en ſa grace à l'homme innocent, & qui avoit ſervi juſqu'alors à célébrer le nom de Dieu en l'Egliſe, & à exprimer les véritez ſalutaires, ſe conſervât en la Famille qui compoſoit l'Egliſe, afin qu'elle continuât à bénir Dieu avec le même Langage, comme avec le même zéle qu'auparavant. Il me ſemble que cela n'eſt pas ſeulement convenable, mais auſſi très-juſte; car pour me ſervir des termes d'Abraham, Geneſe 18. 25. *Le juſte ne ſeroit-il ni plus ni moins que le méchant?*

méchant? & celui qui juge toute la terre ne feroit il point juſtice? Or n'arriveroit-il pas quelque choſe d'aprochant, ſi Dieu traitoit la Famille d'Eber comme les rebelles & lui eut envoyé, lors qu'elle ne penſoit qu'à lui obéïr, une nouvelle Langue, ainſi qu'il fit à ces rebelles, pour les diviſer, & diſſiper leurs Ligues? Il eſt vrai que vous ne convenez pas que la Famille d'Eber ait été éxempte de la conſpiration des rebelles, & dites: *Gratis & ſine auctore pronuntiant alii Semum aut Eberum Babylonicae conſpirationis participem non fuiſſe*, &c. Mais il faut donc avoüer qu'il ne demeura point d'Egliſe alors ſur la terre, puis que la Famille ſainte qui la compoſoit, oubliant ſon devoir, ſe révolta contre Dieu avec ſes Ennemis; ce que vous ne trouverez pas à propos. Auſſi Saint Auguſtin, excellent Auteur, juſtifie Sem, Eber, & leur Famille du crime dont vous les ſoupçonnez, écrivant l. 16. c. 4. de ſa Cité de Dieu, que ce fut *Nemrod cum ſuis populis, qui exigebat turrem contra Dominum*. Et en effet, Gen. 10. 10. Babel eſt apellée le commencement de ſon Empire, pour ſignifier que ce fut ſon Ouvrage, & qu'il y jetta les fondemens de ſa tyrannie, étant le Chef de ceux qui la bâtiſſoient; au lieu que Sem & Eber ne pouvoient reconnoître d'autre Chef que Noé, qui avoit ſeul le vrai droit de commander à tous les hommes qui étoient ſes Enfans. Le Texte ſacré nous fournit encore un témoignage aſſez exprès pour la juſtification d'Eber & de ſa Famille, lors qu'il nous repréſente Dieu deſcendant pour voir ce Bâtiment, auquel, dit-il, *travailloient les Enfans des Hommes*, &c. Car vous ſavez que dès le 6. de la Geneſe les hommes étoient diſtinguez en deux bandes, ou pour parler avec Saint Auguſtin, en deux Citez; les uns étant apellez *Enfans des Hommes* à cauſe de leur corruption naturelle; & les autres, *Enfans de Dieu*, parce qu'ils

qu'ils étoient divinement engendrez par ſa grace pour compoſer l'Egliſe, qui eſt ſa Cité & ſa Famille. * De ſorte que n'y ayant eu que les Enfans des Hommes qui ayent travaillé à la conſtruction de Babel, ſelon l'Ecriture, il ne faut pas attribuër cet Ouvrage aux Enfans de Dieu, qui tenoient un Parti contraire. Ce qui oblige Saint Auguſtin d'écrire au l. 16. c. 5. de la Cité de Dieu: *Deſcendit Dominus videre Civitatem & Turrim, quam ædificaverant filii hominum; hoc eſt non filii Dei, ſed illa ſocietas ſecundùm hominem vivens quam terrenam dicimus Civitatem*, &c. Si donc il n'y avoit que les prophanes qui offençaſſent Dieu par leur entrepriſe injuſte, en abuſant de l'avantage d'une même Langue, pour y travailler de concert, pourquoi les Enfans de Dieu, qui employoient leur Langue à ſa gloire, auroient-ils été expoſez à la même peine, & auroient-ils vû confondre leur Langue, ſans en avoir abuſé pour conſpirer avec les rebelles? Je pourrois ajoûter le ſentiment des Hebreux,

* *On raiſonne ſur des conjectures qu'on tire des Decrets de Dieu, & des vûes qu'il peut avoir eues pour l'Egliſe. Si ces vûes nous étoient connues, il ne reſteroit aucune difficulté; mais les Ecrivains ſacrez ayant gardé le ſilence ſur cette matiére, on ne peut plus en juger que par des conjectures, & la plus naturelle de toutes, eſt de dire que la Meſopotamie ne pouvant plus contenir ſes Habitans qui ſe multiplioient trop, une partie ſe détacha pour aller former un Etabliſſement ailleurs. Ce détachement étoit compoſé ſelon toutes les aparences, des plus jeunes & des plus déterminez ſortis de toutes les Familles ſans diſtinction. Mais Noé & la plûpart des Chefs demeurérent dans leur ancien domicile, & conſerverent leur Langue juſqu'à ce qu'enfin elle ſe corrompit par le mélange ou le voiſinage des autres Nations.*

interprétant ces paroles de la Geneſe, qui expriment le but de ceux leſquels édifioient Babel: *Ut nobis faciamus nomen*, par, *Faiſons-nous un Dieu*; *parce que Dieu n'ayant point beſoin de nom pour ſe diſtinguer, étant unique, & ſe diſtinguant de tous ſes Ouvrages par ſa Majeſté infinie, il eſt lui même ſon nom; & *le nom* par excellence a de coûtume de le déſigner entre les Hebreux, qui diſent ordinairement, יראתהשם & קידוש השם *la crainte du nom*, & *la ſanctification du nom*; pour la crainte & la ſanctification de Dieu. Vous ſavez auſſi qu'Herodote † décrivant cette Tour en ſon Livre 1. dit qu'il y avoit une Chapelle de Bel, & une Idole d'or maſſif; ce qui ſuffit pour prouver que les fidéles ne pouvoient avoir aucune part à cet Ouvrage, qui étoit ſouillé d'Idolâtrie. Mais il ne faut pas taire que Saint Jérôme veut qu'Eber donna

* *Cette interprétation eſt violente, car il n'eſt pas queſtion de ſavoir ſi Dieu a un nom, ou s'il n'en a pas; ce ſont des hommes qui parlent & qui raiſonnent enſemble, faiſons-nous un nom, cela ne peut jamais ſignifier faiſons-nous un Dieu, vouloient ſeulement faire quelque choſe de grand, & qui tranſmit à la Poſtérité leur mémoire. Quelque groſſier que le monde pût être dans ſes commencemens, l'orgueil trop naturel à l'homme ne laiſſoit pas de ſe faire ſentir; & les hommes déja entêtez d'une fauſſe gloire vouloient aquérir de la réputation, & faire paſſer leur nom dans les Siécles les plus éloignez, comme en effet cela eſt arrivé; c'eſt là le ſens de ces paroles*, Faiſons-nous un nom.

† *On ne doit pas juger des ſentimens de ceux qui bâtirent la Tour, par le témoignage d'Hérodote, qui ne pouvoit avoir vû cet Edifice, & qui vécut long-tems après eux. Car ou la Tour de Babel imparfaite ne ſubſiſtoit plus de ſon tems, ou bien on pouvoit y avoir placé des Idoles que les premiers Architectes n'avoient*

pas

donna le nom *Phaleg*, qui signifie *division*, à son Fils, par une Inspiration Prophétique, & que cette division des Langues n'arriva pas en sa personne, mais long tems après : ce que l'Ecriture semble signifier disant, *in diebus ejus* : voulant ainsi en avertir les hommes pour les y préparer ; d'où vient que ces rebelles en ayant connoissance, se proposoient de l'empêcher par l'Ouvrage qui en fit l'occasion, disant : *Ædificemus . . . ne dispergamur* : ou bien selon la Vulgate, *antequam dividamur in universas terras* ; se moquant vraisemblablement de cette dispersion, dont Eber les menaçoit, & dont sa Famille, qui ajoûtoit foi aux paroles de ce Saint Homme, fût exempte, étant demeurée dans le même Climat où elle se trouvoit, & ayant seulement aquis les Régions voisines en se multipliant. Eber conserva donc avec son Païs sa Langue, & les rebelles perdirent l'un & l'autre, comme l'assure Saint Chrysostome en son Homélie 30. sur la Genese, disant, ἕπεται ὁ αὐτὸς ὁ Ἔβερ ἔμεινε τὴν αὐτὴν ἔχων διάλεξιν ἥπερ καὶ πρότερον. *Après cette dispersion Eber demeura conservant le même idiome dont il usoit auparavant*. D'où vient que cette Langue qui n'avoit point de nom auparavant, parce qu'étant unique, elle n'en avoit pas besoin, commença à s'apeller *Hebraïque*, d'*Eber*, & *des Hebreux* ses Enfans : car j'estime que ce fut lui qui leur donna ces noms, parce qu'ils descendoient de lui, & qu'il leur donna sa Langue ; ce qui se prouve aussi par le Livre des Nombres Ch. 24. Vers. 24.

pas connues ; ainsi la conséquence qu'on tire de cet ancien Historiographe en faveur des Saints & des Patriarches est nulle, & il n'y a aucune aparence qu'on eut placé dans cette Tour l'Image de Nemrod qui étoit encore vivant ; peut-être même que le Culte des Heros n'étoit pas encore établi.

où Eber ſe prend pour les Hebreux, en ces paroles עִנּוּ עֵבֶר, *ils affligeront Eber*. Auſſi la Vulgate les rend, *Vaſtabunt Hebræos*; les LXX. κακώσουσιν ἑβραίους, la Syriaque & l'Arabe de même. Il n'eſt pas poſſible d'enſeigner plus clairement, que le nom des Hebreux vient d'Eber, qu'en les employant l'un pour l'autre. Vous ne voulez pourtant pas en convenir, & vous aimez mieux tirer ces noms *ab Abrahamo, qui à tranſmiſſo Euphrate dictus eſt* עִבְרִי, περάτης, comme qui diroit, *traverſant le fleuve*; & j'avoüe que עָבַר en effet ſignifie *traverſer*: mais il faut auſſi que vous m'avoüiez de votre part, que les régles de la Langue Hebraïque, ni la raiſon, ne ſe déclarent pas aiſément de votre Parti, & qu'elles ſont du mien; puiſqu'on peut bien ſelon les régles nommer un paſſager עוֹבֵר ou עֵבֶר, mais on ne ſauroit l'apeller réguliérement עִבְרִי, cet י final étant la marque des noms de Famille, qui ſont formez de ceux de leur Pere, ou des Villes, ou de Régions, qui tirent les leurs de leurs Auteurs, ou de ceux qui les ont premiérement fait connoître. Ainſi de יְהוּדָה, יִשְׂרְאֵלִי, גִּלְעָרִי, יִשְׂרְאֵל, גִּלְעָד, ſe forment יְהוּרִי, & mille autres. Je ne puis comprendre auſſi pourquoi Abraham auroit pris ce tître pour avoir paſſé une Riviére; il n'y avoit alors rien de plus commun dans les peuplades qui ſe faiſoient continuellement, & il fallut que les Chananéens qui l'apelloient ainſi, auſſi bien que les Egyptiens, & tous les Peuples qui vinrent peupler les Régions Occidentales; paſſaſſent l'Euphrate comme lui, après la Confuſion des Langues, *puis qu'ils vinrent de l'Orient vers l'Occident à Babylone* qui étoit bâtie ſur l'Euphrate; & par conſéquent il leur fallut paſſer ce Fleuve, pour s'avancer devantage vers l'Occident. Voyez Geneſe 11. 2. Cependant, ce nom n'a été donné à aucun d'eux, & il eſt demeuré

meuré en propre à Abraham & à ſa Famille, laquelle ne l'ayant pas paſſé comme lui, n'avoit plus le même droit pour le porter. Ainſi la raiſon non plus que la Grammaire ne ſont pas pour votre origine; mais au contraire, la raiſon pourquoi de tous les Enfans d'Eber il n'y a eu que ceux qui ont retenu ſa Religion & ſa Langue qu'on nomme Hebreux, ſe préſente d'elle-même; à ſavoir qu'il n'y avoit qu'eux effectivement qui ſoient eſtimez ſes Enfans, parce qu'ils ont ſeuls été héritiers de l'Alliance & des Promeſſes dont Dieu l'honora, les autres ayant dégénéré de ſa Piété, ſont réputez étrangers; & vous ſavez que l'Ecriture montre la même choſe en la Famille d'Abraham, auquel Dieu dit, Gen. 21. 12. *In Iſaac vocabitur tibi ſemen*, pour ſignifier qu'Iſaac ſeul conſtituëroit ſa Famille, & qu'Iſmaël ni les Enfans que Kethura lui enfanta, ne ſeroient point comptez entre ſes Enfans, & n'auroient point de droit dans l'Alliance que Dieu avoit traitée avec lui, & avec ſa Poſtérité; ce qui nous eſt encore aſſez expreſſément enſeigné, Gen 10. 21. où Sem eſt apellé *le Pere des Enfans d'Eber*, à la tête de tous ceux qui deſcendirent de lui: pour montrer que ce ſeroit la Famille d'Eber, en laquelle paſſeroient les avantages de celle de Sem, & que les Hebreux ſeroient ſeuls proprement ſes Enfans, parce qu'ils le ſeroient ſelon la nature, & la grace; ou ſelon la chair, & l'eſprit. Vous objectez que ſi la Langue Hebraïque étoit auſſi ancienne qu'on la ſupoſe, il auroit été plus à propos de l'apeller la Langue *Adami*, *vel Sethi*, *vel Semi*, que la Langue d'Eber ou Hebraïque; mais j'ai prévû cette Objection en montrant qu'étant la Langue de tous les hommes & n'y en ayant aucune autre avant la Confuſion, elle ne devoit tirer ſon nom d'aucun des Patriarches: au lieu qu'après la Confuſion, & lors qu'on donna des noms à toutes

tes les Langues des principales perſonnes qui les parloient, il fut juſte de nommer la Langue Sainte, *Hebraïque d'Eber*, comme on nomme celle des Syriens Araméenne, d'Aram Fils de Sem, & Frere d'Eber; & ainſi des autres. Cette Langue étoit encore commune à tous les hommes pendant une bonne partie de la vie de Sem, & elle ne devint particuliére qu'en la Famille d'Eber; il étoit donc convenable qu'elle empruntât d'elle ſon nom, lors qu'elle en eut beſoin; ſur tout Eber étant ſi célébre, que pour honorer Sem, l'Ecriture l'apelle, *le Pere des Enfans d'Eber*. Ajoûtez qu'Eber ayant vécu 464. ans, Jacob l'a pû fréquenter, & avoit plus de vingt ans quand il mourut; de ſorte que ſon nom étant ſi récent & ſi célébre, il ne faut pas s'étonner, s'il eſt ſi particuliérement demeuré à la Famille d'Abraham, & à ſa Langue; & dès lors lui a été donné, Gen. 39. 14. & 17. ce qui me fait conclure avec Saint Auguſtin, l. 16. c. 1. de la Cité de Dieu: *Verum eſt quod ex Eber Heberaei appellati ſunt, ac deinde una detracta littera, Hebraei.* Et il eſt également vrai qu'Eber & les Hebreux ont donné auſſi ce nom à leur Langue, qu'ils conſervérent par une faveur ſinguliére du Ciel; ce que vous ne ſauriez entendre ſans vous écrier: *Egregiam verò mercedem, quam Chananeigens deteſtabilis, à Noacho exſecrationibus devota, perinde ut Semi poſteri conſecuti ſunt.* Mais qui nous oblige de voir cette ſainte Langue commune au Peuple de Dieu, & aux Chananéens? J'avoüe que je ne ſaurois être de ce ſentiment, & que je tiens au contraire que cette * Langue ſanctifiée par les Myſtéres divins qu'elle a premiérement exprimez, & par les hommages religieux que la premiére

* *C'eſt outrer l'idée des Langues; ſi on la ſuivoit il faudroit dire que le Grec eſt ſanctifié, & il devroit être parti-*

miére Egliſe rendoit à Dieu en cette Langue, eſt demeurée en propre au Peuple de Dieu, & s'eſt conſervée pure au milieu de lui autant de tems qu'il lui a été fidéle, & que Dieu lui a envoyé des Prophétes pour lui enſeigner ſa volonté. D'où vient qu'après l'entiére Révolte des dix Tribus, & leur Captivité, qui leur a ſans doute fait oublier leur Langue, la Langue Hebraïque eſt nommée Judaïque, 2. Rois Chapitre 18. Verſet 26. parce qu'elle étoit particuliére aux Juifs, qui enfin commencérent auſſi à l'oublier, lors que leurs Crimes attirérent ſur eux le même châtiment, & a continuellement dégénéré de plus en plus de ſa perfection, ſelon qu'ils aprochoient de plus près de leur derniére Apoſtaſie. Je n'ignore pas pourtant qu'Erpenius, & quelques autres, ont voulu que la Langue Hebraïque fût la Langue des Chananéens, & ſe ſont fondez comme vous, ſur les noms *locorum & gentium, quas illuc advenientes Hebraei repererunt, Hebraica ſiquidem plane ea ſunt*, &c. Il me ſemble que c'eſt faute de conſidérer, que tous les premiers noms, tant des Habitans que

particulier aux Chrêtiens & préféré à l'Hebreu, puis que les Apôtres ont exprimé *dans cette Langue des* Myſtéres divins *plus profonds que n'étoient ceux de la Loi, & que l'Egliſe primitive s'en eſt ſervie pour rendre à Dieu ſes hommages. Toutes les Langues ſont indifférentes à Dieu, & l'une n'eſt pas plus ſainte que l'autre. C'eſt mal à propos que les uns diſent que la Famille de Sem & le Peuple de Dieu* méritoit *de parler l'Hebreu: & les autres que Dieu ôta cette Langue aux prophanes qui bâtiſſoient la Tour de Babel afin de punir leur Crime; car la peine ne conſiſtoit pas dans la privation de la Langue Hebraïque, mais dans cette confuſion de Langues qui les empêcha de s'entendre & de continuer leur Ouvrage.*

que de tous les lieux habitez, étoient Hebreux avant la Confusion, parce que la Langue Hebraïque étoit celle de tous les hommes; de sorte qu'encore que cette Langue devint après particuliére à la Famille d'Eber, ces noms gravez bien avant dans la mémoire de plusieurs personnes, ont bien pû se conserver malgré le changement du Langage. Combien, par éxemple, avons-nous encore à présent de noms, que nos anciens Gaulois avoient donnez à quelques Villes, & autres lieux, dont vous ne voudriez pas inférer que notre Langue fût la leur? Aussi vous n'ignorez pas qu'on trouve de même plusieurs noms Hebreux dans tous les Païs qui étoient alors fréquentez, & que l'Egypte, l'Arabie, & la Chaldée en fourniſſent aussi bien que la Chanaan; il semble que tous ces noms étant originellement Hebreux, & ne pouvant apartenir à toutes ces Langues, ils nous conduisent néceſſairement à la premiére de toutes, qui doit par conséquent être l'Hebraïque, que Saint Jérôme apelle pour ce sujet *omnium linguarum matricem*, sur le 3. de Soph. Ainsi à peu près, on demeure d'accord que les Langues Françoise, Italienne, & Espagnole, viennent de la Latine, parce que chacune d'elles en conserve plusieurs termes: mais vous ne voudriez pas à cause de ces termes en faire passer aucune pour la Latine. Les noms Hebreux donc, qui se trouvent entre les Chananéens, ne prouvent pas que leur Langue soit l'Hebraïque, mais au contraire qu'elle en est descendüe. Aussi son nom même est Hebreu, & il signifie *infame* & *couvert d'opprobres*, parce que Noé maudit Chanaan, & le condamna à une perpétuelle servitude, Gen. 9. 25. Ce nom encore peut signifier *marchand*; & il est certain que les Chananéens ont les premiers fait fleurir le Commerce, & s'y sont rendus très célébres. Or la Langue qui lui a imposé son premier nom, doit être plus ancienne.

cienne. Il eſt vrai, comme vous ne manquez pas de le remarquer, que *Lingua Chanaanitis inter AEgyptiam, & Hebraeam media eſt, & Hebraeae magna ex parte confinis*, comme l'enſeigne Saint Jérôme en ſes Commentaires ſur le 19. d'Eſaïe; mais il y a bien de la différence de tenir le milieu entre deux Langues, comme peut faire la Flamande entre l'Angloiſe & l'Allemande, & être la même Langue qu'une d'elles; & notre Langue Françoiſe auſſi, pour être limitrophe de l'Eſpagnole, n'eſt pas une même Langue. C'eſt ce que Saint Jérôme enſeigne diſertement au lieu même que vous alléguez, & après avoir expliqué allégoriquement le Langage Egyptien, & montré qu'il ſignifie les vices de nos ſens, comme la Langue de Chanaan, leur réformation, il demande pourquoi le Prophéte n'apelle pas plûtôt Hebreu ce Langage réformé, & ſanctifié: à quoi il répond, en faiſant alluſion à ce que l'*Hebreu* aproche fort de *paſſager* en ſa ſignification, que ce langage ne convient qu'à ceux qui ont tout à fait quitté l'Egypte du monde; au lieu que celui de Chanaan fait une eſpéce de milieu entr'eux, & déſigne l'état de ceux qui ſont encore au monde, mais aſpirent aux choſes céleſtes, & y tendent de tout leur cœur, d'où cependant je vous prie de n'inferer pas qu'il ait été perſuadé, comme vous, qu'*Hebreu* vienne du paſſage de l'Euphrate; il ne fait qu'une petite alluſion à ce ſens, & il déclare ſon vrai ſentiment, diſant nettement dans ſes Queſtions Hebraïques ſur la Geneſe: *Eber à quo Hebraei*, &c. Je conviens donc de la grande reſſemblance de la Langue Chananéenne avec l'Hebraïque, & ſuis perſuadé que la Chaldéenne, l'Hebraïque, & les autres voiſines conſervérent auſſi long-tems beaucoup de reſſemblance avec elle, parce que ſon voiſinage leur remettoit aiſément en la mémoire la ſignification des termes aprochans des leurs,

leurs, & qu'elles en avoient plusieurs de communs ; la Providence l'ayant ainsi voulu pour la commodité de son Peuple, qui eut besoin d'entretenir quelque Commerce, tantôt avec les Egyptiens, & tantôt avec les Chananéens, qui enfin lui furent assujettis, & comme Esclaves dûrent aprendre le Langage de leurs Maîtres pour les servir ; ce qui n'auroit pas été aisé, ni assez prompt, si leurs Langues avoient été entiérement dissemblables. Mais la Chananéenne pour aprocher de plus de l'Hebraïque, n'en avoit pas pourtant toute la pureté, & n'étoit pas la même : d'où vient que nous voyons au 10. du Deuter. que les Ammonites & Moabites mêlez avec les Chananéens, quoi qu'ils eussent encore beaucoup d'affinité avec les Hebreux leurs Freres, différoient en leur Langage : car ils apelloient *Emmims* & *Zomzommims*, les Géants que les Hebreux nommoient *Rephraims*. Et Néhémie 13. 23. & 24. reprend les Juifs, *qui avoient épousé des femmes Asdodiennes, Ammonites, & Moabites, dont les enfans parloient en partie Asdodien, & ne savoient point parler Juif, mais le Langage d'un Peuple & d'autre*, &c. Ce qui montre, non seulement que les Ammonites & les Moabites parloient autrement que les Juifs, mais les Asdodiens aussi qui étoient des Chananéens que Josué subjugua avec les autres, Jos. 10. & 13. 20. Vous trouvez pourtant un Passage qui vous paroît formel, pour prouver que l'Hebreu étoit le Langage des Chananéens ; ce qui vous fait dire : *Quid opus est argumentis & disputationibus, cùm omnem dubitationem praecidat Jsaias ? In die illa, inquit, erunt quinque Civitates in terra AEgypti, loquentes linguâ Chanaan*, &c. *Linguam Chanaan hic Hebraicam significare consentiunt interpretes universi*. Je ne vous dirai point que vous venez de voir Saint Jérôme dans un autre sentiment, & je me contenterai de prendre ces paroles à la lettre, selon le tems d'Isaïe

ſaïe auquel on ne parloit qu'Hebreu en la Terre de Chanaan, & depuis pluſieurs Siécles méme cette Langue y étoit devenüe vulgaire, parce que les Iſraëlites, ſelon la coûtume des Vainqueurs, y avoient établi leur Langue. La Langue Hebraïque donc, étoit alors la Langue de Chanaan, parce qu'elle avoit pris la place de la Langue des Chananéens, de même que dans les Auteurs de ce tems; *Lingua Gallica* ſignifie la Langue que les François ont établie dans nos Gaules; & *Italica*, l'Italienne; & quand nos Ecrivains en parlent, nul ne penſe aux Langues de nos vieux Gaulois, ou des Aborigines qui occupoient premiérement ces Païs. Il ne faut pas s'imaginer non plus que le Prophéte penſe à la Langue des Chananéens depuis longtems abolie, mais bien à celle des Hebreux, qui avoit pris ſa place; auſſi le Prophéte ne l'apelle pas la Langue des Chananéens, quoi qu'ils l'euſſent pû, & dû aprendre pour obéïr à leurs Maîtres, mais la Langue de Chanaan, pour déſigner clairement celle qui y dominoit. Il ſemble que vous trouvez cet établiſſement de la Langue Hebraïque dans le Païs de Chanaan peu vrai-ſemblable, & que vous le voulez combattre par l'éxemple de l'Egypte, où elle ne s'établit pas de même; & de la Chaldée où elle s'altéra même, & commença à tomber dans l'oubli, diſant: *Quorſum ergo nec in AEgyptum lingua illa tranſmiſſa eſt, ubi Abrahamus quoque, ac deinde Jacob cum filiis, & tota Iſraelitarum gens tot annos manſura erat? quorſum Babylonae contaminata eſt, ut volunt, quò diſpergendi erant Judaei, Chaldaicae linguae plane inſcii?* On peut répondre aiſément que la Chanaan étoit le Païs d'Abraham, & de ſa Poſtérité, que Dieu le lui avoit donné en héritage, & l'en mit en poſſeſſion: au lieu que l'Egypte ne fut d'abord qu'un lieu de retraite, & enſuite d'une Captivité rigoureuſe, où les Hebreux vivoient à l'écart dans

leur

leur Goſçen, & avoient peu de Commerce avec les Egyptiens, qui les mépriſoient. Cependant, je ne doute pas que la Langue de Goſçen ne fût alors Hebraïque. Pour la Chaldée, c'étoit leur éxil, & les Iſraëlites y étoient diſperſez comme des miſérables Eſclaves, que les Vainqueurs avoient partagez à leur gré, de ſorte qu'ils n'avoient garde d'y établir leur Langue; & il y a beaucoup plus de ſujet de s'étonner qu'ils ne l'oubliérent pas entiérement, parce que les Eſclaves ſont obligez de prendre la Langue de leurs Maîtres; mais dans la Chanaan, ils étoient les Maîtres, les Chananéens leur furent aſſujettis, & ſelon le droit & la coûtume de tous les hommes, c'étoit leur Langue Hebraïque qui devoit y demeurer Maîtreſſe. De plus, ſi la bonté que Dieu a eüe pour ce Peuple pendant qu'il lui a été obéïſſant, donne lieu de croire, qu'il a permis que la confuſion ne fût pas ſi grande dans le Langage des Chananéens, que dans les autres, afin que les Patriarches puſſent converſer avec eux plus aiſément: il ne s'enſuit pas qu'ils ayent dû en uſer de même dans la Chaldée; parce que les faveurs de Dieu ſont libres, & qu'il a droit de les diſpenſer & de les refuſer quand il lui plaît. Il y a pourtant ici encore une raiſon plus forte, c'eſt que les Iſraëlites furent tranſportez en Babylone à cauſe de leur rebellion; au lieu qu'Abraham étoit allé en Chanaan par une obéïſſance aux Ordres de Dieu. Ainſi il ne faut pas s'étonner ſi la rebellion n'a pas été traitée auſſi favorablement que la ſoûmiſſion, & ſi Dieu ſe laſſant de l'ingratitude de ce Peuple, ſouffrit qu'il commençât d'oublier la Langue en laquelle il lui avoit donné ſon Alliance, pour l'avertir que s'il ne ſe convertiſſoit, il le priveroit même de la gloire & du bonheur de cette Alliance, & qu'il ceſſeroit d'être ſon Peuple. Cette même raiſon ſe pourroit alléguer pour les lettres, ſi j'eſtimois,

comme

comme vous, que les lettres Samaritaines fuſſent les anciennes lettres des Hebreux, & que celles dont ils ſe ſervent ajourd'hui fuſſent les Chaldaïques; mais je n'ai jamais goûté ce ſentiment, encore qu'il ait plû à de grands Hommes: & l'attachement des Iſraëlites pour les avantages extérieurs qu'ils avoient reçûs de leurs Ancêtres, m'a toûjours paru incompatible avec ce changement. En effet, il eſt bien plus aiſé d'oublier une Langue, que d'abandonner des lettres auxquelles on eſt accoûtumé, & avec leſquelles on peut écrire toutes les Langues. Cependant les Hebreux n'oubliérent pas leur Langue en la Chaldée, & on leur liſoit la Loi en leur Langue, Neh. 8. 8. Et s'il eſt dit qu'on la leur expliquoit, c'étoit à l'égard des choſes plûtôt que des mots; & quoi qu'il en ſoit, s'il y en a eu quelques-uns qui ne la conſervérent pas purement, ils étoient ſeulement du petit Peuple. Pourquoi donc auroient-ils abandonné leurs lettres, auxquelles leur Loi étoit écrite, & quoi avoient été gravées de la propre main de Dieu ſur les Tables? Je ne ſaurois m'imaginer de raiſon qui puiſſe les y avoir obligez. Davantage, quoi que la Langue Chaldaïque, qui différoit peu au commençement de l'Hebraïque, ſe fût avec le tems aſſez changée par le mêlange des termes étrangers que les Nations avec leſquelles les Chaldéens avoient du Commerce, pouvoient leur apprendre, pour n'être pas aiſément entendüe des Hebreux, & requérir qu'ils l'étudiaſſent, comme on peut le recueillir du 2. Liv. des Rois 18. 26. Jerem. 5. 15. Dan. 1. 4. Je doute que les Chaldéens euſſent d'autres lettres, & l'écriture de Daniel 5. 25. ne le prouve pas, puis que la difficulté ne conſiſtoit pas ſans doute aux lettres Hebraïques ſeulement, que les Sages de Babylon, & pluſieurs autres Hebreux, qui étoient au Service du Roi, ne pouvoient pas ignorer. Je tiens donc

que

que les lettres Samaritaines venoient des Cuthiens, & des autres Peuples les plus éloignez, que le Roi de Babylon fit venir à Samarie, & que les Hebraïques ſont les premiéres de toutes les lettres, ſur le modéle deſquelles les Samaritaines & toutes les autres ont été formées depuis la Confuſion des Langues; & en différent auſſi à proportion que les lieux où elles étoient en uſage, étoient plus voiſins, ou plus éloignez du Païs des Hebreux. Ainſi les Cuthiens étant les Maîtres en Samarie, y établirent leur Langue & leurs lettres, & les Iſraëlites qui y étoient demeurez, furent forcez de ſe conformer à leurs coûtumes, quoi qu'avec le tems il ſe fit un mêlange de ces deux Langues, comme des deux Peuples; mais le Peuple dominant conſerva ſes lettres, & les Iſraëlites pieux, qui voulurent entretenir quelque Communion avec les Juifs, & participer aux Cérémonies religieuſes qui ſe faiſoient ſelon l'Ordre de Dieu en Jéruſalem, étoient pourtant obligez de les employer ſur leurs ſicles, dont ſe payoit leur Tribut ſacré; & c'eſt pourquoi on en trouve tant gravées de ces lettres, & où ſe liſent les mots d'*Iſrael*, & de *Jéruſalem la ſainte*; parce qu'ils étoient payez par quelques reſtes des Iſraëlites au Temple de Jéruſalem. Conſtamment auſſi pour peu que vous conſidériez bien ces lettres, vous trouverez que pluſieurs ont une figure aprochante de celles des Hebraïques; & qu'encore qu'elles en ayent bien dégénéré, on y remarque des traits aſſez ſemblables, ainſi qu'en la plûpart de celles des autres Nations, comme des noms ſemblables; d'où vient que nous apellons les Livres qui ſervent les premiers à l'inſtruction des Enfans, des *Alphabets*. C'eſt pourquoi auſſi plus les Livres ſont anciens, & l'écriture ancienne, & plus la reſſemblance eſt grande entre leurs lettres & les Hebraïques. Pour retourner aux raiſons qui me perſuadent que la Langue Hebraïque

eſt

eſt la premiére de toutes les Langues, & que j'avois interrompües pour ſatisfaire à vos Objections; c'en eſt, ſelon moi, une aſſez conſidérable, qu'il n'y a point de Langue qui ne conſerve encore pluſieurs termes Hebreux, & l'Hebraïque au contraire n'en a point emprunté des autres; ce qui ſert à juſtifier ceux qui cherchent les origines des mots inconnus entre les Hebreux, & empêche qu'on ne les traite avec mépris, comme ceux qui s'imaginent les pouvoir trouver entre les Cimbres ou les Scythes. Il faudroit copier la meilleure partie des mots Chaldaïques, Arabes, & Ethiopiens, ſi on vouloit montrer ceux dont ils ſont redevables à cette Langue: vous ſavez que l'Egyptienne, la Grecque, & la Latine même, en ont conſervé pluſieurs; notre Langue auſſi en a conſervé quelques uns, dont on a fait des Catalogues aſſez longs; j'en ai même trouvé dans le Baragouin des Caraïbes, dont un Religieux nous a donné depuis peu un Dictionnaire; & il me ſouvient entr'autres que *Cemin* ſignifie *Dieu*, & c'eſt vraiſemblablement שמים *les Cieux*, ſelon l'uſage des Hebreux, qui diſent que *les Cieux dominent*, Daniel 4. 23. & qu'il eſt indifférent *aux Cieux* d'avoir de grands ou de foibles moyens pour éxécuter ce qu'ils veulent, 1. Mac. 3. 18. pour ſignifier que Dieu régne, & qu'il eſt ſeul ſuffiſant pour éxécuter ce qu'il entreprend. Je ne crois pas que vous me diſiez, que ces mots peuvent être venus aux Hebreux des autres Nations, puis que vous ſavez qu'ils trouvent leurs origines en leur Langue, & qu'en vain on les chercheroit dans les autres. Il eſt encore digne de remarque, qu'on trouve en la Langue Hebraïque les noms que la Nature elle-même dicte, pour montrer qu'elle vient de l'Auteur de la Nature, & elle en a ſeule de plus les origines. Le premier nom que les Enfans peuvent prononcer, c'eſt אב, qui ſignifie *Pere*, &

il eſt

il eſt compoſé des deux premiéres lettres, parce qu'il déſigne le raport du premier principe avec l'effet qui le ſuit immédiatement, n'y ayant point de Pere ſans Enfant. Ce nom de plus vient d'אבה qui ſignifie *aimer*, parce que c'eſt le propre des Peres d'aimer leurs Enfans, & que les Enfans ſeroient indignes de ce tître, s'ils n'avoient pas réciproquement de l'amour pour ceux qui leur ont donné la vie. C'eſt pourquoi ce nom ſe trouve en toutes les Langues Orientales; & dans les Occidentales il n'eſt pas beaucoup changé, comme le πάπα des Grecs, dont le *Pater* des Latins s'eſt formé, quoi qu'ils ayent auſſi employé *Papa*, qui eſt avec le tems demeuré en propre au Pape; mais il eſt clair que ni πάπα, ni *Pater*, n'eſt pas ſi naturel, ni ſi aiſé à prononcer, que אב qui n'eſt que d'une ſyllabe, & que la bouche forme dès qu'elle ſe peut ouvrir. La raiſon pourtant la plus commune, & que tout le monde auſſi allégue, c'eſt qu'on trouve en la Langue Hebraïque tous les noms des hommes, des femmes, & des lieux, dont il eſt fait mention avant la naiſſance des autres Langues. Le premier homme s'apelle Adam, de אדמה, *la Terre*, parce qu'il en fut formé. Eve de חוה, *la vie*, parce qu'elle la donna à tous ceux qui enſuite peuplérent le monde. Caïn, parce que ſa mere dit en l'enfantant, קניתי, *j'ai aquis* un homme par la grace de Dieu. Abel de הבל, *foibleſſe & miſére*, parce que ſon Frere l'oprima par ſa violence. Seth de שת, *remplacer*, parce qu'il vint reprendre la place d'Abel. Enoch de חנך, *dédier*, parce que ſon Pere fit la dédicace d'une Ville à ſa naiſſance. Methuſalé de מתו שלח, parce que ſa mort finit le premier monde, & que Dieu laiſſa deſcendre les Eaux vangereſſes du Deluge ſur les hommes; & Peleg vient de פלג, *diviſion*, parce qu'alors la Confuſion des Langues partagea

partagea les hommes. Ainſi l'Eden, de עדן, *délices*, parce qu'il en étoit tout rempli. L'Euphrate de פרה, à cauſe de la fertilité incomparable qu'il cauſe à la Méſopotamie, laquelle il arroſe, comme Ciceron la remarque. Nod de נוד, *éxil*, parce que ce fut le lieu où Dieu éxila Caïn. Babel de בבל, *confudit*, à cauſe de la Confuſion des Langues. Moïſe de plus recite des alluſions, qui ne ſe trouvent bien que dans cette Langue; comme lors qu'il dit que Noé fut ainſi nommé par ſon Pere, diſant ינחמנו, *il nous conſolera*. Ainſi Noé en béniſſant Japhet, fait alluſion à ſon nom, lors qu'il dit יפת יפת, *que Dieu étende Japhet*, c'eſt à dire, qu'il le multipliât abondamment. J'avoüe qu'il n'eſt pas impoſſible quelquefois de trouver quelques noms qui paſſent d'une Langue en d'autres, ſans changer de ſignification. Ainſi יונתן, en Crec Θεόδοτος, en Latin *Deus dedit*, en François *Dieu donné*, qui eſt un des tîtres du grand Monarque, que Dieu a donné aux vœux de la France. Ainſi עדן & ἥδονή conſervent le ſon & la ſignification: & comme Adam ſe dit de אדמה, ainſi *homo* ab *humo*: אשה ne ſe raporte pas mieux à איש que *vira* à *vir*: car vous ſavez que le premier terme a été autrefois en uſage. Mais ſi ces rencontres ont lieu, c'eſt rarement, & en peu de noms, & toutes les Langues enſemble n'en fourniroient pas tant d'éxemples que nous en trouvons dans les dix ou douze premiers Chapitres de la Geneſe en Hebreu: & les origines y paroiſſent preſque de tous les noms; & s'il s'en trouve quelqu'un dont l'origine ſoit obſcure, ou ne ſe trouve point, cela ne vient que de ce qu'il nous reſte peu de Livres en cette Langue, & qu'ils n'en ont pas conſervé beaucoup de termes. Vous répondez à cette raiſon, qui paſſe ordinairement pour convaincante, par la bouche de Grotius, diſant: *No-*

mina propria Adami, Evae, & caetera, Hebraice ſermone à Moſe expreſſa, Hebraeorum cauſa, eodem ſignificatu qui in primaeva lingua fuerat. Et vous alléguez les éxemples de pluſieurs Auteurs qui ont de même exprimé en la Langue qu'ils écrivoient, les noms étrangers des perſonnes & des lieux dont ils traitoient, & particuliérement de Monſieur de Thou, qui dans ſon Hiſtoire Latine de notre France exprime en termes Latins les noms des Familles Françoiſes qui entrent dans ſon ſujet; ayant quelquefois plus d'égard à la ſignification qu'au ſon: comme lors qu'il apelle *Oeconomus* Mr. Ménage de Cagny. Je ne veux pas nier que cette réponſe ne ſoit ſubtile; mais je remarquerai que vous la préſentez ſous le nom d'un Auteur que vous combattez ſouvent, ce qui témoigne que vous avez de la peine à l'adopter; en effet, ce changement des noms n'eſt pas univerſellement aprouvé; il dérobe à pluſieurs Familles, qu'on ne connoît pas ainſi traveſties, la gloire qu'elles peuvent tirer de leurs Ancêtres, ſelon l'intention de l'Hiſtoire; & c'eſt ſur tout un déguiſement indigne de la ſincérité de l'Eſprit de Dieu, d'apeller Adam, Abel, & Seth, des perſonnes qui n'auroient jamais porté ces noms, & de dire que Dieu logea le premier homme dans l'Eden où couloit l'Euphrate, & qu'après le Deluge les hommes bâtirent Babel, s'il n'y avoit point eu en ce tems-là de lieu nommé Eden, de Fleuve apellé Euphrate, ni de Babel au monde. On peut dire pour la défenſe des Auteurs qui écrivent nos Hiſtoires en Latin, & changent nos noms François en des noms Latins, qu'ils ne trompent pas effectivement, parce qu'ils font d'abord remarquer leur deſſein, & que repréſentant leur Hiſtoire en une Langue étrangére, ils préparent leurs Lecteurs à voir les perſonnes & leurs noms ſous un habit étranger. Mais Moïſe ne fait rien de ſemblable; il écrit l'Hiſtoire du premier Monde

en

en ſa Langue, ſans rien dire qui donne lieu de croire que ſa Langue ne fût pas celle du premier Monde; au contraire, toutes ſes expreſſions tendent à le perſuader, parce que l'Egliſe de ſon tems uſant de cette Langue, & Dieu ſe ſervant de cette Langue pour l'inſtruire, & lui aprendre ſon devoir, il ne permet pas de douter qu'il n'en eut toûjours auparavant uſé de même, en faiſant toûjours parler Dieu & les Fidéles en cette Langue, & y nommant toutes les choſes dont il fait mention. Il faut avoüer que ce ſeroit là engager les Lecteurs dans l'erreur; & vous ne diſconviendrez pas je m'aſſure, qu'ils n'y ſoient pas tombez preſque tous ſi votre opinion eſt véritable, & ſi Adam & ſes Enfans, & les lieux qui ſont décrits au commencement de la Geneſe avoient d'autres noms que ceux qui ſe trouvent en Hebreu. Ce raiſonnement ſe peut pouſſer plus loin encore, & l'on peut dire que Moïſe auroit engagé dans l'erreur ceux que l'Eſprit de Dieu prenoit ſoin même d'en garantir; à ſavoir nos Evangéliſtes & nos Apôtres, qui écrivans en Grec, nomment le premier homme Adam, & ſes Enfans des mêmes noms que Moïſe leur donne. Or s'ils n'avoient pas crû que ce fuſſent leurs noms propres, ils auroient expliqué ces noms en Grec, comme vous voulez que Moïſe en ait uſé; & au lieu d'*Adam*, ils auroient dit ἐπίγειον, ou χοϊκόν, & n'y auroient pas fait ſimplement alluſion, comme Saint Paul, 1. Cor. 15. 40. & 47. puis que le fondement des alluſions doit être différent des alluſions mêmes. Mais que direz-vous de *Peleg*, nommé en Hebreu par ſon Pere, qui ſelon vous devoit parler cette premiére Langue, & ignoroit l'Hebraïque, s'il eſt vrai qu'elle ſoit née dès la Confuſion? Moïſe lui aura-t-il donne ce nom en la place du veritable, ſous lequel Jacob l'avoit connu, & en avoit entretenu ſes Enfans? ce qui ſe peut dire

auſſi d'Eber, de Sem, & de Noé. Mais ne ſavez-vous pas encore, qu'on trouve quelques veſtiges de ces premiers noms dans des Fragmens des Hiſtoires anciennes, qui ont beaucoup de raport à ceux de Moïſe, & qui montrent par conſéquent qu'il ne les a pas inventez, & formez à ſon gré en ſa Langue? Auſſi pour vous montrer que Moïſe eſt bien éloigné de donner des noms Hebreux aux choſes qui en avoient d'autres auparavant, c'eſt que lors qu'il fait mention de nouveaux noms, il a ſoin de remarquer les anciens, comme *Bethel*, Gen. 28. 19. & *Hebron*, Gen. 13. 18. Prenez garde encore qu'en recitant l'Hiſtoire du Deluge, il ne veut pas donner aux mois les noms qu'ils avoient de ſon tems; mais il les déſigne ſeulement par des nombres, qui ne font que marquer le rang qu'ils tenoient en l'année; car il en faut recueillir qu'il ne nomme pas les choſes à ſa fantaiſie, ſelon l'uſage de ſon tems. Auſſi je ne penſe pas même qu'il fût poſſible d'en uſer ainſi, & qu'on pût trouver en aucune Langue des noms auſſi propres que ceux de Moïſe, par une fiction qu'on compoſeroit à ſon gré. Conſtamment Monſieur de Thou n'en aproche pas, & quelque peine qu'il prenne à trouver des noms Latins pour repréſenter les François, il eſt forcé d'en employer pluſieurs qui n'ont que la terminaiſon Latine. Enfin il n'apartient qu'à la Langue Hebraïque d'exprimer ſi naïvement tout ce qu'il lui plaît: ſa ſimplicité, ſa pureté, & ſon énergie ſont incomparables, & le peu qui nous en reſte nous fait aiſément apercevoir ſa perfection; pour juger qu'elle venoit de Dieu *l'Auteur de tout don parfait*, Jaq. 1. 17. & qu'il avoit donnée en ſa grace aux hommes: au lieu que toutes les autres étoient les effets de ſon indignation, quoi qu'il les ait enfin ſanctifiées par ſon Eſprit, lequel les a fait ſervir pour la Prédication de l'Evangile, qui

propoſe

propoſe le ſalut à tous les peuples. C'eſt pourquoi l'Auteur de l'Eccléſiaſtique dans ſon Prologue, s'excuſe de ce que ſa Verſion Grecque ne peut aprocher de l'excellence des Mémoires Hebreux; ſur leſquels il travailloit: & Saint Jérôme ſur Eſa. 50. 2. avoüe qu'on eſt contraint de retenir des termes Hebreux dans les Verſions, parce que le Grec & le Latin ſont trop pauvres, & ne ſauroient exprimer l'opulence des Hebreux: ce qui fait dire au Jéſuite Poſſevin dans ſa Bibliothéque, *tot eſſe in Hebraica ſcriptura ſacramenta, quot litterae; tot myſteria, quot puncta; tot arcana, quot apices*. Et vous ſavez que pluſieurs eſtiment auſſi que ce ſera la Langue des Bienheureux dans le Ciel. Trouvez donc bon, s'il vous plaït, que j'eſtime qu'elle ſe parloit dans le Paradis terreſtre, & pendant les premiers Siécles du monde. Ne trouvez pas mauvais ſur tout que je vous aye été ſi long, & me faites la grace de me croire,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Caen, ce 8. Mai, 1679.

RE' PONSE DE MONSIEUR HUET,

A la Lettre précédente, ſur le même Sujet, de l'Origine de la Langue Hebraïque.

MONSIEUR,

Quand je vous ai témoigné la ſurpriſe où j'étois, que parmi les ſavantes Remarques que vous avez eu la bonté de me communiquer ſur mon Ouvrage, vous ne m'ayez rien dit de l'opinion que j'ai avancée touchant l'Origine de la Langue Hebraïque; ce n'a nullement été par la défiance que j'aye des raiſons, dont je me ſuis ſervi pour l'établir, comme vous vous l'êtes perſuadé, mais parce que je n'ai pas crû que cette matiére vous fût indifférente. Je ſai combien vous êtes verſé dans cette Langue, & dans tout ce qui la regarde; & j'ai jugé de vous par la plûpart des Savans de votre Parti, & de votre Profeſſion, que je vois dans une opinion contraire à la mienne. Cependant comme mon diſcours vous a fait douter de la fermeté de mes ſentimens, je vous avoüe que votre ſilence m'a auſſi fait douter des vôtres; & que comme on croît aiſément ce qu'on ſouhaite, je croyois que mes raiſons vous avoient peut être ébranlé. Votre Lettre m'a tiré de ce ſoupçon. Celle-ci, Monſieur, vous tirera auſſi de celui où vous êtes, que je chancelle dans mon avis; & vous devez penſer qu'il eſt mal aiſé de me le faire changer, puis que votre Lettre ne l'a pû faire, quoi que perſonne n'en ſoit plus capable

pable que vous, & qu'il soit très-vrai que si *Pergama dextra Defendi possent, etiam hac defensa fuissent*. Et afin que vous ne croyiez pas que j'aye manqué d'attention en lisant votre Lettre, je raporterai vos Argumens dans l'ordre que vous les avez mis, sans en dissimuler ou en affoiblir aucun, & j'y joindrai mes Réponses.

Je conviens premiérement avec vous, qu'Adam & ses Descendans ont parlé une Langue qui a subsisté sans changement considérable jusqu'à la Confusion de Babel, comme la Sainte Ecriture me l'aprend. Mais je ne vois pas sur quoi vous vous fondez, pour croire que quand Dieu fit naître cette Confusion, sa Sagesse ne lui permit pas de détruire cette Langue qui subsistoit auparavant. Car il ne lui étoit pas plus mal aisé d'en créer soixante & dix, que soixante & neuf, supposant véritable l'opinion de ceux qui font monter jusqu'à ce nombre les nouvelles Langues, que Dieu créa alors; & c'est lui attribüer un ménagement peu digne de sa Toute-puissance. Si l'on replique qu'il ne faut point multiplier les êtres sans nécessité, & qu'y ayant une langue toute faite, il n'y a point de raison de croire que Dieu l'anéantit pour en produire une autre; je répondrai que cette Langue ayant été l'Instrument d'une Conspiration contre Dieu, elle avoit bien pû mériter d'être détruite. Mais si l'on dit que cette Langue étant un présent de Dieu, & ayant été consacrée par l'usage des premiers hommes, elle méritoit d'être conservée; je puis premiérement nier qu'elle ait été un présent de Dieu, comme Saint Gregoire de Nysse * l'a nié. Et quand j'en tomberois d'accord, je ne vois pas d'inconvénient à soûtenir l'opinion de Grotius, qui a crû qu'elle avoit été répandüe à la Confusion de Babel dans toutes les nouvelles Langues.

* Greg. Nyss. *Orat.* 12. *contr. Eunom.*

Mais supposons qu'elle fût renfermée de Dieu dans quelque Nation, ou quelque Famille particuliére, je ne vois point de raison qui m'oblige de croire que celle d'Eber ait eu ce Privilége. Car quand il seroit vrai que Sem & Eber n'auroient point trempé dans la Conspiration de ceux qui bâtirent la Tour, étoit-ce une récompense convenable, que de ne leur faire point changer de Langage? Ne puis-je pas dire au contraire que c'en fut une, que de recevoir de Dieu une Langue nouvelle, différente de cette Langue ancienne, qui bien qu'elle eut été Sainte dans le commencement, avoit été rendüe criminelle par la méchanceté des hommes, & avoit été profanée pour avoir servi à former & fomenter une Révolte contre Dieu? de même que la Nation des Israëlites, autrefois favorite de Dieu, est devenüe par ses Crimes l'objet de sa malédiction. Mais je veux que cet ancien Langage ait pû tenir lieu de récompense, il faut me faire voir que la Famille d'Eber l'ait effectivement méritée par sa fidélité. Car quand il auroit eu part à la Révolte, il ne s'ensuivroit pas, comme vous le prétendez, qu'il ne demeura point d'Eglise alors sur la terre: les péchez des hommes n'empêchent pas que l'Eglise ne subsiste; à joindre qu'il pouvoit y avoir quelques particuliers dans cette Race & dans les autres, qui n'avoient point entré dans ce Complot. Il est vrai que Saint Augustin après Joseph attribüe à Nemrod, & à ses Peuples l'entreprise de la Tour, ce qui justifie Sem & Eber; mais vous savez qu'en pareil cas l'autorité de ce Saint Docteur & des autres Peres, n'est pas décisive. Aussi Mr. Bochart a crû que Nemrod n'étoit pas né, ou l'étoit depuis peu, lors qu'on commença l'Edifice de la Tour. La preuve que vous proposez ensuite, & dont Mr. Bochart s'est aussi servi, tirée de ce que l'Ecriture apelle *Enfans des hommes*, ceux qui travailloient

à la

à la Tour, eſt plus pieuſe & plus ſpécieuſe, qu'elle n'eſt ſolide: car vous ſavez qu'au Langage de l'Ecriture, *les Enfans des hommes* ſignifient les hommes, & non pas *les méchans*; & que quand notre Seigneur s'apelle *Fils de l'homme*, c'eſt à dire, *l'homme*. L'opoſition même que vous en faites *aux Enfans de Dieu*, dont il eſt parlé dans ce 6. Chapitre de la Geneſe peut recevoir de grandes contradictions; car vous ſavez combien les Interprétes ſont partagez ſur la ſignification de ce Paſſage. Pour réponſe à la raiſon ſuivante, que vous tirez des Hebreux, par laquelle vous prétendez que les Entrepreneurs de la Tour vouloient ſe faire un Idole, parce qu'ils diſoient, *Ut faciamus nobis nomen*, & que שם eſt pris dans l'Ecriture pour Dieu, trouvez bon que je vous renvoye à ce que Mr. Bochart a écrit contre cette explication, dans la page 55. de ſon Phaleg. Quand vous ajoûtez, qu'il y a eu une Chapelle & une Idole de Bel dans cette Tour, & que ceux qui l'édifiérent étoient idolâtres, je ne vois pas pourquoi vous voulez leur imputer le Crime de ceux qui vécurent & commirent ce Crime long-tems après eux. En effet, ſi Nemrod fût l'Auteur de la Conſpiration de Babel, & que Bel ſoit Nemrod, comme Mr. Bochart le prétend, il s'enſuit que Nemrod auroit mis là ſa propre Idole, & ſe ſeroit adoré lui-même: ce que je ne crois pas que vous entrepreniez de ſoûtenir. Votre derniére preuve eſt priſe du deſſein qui obligea les rebelles de bâtir la Tour, à ſavoir pour empêcher la diſperſion qui avoit été prédite par Eber, lors qu'il donna à ſon Fils le nom de Phaleg, qui ſignifie dans ſon origine *Diviſit*, voulant avertir par là les hommes du malheur qui les menaçoit. Vous ſuppoſez en cela que la diſperſion arriva, ou à la mort de Phaleg, ſuivant l'opinion des Hebreux dans le Seder Olam, ou au milieu de ſa vie, ſuivant

vant l'opinion de Louïs Cappel : & vous savez que ces opinions sont très-incertaines, & que Mr. Bochart après Joseph, & Saint Augustin ne manque pas de raisons pour raporter cet événement à la naissance de Phaleg. Ce qui me paroît d'autant plus probable, qu'il n'est point besoin de recourir au Miracle & à la Prophetie, pour faire prédire à Eber la division de Babel par le nom de son Fils; & qu'il est bien plus croyable que son Fils étant né dans le tems de cette mémorable Avanture, il voulut la marquer par le nom qu'il lui imposa, comme plusieurs Nations l'ont pratiqué. Vous voyez donc, Monsieur, qu'il n'y a rien qui me force de croire qu'Eber ne trempa point au Complot de la Tour, ni par conséquent qu'il ait mérité que pour récompense la Langue ancienne se conservât dans sa Famille. Et si cela n'a point été, pourquoi cette Langue auroit-elle pris son nom de lui, plûtôt que de ses Ancêtres? Mais d'ailleurs, si Eber a mérité ce Privilége pour lui & pour ses Descendans, pourquoi la Langue que parla cette partie de sa Famille, qui ne passa point l'Euphrate, fut-elle différente de l'Hebraïque, & pourquoi ne s'apella-t-elle point de son nom, non plus que cette Portion même de sa Famille? Pourquoi nul de la Famille d'Eber n'est il apellé Hebreu devant Abraham? Pourquoi Abraham n'est-il pas ainsi apellé lui-même, qu'après qu'il eut passé l'Euphrate, & qu'il fût venu en la Terre de Chanaan? Pourquoi ce nom fut-il restraint à lui & à sa Postérité? Pourquoi cette Langue, qui étoit la récompense de sa Sainteté, selon vous, a-t-elle été accordée à la Race reprouvée de Chanaan, Fils de l'Impie Cham, maudit de son Grand Pere, & dont les Enfans entrérent sans contestation dans la Conspiration de la Tour? Il est vrai, Monsieur, que quand je considére d'un côté qu'une grande partie de la Famille d'Eber parla une

Langue

Langue qui étoit différente de cette ancienne, & qui étoit apellée constamment d'un autre nom que du sien; & que je vois d'ailleurs que la Race de Chanaan parle cette Langue ancienne; je ne puis pas comprendre avec quelle couleur de vrai-semblance on peut dire que cette Langue fut conservée à Eber par un Privilége spécial, comme une récompense de sa fidélité envers Dieu. Car si l'on dit que par une destination, & un Ordre particulier de la Providence, Abraham & ses Descendans jouïssent de cette grace, à cause de l'Alliance & des Promesses dont Dieu les honora, & en vûë du Messie qui devoit sortir d'eux, pourquoi leur fut elle ôtée devant la naissance du Messie, & pourquoi le Messie ne parla-t-il point cette Langue? Et si l'on raporte aux promesses faites à Abraham, & à la considération du Messie, la cause de cette faveur, pourquoi la raporter à la fidélité d'Eber? Combien est-il plus vrai-semblable que les Hebreux & la Langue Hebraïque furent ainsi nommez, à cause du Passage d'Abraham; lors qu'obéïssant aux Ordres de Dieu, il quitta son Pais, passa l'Euphrate, & vint dans la Terre que Dieu lui avoit montrée; & que puis que les Chananéens apelloient l'Euphrate, *le Fleuve* par excellence, parce qu'il étoit le plus grand de tous ceux de leur voisinage; ils pouvoient bien aussi apeller ceux qui l'avoient traversé pour venir demeurer chez eux, עברים, *Transitores*, comme traduit Saint Jérôme, *les Passagers*, ou *les Gens de delà*, c'est à dire, *les Forains*, *les Etrangers*: comme les Italiens apellent *les Gens de delà les Monts*, ceux qui sont ou qui viennent de delà les Alpes: que Dieu voulant proposer pour éxemple aux Enfans d'Abraham l'obéïssance aveugle que leur Pere avoit eüe pour ses Commandemens, lors qu'abandonnant le lieu de sa naissance, il traversa ce grand Fleuve sans savoir où Dieu le conduisoit, il permit qu'ils portassent

taſſent un nom qui les en faiſoit ſouvenir. Quand Dieu dit donc dans Joſué *, *J'ai amené votre Pere Abraham*, מעבר הנהר, *de delà le Fleuve*; & quand Moïſe ordonne dans le Deuteronome, que les Hebreux en faiſant leur Offrande au Temple, reconnoiſſent devant Dieu que leur Pere a été ארמי אבד, *un miſérable Syrien*; ne trouve-t-on pas dans ces paroles l'origine du titre עברי, qui eſt donné à Abraham & à ſes Deſcendans dans la Geneſe †? Les Septante, & Aquila ne traduiſent-ils pas ce nom par περάτης? Origéne, Saint Jérôme, Saint Auguſtin, Théodoret, & d'autres encore ne reconnoiſſent-ils pas que le nom qui eſt donné à Abraham en cet endroit, ſignifie *Tranſitor, Transfluvialis*? Et lors que Sem eſt apellé dans le dixiéme Chapitre de la Geneſe, עבר כל בני, le ſentiment de R. Solomo Iarchi, & d'Elias Levita, & de pluſieurs autres Juifs, n'eſt-il pas bien recevable, qui veulent que cela ſignifie, *Pere de tous les Enfans de delà le Fleuve*? Car Moïſe écrivant dans le Deſert, à l'Occident de l'Euphrate, a ſans doute voulu ainſi marquer l'origine des Peuples qui habitoient ſa Rive Orientale. Quelle aparence y a-t-il que Moïſe, qui alloit raporter dans la ſuite de ſon diſcours, qu'Eber étoit ſorti de Sem, & tous les dégrez de cette deſcente, prévint le Lecteur par une Tautologie entiérement inutile? Que diriez-vous d'un Hiſtorien qui écriroit que Hugues Capet eſt Pere de tous les Enfans de Saint Louïs; ou de celui qui diroit qu'un homme eſt Pere de tous les Enfans de ſon Fils: Je ſai que quelques-uns conſtruiſent autrement ces paroles pour en tirer ce ſens, que de Sem nâquit celui qui fut Pere des Enfans d'Eber. Mais outre que ce Texte ne ſouffre point cette conſtruction,

* Joſ. 24. 3. Deut. 26. 5.
† Gen. 14. 13.

ction, y a-t-il rien de plus forcé, & même de plus ridicule, que cette expreſſion? Ceux que Moïſe apelle en ce lieu בני עבר, ſont nommez ſimplement עבר dans le 24. Chapitre des Nombres *: c'eſt à dire, *les Paſſagers*, ou comme l'a traduit Onkelos, *Tranſeuphratenſes*, לעבר פרת, c'eſt à dire, les deſcendans d'Abraham qui étoient venus de delà l'Euphrate. Quant à l'Objection que vous me faites, que la forme du mot Hebreu עברי, eſt purement la forme des noms patronymiques, ou des noms des lieux qui ont été attribuez à ces mêmes lieux à cauſe de leur Auteur, c'eſt de quoi je ne conviens pas. Les Hebreux ſe ſervoient auſſi de cette forme dans les noms qui exprimoient le noms de la Patrie, encore que ces lieux ne tiraſſent pas leurs noms de leurs Auteurs: Les Juifs n'apellent-ils pas notre Seigneur נוצרי *Nazarenus*, du nom de la Ville de Nazaret, qui n'a pas été ainſi nommée à cauſe de ſon Auteur? Et quand les Rabbins apellent un Italien איטלקי, ou un Romain רומי, ont-ils égard à Italus qui ne fut jamais, ou à Romulus? Non ſans doute, mais à former un nom de Nation: & ces noms ſe terminoient par un Jod, auſſi bien que les patronymiques. Ainſi de עבר s'eſt formé עברי, pour marquer la Patrie d'Abraham ſituée au delà de l'Euphrate. Et s'il avoit fallu marquer ſimplement l'action du Paſſage d'Abraham, on l'auroit apellé עובר ou עבר. Il ne m'eſt pas moins aiſé de me démêler de votre ſeconde Objection. Vous dites qu'il n'y a pas plus de raiſon de nommer Abraham *Hebreu*, à cauſe du Paſſage de l'Euphrate, que les Chananéens mêmes, les Egyptiens, & toutes les autres Nations qui avoient paſſé cette même Riviére après la Confuſion des Langues: ſi

ce

* Num. 24. 24.

ce raiſonnement avoit lieu, il s'enſuivroit que les Chananéens ne devoient pas non plus donner le nom d'*Etranger* à aucun de ceux qui venoient des Païs éloignez habiter chez eux; ou qu'autrement ils euſſent dû donner ce nom à eux-mêmes, puis qu'ils étoient venus des Païs éloignez habiter leur Contrée. La ſolution de cette difficulté eſt que les noms de עִבְרִי & de περάτης ſont de ceux qu'on apelle τῶν πρός τι, c'eſt à dire, *relatifs*. Lors que les Chananéens traverſérent l'Euphrate pour venir habiter le Païs où ils s'établirent, s'ils y avoient trouvé quelques Peuples déja établis avant eux, ils auroient été *Gens de delà le Fleuve*, à l'égard de ces Peuples qui les auroient apellez עִבְרִים, de même qu'ils apellérent ainſi les Hébreux, & de même que les Hebreux donnérent le nom de περάτης à Niger, Gouverneur d'Idumée, parce qu'il étoit originaire de delà le Jourdain. A ces Objections vous pouvez encore ajoûter celle-ci, que ſi Abraham & ſes Deſcendans furent nommez Hebreux, pour être venus de delà l'Euphrate, les Iſmaëlites, la Poſtérité qui ſortit d'Abraham & de Cetura, & la Race d'Eſaü auroient dû porter le même nom, & Lot pareillement qui avoit paſſé le Fleuve, & les Moabites & les Ammonites deſcendus de lui. Mais comme ce nom qui d'abord étoit apellatif, devint Ethnique & nom de Nation, il demeura au gros de la Nation Hebraïque, & ne paſſa point à ceux qui en ſortirent pour s'établir dans d'autres Contrées. Ainſi quoi que les François & les Anglois ſoient d'origine Allemande, on ne les apelle point Allemans: & quoi que les Normands ſoient d'origine Danoiſe, on ne les apelle point Danois. J'avois demandé en traitant cette matiére dans mon Ouvrage, pourquoi cette Langue avoit plûtôt pris le nom d'Eber, que celui d'Adam, ou de Seth, ou de Noé, ou de Sem: vous répondez qu'elle étoit la Langue commu-

commune de tous les hommes du tems de ces Patriarches, & qu'ainſi elle n'eut point beſoin d'être diſtinguée par un nom particulier, mais bien lors que la Confuſion des Langues arriva, & qu'alors elle prit le nom d'Eber. Je conviens avec vous, que lors qu'elle fut commune à tous les hommes, elle n'eut point beſoin de nom particulier: auſſi n'ai-je pas entendu parler de ce tems-là, mais du tems de la Confuſion, lors qu'il fut queſtion de la nommer. Car qu'y a-t-il de ſingulier dans la perſonne d'Eber pour avoir mérité de donner ſon nom à cette Langue? Il eut été bien plus juſte de lui donner le nom de Phaleg qui nâquit alors, à cauſe de la rencontre du tems de ſa naiſſance avec le tems où cette Langue eut beſoin de nom: & il eut encore été plus juſte de lui donner le nom d'Adam, qui l'avoit reçûë de Dieu, & l'avoit tranſmiſe à ſa Poſtérité, ou de Langue divine, ou de Langue ſainte.

Juſqu'ici, Monſieur, je vous ai vû ſans ſurpriſe défendre une opinion qui a ſes probabilitez & ſes Partiſans, & que quelque couleur même de piété & de zéle pour la dignité de l'Ecriture Sainte, que l'on croit rehauſſée par le mérite de la Langue où elle eſt écrite, rend plauſible. Mais je vous avoüe que je ne puis voir ſans quelque étonnement, que l'engagement où vous vous trouvez dans ce Parti, ſoit aſſez fort pour vous obliger de nier que la Langue de Chanaan ait été la même que l'Hebraïque, contre l'opinion des plus grands Hommes de ces derniers tems, & des plus intelligens dans ces matiéres, de Poſtel, de Scaliger, de Grotius, de Voſſius, de Selden, de Cappel, de Walton, & ſur tout de Monſieur Bochart, dont tout le Livre des Colonies des Phéniciens roule ſur ce Principe. Je ſais que Fullerus s'eſt déclaré contre cette opinion, & l'a combattüe de toute ſa force & de toute ſon érudition, qui n'étoit pas commune;

mûne; mais avec si peu de solidité, que si je n'étois pas dans les sentimens où je suis, sa Dissertation m'y feroit entrer. Ce seroit perdre le tems & le papier que de redire ici ce que ces savans Hommes ont écrit sur ce sujet, ou ce que j'en ai dit moi même dans mon Livre: je suivrai seulement les Objections dont vous prétendez détruire cette vérité; mais je crois devoir vous avertir auparavant, que quand j'ai dit que la Langue de Chanaan est la même que l'Hebraïque, je n'ai pas prétendu qu'il n'y ait pas la moindre différence entre l'une & l'autre; chacune avoit ses idiotismes, chacune avoit aussi quelques termes particuliers, que les divers usages, ou les diverses Nations y avoient introduits: mais elles ne laissoient pas pour cela d'être une même Langue: le dialecte Dorique, l'Ionique, l'Eolique, & l'Attique étoient fort différens; & c'étoit pourtant la même Langue Grecque. Aussi cette différence de la Langue Hebraïque, & de la Langue de Chanaan, n'a pas empêché Elias Levita de dire dans la Préface de son Methurgeman, qu'après qu'Abraham fut arrivé en Chanaan, לשון הקודש משש הוא וזרעו מדברים כנען *Lui & ses Descendans parlérent la Langue de Chanaan, qui est certainement la même que la Langue Sainte*. Pour répondre à la premiére raison que j'ai proposée pour le prouver, savoir que les noms des Peuples, des personnes, & des lieux, que les Hebreux trouvérent dans la Terre de Chanaan, étoient Hebreux; vous dites que ces noms leur avoient été donnez avant la Confusion, laquelle étant survenüe, les noms demeurérent. En cela vous supposez que la Terre de Chanaan étoit habitée devant la Confusion: & cependant l'Ecriture nous aprend que l'entrepriſe de la Tour se fit avant la dispersion des Peuples, & en fut la cause; & que ces Entrepreneurs disoient, *Celebremus nomen nostrum, antequam dividamur*

*damur in univerſas terras.** A cela vous repliquez que ces Terres pouvoient être connues, & avoir leur nom, avant que d'être habitées. Quand cela pourroit être vrai du nom général de la Terre de Chanaan, il ne pourroit pas l'être des lieux particuliers, & des Villes de *Salem*, *Sichem*, *Segor*, & de pluſieurs autres, qui n'étoient pas bâties alors; bien moins encore des noms des perſonnes de *Melchiſedec*, *Mambre*, *Eſchol*, & autres. De plus, par votre même raiſon, tous les lieux du monde, du moins ceux qui étoient en pareille diſtance de la Chaldée que la Terre de Chanaan, devoient avoir des noms Hebreux; & c'eſt, je crois, ce que vous n'entreprendrez pas de ſoûtenir; car s'il s'en rencontre quelques-uns dans l'Egypte, & dans l'Arabie, ils ſont en bien moindre nombre que dans le Païs de Chanaan, & les noms Hebraïques des perſonnes y ſont en plus petit nombre encore; & ceux de ce genre qui s'y trouvent, viennent de l'affinité qu'ont eüe ces Langues avec celle de Chanaan. Vous ajoûtez, pour fortifier votre réponſe, que les anciens Gaulois ont donné des noms à pluſieurs Villes de France, qui leur ſont demeurez; & qu'on ne peut pas néanmoins inférer de là que la Langue Françoiſe ſoit la même que la Gauloiſe. Je confeſſe que je ne vois point quelle aplication vous pouvez faire de cette comparaiſon ſur le ſujet dont il s'agit. Les Hebreux arrivans au Païs de Chanaan, y trouvérent des lieux qui portoient des noms Hebreux; d'où j'ai conclu que dans le Païs de Chanaan on parloit Hebreu. Pour trouver dans votre éxemple la matiére d'une juſte comparaiſon, il eut fallu que lors que les François vinrent dans les Gaules, ils euſſent trouvé des lieux qui portaſſent des noms François: & delà vous euſſiez fort bien conclu que

* Gen. 11. 4.

que la Langue des Gaules eut été la même que celle des François. Mais au contraire, ils y trouvérent des noms Gaulois entiérement différens de leur Langue; d'où il faut conclure que la Langue Françoiſe étoit différente de la Gauloiſe. Quel raport peut-il y avoir de cela à ce que j'ai dit de la Langue des Hebreux & de celle de Chanaan? Mais vous vous retranchez enfin à dire que la Langue de Chanaan eſt deſcendüe de l'Hebraïque, comme la Langue Françoiſe vient du Latin; à quoi vous apliquez le témoignage de Saint Jérôme, qui dit que la Langue de Chanaan tenoit le milieu entre l'Hebreu & l'Egyptien. Vous m'accordez déja beaucoup de ce que je demande; mais vous m'accorderez davantage, ſi vous faites réfléxion ſur les paroles que le même Pere a ajoûtées, comme κατ' ἐπεξήγησιν, que la Langue de Chanaan eſt *Hebraeae magna ex parte confinis*: c'eſt à dire, qu'encore que la Langue de Chanaan fût mitoyenne entre l'Hebreu & l'Egyptien, elle tenoit pourtant beaucoup plus de l'Hebreu; & cela même, ſelon Monſieur Bochart, ne ſe doit entendre que de la Langue des Philiſtins deſcendus des Egyptiens, & qui occupoient la partie du Païs de Chanaan la plus proche d'Egypte. Mais je crois que vous commencez à vous rendre, lors que vous dites que *vous convenez de la grande reſſemblance de la Langue Chananéenne avec l'Hebraïque; mais que la Chananéenne pour aprocher le plus de l'Hebraïque, n'en avoit pourtant pas toute la puréte.* S'il n'y a que ce différent entre nous, nous ſerons bien-tôt d'accord; car je vous ai avoué que la reſſemblance n'étoit pas totale. Je conviendrai même de ce que vous ajoûtez, qu'elle n'étoit pourtant pas la même; ſi par là vous entendez que le dialecte des Chananéens n'étoit pas le même dialecte que celui des Iſraëlites; mais je n'en conviendrai pas, ſi vous entendez qu'il ne ſoit pas la même Langue:

car,

car, comme j'ai dit, le dialecte Dorique n'étoit pas le même que l'Ionique, & étoit pourtant la même Langue; & la Langue Hebraïque même avoit ſes dialectes, qui n'étoient pourtant pas des Langues différentes. J'avois réfuté dans mon Ouvrage cette raiſon pour laquelle on prétend que Dieu permit que la Langue Hebraïque ſe conſervât dans la Terre de Chanaan, ſavoir pour la commodité d'Abraham & de ſes Deſcendans, lors qu'ils viendroient dans cette Contrée. J'avois demandé pourquoi donc Dieu ne l'avoit pas auſſi conſervée en Egypte, & dans la Chaldée, puis que les Enfans d'Abraham devoient paſſer tant d'années dans ces Païs-là. Sur cela vous m'écrivez que Dieu permit la conſervation de cette Langue, pour faciliter à ſon Peuple l'éxécution de ſes Ordres dans le Commerce qu'il fut obligé d'avoir avec les Egyptiens & les Chananéens. Par où il ſemble que vous prétendiez que la Langue Egyptienne ait eu autant d'affinité avec l'Hebraïque, que la Chananéenne; ce qui ne répugne pas ſeulement aux paroles de Saint Jérôme que j'ai alléguées, mais encore à la Sainte Ecriture *, qui apelle les Egyptiens barbares, qui dit que les Iſraëlites ont entendu en Egypte un Langage qui leur étoit inconnu, & qui nous enſeigne que Joſeph ſe ſervit d'un Truchement pour parler à ſes Freres, feignant d'être Egyptien; & qu'ils parloient entr'eux leur Langage ordinaire, croyans n'être pas entendus de lui: & nous ne liſons pas que les Eſpions de Joſué ſe ſerviſſent de Truchemens pour parler à Rahab. Pour la différence qui étoit entre les Langues des Moabites, des Ammonites, des Azotiens, & la Langue Hebraïque, d'où vous inférez celle de la Chananéenne, il eſt clair que la diverſité du Langage des premiers ne prouve

rien

* Pſalm. 114. 1. Pſalm. 81. 7.

rien pour vous. Car ils étoient deſcendus de Lot, qui parloit le même Langage qu'Abraham; & partant leurs Langues ne peuvent pas être regardées comme des branches de la Chananéenne. Et pour l'Azotienne qui conſtamment en étoit une, elle s'étoit corrompüe par le voiſinage de l'Egypte, d'où même ſes Habitans étoient venus. Ainſi il ne ſe faut pas étonner que du tems de Néhémie, lors que la Langue Hebraïque même avoit reçû une ſi grande altération, celle d'Azote n'eut pas conſervé ſa pureté; mais ce Paſſage de Néhémie, que vous citez pour votre défenſe, détruit manifeſtement la ſolution que vous donnez au témoignage d'Iſaïe* que j'ai allégué pour prouver que la Langue Hebraïque eſt la même que celle de Chanaan, puis que ce Prophéte déſigne la premiére par la derniére. Vous répondez après Fullerus, qu'Iſaïe a apellé *la Langue de Chanaan*, la Langue qu'on parloit alors en Chanaan, c'eſt à dire, l'Hebraïque, qui avoit pris la place de l'ancienne Chananéenne; de même qu'on donne le nom de *Lingua Gallica* à la Langue Françoiſe, & de *Lingua Italica* à la Langue Italienne, ſans entendre celle des Aborigines. Cette réponſe eſt ingenieuſe & ſpécieuſe; mais ſi on l'éxamine de près, on ne la trouvera pas ſolide: car quand je donne le nom de *Lingua Gallica* à la Langue Françoiſe, ſi je parle du tems préſent, cela ne peut cauſer d'équivoque, parce que la Langue Gauloiſe eſt éteinte (car la Langue de la Baſſe-Bretagne, quoi que fort ſembable à la Gauloiſe ancienne, doit plûtôt être apellée Britannique que Gauloiſe;) & ſi je parlois du tems où la Langue Gauloiſe ſubſiſtoit, cela n'en cauſera pas encore, parce qu'il n'y avoit pas alors de Langue Françoiſe: il en eſt de même de *Lingua Italica*. Mais du tems d'Iſaïe, la

Langue

* Eſa. 19. 18.

Langue Chananéenne floriſſoit dans Tyr, dans Sidon, dans Azote, & dans toute la Phénice, que les Iſraëlites n'avoient pas ſubjuguée. Elle floriſſoit dans Carthage, qui étoit déja fondée; de ſorte que Saint Auguſtin témoigne que les Païſans de ſes Quartiers ſe diſoient Chananéens, & parloient Chananéen. S'ils ſe ſouvenoient de cette origine après un ſi long-tems, jugez ſi la choſe pouvoit être douteuſe du tems d'Iſaïe, qui vivoit environ cent ans après la Fondation de Carthage. Et ſi Saint Auguſtin* dit en un autre endroit, que de ſon tems la Langue Punique étoit ſemblable à l'Hebraïque *preſque en toutes choſes*; jugez, Monſieur, quelle étoit leur conformité quand la Langue Punique fut portée en Afrique. Or la Langue Chananéenne ayant été altérée dans Azote, en ſorte qu'elle étoit devenüe fort différente de l'Hebraïque; & enfin n'étant pas la même, ſelon vous, y a-t-il aparence qu'Iſaïe eut voulu s'expliquer ſi ambiguëment dans un endroit où il paroît qu'il a affecté de parler avec une plus grande netteté, que n'eſt d'ordinaire celle des Prophéties. Pour mieux ſatisfaire à ma demande, pourquoi Dieu ne permit pas que la Langue Hebraïque ſe conſervât dans l'Egypte, & dans la Chaldée où ſon Peuple devoit habiter, s'il eſt vrai, comme on le prétend, qu'il en permit la conſervation dans le Païs de Chanaan pour la commodité de ſon Peuple qui devoit y faire ſa demeure: vous répondez que le Païs de Chanaan étoit leur Terre propre par la donation de Dieu, au lieu que l'Egypte étoit un lieu de retraite, & la Chaldée un lieu de banniſſement. Je ne puis recevoir cette réponſe pour l'Egypte, car puis que Dieu penſoit aux commoditez des Iſraëlites, ne leur étoit-il pas auſſi incommode de n'entendre point la Langue

* Auguſtin. *contr. liter.* Petilian. *lib.* 2. *cap.* 104.

gue d'Egypte, lors qu'ils y demeuroient, que de n'entendre point celle de Chanaan, lors qu'ils étoient en Chanaan? La propriété du fonds ne fait rien à cette incommodité, qu'on ne ſent que dans les premiéres années de l'arrivée; car dans la ſuite du tems les Langues s'aprennent, & on commence à s'entendre: outre que lors qu'Abraham & ſes premiers deſcendans eurent beſoin d'être entendus, ils étoient Pélerins & Etrangers en cette Terre: & quand ils ſe l'apropriérent & la conquirent, ils n'eurent plus beſoin de ſavoir la Langue d'une Nation qu'ils vouloient exterminer, ſelon l'Ordre de Dieu. Votre réponſe n'eſt pas même recevable pour la Chaldée; car encore que Dieu y eut fait tranſporter les Enfans d'Abraham pour les punir, c'étoit néanmoins avec deſſein de les rétablir dans la Terre de Chanaan, pour y attendre le Meſſie; & y recevoir l'effet de ſes promeſſes. Or ſi la conſervation de cette Langue eut été une grace & un Privilége, comme vous le voulez, ce Meſſie qui étoit la fin de la Loi & des Promeſſes, & dont l'Ancien Teſtament n'étoit que l'ombre & la figure, n'étoit il pas bien digne que Dieu le fit jouïr de ce Privilége, & qu'il conſervât juſqu'au ſecond homme venu du Ciel cette Langue Sainte & Sacrée, qui avoit été donnée au premier homme fait de la terre? Or pour la préſerver de la corruption de Babylone, cette Ville ſi fatale aux Langues, Dieu n'avoit-il pas en main le même moyen, dont vous voulez qu'il ſe ſervit en Chanaan, à ſavoir de rendre la Langue Chaldaïque ſemblable à l'Hebraïque? Quant à ce que vous ajoûtez que les faveurs de Dieu ſont libres, & qu'il dépend de lui d'accorder à Chanaan ce qu'il refuſe à Babylone; ſi les faveurs de Dieu ſont arbitraires, comme elles le ſont ſans doute; c'eſt à dire, ſi elles dépendent du ſecret de ſes conſeils, que l'homme ne peut pénétrer; pourquoi l'hom-

me

me preténd-il le faire & en découvrir les motifs? Pourquoi, dit-il, qu'il a conſervé la Langue primitive dans Chanaan pour la commodité des Hebreux, & qu'il l'a detruite dans la Chaldée pour leur punition? Et n'eſt-il pas tout aparent qu'il allégue des raiſons quand il en trouve, & qu'il a recours au ſecret Conſeil de Dieu, quand il n'en trouve pas?

Vous paſſez à une autre preuve de l'antiquité de la Langue Hebraïque, que j'ai éxaminée dans mon Ouvrage, ſavoir qu'il ſe rencontre dans toutes les Langues pluſieurs mots qui paroiſſent dérivez de l'Hebreu. Mais cette preuve ne donne aucune atteinte à mon opinion; car premiérement je n'ai point prétendu ôter à la Langue Hebraïque la grace de l'antiquité. De toutes les Langues connües, c'eſt ſans doute la plus ancienne. Si les mots des autres Langues, qui ont quelque affinité avec celle-là le prouvent, ils prouvent une choſe que je ne deſavoüe point: & s'il eſt vrai, comme j'ai écrit dans mon Livre qu'il le peut être, que la premiére Langue fut répandüe dans toutes les autres, on ne s'étonnera pas de trouver qu'elles conviennent en beaucoup de termes. Mais je dis de plus, que les étymologies par leſquelles la plûpart des Hebraïzans dérivent une infinité de mots de l'Hebreu, ſont très-incertaines. Je ne parle point des Langues Chaldaïque, Arabe, Egyptienne & Ethiopienne, qui ont eu une grande affinité avec l'Hebraïque: je parle des Langues plus éloignées. L'expérience a fait voir par l'éxemple de Goropius & de Scrieckius combien ce métier eſt mal aſſuré & hazardeux. Boxhorne même n'a-t-il pas tenté de rétablir le Scythiſme de nos jours, & ne trouvoit-il pas dans cette Langue des origines, que d'autres ont crû trouver dans l'Hebreu? de même qu'un homme croit entendre une Chanſon dans le ſon des Cloches, lors que ſon Voiſin

y en

y en entend une toute différente. Plusieurs de ces mots viennent de l'Hebreu, plusieurs viennent de la Langue Scythique, & si les Etymologiseurs n'outroient point leurs conjectures, les uns & les autres pourroient avoir raison; car leur défaut n'est que dans l'excès. Il faudroit se crever les yeux pour ne pas voir beaucoup de noms Hebreux dans la Théologie des Payens, & dans la Géographie ancienne. Les Navigations & les Colonies des Phéniciens & des Carthaginois; les Guerres, les Colonies, & les dispersions des Hebreux, ont bien pû répandre dans le monde divers mots de cette Langue: il se peut faire que les Caraïbes ayent pris leur *Cemin* de l'Hebreu שמים, comme je suis persuadé que les Mexiquains ont pris *Teutl*, qui est le nom de leur Dieu, & que les Habitans de l'Espagnole ont pris leur *Cauni* pour signifier *de l'Or*, du *Teuth*, & du *Chnoub* des Egyptiens: les Carthaginois peuvent bien leur avoir porté les uns & les autres.

Je trouve toutefois quelque difficulté pour le *Cemin*; car j'aprens de Pierre Martyr*, que les Caraïbes donnent ce nom à leurs Idoles, qu'ils distinguent du Dieu Tout puissant, Invisible & Eternel, qui a chez eux des noms qui lui sont propres, & lequel ils croyent faire sa demeure dans le Ciel, & dont ces *Cemins* ne sont que les Messagers. Les Idoles qui portent ce nom sont faites à la ressemblance des Phantômes qui leur aparoissent la nuit; & le nom *Cemin* est commun aux Phantômes & aux Idoles: & il ne me paroît pas que cela ait rien de commun avec le Ciel, ni avec le Dieu souverain qui y habite. Mais le même Martyr nomme *Mamona* parmi leurs Divinitez, & celle-là peut bien leur être venüe de Syrie, d'où elle est originaire, par la même voye que les autres.

* Pet. Martyr *De orb. nov. Dec.* 1. *cap.* 9.

tres. Il dit auſſi * qu'ils apellent un Prince *Sach*, terme que les Perſes ont ſans aucune différence pour exprimer leur Roi, & qui eſt le שיך dont les Arabes, & tout l'Orient ſe ſert pour marquer un Seigneur. Mais de vouloir raporter à l'Hebreu & au Phénicien, des mots des Nations où l'on ne peut pas ſoupçonner les Hebreux ni les Phéniciens d'avoir jamais mis le pied, c'eſt à mon avis abuſer de ſon ſavoir; & en voulant faire honneur à ſon eſprit, faire honte à ſon jugement. On trouva une Inſcription en Bourgogne il y a quelques années, on l'envoya à l'Académie de Caën pour ſavoir ſon avis; il y étoit fait mention d'un *Moritaſgus*. Quelques-uns allérent chercher l'origine de ce mot dans la Langue Arabe: je les priai de me faire voir que les Arabes ou les Phéniciens euſſent été en Bourgogne; & quand ces derniers y auroient été, qu'ils euſſent eu ce mot auſſi bien que les Arabes; & que l'ayant, les Habitans du Païs l'euſſent pris d'eux pour en faire un nom à un de leurs Princes; tel qu'étoit ce *Moritaſgus*: car il faut prouver tout cela pour donner quelque fondement à cette conjecture, & je vous laiſſe à juger ſi cela ſe peut prouver. Si Goropius eut été préſent, & avoit derivé ce nom du Langage Cimbrique, il auroit eu bien meilleure raiſon; car les Bourguignons ſont venus du Nord, & peuvent bien être d'origine Scythique auſſi bien que les Cimbres. Ceux là mêmes dont je vous parle, qui raportoient à l'Arabe des termes d'une Inſcription trouvée ſi loin de l'Arabie, ont raporté à la Langue Gauloiſe dans quelques-uns de leurs Ouvrages, pluſieurs termes que dans d'autres Ouvrages ils ont tirez de l'Hebreu, auſſi affirmativement & avec autant de couleur de vrai-ſemblance dans les uns, que dans les autres. A Dieu ne plaiſe, Monſieur, que je

* Pet. Mart. *Dec.* 3. *cap.* 4.

mépriſe ceux qui par une Etude utile & louable ont tâché de découvrir l'origine des Nations & des Langues: j'honore leur Erudition & leur Vertu, & j'ai de la vénération pour leur Mémoire, mais on peut bien n'être pas de leur avis, ſans les mépriſer; & pour ne vous voir pas ſuivre aveuglément mes opinions, je ne croirai jamais que vous ayiez du mépris pour moi. Pour les avoir apariez avec Goropius, je n'ai pas prétendu diminuer rien de leur mérite: je reconnois la différence qui eſt entr'eux, & cependant je regarde ce dernier comme un homme d'un très-bel eſprit, & d'une érudition fort peu commune: quoi que dans les Livres qu'il nous a laiſſez, il ait fort abuſé de l'un & de l'autre. Mais revenons à notre matiére. Vous ne craignez pas, dites-vous, que je vous diſe que les mots dont on croit trouver l'origine dans la Langue Hebraïque, ayent paſsé des autres Langues dans celle-là, puis qu'ils trouvent leurs racines dans cette Langue même; mais vous m'avoüez qu'on ne peut pas dire qu'on trouve dans l'Hebreu l'origine de tous les mots Hebreux: car les mots primitifs & radicaux ne ſont point dérivez; de ſorte que ſi vous faites venir un mot Grec d'un primitif Hebraïque, ce mot Hebraïque ne trouvera pas ſa racine dans la Langue Hebraïque, puis qu'il ſera racine lui-même. Or ce mot peut lui être venu d'ailleurs, & ce mot Grec auſſi bien que l'Hebreu pourront avoir une origine commune, & n'être point venus l'un de l'autre. Ne peut-il pas avoir paſſé dans l'Hebreu pluſieurs mots des Langues étrangéres, comme il eſt arrivé à toutes les autres Langues? Nous ne diſtinguons pas ces mots adoptifs des naturels, parce que les Langues d'où ils ſont partis ſont éteintes; & c'eſt ce qui fait croire que cette Langue eſt ſans mêlange. N'eſt-il pas croyable que les Perſes, par éxemple, dans leurs expéditions fréquentes contre les Peu-

ples

ples de Syrie, y laiſſérent beaucoup de leurs termes? Or il eſt certain qu'on trouve pluſieurs termes Perſiques dans la Langue Allemande: il pourra donc arriver qu'un mot Allemand ſemblera venir de l'Hebreu, quoi qu'en effet le mot Hebreu & le mot Allemand viennent du Perſan. Il eſt certain d'ailleurs que les Grecs dans leurs Guerres contre les Perſes, ont emprunté d'eux beaucoup de termes: ſi un mot qui aura paſſé de la Perſe chez les Hebreux, ſe trouve auſſi par hazard dans la Gréce, qui des Hebraïzans n'aſſurera que la ſource de ce mot eſt l'Hebreu, & qui des Hebraïzans ne ſe trompera? De dire qu'on trouve dans la Langue Hebraïque des noms conformes à la nature des choſes, & que la nature même ſemble les avoir dictez; c'eſt ſuivre ſa prévention, & donner ſes penſées pour des preuves, afin d'apuyer ſes préjugez. Par là la Langue Phrygienne ſe trouvera la plus ancienne du monde; ſuivant l'Hiſtoire des Enfans Egyptiens, raportée par Herodote, & que tout le monde ſait. Du reſte je ne trouve point אב plus aiſé à prononcer que πα, dont le réduplicatif eſt πάπα. Quoi qu'אב vienne d'אבה, il ne s'enſuit point que la Langue Hebraïque trouve ſes origines en elle-même; car d'où viendra אבה? Et pour vous faire voir quelle foi il faut ajoûter à ces origines, les Grecs font venir leur πατήρ de πατῶ, ἀπὸ τῆς πατῆν ἐν τῇ συνουσίᾳ, ou de πτύρω, ou de πάω, ou παρὰ τὸ παῖδας πρᾶν, ou du mot que forment les Enfans en careſſant leur Pere, d'où on fait auſſi venir πάππος. Varron d'un autre côté dit que *Pater* eſt ainſi nommé, *quod patefaciat omnia & ipſum ſemen*; Iſidore & Cornutus, *quod patratione gignat liberos*. Tout cela eſt ridicule, & *Pater* vient de πατήρ & πατήρ vient indubitablement d'אב. Mais vous voyez ce que font les préjugez, & comme chacun préoccupé en faveur de ſa Langue, ou de celle qu'il

aime, y raporte tout, & y trouve les propres racines de cette Langue, comme on prétend faire dans l'Hebraïque.

Je croyois avoir ſuffiſamment détruit dans mon Ouvrage la raiſon principale & capitale dont ſe ſervent les défenſeurs de l'antiquité de la Langue Hebraïque, qu'ils tirent de la ſignification qu'ont en Hebreu les noms propres des hommes & des lieux dont il eſt fait mention avant la Confuſion de Babel. Je ne répéterai point ici ce que j'en ai écrit : je vous dirai ſeulement que Théodoret, les Maronites, & Amira, ſe ſervent du même Argument pour prouver l'antiquité de la Langue Syriaque. On replique que la convenance d'אישׁ avec אשׁה, marquée par Moïſe, & qui ſe trouve dans l'Hebreu, ne ſe trouvant point dans le Syriaque, la prétention de cette Langue ne peut ſubſiſter : mais comme la Langue Syriaque a le mot אתא pour ſignifier *la femme*, n'ont-ils pas pû en avoir un qui ſignifiât *Vir*, & qui répondît à אתא, comme par éxemple איתּ? Et comme ils ont בעל pour ſignifier *Vir*, n'ont-ils pas exprimé la Femme par בעילא? D'ailleurs, ne peut-on pas trouver dans l'Egyptien l'origine des noms de pluſieurs anciens Rois Egyptiens? Ne trouve-t-on pas dans le Grec l'Origine des noms de Menelas, d'Achille, d'Ulyſſe, & de la plûpart des premiers Grecs, donc l'Hiſtoire ou la Fable font mention? Ne trouverai je pas l'origine des noms de Romulus & de Remus dans le mot *ruma*, parce qu'ils téterent la mammelle d'une Louve; de même que le Figuier ſurnommé *Ruminalis*, en tira ſon nom? Numa n'eut-il pas ce nom, *quod numinibus deſerviret*, ſelon l'ancien Scholiaſte de Perſe? Ancus *quaſi mancus*, ou ſelon Feſte, *quòd aduncum brachium haberet*. Conclurai-je de là que l'Egyptien, & le Grec, & le Latin, ſont les premiéres Langues du monde? Du reſte, encore

que

que dans mon Ouvrage j'attaque ſouvent Grotius ſur la Religion, & ſur les explications qu'il a données mal à propos à pluſieurs Paſſages de l'Ecriture Sainte, je ne laiſſe pas de faire une très-grande eſtime de ſon Eſprit & de ſon Savoir, à quoi je ne ſai ſi l'on auroit pû rien trouver de pareil parmi tous les Savans de ſon Siécle. Ainſi, Monſieur, c'eſt ſans ſujet que vous vous perſuadez que j'aye eu de la peine à me ſervir de la réponſe qu'il a employée à cette Objection. Sa réponſe eſt ſi ſolide, que je ne doute preſque pas qu'elle ne ſoit véritable. Vous repliquez que ſi Moïſe avoit changé les noms du premier âge ſelon leur ſignification, & non ſelon leur ſon, c'eut été un déguiſement indigne de la ſincérité de l'Eſprit de Dieu, de donner des noms à des gens qu'ils n'ont jamais portez, & que ce ſeroit engager les Lecteurs dans l'erreur. Pour moi je trouve que c'eut été un bien plus grand déguiſement, & bien plus propre à faire tomber les Lecteurs dans l'erreur, ſi au lieu de noms pleins de myſtéres & ſignificatifs, on leur avoit préſenté de vaines ſyllabes; des mots nuds & ſtériles, privez de leur ſens & de leur force; & que Moïſe eut trahi en quelque façon la fidélité de ſon Miniſtére, s'il eut fruſtré le monde de l'inſtruction qui lui étoit préparée dans le ſens caché de ces mots. S'il n'avoit fait entendre, par exemple, que le nom d'Adam marque qu'il venoit de la terre, il auroit dérobé aux Lecteurs un avertiſſement ſalutaire de la baſſeſſe de leur origine. Auſſi voyons-nous qu'il ne s'eſt pas mis en peine de traduire ainſi les noms dont la ſignification ne pouvoit être d'aucune utilité aux Lecteurs, comme les noms des Egyptiens. La différence qui eſt donc entre ce changement de Moïſe, & celui de nos Hiſtoriens qui traduiſent ces noms en Latin, n'eſt pas, comme vous le voulez, en ce que ceux-ci ne trom-

pent point le lecteur, l'ayant préparé par la Langue en laquelle ils écrivent, à voir les noms propres traduits en cette Langue; & que Moïse auroit fait le contraire, n'ayant rien dit qui pût faire croire que la Langue dont il se servoit dans son Livre, ne fût pas celle du premier monde, toutes ses expressions tendant au contraire à le persuader. Les Historiens Traducteurs de noms sont en petit nombre, & l'usage des Grecs & des Romains, & de la plûpart des modernes, étant de donner aux noms étrangers la terminaison & l'inflexion seulement de la Langue en laquelle ils écrivent, & d'en conserver les syllabes & le son, on ne s'attend point que les nouveaux Auteurs en usent autrement. Et Monsieur de Thou a bien plus imposé à ses Lecteurs, en traduisant les noms, que Paul Jove, ou Bembe, en suivant la maniére ordinaire. De plus je ne vois rien dans le Livre de Moïse, qui tende à nous persuader que sa Langue fût la Langue du Paradis terrestre. Les personnes un peu instruites qui vivoient de son tems, savoient bien que leur Langue étoit la Langue des Chananéens. Ainsi quand Moïse auroit voulu persuader selon vous, que la Langue de son Livre étoit la Langue d'Adam, il ne l'auroit pû faire: & quoi que l'Eglise de son tems usât de la Langue de Chanaan, & que Dieu s'en servît quand il lui parloit, il ne s'ensuit pas, comme vous le prétendez, que Dieu en eut toûjours usé en parlant aux hommes, quoi que Moïse dans son Livre le fît parler cette Langue. Dieu s'est accomodé pour l'ordinaire aux hommes en ces rencontres: il a parlé aux Hebreux en Hebreu, aux Grecs en Grec, & aux premiers hommes en la premiére Langue; & quoi que Moïse le fasse parler en Hebreu, Daniel en Chaldéen, & les Apôtres en Grec, il faut toûjours se souvenir de cette maxime, que Dieu a d'ordinaire parlé aux hommes dans la langue qu'ils pouvoient entendre: autrement sa parole leur auroit été inutile. Donnez-vous, s'il vous plaît, la peine de li-

de lire ce que Saint Grégoire de Nyſſe a écrit ſur cette matiére dans ſa 12. Oraiſon contre Eunomius. Il dit & répéte qu'il ne faut pas croire que Dieu ait parlé Hebreu au commencement du monde, parce que perſonne ne l'auroit entendu : mais que Moïſe l'a fait parler en cette Langue, parce qu'il ne pouvoit faire autrement. Il ſe moque auſſi de ceux qui croyent que Dieu a enſeigné la premiére Langue aux hommes; c'eſt, dit-il, de quoi l'Ecriture ne nous aprend rien. Et il dit enfin, que des perſonnes fort intelligentes dans la ſainte Ecriture, aſſurent que la Langue Hebraïque ne ſent pas tant l'antiquité que d'autres Langues. Mais pour revenir à mon ſujet, la véritable différence qui eſt entre Moïſe, & les Hiſtoriens Traducteurs de noms, c'eſt que Moïſe a traduit les noms par un motif fort juſte & fort important, qui étoit d'inſtruire les Lecteurs, & ces Hiſtoriens le font par caprice & ſans raiſon. Or les Apôtres ne pûrent ni ne dûrent pas faire la même choſe que Moïſe avoit faite; & traduire en Grec les noms qu'il avoit traduits en Hebreu. Ces noms étoient alors connus de tout le monde, tels qu'ils étoient dans Moïſe, & perſonne ne les auroit entendus, ſi les Apôtres avoient entrepris de les traduire : au lieu que du tems de Moïſe, l'origine du monde, & l'Hiſtoire ancienne, n'étant connus que par tradition, & de peu de perſonnes, il n'y avoit nul inconvénient à repréſenter les noms tels que Dieu avoit voulu qu'ils fuſſent entendus des hommes, c'eſt à dire, avec l'accompagnement de la ſignification & du myſtére. Vous me demandez enſuite ſi Moïſe a changé le nom de Phaleg, ſous lequel Jacob l'avoit connu? Pourquoi non? l'interpréte Arabe des Paralipoménes ne l'a-t-il pas changé en *Caſem*, qui a la même ſignification? Et Jacob ne peut-il pas l'avoir connu ſous ſon nom ancien équivalant à ce dernier? De plus ſi la premiére

Langue a été diſperſée & confondüe parmi les autres, la Langue Hebraïque ne peut-elle pas en avoir pris quelques uns de ces noms? Je pourrois apliquer cette réponſe au nom de l'*Euphrate*, mais il faudroit que vous me prouvaſſiez auparavant qu'il eut ce nom avant la Confuſion. Il faudroit de plus que vous prouvaſſiez qu'il vient de פרת & qu'il eſt Hebreu dans ſon origine. La même réponſe me ſerviroit encore pour le nom de *Babel*, qui ſe trouve répandu dans pluſieurs Langues: car on dit *βαβάλιον* en Grec, *balbus* en Latin, *babil* en François; & Grotius a cru pour cela qu'il étoit dérivé de la Langue primitive. Mais j'ai encore un autre moyen de me défendre. Ce nom qui a été donné à la Confuſion, lui a ſans doute été donné après la Confuſion. Or comme les Enfans de Cham furent les principaux Auteurs de l'entrepriſe de la Tour, ils pûrent bien auſſi l'être du nom de Babel, lors qu'ils virent leur deſſein ruiné. Ainſi il ne faut pas s'étonner que le nom de Babel ſoit Hebreu, ayant pû être fait par les Chananéens, qui ſelon l'opinion que je ſoûtiens, parloient Hebreu. Vous ajoûtez que dans les Fragmens qui nous reſtent des Hiſtoires anciennes, on trouve les mêmes noms qui ſont dans Moïſe: comme ſi les Livres de Moïſe n'étoient pas la ſource de toutes ces Hiſtoires, qui ont pris de là les noms auſſi bien que les choſes. Quant à Hebron, & à Bethel, dont Moïſe à pris ſoin, dites-vous, de marquer les anciens noms, & d'où vous concluez qu'il auroit dû auſſi prendre ſoin de marquer les anciens noms des premiers hommes, s'il les avoit traduits, comme je le ſoûtiens: je vous répons ſur le nom d'Hebron qui ſe trouve dans le Chap. 23. Verſ. 2. de la Geneſe, que c'eſt une addition d'Eſdras, ſuivant l'opinion de Maſius, ainſi que j'ai marqué à la page 145. de mon Livre. Pour le nom de Bethel, comme Moïſe n'en

eſt

eſt pas l'Auteur, mais bien Jacob, qui changea en ce nom celui de Luza, c'eſt une circonſtance que Moïſe n'a pas dû obmettre, & qui ne tire point à conſéquence pour la queſtion préſente. Vous m'attaquez encore par un autre Argument tiré des noms que les mois avoient du tems de Moïſe, deſquels il ne ſe ſert point en raportant l'Hiſtoire du Deluge, mais il les nomme par le rang qu'ils tenoient entr'eux. D'où vous concluez qu'il ne nomme pas les choſes à ſa fantaiſie, ſelon l'uſage de ſon tems, mais ſelon l'uſage du tems dont il parle. Pour réponſe, je vous ſuplierai de m'aprendre quels noms avoient les mois du tems de Moïſe, car l'Ecriture ne m'en aprend rien. Les noms de *Tiſri*, de *Niſan*, d'*Ijar*, d'*Elul*, & les autres, ſont venus de Chaldée; & il n'en paroît aucun dans les Auteurs ſacrez, qu'après le retour de la Captivité; comme dans Eſdras, Eſther, Aggée, Zacharie, Baruch, Daniel, & les Macchabées. Le Rabbin Joſeph Albo dans le Livre עקרים où *des Fondemens*, dit que les Juifs ont deux marques qui les font ſouvenir de la Captivité de Babylone. L'une, ſont les noms des mois qu'ils raportérent de ce Païs-là, au lieu qu'auparavant ils les nommoient *premier*, *ſecond*, &c. L'autre marque, c'eſt l'Ecriture Aſſyrienne dont ils ſe ſervent, ayant laiſſé l'Hebraïque aux Cuthéens. La ſimplicité, la pureté, & l'énergie que vous attribuez à la Langue Hebraïque, ne me paroiſſent point des preuves de l'antiquité que vous lui donnez: je ne ſai même comment vous pouvez juger de la pureté de cette Langue; car ſi c'eſt parce qu'elle n'a pris aucuns termes des autres Langues, comment le pouvez-vous ſavoir, puis que nous ne connoiſſons pas la plûpart de ces Langues anciennes? & de celles que nous connoiſſons, n'en a-t-il pas paſſé pluſieurs mots dans l'Hebraïque? Le Livre de Job n'eſt il pas plein d'Arabiſmes & de Syriaſmes, comme

l'a remarqué Saint Jérôme? Et puis que ſoixante & dix ans l'ont preſque entiérement éteinte, penſez-vous que pendant près de trois mille cinq cens ans que vous croyez qu'elle avoit duré auparavant, elle n'ait pas pris un mot de ſes voiſines? Cela ne me paroît pas ſoûtenable. Et ſi la Langue Chaldaïque étoit dans le commencement la même que l'Hebraïque, comme vous le croyez; par quelle fatalité la même Langue a-t-elle été corrompüe dans très-peu de tems dans la Chaldée, tandis qu'elle conſervoit toute ſa pureté dans le Païs de Chanaan? Car encore que ceux qui habitoient les Cantons méditerranées de ce Païs, fuſſent moins engagez dans le Commerce des autres Nations, ils avoient pourtant des Voiſins, qui ont pû à la longue altérer leur langage. Je n'y trouve point non plus cette grande énergie, car l'énergie d'une Langue dépend, à mon avis, des idées vives & nettes qu'elle donne. Or les expreſſions de la Lange Hebraïque étant fort ambigües, & par conſequent obſcures, quelle netteté peuvent-elles avoir? Et n'étant point nettes, peuvent-elles être vives? Vous ne diſconviendrez pas de l'ambiguité de cette Langue, puis qu'une infinité de lieux de l'Ecriture Sainte mettent les Interprétes à la torture. L'obſcurité étoit bien plus grande encore avant l'invention des Points, car dans un ſeul & même Verbe combien trouve-t-on de mots compoſez des mêmes lettres, quoi qu'ils différent pourtant de conjugaiſons, de modes, & de tems? Mais ſi les Points ont éclairci le ſens en pluſieurs endroits, ils l'ont entiérement obſcurci & détruit en d'autres, l'ayant déterminé & fixé d'une maniére, lors qu'il le devoit être d'une autre. Quoi qu'il en ſoit, quand le ſecours des Points auroit été infaillible, il n'auroit pû remédier à la ſtérilité de cette Langue, qui eſt telle, qu'un même mot ſignifie ſouvent & preſque toûjours pluſieurs cho-

choſes, & que pluſieurs choſes n'y trouvent point de termes qui les expriment. Cette multiplicité de ſignifications dans un même mot, qui eſt une marque inconteſtable de la pauvreté de la Langue Hebraïque, eſt pourtant alléguée par quelques Hebraïzans, comme une marque de ſon abondance. A leur compte la Langue Arabe & la Langue Grecque ſeront ſtériles, puis qu'elles ont pluſieurs mots pour ſignifier une même choſe. Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Traducteurs ne trouvant pas dans le Grec, ni dans le Latin, de ces mots à pluſieurs ſens, ſont contraints de retenir les mots Hebreux, comme Saint Jérôme* l'a remarqué: mais il y a lieu de s'étonner qu'en un autre endroit de ſes Commentaires ſur le même Prophéte, il ait attribué cela à la pauvreté qui ſe rencontre dans la Langue Grecque & la Latine en comparaiſon de l'Hebraïque, ſi ce n'eſt qu'il ait voulu dire qu'elles ſont plus pauvres de ces mots qu'elles n'ont pas, & qui ſe trouvent dans l'Hebreu: mais ſi on entreprenoit de traduire Demoſthene ou Ciceron en Hebreu, on trouveroit une pauvreté ſans comparaiſon plus grande dans cette Langue. C'eſt apareinment cette même difficulté de trouver dans le Grec de ces mots à pluſieurs ſens, ſi fréquens dans l'Hebreu, qui a obligé l'Auteur du Prologue de l'Eccleſiaſtique, de ſe plaindre que la Verſion Grecque de ce Livre ne répond pas tout à fait à l'Original Hebreu, & que les expreſſions Hebraïques ne peuvent paſſer aiſément dans une autre Langue: mais il me paroît plus vrai-ſemblable que cette plainte regarde plûtôt les aſſujettiſſemens de la Traduction en général, que ceux de la Traduction de l'Hebreu en Grec en particulier; car de quelque Langue, & en quelque Langue que l'on traduiſe, il eſt certain que l'on ſe trouve court en une infinité de ren-

* Hier. *in Iſa.* 50. 2.

contres, où la Langue de la Verſion ne fournit point des tours, des maniéres, des traits, & des termes qui répondent parfaitement à la Langue de l'Original. De ſorte que quand le Jéſuite Poſſevin a dit que la Langue Hebraïque étoit toute myſtérieuſe, il a parlé de cette Langue en tant qu'elle nous explique les Oracles ſacrez: car je ne crois pas qu'il en parlât de la ſorte, s'il la conſidéroit dans le Talmud, ou dans les Livres des Rabbins.

Pour dernier éloge de cette Langue, vous alléguez & aprouvez l'opinion de ceux qui croyent que les Bienheureux la parleront dans le Ciel. Pour moi je ne veux rien croire là deſſus, juſqu'à ce que Dieu en ait donné quelque Révélation, ſans quoi j'eſtime qu'on n'en peut & qu'on n'en doit rien aſſurer.

Il ne me reſte plus qu'à défendre la dignité des lettres anciennes Hebraïques, que l'on apelle Samaritaines: ce que j'ai reſervé à la fin, pour ne point confondre les matiéres. Si j'ai été ſurpris de vous voir douter que la Langue Chananéenne ſoit la même que l'Hebraïque, je ne vous diſſimulerai point que je le ſuis ſans comparaiſon davantage, de vous voir perſuadé que ces Caractéres que l'on apelle Samaritains, ſoient venus des Cuthéens, & que les lettres Hebraïques dont on ſe ſert aujourd'hui, ſoient les mêmes dont ſe ſervoient les Hebreux avant la Captivité, contre l'autorité de tant de grands Perſonnages, contre tant de raiſons, & tant de Monumens anciens. Je ſai que vous avez pour garants quelques ſavans Hommes, comme Buxtorf, Schikard, Kircher, & d'autres encore: mais la ſuite vous fera voir leur erreur, qui n'eſt venüe que de leur préoccupation en faveur des Lettres Hebraïques communes. Vous tirez votre premiére preuve de l'attachement des Iſraëlites pour les avantages extérieurs qu'ils avoient reçûs de leurs Ancêtres, qui ne leur avoit pas permis d'abandonner des Caractéres qui avoient

ſervi

ſervi à conſigner les Oracles de Dieu, & dont Dieu même s'étoit ſervi en écrivant ſa Loi ſur les Tables: mais votre Lettre même me fournit une juſte réponſe, lors que vous dites que les Hebreux furent diſperſez dans la Captivité chez divers Maîtres dont ils furent obligez d'aprendre la Langue; car c'eſt là la cauſe qui leur fit oublier la leur: & ce changement attira celui des Caractéres. De plus les divers emplois qu'ils eurent chez leurs Maîtres, de Secretaires, de Receveurs, de Controlleurs, d'Intendans, de Copiſtes, de Libraires, les aſſujettiſſoient à uſer de ces nouvelles lettres. On les faiſoit aprendre à leurs Enfans, & on ne permettoit pas de leur en aprendre d'autres; de ſorte que quelque attachement religieux qu'ils euſſent pour leurs anciennes lettres, la néceſſité les forçoit de s'inſtruire de celles de la Nation dominante, & l'uſage continuel de leur nouvelle Ecriture abolit peu à peu l'ancienne. De quoi ils ſe conſolérent d'autant plus aiſément, que cela les diſtinguoit encore des Samaritains, qui retenoient les premiers Caractéres, & dont toutes les coûtumes leur étoient odieuſes. Vous ajoûtez qu'il n'y a pas d'aparence que les Hebreux ayent perdu leurs lettres en Chaldée, puis qu'ils n'oubliérent pas même leur Langue, qui étoit pourtant plus aiſée à oublier que leurs Caractéres. Vous tirez votre preuve du Livre de Néhémie*, qui dit qu'on leur liſoit la Loi en la Langue ancienne. Mais vous ſavez, Monſieur, que tout le monde n'entend pas ce Paſſage, comme vous l'entendez: les Septante l'expoſent de telle ſorte, qu'il paroît qu'ils ont entendu qu'on liſoit la Loi au Peuple, en la lui interprétant: & en effet le Verſet précédent, & le ſuivant, le diſent aſſez clairement. Les Talmudiſtes dans le Livre נדרים Chap. 4. & ailleurs, parlent plus ouvertement, & veulent que ces mots, ובספר

* Neh. 8. 8.

ובספר בתרה האלהים מפרש *dans le Livre de la Loi de Dieu, expoſé*, ſignifient que la Loi fut expoſée en Langue Chaldaïque, que le Peuple entendoit mieux que l'ancienne Langue. Néhémie ajoûte que par ce moyen *ils entendirent ce qui ſe liſoit*, ויבינו במקרא: *Intellexerunt cùm legeretur*, ſelon la Vulgate: *Facevano intendere ciò che ſi leggeva*, comme traduit votre Diodati: ce que vos Docteurs on traduit, *la faiſant entendre par l'Ecriture même*, pour faire ſervir ce Paſſage à la défenſe de leur Opinion. Mais de plus, quand tout le Peuple auroit entendu la Loi dans l'ancienne Langue, il ne s'enſuit pas que tout le Peuple eut ſû l'ancienne Langue: l'uſage continuel & familier qu'ils avoient de cette lecture, faiſoit qu'ils entendoient à demi mot ce qu'on leur liſoit. Il n'y a guére de femme, ni même d'enfant parmi nous, qui ne puiſſent expliquer de Latin en François l'Oraiſon Dominicale, la Salutation Angélique, & le Symbole; ils n'entendent pourtant pas le Latin pour cela. Je ne prétens pas que perſonne de tout ce Peuple n'entendît l'ancienne Langue; les Vieillards ne l'avoient pas tout à fait oubliée; quelques-uns mêmes qui avoient eu des Maîtres plus faciles d'autres à la dérobée, pouvoient l'avoir aprîſe; mais je parle du gros de la Nation, qui dans l'uſage ordinaire ne parloit plus cette Langue, & par non-uſage l'avoit oubliée; de ſorte qu'elle étoit devenüe une Langue morte, & la Langue des Savans, comme le Latin parmi nous. Cela obligea les Juifs à paraphraſer l'Ecriture Sainte en Langue Chaldaïque; & de là ſont venües dans la ſuite, quoi que long-tems après, les Paraphraſes que nous avons en cette Langue. De là ſont venus auſſi des Exemplaires de la Loi, qui reſtent encore aujourd'hui, où après chaque Verſet du Texte Hebreu on a inſéré l'explication de ce même Verſet en Langue Chaldaïque; ce qui nous

met

met devant les yeux la maniére dont on expliquoit au Peuple le Texte Hebreu. Vous ne voulez pas demeurer d'accord que ce qui eſt rapporté de Daniel, qu'il lût facilement ce que la main écrivit contre le mur au Feſtin de Baltazar, prouve que les Chaldéens avoient des lettres différentes des Hebraïques, puis que ſelon vous la difficulté ne conſiſtoit pas à lire cette Ecriture miraculeuſe, mais à l'entendre; cependant les termes du Prophéte ſont ſi nets là deſſus, qu'on ne peut preſque pas douter qu'ils ne ſignifient ce que vous niez: *Et proloquens Rex ait ſapientibus Babylonis, quicunque legerit ſcripturam hanc, & interpretationem ejus mihi manifeſtam fecerit, purpurâ veſtietur.* Et enſuite, *Et nunc introgreſſi ſunt in conſpectu meo ſapientes Magi, ut ſcripturam hanc legerent, & interpretationem ejus indicarent mihi, & nequiverunt ſenſum hujus ſermonis edicere. Porrò audivi de te, quod poſſis obſcura interpretari, & ligata diſſolvere. Si ergo vales ſcripturam legere, & interpretationem ejus indicare mihi, purpurâ veſtieris.* Vous voyez que dans ces Paſſages la lecture de cette Ecriture eſt toûjours diſtinguée de l'interprétation. Mais peut-on douter de la différence des lettres Chaldaïques & Hebraïques après ce témoignage ſi formel de Saint Jérôme, intelligent en ces matiéres plus qu'aucun autre des Peres: *Viginti & duas litteras eſſe apud Hebraeos Syrorum quoque lingua & Chaldaeorum teſtatur, quae Hebraeae magna ex parte confinis eſt; nam & ipſi viginti duo elementa habent eodem ſono, ſed diverſis characteribus. Samaritani etiam Pentateuchum Moyſi totidém litteris ſcriptitant, figuris tantùm & apicibus diſcrepantes. Certumque eſt Eſdram ſcribam, Legiſque Doctorem, poſt captam Jeroſolymam & inſtaurationem Templi ſub Zorobabel alias litteras reperiſſe quibus nunc utimur, cùm ad illud uſque tempus iidem Samaritanorum & Hebraeorum characteres fuerint.* Il faut remarquer que Saint

Jérô-

Jérôme ne raporte pas ces choſes de ſa tête, mais comme une vérité reconnüe & conſtante: *Certum eſt*. Il faut remarquer de plus, qu'il a commencé par ce Paſſage ſon *Prologus galeatus*, qu'il a ainſi nommé, parce qu'il vouloit qu'il fut mis à la tête de chaque Livre de l'Ecriture Sainte. Les Talmudiſtes & pluſieurs Rabbins, tous paſſionnez qu'ils ſont pour la Langue Hebraïque, reconnoiſſent pourtant que les lettres dont on ſe ſert encore ajourd'hui viennent d'Aſſyrie, & que les anciennes & véritables ſont demeurées aux Cuthéens. Si pour prouver que les lettres Samaritaines furent aportées par les Cuthéens dans la Terre ſainte, vous m'alléguiez quelque autorité auſſi forte & auſſi expreſſe que celle de Saint Jérôme, pour établir la Doctrine que je ſoûtiens, je ſuſpendrois mon jugement. Mais quand je vois que pour toute preuve de votre opinion, vous n'alléguez que votre opinion même; vous me permettrez de vous dire, Monſieur, que cela ſeul doit vous la rendre ſuſpecte. J'avoüe au reſte ce que vous dites, que les Caractéres Samaritains ont une figure aprochante de celle des lettres Hebraïques, auſſi bien que les Caractéres modernes des Syriens & des Arabes: mais je ne conviens pas que les lettres Hebraïques ou Aſſyriennes ſoient les Originaux de Samaritaines. Les Hebreux accoûtumez aux Caractéres Samaritains ne pûrent ſi bien les oublier quand ils prirent les Chaldaïques, que leur main malgré eux ne donnât à ces derniers quelque choſe du tour & de la forme des anciens. Pour les Caractéres Syriaques & Arabes d'aujourd'hui, il eſt évident qu'ils ſont venus de ces lettres dont les Juifs ſe ſervoient après la Captivité, & dont on ſe ſert aujourd'hui; & que le changement qui s'y trouve n'eſt venu que de la commodité que les Ecrivans ont cherchée en arondiſſant & liant leurs lettres. Les Arabes en paroiſſent plus éloignez à cauſe des diverſes réformations qu'elles ont reçûës,

prin-

principalement par leur célébre Ecrivain Ali Ebn Bowad, & devant lui par Ebn Moklah, & par d'autres encore. Les lettres mêmes des Abyſſins ſont manifeſtement dérivées des Aſſyriennes: je ne parle pas de leurs Caracteres communs que nous voyons dans leurs Livres, mais d'un ancien Caractére qu'ils apellent Saint, qui eſt réſervé à leurs Prêtres & à leurs Savans, & qui leur a été aporté d'Aſſyrie par les Colonies qui ont ſouvent paſſé chez eux. On parle d'une entr'autres qui y fut envoyée par Alexandre le Grand: & l'Hiſtoire Eccléſiaſtique nous aprend que du tems de Juſtinien, la Langue Chaldaïque étoit en uſage dans l'Ethiopie.

Voila, Monſieur, ce que j'avois à repondre à votre ſavante Lettre, pour la défenſe de l'Opinion que j'ai avancée dans mon Ouvrage touchant l'Origine de la Langue Hebraïque, & des Caractéres Samaritains. Il y auroit un grand avantage pour moi à continuer cette agréable conteſtation: ἀγαθὴ δ' ἔρις ἥδε βροτοῖσι. Mais vos occupations & les miennes nous apellent ailleurs; & pour moi qui ſuis obligé de paſſer la plus grande partie de ma vie loin de mes Livres, & qui ne ſuis Maître, ni de mon tems, ni de ma demeure, ni de mes Etudes, je vous demande quartier ſur cette Diſpute, quoi qu'honnête & amiable. Et ſi cette Lettre n'a pas le bonheur de vous perſuader, demeurons tous deux dans nos Opinions, & ſouffrez que du moins elle vous perſuade que je vous honore, que je vous eſtime, & que je ſuis à toute épreuve,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Saint Germain, ce 25. Mai 1679.

III. DISSERTATION.

De la maniére d'expliquer la Sainte Ecriture.

Et ſur l'expoſition du Verſet 8. du Chapitre 8. du Livre de Néhémie.

Lettre de Mr. Benoiſt, Miniſtre de la Religion P.Réformée à Alençon:

Au P. Prédicateur des Jéſuites de la même Ville (1).

JE ſuis fâché, Monſieur, pour l'amour de vous, que le mot de *falſification* vous ſoit échapé, dans le reproche que vous faites aux Auteurs de la Verſion de Geneve, ſur le Paſſage du 8. de Néhémie. Jamais un terme ſi fort ne pouvoit être plus mal apliqué : il eſt clair comme le jour à tous ceux qui ont quelque teinture de la Lan-

(1) *L'Auteur de cette lettre, & de celle écrite à la feüille 293. comm'il apparoit, eſt Mr. Benoit Miniſtre d'Alençon, homme docte fin, & raffiné mais Calviniſte. Ainſi le Lecteur aurà la bonté d'n'être point ſurpris ſi cet homme parle avec erudition & elegance, & qu'il y mele des propoſitions hardies, impertinentes temeraires, ſcandaleuſes, & heréti-ques, leſquelles doivent être de tous les bons Catholiques abhorrées & deteſteés.*

Langue Sainte, que l'interprétation que ces Traducteurs ont ſuivie, ne fait pas la moindre violence à l'Original. Tout ce que vous pouvez dire contr'elle, c'eſt qu'elle n'eſt pas la ſeule que le Texte peut recevoir: mais quand j'en demeurerois d'accord, vous n'en ſeriez pas quitte à meilleur marché, parce qu'il ſeroit toûjours vrai, que le même Texte qui ne répugneroit pas à votre Verſion, ſouffriroit auſſi la mienne. Prétendez-vous donc que quand un Paſſage peut être expliqué en pluſieurs maniéres, on a droit d'accuſer de faux celui qui choiſit l'une plûtôt que l'autre? Non, ſans doute: vous êtes trop équitable pour n'avoüer pas que *préférence* & *falſification* n'ont jamais été deux mots ſynonymes.

Je ne m'arrêterai pas à diverſes petites choſes que l'on pourroit relever dans la Lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je remarquerai ſeulement, avant que d'aller plus loin, ce qui me ſemble de quelque importance. Premiérement, il n'eſt pas néceſſaire de deſcendre juſqu'à l'Edition de 1647. pour trouver dans nos Bibles la Verſion du Paſſage de Néhémie, que vous croyez fauſſe. Elle a donné lieu de s'éxercer à ceux qui ont traité de la Controverſe dès le Siécle paſſé. Avant même la Méthode du Cardinal de Richelieu, le P. Cotton, aſſez célébre dans votre Société, ayant fait un gros Recueil des Paſſages qu'il prétendoit que nous avions falſifiez, n'y avoit pas oublié celui-ci: & cela fait voir que cette Verſion étoit de ſon tems reçûë & employée dans nos Bibles. Mais s'il y a des gens qui ont fait l'Objection dès ce tems-là, vous pouvez juger qu'on ne les a pas laiſſez ſans Réponſe.

Je remarque en ſecond lieu, que vous avez beaucoup de foi pour les Verſions de Pagnin, & d'Arias: & j'avoüe qu'elles ont été toutes deux faites ſur l'Hebreu: mais il ne s'enſuit pas que pour

juger

juger du vrai ſens de l'Hebreu, l'on ſoit obligé de s'en tenir aux déciſions de ces deux Docteurs, comme s'ils avoient été infallibles dans leur Traduction, ou qu'il n'eut été donné qu'à eux d'entendre la Langue Sacrée. Je ferai donc aujourd'hui ce qu'a fait Arias; & comme il a corrigé par l'Hebreu les Paſſages de la Verſion de Pagnin qui ne lui ont pas paru aſſez bien traduits, je prendrai la peine de revoir après eux s'ils n'ont rien laiſſé à la diligence des autres, ſuivant le conſeil de Saint Jérôme, dont Arias Montanus a profité, comme vous le pourrez voir dans la Préface de ſa Bible interlinéaire: je vous raménerai à l'Original même; & nous conſidérons, s'il vous plait, enſemble qui de tous ces Traducteurs a été le plus heureux, ou le plus fidéle. Voici ce que porte l'Hebreu: ויקראו בספר בתורה האלהים מקרש ושום שרל ויבינו במקרא. La difficulté n'eſt pas dans les quattre premiers mots, dans leſquels toutes les Verſions conviennent. *Ils lûrent dans le Livre, dans la Loi de Dieu*: mais les trois mots ſuivans *Mephoraſch veſoum ſechel*, commencent à recevoir divers ſens. *Mephoraſch*, qui de ſoi-même eſt un participe, & qui eſt pris pour participe par Pagnin, & par Arias après lui, eſt pris adverbialement par d'autres qui le traduiſent, *explanate*, *explicate*: en quoi ils conviennent avec la Vulgate, qui à tourné ce mot, *diſtincte* & *aperte*: & ce ſens a quelque choſe de plus naturel & de plus coulant, que celui de Pagnin, & d'Arias.

Veſonum ſechel ſignifie mot à mot, *& ponere intellectum*, ou *intelligentiam*; ce qui ne forme point de ſens, ſi vous ne reconnoiſſez un infinitif abſolu mis pour un gérondif. La Vulgate traduit, *aperte ad intelligendum*, dans un ſens aſſez beau, ſi l'Hebreu le pouvoit ſouffrir. Les Septante s'écartent encore plus du Texte original: καὶ διέστειλεν ἐν ἐπιστήμῃ κυρίου.

Cela

Cela posé, il faut savoir encore que *Soum* signifie ordinairement, *ponere*; mais aussi quelquefois, *proponere*. Ainsi au 32. Vers. du 13. Chap. du 2. de Samuel, l'Hebreu porte, pour dire qu'Absalom s'étoit proposé la mort de son Frere, *Haietah semach*, ou *soumah* selon les Massoreths: ce que quelques-uns ont exprimé par ces paroles de Virgile, *Manebat alta mente repostum consilium fratris occidendi*. Les Septante ἦν κείμενος, supple, λόγος: ce qui revient à la même chose. Ainsi au Pseaume 85. qui est le 86. selon les Hebr. Vers. 14. *Lo samoucha lenegdam*: la Vulgate, *Non proposuerunt te coram se*: les Septante, οὐ προέθεντο.

De ces deux significations du verbe *soum*, il naît deux Versions de ces paroles, *Vesoum sechel*. La premiére, *ponendo intellectum, apliquant l'entendement*: ce qui marque l'attention. La seconde, *proponendo intelligentiam, donnant l'intelligence*; ce qui marque ce que faisoient les Lévites en lisant la Loi.

Jusqu'ici vous ne vous plaignez encore de rien, toute votre accusation tombe sur la traduction des deux derniers mots, *Vaijavinou bammickra*. Vous reconnoissez que le dernier mot signifie également, *lecture*, & *écriture*: & cela m'épargnera la peine de le prouver. J'ajoûterai seulement que *Mikra* ne signifie pas toute sorte d'écriture, mais l'Ecriture Sainte, que les Hebreux apellent *Mikra*, parce qu'elle est faite pour d'être lûë, & que c'est ἀντονομαστικῶς un Livre à lire. Les Mahométans donnent, selon quelques-uns, le nom d'Alcoran aux Ecrits de leur faux Prophéte par la même raison. Il y a des Critiques qui croyent que Saint Paul employe quelque part dans ses Epîtres le mot Grec ἀνάγνωσις, qui répond à l'Hebreu *Mikra*, dans le même sens que les Hebreux prennent celui-ci. De là vient le mot de *Leçon* si commun dans vos Offices, pour signifier la partie de l'Ecriture qui doit être lûë & méditée dans de certains tems. Cette digression étant curieuse, & n'étant ni longue ni inutile, j'espére de votre équité que vous me la pardonnerez.

Je

Je reviens donc à mon ſujet, & je trouve que vous accuſez la Verſion de Geneve de quatre falſifications en deux mots: mais il n'eſt pas fort mal aiſé de la juſtifier pleinement. Premiérement, vous trouvez mauvais que l'on ait tourné. *javinou, faiſant entendre;* au lieu de tourner, *ils entendirent*. Je répons que la Verſion eſt éxempte de reproche de ce côté-la. *Vaijavinou* eſt la troiſiéme perſonne du pluriel du futur de la conjugaiſon Hiphil, dont la ſignification ordinaire & naturelle eſt de repréſenter une action commandée; & nous n'en pourrons expliquer la force en François, qu'en mettant notre verbe *faire*, devant un autre verbe répondant au mot Hebreu. מות *Mouth* en kal, ſignifie *mourir*: המית *hamith* en Hiphil, *interficere*, *faire mourir*: שוב *ſchov* en kal, ſignifie *revenir*; השיב *haſchiv* en Hiphil, *convertere*, *faire revenir*. Il en eſt de même des autres, & cela eſt ſi vrai, qu'il ne faut qu'une ſimple lecture des Grammaires Hebraïques, pour en être convaincu. Ainſi בין *bin*, ou בון *boun*, en kal, ſignifie *entendre*: mais en Hiphil הבין *havin*, *faire entendre*. En voulez-vous des preuves? en voici, de peur que vous ne croyiez que parce qu'il garde ſa ſignification primitive, il ne prend jamais celle qui eſt naturelle à cette conjugaiſon. Au Pſeaume 118. qui eſt le 119. des Hebreux, Verſ. 34. הבינני *havineni*, *faismoi entendre*: ce que la Vulgate, & Simeon de Muis après elle, traduiſent, *da mihi intellectum*. Au même Pſeaume, Verſ. 130. *l'entrée de tes paroles illumine*, מבין *mevin*, *faiſant entendre les petits*. La Vulgate, & Simeon de Muis, *dat intellectum parvulis*. Dans le même Chapitre de Néhémie, où eſt le Paſſage en queſtion, Verſ. 7. מבינים, *mevinim*, *populum in lege*, dit l'Auteur ſacré, parlant des Lévites, *faiſant entendre la Loi au Peuple*. Il y a cent Paſſages ſemblables, d'où il paroît qu'on ne s'eſt point éloigné de l'Hebreu, quand on a traduit, *vaijavinou*, *faiſant entendre*, plûtôt que, *ils entendirent*.

Je

Je remarque en ſecond lieu, le troiſiéme reproche que vous faites, qu'on a changé *dans*, en *par*. Cette nouvelle plainte eſt encore plus mal fondée que la précédente. Il n'y a ni Grammaire, ni Lexicon Hebreu, où l'on n'aprenne que la préposition ב ſignifie *par*, auſſi bien que *dans*. Ce n'eſt donc pas falſifier, que lui donner un ſens ici qu'elle a mille & mille fois. Pour n'allonger point cette Diſpute par mes citations, je vous payerai d'une autorité qui vaut bien pluſieurs éxemples, c'eſt celle de Maldonat qui fait cette remarque au 13. de Saint Matthieu, Verſ. 3. ſur ces mots, *In parabolis: in, pro per, ex Hebraeorum lingua, apud quos* ב *in, idem valet quod, per; ut, In manu Prophetae, id eſt, per manum Prophetae*. Le même ſur le 26. de Saint Matthieu, Verſ. 18. *In meo ſanguine, id eſt, per meum ſanguinem*, &c. A quoi il ajoûte cette Note: *Hebraiſmus frequentiſſimus eſt in utroque Teſtamento, quo* ב *particula quae ſignificat proprie, in, ſumitur pro per, ut Pſalm. 75. Verſ. 21. bejad moſche, in manu*, (&c. *ſeu, per manum*, &c. *ſic ad Hebr.* 1. 1. &c. La Vulgate retient cet Hebraïſme ſouvent, & il y a un nombre infini de Paſſages où elle fait répondre, *in*, au ב Hebreu, ou à l'ἐν des Grecs, quand il ne ſe peut réſoudre en François qu'en notre *par*. De là viennent ces expreſſions: *In Deo faciemus virtutem*. Pſalm. 107. ou 108. Verſ. 14. *Par le ſecours de Dieu. In ira Domini exercituum conturbata eſt terra*. Eſa. 9. Verſ. 18. *Par la colére. In igne probatur aurum: homines receptibiles in camino humiliationis*, Eccleſiaſtic. 2. Verſ. 5. *Par le feu, par la fournaiſe. Deus locutus eſt patribus in Prophetis. Par les Prophétes. Nobis in Filio. Par ſon Fils*, Hebr. 1. 1. Et par tout on trouve, *in gladio, in ore gladii, in arcu, in furore*. &c. où *in* eſt mis dans la ſignification de *per*. Etant donc certain que *javinou* ſe peut tourner ſans falſification par *ils firent entendre*; que ב peut ſignifier *par*; que *mikra* peut ſignifier

Ecri-

Ecriture; il m'eſt évident, à moi qui ai l'honneur de vous répondre, que l'on ne ſera point fauſſaire, quand on traduira, *Vaijavinou bammikra. Ils firent entendre par l'Ecriture.* Paſſons au reſte.

Vous vous ſcandaliſez, dites-vous, du mot de *même*, inſéré *pour rendre* la falſification complette. Il n'eſt point inſéré, Monſieur, il eſt du Texte même: ce n'eſt point un Paradoxe, il ne faut qu'avoir des yeux pour en être convaincu: & j'eſpére que vous en demeurerez bien-tôt d'accord. *Bammikra* eſt un mot compoſé du mot *mikra*, & de deux affixes préfixes, comme il plaît aux Grammairiens de les apeller. L'un eſt la prépoſition ב, l'autre eſt le ה qu'ils apellent Emphatique, & qui eſt à peu près de même uſage chez les Hebreux, que l'article ὁ, ἡ, τὸ, chez les Grecs, que le pronom *ille* chez les Latins, quand il eſt mis pour diſtinguer la choſe ou la perſonne que l'on veut faire connoître, *ille Cicero*, &c. Ce ה ne paroît pas ici, parce qu'il eſt renfermé dans le ב par une contraction qui s'en fait ordinairement: mais on l'y recconnoît à des traces indubitables 1. A la voyelle patach, qui n'étant pas propre à la prépoſition ב ſous laquelle on devoit marquer un ſcheva, & étant propre au ה Emphatique, eſt une marque aſſurée de la contraction qui le chache 2. Le dagheſch qui double la premiére du *Mikra*, n'étant jamais après le ב, & étant dû au ה Emphatique; c'eſt encore une preuve que ה eſt envelopé dans une ſyncope. Le mot entier donc eſt *Behamikra*: & comme ב peut ſignifier *par* & *mikra, écriture; Behammicra* peut être traduit, *per illam ſcripturam*. Quelle, Monſieur? ſans doute, celle dont il eſt queſtion dans ce Paſſage: l'Ecriture par excellence, qui eſt la Loi *même* de Dieu. Le ſens donc peut être que les Lévites expoſoient la Loi de Dieu, & la faiſoient entendre par cette Ecriture, κατ' ἐξοχήν. Cela ne reſſemble-t-il pas

fort

fort à notre Verſion, *la faiſant entendre par l'Ecriture même?*

Mais vous faites un grand crime du *la* qui eſt ajoûté, *la faiſant entendre*. Vous apellez ce *la* un article, cependant c'eſt un pronom, & je crois que vous avez mis l'un pour l'autre ſans deſſein. Je dis donc que ce *la* n'eſt point ajoûté, & que la ſuite du diſcours le demande néceſſairement, le mot d'*entendre* ou de *faire entendre* ſe raportant clairement à la choſe dont il eſt parlé dans le Paſſage; ſupléer un relatif qui l'exprime, ce n'eſt pas falſifier c'eſt faire le devoir d'un bon Traducteur, qui met dans ſa Verſion ce qui eſt ſous-entendu dans le Texte. Les Lévites faiſoient entendre quelque choſe, ils expoſoient quelque choſe. Quoi? Monſieur, ſi ce n'eſt la Loi de Dieu qu'ils liſoient en l'expliquant, comme toute la ſuite de ce diſcours le montre. Eſt ce donc pécher contre les régles d'une Verſion fidéle, que de raporter à cette Loi un *la* qui lui répond comme un relatif à ſon antécédent.

Si quelqu'un ayant traduit ces mots Grecs du 1. Verſet du 1. Chapitre de l'Epître aux Hebreux, ἐλάλησεν ἡμῖν ἐν υἱῷ, *Il a parlé à nous par ſon Fils*, je l'accuſois d'avoir falſifié le Paſſage, parce que la Verſion porte le mot *ſon*, qui n'eſt point de l'Original; ne direz-vous pas que ce reproche n'auroit guére de ſolidité? Cependant ce *ſon* n'eſt pas mieux tiré du ſein même de la choſe, que ce *la*, que vous ne voulez pas pardonner à la Verſion de Geneve.

Si quelqu'un vouloit vous meſurer à la meſure où vous meſurez les autres, comment apelleroit-il l'article *à*, que vous ajoûtez au Texte de Pagnin? Ce Texte porte, *intellexerunt ſcripturam*, & veut dire, *ils eurent l'intelligence de l'Ecriture: ils entendirent à l'Ecriture*, veut dire, *ils s'apliquérent à l'Ecriture*. Je ne dis rien de ce que vous traduiſez

ſez ces mots d'Arias, *intellexerunt in lectione, ils entendirent à la lecture*. Je ſai bien ce qui a pû vous tromper: vous n'avez pas pris garde à l'Hebraïſme que ce Traducteur retient par tout; ce qui eſt manifeſte ici. C'eſt le regime du verbe בין, que d'avoir ב, *in*, après ſoi, quand il garde en Hiphil la ſignification primitive du kal. De ſorte que חכין *havin*, *intelligere in lege*, ne ſignifie pas *faire attention à la Loi*, mais *avoir l'intelligence de la Loi*: ou ſelon l'expreſſion que vous aprouvez vers la fin de votre Lettre, *devenir intelligent dans la Loi*. Dans Arias donc, qui retient la phraſe Hebraïque, autant qu'il le peut, *intelligere in lectione*, ne ſignifie pas *entendre à la lecture, être attentif à la lecture*: mais *entendre la lecture, avoir l'intelligence de ce que l'on lit*.

Si ce que j'ai dit juſqu'à préſent ne fait pas voir que l'on a eu raiſon de mettre dans les Bibles de Geneve la Verſion que vous condamnez, c'eſt aſſez au moins, pour montrer que cette Verſion n'eſt pas une falſification du Texte, & que l'on n'a pas préféré ce ſens à un autre, ſans être autoriſé par des vrai-ſemblances aſſez fortes. Vous m'avoüerez, Monſieur, qu'il y a des maximes que l'on ſuit tous les jours dans la pratique même, en ſûreté de conſcience, dont la probabilité n'eſt pas mieux fondée.

Que ſi vous demandez après cela pourquoi nous avons préféré un ſens probable à un autre ſens probable, je vous répondrai en peu de mots, qu'il ſeroit plus mal aiſé de rendre raiſon par la Grammaire des autres Verſions, que de la nôtre: & qu'au fond, entre choſes égales le choix eſt libre. J'ajoûte que la Doctrine exprimée par notre Verſion, eſt ſolide, & renferme plus de ſens que les autres; de ſorte qu'elle a dû être préférée, ſelon la régle qui enſeigne aux Traducteurs des Livres ſacrez, quand un Paſſage peut recevoir

deux

deux ſens, de choiſir le plus beau & le plus plein de Doctrine. Or il eſt évident que le ſens qui porte que les Levites *firent entendre la Loi par l'Ecriture même*, exprime plus de choſes, que celui qui porte que les Lévites ſeulement lûrent la Loi, & que les aſſiſtans l'écoutérent & la comprirent. Le dernier ſens eſt ſimplement hiſtorique, & ne fait que raporter ce qui arriva: mais outre celui-là, notre Verſion renferme un ſens inſtructif, qui enſeigne par quel moyen les Livres donnérent l'intelligence de la Loi au Peuple, & quelle régle ceux qui ont la charge de l'expoſer, doivent ſuivre à leur éxemple, ſavoir de tirer d'elle même l'intelligence de ſon ſens, & l'explication de ſes difficultez.

Cette maxime eſt d'une vérité ſi évidente, que ni les Peres, ni vos Docteurs n'ont point reconnu de meilleure régle pour l'expoſition de l'Ecriture, que l'Ecriture même: ce qui montre que les Traducteurs de Geneve n'ont pas crû ſans fondement, que les Lévites ſe ſervoient d'elle. Vioci comme parle Saint Irenée, Chap. 66. du 4. Livre: *L'expoſition de l'Ecriture ſelon l'Ecriture même, eſt légitime & ſans danger.* Saint Chryſoſtome le ſuit dans la 13. Homélie ſur la Geneſe: *Tendons au propre but de l'Ecriture, qui s'interpréte elle-même: quand elle veut nous enſeigner quelque choſe de tel, elle s'explique elle-même, & ne laiſſe point errer ſon auditeur.* Croyez-vous que Gerſon fut Calviniſte? Voici comme il parle au Traité contre M. Jean Petit touchant les veritez qu'il faut croire; *l'Ecriture explique ſes propres régles par elle-même, & ſelon divers Paſſages de l'Ecriture.* Ne dites point que cela lui eſt échapé: il le répéte encore au Livre de la Communion ſous les deux eſpéces: *L'Ecriture Sainte*, dit-il, *eſt comme une Oraiſon copulative, dont une partie confirme, éclaircit & explique l'autre.* Joſeph Acoſta, Auteur célébre dans votre Société,

eſt du même avis : *Je ne trouve rien*, dit-il, au 3. Livre De Chriſto revelato, *qui ouvre l'Ecriture comme l' Ecriture même*.

Cela étant reconnu & confeſſé par vos propres Docteurs, on ne peut accuſer juſtement nos Traducteurs de falſification; ni dans les termes, puis qu'ils ne leur ont point fait de violence, ni dans le ſens, puis que la Doctrine qu'ils ont exprimée eſt véritable. Il ne tiendra donc qu'à vous d'effacer la prétendüe falſification du 8. Verſet du Chapitre 8. de Néhémie, du nombre des Objections qu'on nous peut faire avec un peu d'aparence. Je croyois au reſte, vous avoir envoyé un Ecrit, où j'avois entrepris de juſtifier la Doctrine de Calvin contre vos Objections : mais puis que vous me reprochez que *j'ai deſavoué Calvin, tout Calvin qu'il eſt*, il faut ſans doute, ou que mon Ecrit ne ſoit pas allé juſqu'à vous, ou qu'on vous en ait donné un autre en la place du mien : car vous avez trop de bonne foi, ſi vous aviez lû ma Réponſe, pour m'accuſer d'avoir deſavoué un homme, dont j'ai fait voir évidemment, & aſſez au long, que la Doctrine eſt auſſi innocente & auſſi pure dans la ſubſtance & dans les expreſſions, que celle de vos Docteurs mêmes. J'attens de vous que vous me faſſiez plus de juſtice une autrefois; & que vous teniez pour certain que je ne deſavoüerai jamais une vérité, quand je la pourrai connoître, par qui que ce ſoit qu'elle ait été ſoûtenüe. Je ſuis, Monſieur, avec une eſtime très-particuliére,

Votre très-humble & très-affectionné Serviteur,

BENOIST.

A Alençon ce 29. Janv. 1681.

RE-

RE' PONSE

Du Pere Prédicateur des Jéſuites d' Alençon.

A la Lettre de Monſieur Benoiſt Miniſtre de la même Ville.

Sur l'explication du Verſet 8. *du Chapitre* 8. *du Livre de Néhémie.*

LE mot de *falſification* ne m'eſt pas épaché, comme vous dites, Monſieur; je l'ai mis à deſſein, étant perſuadé que l' on peut démontrer évidemment que la Verſion de Geneve ſur le 8. Chap. du Livre de Néhémie, eſt fauſſe & contraire au Texte Hebreu.

Je pourrois relever pluſieurs petites choſes dans la Lettre que vous m'avez écrite; par éxemple dans les mots Hebraïques que vous avez copiez, il ſe trouve que vous avez changé l' Ecriture, & pris des Accens pour des Points. Mais comme il ſe peut faire que la Bible dont vous vous étes ſervi n'eſt pas fort correcte, & que d'ailleurs cela ne fait rien à notre ſujet, je m' arrêterai ſeulement à ce qui eſt de plus grande importance.

Les ſept premiers mots du Paſſage ne faiſant quoi que ce ſoit à notre différent, je me retranche ſur ces deux derniers, ויבינו במקרא, ou il ſe trouve tout renfermé. Pour garder l'ordre que vous avez tenu dans la Réponſe que vous m'avez fait l'honneur de m'envoyer, je commence pre-

miérement par le dernier de ces mots, *Bammikra*, où je remarque d'abord qu'il ne faut vous accorder que ce qu'on ne sauroit raisonnablement vous disputer. Je vous mandois derniérement que quand on conviendroit avec vous que *mikra* signifie également *lecture* & *écriture*, la falsification ne laisseroit pas de subsister. Mais voyant aujourd'hui qu'au lieu de prendre cette concession pour un effet de la libéralité que la bonté de ma cause me pourroit permettre, vous prétendez en tirer avantage contre moi. Ne trouvez pas mauvais que je vous dise ici franchement ce que j'en pense. Il est si peu vrai que je reconnoisse que *mikra* signifie également *lecture* & *écriture*, que j'ai peine à comprendre comment Pagnin lui a pû donner cette derniére interprétation, sans avoir d'autre fondement que celui que vous raportez après ce Docteur, ne l'ayant jamais interprété ailleurs que je sache en cette maniére.

D'un autre côté les Hebreux ayant leur כתב & מכתב, *scriptura*, qui leur est si familier, il n'est guére probable que Pagnin ait eu grande raison de s'éloigner en ce Passage de la Version des Septante, qui ont rendu *mikra* par ἀνάγνωσις, de la Vulgate, & des autres Traductions, qui conservent ici à ce mot sa signification naturelle, ainsi que par tout ailleurs, pour lui en donner une nouvelle en cette occasion.

Ce seul éxemple que l'on trouve de *mikra*, pour *écriture*, & employé seulement par un moderne, est-il suffisant pour établir que ce mot signifie également *lecture* & *écriture*? Il ne m'en faut pas davantage, à moi qui ai l'honneur de vous parler, pour me faire révoquer en doute la Version de Pagnin en ce Point. Si vous avez quelques lumiéres particuliéres là-dessus, obligez-moi de m'en faire part: car pour ce qui est de cet ἀνάγνωσις, que vos Critiques prétendent être pris quelque part

dans

dans Saint Paul pour *écriture*, c'eſt une choſe qui ſe détruit aſſez d'elle même.

Il en eſt à peu près de même du mot *Alcoran*, qui eſt le nom que les Mahométans donnent aux Ouvrages de leur faux Prophéte. Je ne crois pas que vous y trouviez plus qu'eux de quoi vous ſauver; car quelque gêne que ſe donne l'Auteur de l'Harmonie étymologique pour tirer ce mot Arabe de l'Hebreu, il ne vous donnera tout au plus qu'une froide étymologie, dont il ne ſe rendra pas lui-même garant, & ſur laquelle vous ne pourrez établir rien de ſolide.

Pour vous, Monſieur, vous avez raiſon de dire que le mot de *leçon*, ſi commun dans nos Offices, revient aſſez à l'Hebreu *Mikra*, & à l'ἀνάγνωσις des Grecs, mais dans le même ſens que *lectio*, parce que cette partie ſe liſoit & ſe lit encore, ou plutôt ſe chante dans nos Egliſes d'une maniére particuliére, & non pas dans le même ſens que *ſcriptura*, comme il ſemble que vous voulez nous l'aprendre. Cela eſt ſi vrai, que ce n'eſt pas ſeulement cette partie de l'Ecriture qui ſe trouve dans nos Offices, que nous apellons du nom de *leçon*, mais encore pluſieurs Fragmens des Ouvrages des Saints Peres, qui n'ont jamais paſſé parmi nous pour Ecriture Sainte. Vous voyez par là que la digreſſion que vous avez faire, n'eſt pas fort curieuſe.

Si je ne ſuis pas aſſez heureux pour vous perſuader que *mikra* ne ſignifie point *ſcriptura*, je le ſerai peut-être davantage, en vous faiſant voir manifeſtement, que וַיָּבִינוּ n'a pas la ſignification qu'il a plû au Traducteur de Geneve de lui donner. Voici comme il l'a interprété: *Vaijavinou bammikra, ils la firent entendre par l'Ecriture même.* Vous prétendez juſtifier cette Verſion, *ils la firent entendre*, en diſant que *javinou* étant la troiſiéme perſonne pluriére du futur de la conjugaiſon Hiphil,

dont la ſignification naturelle eſt de repréſenter une action commandée; on a eu raiſon de la traduire, *ils firent entendre*. Je vous demanderai d'abord, Monſieur, qui vous à pû obliger à décider affirmativement que *javinou* eſt plûtôt du Hiphil que du kal, puis que ſi on le regarde ſeulement en lui-même, il peut être également la troiſiéme perſonne pluriére du futur de la conjugaiſon de Hiphil, ou de kal. Or s'il eſt du kal, comme on peut raiſonnablement le préſumer, vous ne pouvez éxempter la Verſion de Geneve d'infidélité: ſi au contraire il eſt au Hiphil, ce que je ne voudrois pas nier abſolument, puis qu'il y peut être auſſi, comme la ſignification du Hiphil de בין, ou בון, eſt tranſitive & intranſitive, pour parler avec les Grammairiens, ainſi que je pourrois le montrer par une infinité d'inductions, & qu'on le peut remarquer en différens endroits du Chap. 8. du Livre de Néhémie, d'où eſt tiré notre Paſſage, dans lequel le verbe *bin* au Hiphil reçoit tantôt l'une des deux ſignifications, tantôt l'autre.

A conſidérer ce mot *javinou* en lui-même, on ne peut déterminer en laquelle des deux il doit être. Pour en juger ſainement, il faut tirer des lumiéres d'ailleurs que de la nature de ce mot. L'on m'a fait faire une remarque dont j'ai reconnu la verité par une longue lecture des Livres ſacrez, qui doit ce me ſemble, couper chemin à toutes nos conteſtations, & les régler entiérement. Voici donc la remarque que j'ai faite, & que vous pouvez faire avec moi. Je n'ai jamais vû le verbe בין au Hiphil, avec la même ſignification repréſentée par une action commandée, qu'il n'eut en même tems pour régime le ſujet qui reçoit le commandement, lequel ſujet s'exprime toûjours ou par un nom ſubſtantif, ou tout du moins par quelque pronom. Tous les endroits que vous avez citez de ce verbe, vous font foi de

ce que

ce que j'avance. Premiérement, au Pſeaume 118. Verſ. 27. & 34. הבינני, *fac me intelligere*, vous y voyez exprimé un *me*, qui eſt le ſujet qui reçoit ce commandement. Au même Pſeaume, Verſ. 130. מבין, *erudiens, hoc eſt, faciens intelligere*: ajoûtez-y le mot d'Hebreu qui ſuit, פתיים, & vous trouverez que c'eſt ſon régime. Dans ce Chapitre 8. du Livre de Néhémie, Verſ. 7. מבינים n'eſt-il pas accompagné de את העם, qui en eſt le cas? Et ſi vous n'étes pas content des trois paſſages que vous avez citez, en voici un aſſez grand nombre pour vous faire tomber d'accord que la remarque que je dois à un plus ſavant Homme que moi, eſt véritable. Dans le Ch. 40. d'Iſaïe, Verſ. 14. ויבינהו, *& erudivit eum*. Et devant au Ch. 28. Verſ. 9. ואת מי יבין, *& quem intelligere faciet auditum?* Dans le Chapitre 32. Verſ. 8. de Job, תבינם, *intelligere faciet eos*. Au Livre de la Geneſe, Chap. 7. Verſ. 20. au Chap. 3. des Nombres Verſ. 6. Chap. 11. Verſ. 24. Chapitre 20. Verſ. 5. Deut. Chap. 4. Verſ. 36. Chap. 25. Verſ. 2. 6. 7. Chap. 30. Verſ. 9. Chap. 32. Verſ. 10. 26. 41. Joſ. Chap. 2. Verſ. 6. Judic. Chapitre 1. Verſ. 1. Chap. 3. Verſ. 2. au Pſeaume 118. 7. ou 8. fois. Parmi tous ces Paſſages, & une infinité d'autres, que vous pouvez vous-même conſulter, vous voyez bien, Monſieur, que non ſeulement le verbe *bin* ou *boun* au Hiphil avec la ſignification naturelle à cette conjugaiſon, ne ſe trouve jamais ſeul dans l'Ecriture, & qu'il eſt toûjours accompagné de ſon régime: ce qui devroit ſuffire pour vous perſuader que dans le Paſſage qui fait le ſujet de notre Diſpute, il n'a pas la ſignification propre à la Conjugaiſon Hiphil: mais encore que la plûpart des verbes, pour ne pas dire tous, demandent un régime, s'ils conſervent cette ſignification au Hiphil.

Je ne doute point qu'une perſonne comme vous qui a une ſi grande connoiſſance des Livres Sacrez, n'ait fait réfléxion que les Hebreux ne ſont point avares de leurs pronoms, & qu'ils en employent ſouvent, même où ils paroiſſent inutiles, pour une plus grande netteté du diſcours: au lieu que les Latins ſemblent les négliger. Je ne crois pas qu'il ſoit neceſſaire de vous en donner des éxemples. Cependant, Monſieur, votre Traducteur interpréte ces paroles, *vaijavinou, & ils la firent entendre*, en ſous-entendant *lui*, qui fait le cas de la perſonne; comme ſi on traduiſoit en Latin, quoi que barbarement, *& fecerunt eum, eam intelligere*. En vérité penſez-vous que les Hebreux euſſent ſous-entendu ces deux pronoms à la fois, particuliérement en une occaſion où ils ſemblent abſolument néceſſaires pour connoître le véritable ſens?

La plainte que nous vous faiſons de ב *in*, changé en *par*, eſt mieux fondée que vous ne penſez; car il ne ſe peut jamais traduire indifféremment par l'une ou par l'autre de ces deux prépoſitions, que lors que ce changement n'aporte aucune altération dans le ſens. L'autorité de Maldonat, & tous les Paſſages que vous avez raportez, ne prouvent rien autre choſe. S'il nous étoit permis de déterminer le ſens des prépoſitions à notre fantaiſie, & de nous écarter de tous les Interprétes Grecs & Latins qui ont jamais été, parce qu'elles ont quelquefois des ſens différens; quels renverſemens, & quelles falſifications ne pourroit-on pas faire dans la Bible, leſquelles on éxécuteroit toûjours ſur la différente ſignification des prépoſitions. Si l'on traduit *bammikra, per ſcripturam*, le ſens de la prépoſition *be*, ne vous ſemble-t-il pas différent de celui qu'elle aura, ſi on la traduit comme ont fait les fidéles Interprétes de l'Ecriture, *in lectione*, ce qui revient à la Vulgate, *cùm legeretur*? Dans la premiére interpré-

prétation *be*, *per*, eſt une prépoſition cauſale, qui donne à entendre que le moyen dont ſe ſervirent les Lévites pour faire entendre la Loi au Peuple, étoit l'Ecriture même: au lieu que dans l'autre *be*, *in*, eſt une prépoſition qui n'a de raport qu'au tems, & qui ſignifie que le Peuple entendoit la Loi, lors qu'on la liſoit.

Je ne ſai pas quel myſtére vous trouvez dans la premiére de ces deux Verſions, ſi ce n'eſt peut-être que vous vouliez établir par ce Dogme de votre Religion, que l'on ne doit point chercher l'explication de l'Ecriture que dans l'Ecriture même, ſans écouter l'interprétation des Peres & des Conciles. Que diriez-vous, Monſieur, d'un Interpréte qui pour avoir quelque Paſſage qui favoriſât cette Propoſition hérétique, que Dieu eſt l'Auteur du péché, & que c'eſt lui-même qui nous le fait faire, traduiroit ces paroles du Chapitre 1. d'Iſaïe, Verſ. 2. où ce Prophéte fait dire ces paroles à Dieu, והם פשעו בי בנים גדלתי ורוממתי, *filios enutrivi & exaltavi, & ipſi praevaricati ſunt per me?* L'excuſerez-vous, parce que le ſens eſt beaucoup plus myſtérieux, & qu'il renferme plus de doctrine, parce que la prépoſition *be* peut ſouffrir les deux interprétations *per* & *in*? Non ſans doute, vous étes trop éclairé & trop équitable, & vous n'auriez point de peine à dire que c'eſt une pure falſification, & non pas une ſimple préférence. Et ſi pour confirmer ſon ſentiment, il ajoûtoit encore ce Paſſage du Chapitre 5. du Livre des Nombres Verſ. 6. *Et locutus eſt Dominus ad Moyſem dicendo, Loquere ad filios Iſrael: Vir ſicut mulier cùm fecerint ex omnibus peccatis hominum, ut praevaricentur per Dominum*, ne le traiteriez-vous pas de fauſſaire? Cependant je ne vous crois pas mieux fondé dans la traduction de *bammikra* en ces paroles, *par l'Ecriture même*, que vous voulez exempter de falſification.

J'ai été un peu plus ſurpris, je vous l'avoüe, que vous ayez voulu juſtifier ce mot *même*, que votre Traducteur a ajoûté à l'Hebreu, puis qu'il n'eſt exprimé ni abſorbé dans la contraction, d'où vous prétendez le déterrer, pour lui faire voir le jour. Quand on accorderoit que la préfixe ה, répond à l'article des Grecs, ὁ, ἡ, τὸ, & à l'article François, *le*, *la*, je ne vois pas quel avantage vous en pourriez tirer, pour conclure autre choſe, ſinon que *bammikra* répondroit à l'ἡ ἀνάγνωσις des Grecs; *lectio*, des Latins; & *la lecture*, dans notre Langue, ou ſelon vous, *l'écriture*. Ce n'eſt donc pas ſans raiſon qu'on s'eſt ſcandaliſé du mot *même*, & qu'on a dit qu'il eſt inſéré pour rendre la falſification complette.

Je crois avoir ſatisfait à la Réponſe que vous avez faite ſur le pronom, *la*, ajoûté contre les régles d'un bon Traducteur, lors que j'ai montré manifeſtement que *javinou* ſe doit prendre dans la ſignification primitive du kal, & non pas dans la ſignification tranſitive du Hiphil; & que les Hebreux ne ſous-entendant pas aiſément leurs pronoms, s'en ſeroient ſervis en cette occaſion.

Vous vous étendez fort au long, pour prouver que la Verſion de *vaijavinou bammikra*, en ces paroles, *ils entendirent à la lecture*, eſt une fauſſe interprétation qui n'a point de raport à l'Hebreu, à raiſon de l'article *à*, qu'elle inſére dans le Texte. Vous n'avez pas pris garde que vous réfutiez vous-même vos Docteurs, & que ces paroles ſont tirées d'une de vos Bibles imprimée en l'année 1562. par François Jaguy.

Pour la Verſion d'Arias Montanus, *intellexerunt in lectione*, elle paroît ſi littérale & ſi juſte, qu'il ne faut que la comparer, ou avec le Grec, ou avec l'Original Hebreu, pour être perſuadé qu'on ne peut voir rien de plus fidéle & de plus

exact.

éxact. Et ne me dites pas, Monſieur, qu'on n'a pas pris garde à l'Hebraïſme qu'Arias a retenu par tout, ſelon vous, & que vous ſoûtenez être manifeſte en cette rencontre. Voici cet Hebraïſme prétendu, & vos propres paroles: *C'eſt le regime du verbe* בון *que d'avoir* ב *in, après ſoi, quand il garde en Hiphil la ſignification primitive du kal.* Si vous vous fuſſiez donné la peine de lire quelque Chapitre de la Bible d'Arias, vous auriez pû y remarquer la fauſſeté de ce beau principe, que ce Docteur ne ſuit pas ſi ſcrupuleuſement par tout, comme vous voulez nous le faire accroire, qu'il ne s'en éloigne très ſouvent. Pour vous convaincre de cette vérité, je pourrois raporter ici une infinité d'endroits de ſa Traduction; mais de crainte d'allonger cette Lettre par mes citations, je me contenterai de deux ou trois, qui vous paroîtront ſi évidens, que vous reconnoîtrez bien tôt avec moi qu'en Hiphil בון, pris dans la ſignification du kal par Arias même, ſouffre l'un & l'autre régime; je veux dire, ſans prépoſition, ou bien avec la prépoſition *be*, *in*. Vous tombez d'accord de celui-ci: voici des éxemples de l'autre, au Chapitre 28. d'Iſaïe, Verſ. 20. שמועה הבין, *intelligere auditum*, & non pas, *in auditu*. Au Pſeaume 57. 58. Verſ. 10. יבינו סירתיכם אטד, *intelligant ſpinae veſtrae hamnum:* & non pas, *in rhamno*. Au Chapitre 28. de Job, Verſet 23. הבין דרכה, *intellexit viam ejus*, & non pas, *in via*. Ce qui n'eſt pas tellement ſingulier à ce verbe, qu'il ne lui ſoit commun avec ſon ſynonyme השכיל, & avec pluſieurs autres, qui s'accommodent aſſez de ces deux régimes. Cela me fait ſoupçonner que ces deux conſtructions différentes le pourroient être dans leur ſignification; & par conſéquent que ce n'eſt pas tout à fait la même choſe de traduire, *vaijavinou bammikra*, par *intellexerunt lectionem*, ou par *intellexerunt in lectione*. Je

vois

vois bien ce qui aura pû vous tromper, c'eſt qu'apparemment vous n'aurez pas lû d'autres Chapitres de la Bible d'Arias, que le huitiéme du Livre de Néhémie, où vous n'aurez pas trouvé ſans doute d'autre régime avec le Hiphil de בין, dans la ſignification du kal, que du ב, *in*.

Enfin, pour conclure cette Lettre, qui n'eſt peut-être déja que trop longue, quand chacune des parties de ce Paſſage, priſes ſéparément, ſe pourroit entendre de la maniére que le Traducteur de Geneve les a entendües, s'enſuivroit-il pour cela qu'on pût le traduire tout entier, comme a fait cet Interpréte? Voila l'Argument que vous nous avez fait: *Etant donc certain que javinou ſe peut tourner ſans falſification par*, ils firent entendre; *que* ב *peut ſignifier*, par; *que* Mikra *peut ſignifier* Ecriture, *il m'eſt évident, à moi qui ai l'honneur de vous répondre, que l'on ne ſera point fauſſaire, quand on traduira* vaijavinou bammikra, *ils firent entendre par l'Ecriture*. Je dis, Monſieur, que c'eſt très-mal conclure, & qu'il n'eſt pas permis, parce que les mots ont de différentes ſignifications, de choiſir celles qu'il nous plaît. Afin de vous convaincre d'une vérité ſi claire, je ne veux me ſervir que des premiéres paroles du Livre de la Geneſe, בראשית ברא אלהים השמים ואת הארץ. Je ſuis auſſi certain que *bara*, ſignifie *fuccidit*; & *Elohim*, *Angeli*; que vous l'étes que *Mikra* ſignifie *Scriptura*; & *javinou*, *fecerunt intelligere*. Parce que cela eſt ainſi, pourrai-je ſans falſification dire que les Anges au commencement créérent le Ciel & la Terre? ou plûtôt que Dieu ne fit autre choſe au commencement, que de diviſer la Terre & les Cieux, & par là établir ce principe d'Epicure:

gigni
De nihilo nihil, in nihilum nil poſſe reverti.

Tou-

Toutes ces raiſons jointes à pluſieurs autres, que je n'ai pas miſes dans cette Lettre, ne juſtifient-elles pas le reproche que l'on vous a fait d'avoir falſifié ce Paſſage du huitiéme du Livre de Néhémie, *vaijavinou bammikra?* & que ce n'eſt pas ſeulement une préférence? à moins que préférence & falſification ne ſoient en cette occaſion deux mots ſynonymes. Croyez-moi ſans aucune Controverſe.

MONSIEUR,

Votre, &c.

R. F.

RE' PONSE DE MONSIEUR HUET,

Au P. Prédicateur des Jéſuites d'Alençon, ſur le ſujet des deux Lettres précédentes.

POur bien juger de ces deux Lettres, il faut établir auparavant le véritable ſens du Paſſage dont elles traitent. Quand, à l'éxaminer mot à mot, il pourroit recevoir l'explication que lui donne Mr. Benoiſt Miniſtre, il ne s'enſuivroit pas qu'on pût recevoir & propoſer cette explication, comme la véritable. Il faut comparer le Paſſage avec ce qui précéde, & ce qui ſuit, & pratiquer la maxime qu'on veut y ſoûtenir, c'eſt à dire, l'expliquer par l'Ecriture même. Si on le fait, on verra clairement combien la traduction de Geneve eſt forcée.

Paſſons les quatre premiers mots, dont le ſens ne reçoit aucune difficulté, & venons au mot, מפרש, qui eſt un peu embaraſſant. Les Interprétes conviennent en ce Point, que c'eſt le participe paſſif du verbe, פרש, dans la conjugaiſon Pyhal, ou, ſelon d'autres, la conjugaiſon Poël. Mais quelques-uns veulent qu'il garde en cet endroit ſa ſignification de participe; & d'autres lui donnent une ſignification adverbiale; & traduiſent ce mot, *diſtinctement*, *clairement*. Pour moi je ſuis perſuadé qu'il ſe doit raporter au mot כפר, qui précéde, & que les deux mots ſuivans האלהים בתורת, *in lege Dei*, ſont ajoûtez comme par parenthéſe, ἐπεξηγητικῶς, pour expliquer le mot כפר,

בספר, *in libro expoſito*. Cette explication eſt très-naturelle, & il ne faut faire aucune violence au ſens, ou en ſupléant & ſous-entendant d'autres termes, ou en donnant à un participe la ſignification d'un adverbe, comme font pluſieurs Interprétes. Les Thalmudiſtes dans le Traité des Vœux, & ailleurs, expliquent ce que c'eſt que ce *Liber expoſitus*, d'une maniére qui me paroît fort vraiſemblable. Ils diſent que le Peuple dans la Captivité avoit oublié ſa Langue maternelle, qui étoit l'Hebraïque, & ſe ſervoit de la Chaldaïque: qu'ainſi pour entendre le Texte Sacré, ils avoient beſoin qu'on le leur expliquât en Chaldéen, & que c'eſt ce que faiſoit Eſdras; & que le Texte ainſi expliqué, eſt apellé, *Liber expoſitus*.

Il ſuit dans le Paſſage וישום שכל, ce que le Miniſtre a mal ponctué, mettant וישום. Mais cela ne fait rien au ſujet. Le ſens mot pour mot eſt, *& ponendo intellectum*: c'eſt à dire, ſelon la plûpart des Interprétes, *& en y mettant la ſignification*. Pour moi je ne crois pas qu'on trouve aiſément aucun éxemple du mot שכל, employé pour marquer le ſens & la ſignification de quelque diſcours. Mais je vois qu'on s'en ſert pour exprimer *l'entendement*, *l'aplication d'eſprit*, *l'attention*. Donc pour ne lui point faire changer ſa ſignification ordinaire, je traduirois ainſi ces paroles, *& ils y apliquoient leur eſprit*: ce qui ſe raporte aux Auditeurs, & non aux Lecteurs. Car à mon avis la premiére partie de ce Paſſage doit ſe raporter à Eſdras, & à ſes Compagnons d'Office; & la derniére au Peuple: parce qu'encore que les noms des perſonnes, qui ſont les différens régimes, n'y ſoient pas diſtinguez, ils le ſont néanmoins ſi ſouvent dans les Verſets qui précédent immédiatement celui-ci, qu'il n'a point été néceſſaire d'y répéter cette diſtinction. Ainſi au Verſ. 5. *Aperuit Eſdras librum coram omni populo, & cùm*

& cùm aperuiſſet eum, ſtetit omnis populus. Au Verſ. 7. *Levitae ſilentium faciebant in populo ad audiendam legem: populus autem ſtabat in gradu ſuo.* Mais ſur tout le Verſet 3. confirme entiérement mon explication: *Eſdras legit in libro, & aures omnis populi erant erectae ad librum.* Notre Paſſage n'eſt qu'une répétition de celui-là, ſuivant l'uſage ordinaire des Ecrivains ſacrez: *Legerunt in libro expoſito, nempe in lege Dei; & populus animum adhibuit.* Ayant donc fait dans tous ces Verſets précédens une opoſition d'Eſdras & des Lévites au Peuple, cette opoſition ſubſiſte encore ici, & y doit être entendüe. Ainſi il faut ſous-entendre le mot העם, tant de fois répété dans le reſte du Chapitre, & toûjours joint au plurier, comme étant collectif. Outre qu'il n'eſt pas nouveau que les Auteurs ſacrez changent dans une même Phraſe le régime des Verſets de même genre, de même nombre, & de même tems, ſans exprimer les divers noms auxquels ils ſe raportent; l'explication que je donne à ces paroles, eſt manifeſtement confirmée par ce Paſſage du troiſiéme Livre d'Eſdras Chap. 9. Verſ. 41. καὶ ἐπέδωκαν πᾶν τὸ πλῆθος τὸν νοῦν εἰς τὸν νόμον.

Mais la grande difficulté ne conſiſte pas en ces mots: tout le fort de la conteſtation tombe ſur ces deux derniers, ויבינו במקרא; cependant il me ſemble que ſi l'on reçoit l'explication que je viens de donner aux paroles précédentes, toute la difficulté eſt levée: car il paroît clairement que l'Hiſtorien ſacré ayant dit que le Peuple écoutoit attentivement ce qu'on liſoit, & y apliquoit ſon entendement, il a voulu exprimer l'effet de cette attention, en diſant, *& ils entendirent ce qu'on liſoit.* Il n'importe donc point de ſavoir ſi le mot יבינו, eſt en kal, ou en Hiphil; il me ſuffit de ſavoir qu'il ne marque pas en cet endroit une action commandée, comme fait ſouvent la conjugaiſon Hiphil;

Hiphil; mais qu'il a la ſimple ſignification du kal, comme l'a quelquefois le même Hiphil. Quant au mot מקרא, je m'étonne que l'on trouve ſujet de douter s'il ſignifie ici *lecture* ou *écriture*, puis que ſa ſignification eſt déterminée par le premier mot de ce Paſſage ויקראו *& legerunt*; & par le mot ויקרא, *& legit*, qui ſe trouve au même ſens dans le troiſiéme Verſet, dont celui-ci, comme j'ai dit, n'eſt qu'une répétition; & dans le dernier Verſet de ce Chapitre: tous ces mots venans d'une même ſource, à ſavoir de קרא. Or l'Hiſtorien ayant dit qu'Eſdras lût le Livre au Peuple; n'étoit-il pas bien plus naturel de dire enſuite, que le Peuple entendit ce que l'on liſoit, que de dire que le Peuple entendit ce qui étoit écrit; de dire que le Peuple entendit la lecture, que de dire que le Peuple entendit l'Ecriture; puis qu'il entendoit ce qu'on liſoit, & qu'il ne liſoit pas ce qui étoit écrit? Ajoûtez à cela que puis que קרא ſignifie *legit*, & jamais *ſcripſit*, la premiére ſignification de מקרא, doit être *lectio*; & qu'elle n'a celle de *ſcriptura*, qu'entant que *lectio* & *ſcriptura* ſont relatifs; & que la lecture ſuppoſant néceſſairement l'Ecriture, le premier ne peut être ſans le dernier; & qu'ainſi מקרא, ſignifiant premiérement & par ſoi-même, *lecture*, il ſignifie auſſi ſecondement & par conſéquent, *écriture*. Ajoûtez encore que cet endroit de la Bible étant l'unique, où le mot מקרא, puiſſe recevoir ce ſens, on eſt bien mieux fondé de lui donner la ſignification de קרא, ſon primitif, employé dans le même Chapitre, & dans le même Verſet, au même ſens; que de lui en attribuer une éloignée, & dont il ne ſe trouve des exemples que dans les Rabbins. Mais il faut rendre raiſon outre cela de la prépoſition ב, & dire, pourquoi je ne donne au mot במקרא, que le

même

même ſens qu' auroit המקרא. C' eſt que je vois quelquefois ce ב oiſeux, & n' ajoûtant rien au mot auquel il eſt joint. Tel eſt ſon uſage après le verbe בחר, 1. Sam. 16. 8. 9. 10 לא בחר יהוה באלה, *non elegit Dominus hos*. Et 1. Sam. 10. 24. בחר בו אשר, *quem elegerit eum*. Dans le Deuteronome, 7. 6. בך בחר יהוה, *te elegit Dominus*. Ainſi le verbe ענג, *tetigit*, eſt ſouvent ſuivi de la prépoſition ב, qui n' ajoûte rien au ſens, Joſ. 9. 19. לנגע בהם *tangere eos*. De même les verbes לחץ, *ludificavit*, עלל, qui ſignifie la même choſe; הוק, en Hiphil, *apprehendit*; שאל, *interrogavit*; עצר, *rexit*, *imperio coërcuit*, & pluſieurs autres demandent après eux un ב oiſeux. Et de même ויבינו במקרא, *& ils entendirent la lecture*. Voici donc ſelon moi, le ſens propre de ce Paſſage; *Eſdras & ſes Compagnons lûrent dans le Livre de la Loi de Dieu, qui étoit traduit & expliqué. Et le Peuple écouta attentivement, & avec aplication d'eſprit, & il entendit ce qu' on liſoit*.

Venons maintenant aux deux Lettres, & commençons par celle de Mr. Benoiſt, il dit à ſa troiſiéme page, que ſon Adverſaire reconnoît que le mot *Mikra*, ſignifie également, *lecture* & *écriture*. Mais on n'en convient pas dans la Réponſe, & c' eſt ſur quoi il ne faut pas ſe relâcher. Car, comme j' ai dit, la ſignification d' *écriture*, n' eſt pas propre comme celle de *lecture*, mais tirée ſeulement par conſéquence.

L'obſervation qu'il fait à la même page ſur l'origine du mot d' *Alcoran*, eſt tirée de Maluenda, de Waſerus, & de Leigh. Je ne la voudrois pas diſputer, puis qu' auſſi bien elle ne fait rien à la queſtion. Sa remarque ſur le mot d' ἀναγνωσις, dans Saint Paul, eſt priſe de Cameron ſur ces mots de la premiére Epître à Timothée, Chap. 4. Verſ. 13. πρόσεχε τῇ ἀναγνώσει. Mais Cameron,

& ſon

& ſon Sectateur ſe trompent, quand ils diſent que la ſainte Ecriture s'apelle, ἀνάγνωσις, *lectio*. Ce Paſſage de l'Ecriture ne ſeroit pas traduit fidélement de cette ſorte, *Attende ſacrae ſcripturae*: & il l'eſt très-bien ainſi, *Attende lectioni*; en ſous-entendant ce qu'il a exprimé dans la 2. aux Corinthiens, 3. 14. *In lectione veteris Teſtamenti*. Ce que le Miniſtre ajoûte des Leçons de nos Offices eſt frivole, & eſt très-bien relevé dans la Réponſe.

Pour juſtifier la Verſion de *Bammikra*, il dit que la préfixe ה répond à l'article des Grecs, ὁ, ἡ, τὸ, & au Latin, *ille*. Cela eſt aſſurément très-faux. La préfixe ה, & l'article des Grecs, ſont ſouvent oiſeux; & l'*ille* des Latins ne l'eſt jamais. Il y a bien de la différence entre l'article François, *le* & *la*, qui répond au ה des Hebreux, & à l'ὁ, ἡ, τὸ, des Grecs; & entre le pronom, *ce* & *cette*, qui répond au pronom Latin *ille*. Dans ce Chapitre même vous y trouverez ſouvent ces mots répétez כל העם, que les Septante ont fort bien traduit, πᾶς ὁ λαὸς, & que les Verſions Françoiſes traduiſent bien auſſi, *tout le Peuple*, & le Latin, *omnis populus*; & non pas, *omnis ille populus*, ni *tout ce Peuple*. Quand Moïſe dit qu'on ſéme & arroſe l'Egypte comme *un jardin à herbes*, כגן הירק, ce ה joint à ירק, ſignifie-t-il, *illius oleris?* Et ſeroit-ce une Verſion bien fidéle, qui traduiroit, *un jardin à cette herbe?* Quand nous liſons ſi ſouvent dans les Livres Hebreux, ביום ההוא, *in die illa*, כדבר הזה *ſecundùm verbum illud*: בעיר הזאת *in civitate illa*, où la préfixe ה eſt miſe devant les articles, a-t-elle la force de l'*illa*, & voudroit-on traduire, *in die illa illa*, & *in civitate illa illa?* Bien plus, quand nous liſons 1. Sam. 16. 13. היום ההוא *die illa*, ne ſeroit-ce pas une traduction bien ridicule, *illa die illa*

illa illa? Mais ce qui fait voir clairement, qu'il s'employe ſouvent inutilement, on l'inſére même au milieu de certains mots compoſez, comme 1. Reg. 16. 34. בית האלי *Bethelites:* & 1. Sam. 10. 1. בית הלחמי, *Bethlehemites*.

Si Mr. Benoiſt prétend ſe ſauver ſur ce qu'il a ajoûté que le ה répond à l'article, ὁ, ἡ, τὸ, des Grecs, & à l'*ille* des Latins, *quand il eſt mis pour diſtinguer la choſe ou la perſonne que l'on veut faire connoitre, ille Cicero*, &c. ὁ θεὸς ἦν ὁ λόγος, il faudra qu'il faſſe voir que le ה eſt mis devant *Mikra*, pour y marquer une diſtinction particuliére; & qu'il a plus de force en cet endroit, que devant le עם que je viens d'alléguer.

Mais quand on lui accorderoit que ce ה a la même force que l'*ille* des Latins, ne lui devroit-il pas ſuffire de traduire, *par cette écriture*, ſans y mettre le mot de *même*, qui eſt plus fort que *cette*? Ce *même* répond à l'*ipſe* des Latins. Or *ego ipſe vidi, j'ai vû moi-même*, eſt ſans comparaiſon plus fort que, *ego vidi, j'ai vû*. Ceux qui ſont verſez au langage de l'Ecriture, demeureront d'accord que ſi l'Auteur ſacré avoit voulu mettre dans ce Paſſage tout le ſens que le Miniſtre y veut trouver, il n'auroit pas épargné un pronom, dont les Hebreux ne ſont pas chiches, & auroit ſans doute écrit, במקרא ההיא. Témoin ce Paſſage, 1. Sam. 15. 17. עד כלותם אתם, *uſque ad conſumere eos ipſos*, où l'on voit que quand pour fortifier le ſens, il a fallu répéter l'article, l'Auteur ſacré n'a pas fait difficulté d'en entaſſer deux l'un ſur l'autre. Témoin ce Paſſage encore, 1. Sam. 18. 3. באהבתו אתו, *in diligendo eum ipſum*. Et celui-ci du Pſeaume 24. 10. הכבוד מי הוא זה מלך *Quis ille iſte Rex gloriae*? Auſſi les Traducteurs de Géneve, ayant ſenti que ce *même* étoit poſtiche, n'ont pas oſé le propoſer ſans le marquer en caractéres différens du reſte.

Mais

Mais pour achever de les convaincre d'altération & de changement dans leur Verſion, je finirai cette remarque par un Paſſage du Deuteronome, que je trouve par hazard ſous ma main, dans lequel Moïſe ordonne aux Iſraëlites de lever de grandes Pierres, après qu'ils auront paſſé le Jourdain, & de les frotter, בשיד, *de chaux*. Pourroit-on avec quelque couleur de vrai-ſemblance traduire, *de chaux même*. Cependant la prépoſition ב ſe rencontre ici, & renferme un ה comme dans *bammikra*: & tout ce que l'on aplique à l'un, ſe peut avec autant de droit apliquer à l'autre. Toute l'Ecriture eſt pleine de ſemblables éxemples.

Le pronom *la*, que la Traduction de Geneve met devant, *faiſant entendre*, ſe peut encore moins ſoûtenir. Car quand même il ſeroit conſtamment ſous-entendu, comme on le prétend, on devroit auſſi le ſous-entendre dans la Verſion. Mais la témérité eſt encore plus grande de ſupoſer qu'un mot ſoit ſous-entendu, lors qu'il ne l'eſt pas; ou du moins lors qu'il eſt douteux qu'il le ſoit; & même lors que la plûpart des Verſions anciennes & nouvelles ne le ſous-entendent point. Il n'eſt point permis à un Traducteur fidéle, & principalement à un Traducteur de la Sainte Ecriture, où tous les Points ſont des myſtéres, comme parle Saint Jérôme: il ne lui eſt point permis, dis-je, de rien ajoûter, ni de rien retrancher. Puis que ce Paſſage eſt ambigu, comme la diverſité des Verſions le montre, il étoit du devoir d'un bon Traducteur de retenir cette ambiguité dans ſa Verſion; & il étoit obligé de tenir compte au Lecteur des divers ſens que le Texte peut recevoir, autant que la Langue de la Verſion le lui permettoit; & en le déterminant à un des ſens, & lui cachant les autres à deſſein, il lui a fait une faute & un larcin. Par là l'on reconnoît la fauſſeté de la régle que le Miniſtre propoſe aux Traducteurs

de

de la Sainte Ecriture: *Quand un Paſſage peut recevoir deux ſens, de choiſir le plus beau, & le plus plein de Doctrine; & qu'au fond, entre choſes égales, le choix eſt libre.* Quand un Paſſage peut receevoir divers ſens, il faut que la Verſion, s'il eſt poſſible, puiſſe recevoir les mêmes ſens. Si la Langue de la Verſion ne le permet pas, il doit choiſir, non pas le ſens le plus beau, & le plus plein de Doctrine, mais le ſens le plus convenable au Texte, & le plus vrai-ſemblable; & cependant repréſenter les autres dans ſes Notes, comme a fait Diodati en cet endroit dans ſa Verſion Italienne, des Marais dans ſon Edition, & pluſieurs autres Interprétes. Autrement il ſera aiſé de faire une nouvelle Sainte Ecriture, à quoi les Auteurs ſacrez n'auront jamais penſé.

Le Miniſtre demande pour ſa juſtification, ſi ces paroles Grecques de l'Epître aux Hebreux, ἐλάλησεν ἡμῖν ἐν υἱῷ, ne ſeroient pas fort bien traduites par celles ci, *Il a parlé à nous par ſon Fils:* je répons que non, parce que le *ſon*, étant ſous-entendu par le Ecrivain ſacré, il n'a pas dû être exprimé par le Traducteur. Autrement c'eſt enchérir, pour ainſi dire, par deſſus le Saint Eſprit; c'eſt impoſer au Lecteur, & lui faire accroire qu'un mot eſt dans l'Original, lors qu'il ne s'y trouve pas; c'eſt commenter, & non pas traduire.

Je paſſe à la Réponſe qui a été faite à la Lettre de Mr. Benoiſt, & je remarque d'abord que le terme de *falſification*, qui a fait le ſujet de la Diſpute, eſt un peu trop fort. Tout homme qui avance une fauſſeté, ne doit pas être accuſé de falſification: car encore que ce mot pris dans ſon ſens Grammatical puiſſe s'apliquer à tout ce qu'on fait contre la vérité, néanmoins l'uſage l'a reſtraint aux altérations & corruptions frauduleuſes des Ecritures, des Originaux, des Sceaux, lors qu'on

qu'on augmente, qu'on retranche, ou qu'on change à deſſein quelque partie de ce qui y eſt contenu. Or je ne trouve pas que cette définition puiſſe convenir à une Traduction, quoi que différente de l'Original: parce que de quelque artifice que le Traducteur puiſſe uſer pour la faire paſſer, il laiſſe toûjours le Texte en ſon entier, qui eſt comme une régle de vérité, à laquelle il ſe raporte & ſe ſoûmet; principalement quand cette Traduction ſe peut défendre & colorer de quelque aparence de fidélité.

Je voudrois de plus retrancher de cette Lettre tout ce qu'il peut y avoir de piquant & d'aigre: & d'aprendre ainſi la modeſtie au Miniſtre, s'il en manque. La fierté & l'orgueil ſont directement opoſées à la fin de la Controverſe, qui ne doit être que d'attirer ceux qui errent à la lumiére de la vérité; d'où les reproches & les injures les éloignent.

Il me ſemble auſſi que l'on pourroit ſerrer davantage le ſtile de cette Réponſe, que je trouve trop oratoire en certains endroits, & où le ſens eſt quelquefois affoibli par la multitude des paroles.

J'entre maintenant dans le détail, & je remarque premiérement, que Pagnin n'eſt pas le premier qui a fait ſignifier la Sainte Ecriture au mot *Mikra*, comme je vois que l'on le ſupoſe; cela eſt familier à tous les Rabbins.

Je ne voudrois pas comme j'ai dit, conteſter au Miniſtre ſa Remarque ſur l'origine du mot *Alcoran*. Je me contenterois de lui faire entendre que l'on connoît bien la ſource d'où il l'a priſe, & qu'elle ne fait rien au ſujet. Mais il s'eſt trompé, en ce qu'il a dit des Leçons de nos Offices, & il a été très-bien repris.

La preuve dont on ſe ſert enſuite, pour montrer que יבינו eſt au kal, & non au Hiphil, me

ſemble très-bonne, ſupoſé qu' elle ſoit véritable: ſavoir, que בין au Hiphil ne ſignifie jamais une action commandée, qu' il ne ſoit accompagné du nom ou du pronom qui reçoit le commandement. Mais comme cette preuve eſt nouvelle, & que ces ſortes de propoſitions univerſelles négatives ſont dangereuſes, puis qu'un ſeul éxemple ſuffit pour les détruire, j'eſtime qu' il la faut bien éxaminer avant que de l'avancer.

Je crois qu'il y a quelque choſe à réformer à la remarque que l' on a faite ſur la prépoſition ב. Voici les termes: *Le* ב *ne ſe peut jamais traduire indifferemment par l'une ou par l' autre de ces deux prépoſitions*, in, *&* per, *que lors que ce changement n' aporte aucune altération dans le ſens*. Il ſeroit mal aiſé de donner une éxemple, où le ב puiſſe être traduit indifféremment, *in*, & *per*, ſans altérer le ſens. J'aimerois mieux dire que le ב ne reçoit pas indifféremment ces deux interprétations, ſelon le caprice du Traducteur: mais que le ſens du Paſſage où il ſe trouve enclavé, le déterminant à l'une de ces deux ſignifications, le Traducteur eſt obligé de s' y aſſujettir.

Je ſuis ſurpris que l'on ait pû mettre enſuite, que l'on ne ſait pas quel myſtére les Traducteurs de Geneve ont pû trouver dans cette Verſion, ſi ce n'eſt peut-être qu'ils ayent voulu établir par là leur Dogme, que l' on ne peut expliquer l' Ecriture que par l' Ecriture. Cela eſt ſi évident; & quand il ne le ſeroit pas par lui-méme autant qu'il l'eſt, les Commentaires qu' ils ont joints à cette Verſion, & même les Paſſages des Peres, que le Miniſtre a alléguez dans ſa Lettre, le font ſi clairement connoître, que je ne comprens pas comment on en a pû parler en doutant dans la Réponſe. Il faut donc aſſurément retoucher cet endroit; & même il eſt néceſſaire de montrer avec inſtance que ce n'a été qu' un intérêt de Parti qui a obligé Junius

& Tre-

& Tremelius de hazarder les premiers cette Traduction, dont ils ne ſe ſeroient jamais aviſez, ſi la queſtion touchant le Juge des Controverſes, & la légitime interprétation de l'Ecriture, n'avoient jamais été débattües; que non ſeulement tous les Traducteurs anciens, mais même les nouveaux de leur Parti qui les ont précédez, ont entendu ce Paſſage autrement qu'ils ne l'entendent; & qu'ainſi ce n'eſt pas un foible préjugé contre la fauſſeté de cette explication, que ſa nouveauté & ſa ſingularité.

Ce que dit Mr. Benoiſt touchant le régime du verbe בון, qu'il prétend toûjours devoir être ſuivi du ב, quand il garde en Hiphil la ſignification du kal, cela eſt très-bien réfuté par les Paſſages de l'Ecriture, où בון en Hiphil a la ſignification du kal, ſans être ſuivi du ב. Mais ces Paſſages ne prouvent point qu'Arias n'a pas toûjours gardé l'Hebraïſme dans ſa Traduction, quand le בון en Hiphil eſt ſuivi du ב, & c'eſt ce que dit le Miniſtre. Il falloit donc prouver deux choſes contre lui: l'une, que le בון n'eſt pas toûjours ſuivi du ב, lorſqu'il garde en Hiphil la ſignification du kal: l'autre, que lorſque le בון en Hiphil eſt ſuivi du ב, & garde la ſignification de kal, Arias n'a pas toûjours retenu l'Hebraïſme. L'on a fort bien prouvé le premier, mais non pas le dernier.

La concluſion de la Réponſe, qui prouve qu'en Traductions, non plus qu'en raiſonnemens, on ne conclut point *à diviſis ad conjuncta*, eſt ſans replique.

A Paris ce 21. Mars 1681.

REMARQUES DE Mr. BENOIST,

Ci-devant Miniſtre de l'Egliſe Réformée d'Alençon.

Sur les Lettres par leſquelles on a prétendu répondre à celle qu'il avoit écrite au P. D. L. R. le 29. Janvier 1681. touchant la Verſion du Verſ. 8. du Chap. 8. du Livre de Néhémie.

JE ne puis exprimer ſuffiſamment combien j'ai été ſurpris de voir entre les Diſſertations que Mr. l'Abbé Tilladet a trouvé bon de publier, une Lettre que j'écrivis, il y a plus de trente ans, à un célébre Prédicateur de l'Ordre des Jéſuites, ſur la maniére dont on trouve traduit dans nos Bibles le 8. Verſ. du 8. Chap. de Néhémie. Je croyois cette Diſpute abſolument terminée, parce que je n'en avois pas entendu parler depuis.

Mais j'ai été encore bien plus étonné de voir paroître après ma Lettre une Réponſe que je n'avois jamais vûë, & qui, dans le lieu où elle eſt placée, & de la maniére qu'elle eſt écrite, peut faire croire aux Lecteurs que j'avois été terraſſé par cette Réponſe; & qu'étant demeuré ſans replique, j'avois cédé la Victoire à celui qui m'avoit attaqué. Il eſt certain néanmoins que c'eſt un Ouvrage que je n'ai jamais vû, pendant que j'ai reſté en France, depuis la date de ma Lettre: que la premiére fois que j'en ai entendu parler, ce fut l'an-

l'année derniére dans une Converſation avec Mr. de la Treille, illuſtre Paſteur de l'Egliſe de Rotterdam, qui m'en dit quelque choſe dans des termes généraux; qu'enfin je ne l'ai jamais lû qu'au mois de Juillet de l'année préſente 1713. l'Edition qui s'eſt faite à la Haye du Recueil de Mr. l'Abbe Tilladet m'en ayant procuré l'occaſion.

Il en eſt de même de la Lettre de Mr. Huet, qui, avant ce tems-là, m'avoit été entiérement inconnüe, quoiqu'environ le tems que cette Diſpute dura, j'euſſe oüi dire pluſieurs fois à des perſonnes très-Catholiques & bien informées, qu'il avoit été conſulté ſur cette matiére, & qu'il avoit refuſé d'y entrer auſſi avant qu'on le ſouhaitoit. Mais je n'avois jamais ſû, ni qu'il eut fait une Réponſe par écrit aux ſollicitations qu'on lui avoit faites, ni qu'il eut pris la peine d'aporter aſſez d'attention à la choſe, pour être en état d'en dire ſon ſentiment.

J'ai donc eu, ce me ſemble, quelque raiſon de trouver étrange que trente ans après que cette petite Diſpute avoit été terminée, on ait trouvé bon de la renouveller, & de faire d'une Conférence particuliére une Affaire publique, qui a, par cette raiſon, l'air d'une conteſtation importante. Je ne ſai à quel deſſein on a voulu joindre ces trois Lettres enſemble, ſi ce n'eſt pour donner lieu de croire qu'on faiſoit part au Public d'une Diſpute complette, dans laquelle ſi je n'avois pas été tout à fait vaincu, j'avois au moins reconnu par mon ſilence, que je n'avois pas eu l'avantage.

Il eſt certain néanmoins qu'il manque plus d'une choſe à l'inſtruction de ce petit Proces. Il auroit été de la bonne foi de remarquer que je n'avois jamais vû ces Réponſes, & qu'ainſi on ne pouvoit deviner ce que j'aurois eu à dire, ſi elles m'avoient été communiquées. D'ailleurs, n'y a-

t-il pas quelque chose d'affecté, dans ce qu'on met mon Nom en gros caractére à la tête de cette Dissertation, au lieu qu'on envelope celui à qui j'écrivois sous le nom général de *Prédicateur des Jésuites* dans la même Ville où j'étois Ministre? Quelle raison a-t-on de cacher que ce Prédicateur étoit le P. de la Rüe, qui donnoit à toute la Ville en ce tems là, des marques de l'Eloquence qui est aujourd'hui l'admiration de la Cour? Je ne comprens rien à ce mystére; & il me semble qu'on n'auroit point fait de tort à son Nom, quand on l'auroit fait paroître comme le mien.

J'ajoûte encore qu'il y a dequoi s'étonner qu'on suprime la Lettre du Prédicateur, à laquelle la mienne répond. Puisque c'étoit par elle que la Dispute avoit commencé, n'étoit-il pas juste que ce fût la premiére piéce de l'instruction? Cela n'étoit-il pas nécessaire pour faire bien entendre l'état de la question? Comment peut-on savoir si j'ai bien ou mal répondu, si on ne donne pas connoissance au Public de la premiére occasion de ce petit Différent? Il ne semble pas même qu'on ait communiqué à Mr. l'Evêque d'Avranches cette premiére Lettre, puisqu'il n'en dit rien du tout dans la sienne; & il y aura des gens qui trouveront fort singulier, qu'on ait recherché le jugement de ce savant Prélat, sur une Dispute de laquelle on ne lui a pas fait connoître l'origine. Ma Réponse, & la Replique qu'on y a faite sont les seules Piéces sur lesquelles on prétend qu'il juge. D'où vient qu'on ne lui a pas mis entre les mains, avec les autres, la premiére Lettre de celui qui a été l'aggresseur? Les généralitez par lesquelles Mr. Huet commence sa Lettre, ne regardent pas celle par laquelle le P. de la Rüe m'avoit attaqué, elles regardent le fond de la chose, & la maniére d'interpréter le Passage en question. Mais soit qu'on lui ait communiqué cette premiére Lettre,

ou qu'on l'ait laiſſée à l'écart, il falloit au moins commencer par là, en publiant la Diſpute; & ne cacher rien aux Lecteurs de ce qui pouvoit ſervir à leur en donner l'intelligence.

Il doit m'être permis de remédier à ce défaut: & c'eſt pour cela que je vais faire en peu de mots l'hiſtoire de cette Conteſtation. Elle ne fut que la ſuite d'une autre, ſur l'explication de l'article du Symbole qui parle de la *deſcente de Jeſus Chriſt aux Enfers*. Le P. de la Rüe avoit pris ce ſujet pour celui d'une de ſes Prédications, & ayant pouſſé le ſentiment que les Miſſionnaires attribuent à Calvin, avec ſa véhémence & ſon éloquence ordinaire, il ébranla quelques eſprits qui n'étant pas bien informez de la choſe, demandérent l'éclairciſſement des difficultez qui leur faiſoient de la peine. Et un des Paſteurs d'Alençon ayant travaillé là deſſus, en vûë ſeulement de ſatisfaire ceux qui lui avoient parlé; les Réponſes qu'il avoit faites furent communiquées au Prédicateur, qui n'en fut pas content, & qui en tira de nouveaux Argumens, pour faire encore paroître la Doctrine de Calvin plus déteſtable.

La choſe m'ayant été propoſée ſans deſſein, je m'aviſai de moi-même d'écrire ſur une demie-feuille de papier neuf différences que Calvin mettoit entre les peines que Jeſus Chriſt a ſouffertes, & celles que ſouffrent les damnez dans les Enfers. Ces différences étoient extraites de la Doctrine de Calvin même. Je donnai cet Ecrit en original à une perſonne, qui, au lieu de me le rendre, le mit entre les mains du Prédicateur, qui entreprit de me refuter. Je reçûs de lui quelque tems après une longue Diſſertation ſur la matiére: & je lui fis une Réponſe, dans laquelle je m'attachai principalement à deux choſes; premiérement à juſtifier la Doctrine de Calvin; 1. en la réduiſant à ce qu'il enſeigne en effet, & le dé-

chargeant de ce qu'on lui impute ſans raiſon. 2. En faiſant voir, ou que ce qu'il diſoit de plus fort avoit été dit par des Interprétes anciens & nouveaux, très-Orthodoxes, ou très-Catholiques; ou que s'il y avoit quelque choſe dans ſes Ecrits qui parût aller plus loin que cela, c'etoient des Objections qu'il ſe propoſoit lui même pour les réfuter, qu'on lui imputoit injuſtement comme ſa propre Doctrine. 3. Je renvoyois le P. de la Rüe au Traité que feu Mr. Drelincourt avoit fait ſur cette matiére, que je n'avois pas alors entre les mains, mais que j'avois lû autrefois. Secondement (1), je déclarois qu'encore que le ſentiment de Cal-

(1) *Quoique pluſieurs des Calviniſtes modernes s'éloignent de Calvin en quelque façon, ſur ce quand ils raiſonnent que Jeſus Chriſt ſoit deſcendu aux Enfers, neanmoins pourtant ceux, & la plus grande partie d'eux repugnent aux écrits ſacres, & par conſequençe au vrai dogme. Par là on voit, & on s'apperçoit clairement que dans leurs differentes doctrines, Profeſſions de Foy, & Catechiſmes, ſe confrontent avec le Chap. 2. v. 27. des Actes des Saints Apôtres, & au même chap. 4. de la premiere Epître de Saint Pierre. De plus la ſentence de mêmes Proteſtants repugne aux Symboles Apoſtoliques, & & Athanaſiens, deſquels non ſeulement eux, mais encore les Egliſes Anglicains ne peuvent point s'abſenter, comme on le decouvre clairement par la Confeſſion Gauloiſe art. 5. p. 1. ſect. 3. chap. 2. n. 9. & du Catechiſme d'Heidelberg q. 22. & par la lettre de l'Achevêque de Cantorbery à Mr. du Pin ſous le 13. Fevrier 1717. Mais puis que je me ſuis propoſé d'être bref, je ne veux point, comme je pourrois faire, renouveller avec toute diligence les textes de l'ancien Symbole d'Aquilée, differents Conciles, & la conformité quaſi de tous les Saints Peres. Il ſuffira*

ſeu-

de Calvin fût très-innocent, il étoit pourtant regardé par plusieurs des nôtres comme ne pouvant convenir à l'article du Symbole, qu'on expliquoit communément d'une autre maniére, quoiqu'on fût persuadé que son sentiment en lui même, & détaché de l'aplication qu'on en faisoit à cet article, fut la pure Doctrine des Divines Ecritures.

Les Ecrits du P. de la Rüe & les miens ayant été envoyez à Paris, par la Personne qui avoit alors la premiére Autorité dans la Généralité d'Alençon, il en revint une Réponse qui n'étoit pas favorable aux premiers Auteurs de cette Dispute, & qui témoignoit que dès le tems de son origine, la Faculté de Sorbonne ayant été consultée par les Missionnaires, qui faisoient gloire de cette découverte; cette Faculté avoit ouvertement desaprouvé leur entrepriſe, & leur avoit conseillé de s'en tenir aux *solides Argumens par lesquels*, disoit le Docteur qui faisoit cette Réponse, *l'Egliſe Catholique peut réfuter les Calviniſtes, ſans chercher des moyens indirects de leur imputer des Erreurs dont ils pourroient bien ſe défendre. Ce que les Miſſionnaires*, ajoûtoit-il, *n'ayant pas voulu ſuivre, on ne fût pas fâché de les voir, quelques années après, maltraitez & couverts de confuſion par le Livre d'un Miniſtre, qui avoit refuté leurs Objections.* Ce Livre étoit celui que j'ai cité ci-dessus, de feu Charles Drelincourt.

Je ne me vante pas d'avoir retenu mot à mot les termes de cette Réponse, mais je ne me suis

ſeulement de noter, comme Zanchio même, homme fort eſtimé parmi les Proteſtants confeſſe ingenüement que les Saints Peres ſont entierement favorables à leurs ſentiments, qui croyent que l'ame de nôtre Redempteur deſcendit auſſi tôt aux Enfers, quand elle fût ſeparée du Corps. Tom. 6. de Comm. au Chap. 4. v. 9. de l'Epître de Saint Paul aux Epheſiens.

éloigné en rien de ſon ſens, ſi ce n'eſt que je la repréſente beaucoup moins forte qu'elle n'étoit. Soit qu'on eût communiqué cette Lettre au P. de la Rüe; ſoit qu'après l'avoir lûë, on ſe fût contenté de lui conſeiller de ne s'engager pas plus avant dans cette Diſpute, ſur une matiére où les plus ſages Catholiques deſavouoient les Miſſionnaires; elle n'alla pas plus loin; elle ſervit même à lier entre lui & moi un commencement de Société, qui auroit pû avoir des ſuites, ſi de nouvelles Diſputes & la triſte Cataſtrophe des Affaires de notre Religion n'euſſent rompu entre nous ce Commerce commencé. Je dirai néanmoins que j'ai reçû du P. de la Rüe de grandes honnêtetez, & qu'encore qu'il ait fait paroître un peu de colére contre moi dans quelques occaſions, je n'ai jamais crû qu'il ait eû le deſſein de me faire du mal, par un eſprit de vangeance.

Quelque (1) tems après que la premiére Diſpute fut finie, je reçûs une Lettre du P. de la Rüe, où il attaquoit la Verſion du 8. Verſet du 8. Chapitre

(1) *La Verſion de Geneve ſeroit à ce qu'il me ſemble ſur cette particularité tolerable, ſi on conſidere le ſimple ſon gramatical des paroles. Mais ce, qui precede & ſuit, ne prouve déja point que les Juifs ayent entendu l'Ecriture par l'Ecriture même, mais que Eſdras & les Levites interpreterent & expliquerent au peuple le veritable ſens du texte, quand on liſoit Nehemie ch. 8. v. 9. comme Grotius même clairement aſſure & confirme, ſur tout parce que les Juifs même étoient ou peu, ou point vérſes dans le vraie Idiome, ou l'avoient tout à fait oublié, ch. 13. v. 24. J'ai raiſon de croire que l'Interprete Proteſtant ſe ſoit attaché à cette Verſion, parce qu'elle lui paroiſſoit favorable au ſentiment commun de toutes les Sectes de la pretenduë Reforme, c'eſt-à-dire que de l'Ecri-*

pitre de Néhémie, qui ſe trouve dans nos Bibles? Il avoit crû trouver dans cette Verſion un exemple ſi ſenſible d'une *falſification*, qu'il ne s'attendoit pas qu'on y pût rien repliquer; & il n'avoit pû même s'empêcher de s'en vanter, en parlant à quelques perſonnes. Et à dire le vrai, quand on compare ſeulement Verſion à Verſion, comme il avoit fait, on trouve celle-ci ſi différente des autres, qu'on a de la peine à ſe figurer que le même Original auquel les autres ſont conformes, puiſſe recevoir auſſi celle qui s'éloigne des autres ſi abſolument. C'eſt puorquoi il ne balança point à la traiter de *falſification*: & ce fut la raiſon pourquoi, voulant réfuter ce reproche, je laiſſai à part la conſidération de toutes les Verſions, & je m'attachai à l'explication grammaticale de ce Paſſage, comme on le voit dans ma Lettre, où je n'ai proprement fait que cela; n'ayant rien entrepris que de ſoûtenir, que littéralement, les Paroles originales peuvent ſouffrir le ſens que notre Verſion leur donne.

Je fus étonné d'aprendre que le P. de la Rüe ſe plaignoit de ma Réponſe, & qu'il m'accuſoit d'a-

l'Ecriture même on doit tirer le vrai ſens de l'Ecriture. Cette doctrine pourtant ne peut être en aucune maniere admiſe. L'exemple de l'Eunuque de la Reine Candace, le temoignage de S. Pierre epît. 2. ch. dern. & infinité d'autres endroits des ſacres livres nous font connoître comm'en eux ſe trouvent quantité de textes obſcurs, difficiles, tant d'idotiſmes, tant de phraſes, & enigmes qui par d'autres temoignages de l'Ecriture ne peuvent point être eclaires, & expliques. Les Antiochiens n'appellerent point aux Saintes Ecritures pour decouvrir ſi les paroles de S. Paul étoient vraies ou non, mais ſe rapporterent à l'aſſemblée des Apôtres, & des Anciens, qui alors habiterent à Jeruſalem.

voir pris avec lui un ton de Maître. Il paroît en effet par la Lettre qu'on lui attribüe, & par celle de Mr. Huet, qu'il s'étoit trouvé choqué de mes expreſſions, & qu'il avoit cru devoir me reprendre aigrement, puiſque Mr. Huet lui conſeille le contraire. Pour moi je n'avois eu, ſans doute, nul deſſein de l'offenſer, & je ne puis encore comprendre ce qu'il y a dans ma Lettre qu'il ait pû prendre juſtement pour une injure. Il eſt certain auſſi que des Perſonnes très-Catholiques, & qui étoient prévenus de beaucoup d'eſtime pour lui, ayant bien voulu me donner leur avis, ſur la maniére dont j'avois écrit, comme j'avois pris la liberté de le leur demander, n'y trouvérent rien à redire. Ce ne fut qu'après qu'ils m'eurent fait l'honneur de me dire qu'ils ne trouvoient rien dans ma Lettre qui pût être mal pris, que je la fis rendre à ce Jéſuite. Cependant on me menaçoit d'une Réponſe qui m'accableroit; & j'étois bien informé qu'on écrivoit de tous côtez, pour avoir des Mémoires ſur la matiére. Mais je ne vis point de Réponſe: & cette nouvelle Diſpute tomba dans l'oubli, au bout de quelques ſemaines, quoiqu'elle eut fait un peu plus de bruit que la premiére. On avoit parlé auſſi d'une Réponſe de Mr. Huet, qui devoit paroître au premier jour: mais je n'eus aucune connoiſſance qu'il ſe fut donné la peine d'y travailler, quoi que j'en euſſe été bien menacé.

Il vint ſeulement de Paris une Lettre ſur ce ſujet. Elle étoit du Docteur Brayer, le même qui avoit écrit celle dont j'ai déja parlé. Ce n'étoit pas un homme ſans mérite & ſans réputation. J'ai été témoin qu'un Docteur Cordelier vint le conſulter ſur des Théſes qu'il devoit faire ſoûtenir peu de jours après, ſur la néceſſité de l'amour de Dieu. Il lui propoſa devant moi, ſans me connoître, les diſtinctions dont il prétendoit ſe ſervir,

vir, pour répondre aux Argumens qu'on pourroit faire contre ſa Doctrine, qui étoit fort relâchée; & j'eus l'occaſion de remarquer, qu'en paſſant de diſtinction en diſtinction, il ſe raprochoit peu à peu du ſentiment des Opoſans; & que par les derniéres ſolutions, il ſe trouvoit d'accord avec eux, & convenoit de ce qui renverſoit ſa Théſe. Je ne connoiſſois point avant cela le Docteur Brayer; mais me trouvant à Paris, après avoir lû les Lettres qu'il avoit écrites ſur nos Diſputes, je crûs être obligé de rechercher la connoiſſance d'un homme qui m'avoit paru juger de nos Controverſes avec un eſprit d'équité, fort rare entre les Docteurs de ſa Religion. Ce fut la Viſite que je lui rendis, qui me donna le plaiſir d'entendre raiſonner deux Docteurs de différent ſentiment ſur une matiére qui faiſoit beaucoup de bruit: & je fus fort ſatisfait de voir qu'ils ne ſortirent jamais des bornes de la modeſtie. Le Cordelier, conſulta comme cherchant des lumiéres; le Docteur répondit avec douceur; mais ſans déguiſer ce qu'il penſoit ſur la queſtion.

La Lettre qu'il écrivit étoit courte. On lui avoit envoyé une Copie faite de ma main, de l'Ecrit que j'avois fait donner au P. de la Rüe; & il diſoit là-deſſus, qu'on avoit aſſemblé *les Rabbins du Cabinet*; qu'on avoit mis les Livres ſur Table; qu'on avoit conſulté toutes les Verſions: que le réſultat avoit été que les Interprétes de Geneve étoient les premiers qui avoient *oſé* traduire le Paſſage de Néhémie comme ils l'avoient fait: mais que *grammaticalement parlant*, le Texte pouvoit ſouffrir cette Verſion, & que par conſéquent le Jéſuite avoit eu tort de l'apeller une *falſification*.

Je crûs que cette Lettre avoit mis fin à la Diſpute, parce que je n'entendis plus parler de rien; & qu'ayant encore demeuré plus de quatre ans à

Alen-

Alençon depuis ce tems là, le P. de la Rüe même y étant revenu pluſieurs fois pendant que j'y étois encore, je ne me figurois pas qu'il y eut perſonne au monde, qui penſât à informer le Public de ce qui s'étoit paſſé dans cette Conteſtation. Mais puis qu'on me rapelle au Combat, lors que je ne penſois à rien moins qu'à la Diſpute, & qu'on ſe vante de m'avoir porté des atteintes que je n'ai jamais reçûës, on ne doit pas trouver mauvais que je reprenne les Armes que j'avois pendües au croc, & que je faſſe voir que j'ai encore aſſez de force pour me défendre.

J'éxaminerai donc à mon retour la Réponſe imprimée dans le Recueil de Mr. l'Abbé Tilladet, puiſque ne l'ayant jamais vûë manuſcrite, je n'ai pas pû y faire mes réfléxions plûtôt. On me permettra de dire que je ne ſuis pas tout à fait perſuadé que cette Lettre ſoit l'Ouvrage du P. de la Rüe, il n'y en a tout au plus de lui que la forme: la matiére vient d'ailleurs. Je ne prétens pas conteſter ſon Erudition. J'en ai de trop belles preuves entre les mains; & on ne peut pas voir de Vers plus beaux que les ſiens, ni qui portent plus clairement les marques d'un Génie élevé, à qui rien n'eſt difficile. Mais il ne diſſimuloit pas, dans le tems de nos Diſputes, que les Langues Orientales n'avoient pas été le principal objet de ſes Etudes: & que l'Eloquence & la belle Littérature avoient été juſques-là ſa principale aplication. Ce qui me fait faire cette remarque eſt que je me donnerai un peu plus de liberté a relever les fautes de l'Auteur, parce qu'étant perſuadé qu'elles ne ſont pas du P. de la Rüe que je ne deſire pas d'offenſer, toutes mes Critiques tomberont ſur un ou pluſieurs inconnus, pour qui je ne ſuis pas obligé d'avoir les mêmes ménagemens.

Je reléverai donc premiérement ce que porte le ſecond article de cette Lettre, où on me fait la gra-

grace de me pardonner pluſieurs petites fautes que j'ai faites *dans les mots Hebraïques que j'ai copiez*, où *il ſe trouve*, dit-on, *que* j'ai *changé l'Ecriture*, *& pris des Accens pour des Points*. C'eſt là un petit artifice d'Auteur, qui n'étant pas trop aſſuré de trouver de bons Argumens pour réfuter ce lui à qui il entreprend de répondre, veut jetter ce ſoupçon dans les eſprits, que l'Auteur réfuté a bien commis d'autres fautes, que le répondant n'a pas daigné relever. Cela paroît évidemment en premier lieu, de ce que toutes ces fautes prétendües ſe réduiſent à ce que j'ai mal ponctué le mot *Soum*, comme on le recueille de la Réponſe de Mr. Huet, à qui on avoit demandé ſon avis ſur ces fautes d'Ortographe, n'ayant pas oſé les hazarder, ſans être autoriſé du Suffrage d'un homme auſſi intelligent que lui, dans la Langue Sainte. Or il n'y a nulle aparence que Mr. Huet ait vû mon Original; & ſi le mot *Soum* lui a paru mal ponctué, cela eſt peut-être venu d'une faute que le Copiſte a faite: & on le peut juger ainſi, parce que Mr. Huet lui-même écrit le mot *Soum* comme moi, par tout où il trouve bon de le copier. Et en effet, ſi on trouve *Som* quelquefois, on trouve *Soum* au moins auſſi ordinairement à l'infinitif de ce Verbe.

Cela paroît en ſecond lieu, par ce que dit mon Cenſeur, que j'ai pris *des Accens pour des Points*. Mr. Huet ne parle pas ainſi, & ne fait nulle mention de cette mépriſe. La raiſon en eſt que, ſachant mieux ce que c'eſt qu'un Accent ou un Point que celui qui a fourni cette Remarque au P. D. L. R. il a bien vû qu'il ne m'étoit arrivé rien de ſemblable. En effet, quelle erreur peut-on commettre en copiant un mot Hebreu, quand on écrit les trois radicales qui le compoſent, & comment peut-on prendre un Accent pour un Point dans un mot, où il ne ſe trouve qu'un Accent & un

Point

Point très-diſtinguez l'un de l'autre? Quand on le feroit exprès, pour ainſi dire, on ne pourroit les confondre. L'Accent eſt un *Munach*, qui ſe met ſous le *Sin*; & le Point eſt un vrai Point qui ſe met ou au deſſus du *Vau* pour marquer un *Cholem*; ou dans le ventre du *Vau* pour marquer un *Shurec*. Et il eſt remarquable encore que le Point qui eſt ſur la pointe gauche du *Sin* pour le diſtinguer du *Schin* qui a le Point ſur la branche droite, que ce Point, dis-je, a deux uſages en même tems quand le *Sin* eſt ſuivi d'un *Cholem*; l'un eſt de ſervir de Point ſur le *Vau* & de tenir lieu de voyelle, l'autre eſt de marquer le *Sin* comme il le feroit ſéparément devant tout autre Point. Je demande donc comment on peut me reprocher d'avoir pris un Accent pour un Point? Eſt ce que j'ai pris le *Munach* pour un voyelle? Il le faudroit, puiſque c'eſt le ſeul Accent qui ſe trouve ſous le mot Hebreu. Mais il eſt certain que je n'ai point fait cette bévûë, puis que j'ai par tout écrit ce mot avec la voyelle qui lui convient, & que Mr. Huet lui donne comme moi. Je conclus de là que la Cenſure eſt arbitraire, & faite exprès, pour tâcher de perſuader que j'ai fait une faute: mais cette remarque eſt échapée avec un peu de malheur à celui qui l'a fournie. Car elle peut ſervir à faire voir qu'il ne ſait pas lui-même la différence d'un Accent & d'un Point, puiſque dans un mot duquel l'Accent & le Point ſont très-différens, il s'eſt imaginé qu'on pouvoit prendre l'un pour l'autre.

M'objectera-t-on que j'ai écrit *Veſoum ſechel, ſignifie mot à mot, & ponere intellectum*; & que j'ai mal ponctué *Soum* en ce lieu-là, ou je devois écrire *Som*? Je répondrois que cela n'eſt pas écrit en Hebreu, & que je n'y ai pas pris un Accent pour un Point. J'y ai fait ce qui arrive très-ordinairement quand on compare grammaticalement

un

un mot d'une Langue Orientale avec celui qui lui répond dans une Langue différente. On garde dans chaque Langue la régle de la Grammaire qui lui convient. L'Hebreu a pour racine du verbe la troiſiéme perſonne du prétérit; le Latin a pour racine l'infinitif. Ce n'eſt donc pas pécher ni contre les Accens, ni contre les Points, que d'opoſer l'infinitif du mot Latin au prétérit du mot Hebreu: & je ne crois pas que ce ſoit une grande faute que de dire, le verbe *Soum* ſignifie *ponere*; le verbe *Boun* ſignifie *intelligere*; le verbe *Lamad* ſignifie *docere*. S'il étoit queſtion de traduire, il faudroit rendre tems pour tems, perſonne pour perſonne; mais ce ſeroit vetiller, que de prétendre qu'on auroit mal copié les mots Hebreux, quand ſur tout on ne les a pas écrits en Hebreu, & qu'on n'a fait que comparer *Grammaticalement*, la ſignification du mot Hebreu avec celle du Latin: ſur tout les verbes qui ſont de la figure de *Soum* ayant pour racine l'infinitif, comme les Latins, parce que c'eſt à l'infinitif que les trois lettres radicales paroiſſent; je ne vois pas que ce ſoit avoir péché contre la ponctuation, que d'avoir écrit *Veſonum* ſignifie mot à mot & *ponere*.

Dans l'article ſuivant de la Réponſe, on profite de l'avis donné par Mr. l'Evêque d'Avranches, de ne m'accorder pas que *Mikra* ſignifie également *lecture* & *Ecriture*; & on tâche de ſe dédire de ce qu'on m'avoit accordé là deſſus. J'aprouve la déférence d'un Jéſuite pour l'autorité d'un Evêque; & je la trouve fort édifiante; les éxemples n'en ſont pas quotidiens. Mais je ne ſai ſi cette déférence autoriſe de ſe dédire d'une choſe qu'on a formellement accordée. Le tour qu'on prend pour révoquer ce qu'on avoit très-expreſſément confeſſé, eſt, ſans doute, ingénieux, mais je ne ſai s'il paſſera pour ſincére; & ſi

la

la Lettre du P. D. L. R. qui a été l'origine de la Diſpute avoit été miſe à la tête des autres, on verroit, peut-être, qu'on s'étoit un peu trop avancé, pour ſe tirer d'affaire par un détour. Il auroit été plus franc & plus naturel de dire ingénûement, *je me ſuis trompé*.

Cependant je m'étonne que Mr. Huet ſoit ſi déciſif ſur cette matiére, qu'il diſe formellement qu'il *ne faut pas ſe relâcher*, ſur la ſignification du mot *Mikra*, ni accorder qu'il ſignifie *Ecriture*. Ce n'eſt pas là mon affaire plûtôt que celle de Pagnin, ou des autres Interprétes, qui ont pris ce mot dans ce dernier ſens. Eſt il donc certain que jamais *Mikra* ne ſignifie *Ecriture?* Non: au contraire, les Hebreux le prennent ſouvent en ce ſens. Et Mr. Huet, un peu auparavant, avoit reconnu la choſe en rendant la raiſon pourquoi *Mikra* peut ſignifier *Ecriture*, ſa remarque eſt ſi judicieuſe, qu'elle mérite d'être copiée. *La premiére ſignification de Mikra*, dit-il, *doit être* lectio; *& elle n'a celle de* ſcriptura *qu'entant que* lectio *&* Scriptura, *ſont relatifs, & que la lecture ſupoſant néceſſairement l'Ecriture, le premier ne peut être ſans le dernier: & qu'ainſi*, Mikra *ſignifiant par ſoi-même* lecture, *il ſignifie auſſi ſecondement & par conſéquence*, Ecriture. Comment peut-on dire peu après, qu'il faut bien ſe garder de m'accorder que ce mot ſe prend pour l'Ecriture? Eſt ce que parce qu'un mot ne ſignifie une certaine choſe que par conſéquence, il la ſignifie moins véritablement? Si cela eſt, il n'y a guére de mots dérivez dont la ſignification ne puiſſe être conteſtée: & les ſignifications métaphoriques ſeront fauſſes ou douteuſes, parce qu'elles ne ſignifient les choſes que ſecondement & par conſéquence. Il y a néanmoins beaucoup de ces ſignifications métaphoriques qui ont fait oublier les pri-

mi-

mitives, & qui ſont demeurées dans le bel uſage. J'en apelle au jugement du P. Bouhours dans ſon curieux Entretien ſur la Langue Françoiſe.

Mr. d'Avranches me fournit, ſans y penſer, un Argument pour confirmer que dans le Paſſage conteſté. *Mikra* doit ſignifier *Ecriture*. Je lui demande ſi quand il traduit les paroles d'Eſdras, *ils entendirent la lecture*, il veut dire qu'ils entendirent *le ſon des paroles*, ou s'il veut dire qu'ils entendirent *les choſes qui étoient lûës*? Il ne dira pas le premier, ſans doute; il ſeroit indigne de l'Hiſtorien ſacré de nous avertir d'une particularité ſi petite, que celle-là; d'où on ne peut tirer nulle autre inſtruction, ſi ce n'eſt qu'il n'y avoit point de ſourds entre les auditeurs de cette lecture. Mais ſi on admet que ce Peuple entendit les choſes qui étoient lûës, ſoit dans le ſens de tous les Interprétes, la Doctrine de la Loi de Dieu; ſoit dans le ſentiment ſingulier de Mr. Huet, la Traduction en Langue Chaldaïque de la Loi écrite en Hebreu, il eſt manifeſte que les choſes lûës étoient les mêmes indiviſiblement que les choſes écrites, & qu'ainſi il eſt fort indifférent de traduire les termes de l'Original par, *ils entendirent les choſes lûës*, ou par, *ils entendirent les choſes écrites*. D'où je tire cette conſéquence qu'on peut légitimement traduire, *ils entendirent l'Ecriture*: Car il n'y a point de perſonnes équitables qui ne confeſſent, que *choſes écrites* & *écriture* ſont des expreſſions ſynonimes. On n'entend jamais par l'Ecriture, quand on parle de la Parole de Dieu, les Lettres, les Points, les Accens: on entend la Doctrine contenüe dans les Livres ſacrez: entendre donc les choſes écrites, & entendre l'Ecriture, ſont deux expreſſions qu'on peut fort bien employer dans le Paſſage de Néhémie. Il reſte à examiner s'il faut traduire

Javinou, ils entendirent, ou ils firent entendre. Nous le verrons en ſon lieu.

J'ajoûterai auparavant que ce ſeroit jetter dans l'embarras ceux qui ont envoyé leurs Mémoires au P. D. L. R. & peut-être même Mr. Huet, ſi on leur demandoit beaucoup d'éxemples, hors des Livres de Néhémie, où *mikra* fut pris pour *lecture*. Il eſt certain que la racine de ce mot *kara* ne ſignifie *lire* que par métaphore, & par une conſéquence fort éloignée. Primitivement, il ſignifie apeller, nommer, &c. & *Mikra* retient ordinairement cette ſignification, & ſe prend pour *Convocation*, *Aſſemblée*, à peu près dans le ſens qu'on peut prendre le mot Grec Ἐκκλησία. On pourroit donc auſſi bien conteſter la ſignification de *lecture* à ce mot que celle d'*Ecriture*; parce que ces derniéres ſignifications ſont rares dans les Saints Livres; & que la ſignification primitive, au contraire, y eſt très-commune. Je ne ſai d'où vient que Mr. Huet n'a pas obſervé ici que ce ſens ſeroit favorable à ſon ſentiment particulier s'il étoit d'ailleurs ſoûtenable: mais c'eſt là ſon affaire, & non pas la mienne. Je finis cette Obſervation, en remarquant pour concluſion, que ne pouvant pas établir les ſignifications de *Mikra* au ſens de *lecture* ou d'*Ecriture*, par l'uſage des Saints Livres où ce ſens eſt rare; il eſt juſte de déférer au témoignage des Juifs, qui donnent ſouvent l'une & l'autre ſignification à ce terme dans leurs Ouvrages; & qui ſouvent le prennent *emphatiquement* pour l'Ecriture du Vieux Teſtament. Il n'y a donc pas de raiſon de dire qu'on ne me doit point accorder que *Mikra* ſe peut prendre pour *Ecriture*, puis que les Juifs le prennent en ce ſens; & que Mr. Huet même confeſſe qu'on peut le lui donner.

La remarque qu'on fait ſur les deux mots Hebreux qui ſignifient *Ecriture*, ne vient, ſans doute pas de bonne main; & je ſuis fâché que le P.

D. L.

D. L. R. lui ait fait l'honneur de l'adopter. Ces deux mots ne ſignifient pas *Ecriture* dans le ſens qu'on le fait ſignifier à *Mikrà*. Ils ſignifient ou la maniére d'écrire, ou la forme des Lettres & des Caractéres, comme au Livre d'Eſther en plus d'un lieu, en parlant des diverſes maniéres dont Aſſuérus fit écrire aux divers Peuples de ſon Empire, qui ſe ſervoient de Caractéres fort différens. Ils ſe prennent auſſi pour ce que nous apellons un Ecrit, une Ordonnance, un Mandement, &c. Or ce n'eſt pas là le ſens de *Mikrà*; & rien n'empêche qu'on ne le puiſſe traduire par le mot *Ecriture*, en prenant celui-ci pour la Doctrine couchée par écrit dans les Livres du Vieux Teſtament. Mais quand ce ſeroient des ſignifications toutes pareilles qu'on voudroit donner à *Mikrà*, eſt-ce donc une raiſon pour prouver que ce ſens ne lui convient pas, que de dire qu'il y a un autre mot auquel il convient? Eſt-il inoüi qu'une même Langue ſe ſerve de pluſieurs mots ſynonimes pour exprimer la même choſe? Les Arabes y perdroient beaucoup, ſi cela étoit vrai, eux qui ont, pour ſignifier un *Lion*, aſſez de mots, pour en faire, ſi je puis parler ainſi, un Dictionnaire.

Je ne me ſuis pas engagé à défendre Pagnin; mais je ſuis aſſuré que, s'il étoit encore vivant, il ne manqueroit pas de réponſe; & qu'après avoir demandé qu'on lui fit voir que *Mikrà* ſe prend dans les Livres ſacrez, bien des fois plus ſouvent pour *lecture*, que pour *Ecriture*: & après avoir allégué ce que j'ai dit ci-deſſus, en faiſant réfléxion ſur la Critique de Mr. Huet, & apuyé ſon ſentiment ſur l'uſage, que les Rabbins font de ce terme; il ajoûteroit infalliblement que la choſe même l'a déterminé; & que lecture & choſes écrites étant la même choſe dans ce Paſſage, où ce mot ne ſignifie pas l'action de lire, mais les choſes lûës, il a crû que le mot d'*écriture* exprimoit le ſens du

Texte

Texte d'une maniére moins équivoque, que celui de *lecture*.

Les Auteurs des Mémoires dont le P. D. L. R. s'eſt ſervi, n'en ont pas voulu croire Mr. Huet, qui ne parle pas avec autant de mépris qu'eux de l'étymologie que quelques Savans donnent au mot d'Alcoran, & ſur laquelle il ne voudroit pas diſputer. Mais ils ſe trompent aſſurément, quand ils s'imaginent que j'y perdrois quelque choſe, quand l'Auteur de l'Harmonie Etymologique auroit mal réüſſi à établir l'origine de ce nom. Ce n'eſt pas pour me *ſauver* que j'ai allégué cette remarque: c'eſt uniquement comme un éxemple ſemblable, ſur un ſujet de même nature: & tout ce que j'ai voulu dire, eſt préciſément ce que j'ai dit; ſavoir que *les Mahométans donnent, ſelon quelques-uns, le nom d'Alcoran aux Ecrits de leur faux Prophéte, par la même raiſon que les Juifs donnent le nom de* Mikra *à l'Ecriture.* Je ne tire de là ni Argument, ni conſéquence. On pouvoit me laiſſer cette Obſervation pour ce qu'elle vaut, & s'épargner la peine d'une réfléxion qui ne ſert de rien. Mr. d'Avranches méritoit d'être écouté là-deſſus.

Je ne ſaurois dire auſſi pourquoi ils n'ont pas voulu profiter de la remarque qu'il avoit faite ſur le mot ἀνάγνωσις. Seroit ce qu'ils ont bien ſenti qu'elle n'étoit pas digne de Mr. Huet? En réfutant Cameron, il confirme poſitivement le ſentiment de ce Théologien. Il veut qu'on traduiſe ἀνάγνωσις *lectio*. Cameron y auroit conſenti, mais il auroit accepté auſſi ce que Mr. Huet eſt obligé de confeſſer, que cette lecture eſt celle de l'Ecriture, *Veteris Teſtamenti*; qui eſt, ſans doute, ce qui du tems des Apôtres, s'apelloit par excellence *les Ecritures*. De ſorte qu'il n'y a point de perſonne ſincére, qui puiſſe nier que l'intention de Saint Paul eſt d'encourager ſon Diſciple à l'étude de l'Ecriture. Il arrive une ou deux fois à Monſieur

Huet

Huet d'être un peu plus ferme que l'équité ne le veut, en ſoûtenant qu'une *bonne Verſion* demande une éxactitude toûjours littérale. Mais quand, en gardant le vrai ſens de la Lettre, on met en la place du mot qui répond littéralement à l'Original, une expreſſion qui, ſans être éxactement littérale, ne dit ni plus ni moins que ce que l'Ecrivain qu'on traduit veut dire, peut-on dire avec raiſon que la Verſion n'eſt pas fidéle? Cela pourroit avoir lieu dans les occaſions où l'Original ſeroit ſuſceptible de pluſieurs ſens; & où la Verſion le détermineroit à un ſeul. Encore pourroit-on dire que l'accuſation ſeroit mal fondée, ſi l'Original étoit ſuſceptible en effet du ſens auquel on le détermine. Car alors on ne dit rien qui ſoit rejetté par la lettre de l'Original, quoi qu'on ne diſe pas tout ce qu'il peut ſignifier. Mais dans le Paſſage que Cameron explique le Texte ne peut recevoir qu'un ſens; & ce ſens eſt que Saint Paul exhorte ſon Diſciple à ſe perfectionner dans l'étude de l'Ecriture. Où ſeroit l'infidélité, quand on traduiroit, *appliquez-vous fortement à l'Ecriture?* Feroit on dire à Saint Paul ce qu'il ne dit pas, ou ce qu'il ne veut pas dire? déguiſeroit-on quelque choſe de ce qu'il dit? On pourroit donc bien dire alors que la Verſion ne ſeroit pas littérale: mais qu'on me pardonne ce mot, ce ſeroit chicaner, que de dire qu'elle ne ſeroit pas fidéle. Au reſte il ſemble que Mr. Huet n'avoit pas lû Cameron avec ſon attention ordinaire: puis qu'il auroit pû remarquer, s'il y avoit bien pris garde, que Cameron ne parle pas ſur le mot ἀναγνωσις, comme Traducteur, mais comme Commentateur; & que, ſelon lui ce mot ne ſignifie l'*Ecriture*, que parce qu'il ſignifie la lecture de l'Ecriture. On trouve au long ſon ſentiment dans la premiére col. de la 10. pag. de ſes Ouvrages.

Il y

Il y a quelque chose de plus surprenant dans la manière dont on relève ce que j'ai dit touchant le mot de *Leçons*, si commun dans les Offices des Dévots de l'Eglise Romaine. Afin d'y trouver quelque chose à redire, il a fallu me faire dire ce que je n'ai pas même pensé : & m'imputer d'avoir voulu tirer un Argument de cette Remarque pour prouver que le mot de *lectio* se prend dans le même sens que *Scriptura*. C'est là ce qu'il *semble que vous voulez nous aprendre*, comme parle l'Auteur de la Réponse. Je n'ai jamais prétendu cela, mais me servir de cet exemple pour montrer que dans toutes les Langues, dans le Latin & dans le François, dans le Grec & dans l'Arabe, aussi bien que dans l'Hebreu, on donne le mot de *Leçons* aux Ecritures qu'on regarde, par excellence, comme des choses dignes d'être lûës. Qu'on lise l'article entier ; qu'on regarde la liaison des parties qui le composent, on verra que tout ce que j'ai en vûë est de dire que, comme les Hebreux apellent l'Ecriture *Mikra*, parce que c'est une Ecriture digne d'être lûë, par préférence à toutes les autres ; quelques-uns croyent que les Mahométans apellent le Livre de leur Loi *Alcoran* par la même raison : & que c'est-là ce qui fait donner un nom qui répond à celui de *Mikra* aux choses qu'on lit (ou qu'on chante) dans les Offices de l'Eglise Romaine, parce que ce sont les parties les plus notables de l'Ecriture, & qu'on a jugées les plus excellentes, & les plus dignes d'être lûës, qu'on a inférées dans ces Ouvrages de dévotion. Si on me répond qu'on y lit aussi quelques Passages des Peres, qu'est-ce que cela peut faire contre ma Remarque ? Est-ce que ce ne sont pas des Passages choisis comme les plus beaux & les plus propres à la Piété ? N'est-ce pas leur excellence, qui est cause qu'on les préféré ? Mais, dira-t-on, je n'ai parlé que de l'Ecriture, non des Peres dont on lit

aussi

auſſi les Ecrits, & par conſequént j' ai voulu tirer de là quelque choſe en faveur de mon ſentiment touchant l' uſage de *Mikra*, ἀνάγνωσις, *Leçon* pour ſignifier l'Ecriture. Je répons que la conſéquence eſt nulle. Je n'ai voulu prouver que le κατ' ἐξοχὴν des choſes dont on préfére la lecture à celle des autres. Et ſi je n'ai parlé que des Paſſages de l'Ecriture, c'eſt que je n'ai pas crû devoir avoir de grands égards aux Offices modernes, où l'on voit bien plus de Paſſages tirez des Ecrits des hommes, que de ceux des Prophétes & des Apôtres. On n'a commencé à voir ces Leçons tirées des Peres dans les Offices, que long-tems après la premiére Inſtitution de ces Régles de Dévotion: & la choſe parle d'elle-même. On n'a pû lire les Ouvrages des Auteurs du ſixiéme Siécle & des ſuivans que depuis ce tems-là. On ſe contentoit alors des Leçons de l'Ecriture: & l'Antiquité d'un uſage différent ne ſe trouveroit pas fort grande, ſi on en recherchoit curieuſement l'Origine.

On a donc feint de ne m'entendre pas, afin d'en prendre une occaſion de me réfuter, en me faiſant dire, contre mon intention, & le ſens de mes paroles, ce que je n'ai pas même penſé. Après cela, je ne ſai ſi c'eſt par complaiſance, pour ceux qui conſultoient Mr. Huet, ou parce qu'il a crû, ſur leur parole, que j'avois dit en effet ce qu'ils m'objectent, qu'il a décidé que ma Remarque étoit *frivole*, & que j' avois *été bien repris*. Il en jugeroit, peut-être autrement, s'il voyoit la choſe aujourd'hui de plus près, & avec plus d' attention. Au reſte, il ſemble qu'on a pris la digreſſion dont je fais mes excuſes, pour la ſeule Remarque que j'ai faite ſur les Leçons des Offices; je pourrois le laiſſer croire: & après ce que je viens de dire, on ne trouvera pas ce que j'ai écrit là-deſſus ſi mépriſable qu'il a paru à mes Cenſeurs. Mais ils devoient y comprendre la Remarque ſur

l'Alcoran, qui eſt hors d'œuvre, comme ce qui ſuit. Et quand il n'y auroit pas d'autre raiſon pour faire voir que je n'ai voulu rien prouver par là, n'en eſt-ce pas une aſſez forte, que ce que j'apelle cette Remarque une *Digreſſion*, & que je fais des excuſes d'avoir quitté mon ſujet pour elle? On n'a jamais, je crois, fait d'excuſe d'employer dans une Diſpute, une réfléxion d'où on veut tirer un Argument, pour apuyer ce qu'on a deſſein de ſoûtenir. D'où vient donc qu'on s'eſt fait une affaire de me réfuter, comme ſi j'avois eu une vûë ſi éloignée de ma penſée. D'où vient qu'on a la dureté de rejetter les excuſes que je fais, comme ſi j'étois indigne de cette grace? N'eſt-ce point qu'on a voulu, à quelque prix que ce fût, trouver des fautes dans mon Ecrit, afin de perſuader aux Lecteurs que la Réponſe qu'on me vouloit faire me mettroit hors d'état de repliquer?

Juſqu'ici néanmoins je ne me ſens pas encore fort maltraité, mais je le ſuis encore moins dans la ſuite. On y fait ſeulement ſemblant de diſputer, mais au fond on n'avance rien que je ne puiſſe accorder, ſans faire tort à ma cauſe. Qu'on ſe ſouvienne ſeulement que je ne me ſuis engagé qu'à ſoûtenir que la Verſion du Paſſage de Néhémie, telle qu'on la trouve dans les Bibles de Geneve, n'eſt pas une *falſification*. Qu'a-t-on allégué contre moi qui démontre le contraire? Je pourrois me contenter là-deſſus du jugement de Mr. l'Evêque d'Avranches, qui n'aprouve pas ce reproche. Il eſt vrai qu'il envelope ſa déciſion le plus qu'il peut, & qu'il ſemble qu'il veut empêcher qu'on ne s'aperçoive qu'il me donne cauſe gagnée; mais il eſt de ce jugement envelopé, comme d'un reméde dont on tâche de diminuer l'amertume, par le mêlange de quelques douceurs. Il reſte, malgré l'artifice de cette préparation, aſſez d'amertume,

me, pour cauſer du dégoût à celui à qui le remède eſt ordonné. (1) Qui eſt-ce qui ne voit pas, au travers de ce détour de paroles, que ce Prélat ne dit pas tout ce qu'il penſe? Il avoit ſes raiſons, ſans doute. Il y a tel Cardinal Archevêque, qui ſait par expérience qu'il y a des meſures à prendre, quand on a des ſentimens opoſez à ceux des Perſonnes éminentes de cette Societé, qui veut toûjours avoir raiſon dans ce qu'elle fait. Mais il en dit aſſez pour faire voir à tous ceux qui ont des yeux, & qui veulent les ouvrir, que le reproche de *falſification* a été fait mal à propos à la Verſion de Geneve.

Je ne m'arrêterai pas là néanmoins. Je veux le démontrer par la Réponſe qu'on a bien voulu me faire. Toute la Diſpute roule ſur les deux mots *Javinou Bammikra*. Je prétens que ce n'eſt pas falſifier ce Paſſage, que de traduire ces mots, *ils la faiſoient entendre* (la Loi) *par l'Ecriture meme*. Je le prouve, parce que *Javinou* eſt dans la conjugaiſon *Hiphil*, que par conſéquent on peut la traduire *ils faiſoient entendre*; que *Mikra* ſignifie *Ecriture*, & par excellence *l'Ecriture Sainte*: que le ה emphatique qui ſe trouve dans ce mot eſt une preuve que *Mikra* eſt pris là dans un ſens d'excel-

(1) *Ni Mr. Hüet ni les Peres de la Compagnie de Jeſus meritent d'être intitulez d'une maniere ſi ſcandaleuſe par un Heretique. Je ne puis pourtant pas en aucune façon être ſurpris, qu'il raiſonne de la maniere. On eſt aſſez perſuadé, que Mr. Hüet par des raiſons inconteſtables a renverſé les nouvelles inventions de ce Miniſtre, & ces Peres avec un zéle incroyable & conſtant combattent ſans ceſſe contre ſes partiſans. Il eſt de plus connu qu'un homme perdu & decouvert cherche à rendre les autres honteux par je ne ſais d'inventions malheureuſes.*

lence. J'ajoûte quelques conſidérations pour montrer que ce ſens eſt recevable, & enfin je conclus que ce ſentiment eſt probable; & je ne me rens garant que de ſa probabilité. Que répond-on à cela? Que *Javinou* peut être le futur du kal, que *Mikra* ſignifie plutôt *lecture*, qu'*Ecriture*, que le ה n'eſt pas toûjours emphatique: que le verbe n'a pas toûjours le ב après lui, quand il s'agit de la choſe qu'il régit; & on tâche de prouver par des probabilitez, que la ſuite du diſcours permet qu'on traduiſe ces mots autrement que je ne le fais. Que ſignifie tout cela? c'eſt qu'il y a d'autres maniéres probables de traduire ce Paſſage. Mais par quelles machines peut-on tirer de là que ma Verſion eſt une *falſification*, & qu'elle n'a pas ſa probabilité comme les autres?

Pour fonder cette concluſion, il faudroit prouver que *Javinou* ne peut être pris dans le ſens particulier de la conjugaiſon *Hiphil*: que *Mikra*, quoi qu'en diſent les Interprétes, & particuliérement les Hebreux, ne peut ſignifier *Ecriture*; qu'il eſt contraire à l'analogie de la Langue Sainte de donner au ה une force emphatique, &c. Mais cela ne peut être avancé qu'avec une témérité dont un homme prudent n'eſt jamais capable. J'ai cité des Paſſages qui prouvent ſans replique que le verbe Hebreu ſe prend en Hiphil dans le ſens que je lui donne; Mr. Huet reconnoît que *Mikra* ſignifie *ſecondement & par conſéquence* Ecriture. Toutes les Grammaires témoignent que le ה eſt très-ſouvent emphatique, & mettent même de la différence entre le ה ſimplement démonſtratif & le ה emphatique. Tous les Dictionnaires marquent que le ב eſt mis ſouvent après le verbe: & quoi qu'on allégue des éxemples où cette prépoſition ne ſe trouve point, il eſt avoué néanmoins qu'elle s'y trouve quelquefois. On me fait là deſſus une groſſe affaire ſur ce que j'ai dit qu'Arias garde *par tout* l'He-

l'Hebraïſme de ce régime; & on reléve ce mot *par tout*, comme ſi c'étoit là le nœud de la queſtion. Mais on démontre d'une maniére tout à fait nouvelle que je me trompe; & pour m'en convaincre, au lieu de me citer des Paſſages où la prépoſition ב étant dans l'Hebreu, Arias ne la rend pas par *in* dans ſa Verſion, ce qui feroit voir qu'alors il ne garderoit pas l'Hebraïſme, au lieu de cela dis-je, on m'objecte des Paſſages Hebreux où le verbe n'a pas la prépoſition après lui. Que fait cela donc à ce que j'ai dit d'Arias? Au lieu de prendre le tour naturel, on donne le change; & on ſe tourne tout d'un coup ſur ce que j'ai dit que c'eſt le régime de ce verbe en *Hiphil* que d'avoir ב après lui. On me prouve que ce ב manque dans divers Paſſages, dont on me cite quelques-uns. Soit: c'eſt une choſe qui ne me fait ni bien ni mal; & je reçois, ſi on veut, que ce verbe, comme la plûpart des autres, a tantôt un régime, tantôt l'autre. Je n'ai point dit que ce fût la propriété de *bin* que d'avoir *toûjours* le ב après ſoi: & je ſuis en pleine liberté de confeſſer que quelquefois il ne l'a pas. Il me ſuffit que dans les endroits où ce ב ſe trouve. Arias retienne l'Hebraïſme dans la Verſion, & faſſe répondre l'*in* des Latins au ב des Hebreux; c'eſt là ce que j'avance, & ce qu'on fait ſeulement ſemblant de me conteſter. Je pourrois, ſi cela étoit néceſſaire, me ſervir de la régle des Grammairiens, qui diſent que la prépoſition, quoi qu'elle ſoit propre au verbe, eſt quelquefois ſous-entendüe. Mais je n'allégue ce témoignage, que pour montrer que ce que la prepoſition manque quelquefois, n'eſt pas, ſelon les Docteurs Hebreux, une preuve qu'elle n'appartienne pas au régime ordinaire du verbe.

On m'objecte auſſi à propos, que je me ſuis étendu *fort au long pour prouver que la* Verſion de *Vajavinou bammikra, en ces paroles, ils entendirent*

à la lecture, eſt une fauſſe interprétation, &c. & on me veut mettre aux priſes avec une ancienne Verſion de Geneve de 1562. où cette Verſion ſe trouve: mais dans l'imprimé de ma Lettre que j'ai devant les yeux, je ne vois rien ni qui puiſſe mériter ce reproche de longueur, ni qui puiſſe donner ſujet de dire que j'ai deſſein de prouver que cette Verſion eſt fauſſe. Tout ce que j'en dis conſiſte, en ſept petites lignes, qui ne contiennent pas une cinquantaine de mots, en y comprenant les articles & les particules. Et je ne dis pas là que cette Verſion ſoit fauſſe: je remarque ſeulement que le P. D. L. R. avoit mal traduit Pagnin, dans la Lettre qu'il m'avoit envoyée. Car ces mots de Pagnin *intellexerunt Scripturam*, étoient traduits par cet éloquent Jéſuite par ceux ci; *ils entendirent à l'Ecriture*. Je faiſois voir en deux mots la différence de l'un à l'autre; & je diſois que *intellexerunt Scripturam* ſignifioit, *ils entendirent l'Ecriture*; au lieu que ces paroles, *ils entendirent à l'Ecriture*, ſignifient, ils *s'apliquérent* à l'Ecriture, ce qui forme un ſens fort différent de celui de Pagnin. Où eſt la longueur fort étendüe d'une Remarque de ſix lignes? Où eſt la réfutation d'une Verſion ſur l'Hebreu; dans un endroit où je ne compare que la Verſion Latine de Pagnin avec une mauvaiſe Verſion qu'on en a faite en François? Où eſt la prétendüe réfutation qu'on m'objecte de la Bible imprimée par François Jagui? Je ne dis rien d'Arias, à la ſuite de cette Remarque, que ce que je venois de dire de Pagnin. Je ne réfute point la Verſion que le P. D. L. R. fait du Texte Hebreu, j'obſerve ſeulement qu'il n'a pas bien traduit la Traduction d'Arias.

Mais on ajoûte une Remarque bien plus importante à ce qu'on croit, c'eſt pourquoi on la produit avec beaucoup de parade. Elle vient d'un ſavant Homme, dit-on, & on en a reconnu *la vé-*

vérité par une longue lecture des Livres sacrez. Elle coupe le nœud Gordien. *Elle doit couper chemin à toutes nos contestations, & les régler entiérement*. Cette Observation, qui peut bien être nouvelle pour moi, puis que Mr. Huet la trouvoit nouvelle pour lui, est que le verbe *bin* dans la conjugaison *Hiphil*, quand il en garde la signification, est toûjours suivi de son régime, qui est *le sujet qui reçoit le commandement*. Cette régle est établie par environ vingt-cinq Citations, entre lesquelles il est remarquable qu'il y en a douze ou quinze de si mal cottées, que quand on consulte les lieux auxquels on est renvoyé, on ne trouve pas même qu'il y soit parlé de Doctrine ou d'intelligence. Tels sont les Passages de la Genese, des Nombres, du Deuteronome, de Josué, des Juges. Il y en a un parmi ceux-là, où le verbe *bin* se trouve; mais dans la conjugaison *Hithpael*, qui, par conséquent ne prouve rien, à l'égard de celle d' *Hiphil*.

D'ailleurs, il n'y a pas un des éxemples qui restent, où ce qui est régi par le verbe, reçoive la force du *commandement*. C'est le verbe qui reçoit le commandement; ou pour mieux dire, qui exprime l'action qui s'éxerce sur un certain sujet, הבינני par éxemple, *doce me*, ou *erudi me*, ce n'est pas à la premiére personne qu'il y a quelque chose de commandé. Elle ne reçoit point le commandement; cela saute aux yeux. On voit bien que l'Auteur de l'Observation veut dire quelque chose, mais il ne pouvoit guére exprimer sa pensée plus mal qu'il ne la fait. Si je puis la deviner, il me semble qu'il a voulu exprimer une découverte qui lui paroissoit nouvelle, par des termes qui font douter s'il s'entendoit lui-même. Car il vouloit dire aparemment que ce verbe, quand il garde la signification propre à *Hiphil*, est toûjours suivi de la personne, ou de ce qui

tient lieu de la perſonne qui eſt le ſujet de l'action que le verbe exprime. Cela convient aux éxemples qu'il cite. En ce ſens la découverte mérite un remerciement des Gens de Lettres. On nous aprend que les verbes actifs ont un double régime, l'un de la perſonne, l'autre de la choſe: & que les verbs *tranſitifs*, deſquels l'action préſupoſe une perſonne qui la reçoit, ont toûjours après eux le cas de cette perſonne. C'eſt à cela que revient cette découverte. C'eſt dommage qu'on trouve la même choſe dans les Grammaires de toutes les Langues. On pouvoit enrichir cette Remarque de ce corollaire, que ces verbes ont quelquefois le cas de la choſe avec celui de la perſonne, & en alléguer pour éxemple le Paſſage du 28. d'Eſaïe Verſ. 9. *Quem intelligere faciet auditum*: où on trouve *athmi*, qui eſt la perſonne, ou qui en tient le lieu, & שמועה qui eſt la choſe: & l'une & l'autre ſemblent être au même cas.

Mais cela porte coup dans la Diſpute préſente, dira-t-on; & ſelon Mr. Huet, Juge compétent, *cela eſt deciſif*. Car il paroît premiérement, que le verbe *bin* dans la ſignification propre du *Hiphil*, a toûjours ſon régime après lui: d'où il s'enſuit que n'ayant pas ce régime dans le Paſſage de Néhémie, ce verbe n'y peut pas être pris dans la ſignification naturelle de la conjugaiſon *Hiphil*; & par une ſeconde conſéquence, que la Verſion de Geneve eſt fauſſe. Je répons à cela, que la Remarque de Mr. Huet ſur cette Obſervation eſt judicieuſe; *Ces propoſitions univerſelles négatives ſont dangereuſes, puis qu'il ne faut qu'un ſeul éxemple pour les détruire, Il faut bien éxaminer avant que de l'avancer*. On auroit, peut-être, pû ajoûter que de ſemblables régles ſont d'autant plus dangereuſes, qu'on leur donne plus d'étendüe; & qu'au lieu de s'en tenir à un certain ſujet, duquel on croit avoir des éxemples, on aſſujettit à la régle,

dans

dans le même cas, *la plûpart des verbes, pour ne pas dire tous*. Alors il eſt bien difficile qu'il ne ſe trouve pas quelques éxemples qui feront douter de la vérité de cette régle.

Mais voyons, ſans nous arrêter à en faire la diſcuſſion, ſi elle eſt auſſi déciſive dans la Diſpute préſente, que Mr. l'Evêque le prétend. Premiérement, elle ne me regarde point. Je ne me ſuis rendu garand que de la probabilité de la Verſion de Geneve. Si on réfute ſolidement cette Verſion, c'eſt l'affaire des Traducteurs, c'eſt l'affaire de tous ceux qui, avant que cette Remarque fut miſe au jour, ont crû comme moi, que, *Grammaticalement parlant*, le Texte pouvoit ſouffrir cette Verſion. Secondement, elle ne prouve nullement, quand elle ſeroit reconnüe dans toute l'univerſalité qu'on lui donne pour véritable & certaine, que cette maniére de traduire eſt une *falſification*. Car cette régle ayant été inconnüe aux plus Savans même dans la Langue Sainte, avant que ce ſavant Homme qui l'a trouvée, & ſon Diſciple qui la confirmée, *par une longue lecture des Livres ſacrez*, en euſſent fait part au Public, il n'eſt nullement raiſonnable d'apeller *falſification*; ce qui, à toute rigueur, ne peut être apellé qu'une ignorance, & même une ignorance excuſable; parce qu'on n'étoit pas obligé de ſavoir ce qui n'étoit pas encore connu. Je parlerai ailleurs du mot de *falſification*. Mais je dirai ici en paſſant, qu'une falſification préſupoſe une volonté; un deſſein de ne repréſenter pas la choſe telle qu'elle eſt; & Mr. Huet a raiſon de dire que toute fauſſeté n'eſt pas une *falſification*. Les Caſuiſtes, dont il y a un grand nombre dans la Société des Jeſuites, demeurerent tous d'accord, ce me ſemble, qu'on peut dire, débiter, ſoûtenir une fauſſeté, ſans être coupable de menſonge, quand, par ignorance ou par erreur ſpécieuſe, on

tient pour vérité la fauſſeté qu'on public. Ici donc où il s'agit d'une Verſion faite ſelon les régles connuës, conforme aux lumiéres du tems, & à toutes les Obſervations faites juſques-là; on peut bien dire qu'on la trouve fauſſe, parce qu'on a fait de nouvelles découvertes; mais on ne peut jamais dire que ce ſoit une *falſification*: puis qu'il ne peut y avoir eu dans les Traducteurs ni fraude, ni malice, comme il paroît, en ce qu'ils peuvent rendre compte de leur Verſion par tous les principes de Grammaire connus de leur tems.

Mais en troiſiéme lieu, ſur quel fondement prétend-on que quand la perſonne, ou ce qui tient le lieu de perſonne, ne ſe trouve pas après le verbe dans la conjugaiſon *Hiphil*, il s'enſuit que le verbe, quoi que dans la forme de cette conjugaiſon, n'eſt pas pris dans la force naturelle d'*Hiphil*? Eſt-ce qu'il ne peut pas arriver qu'il y a une Ellipſe de ce pronom qui eſt le régime du verbe, ou de ce qui tient le lieu de la perſonne régie? Eſt-ce que les perſonnes qui ont fait *une longue lecture des Livres ſacrez*, ont pû, dans cette *longue* aplication, ne remarquer pas qu'il n'y a rien de plus commun dans la Langue Sainte, que de ſemblables Ellipſes? N'eſt-ce pas ce qui rend la Verſion de certains Livres ſi difficile, qu'il faut ſouvent ſupléer quelque choſe pour rendre le ſens complet? & qu'un des moyens les plus naturels de remédier à ces incommoditez, c'eſt de rapeller ἀπὸ τοῦ κοινοῦ, comme on parle, quelque mot déja employé, duquel la répétition remplit le vuide du ſens, & léve l'obſcurité de l'expreſſion. Il y a des cas où *encore que les noms des perſonnes, qui font les différens régimes, n'y ſoient pas diſtinguez, ils le ſont néanmoins ſi ſouvent dans les Verſets qui précédent immédiatement celui-ci, qu'il n'a point été néceſſaire d'y répéter cette diſtinction*, dit Mr. Huet, pour apuyer ſon ſentiment ſur la Verſion de notre

Paſ-

Paſſage. Il eſt donc permis de répéter les *perſonnes qui ſont le régime* ἀπὸ τῶ κοινῶ: & quand on le fait, ce peut n'être pas une *falſification*. Cela peut ſervir de Réponſe à ce qu'on m'objecte que les Hebreux étant fort prodigues de leurs pronoms, & étant même ſujets à les répéter inutilement, il n'eſt pas vrai ſemblable qu'ils négligent de les employer, quand ils ſont néceſſaires, ni que par conſéquent on eût oublié d'en employer un dans le Paſſage de Néhémie, ſi *javinou* y devoit être pris dans la ſignification d'*Hiphil*. Mais après une *longue* lecture des Livres ſacrez, peut on ne s'être pas aperçû, qu'il n'y a point d'Ellipſes plus fréquentes, que celles des pronoms & des particules? Les ſupléer donc, ce n'eſt pas une choſe mauvaiſe ou inutile, quand le ſens & la netteté le demandent.

Cela fait voir que le *ia* de la Verſion de Geneve a pû être ſuplée ſans *falſification*, ἀπὸ τῶ κοινῶ, pour rapeller ici la Loi de Dieu, de laquelle il eſt parlé dans le même Verſet. Cependant on s'égaye là-deſſus, comme ſi on avoit beaucoup gagné à cette Remarque; & on prétend qu'il faut ſupléer deux pronoms, ſelon la Verſion de Geneve; ce qu'on croit auſſi ridicule que ſi on diſoit en Latin *fecerunt eum eam intelligere*. Il eſt certain néanmoins que, comme il ne ſeroit point ridicule de ſous-entendre deux relatifs en Latin, il peut bien n'être pas ridicule de les ſous-entendre en Hebreu ſur tout quand ils ſont relatifs à des ſujets qui ſe trouvent auſſi près qu'ici du verbe qui les demande. Si rendant graces à quelqu'un des ſervices qu'il auroit rendus à mon ami à ma priére, je lui dirois: *Oraveram te ut amico meo quaedam humanitatis officia praeſtares: praeſtitiſti*. N'y auroit-il pas deux pronoms ſous-entendus, qui ſeroient relatifs, l'un à la perſonne, l'autre à la

choſe, dont il eſt parlé auparavant? On pourroit donc dire ici la même choſe, & on ne ſeroit pour cela ni ridicule, ni fauſſaire. Il eſt même aſſez commun dans toutes les Langues d'employer dans un ſens abſolu & ſans régime, les verbes qui ſignifient *enſeigner* & aprendre, parce qu'on ſous-entend les perſonnes & les choſes. La méthode d'*enſeigner* que ſuit un tel Docteur eſt bonne, dit-on. Celui-là fait des *leçons* publiques. On ſous-entend là les choſes & les perſonnes, quoi qu'il n'en ait point été parlé; beaucoup plutôt peut-on les ſous entendre, quand on en à parlé auparavant. Quelquefois le verbe *bin* a l'impératif d'*Hiphil* n'eſt point ſuivi du nom de la choſe. On le voit ainſi au Pſeaume 94. Verſ. 8. & même au 8. des Proverbes Verſ. 5. il faut répéter ἀπὸ τοῦ κοινοῦ la choſe dont on recommande l'intelligence. Au futur même לאיבין *non intelliget Deus* eſt mis ſans régime en ſous-entendant la choſe, Pſeaume 94. 7.

J'avoüe ſans peine que quand on traduit ב par *in* on lui donne un autre ſignification, que quand on traduit *per*: & je conſens qu'on diſe que ce n'eſt pas une choſe indifférente que de prendre cette prépoſition dans un ſens plûtôt que dans l'autre. Mais cela ne peut valoir que dans les cas où en prenant un ſens pour l'autre on établiroit une erreur manifeſte, qui diſparoîtroit en prenant le ſens opoſé. Mais ce n'eſt pas ici le cas; je le ferai voir après un petit éxamen des éxemples qui ſont alléguez pour montrer que cette indifférence ſeroit dangereuſe. On me demande ce que je dirois, ſi on traduiſoit ב par le mot *per* dans des lieux où cette Verſion rendroit Dieu Auteur du péché. Voici ce que je dirois: que quand même il ſeroit néceſſaire de donner à la particule Hebraïque le ſens de *per*, je ne ſerois pas réduit

au

au ſilence. (1) Graces à Dieu, j'ai de l'horreur pour le blaſphême de ceux qui oſeroient dire que Dieu eſt l'Auteur du péché ; & je ſuis en cela du ſentiment de tous les Théologiens Réformez, à qui on impute calumnieuſement le ſentiment contraire. Je tiens avec eux que d'attribüer à Dieu de faire pécher les hommes, de les y induire, de les y engager, c'eſt le comble de l'Impiété. Mais quand je n'aurois pas apris de Saint Auguſtin cette belle régle, que quand un Paſſage de l'Ecriture ſemble commander un crime, ou induire à une erreur, il ne faut pas douter que ce ne ſoit une figure : le bon ſens m'auroit dicté que je ne devois pas prendre à la lettre des paroles qui favoriſeroient la plus déteſtable de toutes les impiétez. Je dirois donc hardiment que *per* devroit avoir là un ſens différent de ſa ſignification ordinaire, & qui pût s'accommoder avec la Doctrine qui eſt ſelon la Piété? Voila ce que je dirois, quand

(1) *Perſonne ne peut nier, & tout le monde ſait, comme Luther, Calvin, & Béze, auteurs de la pretendüe Reformation ont crû, que Dieu ſoit auteur du péché ; leurs paroles mêmes ſont ſi claires, ſi connües, & ſi evidentes, qu'il n'en faut aucunement doûter pour les juger tres-coupables d'un blaſphême ſi enorme. Qui en veut être perſuadé de la verité, liſe ſeulement le livre de Luther de Serv. Arbitr. pag.* 444. 465. *Calvin. de Aeter. Dei Praed. op.* 704. 705. *l.* 3. *c.* 23. *n.* 7. 8. 9. *& Béze dans l'expoſition de la foy edit. de l'an.* 1560 *c.* 2. *concl.* 1. *c.* 3. *concl.* 1. 4. 5. *Parmi les Heretiques modernes, ſi non tous, au moins le plus ſenſes comptent cet erreur entre les blaſphêmes le plus horribles, & inoüies. Quantité de Lutheriens ont deſiſté ſur ces points, & s'eloignent entierement des ſentiments de leur Maître.*

quand même je ne pourrois trouver de raiſon d'empêcher qu'on ne donnât à ב la ſignification de *per*.

Je ferois même plus encore; & je dirois ce que des perſonnes qui ont fait *une longue lecture des Livres ſacrez*, devroient avoir remarqué, comme je l'ai fait par plus de cinquante-cinq ans d'étude de ces Saints Livres? Savoir qu'il y a des Paſſages dans le Vieux & dans le Nouveau Teſtament qui paroiſſent encore plus favorables à cette horrible impiété que le *per* mal apliqué dont on me veut faire peur: comme, par exemple, le *ne nos inducas in tentationem*, de l'Oraiſon Dominicale. Il y a même dans le Grec ἀσενέγκῃς, qui ſignifie *inferas*, encore plus fort qu'*inducas*: & le Paſſage du Livre des Actes, Chap. 5. Verſ. 28. où il eſt dit qu'Herode & Pilate ont conſpiré pour faire tout ce que la main & le Conſeil de Dieu avoient prédéterminé devoir arriver: ἡ χείρ σου καὶ ἡ βουλή σου προώρισε γενέσθαι. Tels ſont les Paſſages où il eſt dit que Dieu endurcit, aveugle, &c. les hommes: & les paroles étonnantes d'Eſaïe, 63. 17. où les verbes ſont en *Hiphil*, où la Vulgate garde leur ſens propre. Les ſeptante ſe ſervent de ces mots, pour répondre aux verbes Hebreux, ἐπλάνησας ἡμᾶς; ἐσκλήρυνας τὰς καρδίας ἡμῶν. Saint Jérôme ne s'en éloigne pas, *Quare errare nos feciſti*, &c. Il cite encore, en expliquant ces paroles; d'autres Paſſages du Pſeaume 44. qui eſt le 43. des Latins, où on trouve des expreſſions pareilles. Toutes ces façons de parler ſont plus fortes, ſans doute, que le *per* mal placé qu'on auroit mis en la place d'*in*. Cependant je ne demeurerois pas ſans replique à celui qui m'objecteroit ces Paſſages pour me prouver l'impiété que je déteſte.

A plus forte raiſon ayant à mettre en la place de *per* une particule qui feroit évanoüir l'aparence

de

de blaſphême, que la prépoſition *per* y feroit trouver, je ſerois en droit de rejetter la Verſion qu'on me propoſeroit, & de la traiter de fauſſe. Mais y a-t-il quelque choſe de ſemblable entre ces éxemples, & la prépoſition *per*, qui ſe trouve dans la Verſion de Geneve ? Oui, me dit-on, *Je ne vous trouve pas mieux fondé dans la traduction de* bammikra *en ces paroles* par l'Ecriture même, *que vous voulez éxempter de falſification.* (1) Je répons que, quand il ſeroit vrai que nous croirions mot à mot, comme on nous l'impute injuſtement & ſans preuve; *que l'on ne doit point chercher l'explication de l'Ecriture*

(1) *Il eſt des-ja aſſez manifeſte, comme les Proteſtants ſuivant la methode de leurs Maitres pretendent, que l'explication de la Sainte Ecriture doit ſe trouver dans la Sainte Ecriture même, ſans recourir aux Saints Peres & Conciles. Non obſtant pourtant, qu'avec les paroles ils feignent d'être d'un ſentiment opoſé toutesfois lors qu'ils ſoûtiennent, comme hors des Livres Canoniques chaque tradition des Saints Peres ne ſoit aucunement d'une autorité infaillible, font reellement connoître de n'admettre autre regle fondementale que la Sainte Ecriture. Si ce blaſphême n'eſt pas ſi impie que de dire & d'aſſurer que Dieu ſoit auteur du peché certainement il y en a fort peu de difference. Par ce principe s'en ſuit, qu'il y ait aucun indice de pouvoir diſtinguer un Livre Canonique d'un Apocryphe, & par conſequence la fermeté de nôtre Foy ſe renverſeroit fort facilement. Il eſt par conſequent neceſſaire, & il faut conclure, que les Saints Peres & Conciles doivent être non ſeulement écoutés & veneres, mais abſolument tenus pour infaillibles, quand ils s'uniſſent pour affirmer quelque propoſition, & alors importe fort peu ſi ſe trouvent un, ou deux d'un ſentiment contraire.*

ture que dans l'Ecriture même, ſans écouter les Peres ni les Conciles: quand il ſeroit vrai, dis je, que nous le croirions ainſi mot à mot, je ne crois pas encore que les Qualificateurs même de Rome oſaſſent noircir notre ſentiment des mêmes qualitez dont ils chargeroient l'impiété de ceux qui feroient Dieu Auteur du péché. (1) Beaucoup moins peut on com-

(1) *Peu importe que ce Miniſtre ſe vante hautement de la verité de ſa doctrine, ſans la pouvoir prouver. On ne peut point nier que la Sainte Ecriture ſoit ſur quelque paſſage un interprete aſſez ſuffiſant & irrevocable de ſoi-même. Tous les auteurs Catholiques & encore tous les Peres ſont de ce ſentiment, puis qu'en diſputant tant & tant de fois contre les Heretiques, ſe rapporterent aux Livres Canoniques ſans recourir aux traditions. De cette façon doit être entendu S. Baſile dans l'homelie contre les calumniateurs de la Trinité. S. Aug. liv. 2. de pecc. mer. & rem. c. 36. & Cyrille Jeroſolimitain Cat. 4. L'Auteur du Livre de Div. nom. &c. Mais pour cela les Peres & Theologiens Orthodoxes ne ſont pas ſi fous, que d'aſſurer comme tous les textes de la Sainte Ecriture puiſſent être penetrez ſans erreur par le moyen de la Sainte Ecriture même. Mr. Benoît devoit, avant que d'affirmer, un peu parcourir la 4. ſeſſ. du Concile de Trente, il auroit connû que les Docteurs Catholiques s'abſtiennent en tout & par tout de ſon opinion impie. Par là il auroit encore vû comme pour decouvrir le vrai ſens des textes Evangeliques, il faut neceſſairement conſulter la Tradition, & s'attacher à la definition de l'Egliſe, à laquelle appartient uniquement à juger de la vraie & ſincere intelligence de la ſainte Ecriture. Tous les Proteſtants avec Mr. Benoit ſeroient du même ſentiment, ſi eux vouloient bien faire une ſerieuſe reflexion à la grande*

varie-

comparer notre véritable Doctrine à cet horrible blaſphême. Nous diſons, il eſt vrai, que l'Ecriture eſt une ſuffiſante interpréte de ſoi-même: mais les Peres, & les Docteurs Catholiques l'ont dit comme nous: il n'eſt pas néceſſaire que j'en entaſſe ici les témoignages. Il n'y a point encore aujourd'hui d'Interpréte, qui ait de l'honneur & du bon ſens, qui ſe mêle d'expliquer l'Ecriture ſans la conſulter elle-même; ſans comparer les Paſſages; ſans éclaircir les Paſſages paralleles les uns par les autres; ſans confirmer l'expoſition d'un lieu par d'autres qui traitent du même ſujet; ſans refléchir ſur le ſtile des Saints Auteurs; ſans tirer des conſéquences de l'un à l'autre. On voit cela dans tous les Interprétes Catholiques, auſſi bien

varieté de leurs ſentimens, qui parmi eux journellement arrivent en expliquant quelque Paſſage principal de la Sainte Ecriture. Et en verité comment peuvent ils s'accorder ſur la controverſe des paroles de Jeſus Chriſt, quand il inſtitua le Sacrement de l'Euchariſtie à S. Matthieu 26. S. Marc. 14. S. Luc. 22. Si on a ſeulement recours à la ſainte Ecriture? Carolſtad dans le Livre imprimé à Baſel l'année 1524. eſt contraire à la ſentence, qu'il a ſoûtenu par ensuite Martin Bucer. Celui dans les retractions n'approuve point l'explication de Zuingel, & ce dernier dans le Livre de la vraie & fauſſe religion chap. de l'Euchar. refute l'interpretation de Luther; & Calvin. l. 4. Inſt. c. 17. 21. inventa d'autres moyens & manieres de les expliquer, & autres embraſſent d'autres declarations, leſquelles ſont pourtant ſi variables & ſi differentes qu'elles paſſent le nombre de 200. Les Ecrivains & Auteurs Catholiques font tres bien, & avec toute la juſtice d'honorer unanimement les divines Traditions, leſquelles dés le commencement & origine de la Religion Chrêtienne derivent & continuent juſqu'à notre temps.

bien que dans les nôtres. (1) Et quand il n'y avoit point encore de Peres qui euſſent écrit, ni de Conciles qui euſſent formé de déciſions ſur les matiéres que les Héréſies naiſſantes ont donné l'occaſion d'examiner, où eſt-ce que ceux qui ont réfuté les Hérétiques, ou condamné les Héréſies, ont cherché la vérité qu'ils ont maintenüe? Me dira-

(1) *Suppoſé la Tradition de l'Egliſe par laquelle un Livre ſe diſtingue être canonique ou apocryphe, je confeſſe encore, comme j'ai deja remarqué ci-deſſus, qu'étant faciles & tres-clairs quelques paſſages de la ſainte Ecriture, par ces paſſages l'Egliſe puiſſe condamner les erreurs oppoſés aux mêmes paſſages. J'ai dit avec raiſon l'Egliſe, puis qu'elle eſt interprête infallible de la ſainte Ecriture, comme les Peres confirment unanimement. Et en verité ſi on permettoit aux particuliers de decider du vrai ſens, & de la vraie explication de la ſainte Ecriture, on verroit l'Egliſe diviſée en mille factions. Nous en deplorons les exemples dans les Proteſtants. Luther ſe vante d'avoir mieux penetré, & plus finement expliqué les ſentences des Livres ſacres, que les Sacramentaires: Calvin evidemment s'en attribüe la même gloire. Les Remontrants pretendent que les Gomariſtes ſoient contraires à la verité de l'Evangile, de la même choſe accuſent les Gomariſtes leurs adverſaires. Les Sociniens l'entendent à leurs modes, ils ſoutiennent leur vaine opinion par d'infinites de textes qu'ils rapportent. Voila ou les mortels ſe precipitent par la ſeule liberté d'opiner. Les mêmes Proteſtants l'ont pourtant eux mêmes confeſſés & connu une fois dans leurs Aſſemblées. Liſez Mr. Boſſuet dans la conference avec Claude Miniſtre de Charenton, & dans l'hiſtoire des Variations Liv. 15. Toutefois cette pernicieuſe licence regne encore dans cette nouvelle Re-*

for-

dira-t-on dans la Tradition? Je répondrai qu'on trouve l'Ecriture dans tous les Ouvrages faits dogmatiquement en faveur de la vérité: & qu'il s'eſt formé des Héréſies ſur des ſujets ſur leſquels la Tradition ne diſoit encore rien, parce que c'étoient des matiéres qui n'avoient pas été encore agitées. La Tradition des premiers Siécles étoit renfermée alors dans un petit nombre d'articles; & la

forme. Suppoſé donc que quelques textes de l'Ecriture ſoient applanis & faciles, en ſorte que la ſainte Egliſe ſans conſulter les Traditions divines puiſſe legerement condamner les erreurs, ils ne ſont pourtant pas tous de la méme ſorte comme a confeſſé ingenüement le ſavant Joacchimus Camerarius, Docteur tres-eſtimé tant parmi les Lutheriens ſes confreres que Calviniſtes, dans ſon Comment. in Acta Apoſt. cap. 3. cap. XXI. Sunt autem quidam praepoſtere religioſi, qui indicia ambiguitatis in ſacra Scriptura refutant, quaſi ita obtrectetur doctrinae Sancti Spiritus nequaquam fallaci. Mais puiſque le Predicant crie que quantité d'hereſies ont eté renverſées & abbatües ſeulement par la Sainte Ecriture, il m'auroit pourtant fait un grand plaiſir, s'il me l'avoit declaré en particulier & diſtinctement. Il eſt vrai que pluſieurs fois les Peres ſe ſont tout à fait rapporté aux textes ſacres, mais ils n'ont pas pour cela exclus le conſentement general de l'Egliſe; au contraire il eſt tellement manifeſte, que perſonne qui ne ſoit privé tout à fait de bon ſens le pourra contredire ou contreverſer, que ſans ſe raporter à la ſainte Ecriture, les dogmes fauſſes de quantité d'Hereſiarques ont êté de toute l'Egliſe reprouves & condamnes. Les exemples du Saint Batême ſont aſſez particuliers, c'-eſt-à-dire, leur Batême eſt valide; cependant vous n'en trouverez aucun ſigne dans les Livres Canoniques

& la Tradition auroit peu fourni de matériaux à ceux qui auroient voulu recueillir des *Sommes* de Théologie. En ce tems-là donc, ſur les diſputes dont le ſujet étoit tout nouveau, il faloit bien puiſer la vérité dans les Ecritures, & réſoudre par elles-mêmes les difficultez que les Hérétiques faiſoient ſur ſon interprétation, puis qu'il n'y avoit point d'autre ſource où on fût aſſuré de la trouver.

Pourroit-on dire après cela que, croire qu'il faut expliquer l'Ecriture par l'Ecriture même, c'eſt une

ques ſur cela. On ne peut nullement douter, & il eſt certain que dans les premiers ſiecles de nôtre Foy on n'avoit pas tout à fait debattu quantité d'articles de nôtre croiance, parce que les hereſies étoient incounües, leſquelles donnerent des motifs plus amples & juſtes de les traitter avec plus d'exactitude, & avec plus de diligence. Mais à quoy ſert tout cela, & que prouve cet argument? Peut-être que la quantité & le nombre des articles derives à nôtre temps par le moyen des Peres ſoient en petit nombre, dont la Tradition ait rendu fort peu de ſervice aux auteurs des livres de Theologie, deſquels tout le monde en eſt rempli? Combien de propoſitions ne furent pas agitées dans le premier & le ſecond ſiecle, & encore dans le troiſiéme, leſquelles ſans doute ſont parveniües juſqu'à nous par les premiers fidels? Je conclus dont que comme ces articles n'ont été point agites aux premiers deux ſiecles, pourtant ils arriverent à nous par le moyen des Traditions des Peres, ainſi de la même maniere bien d'autres ſont parveniües à nôtre temps, leſquelles appartiennent au nombre des Sacrameus, à leur matiere & forme, au Sacrifice, & aux Images. Les auteurs cependant des livres de Theologie auroient été merveillieuſement aſſiſté par la Tradition, ſi

cela

une Héréſie comparable au blaſphême de ceux qui diſent que Dieu eſt l'Auteur du péché? (1) Il eſt très-faux de plus, que nous diſions qu'*il ne faut écouter ni les Peres, ni les Conciles*. Jamais nous ne l'avons dit que dans ce cas; *lors que les Peres ou les Conciles enſeignent des choſes contraires à la Parole de Dieu*. C'eſt pourquoi nous mettons de la différence entre Peres & Peres, & entre Conciles & Con-

cela auroit été leur but; pourtant ils la ſuppoſerent, & par conſequence s'etudierent de faire connoître les raiſons convenables à la raiſon des dogmes de la Religion Catholique. Pluſieurs ont ſur cela excedé, mais je n'approuve point leur conduite. Ils auroient bien mieux ſervi l'Egliſe, s'ils auroient bien etudié de cultiver ce que les Peres enſeignerent & la Sainte Ecriture. Mais ce ſont là les plaintes anciennes.

(1) *Le Miniſtre, ſi pour écouter null'autre, pretend, de rendre ſon jugement abſolu ſur ce, que les Peres ſoient favorables ou contraires à l'Ecriture entendüe ſelon les ſentiments des Proteſtants, certainement il eſt tres-faux que les Calviniſtes de telle façon n'écoutent point les Saints, & les Conciles. Cela s'apelle êcouter ni les uns ni les autres, mais vouloir ſoy mêmes eriger en Juge, & les ſententier & les rejetter ſelon ton plaiſir en cas qu'il te paroiſſe que des ſaintes feüilles s'eloignent, & les approuver s'il te ſemble qu'à elles s'approchent. Je n'écoute point Socrate, Platon, Ariſtote, ou Arceſile, quand je peſe leurs ſentences pour juger ſi elles ſoient contraires ou favorables à la raiſon. Alors j'attribüe tout à la raiſon, parce qu'ell'eſt la pierre de touche, & la regle par laquelle je diſcerne les vraies d'avec les fauſſes opinions des anciens Philoſophes ou modernes. Selon les ſentiments des Proteſtants ſeroit*

dont

& Conciles. (1) Nous admettons la Foi du Concile de Nicée, où la conſubſtantialité du Fils eſt établie; & nous déteſtons le Culte des Images, ordonné contre les Saintes Ecritures dans le ſecond Concile du même Nom. Je ne comprens pas comment on peut, ſans rougir, nous imputer que

dont l'unique regle pour diſtinguer un vray dogme d'avec un dogme heretique la ſainte Ecriture, & par conſequent ils écouteront fort bien l'Ecriture même & non pas les Peres & les Sinodes de l'Egliſe. Quand les Traditions non particulieres mais communes & univerſelles des Peres s'admettent pour infaillibles alors veritablement on écoute les ſaints Peres. Et pour cela ne valent pas moins & diminuent point leur autorité, infaillibilité, & poid, s'il s'en trouve une ou deux perſonnes lesquelles repugnent à leur conſentement commun. Voyez Vinc. Lir. dans le Comm. lequel raporte quelques exemples pour confirmer cette verité.

(1) *Il n'y a point de catholiques Romains, qu'il n'approuve les Sinodes Provinciaux, s'ils s'accordent entierement au ſentiment de l'Egliſe, & les rejette qui en reſiſte. On ne peut point affirmer la meme choſes des Sinodes Generaux qui repreſentent l'Egliſe univerſelle. L'Egliſe eſt la colonne & le fondement de la verité; donc comm'elle ne peut point s'eloigner de la verité, ainſi ne peuvent point errer les Aſſemblées, qui la repreſentent entierement; L'exemple que ce Miniſtre rapporte à l'egard de deux Conciles de Nicée eſt ſi fragile, que de chaque Catholique facilement peut être renverſé. Quell'eſt la raiſon qui l'oblige d'ecouter le premier & non pas le ſecond? Eſt ce l'Ecriture? Et comment connoit-il, que le premier Concile ne repugne à la ſainte Ecriture, & que le ſecond en ſoit contraire? Par un Eſprit privé? Mais*

les

que nous ne voulons écouter Conciles ni Peres ; puiſque dans le cinquiéme Article de nôtre Confeſſion de Foi nous diſons ſeulement que ces autoritez ne doivent point être *opoſées* à la *Parole de Dieu*; à quoi nous ajoûtons, qu'en conſéquence de leur conformité avec cette ſainte Parole, nous recevons

les Theologiens de l'Egliſe Romaine ont déja ſuffiſement fait connoître que cet Eſprit pretendu privé ſoit entierement un Eſprit chimerique, rempli de menſonge, & une ſource de mille differents & diſcordes. Voyez les Controverſiſtes. Peut-être par l'Ecriture meme? Mais les Heretiques mêmes rapportent une grande quantité de temoignages, par leſquels ils s'efforcent de l'expliquer.

J'obſerve à l'égard du ſecond Concile de Nicée, que par rapport au culte des Images, comme pour le condamner d'impieté, il faudroit que l'Averſaire par des grandes raiſons faſſe connoître que ſemblable veneration étoit contraire à la ſainte Ecriture. Nous n'avons pas ſeulement en nôtre faveur toute l'antiquité, mais de plus encore les ſaintes Pages, dans le Deuter. ch. 10. v. 8. dans le Livre de Joſue ch. 3. v. 4. ch. 7. v. 6., ou même on fait mention de l'adoration de l'Arche. Le lecteur parcourre les auteurs catholiques qui agitent ſouvent une ſemblable queſtion.

Nous ſavons fort bien que, ſur ce qu'il ajoute, que les Calviniſtes font grand cas des troix Simboles, mais nous ſavons encore qu'ils ne les tiennent point en ſi grand eſtime comm'ils les devroient tenir. Il nous importe fort peu que Mr. Benoît attribüe ſous pretexte d'une grande religion le troiſiéme ſimbole à ſaint Atanaſe; les ſavans de nôtre temps ont déja fait connoître ſuffiſement, qu'il n'a pas été compoſé par ce S. Pere, mais quelque temps aprés, & peut

être

vons les trois Symboles, des Apôtres, de Nicée, & de Saint Athanaſe. Nous ne rejettons pas même l'Addition du *Filioque*, parce que nous la croyons conforme à la Doctrine des Ecritures.

Qu' on nous donne donc des (1) Peres & des Conciles qui parlent comme les Prophétes, les Evangéliſtes & les Apôtres; & non ſeulement *nous les écouterons*, mais nous recevrons avec reſpect leur Doctrine & leurs Interprétations. Peut-on dire que nous ne les écoutons pas? Nous les avons tous les jours à la main, pour les conſulter, quand nous avons à tirer les matiéres de la Foi. Nous profitons de leurs lumiéres; nous les prenons pour guides, quand nous entrons dans quelque Point de Doctrine qui veut de l'éxactitude & de la diſcuſſion: nous peſons leurs termes, & pour ainſi dire, leurs Points & leurs Virgules, pour découvrir

être quelque ſiecle. Nous ſouhaiterions que ce Miniſtre ait meilleure connoiſſance des Oeuvres ſinceres des Peres, & moins de temerité à deffendre ſes opinions.

Finalement je ne puis paſſer ſous ſilence ce qu' il dit de la particule Filioque. *Nous dit il l' embaraſſons & l' approuvons, mais dans le ſens de la Sainte Ecriture. Comment dont? Peut-être le ſentiment de l'Egliſe Romaine eſt contraire à celui de la Sainte Ecriture? La partie adverſe devroit clairement s' expliquer. Il n' y manqueroit que cela, que les Calviniſtes modernes oſeroient rendre vain & obſcurcir par leurs ſofiſmes une verité ferme & etablie & confirmée par les Sinodes de Lateran, de Lion & de Florence, &c.*

(1) *La Tradition de toute l' Egliſe parveniie juſqu' à nous par le moyen des Saints Peres doit être d'autorité divine pareille à celle des Prophetes.*

Nous

vrir la vérité que nous cherchons. Il n'y a que cette ſeule exception que nous aportons au reſpect que nous avons pour eux, que leur Autorité etant humaine, elle ne ſuffit pas pour fonder un Article de Foi, s'il n'eſt d'ailleurs apuyé de quelque autorité de l'Ecriture; beaucoup moins, s'il eſt contraire à cette Ecriture, de qui l'Autorité eſt divine. (1) Je ſuis aſſuré qu'en ſuppoſant *pour impoſſible*, ſi on le veut ainſi, qu'il y eut des Peres qui condamnaſſent l'exceſſive Autorité qu'on accorde au Pape ſur toutes les Egliſes entre les Catholiques, ou les Cultes exceſſifs qu'on y rend à la bienheureuſe & très-ſainte Mere de notre Seigneur Jeſus Chriſt; il y auroit une Société très-Catholique qui n'en croiroit pas ces Peres; & qui les rayeroit de la Matricule des Peres, quelque conformité qu'ils euſſent d'ailleurs avec les autres, dans le reſte des Articles de la Foi.

Nous avons déja fait mention ci-deſſus des Ecrivains Catholiques qui raiſonnent fort amplement ſur cette matiere. Je ſuis tres ſurpris que Mr. Benoit rapporte, que les Calviniſtes conſultent continuellement les Peres ſur les points principaux de la vraie doctrine. Si l'Ecriture eſt manifeſte & claire, pourquoi, conſultent-ils avec tant d'etude les premiers Maitres de la Crétienté? Si ces Meſſieurs dont conſultent les Peres pour bien entendre le vrai ſens des ſacres livres, c'eſt une marque ſeure que quantité de Paſſages ſont difficiles & obſcurs.

(1) *Oh que ſuppoſition ridicule! Vous vous moqueuriez de moi, ſi moi ſuppoſant, que le livre de la Geneſe ſoit contraire à l'autre de Joſué; & que je voudrois ſoûtenir, que le ſecond & non pas le prémier doit etre approuvé, & vous pretendez que je ne dois me moquer de vous, quand vous inventez*

des

C'eſt là néanmoins la ſeule choſe en quoi nous manquons, ſelon les Catholiques, au reſpect dû aux Peres & aux Conciles, que nous ne les égalons pas à la Parole de Dieu, & que nous ne portons notre vénération pour eux que juſqu'à *l'Autel*, auquel ceux qui ne ſont pas Orthodoxes ne peuvent participer. (1) S'il arrivoit donc qu'un ou pluſieurs Docteurs, ou comme particuliers, ou com-

des ſuppoſitions ſemblables? Toutefois je vous repons, que ſi on admettoit une fiction de cette ſorte, encore, quoiqu'impoſſible, que tous les Peres, non un, ou deux, ou cinq fuſſent contraires à l'autorité Papale, ou au culte de la Vierge, nous nous tiendrons à la tradition des mêmes. Il eſt juſte de deteſter la calumnie, qu'on nous impoſe, de venerer la treſſainte Vierge par un culte trop exceſſif. Peut-on dire un menſonge plus atroce que celuy? Nous l'honnorons de même comme dés l'établiſſement de la Religion Crétienne fût toujours venerée & honnorée par la Crétienté, & non pas par une adoration de latrie, mais par une autre beaucoup plus inferieure. Voyez le Pere Petau dans le Tom. 6. de Incarnat. liv. 14. c. 8. & 9.

(1) *Si quelqu'un nioit au Calviniſte que tous les Peres peuvent repugner aux Ecritures Canoniques, comment pourroit-il deffendre ſa cauſe? En effet tous les Catholiques nient, que tous les Peres peuvent être contraires à l'Ecriture, fondes ſur l'autorité du Sacre Texte même. Pourtant Mr. Benoit neanmoins ſans produire aucun motif oſe proferer le contraire. Au reſte il nous ſemble point offenſer la charité, quand nous rejettons quelque texte comme falſifié, quand il eſt transferé dans un autre langage contre le propre ſens de l'Auteur. Ci-deſſus nous avons obſervé, que la Verſion de Geneve eſt contraire à ce qui pre-*

cede

comme aſſemblez ſe trouvaſſent en opoſition à la Parole de Dieu, ils ne ſeroient plus Peres pour nous, & nous ne les écouterions pas. Peut-on dire que c'eſt là une éxécrable erreur, un Blaſphême épouventable, une Impiété qui fait horreur, comme on peut le dire de la Doctrine qui feroit Dieu Auteur du péché? Je ne crois pas que la juſtice le pût permettre: & de-là je conclus que quand même, pour favoriſer la Doctrine Réformée touchant l'interprétation de l'Ecriture, on auroit traduit ב par la prépoſition *per* dans le Paſſage de Néhémie, ſans être bien fondé à le faire, on ne pourroit pas, ſans violer le droit, l'équité, la charité, accuſer cette faute de *falſification*: ce ne ſeroit tout au plus qu'une excuſable erreur, puiſque la Doctrine qu'on auroit voulu apuyer par là n'eſt rien moins qu'une déteſtable Héréſie; & qu'on auroit, peut-être, bien de la peine à prouver que c'en eſt une legére. Sur tout après avoir fait un peu d'attention à tout ce que j'ai écrit ci-deſſus ſur la probabilité de cette interprétation.

Tout ce que je viens de dire ſur l'explication de l'Ecriture (1), peut s'apliquer à ce qu'on m'ob-

cede & ce qui ſuit dans le livre de Nehemie. L'erreur n'eſt pas excuſable, quand on traduit de cette façon un paſſage pour confirmer hautement une hereſie pernicieuſe. C'etoit là l'intention de l'Interprete Genevrin, par conſequent il doit avec raiſon etre accuſé comme fauſſaire.

(1) *Il eſt vrai que l'interpretation d'un texte n'eſt ni entiere, ni belle quand ell'eſt fauſſe. Peut-être pourroit elle paroitre telle, mais elle ne la ſera pas reelement. Je ne puis point nier, que quand un Catholique trouve double ſens en un même texte egalement probable & que tellement le ſecond favo-*

riſe,

jecte ſur la régle que j'ai propoſée à ſuivre dans cette explication, ſavoir de ſuivre toûjours le ſens le plus plein & le plus beau qu'un Paſſage peut recevoir ; tout cela, dis-je, ſert à la défenſe de cette régle. Ce qu'on objecte eſt pitoyable, qu'il peut arriver qu'ainſi on préféreroit un ſens hérétique, comme étant plus plein & plus beau que le ſens ſimple & horthodoxe. Qui ne voit que, ſi tôt que le ſens qu'on donneroit à un Paſſage favoriſeroit une erreur, ce ſens ne ſeroit plus ni plein, ni beau, puiſque ce ne ſeroit plus qu'une corruption de l'Ecriture? N'eſt-il pas certain que la Parole de Dieu ne peut enſeigner nulle erreur, & que par conſéquent nul ſens erroné ne peut être capable de donner à l'explication de l'Ecriture, plus de plénitude, ou plus de beauté? Il eſt remarquable que cette régle eſt celle que ſuivent preſque tous les Interprétes Catholiques: & je ne crois pas qu'il y en eût un ſeul, qui, en traduiſant un Paſſage, s'il trouvoit une eſpéce de probabilité entre deux ſens qu'il ſeroit capable de recevoir, mais dont l'un, outre le ſens littéral & hiſtorique, ſemblât encore ſervir d'apui à quelque prétention de ſon Egliſe; qui, dis-je, en ce cas ne ſe déterminât tout d'un coup à cet heureux ſens. Au reſte, cette régle eſt d'autant plus mal attaquée; que je ne l'ai pas propoſée comme régle unique. Il y a trop long tems que j'éxerce le Mé-

riſe, à l'occaſion d'un exemple, un Dogme catholique puiſſe raiſonablement s'en tenir. Il opére avec fondement, parce que ſa doctrine par des arguments tres-juſtes & tres- efficaces eſt merveilleuſement approuvée. Cela n'eſt pas ſi facile aux Heretiques, comm'un chacun peut comprendre, s'il aura la volonté de parcourrir les defenſeurs de la religion catholique les plus approuves.

le Métier, pour ne ſavoir pas que pour connoître le ſens d'un Paſſage, il faut entendre l'intention de l'Auteur, avoir pénétré dans la propriété de ſa méthode, de ſon ſtile, de ſon génie; avoir égard à l'occaſion, au but, à la liaiſon avec ce qui précéde & ce qui ſuit, &c. après tout cela quand on trouve un ſens qui, non ſeulement ne répugne point à la lettre du Texte, mais attribüe à l'Auteur ſacré une penſée plus riche & plus pleine, que ne feroit une autre, ce ſens a quelque choſe de préférable, & ne peut jamais paſſer pour fauſſeté, ni en matiére de Commentaire, ni en matiére de Verſion.

Je m'arrêterai fort peu à ce qu'on preſſe beaucoup, pour tâcher de répandre quelque ombre d'infidélité ſur la Traduction de Geneve; ſavoir qu' une Verſion fidéle doit garder les ambiguitez & les ſens douteux qui ſont dans l'Original. Je dirai ſeulement que cette régle n'eſt pas générale; & qu'elle eſt capable d'ouvrir le chemin à des chicanes infinies. Il y a des occaſions où, quoi que les paroles ayent un ſens indéterminé, la choſe même, la liaiſon du diſcours, le but de l'Auteur, & ſur tout l' intérêt même de la vérité, demandent que l'ambiguité ſoit levée. Autrement, le Peuple qui trouveroit dans une Verſion un Paſſage à double ſens, dont l'un ſeroit Arien, par éxemple, ou Pélagien, ſeroit troublé par cette diverſité de ſens, & pourroit quelquefois donner dans le pire. (1) On me répondra qu'en ôtant au

(1) *Il ne ſe peut pas nier; Nous repondons que tous ces inconvenientes s'evanoüiſſent, quand on ne permet point la faculté à tous de lire l'Eeriture en langue vulgaire. Nous ſavons ce que les tres-ſavans & les tres-pieux Jean Evêque Caſtoirens, & Antoine Ar-*

Peuple l'Ecriture Sainte traduite en Langue vulgaire, on remédie dans l'Egliſe Romaine à cet inconvénient. Je répons à mon tour, qu'il reſte à éxaminer, ſi le reméde n'eſt pas pire que le mal: mais ce n'eſt pas une queſtion à traiter préſentement. J'ajoûte que Mr. Huet reconnoît qu'il n'eſt pas toûjours poſſible de garder cette éxactitude par tout; & ſans doute il a raiſon. Mais je m'étonne que ce ſavant Prélat, qui fait tant valoir cette régle dans la Diſpute préſente, n'a pas aperçû qu'elle ne ſe peut apliquer au Paſſage de Néhémie. Qu'il tourne la choſe comme il lui plaira, il n'eſt pas poſſible de traduire *javinou bammikra* ſans déterminer le ſens. Si vous traduiſez *javinou* par *intellexerunt* vous déterminez le ſens à la

Arnauld ont écrit contre. Mais les inconveniens ſont trop connus, & on ne peut pas les eviter d'un autre façon. Quantité de choſes obſcures, & cachées dans les volumes ſacres pourroient devenir un ſcandale, & chûte aux fideles, & partieulierement au peuple ignorant. Souvent de fois les Saints Peres atteſtent que n'aiant pas entendu l'Ecriture, precipita les Herétiques anciens dans un abyme de tres-grands erreurs. Les Heretiques ont encore bien ſouvent eprouvé que comme le peuple liſant les ſacres pages s'eſt revolté contre les Predicants. Luther ſe plaint ouvertement ſur cela.

A ne point permettre à tous de lire la ſainte Ecriture ne produira aucun inconveuient. Suffit que les Cures des Paroiſſes inſtruiſent en toute diligence ceux dans les Dogmes de notre foy, qui ne ſont pas en état de parcourir l'Ecriture, & chercher la Tradition. Sur cela le Sinode Trident. ſeſs. V. de la Reformation ch. 2. exborte & ordonne à tous les Cures faire leurs devoir en enſeignant comm'il faut.

la ſignification du *kal*: ſi vous traduiſez *dabant intelligentiam*, vous déterminez au ſens naturel du *Hiphil*: & quoi que vous preniez le mot *bammikra* dans la même ſignification ſous les deux régimes différens de ce verbe, vous faites deux ſens déterminez, qui s'exclüent l'un l'autre. Donnerez-vous à *mikra* le ſens de *lectio? Ils entendirent la lecture* détermine *à* un ſens différent de celui-ci, *ils firent entendre ce qu'on liſoit*: & ſi vous ſuivez celui-ci, vous déterminez à un ſens non moins différent de l'autre. De même ſi vous donnez à *mikra* le ſens d'*Ecriture*, vous formez encore deux ſens différens dont l'un exclut l'autre. On ne peut trouver une Verſion qui retienne toute l'ambiguité de l'Original. La régle n'eſt donc pas pratiquable ici: & ſi Mr. l'Evêque vouloit encore ſoûtenir après cela que la Verſion de Geneve eſt infidéle, parce qu'elle ne repréſente pas toute l'ambiguité de l'Hebreu, dont elle détermine le ſens; je ſerois en droit de lui repliquer que la Vulgate eſt coupable de la même infidélité, parce qu'elle en fait tout autant.

Je paſſe par deſſus cinq ou ſix petiteſſes qu'on a ſemées par-ci par-là dans la Lettre, qu'on veut faire paſſer pour l'Ouvrage du P. D. L. R. Afin ſeulement qu'on puiſſe juger ſi ce n'eſt pas lui faire tort que de les lui attribüer, j'en releverai une. C'eſt la concluſion qu'il tire du reproche qu'il m'a fait, ſur ce que je dis qu'Arias a gardé l'Hebraïſme en retenant en Latin la prépoſition qui eſt dans l'Hebreu. J'ai répondu à l'inutile Obſervation qu'on a faite en ſon nom là-deſſus. Il conclut néanmoins ſa Remarque par ceci, que ce qui m'a trompé c'eſt que je n'ai pas lû d'autre Chapitre que le 8. de Néhémie, où je n'ai point trouvé d'exemple d'autre régime de *bin* en *Hiphil*, que celui de la prépoſition ב. J'ai déja dit qu'il ne s'agit point, dans la Remarque qu'on a prétendu

réfuter, du régime de ce verbe : il eſt queſtion de la méthode d'Arias dans ſa Verſion ; & je dis que cette méthode eſt de retenir les Hebraïſmes. Etoit-il néceſſaire de lire pluſieurs Chapitres de la Verſion d'Arias, pour ſavoir que c'eſt là ſa méthode ? ſans avoir rien lû de ſa Verſion, il eſt aiſé d'aprendre de lui-même le but qu'il a eu dans cet Ouvrage. Que fait à cela quelque différence de régime dans un verbe ? Retient-il moins les Hebraïſmes, quand il y a une prépoſition après le verbe, & qu'il l'a traduite, parce que quand elle n'y eſt pas, il ne la traduit point ? J'avoüe que tout le raiſonnement qu'on fait contre moi, ne m'éclaire pas aſſez, pour me faire connoître en quoi je me ſuis trompé : & qu'au contraire, on me fait voir aſſez clairement qu'on ſe trompe en toutes choſes.

Mais je viens à la concluſion de la Lettre, Mr. Huet l'aprouve, & prétend que l'Argument qu'on fait contre moi eſt ſans replique. Voyons s'il en a bien jugé. On fait une récapitulation de ce que j'ai dit dans ma Lettre, & après on en nie la conſéquence, & on me prétend apliquer un Paſſage de la Geneſe, qu'on traduit mal exprès, pour me faire voir qu'il n'eſt pas permis de donner à un diſcours un ſens nouveau, ſous prétexte qu'il s'y trouve un mot à double ſens qui le favoriſe. Mais ce n'eſt pas cela qui m'arrête, car j'y ai déja répondu en parlant des prépoſitions *in* & *per*. Le changement qu'on fait ici donne au Paſſage un ſens d'erreur groſſiére : d'où il s'enſuit, ſelon la Remarque que j'ai faite, que cet éxemple n'eſt pas apliquable à la Verſion de Geneve, qui n'eſt pas dans le même cas. Auſſi Mr. Huet trouve-t-il que l'Objection qu'on me fait ſur l'indifférence de *per* & *in* dans la Verſion du ב n'eſt pas bien tournée ; & ſans doute, il a raiſon. Mais ce que je veux réfuter ici, c'eſt ce qu'on prétend me prouver

ver que de ce que chaque terme d'un discours à part signifie une certaine chose, il ne s'ensuit pas que tous ces termes étant réünis dans un même sens, il en resulte une proposition où ils gardent leurs significations particuliéres.

Croiroit-on qu'une semblable pensée eut pû échaper à des Gens d'esprit? On n'en peut douter néanmoins; ils s'éxpriment là dessus clairement, & qui plus est Mr. l'Evêque y souscrit avec une espéce d'aplaudissement. *La conclusion de la Réponse*, dit-il, *qui prouve qu'en traduction, non plus qu'en raisonnemens, on ne conclut point* à divisis ad conjuncta, *est sans replique*. Je suis bien fâché d'aprendre, aux dépens d'un si savant Prélat, qu'Homere n'est pas le seul qui dort quelquefois, Si cette maxime est recevable sans exception, ne peut-on pas s'en servir pour réfuter toutes les Versions? Car comme, principalement celles qui sont les plus littérales, sont uniquement fondées sur ce que chaque terme d'une Langue répond à chaque terme d'une autre, & qu'ainsi le tout répond au tout, parce que chaque partie répond à chaque partie: il est aisé de voir que l'éxactitude de la Traduction procéde *a divisis ad conjuncta*. Selon cette belle maxime, on peut rejetter toute telle Version par cet axiome sans replique, *à divisis ad conjuncta non valet consequentia*. Mr. Huet a donc bien perdu du tems, quand il a voulu prouver le sens qu'il donne au Passage de Néhémie, & qui est, sans doute, comme on peut le remarquer aisément, par le plaisir qu'il prend à le débiter, une de ses découvertes favorites, il y a, dis je, bien perdu du tems, puis qu'il s'est arrêté à la critique des mots; qu'il éxamine la signification de *Mephoraſch*, celle de *Javinou*, celle de *Mikra*: & que de l'union de ces diverses significations, il conclut que les Lévites traduisoient la Loi en Langue Chaldaïque, & que ce fut ainsi que le Peuple

l'entendit. Il a fallu établir pour cela que *Mephoraſch* peut ſignifier *expoſitus*, que *Veſom ſechel* ſignifie non pas, comme le prétendent quelques Interprétes, *mettre la ſignification*, mais *apliquer ſon eſprit*, &c. & c'eſt après cela qu'il prétend avoir bien prouvé le ſens qu'il donne à ce Paſſage. Mais à quoi tout cela revient-il? Toute ſa peine s'en va en fumée, car il traduit & raiſonne *à diviſis ad conjuncta*. Je ſuis ſurpris qu'il ne ſe ſoit pas aperçû que toute ſa Demonſtration Evangélique eſt réfutée par ce redoutable axiome. Car la vérité qu'il a miſe dans ſa concluſion n'eſt fondée que ſur diverſes propoſitions, dont il a prétendu établir la vérité. Mais n'eſt-ce pas là raiſonner *à diviſis ad conjuncta*? Prendre toutes les parties d'une propoſition fort compoſée, les éxaminer l'une après l'autre, & former, pour réſultat de cet éxamen, une concluſion en faveur de la propoſition générale, peut-on nier que ce ne ſoit raiſonner *à diviſis ad conjuncta*? Chaque partie eſt démontrée, donc le tout eſt véritable? Voila l'Argument de Mr. Huet. Chaque partie de ſa Démonſtration eſt ſujette au même inconvénient. Il prouve, par éxemple, par plus de ſoixante témoignages, que tous les Anciens ont parlé de Moïſe avec éloge. Ce ſont *teſtimonia diviſa*: ne ſeroit-ce pas une plaiſante prétention, que de ſoûtenir, qu'encore que chacun à part témoigne que Moïſe étoit un grand Homme, néanmoins tous enſemble ils ne prouvent rien, parce que, *à diviſis ad conjuncta non valet conſequentia*?

Il eſt aiſé de juger qu'il y a ſi long-tems que Mr. Huet a laiſſé là l'étude des Elémens de la Logique, que depuis qu'il s'eſt apliqué à des Etudes plus relevées, il a perdu une partie des connoiſſances qu'on lui avoit inſpirées dans ſa premiére jeuneſſe. Mais il n'eſt pas pardonnable à des perſonnes qui ont enſeigné la Logique aux autres, d'a-

d'avoir oublié les leçons qu'ils ont tant de fois données. Certes leurs Ecoliers ſavent que cette maxime n'eſt véritable qu'en de certains cas, & qu'elle eſt très-fauſſe dans d'autres: ce qu'elle a de commun avec preſque toutes celles des Topiques, qui n'étant que des probabilitez, ont un côté foible, comme elles en ont un autre plus fort. Ainſi cette maxime eſt véritable, quand de pluſieurs choſes diverſes, qu'on apelleroit *diſparata*, on voudroit conclure une choſe qui ne ſeroit pas convenable. Comme ſi je voulois prouver que d'une belle tête de Cheval, d'une belle trompe d'Eléphant, de deux beaux bras humains, & de deux jambes de même, & d'un beau corps de Tygre, il réſulteroit une belle Figure: on auroit raiſon de me dire que je ferois un ridicule Argument, parce que de ces choſes belles chacune à part, il en réſulteroit un Monſtre, ſi elles étoient aſſemblées. De même cette maxime a lieu, quand il s'agit de choſes auxquelles on attribueroit avant qu'elles fuſſent ſeparées de certaines qualitez qui réſultent de leur ſéparation. Comme ſi je diſois que les yeux d'un homme ne lui ſervent pas à voir, parce qu'il eſt certain qu'ils ne voyent point quand on a coupé la tête à un homme. Ou ſi je diſois qu'une Armée de cent mille hommes n'en pourroit défaire une de dix mille en raſe campagne; parce que dans cette Armée de cent mille hommes, il n'y a point de Régiment, qui en étant ſéparé, fut capable d'y réüſſir: ou au contraire, qu'une Armée de dix mille hommes en peut battre une de cent mille, parce qu'elle peut en détail en défaire tous les petits Corps ſéparez les uns des autres; & il en eſt de même de pluſieurs cas ſemblables.

Mais ne ſeroit-ce pas être ridicule, ſi quelqu'un vouloit prouver la beauté d'un viſage, & faiſoit voir que le tour en eſt régulier, que le yeux ſont bien fendus & pleins de vivacité, que la bouche

eſt vermeille & petite, les dents blanches & bien rangées, le nez dans ſa juſte place, le front & le menton, & tous les autres traits dans la perfection qui leur convient; le teint & la proportion des parties répondant à tout le reſte: ne ſeroit-ce pas, dis-je, être ridicule, que de prétendre qu'il ne s'enſuit pas que ce viſage ſoit beau tout enſemble; parce qu'on ne conclut pas bien *à diviſis ad conjuncta*? Ou ſeroit-ce apliquer cette maxime à propos, ſi pour prouver qu'un corps eſt celui d'un homme, je faiſois voir que ce corps a une tête d'homme, des bras, un eſtomac, un dos, des cuiſſes, des jambes, des pieds d'homme, &c. ſeroit-ce, dis-je, bien apliquer cette maxime, que de me dire qu'on raiſonne mal *à diviſis ad conjuncta*? Des choſes qui, étant ſeparées, ſont les parties d'un corps humain, peuvent-elles n'être plus ce corps quand elles ſont jointes chacune en ſa place.

Il y a donc à prendre garde à l'uſage de ces maximes Topiques; & il faut ſavoir les apliquer à propos, pour en tirer avantage. Mais il eſt très évident que celle-ci eſt très-mal apliquée à la Diſpute préſente. Car il n'y a perſonne qui ne doive ſavoir qu'un diſcours ne peut être formé que de l'union de diverſes idées qu'on affirme, ou qu'on nie; qu'on opoſe, ou qu'on compare; qu'on aſſemble, ou qu'on diviſe comme le ſujet le demande. Quand il y a donc des idées attachées à de certains mots, & que de ces idées jointes enſemble on forme un diſcours ou une propoſition; ces diverſes idées deviennent un tout par cet aſſemblage qu'on fait d'elles; & il y auroit autant d'abſurdité à dire qu'encore que chacun de ces mots à part exprime l'idée qu'on y attache, il ne s'enſuit pas que quand on les unit, le ſens qui réſulte de cette union eſt leur ſens total; qu'à dire qu'encore que de certaines choſes ſoient les parties d'un tout, pendant qu'elles ſont ſeparées, néanmoins elles

ne

ne compoſent pas ce tout quand elles ſont réünies. Quand même on pourroit dire que de certains mots auxquels on donne des ſignifications qui leur conviennent ſéparément, ne forment pas un ſens qui ſoit propre au lieu où elles ſont placées, parce que le ſujet, les circoſtances, l'analogie de la Foi en demandent un autre; cela n'autoriſeroit pas néanmoins de dire que les mots ne ſignifient pas ce qu'ils ſignifient, & que de l'aſſemblage de leurs ſignifications il ne ſe forme pas un ſens compoſé de leur union. Ce ne ſeroit pas par la maxime Topique qu'on pourroit démontrer que ce ſens ne ſeroit pas le véritable; il faudroit chercher d'autres meilleures raiſons pour le détruire. Ainſi *javinou* pouvant ſignifier *ils firent entendre*, & *bammikra* pouvant ſignifier *par l'Ecriture*. Il ne ſera jamais raiſonnable de dire qu'en les uniſſant on ne fera pas un ſens auſſi recevable que celui de chaque partie; & ce ſeroit une abſurdité très-groſſiére que de dire que ces deux mots ne peuvent ſignifier, *ils firent entendre par l'Ecriture*, parce qu'on ne traduit pas bien *à diviſis ad conjuncta*. Il faut chercher d'autres raiſons, pour ôter à ce ſens ce qu'il a de vrai-ſemblance.

On finit cette Lettre à peu près comme on l'avoit commencée: & parce qu'on m'a pardonné pluſieurs fautes d'Ortographe Hebraïque, qui ſe réduiſent néanmoins à ſavoir ſi j'ai écrit *Soum*, où je devois écrire *Som*, on garde en réſerve bien des raiſons qui auroient ſervi à me réfuter. Mais il eſt d'autant plus probable que ces raiſons ſe réduiſent à peu de choſe; qu'autrement on auroit eu grand tort de les cacher, puiſqu'elles auroient pû tenir mieux leur place, dans une Réponſe, que toutes celles qu'on a publiées, & qui ne reviennent à rien.

Je ne ferai pas de longues Réfléxions ſur la Lettre de Mr. Huet. J'ai déja fait en paſſant la plûpart des Remarques que j'aurois à faire ſur ce qu'il y a qui me regarde. Le ſentiment qu'il a ſur la maniére d'inter-

pré-

préter le Paſſage de Néhémie, me paroît ſujet à de grandes difficultez : & c'eſt une choſe aſſez mal aiſée à comprendre que le Peuple Juif eut tellement oublié ſa Langue naturelle durant ſoixante & dix ans, qu'il eut beſoin qu'on lui traduiſit la Loi d'Hebreu en Chaldaïque, afin qu'il pût la comprendre. Ils n'étoient pas ſi diſperſez, pendant qu'ils demeurérent chez les Chaldéens, qu'ils n'euſſent plus nulle converſation les uns avec les autres, & qu'ils ne puſſent conſerver par ce moyen aſſez de connoiſſance de l'Hebreu pour entendre les Livres de la Loi. On voit au moins que depuis dix-ſept Siécles, ils ont ſi bien conſervé l'intelligence de cette Langue, qu'encore qu'ils parlent la Langue du Païs où ils demeurent, ils ne laiſſent pas d'entendre leur propre Langue; ce n'eſt qu'en Hebreu qu'on leur lit la Loi, & on ne la leur traduit point en Langue vulgaire, pour l'uſage de leurs Synagogues. Il eſt certain même que dans les Païs où ils ſont obligez de cacher leur Religion, & de ne ſe faire pas connoître pour Juifs, ils cultivent aſſez leur Langue, pour pouvoir la parler entr'eux, & entendre les Livres ſacrez, principalement ceux de Moïſe. Il y a peu de raiſon de s'arrêter là-deſſus au témoignage des Rabbins, pour ſavoir quel étoit l'état de leur Nation, & de leur Langue au tems d'Esdras & de Néhémie. Ils ont rempli cette partie de leur Hiſtoire de Fables, comme tout le reſte. Il y auroit beaucoup de choſes à dire ſur l'antiquité, & ſur l'uſage des Paraphraſes Chaldaïques : & tout bien conſidéré le ſentiment de ce Prélat eſt bâti ſur deux ou trois conjectures, qui ne ſont pas au deſſus de toute difficulté. Ce qu'il y a de meilleur eſt, qu'en préſupoſant que le Peuple n'entendoit plus l'Hebreu de la Loi, Mr. Huet donne un éxemple bien ancien de traduire, en faveur du Peuple, l'Ecriture en Langue vulgaire.

Je n'ai rien à dire ſur l'autorité du témoignage que Mr. Huet allégue du 3. Livre d'Eſdras Ch. 7.

Verſ.

Verſ. 41. en faveur de ſon ſentiment. Ce Livre qui eſt bien plûtôt une corruption, qu'une imitation de l'Hiſtoire ſainte, & qu'on a farci de Fables puériles; qui de plus n'a jamais été écrit en Hebreu, n'eſt guére propre à ſervir d'apui à une Verſion de l'Hebreu. On en pourroit tirer quelque choſe s'il étoit queſtion ſeulement de quelque façon de parler Grecque, de laquelle on voulût établir ou le ſens, ou l'éloquence. Dans le ſentiment de Mr. Huet, il faut ſupoſer que dans ſept ou huit Verſets, l'Hiſtorien ſacré, après avoir dit une choſe, ne fait que la répéter. Cela eſt auſſi facile à nier qu'à dire: & il eſt bien plus vrai-ſemblable que, dans un recit très-abregé, il n'y a rien qui ne ſerve, que de dire qu'il y en a la moitié qui n'eſt que la répétition de l'autre. Ce qu'il prétend que, parce qu'il eſt parlé de lire dans ce qui précéde, & dans ce qui ſuit, il eſt étonnant qu'on veuille prendre *mikra* dans un autre ſens que celui de *lectio*, ne prouve rien du tout. Car il eſt très-poſſible qu'entre divers Paſſages où il eſt parlé de lire, il y en ait un où il ſoit parlé de ce qu'on lit: & comme il eſt parlé de la Loi, dans ce qui précéde, & que c'eſt cette Loi qu'on liſoit, il n'eſt nullement hors de vrai-ſemblance que ce ſoit cette Loi qui ſoit exprimée par *mikra* pris au ſens d'Ecriture, puiſqu'il n'y avoit point d'autre Ecriture alors, que cette Loi, & les Ecrits de quelques Prophétes, qui étoient, chacun à ſa maniére, Interprétes de cette Loi.

Sur tout ce qui ſuit, juſqu'aux Remarques particuliéres ſur ma Lettre, je ne ferai qu'une courte réfléxion: C'eſt que Mr. Huet prétend que le ב dans *bammikra* eſt oiſeux. Il apuye cette conjecture ſur ce que, ſelon lui, il eſt quelquefois oiſeux après d'autres verbes. Oſeroit-on relever une petite mépriſe où il arrive à ce Savant du premier Ordre

de

de tomber. Il a mis un ה pour un ב dans le premier Paſſage qu'il cite, qui eſt du 1. de Samuel, 16. & il écrit *haaehaell*, au lieu de *bahaellaeh*. Je ſais bien que ce n'eſt là qu'une faute de ſa plume, & peut-être de l'Imprimeur. Je n'en parle que pour faire voir qu'il peut arriver à de petits Ecrivains de ſe tromper dans un Point qui ne fait rien à la queſtion, puis qu'un des plus Savans Prélats de ſon Siécle ſe trompe peut-être dans une *lettre* qui eſt eſſentielle à ſon ſujet. Car s'il n'y avoit pas un ב devant le mot *aellaeh*, ce Paſſage ne ſeroit pas cité à propos. Mais je ne veux conclure de là rien autre choſe. Ie dirai ſeulement deux choſes ſur la Remarque même: la premiére eſt, que ces ſortes de Remarques ne peuvent jamais établir qu'une ſimple probabilité; & que *à ſimili ad ſimile* on ne conclut jamais démonſtrativement, parce qu'entre deux choſes ſemblables il y a toûjours quelque différence, *ſimile non eſt idem*, dit-on ordinairement. Et en effet, ici les verbes qu'on compare ne ſont pas le verbe en queſtion, & la différence eſt grande entre celui-ci & les autres. L'Argument ſeroit plus digne d'attention, ſi on produiſoit des éxemples où après le verbe *bin* le ב fut oiſeux. La ſeconde choſe eſt, que je ne vois pas pourquoi on peut apeller *oiſeux* ce qui eſt du génie d'une Langue, & du régime ordinaire ou fréquent d'un mot. Seroit-ce parler juſte, quand je dis, *cela eſt arrivé dans la maiſon*; que de dire que *dans* eſt oiſeux dans cette phraſe, parce qu'en la rendant en Latin, je dirois, *id domi contigit*? N'eſt il pas certain que la Phraſe ne ſeroit pas Françoiſe, ſi on retranchoit le *dans* comme ſuperflu, parce que dans la Langue Latine, la prépoſition *in* qui lui répond, ſeroit non ſeulement inutile, mais vicieuſe?

Ainſi quoi que dans la Langue Latine on puiſſe quelquefois ſe paſſer de l'*in* qui répond au ב des

He-

Hebreux, il me ſemble que ce n'eſt pas parler juſte, que de dire que cette lettre eſt *oiſeuſe*. Cela eſt-il bien entendu, de juger de ce qui eſt ſuperflu dans l'Original, par ce qui ſeroit *oiſeux* dans la Verſion ? Et ne pourroit-on pas auſſi bien prétendre que ce que la Verſion n'exprime pas eſt un *manquement*, eu égard à l'Original, que de dire que dans l'Original, il y a une ſuperfluité ? Si on prenoit la peine d'éxaminer les verbes après leſquels on prétend que ב eſt, dit-on, *oiſeux*, on remarqueroit qu'il eſt néceſſaire pour exprimer le caractére de l'action que le verbe ſignifie. Comme après le verbe *bachar*, qui ſignifie *eligere*, le ב peut ſignifier que ce choix eſt avec attention ; choix raiſonnable ; choix précédé d'aplication à connoître le ſujet, & qui n'eſt pas fait aveuglément & au hazard. Je pourrois facilement montrer que, dans tous les éxemples alléguez, le ב après le verbe exprime la relation de l'action, exprimée par le verbe, au ſujet qui la reçoit. De là il s'enſuit qu'après *javinou* ce peut être la même choſe, & que le ב n'y eſt pas *oiſeux*. Si on ſe récrie que c'eſt ma conjecture ; je répons qu'avec quelque attention, & ſans préjugé, on peut reconnoître qu'elle n'eſt pas mal fondée : mais au fond, conjecture pour conjecture, celle-ci n'eſt pas moins probable que celle de Mr. Huet, quoi qu'il y ait bien de la différence entre la grande étenduë de ſon Savoir, & les étroites bornes du mien. Je puis ajoûter cependant, qu'il y a une occaſion où je trouve aſſez ſouvent le ב après *bin*, pour en conclure qu'il apartient à ſon régime, c'eſt dans les lieux où le mot auquel ב eſt joint, exprime la choſe de laquelle on a l'intelligence. Ainſi au 1. Chap. de Daniel Verſ. 17. il eſt dit de lui qu'il étoit מבין בכל חזון *intelligens in omni viſione* : & ailleurs on trouve encore le ב devant le nom des

Arts

Arts ou des Sciences, dont la connoiſſance eſt attribuée à quelqu'un. Je ne ſai ſi dans ces occaſions on peut dire qu'il eſt oiſeux.

Ce Savant Prélat ſe donne beaucoup de peine, pour détruire ce que j'ai dit du ה emphatique. Mais je ne prétens lui conteſter rien de ce qu'il dit, parce que de tout ce qu'il prouve il n'y a rien qui me regarde. Il prouve que ה ne peut pas être traduit par l'ὁ ἡ τὸ des Grecs; par l'*Ille* des Latins; par le *ce* ou *cette* de notre Langue. Que m'importe? je n'ai rien avancé de ſemblable: & ſi j'ai parlé de l'ὁ ἡ τὸ des Grecs, & de l'*Ille* des Latins, ce n'eſt point du tout en prétendant que le ה puiſſe ou doive être traduit par ὁ ἡ τὸ, ou par *ille*. C'eſt ſeulement pour marquer la force qu'il a dans ſa ſignification emphatique. Il eſt certain que quelquefois ὁ ἡ τὸ en Grec & *ille* en Latin, ont un ſens d'emphaſe, qui non ſeulement diſtingue le ſujet auquel il eſt joint, mais qui, pour ainſi dire, l'éxalte au deſſus des autres. C'eſt ce que fait le ה emphatique; & c'eſt dans cette force que j'ai comparé l'un avec l'autre. Car ה à proprement parler ne ſignifie que l'excellence du ſujet, & ce qu'on apelle *intentionem rei*: au lieu que le pronom Latin a encore ſa ſignification, & que le ה n'en a point. Il en eſt comme de certaines particules Grecques, qu'on apelle des prépoſitions, je ne ſai pourquoi, puis qu'elles n'ont jamais de régime. Elles ſervent ſeulement à augmenter la ſignification du mot, au commencement duquel on les met, comme des *préfixes*. Telle eſt par éxemple l'a Grec qui eſt quelquefois *intenſivum*, comme parlent les Grammairiens. Ainſi ה emphatique eſt *intenſivum* proprement, & augmente ou la force, ou la dignité du ſujet, ſelon qu'il peut être capable de l'un ou de l'autre. C'eſt une ſingularité de la Langue Hebraïque que les Lan-

gues

gues Occidentales n'ont pas. Ce ה donc ne ſe peut traduire par *ille*, que quand, outre ſon emphaſe, il eſt auſſi relatif comme ce pronom.

Mais il n'a pas toûjours cette force; me dit-on. Je le veux bien; mais il ſuffit pour moi qu'il l'ait quelquefois, & que par conſéquent je puis la lui attribuer dans l'occaſion. Il faut, dit-on, que je le prouve. Je répons qu'on ne peut éxiger de moi d'autres preuves tirées de la Grammaire, & de l'analogie, que celles qu'on peut tirer des mêmes ſources, pour me prouver le contraire: c'eſt à dire, que je ne dois apuyer le ſentiment que je ſoûtiens, que par des éxemples ſemblables; comme on ne peut alléguer pour le ſentiment opoſé que des éxemples de l'uſage qu'on attribüe à cette particule. Si j'avois à traiter ce ſujet exprès, il faudroit que j'entraſſe dans des Argumens tirez de la choſe même, & des circonſtances du diſcours. Mais n'ayant entrepris de prouver que la probabilité de la Verſion de Geneve, je n'ai beſoin pour cela que de faire voir que le ה étant très-ſouvent emphatique, il eſt très-poſſible qu'il ait cette force dans ce Paſſage. Je dis *très-ſouvent*, parce que cela eſt très-vrai; & de plus que c'eſt la propriété de la Langue Hebraïque, auſſi bien que de la plûpart des autres Langues Orientales, que d'être emphatiques, que de parler de tout avec un air relevé, même quand il s'agit des petites choſes.

Mr. Huet n'eſt pas de ce ſentiment; & il eſt prévenu de tant de répugnance pour l'emphaſe, qu'il ne la voit pas où Longin même l'a vûë, & où preſque tout le monde la ſent. Pour moi j'avoüe que je tiens pour Longin: & que je ſerai toûjours perſuadé qu'il n'y a rien de plus grand & de plus ſublime que les paroles de Moïſe, juſqu'à ce que ceux qui ne voyent point ce ſublime, ayent trouvé un tour de paroles qui expriment ce qu'il

dit,

dit, plus noblement, plus conformément à la grandeur du ſujet. Car eſt-il poſſible, s'il a parlé d'une ſi grande choſe dans des termes qui ne ſoient pas nobles, qu'on ne puiſſe pas faire voir par quelque exemple, comment on pourroit exprimer la même choſe, pour l'exprimer d'une maniére ſublime? Ce qui me démontre le ſublime de Moïſe, c'eſt qu'il auroit pû parler d'une maniére plus ſimple, s'il avoit voulu. Il n'auroit eu qu'à dire comme au Pſeaume 33. Verſ. 6. où il eſt dit *les Cieux ont été faits par la Parole de l'Eternel*: ou bien *Dieu fit les Cieux par ſa Parole*: De même *Dieu fit la lumiére par ſa Parole*, cela eſt plus ſimple aſſurément que ce tour préféré: *Dieu dit que la lumiére ſoit, & la lumiére fut*. Dans la premiére expreſſion la ſublimité de la choſe demeure ſous la ſimplicité hiſtorique des paroles. Mais ici la grandeur de l'expreſſion convient à la grandeur de la choſe. Si cela n'a pas été bien démontré contre Mr. Huet, c'eſt peut-être, parce qu'il n'a pas été bien attaqué, & qu'en matiére de Langues les Parties n'étoient pas égales.

Quoi qu'il en ſoit, le ה eſt plus ſouvent emphatique que Mr. Huet ne ſemble le croire, & j'en tire la preuve de lui-même. Dans le Verſet qui précéde celui qui eſt en queſtion, ה ſe trouve devant העם *le Peuple*, devant *Sepher*, le Livre, devant *Elohim*, Dieu. Il eſt mal aiſé de ne ſentir pas que le vrai Dieu, de qui on parle eſt nommé emphatiquement: que le Livre étant celui de la Loi, eſt le Livre par excellence; que le *Peuple*, étant le Peuple de Dieu, eſt le Peuple *intenſione dignitatis*, pour parler ainſi. Je ne crois pas qu'on ſe trompât quand on diroit que le Peuple n'eſt jamais nommé par les Juifs en parlant d'eux-mêmes, ſans que ce nom ſoit pris au ſens que nous diſons l'Orateur, le Philoſophe; c'eſt à dire, le Peuple qui a des Priviléges que nul autre ne partage.

ge. Par conſéquent lors que le ה ſe trouve devant עם il eſt bien vrai-ſemblable qu'il y eſt emphatique. Et là-deſſus il eſt digne de remarque que Mr. Huet allégue ce mot pour un de ſes éxemples, pour montrer que ce ה répond à nos articles *le la*, &c. Cependant il y a des lieux où ce mot eſt encore précédé de l'article את, de ſorte qu'il aura deux articles pour un: & dans le Verſ. 7. de notre Chapitre de Néhémie, pour garder l'Hebraïſme dans la Verſion, il faudra traduire *mevinim aeth haʒam*, ils donnerent l'intelligence *à le Peuple*. Si on me cherche d'autres uſages de la particule *aeth*, outre qu'ils ſeront plus rares que ceux où elle eſt priſe pour la marque d'un accuſatif, je me trouverai toûjours au même état, j'aurai des éxemples pour moi, comme on en aura contre moi. J'aurai un ſentiment probable, & j'aurai prouvé qu'il eſt probable que le ה, qui eſt emphatique pluſieurs fois dans le même Chapitre, devant & après le Verſet 8. eſt auſſi pris emphatiquement dans *bammikra*.

Tout ce qu'il ajoûte pour donner au mot de *même* un air d'infidélité, comme étant ajouté au Texte, n'eſt aſſurément dicté que par le préjugé de la cauſe. Il eſt certain que ce mot eſt enfermé dans le ſens de *bammikra*, ſi on admet le ſens emphatique: & s'il étoit permis par Mr. Huet de traduire *par cette Ecriture*, je ſuis aſſuré que toute perſonne équitable demeureroit d'accord qu'on n'ajoûteroit rien au ſens, en ajoûtant le mot de *même*. La raiſon de cela eſt que ce mot *cette* n'eſt pas ſeulement démonſtratif en ce lieu, mais relatif à un ſujet dont on a déja parlé, & le rapelle, pour ainſi dire, à la penſée qu'on exprime. Cette Ecriture c'eſt *le Livre*, c'eſt *la Loi* dont on vient de parler; donc *par cette Ecriture* eſt la même choſe que *par ce Livre* & *par cette Loi*. Or en ce cas le *meme* y entre naturellement. Si je montre

tre un homme au doigt ſans avoir parlé de lui, en diſant, *cet* homme cela ne ſignifie pas la même choſe, que ſi ayant parlé de lui auparavant je venois à dire *cet* homme. Je ne pourrois au premier cas ni ſous-entendre ni exprimer *même*. Mais je puis fort bien le joindre à *cet* dans le ſecond éxemple, *cet homme même*, & cet homme c'eſt la même choſe. On me fera de la difficulté ſur la différence d'*ipſe* & d'*idem*, à laquelle on dira que je ne fais pas attention. Mais je repondrai que dans l'éxemple que j'ai allégué *cet* exprime une relation ſimplement démonſtrative ſans emphaſe : car il eſt certain, qu'en François, ce pronom n'en a pas toûjours. Mais que dans le ſujet de notre Diſpute, il y a relation, démonſtration & emphaſe, & que par conſéquent *ipſa* y peut tenir la place d'*eadem*. Nous voila donc reduits à nos probabilitez; & l'éxemple de la Chaux, que Mr. Huet allégue pour montrer que le ה ne renferme pas néceſſairement le *même*, ne nous tirera pas de là. Car on ne lui a jamais dit que le ה ſoit par tout emphatique, ni que le *même* y ſoit toûjours enfermé. On peut donc lui accorder, ſans aucun inconvénient, que dans ce Paſſage du Deuteronome, ה n'eſt pas emphatique: mais la conſéquence qu'on tireroit de là pour prouver que dans *bammikra*, le ה n'a pas plus de force, ne ſeroit pas aſſurément bâtie à chaux & à ſable.

J'ai aſſez réfuté les Obſervations faites ſur le *la*, qu'on prétend encore accuſer d'infidélité: mais il faut ajoûter ici que Mr. Huet rend le crime plus grand en voulant poſer pour certain que ce *la* n'eſt pas ſous-entendu. Cela vient, ſans doute, du peu d'attention qu'il a faite à cette Diſpute; & qui montre à peu près qu'on l'y a fait entrer malgré lui. En effet, ſa Réponſe eſt datée de près de deux mois après la mienne. C'eſt bien du tems pour un homme ſollicité dès la naiſſance de

la Diſpute ; & de qui la Réponſe pouvoit venir au bout de huit jours. Mais venons au fait. Comment eſt il poſſible qu'un homme d'un ſi grand génie n'ait pas pris garde qu'en prenant *javinou* dans la ſignification naturelle d'*Hiphil*, comme ce mot a été pris dans la Verſion de Geneve, ce mot n'auroit point de ſens, ſi on ne ſous-entendoit le pronom ? Que ſignifieroient ces paroles, *ils faiſoient entendre par l'Ecriture ?* La premiére penſée qui viendroit dans l'eſprit de quelqu'un à qui on diroit cela, ne ſeroit-ce pas de demander quoi ? que faiſoient-ils entendre ? & la réponſe naturelle n'eſt-ce pas de dire, *la Loi*, dont ils faiſoient la lecture ? Il faut donc que *la Loi* ſoit ſous-entendüe, & que par conſéquent ce ne ſoit pas une infidélité que d'exprimer une choſe néceſſaire à l'intelligence du Paſſage, ou par la répétition de ce mot *la Loi*, ou par le relatif qui en rapelle l'idée. J'avoüe que dans le ſens que Mr. Huet aprouve, ce *la* n'eſt point ſous-entendu, mais ceux qui ne traduiſent pas comme lui, ne ſont pas condamnables par cette ſeule raiſon que, dans la traduction de ce Prélat, il n'eſt pas permis de ſous-entendre ce qu'ils ſous-entendent dans la leur.

Je ne répéte point ce que j'ai tiré de lui même, pour montrer qu'on peut ſous-entendre quelquefois des régimes importans en traduiſant un Paſſage. Je ne reléverai point ce qu'il feroit paſſer pour une Verſion infidéle, celle qui traduiroit, Hebr. 1. 1. ἐν τῷ υἱῷ *par ſon Fils*, à cauſe que *ſon* n'eſt pas du Texte. Je dirai ſeulement que ſelon la rigueur des Loix qu'il poſe pour une Verſion fidéle, celle d'Arias même, toute littérale qu'elle eſt, ne ſeroit pas éxempte de mille reproches : & que de toutes les Verſions, il ne s'en trouveroit point de plus infidéle que la Vulgate. Mais ces régles ſont toutes recherchées pour favoriſer ſa cauſe, parce qu'il trouveroit ſon compte

à les

à les faire paſſer en Loix générales. Je ne rediraï point auſſi ce que j'ai déja dit ſur la régle d'interprétation que j'avois poſée, & qu'il a prétendu réfuter. Je remarquerai ſeulement que je porterois plus loin que lui l'idée de falſification; & que je croirois un Paſſage falſifié par un Traducteur, non ſeulement quand il auroit altéré quelque choſe du Texte; mais quand par force & avec des machines, pour ainſi dire, il feroit ſignifier aux paroles ce qu'elles ne peuvent ſignifier, & qu'il prétendroit établir par là un blaſphême, ou une Doctrine impie. Mais quand le Texte peut, ſans violence, recevoir le ſens qu'on lui donne; que ſes termes ſignifient ce qu'on leur fait ſignifier; & que la conſéquence n'en eſt ni impie ni blaſphêmatoire, jamais une Verſion ne peut être apellée *falſification*. Le Traducteur peut ſe tromper, il peut y avoir une meilleure Verſion que la ſienne; mais c'eſt une injure contre la juſtice & la charité, que de le traiter de fauſſaire. J'ai fait ci-devant là-deſſus encore d'autres Remarques, auxquelles le Lecteur peut avoir recours.

Ce qu'il a plû à Mr. Huet de dire touchant l'étymologie du mot d'*Alcoran* eſt aſſez ſingulier, pour donner la curioſité de ſavoir ſes intentions. Il ne trouve pas bon qu'on me faſſe une affaire là-deſſus; & il indique même les ſources où j'ai pû prendre ce que je dis. On n'en a pas voulu profiter dans la Réponſe qu'on m'a faite; & on va chercher le fondement de ma Remarque ailleurs, d'où aſſurément je ne l'ai pas tirée. Mais Mr. l'Evêque d'Avranches veut qu'on me faſſe connoître qu'elle ne vient pas de moi. D'où lui vient cette penſée? eſt ce que je me ſuis attribué cette découverte, comme ſi j'avois voulu me vanter d'en être l'Auteur? Cela me paroît fort inutile, puis que je déclare aſſez qu'elle ne m'appartient pas, & qu'en l'attribuant à *quelques-uns*,

unt, je confeſſe aſſez que je l'ai priſe d'ailleurs.

Je finis en me ſervant d'un Témoignage, qui peut faire connoître à ceux qui reprocheroient à la Verſion de Geneve ſa nouveauté, que ce préjugé ne doit point lui faire de tort. Il eſt permis de dire des choſes nouvelles, quand il n'y a point d'autre raiſon de les rejetter, que ce qu'elles ſont nouvelles. C'eſt un homme qui ne mépriſe point la Vulgate, & qui ne manque point de reſpect pour l'Antiquité, qui va dire ſon ſentiment; après avoir expliqué ſa penſée ſur le 5. Verſet du 6. Chapitre d'Eſaïe. *J'ai ſuivi*, dit-il, *cette interprétation dans ma Verſion, ſeulement pour faire voir que l'Hebreu peut être traduit de cette maniere: & je l'embraſſerois, ſi la nouveauté ne m'en empêchoit: qui néanmoins eſt quelquefois digne, non ſeulement de pardon, mais de louange: principalement quand l'interprétation commune n'eſt pas ſans difficulté*, Forerius in Eſaiam Cap. 6. Verſ. 5.

A Delft le 22. Juillet 1713.

REMARQUES

Sur les deux Lettres ſuivantes qui regardent la naiſſance d'Hérode le Grand.

IL eſt fort étonnant que la naiſſance d'un Prince auſſi connu qu'Herode le Grand, ait été ſi long-tems conteſtée. Ce n'eſt point un de ces Héros fabuleux qui ont vécu dans des tems éloignez, dont la connoiſſance eſt obſcure, ou tout à fait perdüe. L'Hiſtoire du Régne d'Auguſte eſt fameuſe, & l'on a de puiſſans ſecours pour en développer les principales circonſtances. Herode vivoit ſous ce Régne, & tenoit la Couronne de la main de ce Prince. Les Ecrivains ſacrez ont eu intérêt à parler de lui, puis que Jeſus Chriſt vint au monde pendant qu'il étoit ſur le Trône, & il l'auroit fait périr avec les autres Enfans de Bethleem, ſi Dieu n'avoit averti miraculeuſement Joſeph ſon Pere putatif de chercher une retraite en Egypte. Un plus grand intérêt a engagé les Hiſtoriens à démêler ce fait hiſtorique; c'eſt l'Oracle de Jacob auquel on prétend que la naiſſance d'Herode ſert de commentaire: mais c'eſt préciſément cet intérêt de Religion qui fait naître les préjugez & qui diviſe les ſentimens. La derniére conjecture qu'on a produite eſt la plus décriée. On ſoûtient qu'Herode étoit né à Athenes, qu'il faiſoit profeſſion ouverte du Paganiſme ſur le Trône de la Judée, & qu'il fit paſſer en ce Païs-là le Syſtême Platonicien que la Secte des Hérodiens ſoûtenoit. Ce ſentiment eſt ſi bizarre, qu'on le regarde comme un Enfant abandonné de ſon Pere peu d'années après ſa naiſſance, comme il a fait de beaucoup d'autres qu'il a conçûs avec trop de précipitation.

Les

Les anciens Peres qui ont entraîné la foule des Savans modernes, s'imaginoient que l'Oracle de Jacob fut le Meſſie. Le Sceptre ne ſe départira point de Juda étoit accompli dans la perſonne d'Herode. Ils ont ſoûtenu qu'il étoit étranger & intrus dans le Royaume dû à la Poſtérité de David, & qu'ainſi le Sceptre ſortoit de la Maiſon à laquelle il avoit été promois dans le tems que le Meſſie alloit paroître. Ils ont eu pour eux *confitentes reos*; car les Juifs qui avoient eu ſi grand intérêt à diſſiper ce prèjugé continuent depuis dix-ſept cens ans à maudire *le Régne des Proſélytes*.

Les Peres étoient accoûtumez à ſauter hardiment ſur les Abîmes. Ils ſe faiſoient un Syſtême & ſe mettoient peu en peine des difficultez, ſoit qu'ils les viſſent ou qu'ils ne les viſſent pas. Les Modernes ont reſpecté la Tradition ancienne juſques dans l'interprétation des Textes de l'Ecriture, & les Réformez même qui font profeſſion de s'élever au deſſus des préjugez, ne laiſſent pas d'avoir aſſez de reſpect pour les Peres pour les ſuivre ſans éxamen, ou n'oſer s'en écarter après les avoir éxaminez. Cependant les uns & les autres donnent une atteinte fâcheuſe à l'Oracle de Jacob en attachant ſon accompliſſement à la naiſſance d'Herode. Il importe peu que ce Prince ſoit Payen ou Juif de Religion, qu'il ſoit étranger & Athenien ou ſorti de l'Idumée. Indépendemment de ces idées différentes deux choſes ſont également véritables l'une qu'il s'écoula plus de ſept cens ans depuis la promeſſe de Jacob à Juda ſans qu'il y eut de Roi dans cette Nation. L'autre qu'il n'y en a eu aucun depuis la priſe de Jéruſalem par Nabuchodonoſor de cette Tribu juſqu'à preſent. Comment peut-on dire après cela qu'il faut prendre le Sceptre à la lettre, & ſoûtenir enſuite qu'il y a toûjours en des Rois en Juda juſqu'à ce qu'Herode

ait monté ſur le Trône. Les Aſmonéens ſortis de la Tribu de Lévi étoient autant d'Uſurpateurs ſur la Maiſon de David à qui la Couronne apartenoit, par le don de Dieu & par le droit de Succeſſion. Ils n'avoient donc pas plus de part à la Succeſſion qu'Herode le Grand, & le Sceptre s'étoit retiré non ſeulement de la Famille de David à qui Dieu l'avoit promis pour l'éternité, mais de la Tribu de Juda qui étoit marquée diſtinctement dans l'Oracle de Jacob qui prédiſoit à chacun de ſes Enfans en particulier ce qui devoit arriver à ſa Poſtérité, & qui n'a fait aucune promeſſe générale à la Nation.

Le P. Pouſſines ne s'eſt point fait un ſcrupule de rejetter l'ancienne Tradition, il s'eſt fait un honneur de la réfuter, & afin d'en tirer plus de gloire, il attribüe ce ſentiment à tous les Savans, excepté Tornelius; mais il ne comprenoit pas la penſée de Scaliger & de Caſaubon, ni même celle de Joſeph, & Mr. Huet n'avoit pas exprimé aſſez nettement la ſienne, c'eſt qui a donné lieu à la Diſpute de ces deux Savans;

Le P. Pouſſines s'imaginoit que Scaliger, Caſaubon & Joſeph avoit regardé Herode comme étranger, parce qu'ils avoient avancé qu'il étoit Iduméen, & ſur ce préjugé il avoit confondu ces Savans modernes avec les anciens; mais il ſe trompoit. Car Herode n'étoit ni tout à fait étranger, ni tout à fait Juif, il n'étoit point tout à fait *étranger*, puis que ſon Pere fils d'un Iduméen domicilé à Aſcalon avoit embraſſé la Religion Judaïque & éléve ſon Fils dans le ſein de cette Egliſe. Mais il n'étoit pas tout à fait Juif, parce qu'il étoit fils de Proſélyte, mais de l'ordre des Proſélytes les plus favorables, puis que les Iduméens étoient Freres des Iſraëlites, & la plûpart avoient embraſſé je Judaïſme ſous Hircan.

D'un

D'un autre côte Mr. Huet paroiſſoit avoir confondu Scaliger & Caſaubon avec Nicolas Damaſcene, & réüni leurs ſentimens: *Caſaubon prouve qu'Herode n'étoit point étranger, Scaliger l'avoit dit avant lui, & long tems auparavant Nicolas de Damas ami d'Herode, lequel écrit que ce Prince étoit ſorti des anciens Juifs revenus de Babylone.* Il eſt naturel de croire en liſant ces paroles, que Caſaubon, Scaliger & Nicolas de Damas, regardoient tous également Herode comme un des anciens Juifs, puis qu'on cite uniquement les paroles de l'Hiſtorien Juif, & qu'on ne fait aucune mention du ſentiment des premiers qui étoit très-différent. Car les uns regardoient Herode comme un Iduméen né d'un Proſélite, & l'autre le fait deſcendre des anciens Juifs revenus de la Captivité: mais la choſe ne valoit pas la peine de faire tant de bruit. Le P. Pouſſines crie auſſi haut que ſi ſon Ouvrage étoit entiérement detruit par cette période, cependant ce n'eſt pas le capital de l'affaire. Il falloit plûtôt travailler à affermir ſa conjecture qu'à diſputer contre ſon Ami: & ſi la conjecture de Mr. Huet n'eſt pas meilleure que l'autre, du moins il remporte le prix de l'honnêteté ſur lui.

Celle du P. Pouſſines eſt ſinguliére, il prétend qu'Herode eſt le Legislateur ou le Chef *qui doit ſortir de la cuiſſe de Juda, ex femore ejus*, & pour cela il eſt obligé de preuver qu'il deſcendoit en droite ligne de Juda fils de Jacob. Mais comment le faire? Où rrouver la Généalogie des Herodes ou de cette Famille depuis Juda qui vivoit deux mille deux ou trois cens ans auparavant. Ce n'eſt pas chez les Juifs, car au contraire ils le regardoient comme un Proſélite & *novus Homo*. L'autorité de Damaſcene n'eſt pas ſuffiſante pour le prouver; car tout ami & flateur d'Herode qu'il étoit, il ne remonte point au delà de la Captivité de Babylone: il a trouvé cette Epoque favo-

rable pour faire d'Herode un Juif, parce qu'il y avoit alors beaucoup de Juifs de toutes les Tribus qui revinrent ſans aporter leur Généalogie. On pouvoit aiſément confondre Herode avec ceux qui étoient revenus de là; ſoit avec Eſdras & les autres Chefs, ſoit ſeuls & long-tems après cela, & qui n'avoient pas pouvoir de faire preuve de leur naiſſance. D'ailleurs, Joſeph rend Damaſcene tout à fait ſuſpect, il l'accuſe d'avoir voulu flater Herode qui étoit Roi, & qui avoit envie de cacher ſon Origine afin de plaire aux Juifs Ταῦτα δὲ λέγει χαριζόμενος, Ἡρῳδὴ τῷ παιδὶ αὐτῶ βασιλεῖ τῶν ἰουδαίων. Il diſoit cela afin de faire *plaiſir ou grace à Herode devenu Roi des Juifs par un certain Hazard*. Joſeph né dans la Judée qui avoit vû les Deſcendans d'Herode revêtus d'Autorité, & qui écrivoit peut-être avant la mort du jeune Agrippa devoit ſavoir la Généalogie de ſon Roi & reſpecter ſa Famille; cependant il renverſe le témoignage de Damaſcene, & ſoûtient qu'il avoit été dicté par la flaterie. Le témoignage des Parens de Jeſus Chriſt qu'Africanus a raporté, confirme celui de Joſeph, & renverſe celui de Damaſcene. Il faut donc avoüer que le ſentiment du P. Pouſſines qui croyoit qu'Herode le Grand étoit le Légiſlateur ſorti d'entre les pieds de Juda, ou comme parlent les Latins *Dux interfeminea*, méritoit d'être réfuté par Mr. Huet.

Ce Savant Prélat a ſoûtenu dans ſes Notes ſur Origéne qu'Herode étoit Aſcalonite, que ce Prince donna tous ſes Soins pour plaire à Auguſte, & qu'afin de lui donner des marques plus fortes de ſa ſoûmiſſion, il ſeconda ceux qui levoient le Tribut de l'Empereur contre les Juifs, qui, jaloux de leur Liberté, refuſoient le payement. Judas le Galiléen s'étant ſoûlevé pour le même ſujet; après qu'Archelaüs eut été banni, ſes deux Enfans Philippe & Herode qui commandoient en Galilée

lilée ſuivirent l'éxemple de leur Pere; ainſi la Judée étoit tributaire dès le tems d'Herode le Grand & le Régne d'Auguſte. Quelques-uns de ſes Gardes ou de ſes Domeſtiques furent apellez Herodiens, parce qu'ils le regardoient comme le Meſſie, & que pour obéïr à ſes Loix ils agiſſoient contre ceux qui refuſoient le Tribut qu'Herode vouloit qu'on payât éxactement à l'Empereur. C'eſt ainſi qu'il concilie les ſentimens différens & même les contradictions qui ſont échapées à Saint Jérôme & à quelques Peres ſur les Herodiens. Ce ſentiment de Mr. Huet ſur Herode, non ſeulement ne portoit aucune atteinte à celui du Pere Pouſſines, mais il en avance un autre dans lequel Herode ni ſa Famille n'entrent pour rien, car il diſtingue *le Sceptre lequel ne ſera point*, &c. du Chef qui doit ſortir d'entre les pieds de Juda, Le Sceptre marque un Régne éternel qui devoit être poſſédé par le Meſſie, quoi que d'une maniére différente, ſans jamais être interrompu; & le *Chef* indique une Puiſſance charnelle & temporelle qui devoit ceſſer à l'avénement du Meſſie. Mais cette matiére ne regarde preſque plus la Diſſertation ſuivante.

IV. DISSERTATION.
SUR LA QUESTION,
Si Herode étoit Juif d'origine.

Lettre du Pere Pouſſines Jeſuite,
A MONSIEUR HUET.

MONSIEUR,

Votre bon Ami, & mon grand Patron, Monſieur de Fermat, vient de me donner une nouvelle bien affligeante, me faiſant ſavoir que vous étes bien peu ſatisfait de certaines choſes que j'ai écrites en deux Diſſertations depuis peu données au jour. Vous jugeriez vous-même, Monſieur, que cette diſgrace m'eſt infiniment ſenſible, ſi vous ſaviez à quel point je vous ai toûjours honoré. Dès la premiére connoiſſance que m'ont donnée de votre eſprit & de votre mérite les ſavans Ouvrages dont vous avez commencé d'enrichir le Public depuis plus de trente ans; j'ai tâché de les avoir tous, les ai lûs & relûs avec admiration & plaiſir inſatiable; & enſuite publié par tout hautement en toutes occaſions, que vous étiez l'Ecrivain que je connuſſe le plus élégant, le

plus

plus docte, le plus judicieux, d'immenſe lecture, de très-fine connoiſſance des belles Langues; & tel que le Parti Catholique vous peut juſtement oposer aux Scaligers & aux Grotius, dont le Proteſtant ſe fait honneur.

J'ai pour témoins de ces expreſſions ordinaires en mes converſations, beaucoup de Savans que j'ai eu l'occaſion & l'honneur de voir ſouvent, principalement à Rome pendant le ſéjour que je viens d'y faire de 27. ans continuels. Je vous en nommerai un, que vous jugerez digne de foi. C'eſt la Reine Chriſtine, laquelle m'honorant fréquemment de ſes Audiences très-favorables, m'a en toutes occaſions oüi parler de vous, Monſieur, aux termes ci-devant exprimez, l'aprouvant toûjours elle-même, & ſouvent enchériſſant par deſſus avec toutes les démonſtrations les plus honorables d'une eſtime extraordinaire de votre perſonne.

Après cela, Monſieur, me pouvoit-il arriver un plus grand malheur, que d'encourir la diſgrace de celui-là même pour qui j'ai toûjours eu & profeſſé tant de vénération? Vous comprenez bien de là, Monſieur, que j'ai non ſeulement juſte raiſon, mais obligation préciſe, de faire tous mes efforts pour me remettre bien dans votre eſprit: obtenant ou par ma juſtification, ou par votre indulgence, qu'il vous plaiſe d'en effacer ce fâcheux ſoupçon, qui traveſtit ſous un maſque d'envieux de votre gloire, un de vos plus déclarez admirateurs, & dévouez partiſans.

Je m'en vai donc plaider ma Cauſe ſans vous recuſer pour Juge: bien aſſuré que vous n'étes pas moins équitable que Savant. Avant tout, je préſupoſe deux choſes, dont vous ne diſconviendrez pas. La premiére, que dans la République des Lettres il eſt permis à quiconque en eſt de prendre le Parti qu'il juge le meilleur dans les Controverſes ſur des queſtions problématiques: cha-

cun y étant Citoyen libre. La deuxiéme, qu'en le soûtenant du mieux qu'il peut contre tout ce qui s'y opose, il ne viole ni la societé civile, ni les droits de l'amitié, pourvû qu' il le fasse, comme l'on dit *intra moderamen inculpatae tutelae*, & se contienne dans les bornes d'une liberté modeste.

Ces choses posées; je viens à vous représenter, Monsieur, 1. que j'ai été absolument contraint à dire dans mes Dissertations quelque chose contraire à vos sentimens: 2. que dans le malheur de cette nécessité j'ai fait ce que je ne pouvois pas obmettre avec toute la moderation possible. Ces deux Points contenans mon Apologie, doivent être bien prouvez. Quant au premier, l'unique but de ma premiére Dissertation étant de montrer, qu'Herode, *in cujus diebus natus est Christus*, est le *Dux de femore Judae*, mentionné à la fameuse Prophétie du Patriarche Jacob, Gen. Chap. 49. & ayant remarqué, que néanmoins tous ceux qui traitent aujourd'hui de ces matiéres, & nommément Scaliger (à la reserve du seul Tornelius) assurent qu'Herode étoit Iduméen de race, je tâcherai de prouver le plus fortement qu'il m'est possible; qu'Herode étoit véritablement Juif, descendant par ligne directe de génération naturelle de Judas fils de Jacob, *de femore ejus*; & par conséquent que l'Historien Joseph, qui le premier a assuré qu'Herode étoit Iduméen de Nation & de naissance, & l'a persuadé à Eusébe, & celui-ci à plusieurs Peres anciens, & au courant des Savans d'aujourd'hui, s'est trompé, & a fait errer les autres.

Or tout ce corps & substance de ce mien discours se trouve démenti & renversé de fond en comble par quatre ou cinq de vos lignes, qui se lisent en la page 336. de votre Démonstration Evangelique, en ces termes: *Pererii vestigia assectatus Casaubonus ducem tamen deserit, cùm completa*

pleta haec in Herode Aſcalonita, viro nempe extraneo, & alterius gentis, Pererius decernit. Nam & Herodem hunc non fuiſſe extraneum erudite probat Scaliger; & multò prius Nicolaus Damaſcenus, Herodis familiaris, qui ἐκ πρώτων Ἰουδαίων oriundum fuiſſe docet; & Strabo, qui ἀνέρα ἐπιχώριον appellat; & Joſephus, qui genere Judaeum eſſe ſcripſit: quibus Viri docti aſſenſi ſunt.

Si comme vous dites en ces paroles, Monſieur, & Caſaubon, & Scaliger, & Joſeph même avec les Savans, ſont de l'opinion de Nicolaus Damaſcenus, croyant & profeſſant avec lui, *Herodem ἐκ τῶν πρώτων Ἰουδαίων. oriundum fuiſſe*, ne ſeroit-il pas manifeſte que toute ma Diſſertation n'eſt qu'une folie & une extravagance, où j'impoſe impudemment à Joſeph, à Scaliger, & quaſi tous les Savans, me formant des fantômes pour les combattre.

Pouvois-je donc ſubir volontairement cette ignominie, expoſant aux yeux d'un ſiécle auſſi ſavant & clairvoyant que le nôtre, ma Piéce ſouillée d'une tache ſi honteuſe? Je ſuis ſi fort perſuadé, Monſieur, de votre ſageſſe, que j'oſe aſſurer que vous jugez vous-même que je ne le devois pas. Mais dans l'inévitable néceſſité de vous contredire, ne l'ai-je pas fait le plus briévement, & le plus reſpectueuſement qu'il étoit poſſible? Que les plus ſévéres Cenſeurs en jugent même en toute rigueur, ils m'abſoudront ſans doute; s'ils conſidérent que je pouvois montrer au long évidemment, que ni Joſeph, ni Scaliger, ni Caſaubon, n'ont pas été ſur le chapitre de la Race d'Herode, du ſentiment de Nicolaus Damaſcenus, qui le fait Juif de naiſſance. Non Joſeph puis qu'au commencement du 2. Chap. du Liv. 14. de ſes Antiquitez, il écrit très-expreſſément, qu'Antipater Pere d'Herode étoit Iduméen: & s'objectant l'autorité contraire de Nicolas de Damas,

il la rejette, en disant qu'il a menti en cela pour flâter Herode quand il le vit élevé au Royaume. Voici ses propres termes: φίλος δέ τις ὑρκανὸς, Ἰδουμαίος Ἀντίπατρος λεγόμενος. Νικόλαος μέντοι φησὶν ὁ Δαμασκηνὸς τὸν ἄνδρα γένος ἐκ τῶν ὡρωπῶν Ἰουδαίων τῶν ἐκ βαβυλῶνος εἰς τὴν Ἰουδαίαν ἀφικομένων. Ταῦτα δὲ λέγει χαριζόμενος Ἡρώδῃ τῷ παιδὶ αὐτοῦ, βασιλεῖ τῶν Ἰουδαίων ἐκ τύχης τινὸς γενομένῳ. Non Scaliger, dont voici les propres paroles, *in Animadv. ad num.* 1980. d'Eusebe, pag. 148. *Antipas Idumaeus, vir acer & militaris ... hujus viri honorati & fortissimi filius fuit, cognominis patri, qui postea maluit dici, ἀλλόφυλος ... Huic filius fuit Herodes, qui postea Rex Judaeae à Romanis & Senatu declaratus est.* Où vous voyez, Monsieur, très-clairement, que selon Scaliger, Antipas Ayeul, & Antipater Pere d'Herode, & par conséquent Herode lui-même, étoient Iduméens: mais non pas pour cela, comme veut Eusebe, étranger, comme conclut le même Scaliger, ajoûtant peu après: *Itaque Herodes claro, praepotenti, ac praedivite patre natus fuit, neque alienigena, quod vult Eusebius, nam erat Idumaeus & Idumaeus Proselytis prognatus. Idumaei enim jam dudum pro veris Judaeis habebantur.* Non enfin Casaubon; car voici ce qu'il écrit en sa premiére Exercit. contre Baronius, pag. 26. *Et si (fieri ex alienigenis Judaeum) in iis verum est, qui ex aliis nationibus fiebant Judaei, multò magis in Idumaeis, de quibus extat Dei praeceptum apud Mosem.* Deut. 23. Vers. 7. *Non abominaberis Idumaeum, quia frater tuus est ... Herodes igitur, qui patrem Antipatrum, & avum Antipam, & fortasse etiam plures à majoribus factos ex Idumaeis Judaeos habuit, quo jure censeri queat?* Je pouvois, Monsieur, alléguer tout cela; & prouver ainsi évidemment, que Joseph, Scaliger, Casaubon, n'étoient pas, comme vous disiez, de l'avis de Nicolas de Damas, selon lequel Herode

fut

fut véritablement Juif de naiſſance; mais par reſpect, j'abrége tout cela en cinq ou ſix mots: *In eo vir eruditiſſimus mihique honoratiſſimus, quod pace dixerim, fruſtra eſt.*

Ce que j'ai dit en ma défenſe contre vous, Monſieur, en ma ſeconde Diſſertation, m'a été extorqué par une ſemblable néceſſité: & je l'ai mis en avant, ce me ſemble, avec pareille modération, & précaution: une Loi indiſpenſable me contraignant d'impugner & rejetter en ces deux Diſcours les Opinions de pluſieurs grands Hommes, avec quelques-uns même deſquels j'avois une liaiſon particuliére de profeſſion & d'habit, comme Salian, Petau, & Pererius; & néanmoins ſans me ménager avec aucun, je les traite tous ſans cérémonie. C'eſt vous ſeul, Monſieur, que je diſtingue preſque toûjours entre tous, ne vous nommant preſque jamais ſans ajoûter *Eruditiſſimus*, *Clariſſimus*, *Summus*, ou choſe équivalente. Je penſe, Monſieur, par ce que deſſus, avoir évincé les deux articles propoſez, & ainſi achevé ma juſtification, ce qui m'anime à vous prier de raſſéréner votre front ſur moi. Et ſi c'eſt trop d'eſpérer que vous vouliez bien donner votre amitié à un homme qui eſt, & ſe reconnoît de tant inférieur à vous; au moins oſerai-je vous prier de croire, quand je vous aſſure en toute ſincérité & vérité, que je ſuis avec un profond reſpect,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Toulouſe le 11. *Mai* 1682.

RE-

REPONSE
DE MONSIEUR HUET,

A la Lettre précédente.

MON REVEREND PERE,

Je ne ſaurois me repentir de ce que j'ai écrit ſur votre ſujet à Mr. Fermat, puis que cela m'a attiré des aſſurances ſi expreſſes de votre eſtime, qu'elles me pourroient conſoler de bien plus grands maux, que ceux dont je me ſuis plaint. Ce ne ſont pas pourtant ces aſſurances qui m'ont donné la premiére connoiſſance des ſentimens que vous avez pour moi. J'en avois déja été informé, il y a quelques années, par le R. P. Nau, à l'occaſion de quelques Manuſcrits, dont il vous pria de faire chercher pour moi dans la Bibliothéque du Vatican. Et j'avois ſi bien compté ſur ces témoignages de votre bonté, que je n'ai pû m'empêcher d'avoir du chagrin, quand j'ai crû pouvoir en douter. Car enfin, mon Révérend Peré, dans quelque diverſité d'avis que nous nous rencontrions; outre que mon ſentiment n'eſt pas d'un aſſez grand poids pour pouvoir faire tort au vôtre, il me ſemble que vous pouviez vous contenter de le réfuter, ſans aprendre au Public que c'étoit le mien. Il vous étoit aiſé d'imiter ce procédé ſi honnête de Quintilien *, qui après avoir repris un ſavant Homme, ne crût pas pouvoir

voir

* Quintil. *lib.* 1, *cap.* 6.

voir le nommer ſans inhumanité: *Cujus etymologiae auctorem*, dit-il *clarum ſane in litteris, nominari ea parte quâ à me reprehenditur, inhumanum eſt.* Vous pouviez ſuivre auſſi ce ſentiment de Plutarque*, qui n'aprouve pas qu'on attaque un homme qui n'eſt pas préſent pour ſe défendre. Quand il ne s'agit que de quelque Point de Doctrine, qui eſt problématique, je ſai qu'on n'offenſe pas ceux dont on raporte le ſentiment pour le combattre en établiſſant le ſien; mais ici c'eſt autre choſe. Vous prétendez faire voir que je n'ai pas entendu les paroles de Scaliger & de Caſaubon, & que j'ai mal raiſonné. Je vous avoüe qu'il m'a fâché de voir que vous ayez tâché de faire connoître à toute la Terre, & à toute la Poſtérité mon erreur prétendüe; vous, que j'aurois crû la devoir cacher; parce qu'étant perſuadé que vous m'aimiez, je croyois que vous aimiez auſſi ma réputation. Véritablement je ne puis comprendre, comment on peut aimer & eſtimer une perſonne, à qui l'on tâche d'ôter l'eſtime qu'elle a dans le monde. Pour moi je lis ſouvent les Livres des ſavans Hommes de ce tems; j'ai des yeux pour en remarquer les taches; & j'y donne quelques coups d'ongles. Je me trove auſſi quelquefois la plume à la main, & il ne tient qu'à moi d'aprendre au Public les défauts que j'y ai remarquez. Cependant je défie tout homme, de trouver dans aucun de mes Ouvrages un Auteur vivant nommé, autrement que pour le loüer, & lui faire honneur. Je ne mets pas vos Livres, mon Révérend Pere, dans le rang de ceux ſur leſquels je pourrois éxercer ma Cenſure: leur éxactitude les met à couvert. Mais il me ſemble que moins l'on eſt en priſe à la critique des Cenſeurs, d'autant plus eſt-on louable de mettre un frein à la ſienne. Mais pour venir au

* Plutarch. *De Orac. defect.*

au fait, & toucher la queſtion; il s'agit de ſavoir ſi j'ai eu raiſon de dire ces paroles : * *Herodem non fuiſſe extraneum erudite probat Caſaubonus, quod & jam ante fecerat Scaliger, & multo prius Nicolaus Damaſcenus, qui ἐκ τῶν πρώτων Ἰουδαίων, oriundum fuiſſe docet, & Strabo qui ἄνδρα ἐπιχώριον, appellat, & Joſephus qui genere Judaeum eſſe ſcribit.* Cela ne ſignifie autre choſe, ſinon que Caſaubon & Scaliger, après ces autres Auteurs, ont dit qu'Herode n'a point été étranger. Or pouvez-vous nier que Caſaubon l'a dit dans les termes que vous raportez: *Quo jure cenſeri queat ἀλλόφυλος Herodes?* Scaliger ne l'a-t-il pas dit en ces termes: *Herodes claro patre, neque alienigena natus fuit?* Et pour ces autres Auteurs, pouvez vous diſconvenir qu'ils ont dit auſſi qu'Herode n'étoit pas étranger, puis que Nicolas de Damas a dit qu'il étoit deſcendu des principaux Juifs, qui revinrent de la Captivité; & que Strabon a dit qu'il étoit *du Païs*, *indigena*, *ἐπιχώριος*, & que Joſeph a dit qu'il étoit Juif de Race? Où eſt donc ma faute? En quoi conſiſte cette bévûë que vous me reprochez? C'eſt, dites-vous, en ce que Caſaubon & Scaliger ont dit qu'il étoit Iduméen, d'où il s'enſuit qu'il étoit étranger. Cette Objection les regarde, & non pas moi: c'eſt à eux à rendre compte de la compatibilité de ces deux Propoſitions, Herode étoit Iduméen d'origine, Herode n'étoit pas étranger: & ils vous le rendent fort bien en vous diſant que les Iduméens depuis long tems n'étoient point cenſez étrangers, mais étoient tenus pour Juifs, & étoient Juifs véritablement. Pour moi je les laiſſe ſe démêler, comme ils pourront, de votre Objection: je m'en tiens à leurs paroles & aux miennes. Ils ont dit qu'Hérode n'étoit point étranger: j'ai donc eu

* Demonſt. Evang. *Prop. 9. cap. 4. §. 4. p. 336.*

eu raiſon de dire qu'ils ont dit qu'Herode n'étoit point étranger. Mais vous allez plus loin dans votre Lettre, dont voici les termes: *Si, comme vous dites Caſaubon & Scaliger, & Joſeph même avec les Savans, ſont de l'opinion de Nicolas de Damas, croyant & profeſſant avec lui, ἐκ τῶν πρώτων Ἰουδαίων oriundum fuiſſe; ne ſeroit-il pas manifeſte que toute ma Diſſertation n'eſt qu'une folie?* Votre Diſſertation ne me reprend que d'avoir dit, que Caſaubon & Scaliger ont dit qu'Herode n'étoit pas étranger: mais votre Lettre me reprend d'avoir dit, que Caſaubon, Scaliger, & Joſeph, ont été de l'opinion de Nicolas de Damas, croyant & ſoûtenant comme lui, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. Or je vous fais Juge, mon Révérend Pere, & tout homme raiſonnable, ſi ce ſens ſe peut trouver dans mes paroles. J'ai dit que Caſaubon a ſoûtenu qu'Herode n'étoit pas étranger, & j'ai ajoûté que Scaliger avoit crû la même choſe avant lui, & long-tems devant l'un & l'autre, Nicolas de Damas, & Strabon, & Joſeph. Cela ſignifie-t-il autre choſe ſinon que Scaliger, Nicolas de Damas, Strabon, & Joſeph, ont crû devant Caſaubon qu'Herode n'étoit point étranger? Je ne me ſuis pas contenté de le dire, je l'ai voulu prouver en paſſant, & en peu de mots. J'ai indiqué pour cela le Paſſage de Scaliger. A l'égard de Nicolas de Damas, j'ai allégué ſes propres paroles en abregé. Ces paroles ſont, qu'Herode deſcendoit ἐκ τῶν πρώτων Ἰουδαίων. Pouvois-je mieux prouver que Nicolas de Damas a crû qu'Herode n'étoit point étranger, qu'en faiſant voir par ſes paroles, qu'il a crû qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs? Et de ce que Strabon a dit qu'Herode étoit ἐπιχώριος; & de ce que Joſeph a dit qu'il étoit de Race Jüive, n'ai je pas pû conclure légitimement, que Strabon & Joſeph ont crû qu'Herode n'étoit pas étranger?

Il

Il ſemble qu'en bonne Dialectique tout ce raiſonnement procéde en forme, & que je ſuis hors de priſe. Vous ne laiſsez pourtant pas de chercher priſe ſur moi; comme ſi de ce que j'ait dit, que devant Caſaubon & Scaliger, Nicolas de Damas a crû qu'Herode n'étoit pas étranger, il s'enſuivoit que Caſaubon & Scaliger ont crû, comme Nicolas de Damas, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. Mais vous voyez bien, mon Révérend Pere, que ce ſont Propoſitions bien différentes, de dire qu'Herode n'étoit point étranger, & de dire qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. La derniére de ces Propoſitions envelope la premiére; & quiconque dira, comme Nicolas de Damas, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs, il faut qu'il diſe auſsi qu'Herode n'étoit point étranger. Mais quiconque dira, comme Caſaubon & Scaliger, qu'Herode n'étoit point étranger, il ne ſera pas obligé de dire, comme Nicolas de Damas, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. Et quand j'ai dit que Nicolas de Damas a crû devant Caſaubon & Scaliger, qu'Herode n'étoit point etranger, je n'ai pas voulu dire que Caſaubon & Scaliger ont crû, comme Nicolas de Damas, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. J'apelle maintenant de vous à vous-même, mon Révérend Pere, & je vous prie de juger, ſi j'ai mérité que vous m'accuſiez d'erreur à la face de tout le monde lettrè, comme ſi j'avois fauſſement attribué à Caſaubon & à Scaliger, une opinion qu'ils n'ont pas euë, & comme ſi je leur avois fait dire autre choſe que ce qu'ils ont dit; ſavoir, qu'Herode n'étoit point étranger; & comme ſi en diſant que Nicolas de Damas a crû devant eux qu'Herode n'étoit point étranger, j'avois voulu dire qu'ils ont crû, comme Nicolas de Damas, qu'Herode étoit deſcendu des principaux Juifs. Mais quand ma penſée ne

ſeroit

ſeroit pas auſsi claire qu'elle l'eſt, & qu'elle enveloperoit quelque ambiguité, n'étoit-il pas digne de votre indulgence, & de votre bonté, de prendre mes paroles, *in commodum ſenſum*, plûtôt que de les regarder du mauvais côté, & de les y faire regarder par tout le monde? Je pourrois me juſtifier de la même ſorte des autres imputations que vous me faites dans votre ſeconde Diſſertation; mais ceci ſuffit, & c'en eſt même trop; car pour entrer dans cette explication avec vous, je fais violence à mon humeur, fort éloignée de toute conteſtation. Un Cordelier de mauvaiſe humeur a fait depuis peu un Livre intitulé, *Diſquiſitiones Biblicae*. Quand je dirai que cet Ouvrage n'eſt qu'une compilation du mien, non ſeulement pour le choix des matiéres, pour les preuves, pour les raiſonnemens, & pour les autoritez, mais encore pour les termes & les expreſſions, qu'il a adoptées ſans aucun deguiſement; je ne dirai que ce qui paroît à la premiére inſpection, & ce que tout le monde a reconnu. Il a crû cacher bien finement ſon larcin, en me diſant des injures atroces, & me déchirant avec acharnement depuis le commencement de ſon Livre juſqu'à la fin: non ſeulement ſan avoir reçu de moi aucune offenſe, mais même ſans que je le connuſſe, & ſans que je ſuſſe qu'il fut au monde avant l'Edition de ſon Livre. Jamais homme n'a eu ſi beau champ pour le punir que moi; car il m'étoit aiſé de faire voir le néant de cet Ouvrage: cependant j'ai mieux aimé plier les épaules, & ſouffrir l'indignité de ce traitement, que de m'en plaindre. Je vous dis ceci, mon Révérend Pere, pour vous faire voir combien mon humeur eſt pacifique & peu contentiéuſe; & que ſi je me ſuis plaint à Mr. de Fermat, des Remarques que vous avez faites ſur mon Livre, c'eſt que je n'ai pû conſentir ſans peine à me voir privé de la moindre

dre partie de votre eſtime. Du reſte, croyez que c'eſt ſans venin, & même ſans fiel, & que j'ai de la joye qu'une mauvaiſe Cauſe ait produit ce bon effet, de me donner occaſion de vous aſſurer de la vénération ſincére que j'ai pour votre vertu, & pour votre profonde érudition, qui fait tant d'honneur à notre Siécle, & à notre Nation, & du cas que je fais de votre Aprobation: *Nec enim quemquam adeo modeſtum eſſe puto, quem non aliquis ſubeat gloriolae γαργαλισμὸς, cùm laudari ſe intelligat à tam laudato viro.* Mais cette eſtime & ces louanges ne me ſatisferoient pas, ſi elles n'étoient accompagnées de votre amitié. Je vous la demande inſtamment, & plus inſtamment encore, que vous ſoyez perſuadé de la paſſion avec laquelle je ſuis,

MON REVEREND PERE,

Votre, &c.

A l'Abbaye d'Aunay
le 25. Juin 1682.

V. DIS-

V. DISSERTATION.

LETTRE DE Mr. MORIN,

De l'Académie des Inſcriptions,

A MONSIEUR HUET,

Touchant le Livre de Mr. Tolandus, intitulé, Adeiſidaemon, & Origines Judaicae.

ENfin, Monſieur, après une longue recherche, j'ai trouvé chez un de mes Amis le Livre de Mr. Tolandus: je crois que c'eſt le ſeul Exemplaire qui ſoit à Paris; les Libraires ne connoiſſent ni le Nom de Mr. Tolandus: ni ſon Ouvrage. Je l'avois emprunté pour quelques jours, pour avoir le loiſir de le lire, & de vous le faire lire. Mais après que je vous aurai rendu compte de la lecture que j'en ai faite, je ne crois pas qu'il vous reſte un grand empreſſement de vous amuſer à le lire vous même.

Dès l'entrée de l'Ouvrage, Mr. Tolandus fait ſon Portrait, & ſon Eloge, & ſe repréſente à ſon Ami Mr. Collin, comme un homme conſommé dans la littérature Grecque & Romaine, & qui dans ſes Etudes a principalement été touché de l'aménité du ſtile, & de la pureté du langage de ces Auteurs qu'il a tant pratiquez; c'eſt, dit-il, ce qui lui a donné un ſi grand goût pour Tite-Live, qu'il lui eſt devenu auſſi familier que ſon Ciceron, ſon Virgile, & ſon Ho-

Horace. Et pour faire voir qu'il n'a pas perdu son tems à cette Etude, il donne aussi-tôt un échantillon de son élégance; il prend un stile fleuri, & enjoué, pour se dépeindre dans des Vergers délicieux, environné d'une si charmante Compagnie. Qui ne croiroit sur un tel début, que Mr. Tolandus, *Homo est venustus, & dicax, & urbanus*; & qu'on va trouver dans son Ecrit toute la Politesse de l'ancienne Rome, dans un grand fond d'Erudition? Mais *Haec cùm legas, tum bellus ille & urbanus Suffenus unus caprimulgus aut fossor rursus videtur*. Il ne faut pas aller loin pour découvrir la capacité du Personnage: le Tître barbare d'*Adeisidaemon*, qu'il a mis à la tête de son Ouvrage, fait voir sa suffisance dans la Langue Grecque. Il a voulu parer ce Frontispice d'un Passage de Ciceron, qu'il a ridiculement corrumpu de cette sorte, *Superstitionis stirpes omnes efficiendae sunt*; faute de savoir assez de Latin, pour entendre la véritable & élégante expression de, *stirpes omnes elidendae sunt*. Mais comment auroit-il entendu ces finesses du Langage Romain, lui qui fait paroître dans tout le reste une grosiéreté si ridicule, qu'un Maître de Village la puniroit dans un enfant, du fouet & de la férule? En citant l'Exode, c'est ainsi qu'il s'exprime, *Ad caput tertium Exodûs*. Et dans un autre endroit, *In ipso Exodûs limine*. Et ailleurs encore, *In versu undecimo capitis viceſimi libri tertii Exodûs*. A la page 13. *Si coelestius mavis compellare*. A la page 22. *In culina obstupescendis servulis*, pour *obstupefaciendis*. A la page 71. *Nec sacra jusjurandi religione*. A la page 81. *Unde satis mirari non potest*: pour, *non satis mirum videri potest*. A la page 121. *Qui numen venerabant*. A la page 125. 127. *Sacrificandi modum, quae sumptibus cultores non perturbaret*. A la page 159. *Nulla vivendi modus*. A la page 165. *Conjectores non parum lucrificati sunt*: pour, *non parum lucri fecerunt*. Ce stile farci de telles expresions

preſſions, eſt par tout couvert d'une épaiſſe obſcurité. Il n'y a ni tour, ni conſtruction, & on y reconnoît du premier coup d'œil la barbarie & l'ignorance. Mais quand ſon ſtile ne le trahiroit pas, il ſe trahit aſſez lui même, en traitant Turnebe de médiocre Grammairien, & de mauvais Critique. Ce Turnebe, dis-je, qui fit tant d'honneur à ſon Siécle par l'étendüe de ſon Savoir, par la beauté de ſon Eſprit, & la délicateſſe de ſon Jugement. Ce ſentiment ne peut venir que d'un homme tout à fait novice dans les belles Lettres.

Mais rien ne découvre mieux, Monſieur, l'impoliteſſe & la ruſticité de cet homme, que la maniére indigne dont il vous a traité dans la ſeconde Partie de ſon Ecrit, qu'il a intitulé. *Origines Judaicae*, quoi qu'il ne s'agiſſe que d'un Paſſage de Strabon. Le Journal de Paris a raporté fidelement les outrages qu'il a vomi contre vous. Il prend occaſion de la candeur avec laquelle vous avez loué Strabon, pour vous accuſer dans tout le cours de ſon Ouvrage, de défaut, de candeur, de mauvaiſe foi, & de témérité: Il vous reproche que de plus de ſoixante Auteurs que vous avez alléguez dans ce Chapitre, ſur le ſujet de Moïſe, la plûpart de ces Auteurs n'ont pas ſeulement penſé à Moïſe; & que de tous les autres, aucun n'a parlé de Moïſe dans le ſens que vous l'avez prétendu, hormis un ou deux Juifs. Et il aſſure enfin, ſelon ſa gracieuſeté ordinaire, que dans toute votre Démonſtration Evangélique, il n'y a preſque pas une citation, qui ne ſoit, ou fauſſe, ou tronquée, ou mal apliquée, & hors du ſujet. Cet Avanturier a-t-il crû qu'on recevroit ces calomnies ſur ſa parole, & ſans conſulter votre Ouvrage, à l'inſpection duquel elles ſe détruiſent? Votre deſſein, dans le Chapitre dont il s'agit, a été de prouver que les Livres de Moïſe ont été connus, depuis le tems qu'ils ont été compoſez, juſqu'à l'éta-

l'établiſſement du Chriſtianiſme, & de le prouver par le témoignage ſucceſſif de tous les Siécles ſuivans : d'où leur *génuinité* s'enſuit ſans contredit, ſelon votre premier Axiome, C'eſt ce que vous avez heureuſement éxécuté dans ce Chapitre. Mais Mr. Tolandus ſans tant aprofondir les choſes, s'eſt imaginé que votre deſſein a été de faire voir dans tous ces Auteurs que vous avez citez, une parfaite conformité de Dogmes & de Religion avec Moïſe. Qui eſt capable de confondre des deſſeins ſi différens; qui n'a pas aſſez de pénétration pour diſcerner la preuve qu'un homme a éxiſté, d'avec la preuve de ce que cet homme a dit, fait & penſé; celui-là a-t-il la capacité neceſſaire, pour ſe conſtituer Juge des Ouvrages d'eſprit & d'érudition? Cependant cette diſtinction met en poudre tout ce fatras, qu'il a plû à Mr. Tolandus d'orner du Tître d'*Origines Judaïques*. Car puis qu'en citant ces Paſſages de Strabon, & de Diodore, & de tous ces autres Auteurs, vous n'avez prétendu autre choſe, que de faire voir qu'ils ont connu Moïſe, & qu'ils ont fait mention de lui, ce que vous avez fait très-nettement, quel beſoin aviez-vous de tronquer, de falſifier, & de détourner leurs paroles, comme votre Adverſaire vous l'impoſe; en quoi conſiſte ce défaut de candeur, & cette témérité dont il vous accuſe? Pour lui, il faut demeurer d'accord qu'il eſt ſtupide de bonne foi; car il l'eſt à tel Point, qu'il s'aplaudit lui-même, & ſe remercie de votre défaite, croyant avoir bien réfuté ce qu'il n'a pas ſeulement entendu. On pourroit lui reprocher à ſon tour ſon défaut de candeur, ſi l'on n'avoit pas des reproches plus importans à lui faire. On lui demanderoit en quel lieu vous avez dit, comme il l'avance *, que Strabon étoit un homme d'un grand prix, *parce que*

* Orig. Jud. pag. 119.

que ce qu'il a dit de Moïſe convient avec le Pentateuque. Il m'a paru en liſant ces paroles dans l'Original, que vous l'avez qualifié, *Virum quantivis pretii*, à cauſe de ſon bon ſens, de ſon ſavoir, & de l'excellence de ſon Ouvrage; & non pas, comme Mr. Tolandus l'a ſupoſé, parce que ſa Doctrine convient avec celle de Moïſe. Il m'a parû auſſi que vous l'avez loué de ſa candeur, parce qu'il a donné de grands éloges à Moïſe, nonobſtant la diverſité de la Religion que Moïſe a établie, & de l'Idolatrie dans laquelle Strabon étoit engagé; & non, ſelon la fiction de Mr. Tolandus, parce que la Doctrine que Strabon* attribüe à Moïſe, convient avec celle du Pentateuque. Il avoüe lui-même que vous avez reconnu que quelques fauſſetez ſont échapées à Strabon, parmi les véritez qu'il a écrites ſur le ſujet de Moïſe. Mais il ne devoit pas raporter une partie de vos paroles, & ſuprimer l'autre, qui eſt eſſentielle à ce ſujet: *Falſa quidem veris admiſcet (Strabo)* dites-vous, *ſed viro veritatis amanti, ac res ab aliis traditas ingenuè referenti benigné condonanda*. Si ces derniéres paroles n'avoient pas été retranchées, elles auroient fait voir en quoi conſiſte la candeur que vous avez attribuée à Strabon. Vous avez reconnu en plus d'un endroit de votre Démonſtration, que la plûpart des Auteurs prophanes, qui ont parlé de Moïſe & de ſa Doctrine, n'avoient pas puiſé à la Source, ni conſulté les Originaux. Quelques-uns pouvoient avoir lû la Verſion des Septante, ou celle d'Aquila, de Theodotion, ou de Symmachus; mais les autres n'ont vû que des Extraits, ou des Citations, qui n'ont pas été toûjours aſſez éxactes, ni aſſez fidéles, comme vous l'avez ſi bien prouvé en parlant de Longin. Il convenoit à Mr. Tolandus de faire ces réflexions avant que

* Orig. Jud. pag. 194.

de vous attaquer, & de s'inſtruire de ces matiéres. A dire le vrai, je ne crois point qu'il faille imputer à ſa malignité toutes les calomnies dont il vous a noirci. Il a ſouvent péché par inaplication, par inſuffiſance, & par préſomption, ne connoiſſant pas ſa foibleſſe; & le peu de talent qu'il aportoit à une telle entrepriſe. Il en donne * une preuve évidente, lors qu'il vous reproche d'avoir fait dire à Strabon, que Moïſe avoit preſcrit les régles du Culte légitime de Dieu, & de la ſainte Religion des Iſraëlites; ſoûtenant que Strabon n'a rien dit de ſemblable. Quoi! Strabon n'a-t-il pas dit que Moïſe, & ceux de ſa Suite, ne quittérent l'Egypte, que par l'averſion qu'ils avoient des Cérémonies prophanes, & de la multitude abominable des Dieux des Egyptiens, des Africains, & des Grecs, voulant deſormais n'adorer & ne ſervir qu'un ſeul Dieu, & lui bâtir un Temple ſans Idoles, & digne de lui? N'a-t-il pas dit que Moïſe promit aux Hebreux de leur enſeigner un Culte & des Sacrifices, qui ne leur ſeroient point à charge?

Mr. Tolandus † ne vous traite pas mieux ſur le Paſſage de Diodore touchant Moïſe, que ſur celui de Strabon. Il demande en quel lieu Diodore a dit que Moïſe a donné le premier des Loix aux Egyptiens; & ſoûtient que cela ne ſe trouvera jamais ailleurs que dans votre Démonſtration. Cette affirmation ſi poſitive eſt digne de la candeur dont Mr. Tolandus fait profeſſion. Vous l'avez prévûë & détruite bien nettement dans ce même Livre qu'il attaque, en diſant que cela ſe trouve ainſi dans ce même Paſſage de Diodore, tel qu'il a été raporté par Juſtin Martyr, & par Saint Cyrille, dont l'autorité peut bien prévaloir à celle de Mr.

* Orig. Jud. p. 163. *& ſuiv.*
† Orig. Jud. p. 115.

Mr. Tolandus, & que quand on s'en tiendroit au Paſſage de Diodore, tel qu'on le lit dans les Editions vulgaires, où l'on trouve le nom de *Mneves*, au lieu de celui de *Moïſe*, la preuve que vous en tirez ſubſiſteroit toûjours, puis que Mneves eſt conſtamment Oſiris, & qu'Oſiris eſt indubitablement Moïſe.

Dans cet eſprit de contradiction, dont Mr. Tolandus* eſt poſſédé, je ne ſuis pas ſurpris qu'il ne reçoive pas ce que vous avez avancé touchant ces Dieux & ces Héros des Payens, que vous prétendez n'avoir été que des figures de Moïſe; & il ſe récrie principalement ſur les comparaiſons que vous avez faites de lui avec Bacchus, Typhon, Silene, Priape, & Adonis. Il ne fait pas de moindres plaintes de l'injure qu'il prétend que vous avez faite à Sephora Femme de Moïſe, & à Marie ſa Sœur, en leur impoſant les perſonnages des Déeſſes prophanes de l'Antiquité, ſans en excepter même Venus, & ſans avoir aucun égard à l'ordre des tems & des lieux. Si Mr. Tolandus, & les autres qui vous ont fait le même reproche, avoient éxaminé avec attention, & ſans prévention, les preuves que vous avez données de toutes ces nouvelles découvertes, ils auroient parlé plus diſcrettement. S'ils n'ont pas voulu vous en croire, du moins devoient-ils reſpecter les Hommes illuſtres, qui long-tems avant vous ont ſoûtenu de ſemblables Paradoxes. Vous en avez allégué un grand nombre dans la Préface de la troiſiéme Edition de votre Démonſtration. Vous avez fait voir qu'Artapanus a crû que Theuth, ou Mercure, & que Muſée, ne ſont autres que Moïſe; que Voſſius a prouvé qu'Oſiris, ou Bacchus, eſt auſſi Moïſe traveſti; & qu'Hercule eſt la figure de Joſué; que Bochart a démontré que ſous les

* Orig. Jud. pag. 109. & ſuiv.

Perſonnages de Saturne, & de ſes trois Fils, ſont cachez ceux de Noé, & de ſes Enfans, Sem, Cham, & Japhet; que Typhon eſt Moïſe; que de Silo, dont Jacob prédit la venüe dans ſon Teſtament, on a fait le Dieu Silene. Quand, après des Auteurs de ce poids, on voit ſortir de la pouſſiére du Païs des Lettres un homme recommandable ſeulement par ſon audace, condamnant magiſtralement ce qu'ils ont aprouvé; peut-on s'empêcher de le regarder avec mépris? Ne découvre-t-il pas une ignorance puérile, quand il éxige des Mythologues, l'éxactitude de la Chronologie & de la Geographie? La ſeule Epigramme d'Hermeſianax, que vous avez raportée, ne ſuffit-elle pas pour le confondre, puis qu'elle enſeigne que Pluton, Proſerpine, Cerès, Venus, Neptune, Mercure, Vulcain, Pan, Jupiter, Junon, Diane, & Apollon, ne ſont qu'un même Dieu? S'il a un ſi grand uſage de la plus élégante Antiquité, comme il s'en vante dès l'entrée de ſon curieux *Adeiſidaemon*, comment a-t-il oublié que Cotta Académicien montre dans le troiſiéme Livre du Traité de Ciceron de la nature des Dieux, que chacun des noms de ces Divinitez Payennes convient à pluſieurs Dieux; qu'il y a trois Jupiter, quatre Vulcains, cinq Mercures, trois Dianes, quatre Venus, cinq Minerves, ſix Hercules, & ainſi de la plûpart des autres Dieux, tous différens entr'eux, & tous nez en différens tems, & en différens lieux.

Mais pourquoi m'arrêter plus long-tems à vous diſcuter ces matiéres, & à parer des coups qui portent à faux, & qui ne ſauroient vous bleſſer? Il eſt tems de révéler le Myſtére d'iniquité, & mettre en évidence l'horrible impiété de cet Athée; * Impiété qui mériteroit d'être punie dans les Etats

* Orig. Jud. pag. 153.

Etats même, où une funeſte tolérance fait fourmiller tant de Religions monſtrueuſes. C'eſt pour éviter la punition dûë au crime atroce dont il ſe ſent coupable, qu'il loüe cette tolérance avec tant d'éxagération. Ce n'eſt donc pas à vous qu'il en veut, Monſieur; c'eſt Dieu même qu'il attaque; c'eſt Dieu qu'il veut détruire; c'eſt ſa Religion qu'il veut abolir. Le ſeul Dieu qu'il reconnoît, c'eſt la Nature & la machine du Monde, mûë mécaniquement & aveuglément par elle-même, & ſans le ſecours d'aucune Intelligence agiſſante. C'eſt là le Créateur de toutes choſes, c'eſt leur premier principe, & leur derniére fin: & la ſeule Religion qu'il faut ſuivre, ce ſont les Loix de la Nature. Cette folle opinion n'eſt pas nouvelle, & elle a eu des ſectateurs parmi les Philoſophes Payens: & comme on ne peut raiſonnablement donner le nom de Dieu à une Puiſſance aveugle, ſans connoiſſance & ſans ſentiment, c'eſt un véritable Athéïſme. Mais pour éviter ce nom odieux, & garder quelque couleur de Religion, Mr. Tolandus tâche de nous perſuader que le Monde eſt véritablement Dieu; & que qui le croit ainſi, croit un Dieu, & n'eſt point Athée. Cette doctrine eſt répandüe dans tout l'Ouvrage de Mr. Tolandus: il fait valoir les Paſſages des Anciens qui la favoriſent, & pour les faire mieux remarquer, il les écrit en lettres capitales, ſans trop diſcerner le caractére des Auteurs qu'il apelle à ſon ſecours, & ſans diſtinguer: par éxemple, ſi Ciceron qu'il cite ſouvent, fait parler un Epicurien, un Stoïcien, ou un Académicien. Tout ce qui tend à produire dans l'eſprit des hommes la Foi, l'amour & la crainte d'une ſuprême Intelligence, à qui ils doivent leur formation, & de qui ils attendent leur bonheur éternel, tout cela devient l'objet de la contradiction & de l'averſion de Mr Tolandus: & comme vous avez travaillé à ſoû-

tenir la Doctrine Chrêtienne, & la vérité de l'Evangile, il ne faut pas s'étonner ſi Mr. Tolandus attaque ce Rempart, & tâche de le détruire. Il a voulu vous arracher le Paſſage de Strabon, & ſe l'aproprier; non pas qu'il ſoit plus eſſentiel à votre Démonſtration, que tant d'autres que vous avez citez; mais c'eſt à cauſe que cet Auteur, peu inſtruit de la véritable Doctrine de Moïſe, comme la plûpart des Payens, auxquels elle n'étoit venüe que par des Canaux altérez, a attribué fauſſement ce ſentiment à Moïſe, *Qu'il n'y a point d'autre Dieu, que ce qui nous contient avec la Terre & la Mer, que nous apellons le Ciel & le Monde, & la Nature de toutes choſes.* Mr. Tolandus n'a pas manqué de faire imprimer ces paroles en Lettres capitales; & il eſt aſſez groſſier pour s'imaginer que nous jugerons de la Doctrine de Moïſe, ſur le témoignage de Strabon, & non pas de la Doctrine de Strabon ſur le témoignage de Moïſe. Et c'eſt ce qui lui a fait donner ridiculement le Tître d'*Origines Judaïques*, à l'explication qu'il propoſe de ce Paſſage de Strabon. C'a été dans la même vûë qu'il a voulu juſtifier Tite-Live de la ſuperſtition qu'on lui impute. Il a mieux aimé nous le repréſenter ſans Religion, qu'avec trop de Religion.

Quoi que Mr. Tolandus ait crû ce Paſſage de Strabon, capital pour l'établiſſement de ſon Athéïſme, comme nous donnant la fidéle interprétation du ſentiment de Moïſe, il n'a pas négligé néanmoins de chercher d'autres apuis. Il a mis au Frontiſpice de ſon Livre un Paſſage de Ciceron, comme un précis de ſa propre Doctrine. Par ce Paſſage il reçoit la Religion, qui eſt jointe à la connoiſſance de la Nature, & rejette toutes les Superſtitions: c'eſt a dire, au ſens de Mr. Tolandus, que la Nature eſt ſon Dieu, & que c'eſt la ſeule Religion qu'il veut admettre; toutes les autres

tres Religions étant des Superſtitions. Il raporte ailleurs un autre Paſſage, où Ciceron fait dire à un Stoïcien, que le Monde eſt le Pere nouriſſier de toutes les choſes qui ſont régies par la Nature, & qu'il les renferme & les nourrit comme ſes membres. Il produit auſſi quelques Vers du Poëte Pacuve *a*, qui diſent la même choſe. Le grand nom de Pline lui ſert de bouclier, parce qu'il a dit que le Monde, que l'on apelle autrement le Ciel, eſt le Dieu éternel, immenſe, ſans commencement, & ſans fin. Et il prétend *b* enfin faire la même aplication de la plûpart des Philoſophes, & des Poëtes raportez par Euſebe *c* pour le ſoûtien de l'Evangile. Il s'apuye encore de l'autorité des Lettrez Chinois, & des Philoſophes d'Orient *d*. Comme cette Doctrine eſt un pur Athéïſme, & que l'Athéïſme rejette toutes ſortes de Religions, il n'oublie pas ce que Tite-Live *e* raconte des Livres de Numa, qui furent trouvez ſous terre plus de cinq cens ans après la mort de ce Roi par le Scribe Petilius, & qui furent brûlez par ordre du Sénat, parce qu'il s'y trouvoit pluſieurs choſes qui tendoient à l'anéantiſſement des Religions. Et comme cela ſe peut entendre, ou de toutes ſortes de Religions, comme Lactance l'a entendu, ou des Religions ſeulement qui étoient alors reçûës à Rome, Mr. Tolandus ne manque pas d'apliquer ce fait à l'extinction de toutes ſortes de Religions. Il déclare en un autre endroit, que dans la lecture qu'il a faite des anciens Auteurs, ſon but a été de connoître les élémens du Monde, c'eſt à dire, d'étudier ſon Dieu, & de ſe rendre habile dans la Théologie de l'Athéïſme. Toute la Religion Judaïque, ſelon lui,

a Orig. Jud. p. 118. & 119. *b* Orig. Jud. p. 108. & 109, *c* Adeiſid. pag. 74. *d* Orig. Jud. pag. 11. *e* Adeiſid. pag. 17. 18

a n'eſt fondée que ſur le Loix de la Nature, qui ſont renfermées dans le Décalogue. Il veut *b* que cette Religion ait changé ſelon les tems, & que Dieu même ait condamné en un tems par la bouche d'Ezéchiel les Statuts qu'il leur avoit donnez dans un autre tems; pervertiſſant, ou par malice, ou par ignorance, le véritable ſens des paroles du Prophéte, comme la plûpart des autres paſſages qu'il a tirez des Saintes Ecritures. On ne peut lire ſans horreur ce que cet homme a oſé écrire, que toutes ces expreſſions que les Auteurs ſacrez ont employées pour marquer Dieu, Jehova parmi les Hebreux, τὸν ὄντα parmi les Grecs *c*, l'Alpha & l'Oméga, le Tout en toutes choſes, Celui qui eſt, qui a été, & qui ſera; que ces expreſſions, dis-je, ſont des termes équivoques, qui peuvent également s'apliquer à la ſuprême Intelligence que nous apellons Dieu, & à la Nature; c'eſt à dire, à la matiére du Monde, mécaniquement diſpoſée, & agiſſant ſans le ſecours d'aucun agent intelligent. Il inſinüe même que tel a été le ſentiment de Moïſe, & que ces ſaints Noms dont il s'eſt ſervi pour ſignifier Dieu, ſont des termes emphatiques, qui n'expriment qu'une éxiſtence néceſſaire, quelle qu'elle puiſſe être, qui éxiſte par elle-même; dans le même ſens, que les Grecs l'ont apellé *Ce qui eſt*, ou *Celui qui eſt*, déſignant le Monde, incorruptible, éternel, & infini. On auroit eu de la peine à croire que la tolérance des Religions pût aller juſqu'à ſouffrir une révolte ſi ouverte, & ſi ſcandaleuſe contre Dieu; & que des Etats, où le bras ſéculier s'eſt armé tant de fois pour réprimer de moindres impiétez, n'en punit pas une qui renferme toutes les autres; & qu'ils ne le fiſſent pas, ſinon par principe

a Orig. Jud. pag. 160. *b* Orig. Jud. pag. 158.
c Orig. Jud. pag. 155. *& ſuiv.*

cipe de Religion, au moins par Politique, pour ne paroître pas tout à fait indifférens ſur les intérêts de Dieu.

C'a donc été, comme je l'ai dit, pour ſe mettre à couvert du reproche honteux d'Athéïſme, & d'irreligion, que Mr. Tolandus a donné le nom de Dieu à cette Machine compoſée de parties inanimées, que nous apellons le Monde; & il lui plaît d'apeller Religion, l'opinion criminelle qu'il a de ce Dieu; qui ne mérite pas mieux le nom de Dieu que les Idoles des Payens, que le Texte Sacré apelle des Néants. Suivant ce ſyſtême d'impiété, Mr. Tolandus *a* apelle ſuperſtition, de croire une Intelligence ſouveraine, & un Eſprit infini, Auteur & Gouverneur du Monde, & de lui rendre un Culte religieux. Il apelle Athéïſme, un aveu ingénu de ne reconnoître aucun Dieu, ni le Monde, ni aucune de ſes parties, ni aucun Eſprit ſupérieur. Il place *b* ſa Religion entre ces deux extrêmitez, & la fait toute conſiſter à donner ſans aucune raiſon le nom de Dieu à une Machine aveugle; & deſtituée de raiſon, ſans lui rendre aucun Culte. Mais ſentant néanmoins que cette Religion n'eſt qu'un nom, qu'il uſurpe vainement & par oſtentation, & que ſa véritable Religion eſt l'Athéïſme, il ne perd aucune occaſion de vanter avec éxagération le mérite & les avantages de l'Athéïſme; & il blâme vivement Gerard Voſſius *c*, homme fort réglé dans ſes ſentimens, d'avoir dit en notant cet eſprit ſuperſtitieux de Tite-Live, que cela n'eſt pas tout à fait condamnable dans un Payen; le Culte de la Divinité, quoi que mêlé d'erreurs, étant préférable à l'Athéïſme. Les Athées, dit Mr. Tolandus *d*, ſont les meilleures gens du monde, doux,

a Adeiſid. pag. 70. *b* Adeiſid. pag. 68. *c* Adeiſid. pag. 67. 68. *d* Adeiſid. pag. 71 *& ſuiv.* 791. *& ſuiv.*

paiſibles, commodes, honnêtes; les Superſtitieux au contraire, (ce qui ſignifie au langage de Mr. Tolandus, ceux qui ſont adonnez à quelque Religion) ſont gens mutins, ſéditieux, cruels, ſanguinaires, portant par tout le fer & le feu. Sur quoi il allégue ces deux Vers déteſtables de l'Epicurien Lucrece, & qui ſont dans la bouche de tous ceux qui font profeſſion d' Athéïſme:

* *Tantum Religio potuit ſuadere malorum!*
Religio peperit ſceleroſa atque impia facta.

Comme ſi on pouvoit faire un plus grand mal, que de dérober au véritable Dieu l'honneur qui lui eſt dû, & de vouloir anéantir celui qui nous a tirez du néant. Il reconnoît, ce qui eſt aſſez viſible, qu'il prend là le mot de *Religion* dans le ſens de Lucrece; mais il ne nous fera pas prendre le change, quand il tâchera de nous perſuader, que Lucrece ne nous parle là que de la Superſtition, & non pas de la véritable Religion. Lucrece parle là de ſa Religion, qui étoit celle d'Epicure: & cette Religion eſt de n'en avoir point, & de donner ce nom, pour la forme, à des Dieux chimériques, & monogrammes, comme on les a plaiſamment apellez. La Religion, de Mr. Tolandus convient avec celle d'Epicure, à n'avoir point de Religion. Mais elle en différe, en ſe faiſant un Dieu d'une autre ſorte, fort peſant & fort matériel, mais également chimérique.

Il eſt aiſé d'imaginer combien de pernicieuſes conſéquences s'enſuivent de tels principes, & de combien d'autres extravagances eſt capable un eſprit ſi déréglé. La Sainte Ecriture, ſi l'on croit Mr. Tolandus, n'eſt plus le Teſtament de Dieu, ni ſa Parole, ni la production de ſon Eſprit: c'eſt une

* Adeiſid. pag. 70.

une production humaine, d'une autorité incertaine, & sujette à l'erreur. Moïse, suivant la Doctrine du Maître de Mr. Tolandus Spinosa *a*, n'est point l'Auteur du Pentateuque; la République de Moïse n'a point été instituée de Dieu; c'est l'Ouvrage de cet homme avisé: c'est lui qui a conçû le dessein, mais ce dessein n'a jamais été éxécuté par ses Successeurs; & c'est fort mal à propos qu'on lui donne dans les Ecoles le titre spécieux de Théocratie *b*, c'est à dire, *Gouvernement de Dieu*, puis que ce Gouvernement a été purement humain. C'est ce que dit Mr. Tolandus; mais Dieu dit le contraire, en parlant à Samuel des Israëlites, qui demandoient un Roi: *Ce n'est pas vous qu'ils ont rejetté, mais moi, ne voulans pas que je régne sur eux c*. Cette contradiction si formelle aux paroles de Dieu même, est un bel échantillon de la nouvelle Doctrine qu'il faut attendre de ce Chef d'œuvre, que vous promet Mr. Tolandus, & qui doit paroître sous le nom de *République Mosaïque*. Les Cérémonies Judaïques, suivant sa Doctrine, prescrites dans la Loi, n'ont pas été établies par Moïse, mais long-tems après lui par des gens superstitieux. Les Oracles que Dieu a rendus aux Saints Patriarches, & aux Prophétes, n'ont été que des extases, ou des songes *d*, ne différans en rien des songes ordinaires, qui se présentent à notre esprit dans le sommeil. Sur ce pied là Abraham étoit ravi en extase, ou dormoit dans la Vallée de Mambré, quand il reçût dans sa tente ces trois hommes, qui lui prédirent la naissance de son Fils Isaac: & quand ayant le bras levé pour sacrifier ce Fils, un Ange lui parla pour l'en empêcher. Loth dormoit, ou avoit une Vision extatique, quand il logea chez

a Orig. Jud. pag. 155. & 156. *b* Orig. Jud. pag. 12. *c* Orig. Jud. pag. 161. *d* Orig. Jud. pag. 164. 168. *& suiv.*

lui ces deux Anges, qui lui prédirent la déſolation de Sodome & l'obligérent d'en ſortir: & Manué, & ſa Femme, quand l'Ange leur annonça la naiſſance de leur Fils Samſon. Les ſonges du Roi Latinus, dit Mr. Tolandus *a*, raportez par Virgile, ne différoient point des ſonges que Dieu envoya à Abraham. Si ce Perſonnage, qui ſe croit ſi verſé dans la doctrine des Juifs, avoit lû le Moré Nevochim de Maimonidés, il auroit apris de ce Savant Rabbin, que les Juifs ont reconnu onze degrez différens de Prophetie, dont pluſieurs n'étoient pas des ſonges, ni des extaſes. Il prétend que les Iſraëlites ſortis de l'Egypte *b*, qui conquirent enſuite la Paleſtine, & s'y établirent, étoit une multitude confuſe, mêlée d'Egyptiens, d'Arabes, de Phéniciens, & de toutes les Nations voiſines, qui s'étoient mêlées aux Egyptiens, & qui voulurent s'affranchir de la Servitude de Pharaon *c*; & que le nom d'Egyptiens leur convenoit bien mieux que celui d'Iſraëlites: & il ne voit pas que par cette fauſſe ſupoſition, il détruit la deſcente ſi éxactement prouvée, & ſi fidélement marquée dans les ſaints Livres, des Patriarches, des Rois d'Iſraël, & du Meſſie; la diſtinction des Tribus, & le nombre d'hommes dont chacune étoit compoſée; l'obligation ſi bien exprimée dans le Livre d'Eſdras, où chacun ſe trouvoit, de conſerver & de repréſenter les tîtres de ſa Généalogie, ſous peine d'être dégradé; & les défenſes ſi expreſſes de ſe mes-allier, & de ſe mêler avec les Etrangers. Contredifant manifeſtement le Paſſage même de l'Ecriture qu'il raporte, où les ſix cens mille Iſraëlites, qui ſortirent de l'Egypte, ſont clairement diſtinguez de ce mêlange confus de troupes, qui prirent l'occaſion de leur ſortie, pour

a Orig. Jud. pag. 176. *b* Orig. Jud. pag. 146. *& ſuiv.*
c Orig. Jud. pag. 148.

pour quitter l'Egypte. De quel aveuglement d'ignorance & d'impiété faut-il être frapé, pour oſer dire, que la Terre Sainte, qui nous eſt repréſentée par les Ecrivains Sacrez *, comme très-fertile, & découlante de Lait & de Miel, eſt au contraire pierreuſe, ſéche, & ſtérile, telle qu'elle eſt décrite par Strabon, & par tous les Voyageurs; accuſant ainſi de fauſſeté, avec une impudence extrême, le Livre de la Loi, & les Explorateurs, lors qu'ils vantérent aux Iſraêlites la fécondité de ce Païs, où Dieu les conduiſoit. C'étoient, ſelon Monſieur Tolandus, des expreſſions figurées, & un rafinement de Politique, dont on étoit obligé de ſervir pour tromper ce Peuple fatigué d'une longue marche, dans un Païs ſablonneux & pierreux, & dans un vaſte Deſert, & pour l'encourager à achever ſa courſe. Il eſt vrai qu'autour de Jéruſalem, comme l'a dit Strabon, le terroir eſt âpre & pierreux en pluſieurs endroits; & que dans le reſte de la Paleſtine on trouve par-ci, par-là quelques montagnes ſtériles. Il eſt vrai encore, que cette Terre preſque abondonnée depuis tant de ſiécles, ſans habitans, & ſans culture, expoſée aux courſes continuelles des Arabes, porte une image affreuſe de déſolation, & de malédiction. Mais quand ce Païs fourmilloit de Peuple, toute la bonté du terroir étoit miſe à profit, par l'induſtrie & le travail. L'on y voit encore les montagnes coupées & eſcarpées par degrez, où l'on raportoit autrefois des terres, qui produiſoient au centuple les fruits, les bleds, & les vins délicieux. En croirons-nous plûtôt l'affirmatif Mr. Tolandus, que Joſeph, qui vante en tant de lieux la fécondité & l'abondance de cette Région, que Salignac, qu'Adamannus, que Brocardus, que la Vallé, que Doubdan, & une

* Orig. Jud. pag. 138. *& ſuiv.*

une infinité d'autres, tous témoins oculaires & de bonne foi? Auſſi les Explorateurs que Moïſe avoit envoyez, en rendirent-ils le même témoignage au Peuple d'Iſraël, & le juſtifiérent par la beauté extraordinaire des Fruits qu'ils en raportérent. Mais ce qui révolta uniquement ce Peuple, ce fut ce qu'il entendit de la taille & de la force extraordinaire des Habitans.

Voila en gros, Monſieur, ce que contient le Livre dont on vous a parlé, Après cette fidéle expoſition, je crois que votre curioſité ſera ſatisfaite; & ſachant combien votre tems eſt cher, je doute fort, que vous le vouliez perdre à une telle lecture. Et pour le bon Mr. Tolandus, vous jugerez ſans doute, qu'il ne pouvoit pas faire un plus mauvais uſage du ſien, que de l'employer à faire de mauvais Livres, & à prêcher l'Athéïſme.

VI. DISSERTATION. DE' FENSE

De quelques endroits de la Démonſtration Evangélique.

LETTRE DE Mr. HUET,

A Monſieur Baſnage, a Rotterdam.

MONSIEUR,

Les plaintes que j'ai faites à nos Amis communs ſur la maniére dont vous m'avez traité dans votre Livre, ont eu un effet bien différent de celui que j'en attendois. J'avois cherché ſeulement à me défendre de vos accuſations, & elles m'ont attiré, non ſeulement vos honnêtetez, mais encore vos éloges; & je trouve préſentement, qu'au lieu des plaintes que je faiſois, je ſuis obligé de faire des remerciemens, & de vous aſſurer que de bien moindres civilitez me feroient oublier une plus grande offenſe. Je ne vous deſavoüerai point cependant, Monſieur, que j'ai eu du chagrin, que vous ne m'ayez nommé que pour me reprendre; que les careſſes que vous m'avez faites, ſemblent n'avoir été faites que pour me préparer à recevoir de vous une playe, & que vous ayez voulu retirer

d'une

d'une main les louanges que vous m'aviez données de l'autre. Et ce qui m'a déplu davantage, c'eſt qu'il ne m'a point paru que cela ſoit arrivé ainſi, parce que vous m'avez trouvé en votre chemin, ni que la ſuite de votre Ouvrage vous ait engagé à me reprendre. J'ai crû qu'il pouvoit vous ſuffire d'accuſer Druſius d'avoir donné une explication forcée au Paſſage des Macchabées, ſans qu'il fut beſoin de me nommer avec lui: que ſi vous aviez quelque raiſon de le faire, du moins n'y avoit-il aucune néceſſité de m'accuſer d'avoir pouſſé trop loin mes conjectures ſur Moïſe, & moins encore de parler en cet endroit de la comparaiſon que j'ai faite de Moïſe avec Priape. Et quand enfin le tiſſu de votre deſſein vous auroit conduit indiſpenſablement ſur ces matiéres, du moins en blâmant la choſe, ſi vous la trouviez blâmable, pouviez-vous épargner le nom & l'honneur de l'Auteur.

En effet, Monſieur, comment puis-je croire avoir quelque part à votre eſtime, lors que vous m'ôtez celle du Public? & comment puis-je être tranquille, en me voyant privé de l'eſtime d'un homme auſſi eſtimable que vous étes? Je ne ſuis point aſſez déraiſonnable pour trouver mauvais qu'on n'entre pas dans tous mes ſentimens. C'eſt avec raiſon que vous avez donné dans ces agréables Ouvrages, auxquels vous avez part, le tître de République, & non pas celui d'Empire, à l'Etat des Lettres. Tout le Monde y eſt libre, & y a droit de ſuffrage. Mais dans une République comme dans une Empire, il eſt deſagréable de voir ſes défauts repris publiquement, & expoſez à la vûë de toutes les Nations & de tous les ſiécles. Ce ſont des playes à la réputation, d'autant plus profondes, que la main, qui les fait, a plus de force & d'adreſſe. Du reſte, je n'entreprendrai point ici de juſtifier toutes les comparaiſons que j'ai faites de Moïſe avec les Dieux de la Fable. Il

eſt

eſt vrai qu'elles ne ſont point eſſentiellement néceſſaires à la Démonſtration de la Vérité, & de notre Religion. Mais il eſt vrai auſſi qu'elles y ſont d'un très-grand ornement, & même d'une grande force, quoi qu'on ne les employe que comme des preuves ſubſidiaires, en faiſant voir l'antiquité & l'autorité de Moïſe & de ſes Loix. Parmi tant de preuves de cette ſorte, que les Peres & les Savans modernes ont propoſées; je vous avoüe que je n'en vois guére de plus éclatante, ni de plus magnifique pour notre Religion, que de montrer que ce qui a été l'objet du culte & de la vénération des Siécles, & des Peuples les plus polis, n'étoit autre choſe que le Serviteur du Dieu que les Chrêtiens adorent. Quant à l'Objection que vous me faites, qu'encore que la Religion des Egyptiens ait conſervé quantité de Dogmes de Moïſe, néanmoins elle a reçû tant d'altérations, avant que de paſſer en Gréce & en Italie, qu'on ne peut y reconnoître les traces de celle de Moïſe. Cette Objection, Monſieur, ne m'attaque pas ſeul: mais Joſeph, Juſtin, Clément Alexandrin, Euſebe, & mille autres Anciens & Modernes. D'ailleurs la Doctrine de Moïſe s'eſt répandüe dans le monde par d'autres Canaux que ceux de l'Egypte. Peut-on douter que les Pheniciens, les Chaldéens, & les Perſes n'ayent connû, & fait connoître les Hebreux & leur Doctrine? Mais ſans éxaminer par où cette Doctrine a paſſé dans les autres Nations, il me ſuffit qu'elle y ait paſſé, & que je l'y reconnoiſſe. Voſſius a montré que Bacchus eſt Moïſe, Mr. Bocchart l'a confirmé, & a auſſi prouvé la même choſe de Typhon. Artapanus a dit avant moi, que le Mercure des Egyptiens, & le Muſée des Grecs ſont le même que Moïſe. Quand je trouve toute l'Hiſtoire de la Vie de Moïſe apliquée très-éxactement à Zoroaſtre, & que je vois d'ailleurs que Zoroaſtre eſt un Perſon-

ſonnage fabuleux; ai-je grand tort de ſoupçonner que Zoroaſtre eſt Moïſe traveſti? Quand je vois que les Anciens ont peint Janus avec une Verge à la main, dont il frape un Rocher, & en fait ſortir des Eaux; eſt-ce une grande témérité à moi, de dire que cette poſture eſt une marque univoque qui ne convient qu'à Moïſe? Suis-je trop hardi de dire que les Loix des Romains ont une grande conformité avec les Loix Moſaïques, quand je vois que Licinius Rufinus a fait un Livre exprès pour le montrer? Vous dites, & avec raiſon, que pour prouver qu'Eſculape eſt le même que Moïſe, il ne ſuffit pas que l'un ait été tenu pour le Dieu de la Médecine, & que l'autre ait guéri les morſures des Serpens par le miniſtére du Serpent d'airain. Auſſi ne me ſuis-je pas contenté de cette convenance, & j'en ai allégué beaucoup d'autres. Quant à Priape, j'ai crû que l'idée ſale que donne le nom de cette Divinité, vous avoit fait deſaprouver la comparaiſon que j'en ai faite avec Moïſe, parce que vous marquez expreſſément cette obſcénité : *Nec Priapum*, dites-vous, *obſcoenum numen eundem cum Moſe nobis faciat*. Mais j'ai eſpéré que les Gens doctes ne s'arrêteroient pas à la peinture que le nom de ce Dieu fait dans l'imagination, & qu'ils ſe reſſouviendroient que Priape n'eſt que le ſymbole de la fécondité de la Nature; & que les Anciens le confondoient avec Mercure, qui eſt conſtamment Moïſe, & les repréſentoient tous deux en même poſture. Mais ſans entrer plus avant dans ce détail, j'eſpére que ſi vous voulez vous donner la peine de lire ce que j'ai dit à la page 123. & dans les ſuivantes, de l'Edition de Paris, pour répondre aux Objections qu'on me peut faire ſur cette matiére, vous en ſerez ſatisfait. Je vous remercie par avance de l'honneur que vous avez deſſein de rendre dans votre Journal à la nouvelle Edition de ce Livre qu'on pré-

pare

pare ici. Si les Imprimeurs ne changent de train; ce ne ſera pas une affaire bien-tôt faite. On m'écrit que Waesbergue en va commencer une autre Impreſſion à Amſterdam ſur cette derniére. L'Elégie ſur le Thé eſt une bagatelle, qui ne méritoit pas que Mr. votre Frere s'en ſouvint dans ſon Hiſtoire littéraire. Nous avons vû ici une partie des Livres nouveaux, dont vous me donnez avis par votre Lettre. Je vous ſuplie, Monſieur, de faire état que perſonne ne connoît mieux que moi votre Mérite, & n'eſtime davantage votre Vertu; & qu'on ne peut être avec une paſſion plus ſincére que je ſuis,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Paris le 20. Décemb. 1687.

VII. DISSERTATION.

Savoir s'il faut réformer la Sainte Ecriture ſur les Citations des Peres.

LETTRE DE Mr. HUET,

*A Monſieur de ***, Curé de ****

MONSIEUR,

Dans le deſſein où vous étes de faire une Critique des Interprétes de Saint Jean Chryſoſtome, ſur lequel vous voulez ſavoir mon ſentiment, je ne vois rien que d'utile pour l'Egliſe, en faiſant remarquer aux Lecteurs les piéges que leur tend la mauvaiſe foi, ou l'ignorance des Traducteurs; & rien que d'honorable pour vous, en faiſant connoître au Public le bon uſage que vous faites de votre loiſir, & donnant un ſi bel éxemple aux Eccléſiaſtiques des occupations qu'ils devroient ſe donner, particuliérement dans une ſi ample moiſſon; car il n'y a preſque pas de Peres Grecs de l'Egliſe qui n'ayent ſouffert les mêmes playes, & qui n'euſſent beſoin d'un pareil correctif.

Cependant pour entrer dans le détail, & vous expliquer plus particuliérement ma penſée; ſi l'Ouvrage, dont vous me parlez, ne contient qu'une ſimple Critique des fautes ou ſont tombez les

In-

Interprétes de Saint Chryſoſtome, ſéparée du Texte & des Verſions, ce Travail ne ſera propre qu'à un très-petit nombre de perſonnes, qui pour pouvoir en tirer quelque profit, ſeront obligez de ſe pourvoir des Editions de ce Pere, où ſont les mêmes Traductions que vous critiquez : ils ſeront auſſi obligez d'avoir le Texte Grec, ſans quoi on ne peut décider la plûpart des queſtions que vous traitez.

D'ailleurs, par l'uſage que j'ai des Livres & des Libraires, je ſuis perſuadé que vous n'en trouverez aucun aſſez hardi, pour entreprendre l'Edition de votre Critique dans un tems difficile comme celui-ci, & dans la décadence où les Lettres ſont tombées.

Ce ſeroit une grande entrepriſe, que d'éxaminer en particulier chacune de vos Remarques : la plûpart demanderoient de longues Diſſertations, que je ne crois pas que vous attendiez de moi. J'ai expoſé au Public, il y a quelques années, dans mon Livre *De interpretatione*, ce que je penſe ſur la maniére dont il faut traduire toutes ſortes d'Auteurs en général, & les Peres en particulier. J'établis dans ce Livre une Maxime qui me paroît raiſonnable, ſavoir que la Traduction devant être comme le miroir de l'Original ; que tout bon Traducteur doit repréſenter juſqu'aux fautes de ſon Auteur, & qu'il ne doit jamais ſe donner la licence d'ajoûter, de retrancher, ni de changer rien dans l'Original ; autrement le miroir ne ſera pas fidéle. Jugez par là ſi je puis aprouver Trapezuntius, lors qu'il traduit *Meliſios*, pour *Philippenſes*; ou Aretinus, lors qu'il a mis *Saint Luc*, pour *Saint Marc*.

Mais je n'admettrois pas aiſément la ſolution générale, que vous propoſez ſur les Citations que font ſouvent les Peres de quelques Paſſages de la Sainte Ecriture, qui ne ſont pas conformes à l'Origi-

riginal: ſavoir que ces Paſſages y étoient conformes, lors qu'ils ont été citez; & que depuis ce tems là ils ont été altérez & corrompus dans l'Original. Car en un mot, c'eſt abandonner l'intégrité du Texte ſacré, pour conſerver celle de la Citation; & c'eſt donner plus d'autorité à la parole de l'homme, qu'à la Parole de Dieu. Cette Critique ne me paroît pas aſſez reſpectueuſe pour les ſaintes Lettres; elle me paroît même périlleuſe pour la ſûreté de la Foi; & les conſequences en peuvent être pernicieuſes pour les Dogmes de notre Religion. Quand on imprima la Verſion des Septante dans la Bible de Complute, les Editeurs ne ſuivirent pas les anciens Manuſcrits de cette Verſion, mais ils la réformérent ſur les Citations des Peres, & donnérent une Edition informe, confuſe, compoſée de piéces raportées; & qui, quand elle fut comparée aux anciens Originaux, à quoi on auroit dû s'attacher; & qu'on a ſuivis depuis, perdit ſon autorité; & en effet, les Peres ont ſouvent cité de mémoire les Paſſages de la Sainte Ecriture, & parlant peu éxactement, principalement dans leurs Homélies; & même ils les ont ſouvent citez diverſement; je veux dire qu'un même Paſſage a été quelquefois cité d'une maniére par un des Peres, & d'une autre maniére par un autre Pere: & même qu'un Paſſage a été quelquefois cité diverſement par le même Pere. Cela paroît clairement dans l'éxemple que vous alléguez, où Saint Chryſoſtome attribüe un même Paſſage, tantôt à Sophonie, & tantôt à Habacuc. Quelquefois les Peres ont changé les termes de Paſſages qu'ils citoient, ne s'attachant qu'au ſens: & quelquefois ils les ont abregez, ou paraphraſez. Ont voit ſouvent dans les Notes de Nobilius, un même Paſſage de l'Ecriture cité par divers Peres, de pluſieurs maniéres différentes. Laquelle de ces Citations préférerez-vous, ſi vous

les

les faites ſervir de régle ? Pour redreſſer le Texte ſacré ; c'eſt à dire, ſi vous la faites ſervir d'Original à l'Original ?

Je ne prétens pas par là défendre les Exemplaires de la Sainte Ecriture de toutes ſortes de variation ; Saint Jérôme, & d'autres Peres en ont remarqué pluſieurs, qu'il ſeroit aiſé de vous raporter. Quoi qu'elle ait été dictée par le Saint Eſprit, qui ne varie point ; elle a paſſé par les mains des Copiſtes & des Traducteurs, qui étoient des hommes ſujets à l'erreur. Les Tables du Décalogue écrites du doigt de Dieu ne laiſſérent pas d'être briſées. Mais cela ne doit pas nous donner la hardieſſe d'y porter témérairement les mains, & de la changer ſuivant notre caprice. On n'aura aucun égard à ces variations, ſi elles n'ont été reconnües par l'Egliſe, & par les Peres, & les Saints Docteurs.

La derniére Obſervation que j'ai à faire ſur votre Critique, c'eſt qu'il me ſemble qu'il faudroit traiter ces Interprétes de Saint Chryſoſtome avec un peu plus d'indulgence dans les fautes où ils ſont tombez, & ne pas imputer ces erreurs avec tant de rigueur à des deſſeins préméditez, qu'ils auroient eus d'établir les dangereuſes opinions que vous leur attribuez.

Je vous exhorte de perſévérer dans vos pieuſes études, & de me croire autant que je ſuis,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A Paris ce 20. Fevrier 1711.

VIII. DIS-

VIII. DISSERTATION.

Sur le Paralelle des Anciens & des Modernes.

LETTRE DE Mr. HUET,

A Monsieur Perraut.

SI-tôt que je fus hors de Paris, Monſieur, & des affaires qui me retenoient, je me mis à lire votre Ouvrage; & le tracas du Voyage ne m'empêcha pas d'y aporter toute l'attention néceſſaire. J'eſpérois vous envoyer de Caën les Remarques que j'y ai faites; mais j'y ai trouvé ſi peu de repos & de loiſir, qu'il a fallu remettre tout à ce tems & à ce lieu-ci, où je me poſſéde un peu davantage, quoi que la proximité d'Avranches, & les affaires qui m'y ménent, m'attirent beaucoup de monde, & par conſéquent beaucoup de diſtraction.

Pour venir au fait, votre Livre m'a donné un extrême plaiſir: l'eſprit, l'élégance, l'érudition polie & digne d'un honnête homme, l'obſervation éxacte des caractéres de vos Perſonnages, tout cela m'a charmé; mais plus que cela encore, un air de probité qui y éclate, dans le ſoin que vous avez pris de défendre courageuſement contre le malignité de la calomnie des gens dont nous avons connu le mérite. J'ai été ravi des l'ouanges que vous avez données à la Pucelle de

Mr.

Mr. Chapelain, contre la prévention du vulgaire, Vous avez démêlé avec beaucoup de pénétration le Burleſque de Monſieur Scarron, & celui de Mr. Deſpreaux. Enfin, j'ai trouvé mille & mille endroits qui m'ont infiniment plû.

Pour le fond de la queſtion, ſoyez perſuadé, Monſieur, que perſonne ne ſauroit aporter pour en juger, un eſprit moins prévenu que le mien. J'eſtime les Anciens, mais je ne les adore point; je ne les tiens pas impeccables; je vois leurs défauts, & je conviens de pluſieurs de vos accuſations. J'admire d'ailleurs pluſieurs Ouvrages modernes, & je les préfére à pluſieurs autres Anciens de même genre. J'ai dit dans un Ouvrage qui a paru en public il y a pluſieurs années, que nous ſurpaſſons infiniment les Anciens dans les Ouvrages de Galanterie, & dans la maniére de traiter l'amour. J'ai penſé la même choſe ſur pluſieurs Arts & pluſieurs Sciences. Tel a toûjours été mon ſentiment; & j'ai crû que quiconque en auroit un autre, ſoit pour, ſoit contre les Anciens, tomberoit dans quelque extrêmité vicieuſe. J'ai déja oſé vous dire plus d'une fois, que ſi vous aviez pris ce Parti un peu plus éxactement, que vous ne paroiſſez avoir fait, vous auriez gagné tous les ſuffrages; & que j'appréhendois que vous ne vous laiſſaſſiez flater à la nouveauté de votre opinion, & aux aplaudiſſemens d'une infinité de gens, qui ne connoiſſant point l'Antiquité, & deſeſpérant de la connoître, pour la longueur & la difficulté du travail, & la rareté des talens qu'il y faut aporter, trouvent que c'eſt plûtôt fait de la mépriſer, que de l'étudier; par un effet de l'amour propre, qui ne permet guére à l'homme d'eſtimer que ce qu'il poſſéde. Vous avez trop de raiſon pour faire cas de ces Aprobateurs, & pour recevoir d'autres Juges, que des gens qui ayent joint à beaucoup de lumiéres naturelles, un

grand uſage des Lettres anciennes & modernes; & pour aprocher plus près de votre Sujet, une grande connoiſſance des Poëtes de tous les tems, Je ne me donne pas tel, auſſi ne prétens-je pas que vous vous en teniez à mon avis. Je vous ſuplie ſeulement de prendre en bonne part, ce que mes connoiſſances bornées m'ont fourni, & que j'aurois bien ſû me réſerver à moi ſeul, ſi vous n'aviez deſiré que je vous en fiſſe part.

Je commencerai par votre Rémarque, qui regarde le deſſein de votre Ouvrage: vous ne l'expliquez pas aſſez nettement, ce me ſemble, ni dans cette partie, ni dans les précédentes. Vous ne dites point ſi vous comparez les Ouvrages ou les Ouvriers: tantôt vous donnez l'avantage à notre ſiécle dans les uns & dans les autres, tantôt vous abandonnez à l'Antiquité la ſupériorité de l'eſprit, vous retranchant ſeulement dans la perfection des Arts & des Sciences: ce qui ne ſeroit pas un grand avantage pour notre ſiécle, puis qu'il n'auroit la gloire que de quelque augumentation: & il ſemble que vous avez affecté cette incertitude, pour vous faire des retraites, quand vous ſeriez preſſé. Cependant quand vous abandonnez ainſi aux Anciens l'avantage de l'eſprit, comme vous avez fait en quelques endroits de ce dernier Livre, ne leur diſputant plus que celui des Ouvrages, vous allez directement contre votre Tître; qui promet un Paralelle des Perſonnes ſeulement; & vous rendez inutiles tous les reproches que vous faites aux Anciens, des fautes qu'ils ont commiſes contre le bon ſens, & qui ne ſont que des fautes perſonnelles. Et lors que Mr. de Fontenelle a pris l'affirmative pour vous, la preuve dont il s'eſt ſervi, tirée de la diſpoſition des fibres du cerveau, regarde les perſonnes, & non les Ouvrages. En effet, ſi vous euſſiez diſputé l'avantage de l'eſprit aux Anciens, & que vous leur euſſiez égalé les

Mo-

Modernes, c'eut été un grand préjugé pour la préférence des Ouvrages modernes, qui par deſſus cette égalité, ont toûjours l'avantage des lumiéres que le tems aportées. Au lieu qu'abandonnant aux Anciens la ſupériorité de l'eſprit, on ne peut douter que l'inégalité des productions ne ſuive celle des génies d'où elles partent.

Comme on ne voit pas aſſez clairement votre penſée ſur cette queſtion, permettez moi de vous dire que vous n'expoſez pas auſſi aſſez fidélement le ſentiment de vos Adverſaires, qui parlent ſous la perſonne de votre Préſident. Quand vous lui ferez dire des ſottiſes que perſonne n'a jamais dites, pour avoir lieu de les combattre & de vous égayer, la gloire n'en ſera pas grande, & vous n'avancerez pas beaucoup votre Victoire. Qui ſont ces Critiques, qui ont dit ce que vous faites dire au Préſident, qu'on ne pourra jamais rien faire qui aproche des Ouvrages des Anciens que vous nommez? qu'il eſt impoſſible qu'on atteigne au degré de beauté qu'on y voit? qu' *Homére eſt le plus mélodieux Verſificateur qui ait jamais été & qui ſera jamais*? qu'il faut ſe mettre à genoux devant les Inſcriptions des Médailles antiques, & que leur ſimplicité eſt adorable? On ne manquera pas de vous répondre ce que vous répondez pour la défenſe de Saint Amand, qu'il faut condamner les Partiſans de l'Antiquité, *ſur ce qu'ils diſent, & non par ſur ce que vous leur faites dire*. Ma ſeconde Remarque s'étend ſur tout votre Ouvrage, dans le jugement que vous entreprenez de faire des Poëtes & des Poëmes. Vous ne le faites que par le détail, & par l'éxamen de quelques penſées ou expreſſions particuliéres; au lieu qu'il ſemble qu'il falloit éxaminer les Ouvrages en gros, le deſſein, l'ordonnance, la conduite, la diſtribution, l'artifice, les ornemens, les images, les arrangemens, & leurs effets. Et c'eſt ce que vous

n'avez pas fait; ou ſi vous l'avez fait ç'a été très-ſuperficiellement. C'étoit là pourtant le capital; & quand vos Adverſaires vous paſſeroient comme véritables tous les petits défauts d'expreſſion, de bien-ſéance, & ſi vous voulez de jugement, que vous avez remarquez, ils ſeront toûjours en droit de vous dire, qu'on ne juge point des Ouvrages par des minuties que les plus grands Hommes négligent, mais par le total. Vous vous ſervez vous-même de cette raiſon & de cette régle pour juſtifier la Pucelle, qui a été traitée comme vous traitez l'Illiade, & dont on a jugé par des expreſſions particuliéres, qui ont paru dures & forcées, par quelques comparaiſons peu heureuſes, & nullement par l'eſſentiel de la Piéce; comme qui jugeroit d'un Palais par deux ou trois Pierres écornées. Vous reconnoiſſez encore la certitude de cette régle, lors que vous dites ailleurs que la Verſification n'eſt point eſſentielle au Poëme. Vous pouviez y joindre les mœurs & les coûtumes qui le ſont encore moins; & ſur ce principe toutes vos Remarques ſe réduiſent à rien. On peut dire de plus, que notre Nation & notre ſiécle, corrompus par le goût des Femmes, ſont ennemis des Ouvrages longs & ſoûtenus. Il ne nous faut plus que des Madrigaux, des Triolets, & des Rondeaux. A peine peut-on lire une Ode entiére. Peut-on élever aujourd'hui ſon eſprit à la grandeur du Poëme Epique? a-t-on la patience de le lire, ou de l'éxaminer? ſait-on les régles par leſquelles il en faut juger? On en juge par les mêmes régles par où l'on juge des Madrigaux, par des penſées délicates, des tours agréables, & des expreſſions fines & polies. On veut cela dans tout le Poëme Epique; on veut qu'il ſoit par tout Madrigal, c'eſt à dire, ridicule: comme qui voudroit que toute la Peinture de la Galerie de Verſailles fût de Mignature. Pour bien

éta-

établir votre Paralelle il falloit opoſer Poëme à Poëme, Epopée à Epopée; mais vous n'aviez garde de le faire; les modernes n'y auroient pas trouvé leur compte. Vous n'aviez garde non plus de rechercher en détail les pauvretez des Poëtes modernes, comme vous avez recherché celles des Anciens: les Aſtragales de l'*Alaric* n'auroient pas accommodé vos affaires; & quand votre bonne foi & votre candeur vous forcent à reconnoître la ſupériorité de l'Eneïde, ſur les Epopées modernes, cet aveu ne fait-il pas la déciſion de la queſtion, non ſeulement en faveur de l'Eneïde, mais encore de l'Illiade, & de l'Odyſſée, dont l'Eneïde n'eſt que le racourci?

Vous ne traitez de l'action de la Fable, & de la conſtitution de l'Illiade, qu'en un ſeul endroit: c'eſt lors que vous dites que quelques-uns ont crû que l'Illiade n'étoit faite que de piéces raportées, & que cette opinion eſt une preuve inconteſtable du peu de bonté de la Fable de l'Illiade. A ce raiſonnement on en opoſera un autre, que le peu de ſolidité de cette opinion paroît par la régularité de la Fable de l'Illiade; parce qu'il eſt contre toute raiſon de penſer qu'une ſi merveilleuſe production ſoit l'Ouvrage du hazard. Il faut donc en revenir à ce que vous faites dire à votre Préſident, qu'il faut éxaminer la Fable de l'Illiade en elle-même: & alors l'on trouvera l'unité de l'action, la proportion du tems qu'on a, ce me ſemble, réduit à cinquante & un, ou cinquante quatre jours; l'artifice de commencer ſa narration par le milieu de la Fable, la ſituation des Epiſodes, la variété & l'arrangement des images, & le tiſſu de toute la Piéce. Ce qu'il eſt auſſi impoſſible d'imaginer qu'un amas fortuit de divers morceaux ait pû faire, que d'imaginer que des Pierres jettées au hazard du haut d'une Montagne, ayent formé un Palais au pied. Ajoûtez à cela

cette uniformité de ſtile, de génie, & de couleurs, qui régne par tout le Poëme, & fait voir que toutes les parties viennent d'une même main. Ajoûtez encore la convenance, non ſeulement de caractére, mais encore de la diſpoſition des parties de l'Illiade avec l'Odyſſée, qu'on ne peut pas dire être un tiſſu des piéces raportées. Ajoûtez enfin, que lors qu'Ariſtote a médité ſur la nature de l'Epopée, ſa raiſon ne lui a pû rien fournir de meilleur, que ce qu'Homére avoit mis en pratique. Et il ne faut pas croire qu'Ariſtote, pour être mépriſé par quelques Philoſophes de ce ſiécle, qui ne l'ont jamais connu, ſoit coulé à fond. Il a des défauts, & de très-grands: mais à tout prendre, je ne connois point de Philoſophe qui lui ſoit comparable en pénétration, en ſubtilité, en étendüe d'eſprit, & en profondeur d'érudition. Mais ce qui décide la queſtion; c'eſt que l'Eneïde, qui a de votre aveu la préférence ſur tous les Poëmes Epiques anciens & modernes, & ſur l'Odyſſée même, a été formée ſur ces régles & ſur ce modéle.

Je viens maintenant aux Remarques particuliéres que vous avez faites ſur divers endroits d'Homére, de Virgile, & d'Horace: & avant que de venir au détail, je puis vous dire en général que preſque tout le ridicule, & tous les défauts que vous y reprenez, ne viennent que de la diverſité des mœurs, & des langues. Si notre ſiécle & notre Nation étoient les régles du bien & du bon, le différend ſeroit bien tôt vuidé: mais notre ſiécle étant Partie en cette Cauſe, il ne doit pas en être Juge. Vous le faites Juge néanmoins, en prétendant tacitement que les Anciens ont dû faire tous leurs Rois ſemblables au nôtre, & tous leurs Palais ſemblables à celui de Verſailles. Sur ce fondement le ſiécle de Loüis le Grand ſe moquera de celui de François Premier, qui portoit

les

les cheveux courts & la barbe longue; & par le même droit, celui de François Premier plaisantera sur ces Chariots tirez par des Bœufs, dont se servoient les Rois Merovingiens. Etes-vous bien assuré qu'il ne viendra pas un siécle, où toute la magnificence du nôtre passera pour pauvreté; & un autre plus sage que le nôtre, ennemi du luxe, amateur de la modestie, de la tempérance, & de la frugalité, qui aura honte de notre vanité, & de nos profusions? Vous trouvez mauvais qu'Homére ait mis du fumier à la Porte du Palais de Laërte; pourquoi? parce qu'il n'y a pas de fumier à la Porte du Louvre, ni du Palais de Versailles? Et ne nous reste-t-il pas une infinité d'Actes faits par nos Rois, & datez *in corte Domini nostri Regis*, où le mot *corte*, d'où est venu celui de *Cour*, signifie un *paillier*, une court de Village, où l'on nourrit de la Volaille? D'ailleurs, avez-vous fait réflexion, qu'Homére représente Laërte, comme un vieux Seigneur, las du Monde & des affaires, retiré à la Campagne pour passer sa vieillesse dans les plaisirs innocens de l'Agriculture, *Qui rure vero barbaroque laetatur*? Et l'Agriculture s'éxerce-t-elle sans fumer les Terres? Et peut-on fumer les Terres commodément, sans avoir le fumier à portée, & sous la main du Laboureur? N'est-ce pas là proprement le *rus verum & barbarum* de cette Maison champêtre de Faustin, qui plaisoit tant à Martial? Le siécle de Loüis le Grand se moquera même de la grossiéreté & de la mal-propreté du siécle de Loüis le Grand, lors que tout le monde mangeoit, il n'y a pas long-tems, du Potage dans le même plat, chacun avec sa cuilliere, qu'on portoit du plat à la bouche, & de la bouche au plat; ce qui feroit mal au cœur aujourd'hui. Votre prévention contre Homére vous fait dire sur cela une chose qui marque une grande demangeaison de reprendre,

mais que perſonne n'aprouvera. Vous dites qu'Homére n'a pas pû donner des mœurs plus polies que celles de ſon ſiécle, mais que ces ſortes de mœurs aviliſſent pourtant ſon Ouvrage. Le mérite d'un Ouvrage peut-il dépendre des mœurs du ſiécle où il eſt écrit? L'élevation du génie, la beauté des penſées, la ſublimité du ſtile, la conſtitution ou la diſpoſition réguliére du Poëme, ne ſont-elles pas de tous les tems? & pour m'expliquer comme vous, ne ſemble-t-il pas qu'elles ayent été faites de toute éternité? Mepriſez donc non ſeulement l'Illiade, mais même l'Eneïde, la Jéruſalem delivrée, & tous les Poëmes Epiques, parce qu'on n'y voit pas d'Artillerie, ni de Fortifications à la mode d'aujourd'hui. Mépriſez tous les Tableaux anciens des plus grands Maîtres, parce qu'on n'y voit pas de Brandebourgs, ni de Barbes à la Royale, ni d'Audaces aux Chapeaux, ni de Falbalas aux Jupes des Dames.

La diverſité des Langues donne encore beau champ à vos Cenſures, ſur la ſupoſition que lors que des termes de différentes Langues ont une même ſignification, ils ont auſſi un même uſage. Il ſeroit pourtant aiſé de vous faire voir le contraire par cent éxemples. Tel mot eſt bas dans une Langue, qui ne l'eſt pas dans une autre; il plaît dans l'une, & choque dans l'autre; la ſignification demeurant toûjours la même. Dans ces paroles de Virgile, *Phyllis amat corylos*, le dernier mot eſt très agréable: dites en François, *Phyllis aime les Coudriers*, on s'en moquera. Les Coudriers ſont pourtant en Latin & en François la même choſe. Si l'on ſe ſert de ce Paſſage pour rendre Virgile ridicule dans les Ruelles, Virgile y perdra-t-il beaucoup? Et ſi un homme intelligent & connoiſſeur s'y rencontre, que penſera-t-il du goguenard, & de ceux qui lui applaudiront? Croyez-vous qu'il ſoit plus mal-aiſé de ridiculiſer

Malher-

Malherbe, & tous nos meilleurs Poëtes par cette voye, qu'il vous l'a été de ridiculiſer Homére, Virgile, & Horace? Traduiſez en Latin ces Vers de Malherbe,

De pleurs ſe noya le viſage,

& vous verrez dans quel ridicule vous allez faire tomber l'Horace de notre Langue. Traduiſez encore ceux-ci,

Ta louange dans mes Vers
D'Amarante couronnée,

& vous verrez ſi une louange couronnée d'Amarante plaira autant en Latin, qu'elle plaît en François. Dites en Latin ce que Mr. Chapelain a dit ſi noblement en François, que les beaux Eſprits ont pris le Cardinal de Richelieu pour but de leurs veilles; & vous verrez s'il ſera bien difficile de ſe réjoüir aux depens de Mr. Chapelain, quand on verra les beaux Eſprits tirer au blanc, & décocher leurs veilles ſur le Cardinal de Richelieu. Tournez en Latin nos façons de parler à la mode: *un gros Revenu, une groſſe Terre, il eſt à la Cour ſur un bon pied, il faut voir; il faut ſavoir, il ſe donne des airs, il a l'eſprit mal tourné*, & mille ſemblables; & vous donnerez beau Jeu au Parterre Latin. Après avoir remarqué, comme vous avez fait avec juſtice, que nous ne ſavons pas aſſez bien le Latin & le Grec pour juger de leur beauté; croyez-vous le ſavoir aſſez bien pour les reprendre? Vous vous moquez d'Horace, d'avoir mis le mot de *Poutre*, pour un *Navire*. Si ſa Langue le lui a permis, vous devez vous moquer de la Langue Latine, & non pas d'Horace. Si la Langue Françoiſe me permet de dire, que je trouvai un homme avec une Cravatte, une Brandebourg,

& un Caudebec, quelques choquans que paroiſſent ces termes à un Danois, ou à un Anglois, auront-ils droit de ſe moquer de moi, parce que je me ſerai ſervi de termes que m'a apris ma Langue maternelle?

Paſſons au détail de vos Remarques. Vous reprenez Homére & Virgile d'avoir laiſſé leurs Fables imparfaites; l'un en ne raportant point la priſe de Troye; & l'autre en ne parlant point du Mariage d'Enée avec Lavinie, ni de la priſe de poſſeſſion du Royaume des Latins. Cela revient aſſez à la Remarque que vous avez faite, que l'Eloquence laiſſe beaucoup de choſes à ſupléer à l'Auditeur; ce que ne fait pas la Poëſie. Je vous avoüe que j'ai été étonné de voir un grand Maître comme vous dans ce ſentiment: car tous ceux qui ont écrit de l'Art Poëtique, & de l'Art de Parler, conviennent que ſoit en Vers, ſoit en Proſe, rien n'eſt plus faſtidieux, qu'un Ecrit trop circonſtancié, entrant trop dans les minuties & dans le détail: comme au contraire, rien ne flate plus agréablement l'Auditeur, que la confiance qu'on prend en la bonté de ſon eſprit, pour penſer tout ce qu'il faut penſer, ſans qu'on prenne ſoin de le lui exprimer. De ſorte que le ſouverain artifice eſt de faire penſer les choſes ſans les dire. Apliquez cette maxime à l'Illiade & à l'Eneïde, & vous trouverez qu'Homére en rapportant la mort de celui qui ſeul empêchoit la priſe de Troye, a fait aſſez entendre la priſe de Troye, ſans la raportéer; comme Virgile a fait entendre le Mariage d'Enée avec Lavinie, d'où dépendoit la ſucceſſion de ſon droit ſur l'Empire Latin, en raportant la mort d'un Rival qui ſeul lui faiſoit obſtacle. Mais de plus, de quel droit reprendrez-vous Homére, de n'avoir pas raporté la priſe de Troye? Si cela eſt hors de l'action & de la Fable de ſon Poëme, a-t-il dit dans ſa propoſition, qu'il va chanter la

pri-

priſe de Troye? Nullement: il a dit qu'il va chanter la colére d'Achille; car il ne faut pas que vous eſpériez que l'on ait plus de foi aux conjectures que vous propoſez, ſur le deſſein de l'Illiade, & ſur la maniére dont elle a été compoſée, qu'aux paroles mêmes d'Homére; au témoignage de toute l'Antiquité, à la réſerve de deux ou trois Sophiſtes avanturiers, peu entendus dans l'Art Poëtique; & principalement comme je l'ai dit, à la conſtitution de ce Poëme, qui a ſervi de régle aux plus grands Hommes qui ſont venus depuis, Anciens & Modernes. Ainſi l'on jugera qu'ici, comme en d'autres endroits, vous vous faites jeu à vous-même, & vous impoſez à Homére tout ce que vous croyez pouvoir le rendre ridicule.

Lors que vous blâmez ces Odes libres, qui font des écarts, & ſortent de leur Sujet ſans y rentrer, vous blâmez, non ſeulement Horace & Pindare, mais encore les Pſeaumes, & les Cantiques ſacrez; & l'uſage de tous les ſiécles & de toutes les Nations. J'ai connu un homme qui promettoit bien ſérieuſement de prouver qu'il n'y avoit point de Pſeaumes de David dans lequel il ne pût montrer la cauſe efficiente, la cauſe finale, la cauſe matérielle, & la cauſe formelle. Ce ſentiment a été renouvellé depuis peu par un Commentateur du Pſeautier. Suivant cette régle, il n'y aura guéres de différence entre un Argument en forme, & une Ode: & la Poëſie ne dépendra plus du génie & de l'inſpiration, mais des régles de la Logique. Il n'y aura plus de fureur Poëtique, & les meilleurs Dialecticiens ſeront les meilleurs Poëtes Lyriques. Pour moi je ſuis d'un autre goût; j'aime un eſprit libre, affranchi des entraves de l'Art dans la compoſition de l'Ode, qui s'égaye ſans contrainte, qui conduiſe le mien par des routes diverſes, & qui me ſurprennent en me mettant de-

vant les yeux des images nouvelles. Je n'aimerois pas une promenade forcée, où je ſerois aſſujetti à marcher toûjours en droite ligne, & à pas comptez; je veux pouvoir ſortir de chez moi par une Porte & rentrer par une autre, m'écarter à droite & à gauche, doubler le pas, courir, me coucher ſur le Gazon, ſauter un Foſſé, grimper ſur la Montagne, & deſcendre dans la Vallée,

Au reſte, je ne vois pas comment vous accommodez l'opinion que vous avez là-deſſus, avec ce que vous dites ailleurs en parlant des Comédies, qu'il n'eſt pas vrai que toutes choſes demandent une grandeur déterminée. Vous voulez des régles à l'Ode, & vous n'en voulez pas aux Comédies: ſur ce principe, vous aprouvez des Comédies, où ni l'unité du lieu, ni la régle des 24. heures ne ſeront point obſervées; Vous ferez des Poëmes Epiques de 24. heures, & des Comédies d'un an. Vous ferez les uns & les autres de cent ans, quand la fantaiſie vous en prendra. Vous ferez un grand Portail à une petite Maiſon, ſans craindre qu'on vous diſe ce qui fut dit autrefois en pareil cas: Fermez votre Porte, de peur que votre Maiſon ne s'en aille. Vous ferez un grand habit à un petit homme: & vous donnerez les main d'un Nain à un Géant. On ne s'aſſujettira plus aux proportions & ces Galeries que vous faites longues ſans bornes, pourront être ſi baſſes & ſi étroites que l'on voudra. Je vous laiſſe à juger toutes les autres conſéquences de votre Paradoxe. Du moins en tirera-t-on une toute contraire aux bornes que vous donnez à ces comparaiſons, que vous apellez à longues queües; car ſi les choſes ne doivent pas avoir une grandeur déterminée, pourquoi empêcherez-vous Homére d'entendre ſes comparaiſons tant qu'il lui plaira? quoi que ce ne ſoit pas tant à Homére qu'il le faille imputer, qu'au génie des Peuples d'Aſie, chez qui on croit qu'il

étoit

étoit né. Ces Peuples ſont grands parleurs, au contraire des Lacédemoniens: nous tenons le milieu entr'eux; mais nous ne devons pas prétendre que notre uſage ſoit la régle du leur; du moins ne l'obtiendrez vous pas par un paralelle des Anciens & des Modernes, mais plûtôt par un paralelle de l'Aſie & de l'Europe.

Lors qu'en condamnant les comparaiſons d'Homére, vous avez avancé fort affirmativement, que les Livres ſaints, ni aucun Poëte ſacré, ou prophane, n'en fourniſſent aucun éxemple; vous ne pouviez rien alléguer de plus contraire à votre opinion. Les Livres ſaints, les Livres des Perſes & des Indiens, l'Alcoran, & les Livres Arabes, ſont pleins de ces comparaiſons étendües. Salomon ne compare-t-il pas les Cheveux de l'Epouſe à des Troupeaux de Chévres qui deſcendent du Mont Galaad: ſes Dents, à des Brebis tondües qui ſortent du Bain, ayant toutes deux Agneaux, ſans qu'aucune d'entr'elles ſoit ſtérile: ſon Col, à la Tour de David, qui a été bâtie avec des Remparts & des défenſes, de laquelle ſont ſuſpendus mille Boucliers qui ſervent à armer de braves Soldats: ſes Mammelles à deux Chevreaux qui paiſſent parmi les Lis: les Jointures de ſes jambes & de ſes cuiſſes, à des Colliers précieux, travaillez par la main de l'Ouvrier: & ſon Nez, à la Tour du Liban, qui eſt tournée du côté de Damas. Quoi que les queües que ces comparaiſons traînent, ne leur ſoient pas eſſentielles, elles ne laiſſent pas d'en être un ornement; & ces Peuples ne ſe contentent pas de voir l'image de ce qu'on leur repréſente, ils en veulent encore voir la bordure. Qui y regarderoit bien, trouveroit même pluſieurs comparaiſons ſemblables dans les Poëtes modernes. Quand Mr. Chapelain a comparé un Homme à un Chêne battu des Vents, étoit-il eſſentiel à ſa comparaiſon de repréſenter ce Chêne ſur l'Apennin? Et quand

Mal-

Malherbe a comparé un Conquérant à un Fleuve débordé, après avoir, dit-il, ravagé tout ce qu'il rencontre; étoit-il néceſſaire d'ajoûter qu'il ôte aux Campagnes voiſines l'eſpérance de moiſſonner? Il n'y a de différence de ces queües, à celles des Aſiatiques, que du plus au moins. Si vous aviez penſé aux Falbalas qui ſont aujourd'hui à la mode, vous n'auriez pas dit qu'il faut que les queües ſoient de la même étoffe & de la même couleur que les Robes dont elles ſont partie. Le reproche que vous faites à Pindare, & à Horace, de finir leurs Vers par les premiéres ſyllabes des Vers ſuivans, tombe encore ſur la nature de leur Poëſie, & non pas ſur leurs Perſonnes. Ils ont fait des Vers ſuivant les régles reçûës chez eux, & de leur tems. Ces régles ne vous plaiſent pas, elles ne plaiſent pas à notre ſiécle: elles plaiſoient au leur: voila un Procès entre nous, & eux; nous apartient-il de le décider, & de nous conſtituer Juges en notre propre Cauſe? La Rime fait une des beautez de notre Poëſie: ſi Pindare & Horace revenoient au monde, auroient-ils raiſon de s'en moquer, & de dire que cette rencontre de Sons, qui nous flate ſi agréablement, eſt puérile; & que c'eſt une badinerie de chercher pour nos oreilles un agrément ſi bas & ſi vain, lors qu'il faut s'apliquer à plaire uniquement à l'eſprit? Et ſi à deux mille ans d'ici, il revenoit un homme autant adorateur de ſon ſiécle, & ennemi de l'Antiquité, que vous l'étes, auroit-il raiſon de ſe moquer de nos Poëſies, parce qu'elles ſont rimées?

Le Précepte d'Horace ſur la modeſtie des Propoſitions des Poëmes que vous reprenez, eſt fondé ſur la Nature. L'eſprit de l'homme eſt ennemi de la jactance & de l'oſtentation: il aime au contraire la ſimplicité & la modeſtie. Les Propoſitions faſtueuſes ſont des dettes que l'on contracte avec les Lecteurs; ſi l'on s'en aquitte, on leur fait

juſti-

juſtice, & ils n'en ſavent point de gré au débiteur; ſi on ne le fait pas, ils s'en plaignent, & ont action contre lui. Il eſt de l'adreſſe de ceux qui veulent plaire, de promettre peu, pour ſurprendre agreablement l'eſprit, en donnant beaucoup. Dire qu'on va chanter le Vainqueur des Vainqueurs de la Terre, c'eſt dire qu'on va chanter les plus grands Exploits qui ayent jamais été faits: & quand après avoir élevé ſon eſprit à de ſi vaſtes eſpérances, on ne trouve plus que des Victoires remportées ſur un Peuple affoibli, diviſé, & trahi, on accuſe le Poëte d'impoſture, & on a honte de ſa propre crédulité. Mais comment avez-vous pû dire ſur cela qu'on ne blâme point le Frontiſpice d'un Palais, pour être magnifique, mais ſeulement le Palais qui n'y répond point? Vous ſupoſez donc que le Palais eſt fait pour le Frontiſpice, & non le Frontiſpice pour le Palais; car autrement l'on a dû proportionner le Frontiſpice au Palais pour lequel il étoit fait; & ſi on y a manqué, on y eſt blâmé avec Juſtice. Témoin le magnifique Portail d'une Maiſon de Paris des plus médiocres, que vous connoiſſez, dont on s'eſt tant moqué, & à quoi l'on a apliqué avec raiſon ce Proverbe, *Belle montre, & peu de raport*. Je ne ſai ſi c'eſt pour vous divertir, ou ſi vous parlez ſérieuſement, quand vous comptez les A de *cantabo* & de *cano*, & que vous faites dépendre le précepte d'Horace du ſon que les lettres font entendre à l'oreille: ſi c'eſt une Plaiſanterie, permettez moi de vous dire qu'elle me paroît froide; ſi c'eſt tout de bon, on vous répondra qu'il s'agit du ſens, & non du ſon des paroles; & que la promeſſe d'écrire la Fortune de Priam, qui avoit été agitée dès ſon enfance, & ſuivie de tant d'événemens, & l'épithete ajoûtée à *bellum*; jettent dans l'éſprit du Lecteur une ſi grande attente, que le Poëte ne la ſauroit remplir.

Je

Je ne vous ſuivrai pas pied à pied dans toutes vos autres Remarques, cela nous méneroit trop loin. J'en toucherai ſeulement quelques-unes. Dans la comparaiſon agréable & ingénieuſe que vous faites de la Poëſie & de la Peinture, vous mettez les Deſcriptions ornées, & les Métaphores hardies, hors du nombre des Figures de la Réthorique. C'eſt ce que les Maîtres de l'Art ne vous paſſeront pas.

Vous dites enſuite que le capital de la Poëſie eſt de plaire, comme celui de l'Eloquence eſt de perſuader: il eſt vrai que la fin que ſe propoſent d'ordinaire les Poëtes, c'eſt de plaire. Ce n'eſt pourtant pas celle que ſe doivent propoſer les Poëtes Epiques, Tragiques, & Comiques, mais d'inſtruire en plaiſant. Ainſi le plaiſir eſt une fin ſubordonnée à l'inſtruction, ou pour mieux dire, il eſt plûtôt un moyen qu'une fin. Et comme le Poëte cherche à inſtruire par le plaiſir, l'Orateur cherche auſſi ſouvent à perſuader par le plaiſir. De ſorte que le capital de la Poëſie, n'eſt point de plaire, mais d'inſtruire en plaiſant: & l'Orateur ne cherche pas moins à plaire pour perſuader, que le Poëte à plaire pour inſtruire.

Vous daubez le pauvre Homére, parce qu'il a placé, dites-vous, l'Isle de Syrie ſous le Tropique. S'il a fait cette faute, elle eſt aſſurément groſſiére: & ceux qui l'ont loué de ſon ſavoir éxact dans la Géographie, ont donc été de grands ignorans. Mais s'il a parlé en cela très-correctement & très-veritablement, quelle priſe donnez-vous vous même ſur votre Ouvrage aux Partiſans de l'Antiquité? Il eſt certain premiérement, que de reprocher à Homére qu'il ait ignoré la ſituation d'une des Cyclades, telle qu'étoit l'Isle dont il s'agit, ſi connües alors, ſi fréquentées, & ſi voiſines de ſon Païs, c'eſt comme qui reprocheroit à Mr. Chapelain d'avoir ignoré la ſituation de Bourges, ou de Bordeaux. Mais ſi vous vous étiez

donné

donné la peine de conſulter ce Paſſage dans ſa Source, vous auriez vû qu'Homére a parfaitement déſigné la ſituation de cette Isle, en faiſant dire à Eumée dans Ithaque, que l'Isle de Syrie eſt au delà de Delos, car elle en eſt voiſine du côté du Levant, & Ithaque eſt au Couchant. Pouſſerez-vous votre accuſation juſqu'à dire qu'Homére a mis auſſi Delos ſous le Tropique, comme il a dû néceſſairement faire, ſi Syrie, qui lui étoit voiſine, étoit placée ſous ce Cercle. L'Isle de Delos étoit alors connüe dans toute la Mer Egée, dans toute la Gréce, & dans toutes les Côtes de l'Aſie Mineure, comme le Pont-neuf eſt connu à Paris. D'ailleurs, les termes d'Homére, ὅθι τροπαὶ ἠελίοιο *où ſont les converſions du Soleil*, ne ſignifient nullement ce que vous prétendez, ſavoir qu'elle eſt ſituée ſous le Tropique. Si Homére avoit eu cette penſée, il auroit dit, *où eſt la converſion du Soleil*, & non pas, *où ſont les converſions*. A moins que vous ne diſiez qu'Homére a entendu qu'elle eſt ſous les deux Tropiques: ce que je crois que vous ne direz pas. Je puis vous aſſurer, Monſieur, que je connois & entends de Paſſage dès mon enfance. Il eſt vrai que Laërce dit qu'on voyoit dans cette Isle un Heliotrope fait par Pherecyde, plus récent qu'Homére. C'étoit une Machine qui montroit les Solſtices par l'ombre d'un ſtile. Or il pourroit bien y en avoir eu un plus ancien que celui de Pherecyde. Ou peut-être Pherecyde ne fit-il que rétablir ou perfectionner l'ancien, & mérita par là d'en être crû l'Auteur. Ces Heliotropes étoient en uſage dans la Paleſtine, & chez les Juifs: témoin celui du Roi Achaz Pere d'Exéchias. J'ai montré dans mon petit Livre du Paradis terreſtre, que dès le tems des Juges d'Iſraël, on voyoit dans ces Contrées de Parapegmes & des Colomnes Aſtronomiques, dreſſées par les Chananéens. Or les Pheniciens trafiquoient fort fréquem-

quemment dans les Isles de la Mer Egée; d'où l'on peut conjecturer avec vrai-semblance, que pour l'usage de leur Navigation ils auroient dressé un Heliotrope dans l'Isle de Syrie: & il ne faut pas s'étonner que Pherecyde, qu'on sait avoir été fort curieux des Livres & de la Doctrine des Pheniciens, ait étudié cette Machine, auprès de laquelle il étoit né, l'ait réformée, rétablie, & augmentée de telle sorte, qu'elle ait porté son nom, comme il est arrivé que des Princes ont donné leurs Noms à des Villes bien plus anciennes qu'eux, lors qu'ils les ont rétablies, ou embellies. Jugez par tout ceci, Monsieur, de quelle sorte votre Critique sera traitée par les Critiques. Les erreus où l'on tombe par la demangeaison de reprendre, sont bien moins pardonnables, que celles qui viennent d'inadvertance.

Je n'aprouve pas l'éxagération outrée de ceux qui ont dit qu'Homére est le Pere de tous les Arts, si toutefois quelques-uns l'ont dit: mais aussi ne le faut-il pas prendre au pied de la lettre, comme si ceux qui ont parlé ainsi avoient voulu dire qu'il ait trouvé l'Imprimerie, la Chymie, l'Artillerie, la Navigation par la Bousole; l'Horlogerie, & les Pendules. Ils ont sans doute voulu dire qu'il n'étoit pas ignorant dans les Arts qui étoient connus de son tems, & ils l'ont pû dire avec vérité.

Vous prétendez que la Poësie est apellée le Langage des Dieux, parce qu'il semble que des Vers bien faits ayent éte faits de toute éternité, & qu'on n'en sauroit rien ôter sans les détruire. Il y a pourtant bien des Ouvrages dont on ne peut rien ôter sans les détruire, & qui pour cela ne paroissent pas faits de toute éternité; & je n'ai jamais oüi dire qu'on apelle la Poësie le Langage des Dieux, parce que des Vers bien faits semblent avoir été faits de toute éternité, mais seulement pour leur élevation, qui les distingue du Langage commun des hommes.

Vous

Vous apellez Dénoüement la connoiſſance qu'eut Enée d'aprocher de la fin de ſes travaux, par la réfléxion que fit Aſcanius en mangeant le Pain qui leur ſervoit de Table pour mettre leur Viande. Mais ni la réfléxion d'Aſcanius, ni la connoiſſance d'Enée ne méritent point ce nom: c'étoit ſeulement une marque qu'ils étoient à la fin de leurs Voyages, & un préſage que leurs travaux finiroient bien tôt. Cependant l'Intrigue n'étoit pas dénouée, comme la ſuite de l'Eneïde le montre.

Vous prêchez enſuite le parfait Amour, & vous traitez Enée de Perfide, pour avoir quitté Didon: ce qui ne s'accorde pas, ſelon vous, avec le tître de Pieux que lui donne Virgile. Vous ne vous ſouvenez donc pas, qu'il n'a été Perfide, que parce qu'il étoit Pieux; & qu'il ne quitta Didon, que parce que les Dieux le lui commandoient. Mais d'ailleurs, en quoi conſiſte cette Infidélité? en ce qu'il n'épouſa pas cette Princeſſe? le lui avoit-il promis? Dites qu'il n'étoit pas auſſi continent & auſſi réglé dans ſes mœurs qu'une Veſtale, & j'en conviendrai. Il étoit pleureux, dites vous; il eſt vrai qu'il étoit tendre aux larmes, comme le ſont, ſelon Homére, les Gens de bien & les Héros. Vous ajoûtez qu'il étoit timide: il connoiſſoit les périls, & étoit homme; mais cette connoiſſance ne l'a pas empêché de s'y expoſer. La véritable Valeur ne conſiſte point à n'être pas émû à la vûë du péril, mais à le mépriſer malgré cette émotion.

Je vous ai dit autrefois mon avis ſur la réponſe dont vous vous ſervez pour éluder le témoignage que rend Horace au mérite de Pindare; il s'eſt peut-être moqué, dites-vous; peut être donc auſſi qu'Alexandre ſe moquoit, lors que déſolant la Ville de Thebes, il reſpecta la Maiſon & la Famille de Pindare, & les conſerva. Peut-être que les Atheniens ſe moquoient, quand ils lui érigérent une

Sta-

Statüe de Bronze au milieu de leur Ville. Et peut-être enfin, que tous ces autres Anciens ſe ſont moquez, lors qu'ils l'ont tant loué. Mais ne vous moquez vous point vous-même, de vouloir nous perſuader qu'une Ode très-ſérieuſe, & d'un ſtile très-ſublime, eſt une moquerie? Sur ce pied là le Panégyrique de Trajan, eſt, ſi je veux, une moquerie; & vous vous ſerez moqué de Saint Paulin, quand vous avez fait un ſi beau Panégyrique à ſa louange. Vous vous moquez vous même préſentement en louant les Modernes, & blâmant les Anciens; tout ce que vous dites des uns & des autres, ſont des contre véritez, & votre Poëme ſur le ſiécle de Loüis le Grand, ſont des Vers à la louange d'Homére.

Vous mépriſez une Ode admirable d'Horace, je veux dire celle qui commence ainſi, *Paſtor cùm traheret*, parce qu'on ne voit point, dites-vous, quel en eſt le but; rien pourtant n'eſt plus viſible, & la premiére ſtrophe le dit clairement. La Poëſie, ſelon vous, n'ayant point d'autre but que de plaire, ſi celle-là plaît, comme elle plaît aſſurement, demandez-vous autre choſe? Et la Poëſie devant être, non ſeulement agréable, mais utile & inſtructive, celle-ci ne l'eſt elle pas, en raportant tous les maux que cauſa la méchante Action de Paris, lors qu'il corrompit & enleva Helene? D'ailleurs, y a-t-il des agrémens de Poëſie & d'éloquence plus ordinaires que les Proſopopées? C'en eſt une de Nérée, à qui on fait prédire les malheurs de Troye. Quand vous avez repris Horace d'avoir dit à Tyndaris qu'elle peut jetter ſes Vers dans la Mer Adriatique, eſt-il poſſible que vous n'ayez pas vû qu'il met la Mer pour toutes ſortes d'eaux, & la Mer Adriatique pour toutes ſortes de Mers; comme l'on met l'Aquilon pour toutes ſortes de Vents, & l'eſpéce pour le genre? L'Ode *Integer vitæ*, que vous taillez en piéces, eſt charmante,

mante, ſelon moi. Elle eſt ridicule en l'entendant comme il vous plaît de l'entendre; mais elle eſt belle d'une beauté achevée, quand on l'entend comme il la faut entendre. Il dit que les Gens de bien ſont par tout en ſûreté; qu'il l'a éprouvé, lors qu'étant ſeul, & chantant ſes Amours dans une Forêt, ſans verge ni bâton, un Loup d'une grandeur horrible, n'oſa l'attaquer, & s'enfuit devant lui. Il conclut ſur la confiance de ſa probité, qu'en quelque lieu du monde qu'on le place, il y demeurera ſans crainte, chantant tranquillement la beauté de Lalagé. Peut-on rien dire de meilleur ſens? A quoi bon donc ſes Commentaires à votre mode, lors que vous dites que vous ne ſavez pas ſi les Loups de ce tems-là diſcernoient les gens de bien d'avec les ſcélérats? N'avez-vous jamais oüi dire que ce que Dieu garde eſt bien gardé? & pourquoi ne voulez-vous pas apliquer ici un autre Paſſage d'Horace, où il dit qu'il auroit été écraſé de la chute d'un Arbre, ſi le Dieu Faune n'avoit paré le coup? Direz-vous que vous ne ſavez pas ſi les Arbres de ce tems-là diſcernoient les Gens de bien? Vous continuez dans votre acharnement, en diſant qu'Horace ajoûte pour toute preuve de ſa vertu, que quelque part qu'on le mette, il aimera toûjours Lalagé. Après l'expoſition de ce Paſſage que je viens de donner, on peut juger avec quelle juſtice & quelle juſteſſe vous le tournez ainſi, Vous vous éloignez encore davantage du ſens de ces paroles de la 27. Ode du premier Livre, *Vix illigatum, te triformi Pegaſus expediet Chimaerae*. Bellerophon fut envoyé pour combattre la Chimére, dans l'eſpérance qu'on avoit qu'il y périroit; il monte ſur le Cheval Pegaſe, & tüe ce Monſtre. Horace plaignant un jeune homme, engagé dans l'amour d'une Femme dangereuſe, dit que Pegaſe ne pourroit pas le delivrer de cette Chimére, comme il delivra Bellerophon; il me ſemble que cette com-

que la fin du Poëme Epique & du Dramatique eſt l'inſtruction de l'Auditeur.

Il me ſemble que vous outrez un peu la matiére, quand vous ne recevez que le Merveilleux dans les Opéra, & que vous en excluez le vrai ſemblable; & qu'au contraire, vous ne recevez que le vrai-ſemblable dans la Comédie, & que vous en excluez le Merveilleux. De quelque nature que ſoit un Ouvrage de ce genre, qui n'a aucune vrai-ſemblance, il ne ſauroit plaire, parce qu'il n'y aura plus d'imitation, en quoi conſiſte ſon eſſence. Et il n'y a point d'eſprit, quelque ſimple & crédule qu'il ſoit, qui ne ſe révolte là contre Il eut, ce me ſemble, ſuffi de dire que comme le vrai-ſemblable domine dans les Cemédies, & qu'elles reçoivent peu de Merveilleux; le Merveilleux domine, au contraire, dans les Opéra ſur le vrai ſemblable, & que la Tragédie eſt également mélée de l'un & de l'autre; l'Amphytrion de Plaute fait la preuve de ce que je dis du Merveilleux des Comédies.

Je ne ſuis pas de votre avis ſur ce que vous attribuez à l'Auteur du Lutrin, l'invention du Genre Burleſque, qui exprime des choſes baſſes en termes pompeux, Quoi que vous en puiſſiez dire, la Batrachomyomachie, & la Secchia rapita, ne ſont que cela. Et je ne comprens pas comment vous pouvez dire que les Rats & les Grenouilles ne ſont point des choſes baſſes. La comparaiſon que vous en faites avec les Mouches à miel, n'eſt nullement juſte; les Abeilles conſidérées par raport au Miel qu'elles font, ſont très-utiles à la vie des hommes, & ſont une partie importante de l'Agriculture; mais les Rats & les Grenouilles ne ſont propres à rien qu'à faire du mal. Scarron eſt tout plein de ce même Burleſque, dont vous attribuez l'invention à Des-Preaux, & j'ai dans la tête pluſieurs endroits de nos Poëtes François de ce même genre.

Le

Le caractére de notre Ami Mr. de la Fontaine, quoi qu'infiniment agréable, n'eſt point nouveau. Il conſiſte dans une imitation de nos vieux Poëtes François, qui avoit déja été affectée & attrapée par Voiture, par Sarrazin, & par Charleval.

Je finirai cette Lettre par un ramas de pluſieurs endroits de votre Livre, qui me ſemblent mériter d'être retouchez. Vous dites dans la premiére page de la Préface, que vous aviez deſſein d'abord de traiter de tous les Arts, où les Modernes ſurpaſſent les Anciens pour venir enſuite à l'Eloquence, & à la Poëſie; mais que votre dernier Dialogue a été ſur l'Eloquence, & que celui-ci eſt ſur la Poëſie. Cela eſt défectueux il falloit ajoûter, que vous avez traité de l'Eloquence & de la Poëſie, ſans avoir traité des autres Arts, comme vous vous l'étiez propoſé.

A la page 122. & dans les deux ſuivantes, c'eſt à dire, dans un fort petit eſpace, l'on trouve ces trois expreſſions qui peuvent paſſer pour la même, *la penſée eſt fort bonne, cela eſt fort bien penſé, rien n'eſt mieux penſé*. A la page 137. vous vous étonnez comment Auguſte *ſi retif contre la flaterie, ne regimboit point* contre celle dont vous parlez; cette métaphore eſt baſſe. A la page 173. on eſt en doute, dites vous, ſi la mort frape du pied contre ces habitations pour y heurter, ou pour les abattre: c'eſt comme ſi vous diſiez qu'on doute ſi elle frape pour y fraper: il falloit dire à mon avis, qu'on doute ſi elle y frape pour les faire ouvrir, ou pour les abattre.

Voila, Monſieur, tout ce que ma Critique m'a pû fournir contre votre Paralelle: je le ſoûmets à la votre, d'autant plus volontiers, que la lecture de votre Ouvrage & la compoſition de cette Lettre, s'étant faites dans l'agitation du Voyage, & parmi l'accablement des affaires qui m'environnent

de

de toutes parts, dans le lieu, dans le tems, & dans l'état où je ſuis, & avec beaucoup de précipitation, je ne doute pas que tout ceci n'ait beſoin de votre indulgence; vous ne la refuſerez pas,

MONSIEUR,

Votre, &c.

A l'Abbaye d'Aunay, le 10. Octob. 1692.

IX. DISSERTATION.

Savoir, ſi le Soleil & Apollon ſont la même choſe.

LETTRE DE Mr. HUET,

A Monſieur le Duc de Montauſier.

MONSEIGNEUR,

J'avois déja entendu parler de votre gageure, & j'avois pris mon Parti ſans être conſulté. Je ſuis bien fâché de ne m'être pas trouvé au choc, car vous ſavez combien les occaſions de diſputer me ſont chéres. Vous auriez eu un aſſez bon Second, ſur tout en cette queſtion, où l'on peut accabler ſans grande peine ceux qui ſoûtiennent que le Soleil & Apollon ne ſont pas un même Dieu. Ainſi, Monſeigneur, j'accepte avec joye l'Ordre que vous me donnez, de vous envoyer des preuves du contraire. Ces preuves, à mon avis, ne doivent conſiſter qu'en autoritez, qui faſſent voir ce que les Anciens ont crû; & non pas en raiſons, qui montrent pourquoi ils l'ont crû, ni ce qu'ils ont dû croire, puis que leur Mythologie, toute myſtérieuſe qu'elle eſt, eſt très-confuſe & très-déraiſonnable. J'aprehenderois de vous laſſer; ſi je vous rapor-

raportois tous les Paſſages qu'on pourroit alléguer pour convaincre vos Adverſaires. Il ſuffira de vous fournir les principaux & les plus exprès; ſauf à renforcer la preuve, ſi l'on ne s'en contente pas. Je ne vous citerai, ni Ciceron, ni Virgile*, ni Horace, ni Ovide, puis que vous les avez déja citez; quoi qu'il me paroiſſe aſſez étrange que l'on conteſte leur autorité en cette matiére. Je ne doute pas que vous n'aviez pris auſſi Homere à témoin, qui tout au commencement de l'Illiade, dit que le Dieu du Prêtre Chryſes, qu'il apelle pluſieurs fois *Phœbus Apollon*, envoya la Peſte dans l'Armée des Grecs: car un tel effet ne ſe peut raporter qu'au Soleil; non plus que les coups de Fléches, dont il tua les Enfans de Niobé, & le Serpent Python. C'eſt ainſi qu'Heraclide explique cette Fable dans le petit Livre des Allégories d'Homere †, qu'il nous a laiſſé, faiſant voir fort au long que ce ſeroit s'abuſer groſſiérement, que de ne pas reconnoître que par Apollon il faut entendre le Soleil, & que c'eſt un même Dieu. Mais voici d'autres Auteurs, qui parlent bien plus clairement. Orphée, ou plûtôt Onomacrite, dans ſon Hymne à Apollon dit qu'Apollon voit tout, & qu'il a un œil qui éclaire les hommes, & qui perce le Ciel. Il lui attribüe toutes les fonctions du Soleil, & l'apelle Titan, qui eſt le nom de cet Aſtre. Euripide fait dire à Phaëton, que le Soleil eſt cauſe de ſa perte, & qu'il eſt juſtement apellé Apollon, c'eſt à dire, *Perditor*. On trouve dans l'Anthologie § une Hymne à l'honneur d'Apollon, où il eſt qualifié Titan, brillant, lumineux, pluvieux, voyant toutes choſes. Il y a une Epigramme ancienne, qui apelle Apollon *Porte-*

* Serv. in Virg. *Eccl.* 5. *v.* 66.
† Alleg. Homer. pag. 97. *& ſeq.* & pag. 454.
§ Anthol. Livr. 1. chap. 38.

feu, & qui le compare à Bacchus qui eſt né dans le Feu, & qui chaſſe les ténébres de dedans l'eſprit & le cœur, comme Apollon les chaſſe de deſſus la Terre.

Les Mythologues ne vous ſont pas moins favorables que les Poëtes. Apollodore dit que l'on apelle Apollon *Jeïus*, parce que ce mot Grec a raport à un autre qui ſignifie *aller*; d'autant que le Soleil va avec impétuoſité par tout l'Univers. Phurnutus dans le Livre de la Nature des Dieux, dit en termes exprès qu'Apollon eſt le Soleil, & que Diane eſt la Lune; & montre par un long diſcours, que tout ce qu'on attribüe à Apollon, convient myſtiquement au Soleil. Fulgentius Placiades * veut que l'on ait donné au Soleil le nom d'Apollon, c'eſt à dire *Perditor*; parce que le Soleil par ſa chaleur deſſeche & fait mourir le ſuc des herbes. Il ajoûte qu'on fait Apollon Prophéte & Devin, parce que le Soleil découvre tout, & porte ſa lumiére par tout.

Les Grammairiens ſont de l'avis des Mythologues. Euſtathius † dit comme Phurnutus, qu'Apollon eſt le Soleil, & Diane la Lune. Il pretend que l'on a donné au Soleil ce nom terrible d'Apollon, c'eſt à dire, *Deſtructeur*, parce que c'eſt lui qui cauſe la Peſte: & que comme il donne auſſi la vie & conſerve la ſanté, il a un autre nom qui ſignifie *Protecteur*. § Il dit ailleurs que les Animaux qu'on ſacrifie à Apollon, ne lui apartiennent qu'à tître de Soleil. Quand Homere met aux priſes Apollon & Neptune, cela ſignifie allégoriquement, ſelon ce ſavant Interpréte, l'effet du Soleil ſur les eaux de la Mer, qu'il éléve & change en vapeurs; & l'effet des vapeurs ſur le So-

* Fulg. Placiad. Livr. 1. 11.
† Euſth. *in Hom. Iliad.* α.
§ Euſtath. *in Iliad.* Δ.

Soleil qu'elles obſcurciſſent. Saint Cyrille *a* avant Euſtathius, dans ſes Livres contre Julien, a donné le même ſens à cette Fable. Quand les Poëtes font faire à Apollon le métier de berger, ils ont expliqué myſtiquement, ſelon l'avis d'Euſtathius, *b* la force qu'a le Soleil, de faire naître les herbes par ſa chaleur, & d'engraiſſer les Troupeaux. Et c'eſt pour cela que l'on donne au Soleil des Troupeaux, comme à Apollon; car il en a de Moutons, de Bœufs, & de Chévres. Par là tombe l'Objection que j'aprens qu'on vous a faite, que quand Apollon gardoit des Troupeaux ſur la Terre, il ne pouvoit pas être dans le Ciel à éclairer le Monde. Ces raiſonnemens ſons bons pour des hommes, mais non pas pour des Dieux. Ceux de l'Antiquité ſavoient faire plus d'une beſogne à la fois. Tandis que la Lune fait ſon métier de Planette dans le Ciel, elle accouche les Femmes, elle careſſe Endymion ſur une Montagne, elle chaſſe dans les Forêts, elle eſt entre le bras de Pluton dans les Enfers, & elle fait aboyer des Chiens dans les Carrefours. Mais rentrons dans notre ſujet. Quand on dit qu'Apollon eſt Fils de Latone, Euſtathius *c* ſoûtient que cela veut dire qu'il eſt Fils de la Nuit, parce que le Soleil en ſe levant ſemble ſortir du ſein de la Nuit; & que *Leto*, qui eſt le nom Grec de Latone, vient du mot de *Letho*, qui ſignifie *Oubli*, parce que le Sommeil nous fait oublier toutes choſes. Cela eſt bien tiré par les cheveux, mais il fait voir l'opinion des Anciens ſur Apollon & le Soleil, & de fort honnêtes gens l'ont écrit devant Euſtathius. Sophocle l'a écrit, car Euſtathius le prend à témoin, Saint Cyrille *d* & Plutarque l'ont auſſi écrit: & ce dernier dit en

a Cyrill. *In Julian. lib.* 1. *&* 3. *b* Euſtath. *In Iliad.* φ. *c* Euſtath. *in Iliad.* α. *d* Cyrill. *contr. Julian. lib.* 1. Plutarch. *De Oraculor defect.*

propres termes, qu'Apollon eſt le Soleil, & que c'eſt l'opinion des Anciens; & Euſebe *a* a conſacré & enchaſſé ſes paroles dans ſa Préparation Evangélique. Euſtathius *b* dit encore en plus d'un endroit, que nous avons l'obligation à Apollon, de pouvoir voir les objets; ce qui ne peut convenir qu'au Soleil. Il dit auſſi *c* plus d'une fois, qu'on attribüe les morts ſubites des hommes à Apollon, & celles des femmes à Diane, parce que ce ſont le Soleil & la Lune, qui nous font vivre & mourir. L'explication qu'il donne à la Fiction des Murs de Troye, bâtis par Neptune & par Apollon, eſt ridicule, mais elle fait encore pour vous. Neptune, dit-il, marque l'eau dont on a beſoin pour détremper la Chaux qui lie les Pierres; & Apollon marque la chaleur qui eſt néceſſaire pour la ſecher, quand elle eſt employée. Servius d'aſſure ſur le témoignage de Prophyre, qu'Apollon a trois fonctions, de Soleil dans le Ciel, de Bacchus ſur la Terre, & d'Apollon dans les Enfers; c'eſt à dire, d'éclairer, de nourrir, & de punir. Il dit ailleurs qu'Apollon a divers noms parmi les Peuples, ſelon les divers bienfaits que l'on reçoit par les divers effets de ſa Divinité. Et cela détruit toutes les preuves que l'on pourroit tirer pour établir leur diverſité des différentes figures, noms, & ſymboles ſous leſquels Apollon & le Soleil ſont repréſentez. Le Scholiaſte *e* de Pindare nous aſſure que l'on a conſacré à Apollon le premier jour de chaque mois, parce qu'Apollon n'eſt autre choſe que le Soleil: & celui d'Eſchyle *f* prétend qu'Apollon eſt apelle *Lycius*, parce qu'il fait ce faux jour qui s'apelle en Grec λύκη ou λυκόφως, que nous apellons en François, *entre chien*

a Apud Euſeb. *Praep. Evang. lib.* 3. *& in* Ἀάδε βιώζας. *b* Euſtath. *In Iliad.* ζ. *& in Iliad.* τ. *c* Euſtath. *In Od.* α. *d* Serv. *In Virg. Eclog.* 5. *& in AEneid.* 1. *e* Schol. Pindar. *In Nem. Od.* 3. *f* Schol. AEſch. *In Septem ad Theb.*

chien & loup, étant le même que le Soleil. Iſaac Tzetzés, Commentateur de Lycophron, dit plus d'une fois qu'Apollon & le Soleil ſont la même choſe, & que Lycophron donne à Apollon le tître d'ὡρίστης, parce qu'il fait ὧρας, *les Saiſons*, par ſes courſes. Moſchopule *a* dans ſes Commentaires ſur Heſiode, veut que quand on lit dans ce Poëte, que Latone enfanta Apollon, on entende le Soleil. Mais perſonne n'a traité ce ſujet plus amplement & plus doctement que Macrobe *b*. J'ai été long tems en peine, dit-il, pourquoi nous adorons le Soleil, tantôt ſous le nom d'Apollon, tantôt ſous celui de Bacchus, & tantôt ſous d'autres noms. Après quoi il fait une longue Diſſertation pour montrer par l'autorité de pluſieurs Anciens, que tous les attributs, tous les caractéres, ni tous les tîtres qu'on donne à Apollon, ſe raportent au Soleil. Quand il veut prouver *c* enſuite que Bacchus eſt le Soleil, la premiére preuve dont il ſe ſert, c'eſt que Bacchus eſt Apollon, & qu'Apollon eſt le Soleil.

Les Philoſophes ne ſont point ſur cela d'un avis différent des Grammairiens. Platon dans ſon Cratyle cherchant l'Origine du nom d'Apollon, en propoſe pluſieurs, toutes plus impertinentes les unes que les autres; mais dont l'une fait voir qu'il a crû qu'Apollon eſt le même que le Soleil. Eratoſthene *d* dans ſon Livre des Conſtellations donne au Soleil le ſurnom d'Apollon. Prophyre dans Euſebe *e* ſoûtient qu'Apollon eſt l'image du Soleil, & le prouve par la comparaiſon de ſes attributs avec les effets du Soleil. Les Sacrifices bizarres, que l'on faiſoit à Apollon Iſmenien, avoient une ſignification myſtérieuſe, qui au ſentiment de Proclus,

a Moſchop. *in Heſiod. Dieſ.* *b* Macrob. Saturn. *lib.* 1. *cap.* 17. & 23. *c* Macrob. Saturn. *lib.* 1. *cap.* 18. *d* Eratoſth. Cataſteriſm. *in Lyra* *e* Euſeb. *Præpar. Evang. lib.* 3.

ſe *a* raportoit au Soleil. Mais dans ſes Commentaires ſur la Théologie de Platon, il dit que Platon, non plus qu'Orphée, ne met point de différence entre Apollon & le Soleil. Il ajoûte qu'il ne faut leur dédier qu'un même Temple, puis qu'ils ne ſont qu'un même Dieu. Ce qu'il confirme fort au long dans le même Chapitre. Vous avez vû ci-deſſus, Monſeigneur, que Plutarque étoit de la même opinion. Le Philoſophe Albricus *b* dans le Livre des Images des Dieux, dit qu'Apollon eſt le quatriéme entre les Dieux, parce que le Soleil eſt le quatriéme entre les Planettes. Les étymologies du nom d'Apollon, que Chryſippe, Speuſippe, & Cleanthe, Philoſophes au grand collier, raportent dans Macrobe *c*, conviennent uniquement au Soleil. Salluſte *d* dans ſon Livre des Dieux & du Monde, aſſure nettement que par Apollon & Diane il faut entendre le Soleil & la Lune. Et enfin, l'Empereur Julien, lors qu'il loüe le Soleil dans l'Oraiſon qu'il a faite pour lui, dit qu'il eſt le même qu'Apollon.

Si l'autorité des Peres eſt de quelque conſidération ſur un Point de Mythologie, vous pourrez encore les alléguer pour vous. Je vous ai raporté celle de Saint Cyrille. Origéne *e*, au nom de tous les Chrêtiens, déclare qu'il ne peut ſouffrir qu'on donne à Dieu le nom de Jupiter: au Soleil celui d'Apollon; & à la Lune, celui de Diane. Euſebe *f*, après avoir dit que les Egyptiens ne font point de diſtinction entre le Soleil & Apollon; qu'Eſculape ne peut être le Soleil, puis qu'il eſt Fils d'Apollon qui eſt le Soleil, raconte enfin qu'Apollon conſulté

a Procl. *In Chreſthomath. apud Photium, & in Theolog. Platonic. lib.* 16. *cap.* 12. *b* Albric. *cap.* 4. *c* Macr. Saturn. *lib.* 1. *cap.* 17. *d* Salluſt. *De Diis & Mund. cap.* 6. *e* Origen. *contr. Celſ. lib.* 4. *f* Euſeb. *Praep. Evang. lib.* 3. *cap.* 6. 14. *&* 15.

té qui il étoit, répondit qu'il étoit le Soleil, Orus, & Oſiris. C'eſt à vos Adverſaires, Monſeigneur, à voir s'ils ſavent mieux qui eſt Apollon, qu'Apollon lui-même. Euſebe après avoir raporté cette Doctrine des Payens, la combat dans la ſuite. Les Phénitiens ſont ſur cela du même ſentiment que les Egyptiens ſelon le témoignage de Pauſanias *a*. Voici ce que dit Arnobe *b* en diſputant contre les Payens: Vous prétendez que Bacchus, Apollon, & le Soleil ne ſont qu'un même Dieu, enrichi de trois noms; s'il eſt vrai que ces trois ne ſoient que la même choſe, il s'enſuit qu'il n'y a ni Apollon, ni Bacchus dans la Nature. Saint Auguſtin dans le ſeptiéme Livre de la Cité de Dieu, écrit qu'encore que les Gentils prétendent qu'Apollon étoit Devin & Médecin, ils ont dit qu'il étoit auſſi le Soleil, parce qu'autrement ils n'auroient pû répondre à ceux qui leur demandoient en quel lieu du monde étoit cet Apollon. Et Iſidore *c* a été aſſez ignorant dans la Langue Grecque, pour ſe perſuader qu'Apollon eſt apellé *Phoebus*, comme qui diroit *Ephebus*, parce qu'on peint d'ordinaire le Soleil avec un viſage d'enfant, pour faire entendre qu'il renaît tous les jours.

Il faut ajoûter à tout ceci, que Datis, l'un des Capitaines de Darius, n'épargna l'Isle de Delos, lors qu'il ravageoit toutes les autres Isles de l'Archipel, que parce qu'il eut crû offenſer le Soleil, que les Perſes adoroient, s'il avoit ruiné le lieu de ſa naiſſance. Ajoûtez encore, que les Egyptiens exprimoient le Soleil & Apollon par le même ſymbole, & qu'ils croyoient, au raport d'Herodote *d*, qu'Apollon étoit le même que leur Dieu Orus, dont le nom eſt tiré du mot Hebreu *Or*, qui ſignifie *la Lumiére*. Et pour combler enfin la meſure

a Pauſan. Achaic. *b* Arnob. *lib.* 3. *c* Iſidor. *lib.* 8. *cap.* 2. *d* Herod. *lib.* 2. *cap.* 144.

des preuves, c'étoit un Proverbe très-commun dans la bouche du peuple parmi les Grecs, *Le Soleil eſt Apollon, & Apollon eſt le Soleil.* Il ſeroit aiſé, Monſeigneur, d'entaſſer encore ici pluſieurs autres Paſſages, qui prouvent la même choſe: mais à qui ceci ne ſuffira pas, rien ne pourra ſuffire.

Il eſt vrai qu'on peut dire en faveur de l'opinion contraire, qu'il ſemble que les Poëtes Latins ayent preſque toûjours affecté de ne point donner à Apollon les Fonctions du Soleil, ni au Soleil le nom d'Apollon. Mais outre que cela n'eſt pas toûjours vrai, ils donnent encore à l'un & à l'autre le nom de Phœbus, ce qui marque aſſez qu'ils les reconnoiſſent pour un même Dieu. Et d'ailleurs, comme ces divers noms ne ſe donnoient à un même Dieu, que pour exprimer ſes diverſes propriétez, ils ont bien dû ne les pas confondre. Les plus habiles d'entre les Payens étoient bien perſuadez qu'il n'y avoit qu'un Dieu, qui étoit par tout, & qui gouvernoit tout, & que tous ces Dieux de la Fable en exprimoient les divers effets. Cependant ils ne confondoient pas pour cela tous ces Dieux, & ils n'attribuoient pas à Jupiter le Trident de Neptune, ni à Pallas les Cornes de la Lune. Ainſi quoi qu'ils cruſſent bien qu'Apollon étoit la même choſe que le Soleil, ils n'attribuoient pas au Soleil les caractéres & les tîtres d'Apollon. Ils ne faiſoient pas garder au Soleil les Troupeaux d'Admete, & ils ne faiſoient pas conduire à Apollon le Char du Soleil. Ils repréſentoient même ſouvent un Dieu en divers lieux ſous des figures ſi différentes, qu'on eût eu peine à croire que ce ne fuſſent pas pluſieurs Dieux. Apollon étoit quelquefois vieux & barbu, & quelquefois jeune & ſans poil; Venus étoit quelquefois nüe, & quelquefois armée: ici elle étoit mâle, là elle étoit femelle; & en un autre lieu elle avoit de la barbe. En cela ils ne diſtinguent pas les perſonnes des Dieux, mais

mais seulement leurs Fonctions. Il ne faut donc pas s'étonner, si Callimaque dans l'Hymne à Apollon, ne le traite pont de Soleil; ni si Lucien *a* après avoir expliqué les Emplois du Soleil, passe ensuite à ceux d'Apollon. Pour Homere *b*, quand il fait dire à l'Isle de Delos, qu'elle craint qu'Apollon ne la mépriſe, ſi tôt qu'il aura vû la lumiére du Soleil, c'eſt une expreſſion Poëtique qui ne ſignifie autre choſe que *ſi-tôt qu'il ſera né*; car il reconnoît d'ailleurs qu'il eſt environné de lumiére; que les étincelles ſortent de lui, & que ſon éclat éclaire le Ciel, c'eſt à dire, qu'il eſt le Soleil; outre que les Poëtes parlent d'ordinaire ſelon l'opinion du vulgaire, & non pas ſelon la leur. Et le peuple pouvoit bien ignorer qu'Apollon, ce Dieu qui lui rendoit des Oracles à Delphes, & en tant d'autres lieux, n'étoit pas le même Dieu, que le Soleil qu'il voyoit au Ciel. On pourra vous objecter que le Philoſophe Themiſtius *c* dans ſa quinziéme Oraiſon, a dit qu'Apollon étoit de la Race du Soleil. Mais il a ſuivi en cela la Théologie des Egyptiens, fort différente de celle des Grecs, qui en eſt pourtant venüe en ſa principale partie. Les Egyptiens dans l'explication de leurs Dynaſties, faiſoient le Soleil Fils de Vulcain, Petit-fils du Nil, & Pere d'Apollon; marquans par ces noms leurs anciens Rois, & non les Aſtres, ni les Elémens, ni les Fleuves, & comptoient les années qui s'étoient écolées depuis le Régne du Soleil juſqu'à Alexandre, au raport de Diodore. Ce qui fait bien voir qu'il n'ont pas entendu parler de cet Aſtre qui nous éclaire.

Voila, Monſeigneur, ce que vous avez ſouhaité de moi. Si vous n'êtes pas content de l'Ouvrage, ſoyez le, s'il vous plaît, de l'Ouvrier, qui eſt avec reſpect, Monſeigneur, Votre, &c.

A *Paris*, *le 6. Fevrier*, 1683.

a Lucian. *In Bis accuſat.* *b* Homer. *Hym. in Apoll.* *c* Themiſt. *Orat. 15. p. 389.*

AU MESME,

Sur le même Sujet.

MONSEIGNEUR,

Si vous n'étes ſervi utilement, vous le ſerez du moins diligemment. J'ai l'honneur de recevoir votre Lettre, & j'y répons au même inſtant; pour vous ſatisfaire ſur vos queſtions. Le Paſſage d'Orphée eſt dans l'Hymne trente-troiſiéme, qui s'adreſſe à Apollon. La ſeule lecture de cette Hymne, & la comparaiſon qu'on en peut faire avec l'Hymne 7. qui eſt en l'honneur du Soleil, font la déciſion de votre queſtion; car dans toutes les deux, le Soleil & Apollon ont preſque les mêmes tîtres & les mêmes emplois. Ils ſont apellez l'un & l'autre, *Lyre d'Or*, *Paean*, *Titan*, *Porte-lumiere*, *Portant-l'œil qui voit tout*, *& qui éclaire les hommes*. Le Soleil eſt apellé *Siffleur*, *Flûteur*; *Apollon envoye*, dit-il, *le ſifflement des Vents*. Il dit que le Soleil traîne la Lyre harmonieuſe du Monde, & qu'Apollon régle le Ciel avec ſa Harpe; & il ſert dans l'une du mot ἐναρμόνιος, & dans l'autre d'ἁρμόζιος, qui ſont mots de même origine. Il qualifie le Soleil, *Gouverneur du Monde*, *Maitre du Monde*; & il dit qu'Apollon eſt Maître des extrémitez du Monde, & qu'il tient le Sceau qui ſéelle le Monde. Mais ce qui eſt entiérement convainquant, c'eſt qu'Apollon voit le Ciel tout immenſe qu'il eſt, & toute la Terre, de jour par deſſus, & de nuit par deſſous; qu'il donne la Verdure à toutes choſes, qu'il eſt l'Arbitre du Ciel, qu'il ré-

régle les deſtinées de tout le mond par l'harmonie céleſte, & que les accens de ſa Lyre ſont les Saiſons. Je ne vois pas ce qu'on peut alleguer de plus exprès. Le paſſage d'Euripide eſt dans Macrobe*, & le voici traduit mot à mot: *O Soleil à la lumiére dorée, vous étes cauſe de ma perte, d'où le nom d'Apollon vous eſt donné univerſellement par les hommes.* L'*Hymne de l'Anthologie eſt au premier Livre, Chapitre* 38.: Apollon y eſt appellé, ἀγλαόμορφος, *à la forme brillante:* βιοδώτης & ζωογόνος, *qui donne la vie & la naiſſance:* κοσμοπλόκος, *qui lie le monde:* καρπιγένεθλος, *qui donne la naiſſance aux Fruits:* λαμπετόων, *brillant:* πανδερκὴς, *qui voit tout:* πλουτοδοτὴρ, *qui donne les richeſſes:* σιγαλοὴς, *élatant:* σιλαπγένετης, *engendré de la lumiére: Titan:* ὑέτιος, *pluvieux:* ψυχοδοτὴρ, *qui donne l'ame.* L'Epigramme ancienne que je vous ai citée, Monſeigneur, ſe trouve dans les Cataleétes, & elle paroît n'être qu'un Fragment d'une plus grande Piéce. La voici telle qu'elle eſt:

Sic Apollo, deinde Liber, ſic videtur Ignifer:
Ambo ſunt flammis creati, proſatique ex ignibus;
Ambo de comis calorem vitae & radio conſerunt:
Noctis hic rumpit tenebras, hic tenebras pectoris.

Je lirois volentiers au premier Vers, *ſic videntur Iguiferi.* Les paroles d'Apollodore ſont dans Macrobe au lieu allégué; Apollon, dit-il, eſt aplé Jëius, parce qu'il va avec impétuoſité par le monde. Euſtathius ſur le 9. de l'Illiade, page 637. de l'Edition de Rome, parle ainſi: *Il eſt clair que c'eſt une opinion reçüe parmi les Grecs, que les morts ſubites des femmes ſe raportent à Diane, c'eſt*

à

* Macrob. Saturn. *lib.* 1. *cap.* 17.

à dire à la Lune ; comme Apollon, qui eſt le Soleil, eſt cauſe des morts ſubites des hommes. Cela eſt répété à la page 1172. ſur le 19. Livre de l'Illiade. Voici ſes paroles ſur le premier de l'Illiade, page 32. *Comme Neptune s'apelle Branle-terre, d'un nom de mauvais préſage ; il s'apelle auſſi Affermiſſeur, d'un nom de bon préſage : ainſi le Soleil s'apelle tantôt Apollon*, Perditor ; *& tantôt Alxicaque, Eloigne-mal ; car quand la Saiſon eſt bien tempérée par ſa lumiére, il cauſe la ſanté ; & il tüe quand la Saiſon eſt mal-ſaine.* A la page 36. ſur le même Livre, il dit qu'on ſacrifie des Taureaux & des Chévres *au Soleil Apollon*, parce que le Taureau concourt avec le Soleil pour faire naître les Biens de la terre ; & que les Chévres aiment à grimper en haut ; & ſont d'un naturel impétueux, & que de leurs Cornes on fait des Arcs dont Apollon a coûtume de ſe ſervir ; & pour les Bœufs, qu'il paroît qu'ils ſont agréables à Apollon, puis qu'il y avoit en Sicile des Troupeaux de Bœufs conſacrez au Soleil, & que les Compagnons d'Ulyſſe mangérent : qu'on ſacrifioit auſſi des Agneaux à Apollon, témoin Achille, qui crut apaiſer Apollon par la graiſſe des Agneaux & des Chévres ; & témoin Pandarus, qui fit vœu de ſacrifier à Apollon les premiers nez de ſes Agneaux, & les Troyens qui ſacrifioient un Agneau blanc au Soleil ; qu'il aime auſſi les Brebis, car dans l'Odyſſée les Troupeaux de Brebis paiſſent avec les Bœufs du Soleil ; qu'il ne rejette pas même les Anes, car ſelon Pindare, les Hyperboréens lui ſacrifioient de ces Animaux ; & ſelon Herodote, les Perſes lui ſa-ſacrifioient un Cheval, comme le plus vîte des Animaux au plus vîte des Dieux ; & qu'en un mot, les Grecs offroient toutes ces Bêtes à Apollon, comme étant Paſteur, & Pere nourricier des Animaux. Voila ce que dit Euſtathius en cet endroit. Il faut demeurer d'accord qu'il eſt bien ignorant,

ſi vos Parieurs ont raiſon. Sur le 20. de l'Illiade, page 1196. il explique ainſi le Combat d'Apollon & de Neptune: *La chaleur du Soleil*, dit-il, *va rencontrer cette vaſte humidité, mais elle ne la ſurmonte pas, car le Soleil ne la change pas toute en vapeur, comme auſſi elle ne la laiſſe pas ſans lui faire quelque impreſſion: parce qu'Apollon, qui n'eſt autre choſe qu'une allégorie du Soleil, l'échauffe & l'attire; mais l'humidité ſe vange de lui à ſon tour, l'obſcurciſſant par cette vapeur humide, élevée en abondance.* Saint Cyrille dans ſon premier Livre contre Julien, page 27. de l'Edition de Paris, de 1638. expliquant cette même Fable d'Homére, dit qu'il faut entendre la Mer & l'humidité par Neptune, & le Soleil par Apollon. Le Paſſage ſuivant d'Euſtathius eſt tiré de ſon Commentaire ſur le 21. Livre de l'Illiade, page 1236. où il dit qu'Apollon eſt apellé Paſteur, parce que le Soleil échauffant la Terre, lui fait pouſſer des Herbes pour la nourriture des Troupeaux. Sur le premier de l'Illiade, page 22. il parle en ces termes: *On dit qu'Apollon eſt fils de Latone, c'eſt à dire, de la Nuit; car il ſemble que le Soleil naît de la Nuit, comme d'une Mere ainſi que dit Sophocle: & la Nuit eſt apellée Leto, Latone, à cauſe de Lethé c'eſt à dire, l'Oubli, ſelon Euripide, car le Sommeil de la Nuit nous fait tout oublier.* Le Paſſage de Sophocle eſt dans les Trachiniennes. Celui de Plutarque qui dit la même choſe, & qui eſt tiré d'un de ſes Ouvrages, qui ſont perdus, ſe trouve dans Euſebe, Livre 3. de la Préparation Evangélique, Chapitre 1. *Leto, Latone*, dit-il, *c'eſt la Nuit, qui nous aporte Leto, l'Oubli avec le Sommeil.* Et enſuite il dit ceci: *Entre les Aſtres les plus enflammez, le Soleil s'apelle Apollon, & celui qui eſt de couleur de feu s'apelle Mars.* Euſebe allégue ce Paſſage pour prouver, entr'autres choſes, que Latone eſt la Nuit & l'Oubli. Saint Cyrille

au

au même lieu que j'ai déja marqué, dit que Latone eſt l'Oubli. Les lieux où Euſtathius dit qu'Apollon nous fait voir les Objets, ſe trouvent au Commentaire ſur le premier Livre de l'Illiade, page 87. & ſur le 4. page 449. *Le Cygne*, dit-il, *eſt conſacré à Apollon, comme étant le Soleil, à cauſe de ſa blancheur, & le mot Grec* λευχὸς, *qui ſignifie blanc, vient de* λάσσω, *c'eſt à dire, je vois, parce qu'Apollon eſt cauſe que nous voyons.* L'explication allégorique de la fiction des Murs de Troye, bâtis par Apollon & par Neptune, ſe trouve ſur le premier de l'Odyſſée, page 1382. *Quelques uns croyent*, dit-il, *que ce qui eſt commun à toutes les Villes, a été apliqué premiérement à Troye, à cauſe de ſa dignité; car toute Ville, & tout Bâtiment a beſoin de Neptune, c'eſt à dire, d'eau, pour détremper la Chaux ou la Boüe; & d'Apollon, c'eſt à dire, de la chaleur du Soleil, pour ſecher & affermir l'Ouvrage.* Voici les propres termes de Servius, ſur la 5. Eclogue de Virgile, Verſ. 66. *Conſtat ſecundùm Porphyrii librum, quem Solem appellavit, triplicem eſſe Apollinis poteſtatem, & eundem eſſe Solem apud ſuperos, Liberum patrem in terris, Apollinem apud inferos. Unde etiam tria inſignia circa ejus ſimulacrum videmus, lyram, quae nobis coeleſtis harmoniae imaginem monſtrat; Gryphenaeum, quod & terrenum numen oſtendit; ſagittas, quibus infernus & noxius Deus indicatur. Unde & Apollo dictus eſt,* ἀπὸ τῦ ἀπωλλύειν. Ce *Gryphenaeum* donna autrefois bien de l'exercice aux Savans de Caën. Monſieur Bochart fit une belle & ſavante Diſſertation pour prouver qu'il falloit lire *Grypaeetum*, qui eſt une eſpéce d'Oiſeau de Proye. Tous ſes admirateurs y aplaudirent, & moi comme les autres quoi que je fuſſe encore Ecolier. Mais malheureuſement les Manuſcrits ſe trouvent contraires, & ont *Gryphem quae eum numen oſtendit.*

Et

Et en effet les Gryphons ſont conſacrez à Apollon, témoins ces paroles de Glaudien:

frenis Grypha jugalem
Riphæ tripodas repetens detorſit ab axe.

Manuel Moſchopule eſt un des Scholiaſtes d'Heſiode. Lors qu'il explique ce Vers du Poëte, qui eſt le 7. du Livre intitulé *Les Jours*, il dit à la page 167. de l'Edition de Heinſius; *En ce ſeptiéme jour Latone enfanta Apollon, c'eſt à dire, le Soleil, qui eſt apellé par Heſiode, A l'Epée d'or, parce que les rayons du Soleil ſont du couleur d'or.* L'étymologie du nom d'Apollon, que Platon a propoſée, & qui fait voir qu'il a crû qu'Apollon & le Soleil ſont le même, eſt tirée de ἀπὸ τῆς πολήσεως περὶ τὰς πόλους *de ſa converſion au tour des Poles;* & au même endroit, il dit que *Leto*, Latone, n'eſt autre que *Letho*, c'eſt à dire l'*Oubli*. Ces paroles ſont dans le Cratyle au premier Tome de l'Edition de Serranus, pages 405. 406. Euſebe dans le troiſiéme Livre de la Préparation Evangélique, Chapitre 11. raporte un Paſſage de Porphyre, qui fait venir le nom d'Apollon du mot πάλλω, qui exprime la vibration des rayons du Soleil. Il ajoûte, qu'on lui joint neuf Muſes, pour marquer les ſept Planettes, qui jointes à la Sphere ſublunaire, & au Firmament, font neuf Spheres dont le Soleil eſt le Prince; qu'on lui a conſacré le Laurier, parce que cet Arbre eſt de la nature du Feu. L'Empereur Julien dans l'Oraiſon qu'il a faite ſur le Soleil, page 247. de l'Edition du P. Petau, invoque Apollon; parce que, dit-il, cette Oraiſon lui apartient. Dans les pages 269. 270. il dit que le Soleil, entant qu'il contient les cauſes de cette belle température intelligible de l'Univers, eſt nommé Apollon Prince des Muſes. A la page 279. il dit qu'il n'y a aucune dif-

différence entre Apollon & le Soleil. Ce que j'ai raporté de Datis Capitaine Perſien, eſt tiré de Herodote, Livre 6. Chapitre 97. Il dit que Datis ne fit point de mal à l'Isle de Delos, & par ſon propre mouvement, & par l'ordre de ſon Prince, parce que deux Dieux y étoient nez. Or on ne peut pas douter que ce reſpect qu'il eut pour le Temple d'Apollon, lors qu'il brûloit indifféremment les Temples des autres Dieux de la Gréce, ne fût un effet du Culte religieux que les Perſes rendoient au Soleil. Et ce Proverbe enfin, qui fait l'entiére déciſion de l'affaire, *Le Soleil eſt Apollon, & Apollon eſt le Soleil*, eſt tiré d'Heraclide dans ſes Allégories Homeriques. Quand je repaſſe ſur tous ces Paſſages ſi formels & ſi exprès, & que je penſe qu'on chicane encore contre, & qu'on ne s'y rend pas, je me trouve un trés-raiſonnable & très-modeſte Diſputeur, en comparaiſon de ces Gens-là; & j'eſpére que vous avoüerez enfin, que Monſieur Peliſſon & moi, nous ne ſommes pas les deux plus opiniâtres hommes du monde, comme vous m'avez fait l'honneur de me le dire tant de fois. Je ſuis très-reſpectueuſement,

MONSEIGNEUR,

Votre, &c.

A Paris, le 10. Février 1683.

Fin du premier Tome.

TABLE

Des Dissertations contenües dans le premier Tome.

I. DISSERTATION.

EXamen du sentiment d'Origéne sur l'invocation des Saints & sur l'Eucharistie, Page 1.

II. DISSERTATION.

De l'origine de la langue Hébraïque, 195.

III. DISSERTATION.

Sur la maniére d'expliquer la Sainte Ecriture, 258.
Remarques sur les deux Lettres suivantes qui regardent la naissance d'Hérode le Grand, 362.

IV. DIS-

IV. DISSERTATION.

Sur la queſtion, ſi Hérode étoit Juif d'origine, 368.

V. DISSERTATION.

Touchant le Livre de M. Tolandus, intitulé, Adeiſidaemon, & Origines Judaicae 381.

VI. DISSERTATION.

Défenſe de quelques endroits de la Démonſtration Evangelique, 399.

VII. DISSERTATION.

Savoir s'il faut réformer la Sainte Ecriture ſur les citations des Péres, 404.

VII. DISSERTATION.

Sur le Parallele des Anciens & des Modernes, 408.

IX. DISSERTATION.

Savoir ſi le Soleil & Apollon ſont la même choſe. 434.

Fin de la Table.

Fautes à corriger.

Pag. 4. ligne 19. plaint,	liſez,	plainte
P. 5. l. 17. ſai,	l.	ſait
P. 9. l. 26. ben,	l.	bien
P. 11. l. 36. ſopçon,	l.	ſoupçon
P. 16. l. 35. ſavorir,	l.	ſavoir
P. 62. l. 12. le,	l.	les
P. 90. l. 28. dû,	l.	dit
P. 114. l. 15. Fil,	l.	Fils.
P. 118. l. 29. reoçoit,	l.	reçoit
P. 120. l. 18. Théopyile,	l.	Théophile
P. 337. l. 30. moqueuriez,	l.	moqueriez
P. 341. l. 32. inconvenientes,	l.	inconveniens
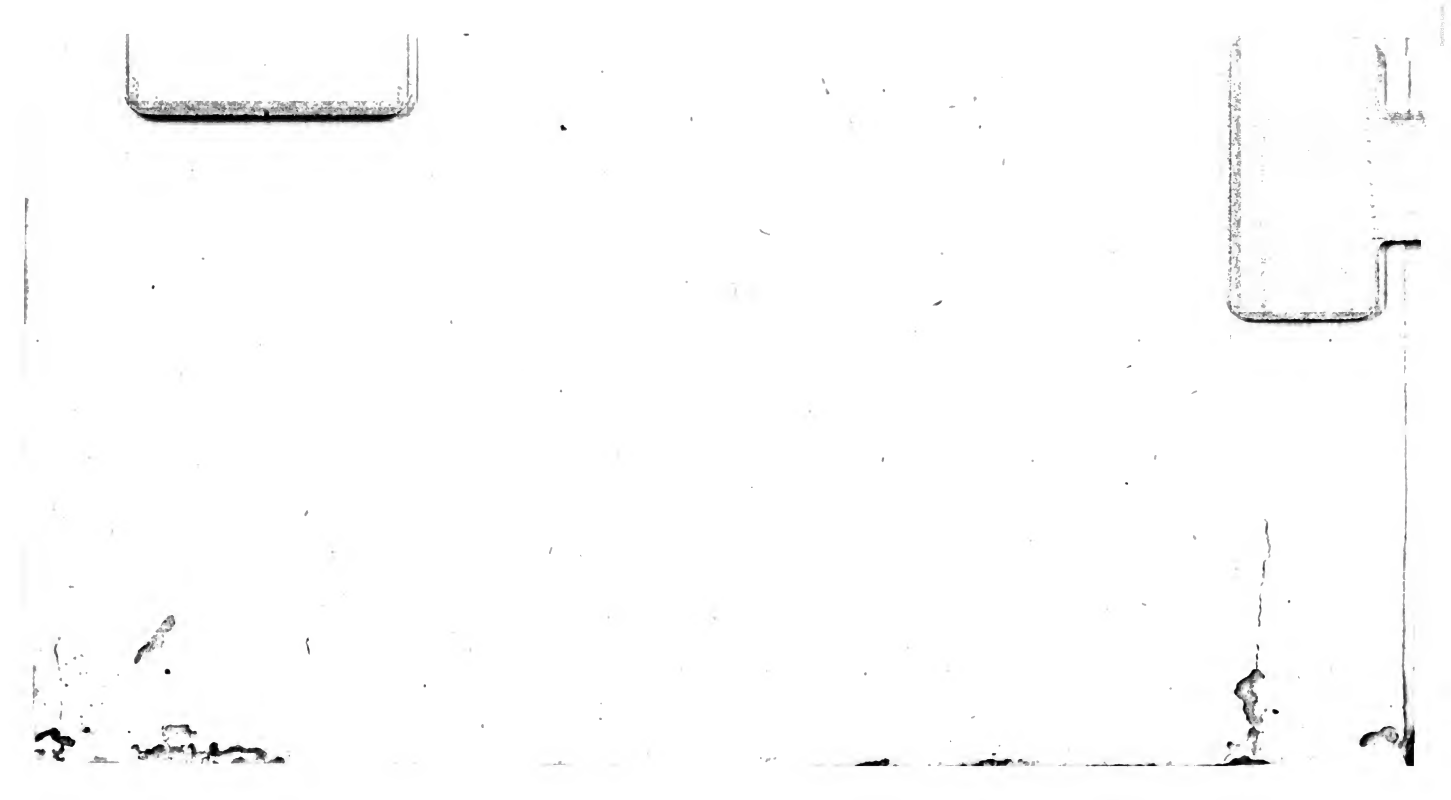
MAG 2023899